

# BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

fondée en 1924

par Paul GRAINDOR et Henri GRÉGOIRE

Organe de la Société belge d'Études byzantines

---

TOME XLIII  
(1973)

HOMMAGE  
À  
MARIUS CANARD

*Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Culture française et de la Fondation Universitaire de Belgique*

BRUXELLES  
FONDATION BYZANTINE  
BOULEVARD DE L'EMPEREUR, 4  
1974

*A Marius Canard, dont les proches et les amis ont eu la grande joie de pouvoir fêter, le 26 décembre 1973, le quatre-vingt-cinquième anniversaire, Byzantion est particulièrement heureux de présenter, à l'occasion de ce jubilé, ses congratulations les plus vives et ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.*

*A l'infatigable chercheur dont nous nous réjouissons de pouvoir publier, dans ce tome qui lui est dédié, la très riche bibliographie (1), à cet éminent et fidèle collaborateur de notre revue et de nos collections, c'est avec l'hommage de notre gratitude émue et de notre vive admiration que nous adressons ici le souhait :*

*ΕΙΣ ΕΤΗ ΠΟΛΛΑ ΔΙΔΑΣΚΑΛΕ...*

(1) Veuillez plus loin, pp. 518-524.

# UNE LEÇON DE FIDÉLITÉ :

## PAUL VAN DEN VEN

(1879-1973)

La Rédaction de *Byzantion* a le pénible devoir d'annoncer le décès de M. Paul van den Ven, survenu le 2 juillet 1973, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Paul van den Ven avait été élu, en 1964, après la mort d'Henri Grégoire, Président du Conseil d'administration de l'A.s.b.l. « *Byzantion* », et assuma cette charge jusqu'à la fin de l'année 1972, époque où il se vit contraint de l'abandonner en raison de son âge et de son état de santé et fut remplacé, dans ses délicates fonctions, par M. Émile Janssens, professeur à la Vrije Universiteit et à l'Université Libre de Bruxelles.

C'est donc pendant près de dix années que l'administration de *Byzantion* bénéficia de l'active et vigilante collaboration de celui qui avait été — devançant de peu Henri Grégoire — le premier en date des byzantinistes belges, au sens propre de cette appellation<sup>(1)</sup>. Et sans doute nous suffira-t-il de le rappeler ici pour faire comprendre les titres que Paul van den Ven s'est acquis à l'estime et à la reconnaissance de tous les amis de notre revue. Encore conviendrait-il, pour faire mieux mesurer la dette que ces derniers ont contractée envers lui, de rappeler aussi que Paul van den Ven n'avait pas attendu l'année 1964 pour prodiguer à *Byzantion* les marques de son intérêt, de sa sympathie et de son dévouement. En effet, rentré en Belgique au lendemain de la seconde guerre mondiale, après un long séjour en Afrique, il noua ou renoua avec Henri Grégoire — en même temps qu'il renouait, pourrait-on dire, avec son propre passé — des liens de plus en plus étroits, et prit une part de plus en plus ac-

(1) Nous voulons dire : au sens où nous entendons le terme depuis Karl Krumbacher. Élève de ce dernier et d'Albert Ehrhard, Paul van den Ven avait collaboré dès 1903 à la *Byzantinische Zeitschrift* (voyez son article : *Encore Romanos le Mélode*, dans *B.Z.*, t. XII, 1903, pp. 153-166).

tive, en qualité de membre du Comité de rédaction de *Byzantion*, à la vie de notre revue, où il publia, de 1952 à 1961, plusieurs de ses derniers travaux. *Byzantion* tint d'ailleurs, autant pour lui témoigner sa gratitude que pour fêter, en quelque sorte, sa « rentrée scientifique » (si l'on ose ainsi s'exprimer), à lui dédier son tome XXXII, qui parut, en 1962, sous la forme d'un « Hommage à Paul van den Ven ». Et nous nous permettrons de renvoyer nos lecteurs à ce volume, où ils trouveront une liste complète des publications de Paul van den Ven jusqu'en 1962, ainsi que l'annonce de travaux demeurés, hélas. à l'état d'ébauches ou d'amorces<sup>(1)</sup>. Il faut évidemment espérer qu'il ne sera pas impossible d'avoir accès à ces travaux « en préparation » et d'en tirer éventuellement parti<sup>(2)</sup>.

Nous ajouterons qu'en tête de cette *Bibliographie de Paul van den Ven*, on pouvait lire une notice dont le but était de faire comprendre les singularités de cette liste de publications et qui nous dispensera de nous étendre ici sur l'extraordinaire carrière de Paul van den Ven, aussi instructive d'ailleurs quant à l'histoire d'une époque qu'en ce qui concerne un personnage quelque peu protéiforme... Nous nous bornerons donc à rappeler qu'après de précoces et brillants débuts<sup>(3)</sup>, qui lui valurent d'être admis à l'École française

(1) Voyez P. ORGELS, *La Bibliographie de Paul van den Ven*, avec un « Avant-Propos », dans *Byzantion*, t. XXXII, 1962, pp. vii-xvi. On comprendra que la liste de publications, vieille aujourd'hui de plus de dix ans, qui a paru sous ce titre, appelle quelques rectifications. Le n° 29 (le tome II de la *Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*), par exemple, annoncé comme devant paraître en 1963, n'a vu le jour qu'en 1970. Et, comme on s'en doute, quelques titres supplémentaires demanderaient à être ajoutés à la liste en question. Faute d'avoir pu les signaler ici, nous en ferons mention dans le fasc. 1 de notre prochain tome.

(2) Nous aurons l'occasion d'insister plus loin (p. 7, n. 1) sur l'intérêt particulièrement actuel que l'un de ces travaux « en préparation » ne manquerait pas de présenter. Nous faisons allusion à l'étude que Paul van den Ven avait annoncée sous le titre : « L'Histoire Ecclésiastique d'Evagrius dans le ms 60 de la Bibliothèque patriarchale d'Alexandrie ».

(3) Sa thèse de doctorat lui avait fourni la matière de deux publications (voyez Paul VAN DEN VEN, *Saint Jérôme et la Vie du*

d'Athènes et lui permirent de visiter les bibliothèques de l'Orient orthodoxe, où il fit d'importantes découvertes (¹), Paul van den Ven fut nommé, en 1909 — l'année même où Henri Grégoire était chargé, à l'Université Libre de Bruxelles, de l'enseignement du grec médiéval et moderne —, maître de conférences à l'Université de Louvain, et inaugurerait dès lors, dans la vénérable maison où il avait conquis ses grades, un cours de philologie byzantine et de grec post-classique. Et tout — apparemment, du moins — permettait de penser que Paul van den Ven continuerait de poursuivre, paisiblement et régulièrement, une fructueuse carrière de chercheur, qui déjà avait attiré sur lui l'attention du monde savant ou lui avait permis — et ce ne fut pas son moindre mérite — de rendre d'importants services à plus d'un maître

*moine Malchus le Captif*, dans le *Muséon*, nouvelle série, t. I, 1900, pp. 413-455 ; t. II, 1901, pp. 208-326 ; et *La Vie grecque de Saint Jean le Psichalte, confesseur sous le règne de Léon l'Arménien*, *ibid.*, t. III, 1902, pp. 97-175). Nous ajouterons — la petite histoire ayant aussi ses droits — qu'Henri Grégoire tout le premier rappelait volontiers le souvenir d'un concours demeuré fameux, semblait-il, dans certains milieux (il s'agissait du concours des bourses de voyage de 1903), où Paul van den Ven l'avait emporté sur ses brillants émules, qui étaient Camille Gaspar et ... Henri Grégoire lui-même. Il suffisait d'avoir entendu celui-ci évoquer cette action d'éclat pour comprendre la nuance particulière d'estime avec laquelle il parla toujours de son heureux concurrent. Ce dernier d'ailleurs le lui rendait bien. Paul van den Ven, en effet, témoigna toujours, pour l'activité scientifique d'Henri Grégoire, d'une vive admiration, mêlée, il est vrai, d'un certain effroi, facile à comprendre pour ceux qui savaient combien ces deux hommes étaient dissemblables ...

(1) Rappelons que la plus sensationnelle de ces trouvailles fut la découverte, en 1909, à la Bibliothèque patriarchale du Caire, d'un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle contenant l'œuvre des trois Synoptiques de l'histoire ecclésiastique, ainsi que celle de leur continuateur Évagrius. C'est grâce à Paul van den Ven que Léon Parmentier, l'éditeur de Théodore, et Joseph Bidez, celui de Sozomène, purent tirer parti de cet important témoin (chance qui n'avait pas été accordée à ces mêmes savants lorsqu'ils éditérent, en 1898, l'*Histoire Ecclésiastique d'Évagrius*). On ne s'étonnera point que Paul van den Ven ait entrepris, comme nous l'avons signalé (cf. plus haut, p. 6, n. 2), de consacrer une étude spéciale au texte d'Évagrius contenu dans ce *codex*. Et l'on ne manquera pas de faire remarquer ici combien il serait intéressant d'avoir accès à ce travail resté inédit, au moment où s'imprime une nouvelle traduction de l'ouvrage d'Évagrius, qui constituera le n° 7 de la « Bibliothèque de Byzantion ».

réputé, tel un Hippolyte Delehaye ou encore un Léon Parmentier et un Joseph Bidez (¹).

Mais les graves bouleversements que la première guerre mondiale entraîna dans notre pays en décidèrent autrement et devaient, comme on l'a dit, « infléchir le cours de sa carrière dans le même sens, ou presque, où fut entraîné un autre byzantiniste belge, puis français, Daniel Serruys (²) ». Pendant la guerre de 1914-1918, Paul van den Ven, comme tant d'autres Belges, connut l'exil et vécut, en Angleterre d'abord, puis aux États-Unis, ces années cruciales, qui furent marquées pour lui par la découverte de nouveaux milieux et, ce qui était plus important encore, par le début d'activités nouvelles. De 1915 à 1918, Paul van den Ven fut chargé, en qualité de *visiting professor*, de l'enseignement de la philologie, de l'histoire et de l'archéologie byzantines à l'Université de Princeton, ce qui permet de penser qu'il ne fut pas étranger au premier essor de notre discipline aux États-Unis (³). Mais il nous faut ajouter tout de suite qu'il rem-

(1) Nous avons fait comprendre, dans notre note précédente (cf. p. 7, n. 1), les raisons qu'eurent ces deux derniers savants de témoigner à Paul van den Ven leur très vive gratitude. En ce qui concerne le P. Hippolyte Delehaye, nous rappellerons que celui-ci, dans la Préface de son célèbre ouvrage sur les Saints Stylites, paru en 1923, a tenu, lui aussi, à proclamer sa dette de reconnaissance envers un savant qui, écrivait l'illustre Bollandiste, « depuis des années, a fait de cette pièce [il s'agissait — déjà — de la Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune...] l'objet de ses études et en a collationné tous les manuscrits ». Et le P. Delehaye ajoutait : « En mettant généreusement à notre disposition les copies et les photographies qui étaient en sa possession, M. Paul van den Ven nous a permis d'étudier dans son ensemble la rédaction primitive de la Vie du Saint et d'en donner de larges extraits. En le priant d'agréer nos plus sincères remerciements, nous faisons des vœux pour qu'il mette bientôt la dernière main à l'édition critique de la Vie de S. Syméon Stylite le Jeune, travail considérable et délicat que lui seul est en état de mener à bien »....

(2) Selon les termes mêmes d'Henri Grégoire, par qui tout l'essentiel sur la carrière de Paul van den Ven a été dit (cf. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des lettres, année 1954, pp. 313 sqq.).

(3) Sur l'activité scientifique de Paul van den Ven aux États-Unis, où il conçut le projet d'une édition critique des Lettres de S. Basile, et sur les travaux préparatoires auxquels ce projet donna lieu, voyez les précisions fournies par le P. J. SIMON dans les *An-*

plissait en même temps les importantes fonctions de Directeur des Services belges d'information à Washington, fonctions qui le mettaient en rapport permanent — et l'on se doute que notre pays n'eut pas lieu de le regretter — avec les membres de la Commission américaine House, chargée par le Président Wilson de préparer les conditions du futur traité de paix ...

En 1919, nous retrouvons Paul van den Ven — dont on avait appris, dans d'autres milieux que les milieux scientifiques, à apprécier l'intelligence lucide et organisatrice — à Paris, en qualité de délégué spécial de notre Ministre des Finances à la Conférence de la Paix, mission qui lui fournit l'occasion de rendre un insigne service à son Université, à son pays et à la science, puisque c'est à Paul van den Ven qu'on dut l'addition, dans le texte du traité de paix, des deux mots qui assuraient à l'Université de Louvain la reconstitution de sa collection de livres imprimés<sup>(1)</sup>...

Dès lors, une vie nouvelle allait commencer pour Paul van den Ven. Mais il va de soi que nous n'évoquerons ici cette seconde ou plutôt cette deuxième carrière de Paul van den Ven — devenu, après la première guerre mondiale, le fondateur ou l'animateur de nombreuses sociétés et, en particulier, de plusieurs sociétés coloniales<sup>(2)</sup>, ainsi que le propriétaire et l'exploitant d'un vaste domaine agricole dans la région de Meknès (Maroc) — que pour expliquer la sur-

*lecta Bollandiana* (t. XLVI, 1928, p. 178), précisions que le P. Simon, hélas, a dû faire suivre de cette mélancolique constatation : « Depuis lors, l'auteur du projet s'est vu absorber par des occupations peu compatibles avec les assujettissements du travail philologique »...

(1) On pouvait craindre, à vrai dire, que cet épisode mémorable fût resté trop peu connu ou que son souvenir se perdit. Il est donc heureux qu'un maître éminent de l'Université de Louvain ait attiré l'attention sur lui et l'ait, en quelque sorte, sauvé de l'oubli (voyez Mgr G. RYCKMANS, *Bis diruta, bis restituta, contribution à l'histoire de la Bibliothèque de Louvain*, dans *Scrinium Lovaniense (Mélanges historiques E. Van Cauwenbergh)*, Louvain, 1961, pp. 18-50).

(2) Et ceci aussi, nous semble-t-il, pouvait ou devait être dit, du moment que nous entreprenions de donner de Paul van den Ven une image fidèle. Il était peu banal, on en conviendra, que celui qui avait choisi, semble-t-il, de se consacrer à l'étude ou à l'édition de certains textes byzantins, se révélât, d'autre part, un agent très actif de l'expansionnisme belge dans les pays du « tiers monde »....

prenante anomalie que présente la liste, si curieusement variée, de ses publications. En effet, la bibliographie de Paul van den Ven dont nous venons de parler comprend deux parties bien distinctes, dont la première mentionne les travaux publiés par lui de 1900 à 1920 (le dernier étant — déjà — une étude sur *L'économie générale du budget colonial...*), tandis que la seconde enregistre les articles et les ouvrages parus de 1946 à 1962 (¹), ainsi que plusieurs travaux « en préparation » (et comprend, par conséquent, une double série de titres, où une longue étude sur les *Mémoires* de Paul Hymans et l'annonce d'un volume sur la *Lutte de la Belgique pour les réparations en 1919* voisinent avec les travaux consacrés à la philologie et à l'archéologie byzantines...). On constate donc que, de 1920 à 1946, la production de Paul van den Ven subit un long arrêt, et l'on aura naturellement compris que cet arrêt correspond à ce que nous avons appelé la deuxième carrière de Paul van den Ven, lequel était devenu, au cours de cette période, un grand colon au Maroc (mais en ayant soin, notons-le, de conserver son exemplaire complet du *Corpus* de Bonn et en continuant de tenir minutieusement à jour sa collection de la *Byzantinische Zeitschrift...*). Ceci d'ailleurs fait comprendre l'intérêt passionné qu'il porta toujours aux problèmes africains, qu'il s'agit de la tragédie congolaise ou du drame algérien, ainsi que l'attitude qu'il adopta à l'égard de la première et qu'il faut expliquer, comme il le disait lui-même, par ses « expériences africaines » (mais aussi, conviendrait-il d'ajouter, par sa vision personnelle du monde dit sous-développé ...).

On n'en éprouve que plus de surprise et d'admiration en constatant que Paul van den Ven, rentré en Belgique, comme nous l'avons dit, après la guerre de 1940-1945, inaugure, en quelque sorte, sa troisième carrière, qui n'était autre chose d'ailleurs qu'un retour à lui-même et à son propre passé. Et rien, sans doute, ne paraîtra plus émouvant que l'ardeur et l'énergie avec lesquelles il reprit — à près de soixante-dix ans — la tâche interrompue depuis un quart de siècle... On est heureux de pouvoir ajouter qu'il en fut, en quelque sorte, récompensé, puisque c'est alors qu'il nous donna ses prin-

(1) Nous avons signalé plus haut (p. 6, n. 1) que le tome II de la *Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*, annoncé comme devant paraître en 1963, n'avait vu le jour, en fait, qu'en 1970.

paux travaux. C'est en 1953, en effet, qu'il publia sa *Légende de S. Spyridon, évêque de Trimitonthe*, qui, d'une manière générale, fut accueillie par la critique comme un modèle du genre<sup>(1)</sup>. Et c'est en 1970 seulement qu'acheva de paraître son édition monumentale, accompagnée d'une traduction française et d'un ample commentaire, d'une des œuvres les plus intéressantes et les plus riches de l'hagiographie byzantine : la *Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune*, à laquelle il eut l'heureuse idée de joindre, en appendice, la *Vie de Ste Marthe*, cette mère du Stylite dont la personnalité si remarquable aide à mieux comprendre celle de son illustre fils. Cette fois encore, comme dans le cas précédent, il s'agissait de la réalisation d'un projet de jeunesse, dont Paul van den Ven avait conçu la première idée quelque soixante ans plus tôt, réalisation que les meilleurs juges avaient appelée de tous leurs vœux<sup>(2)</sup> ou saluée à l'avance comme le *magnum opus* de son courageux artisan<sup>(3)</sup>. Rien sans doute ne pourra, mieux que ces vœux et cet acte de foi, donner la mesure du crédit dont Paul van den Ven jouissait auprès des meilleurs connaisseurs de l'hagiographie grecque. Et nous voudrions, en terminant, insister tout particulièrement sur les titres qu'il s'est acquis à la reconnaissance de tous en rendant aisément accessible à tous un des

(1) Dans le concert de louanges dont la publication de Paul van den Ven fut l'occasion, une seule voix discordante se fit entendre (celle de F. SCHEIDWEILER, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. 48, 1955, pp. 154-164), et l'on peut dire qu'elle ne fut pas inutile, puisqu'elle fournit à Paul van den Ven l'occasion de parachever, en quelque sorte, sa victoire : dans la longue réponse, prenant les allures d'un manifeste, qu'il opposa à son censeur, l'ancien élève de Krumbacher rappela fort utilement les principes qui doivent présider à la critique des textes grecs post-classiques et byzantins (voyez cette importante réponse-manifeste, publiée sous le titre *Erreurs de méthode dans la correction conjecturale des textes byzantins*, dans *Byzantion*, t. XXIV, 1954, pp. 19-45).

(2) On a vu plus haut (p. 8, n. 1) avec quelle chaleur le P. Delehaye formulait les siens.

(3) Tel était l'acte de foi d'un autre Bollandiste. Rendant compte de la *Légende de S. Spyridon*, le P. François HALKIN écrivait (cf. *Analecta Bollandiana*, t. LXXII, 1954, p. 264) : « La réalisation — prochaine, espérons-le — du vœu que nous venons de formuler, la publication intégrale et commentée de la précieuse Vie de S. Syméon Stylite le Jeune par Arcadius, serait un couronnement magnifique à l'œuvre accomplie, depuis 1900, par M. van den Ven, dans le domaine de l'hagiographie grecque ».

plus remarquables chefs-d'œuvre de la littérature byzantine<sup>(1)</sup>.

On voit combien, pour résumer cette carrière à la fois une et diverse, pour caractériser ce destin hors série, un terme s'impose, et c'est le mot sur lequel s'achève la dédicace qu'Henri Grégoire a tracée en tête de l'*« Hommage à Paul van den Ven »* dont nous avons parlé : le mot fidélité. Et, en effet, fidélité, dans les graves épreuves qui leur furent infligées, à son pays et à son Université ; fidélité, en dépit des sollicitations d'une époque troublée, à la vocation de sa jeunesse ; fidélité, pour tout dire d'un mot, à lui-même, tel est bien l'exemple que Paul van den Ven a donné, exemple dont on ne saurait méconnaître l'indéniable grandeur ni la stimulante vertu, et qui, de toute manière, fixera l'image que ses collaborateurs conserveront de lui.

La carrière de Paul van den Ven fut, à certains égards, un prolongement de celle d'Henri Grégoire, puisqu'il avait succédé à celui-ci en qualité de Président du Conseil d'administration de l'A.s.b.l. « Byzantion », et de Président de la Société belge d'Études byzantines, charge où lui-même eut pour successeur, en 1972, le R. P. Émile De Strycker, professeur aux Facultés Universitaires Saint-Ignace à Anvers. Mais il faut ajouter qu'il était également Président du Comité de rédaction du *Muséon*, la grande revue orientaliste belge, et qu'il s'honorait à bon droit de faire partie de la « Société des Bollandistes ».

Paul van den Ven avait été élu, en 1957, associé de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique ; il en devint membre en 1965 et fut, en 1970, Président de l'Académie.

*Bruxelles.*

Paul ORGELS.

(1) Nous ne diminuerons pas l'importance du travail accompli par Paul van den Ven en formulant ici l'observation suivante : gardons-nous d'admettre trop rapidement, comme on a eu parfois tendance à le faire, que le texte publié par lui peut être considéré comme la rédaction primitive de l'ouvrage d'Arcadius. A y regarder de près, il semble que ce texte lui-même pourrait être déjà le résultat d'une certaine « contamination » entre branches différentes de la tradition manuscrite. De toute manière, il reste que, pour poursuivre l'étude de celle-ci, l'édition de Paul van den Ven constituera une excellente base de départ.

## THE EMPEROR CULT AND THE ORIGINS OF THE ICONOCLASTIC CONTROVERSY

Iconoclasm was undoubtedly a complex phenomenon some of whose features continue to elude the historian. Great quarrels, it has been said, often arise from small occasions but never from small causes. The motives of different groups involved in the campaign against religious images probably differed. The fact that the writings of the Iconoclasts suffered almost wholesale destruction at the hands of their opponents, the victorious iconodules, impairs our knowledge of the movement. The Asia Minor bishops who gave the movement its initial momentum were in touch with Islamic and Jewish Iconoclasm — and this led to its interpretation as ‘a philistine movement preferring force to reason’<sup>(1)</sup>. More recently Iconoclasm has been viewed as purely a religious phenomenon, an attempt to purify the Church from superstitions which had become attached to the veneration of icons, particularly in the period from 550-700 A.D.<sup>(2)</sup>. But no explanation, taken by itself, is wholly satisfying. We have to explain why a struggle over icons assumed such vast proportions and led ultimately to the separation of the Eastern and Western parts of Christendom. The position of the Emperor is however crucial for the understanding of the course the movement took. For without the active support and participation of the Ruler it is unlikely that Iconoclasm would have become a major issue. It would soon have been quashed.

Scholars of an older generation tended to interpret the controversy as a development from a theological question

(1) E. J. MARTIN, *A History of the Iconoclastic Controversy*, London (1930), 4.

(2) E.g. P. J. ALEXANDER, *The Patriarch Nicephorus of Constantinople*, Oxford (1958), 215-17.

to a fundamental contest between Church and State, i.e. between the Church and certain of the Byzantine Emperors. However in an article published in 1940 G. B. Ladner<sup>(1)</sup> argued that from the first Iconoclasm was an attack on the visible representation of the *civitas Dei* on earth. The Christian doctrine of the Incarnation opened up the possibility of a Christian imagery through the fact that God himself had assumed human nature and so could be represented in his humanity. Iconoclasm therefore appealed to the Byzantine Emperors for the reason that it involved an ascendancy over an important part of the religious life of men. The Iconoclastic Emperors did not wish to deny Christ; but they did wish to deny on earth any image but their own and any imagery but that of their own imperial world. Ladner suggested that Iconoclasm was simply the climax of 'Caesaropapism', i.e. the ascendancy of the State over the Church<sup>(2)</sup>. So the Iconoclast Emperors wished to be sacred beings — *βασιλεὺς καὶ Ἱερεὺς εἰμί* wrote the Emperor Leo III to Pope Gregory II<sup>(3)</sup>, — and the Church's position was only to be a liturgical function of the Empire. Accordingly Christ and the heavenly world could not be expressed visibly in images as these would, as it were, rival the Imperial power on earth.

The use of the designation 'Caesaropapism' or that of 'Christian Caliphate'<sup>(4)</sup>, the rule of 'priest-kings', ought to be avoided. The relation between the Imperial power and ecclesiastical authority in Byzantium is not easy to define with precision. In the temporal realm the Emperor, once elected, was a complete autocrat limited only theoretically by the Church in the application of Christian principles to civil law. In ecclesiastical administration it was the Byzantine ideal that the Emperor, as protector of the Church, should work hand in hand with the ecclesiastical authorities. But when differences did arise, especially over the appointment or deposition of the Patriarch of Constantinople, the Im-

(1) *Mediaeval Studies*, II (1940), 127-49.

(2) LADNER, *op. cit.*, 140.

(3) Quoted in the second letter of Gregory to Leo: JAFFÉ-WITTENBACH, *Regesta Pontificum Romanorum*, No. 2182.

(4) J. B. BURY, *The Constitution of the Later Roman Empire*, Cambridge (1910), 33.

perial will almost always prevailed. It is also true that the Emperor's so-called liturgical privileges — such as admission to the sanctuary, a privilege otherwise reserved for priests, bestowed upon him a kind of sacerdotal authority. It is primarily these two factors, virtually unlimited administrative control and his impressive liturgical privileges, that led such scholars as Ladner to use the term 'Caesaropapism'. Yet even at times when the Church was prepared to allow the Emperor the right of supreme direction the Patriarch, as the guardian of Church discipline, was able to excommunicate an Emperor, as Ignatius did Bardas or as Nicholas Mytikus did Leo VI. Moreover the Emperor, however great a despot, was never able successfully to penetrate the Church's inner core, the sphere of sacraments and worship. Although his liturgical privileges raised him above all laymen he could not assume the basic power to dispense the sacraments. The Byzantine Emperor was not absolute or infallible in matters of faith. Even in the Iconoclastic period the Iconoclastic Emperors were still bound to preserve the Orthodox Faith by solemn promises made at their coronations. Their duty was to watch and guard over the Church, not to change its doctrine. This had been clearly stated in Justinian's Novel 6 : *Maxima quidem in hominibus sunt dona dei a superna collata clementia sacerdotium et imperium, illud quidem divinis ministrans, hoc autem humanis praesidens ac diligentiam exhibens; ex uno eodemque principio utraque procedentia humanam exornant vitam. Ideoque nihil sic erit studiosum imperatoribus, sicut sacerdotum honestas, cum utique et pro illis ipsis semper deo supplicant* (¹).

Leo III's claim that he was 'Emperor and Priest' was not *de novo* but had a long history behind it and Marcian was even acclaimed as ἀρχιερεύς (²). Yet not too much should be read into this. It is possible that memories of the title *pontifex maximus*, borne by earlier emperors and since abandoned, may have played a part in its adoption. Then there is the fact that Justinian, in his sixth novel, made a distinction

(1) Quoted in *C.M.H.*, IV, 2 (1967), 105.

(2) L. BRÉHIER, 'Ιερεὺς καὶ βασιλεὺς, in *Mémorial Louis Petit* (Archives de l'Orient chrétien, I) Bucharest, (1948), 41-5.

between *sacerdotium* and *imperium* as two separate gifts of God's mercy to mankind; the right of the Emperor to supervise the affairs of the Church was not derived from any ecclesiastical authority he possessed. A reminiscence of this belief in the equality of the two powers lived on in the ceremonial of the tenth century when both Emperor and Patriarch pay each other the tribute of formal προσκύνησις. Leo III, the instigator of Iconoclasm, made great efforts to win over the leading ecclesiastics of his day until he had summoned a *silentium*, a council of the highest ecclesiastical and secular officials, in the year 730. This forced Germanos, the Patriarch and leading supporter of religious images, to resign. The supposed enslavement of the Church by the Emperors, even in the Iconoclastic period, cannot strictly be maintained. John Damascene, the iconodule champion, was quite clear about the lay character of Imperial power <sup>(1)</sup>.

Why, then, did Iconoclasm become such a major factor in Byzantine history? As I hope to show later a deeper understanding of the Emperor cult may provide a clue to Leo's motives in setting in motion the controversy although it is not to be supposed that his motives necessarily coincided with those of others. Iconoclasm, like most great historical changes, proceeded from complex causes.

One factor of significance was that during the Iconoclastic period Imperial art replaced religious art in churches and in public buildings and places. This is shown from numismatic evidence in which both sides of coins show the Emperor's portrait whereas, before Iconoclasm, the reverse usually showed the cross or an image of Christ <sup>(2)</sup>. Statues and other works of art depicting the Emperors multiplied, particularly in the reign of Constantine V <sup>(3)</sup>. The *Life of Stephen the Younger*, written in 808 in the period before the later outbreak

(1) *De imaginibus or.*, II, 12 (P.G., 94, 1296); cf. GEORGE THE MONK, II, p. 779f (ed. de Boor).

(2) A. GRABAR, *L'empereur dans l'art byzantin. Recherches sur l'art officiel de l'empire d'Orient*, fasc. 75, Paris (1936), 163-7; see also his *L'Iconoclasme Byzantin. Dossier Archéologique*, Paris (1957), figures 23-7.

(3) GRABAR, *op. cit.*, 168.

of Iconoclasm, states that Constantine V removed all the images of the life of Christ from the Church of Mary ἐν βλαχέρων in Constantinople and substituted images of trees, birds and beasts surrounded by wreaths of ivy with cranes, crows and peacocks<sup>(1)</sup>. Images of Christ, the Virgin and the Saints in public buildings were replaced by scenes of animals and plants, representations of horse races, the chase, theatre scenes and chariot races<sup>(2)</sup>. The *Continuator* of Theophanes describes the palace of Theophilus, the ninth century Iconoclastic Emperor, as containing mosaics and paintings of animals and trees, paintings of trophies and mosaics representing statues which plucked fruit, golden lions and birds — rather like the fairy tale features of the *Arabian Nights*<sup>(3)</sup>. Unfortunately little has survived of this Iconoclastic art apart from a few decorations in cavern churches in Cappadocia and what can be gleaned from contemporary Islamic art<sup>(4)</sup>. Ladner interpreted this Iconoclastic art as due to a desire on the part of the Emperors to replace the visible representation of the Kingdom of God through the Church and its images with a more abstract conception of Christendom which left more room for the idea and reality of the Empire and the Emperor cult. Ladner held that this was simply the outgrowth and climax of a Caesaropapist theory and practice of the State.

We have already given reasons for qualifying the designation ‘Caesaropapism’ in view of the fact that the relation between the Imperial power and the Church is not easy to define with precision. Moreover there is the interesting fact that the Iconoclasts were not opposed to all images — indeed they luxuriously embellished their churches with crosses representing Christ, with peacocks presumably repre-

(1) *Vita Stephani*, P.G., 100, 1120 c-d; GRABAR, *op. cit.*, 171.

(2) *Vita Stephani*, *op. cit.*, 1113a. Hunting scenes, in which the Emperor played the central role, had long been popular with Imperial artists and were based on Roman models. But during the Iconoclastic period these totally replace religious art.

(3) P.G., 109, 153ff.

(4) DE JERPHANION, *Les églises rupestres de Cappadoce*, Paris (1925ff), quoted in LADNER, *op. cit.*, 139.

senting immortality, and with trees representing Paradise — and all against wide backgrounds of gold mosaics (¹). The Imperial workshops which had long produced icons simply turned over production to new lines during the periods of Iconoclasm. The central tenet of the Iconoclasts was that images must be removed from places of worship because they led to idolatry — and there is plenty of evidence that this was so on the popular level. In the period 550-700 A.D., i.e. before the outbreak of the great Byzantine controversy, there had been a vast increase in the use of images, both in churches and in the private and domestic sphere (²). The accounts of pilgrims to the Holy Land, previously silent about images, now begin to feature them prominently (³). Images of various kinds also begin to play a conspicuous role in the writings of historians. But the richest mine of information is in hagiography and fiction where miracles connected with images abound. These sources reveal that belief in magic power was at the heart of the great intensification of the image cult during this period. While the Imperial court was not a prime mover in encouraging the magic power of images in practice it did little to stop the cult in spite of protests.

In the ante-Nicene period Caesar worship presented a pressing problem for Christians. The second century Apologists dealt with this issue uncompromisingly — Christians could not offer worship before the *genius* of the Emperor although, at times, they could pray for him. Many converts could not enter the public service nor the army. But conditions changed with the advent of the first Christian Emperor, Constantine the Great. It was Eusebius of Caesarea, the great Church historian of the fourth century, who re-fashioned the Hellenistic theory of Kingship to suit the new conditions (⁴).

(1) G. MATHEW, *Byzantine Aesthetics*, London (1963), 100.

(2) For a detailed account E. KITZINGER, *Dumbarton Oaks Papers*, 8 (1954), 85-160.

(3) A. GRABAR, *Martyrium*, II, Paris (1946), 343ff.

(4) N. H. BAYNES, *Eusebius and the Christian Empire*, in *Mélanges Bidez*, II (1933-4), 13-18, reprinted in *Byzantine Studies and Other Essays*, London (1955), 168-72. Cf. F. DVORNIK, *Early Christian and Byzantine Political Philosophy*, Washington (1966), vol. II,

No longer a god among men the Emperor was raised above his fellow men by a divine commission to bring peace and justice to the world. As there was one God and one divine law in heaven, so on earth one supreme Ruler, acting as God's vicegerent, must command the obedience and the devotion of the human race. He was divinely guided by the eternal logos — the same logos who was incarnate in Christ. So Eusebius accorded a highly exalted position to the first Christian Emperor — a position which, with some changes of emphasis, was to remain to the end of Byzantine history. Just as Augustus had acquired his unique authority in the Mediterranean world through bringing peace and order after a generation of anarchy so Constantine, after the great persecution of Diocletian, emerged with an ascendancy which might have been impossible at other times. The 'charismatic' aspect of the Imperial office, which had grown in importance under the rule of Diocletian and Constantine retained its importance — indeed was strengthened — by its Christian transformation. As defender of the Orthodox Faith the Christian Emperor represented a principle of unity transcending material and racial differences. In this we see the decisive character of the fourth century developments for here were the precedents which were to govern Byzantine history.

The position of the Byzantine Emperor, in the period up to the beginning of Iconoclasm, appears outwardly little different from that of an oriental monarch. The haloed and jewelled figures of the Ravenna mosaics, the elaborate ceremonial of the Byzantine court, with its calendar of festivals and processions, its ritual use of vestments and chants, and its liturgy of prayers and obeisance before the sacred Ruler may suggest this<sup>(1)</sup>. The Byzantine Emperors were

**616-18** who shows how Eusebius gave Christian sanction to the hellenistic idea that a Ruler should be a copy of God's perfection. The coupling of the Emperor with the divine logos was the Christian version of the hellenistic theory that the King was guided by the logos of philosophy.

(1) See L. BRÉHIER and P. BATIFFOL, *Les survivances du culte impérial romain*, Paris (1920).

decorated with the diadem of the hellenistic kings, as if to show that the hellenistic conception of the Ruler as a divinity become man had won the day. Every subject when allowed to approach the Emperor was obliged to throw himself at his master's feet in an attitude of devotion. This ceremony and the whole punctilious court ceremonial with its hierarchy of rank were oriental in origin. Sassanid Persia provided the model; and the general effect of the ceremonial at which both courts aimed was the same — the superhuman, unapproachable character of the Emperor's person. In pictures the Emperors are represented with haloes. Resistance to the will of the Ruler was simply sacrilege. Yet the differences between the Byzantine and Oriental monarch were profound. There was a striking contrast between the arbitrary character of Oriental despotism and the legal authority of the Roman autocracy which was fully recognised. Although details of the Byzantine court ceremonial were borrowed from Persian usage the observances connected with the Emperor's person also had their roots deep in Rome's past. The Byzantine Emperors were constantly reminded that they were successors of the Roman Emperors and after the year 812 they took the style 'Emperor of the Romans' (*Βασιλεὺς Ρωμαίων*) a formula for which there was an occasional precedent. The Emperor was also addressed as 'Despotes' (*δεσπότης*) as early as the time of Constantine and under Justinian I this became the prescribed form of address and style of the Byzantine Emperors which was retained until the fourteenth century<sup>(1)</sup>. In appointing an Emperor, as with earlier Roman practice, the acclamation of the electors was the decisive act. In both the pre-Christian and Christian periods, when the throne fell vacant, the aristocracy, which had replaced the senate, together with the army and the people, were qualified to act as electors. By their acclamation they handed over to the person chosen the sovereignty which had devolved on them in the absence of an Emperor. To their acclamation was added the ceremony

(1) On the imperial titles F. DÖLGER, *Studies presented to David Moore Robinson*, II (1953), 985ff.

of coronation which, from the seventh century, was performed in S. Sophia by the Patriarch of Constantinople. The Patriarch however acted not primarily as a representative of the Church but of the electors and this was never fully overlaid by later developments which gave the ceremony a more ecclesiastical aspect. Once an Emperor had lawfully acquired the throne there was no constitutional method of deposing him. His sovereignty was regarded as descended directly from God. He was 'crowned by God' (*θεοστεφής, θεόστεπτος*)<sup>(1)</sup>. The Emperor even pronounced the words of institution at the consecration of a Patriarch : 'by the grace of God and by our Imperial power which proceeds from God's grace this man is appointed Patriarch of Constantinople'<sup>(2)</sup>. Throughout the Byzantine period formulae recur which express the idea that the being and activity of the Emperor rest in God (*ἐνθεος*)<sup>(3)</sup>. The Imperial power was thus the terrestrial image of the power of God as Eusebius had asserted as early as the fourth century. God and the Emperor shared together in the government of the world. He was the 'Equal of the Apostles' (*iσαπόστολος*), divine (*θεῖος*), holy (*ἅγιος*)<sup>(4)</sup>, Ruler by the Will of God, belonging to the Empire and to the Orthodox Church which he was to supervise and cherish.

Allied to this was the position of the city of Constantinople, Constantine's personal choice as his new capital. Inferior at first to old Rome Constantinople soon began to reap the benefits of its incomparable site. Even its relative obscurity and lack of a famous past assisted its growth. The vision of a 'second Rome' in the Greek-speaking East would have been impossible to realise at Antioch and Alexandria with their celebrated past and traditions. But nothing impeded the rise of Constantinople to pre-eminence in the Greek East. Gradually it drew to itself the cultural activities of the Roman world, the university of Athens, the Beirut law school, the great libraries of Alexandria all found their suc-

(1) *De cerim.*, 1.8, 10.

(2) *Ibid.*, 2.14.

(3) *Ibid.*, 1.2, 5, 63.

(4) BRÉHIER and BATIFFOL, *op. cit.*, 49ff.

cessors in the New Rome. The most prominent feature of Constantinople was its military impregnability, unique among ancient and medieval capitals. It was this impregnability which gave the Byzantines a visible symbol of the eternal destiny of the Empire, the assurance that their city was guarded by God and the recipient of divine favour. All the essential organs of State, its Imperial residences, its finest monuments and treasures, were within its walls. This remarkable concentration within a small, confined area was to prove the salvation of Byzantium throughout nine centuries. The fall of the city in 1204 was a blow from which Byzantium never fully recovered.

The position of the Emperor and of his city is of no small importance for the understanding of the motives which animated Leo III, the inaugurator of Byzantine Iconoclasm. Leo's brilliant defence of the city in 717/18 against the Arab hordes was a victory decisive in its consequences. The Emperor was a figure of commanding stature skilled in the military art. Faced with an Arab army of 180,000 men and a large armada of 2,500 ships Leo conducted a brilliant campaign behind the impregnable ramparts of the city under the protection of the Byzantine navy which was equipped with the deadly 'Greek fire', the prototype of modern gunpowder. Egyptian deserters provided Leo with timely information and the intervention of Bulgarian troops, shrewdly arranged by Leo, aided the Byzantine forces. On 15 August 718 Maslama, the Arab general, was forced into a disastrous retreat by land and sea. Arab sources state that 150,000 Arab troops perished in the course of the campaign. In breaking the siege of Constantinople Leo saved the Empire from destruction and inflicted on the Arabs so severe a defeat that they were never able subsequently to threaten the capital <sup>(1)</sup>.

It was Leo III's great victory which must have reinforced the Byzantine belief in the divinely predestined victory of the Ruler, an essential element in the Imperial cult which had come down from Roman times (it had been exploited

(1) For a good description *C.M.H.*, IV, 1 (1966), 63.

by Sulla and Julius Caesar) and which had permeated the ceremonial associated with the Byzantine Emperor. When Leo decided to move against religious images he did so as the victorious Ruler, the one who shared with God in the government of the world. It is then to be expected that Leo would reaffirm the traditional conservative view of the Emperor cult after the disasters and weaknesses of the seventh century. Iconoclasm has often been regarded as a theological innovation. This it may have been to certain leading ecclesiastics such as Constantine, bishop of Nacoleia. But is it likely that it appeared so to Leo? I believe that the clue to Leo's embracing Iconoclasm lies in a reassertion of the Emperor cult and the Imperial images and this must now concern us.

We have already seen that Imperial images continued to be used and venerated in the period following Constantine's acceptance of Christianity. According to Joannes Malalas Constantine had himself instituted the practice of having his own image carried in solemn procession on the anniversary day of the founding of Constantinople and of having the Emperor of the day bow before it. Certainly this was the practice in the sixth century when the chronicler wrote his *Chronographia* (¹). The ecclesiastical authorities did not oppose this — indeed the well known quotation from Basil of Caesarea's treatise on the Holy Spirit, so often utilised in later centuries in defence of the cult of images of Christ, shows that this form of veneration was considered customary and proper (²). Gregory Nazianzen, referring to the customary honours of the Ruler, states :

‘It is an axiom of royal practice observed, if not by all other men among whom royalty exists, certainly by the Romans, that the Rulers should be publicly honoured by their statues. Neither their crowns and diadems and bright purple, nor the number of their bodyguards, nor the multitude of their subjects is sufficient to establish their sovereignty ; but they need also veneration (*προσκύνησις*) in order to seem more supreme : not only the veneration directed to them personally,

(1) XIII (Bonn ed., p. 322).

(2) P.G., 32.149c.

but also that made to their images and portraits in order that a greater and more perfect honour be rendered to them. Emperors vary in what they like to see represented with their likeness in these portraits : some love to see themselves with the more prominent cities offering them gifts ; others, with victories crowning their heads ; others, with the magistracies adorned with the insignia of office adorning them ; others in the act of killing animals in feats of archery ; others, with subjugated barbarians lying prostrate under their feet or being exterminated in various ways. It is not that they love only the reality of deeds of which they are proud, but also their representation' (1).

In one of his homilies John Chrysostom states : 'When the Imperial statues and images are sent to, and introduced into, the city magistrates and people go out to meet them with songs of praise. In this they honour not the waxen images, but the Emperor'. According to Philostorgius, the fifth century writer, the cult of Constantine's statue on the forum included propitiatory sacrifices, burning of candles and incense, prayers and apotropaic supplications (2). Yet in contrast Philostorgius states that the famous statue of Christ at Paneas was not an object of worship but merely of respect, expressed by its position of honour and in the joyful approach of those who came to see it (3).

The Emperor cult continued unabated during the fifth and early-sixth centuries. Although sacrifices were no longer offered before portraits of the Emperor, in every other respect they continued to enjoy a prominent role in the Imperial cult. They were carried in solemn procession and received acclamations and *προσκύνησις*. Candles and incense were used in this cult long before their use in connexion with religious images. The imperial image had in fact a specific legal and constitutional role in the Imperial cult which had been laid down in Roman times and which was unaffected by the rise of Christianity. The portraits of both Christian

(1) *Or.*, 4 (*Contra Julianum*, I.80) (P.G., 35.605c).

(2) J. BIDEZ, *Philostorgius Kirchengeschichte* (G.C.S., 21), 28.

(3) BIDEZ, *op. cit.*, 78.

and pagan Emperors represented them when they were unable to be present in person. They were sent to distant provinces, to co-rulers and subordinates, and their acceptance or refusal was tantamount to acceptance or rejection of the Emperor himself. In the law courts, market places, assembly halls and theatres they represented the sacred person of the Emperor though he may not have been present in person. The Imperial portraits also had a role in the insignia of the army and in the protocol of imperial appointments and administration. Moreover they had a recognised function as legal protectors of the ordinary citizen ; *ad statuas confugere* was a traditional right of any person seeking the protection of Imperial law (1) and this right was not eliminated in the legal codifications of Theodosius and Justinian nor by the Church. This long established cult of the Emperor and of Imperial Images was never seriously challenged although magical features came to be associated with the cult. Joshua the Stylite tells of a miracle associated with an Imperial statue at Edessa in the year 496. The population of the city had apparently celebrated the end of a drought with debauchery and merry making considered unworthy of Christians. Disapproval of this was expressed by a statue of the Emperor Constantine which for a period of three days is alleged to have let go of the cross it held in its hand (2).

More surprising still was the introduction of Imperial images into churches and their veneration there. The Register of Gregory I gives an account of the reception in Rome of the pictures of the new Emperor : "The image of the Emperor Phocas and the Empress Leontina arrived in Rome on the seventh of May and it was hailed at the Lateran in the basilica of Julius by the whole clergy and the senate : 'Hearken Christ. Long life to the Emperor Phocas and the Empress Leontina' ! Then the blessed and apostolic lord Pope Gregory ordered it to be replaced in the oratory of St Cesarius" (*Gregorii I Papae registrum epistularum* 13.1 MGH, *Epistolae*

(1) R.A.C., 6.839ff.

(2) P. MARTIN, *Chronique de Josué le Stylite écrite vers l'an 515*, Leipzig (1876), 26.

2, ed. L. M. Hartmann, Berlin (1893) 364ff.). This account shows that the Pope himself presided at the ceremony of receiving the Imperial images and he himself ordered the picture to be kept in the church. Although references are few they are sufficient to establish the fact that pictures of Emperors were venerated in churches and perhaps permanently kept there, although not always without protest. In the year 403 the exposition of the Empress Eudoxia's picture created a scandal — noone objected to the veneration of Emperor's portraits but they drew the line at that of a woman! (*PL*, 20.507).

The prominence of Imperial portraits continued until the late - sixth century. The sources however show that about this time a new mood came into being when the Emperors themselves began to boost an official cult of religious images at the expense of their own previous monopoly. There is possibly an indication of this as early as 569 when the Syrian *Chronicle* records that the processions in which Christ's image were royally paraded had been organised by priests on the advice of a member of the entourage of the Emperor Justinian himself<sup>(1)</sup>. In the time of Justinian's successors the evidence is certain. The image of Camuliana was brought to Constantinople and soon acquired an official status there<sup>(2)</sup>. The Byzantine Rulers now begin to make public use in civic and military contexts of the protective properties of religious images — previously only so used in private devotions. Even more significant is the placing of the image of Christ at the gate of the Chalke which replaced the image of the Emperor Constantine previously placed over the entrance to the palace<sup>(3)</sup>. Tiberius II (698-705) apparently placed his own throne in a position of subordination to that of Christ by having an image of the enthroned Saviour depicted in the apse — this seems the most reasonable explanation of the sources. Tiberius II was also the first Emperor to renounce

(1) F. J. HAMILTON and E. W. BROOKS, *The Syrian Chronicle known as that of Zacharias of Mitylene*, London (1899), 321.

(2) CEDRENUS, *Hist. Comp.* (Bonn ed., I), 685.

(3) THEOPHANES, *Chronographia* (Bonn ed.), 439ff; ZONARAS, *Epit. Hist.*, 14.13.30ff; NICEPH. CALLISTOS, *Eccl. Hist.*, 18.42 (P.G., 147.413).

the representation of his own enthroned image on coins. The most striking evidence of this is however provided by Justinian II (685-95) who revolutionized Byzantine coinage by placing on his coins an image of Christ<sup>(1)</sup>. The legend *Rex Regnantium* shows that Christ is, for Justinian II, not merely a Ruler in general but the Ruler of those who rule upon earth. This is made even more explicit by those coins which bear on the opposite side Justinian's own standing full length figure with the inscription *servus Christi*. The Emperor thus demonstrated for all to see his subordinate position.

What were the reasons for this subordination of the Emperor cult to that of Christ — this undervaluing of the Emperor's uniqueness? I wish to suggest that political factors played a major role in this change of emphasis. The seventh century was a tragic period for Byzantium. Internally the Imperial exchequer and the Imperial army were exhausted. Outside the Persian menace became critical and was only checked by Heraclius after a threat of disaster so grave that the Emperor seriously considered removing his capital to Carthage. Before long the still more terrible flood of Saracen invasion broke upon the Empire. Religious disunion, following the Monophysite controversies concerning the Person of Christ, aggravated the political anarchy. The map of the Byzantine Empire provides the clearest evidence that this period was one of retrenchment, unrelieved by hope of renewal. Britain, Germany, Gaul and Spain had long ceased to be part of the Empire. Italy, which Justinian had recovered from the Ostrogoths, fell to the Lombards in 568. The Empire retained only small parts of the country, territory on the Adriatic, Venice, the Ravenna district, the Pentapolis, in Central Italy the Ducatus of Rome, and in the south Calabria and Brutti, with a strip in the neighbourhood of Naples, and the islands of Sicily and Sardinia. In the seventh century Syria, Egypt and Africa fell to the Saracens — only Asia Minor remained intact as far as Armenia and Cilicia; but on the European side the Bulgarians had crossed the Danube and were steadily pressing the frontier nearer to Macedonia,

(1) W. WROTH, *Catalogue of the Imperial Byzantine Coins in the British Museum*, II, London (1908), 331 ff and plates 38, 39.

while other Slavs were eating the heart out of the Adriatic side of the peninsula<sup>(1)</sup>. These changes would appear to be connected with the fact that the Byzantine Emperors now sought to underplay the Imperial cult and images. In a period of retrenchment when the Emperors had ceased to be *de facto* Rulers of the Roman World they began to boost an official cult of religious images at the expense of their own previous monopoly. The theme of universal power was at the centre of Byzantine political thought. What was more natural than that this power, in view of the tragic political situation, should be conceived as embodied less obviously in the person of the earthly Emperor and more strongly on the spiritual level where it was independent of the vagaries of military and political fortune? This may be the reason for the gradual subordination of the Emperor cult to that of Christ in the late-sixth and seventh centuries which is illustrated from numismatic and other evidence.

The Iconoclastic Emperors Leo III and Constantine V were not asserting a 'Caesaropapist' conception when they re-established the Imperial cult in all its fullness and placed their own portraits on both sides of coins. They were merely bearing witness to political fact. Leo III's great victory over the Arabs in 717/18 and the impregnability of the city of Constantinople, must have re-established the Byzantine belief in the divinely predestined victory of the Ruler. What was more natural than that the Emperor himself should re-establish the Emperor portrait and cult? This was not an assertion of the supremacy of the State over the Church but a re-establishment of the traditional view of the Emperor within the Christian *schema* — a view which had a long history dating from the fourth century A.D. but which had been temporarily in abeyance during the disasters of the seventh century. On this reading Leo III was not an innovator but a traditionalist concerned with what he conceived was the rightful place of the Ruler within the Empire and the Church. But why then did he move so drastically against religious images? The reason may lie in the vast increase

(1) E. J. MARTIN, *op. cit.*, 10.

of magical practices associated with these in the period 550-700 A.D. which the sources reveal. The Emperor may have associated the military weakness of the Empire with idolatry. In opening a campaign against images, except his own, he was returning to the viewpoint of Constantine himself. This was not 'Caesaropapism' but what he conceived to be traditional Christianity. That other groups involved in the great Byzantine Iconoclastic controversy had other motives need not be doubted — indeed the doctrinal issue, which is featured so strongly in the surviving iconodule sources, was obviously important to the ecclesiastics involved in the controversy. Yet there is the interesting fact that when it came to the crunch neither side in the Byzantine controversy clung to its religious opinions with that pertinacity shown earlier by the Monophysites. It may be that the question of the Imperial cult and images was a more prominent feature in the controversy than the surviving iconodule sources would suggest. The increase of religious images, at the expense of the Imperial, was reversed by the Iconoclastic Rulers in order to re-establish the traditional view of the Uniqueness of the Christian Emperor. On this view the fourth century, no less than the seventh and eighth, is decisive for the understanding of the origin of Iconoclasm.

*Department of Theology.  
University of Leeds.*

L. W. BARNARD.

## NOTES ON THE AUTHORSHIP OF THE ‘SIEGE’ SECTION OF THE CHRONICON MAIUS OF PSEUDO-PHRANTZES, BOOK III

### IV. THE SIGNIFICANCE OF DISCONTINUITY IN THE MINUS

In this paper I shall discuss the significance of the break in continuity of the *Chronicon Minus* in relation to the existence at some time of a fuller version of the memoirs of George Sphrantzes. I shall attempt to demonstrate the use of such a version, containing events between April 4th and May 29th 1453, by Macarius Melissenus (Melissurgus) in his compilation of book III of the *Chronicon Maius*.

The *Minus*, at the point where it breaks off from the account of the siege given in the *Maius* (1), shows evidence of discontinuity of a more remarkable kind than elsewhere. Sphrantzes' detailed account of his census, on about April 4th 1453, of able-bodied defenders comes to an end, and the *next sentence* informs us that on the 29th of May the city was in the Sultan's hands, passing over completely the fifty-five most momentous days in the history of Byzantium. It is surely not reasonable to suppose that Sphrantzes, who was a close and trusted friend of the Emperor and accompanied him throughout the siege until the very last, was not sufficiently interested to record the events of the siege. The passage immediately preceding the break in the *Minus* sufficiently demonstrates Sphrantzes' concern with the developing situation to contradict any assumption of this indifference

(1) MIGNE, *P.G.*, vol. 156, col. 1061B = ed. V. GRECU, p. 96, 16.

to subsequent events during the siege itself. Nor can the assertion that Sphrantzes deliberately chose to keep silent about this period in his memoirs be reasonably maintained. If indeed, one wishes to argue that Sphrantzes did for some reason choose to remain silent about them, is it not strange that at this most significant point in his narrative he does not indicate his intention to be silent on the matters involved as he does at the very beginning of his chronicle<sup>(1)</sup> where, in relation to a less significant period, he tells us explicitly that he will "pass over in silence these events" and gives us his reason for so doing? It might be argued that Sphrantzes regarded the events of this period as too painful to record — a period he wished to blot out of his memory; but this argument is unconvincing in view of the fact that he does not shrink from referring to events most painful on occasion. The events of the period *between* April 4th and May 29th could hardly have been more painful than the events which touched him personally most deeply — the death of the Emperor and the actual fall of the city, his own capture and enslavement, that of his wife and children and the subsequent death of his son and daughter at the Sultan's hands<sup>(2)</sup>.

Is it possible that Sphrantzes intended to document the events of the siege separately as an account distinct from the rest of his memoirs, and that what Macarius used was not a larger version of the *Minus*, but the *Minus* in its existent form plus an entirely separate account by the same chronicler of the siege? The *Minus* itself constitutes the strongest refutation of this hypothesis. In the first place, as I have already pointed out, the immediate context in which this break in continuity occurs indicates positively a consistent purpose — the narration of events as they occurred within the changing situation in a *continuous chronological sequence*: it is impossible to comprehend the context in its totality in terms of an intended break in the narrative<sup>(3)</sup>. If Sphrantzes had intended to deal with the events of the siege separately,

(1) *Ibid.*, col. 1026 = GRECU, p. 4, 26.

(2) *Ibid.*, col. 1064 = GRECU, p. 104, 25 and p. 106, 27.

(3) See context to note 2.

he would surely have terminated the preceding section of his narrative at an earlier point, before embarking on an account of the preparations of both Turks and Byzantines, matters much more relevant to subsequent events than to preceding ones. Again, it would make much better sense to have included the comments on the death and reign of Constantine in the separate siege narrative and to have resumed the *Minus* at the later point where he reverts to the account of his personal affairs<sup>(1)</sup>.

In relation to this argument the Short Chronicles nos. 9 and 29<sup>(2)</sup> as well as the Chronicon Breve in *cod. Vat. Gr. 162*<sup>(3)</sup> show particularly significant characteristics. Loenertz<sup>(4)</sup> posits the direct dependence of chronicles 9 and 29 from the *Minus* and certainly the accounts of the capture of Constantinople contained in these two chronicles would support this hypothesis. Both are remarkable in that they confirm in detail the information contained in the *Minus* regarding Sphrantzes' census of the defence, and that they proceed *immediately from this to date the capture of the city* in terminology almost identical with that of the *Minus*. In many other respects too they manifest a close relationship with the *Minus*, yet here and there they show a marked similarity to the *Maius*. They cannot, however, have derived from the *Minus* through the *Maius*, since, apart from other reasons, much of the information they appear to derive from the *Minus* is not contained in the *Maius*. More conclusively, their identicity with the *Minus* in regard to the absence of information for the siege precludes their dependence on the *Maius* which contains a very lengthy account of these events. These facts, together with certain other textual discrepancies<sup>(5)</sup>, point to an intermediate source close to the *Minus*

(1) GRECU, p. 98, 12.

(2) S. LAMBROS, *Βραχέα Χρονικά* (ed. K. Amantos) in *Μνημεῖα τῆς Ἑλληνικῆς Ἰστορίας, Ἀκαδημία Ἀθηνῶν*, 1932.

(3) *Cod. Vat. gr. 162* (ed. R. J. Loenertz) in *'Επετηρὶς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, 28 (1958), pp. 204-215.

(4) R.-J. LOENERTZ, *Études sur les chroniques brèves byzantines*, in *Orientalia Christiana Periodica*, 24 (1958), pp. 155-164.

(5) These are discussed in detail by P. SCHREINER, *Studien zu Brachea Chronica*, München, 1967.

and as yet unknown to us, upon which the Short Chronicles have drawn and which the *Maius* has used together with the *Minus*.

Schreiner, in his study of the Short Chronicles, posits one such source as directly intermediary between *Vat.* 162 and the *Minus* and two such sources linking the Short Chronicles 9 and 29 with Sphrantzes. Examination of interpolations in book III of the *Maius* leads me to believe with increasing certainty that its compilator, besides having access to a genuine account of the siege by Sphrantzes, also drew upon at least one other as yet unidentified source of the late 15th or early 16th century<sup>(1)</sup>. All the evidence to date clearly indicates the existence at some time during the 16th cent. of still further unknown sources linking the original chronicle of Sphrantzes with the various Short Chronicles and the *Maius*. I believe that an account of the siege missing from the *Minus* in its present form<sup>(2)</sup> constituted one of these sources to which Macarius had access<sup>(3)</sup>, while the compilator (or compilators) of the Short Chronicles did not.

If we accept the arguments for the existence of such an account and its use by Macarius, it remains to explore his possible avenues of access to this document. I feel sure that other scholars better placed to research into the posthumous history of the Sphrantzes manuscripts have indeed actively pursued this line of enquiry, but I know of no published findings to date. Chasiotis<sup>(4)</sup> traces as far as possible the movements of Macarius, both in and outside the Peloponnese.

(1) See paper III in this series, *Comparison of Interpolations, Byzantium*, XLII (1972), pp. 5-22. I propose to discuss other similar instances in a further paper on this subject.

(2) In the light of continuing examination of the *Maius* I am less inclined to the argument for a revised larger version of the *Minus*.

(3) See the preceding three papers in this series : I. *Corresponding Omissions in the Maius and the Minus*; II. *Parallel treatment of the references to the Megaduke Lucas Notaras*; III. *Comparison of Interpolations*.

(4) I. CHASIOTIS, *Μακάριος, Θεόδωρος καὶ Νικηφόρος οἱ Μελισσηνοί* (*Μελισσοῦργοι*), Thessalonika, 1966, pp. 23-27, 45-47, 54-60, 172-173.

From the information available certain possible points of geographical contact between Macarius and Sphrantzes, a century earlier, emerge.

I propose here to briefly survey these and discuss their possible implications.

When and where might Macarius have come into possession of this missing document? If we accept the arguments for the interpolation by Macarius of references to Don Francisco of Toledo into the siege section<sup>(1)</sup> — and these are convincing — then it necessarily follows that Macarius had the ms. of this section in his possession prior to 1576. He must therefore have :

- (a) taken the ms. out of the Peloponnese with him when he crossed to Italy in 1573
- or (b) acquired it at some point on his travels in Spain and Italy.

*The possibilities of (a) : that Macarius left the Peloponnese with a considerable number of mss is certain<sup>(2)</sup> and some of these have been identified as the sources of certain of the interpolations in the *Maius*. Though nothing is known of Macarius' activities prior to 1570<sup>(3)</sup>, he appears to have been active in the northern Peloponnese at this time and to have played some part in organizing armed resistance to the Turks at Lepanto in 1571. Chasiotis has shown conclusively that Macarius deliberately used the name of Melissenus in order to establish his claim to membership of that family, his own family name being in fact Melissurgus, though I think this does not necessarily preclude a genuine relationship between the two families<sup>(4)</sup>. There can be no doubt from the references in the *Maius* that he wished also to claim a connection between himself (under the name of Melissenus) and*

(1) I. PAPADOPoulos, *Phrantzes est-il réellement l'auteur de la Grande Chronique qui porte son nom?*, in *Bulgarsko Arkheologichesko Drushesivo*, Bulletin 9 (1935), pp. 187-188; CHASIOΤIS, *op. cit.*, p. 176; A. ROTHBAUER, *Einige Bemerkungen zum Chronicon Maius*, in *B. Z.*, 48 (1955), pp. 293-296.

(2) CHASIOΤIS, pp. 45 and 173; PAPADOPoulos, pp. 186-187.

(3) *Ibid.*, p. 23.

(4) *Ibid.*, pp. 21-23.

the family of George Sphrantzes. In his determination to link these two families he actually substitutes for the name of Nicholas Goudelis, Sphrantzes' prospective son-in-law, the name Nicholas Melissenus<sup>(1)</sup>. The reason for this is not far to seek. Macarius sought to identify himself with the illustrious names of Byzantine nobility, claiming association through marriage with the imperial family of the Comneni<sup>(2)</sup>. The ms. of Sphrantzes provided Macarius with a not to be missed opportunity to substantiate this claim by claiming as well a connection with the chronicler, himself a nobleman of distinction and closely related by marriage to the reigning Byzantine family of the Palaeologi.

This train of connection established, it should be noted that there are certain geographical points of contact common to Macarius and Sphrantzes. The first of these is the **Heptanese**, particularly the islands of Zakynthos and Corfu. Both Sphrantzes and Macarius had been active in the Peloponnese generally and the name of the chronicler may well have become known to Macarius in his own metropolis of Monemvasia or in any of a number of other places in the Peloponnese in which Sphrantzes had been active a century earlier, but Macarius' involvement in the rising at Lepanto infers intensive activity on his part in that area of the country and makes his contact on more than one occasion with notable Heptanesian families and monasteries not merely possible but highly probable. Chasiotis mentions a branch of the Melissenus (Melissurgus?) family as well established in Zakynthus in the early 17th cent., so that Macarius may well have had family contacts with the residents of that island<sup>(3)</sup>.

Sphrantzes spent his last years mostly in Corfu and his last months in seclusion there, finally taking holy orders

(1) GRECU, pp. 88, 12 and 368, 37-370, 8. See also p. 550, 35.

(2) *Ibid.*, p. 270, 12-20. Chasiotis (p. 67) reproduces the inscription on the tomb in Naples of Macarius and Theodore Melissenus in which the brothers are designated as 'ex praeclarissima Melissenorum et Comnenorum familia'. As well Chasiotis draws attention to the widespread fashion among European nobility at the time of claiming descent from the Comneni (p. 179).

(3) CHASIOTIS, p. 23.

in 1468, probably in the monastery of Jason and Sosipater. During this time he was working on his memoirs. There is evidence for at least one visit by Macarius to Corfu in February 1573 en route to Italy. We do not know with whom or how long he stayed in Corfu on this occasion, but he cannot have been there more than three weeks since he arrived and left for Italy in the same month. However, he would certainly have had sufficient opportunity to peruse and evaluate the worth of the ms. of Sphrantzes' account of the siege if it were known to anyone on the island <sup>(1)</sup>. Here, if anywhere, it could be expected that Macarius may have discovered an ms. of Sphrantzes unknown to previous chroniclers.

*The possibilities of (b) :* these in fact appear to be stronger than (a), since in Italy we find not only geographical but personal links between these two men. Sphrantzes tells us in the *Minus* that he spent thirty six days in Rome during June and July of 1467 and twenty six days in Venice in July and August of that year <sup>(2)</sup>. In the second half of 1573 Macarius spent some time in both these cities en route to the court of Phillip II of Spain, returning to Venice about the end of 1574 or early in 1575. It appears that during each of these stays in Venice Macarius received a grant of funds from the treasury in that city in return for services rendered in the organizing of the Crusade against the Turks which supported the rising at Lepanto <sup>(3)</sup>. In each of these cities Sphrantzes would have been associated with families who had some close association with the people and events concerned in the final siege of Constantinople.

In Rome Sphrantzes stayed with the son of the Despot Thomas Palaeologus XI, Andreas Palaeologus, who was living under papal patronage. Sphrantzes had been closely attached for many years to the Despot's family and shared to some extent their misfortunes after Thomas' flight from the Peloponnese and the family's establishment in Corfu. He therefore had close personal ties with the sons Andreas and Manuel.

(1) *Ibid.*, pp. 46 and 172; GRECU, p. 136, 9-14.

(2) GRECU, p. 130, 24-37.

(3) CHASIOTIS, p. 47.

Macarius also seems to have taken a close interest in the affairs of the Palaeologi in Rome about this time. In what appears clearly to be an interpolation into the Sphrantzes memoirs, he refers to the marriage in 1466 of Thomas' daughter Zoe to a member of the noble Caracciolo family (1).

Another personage linking Sphrantzes with Macarius is Cardinal Bessarion who was active in Rome about this time. He appointed by the Pope to act in the interests of the Despot Thomas' children after their father's death in 1465 and certain of his correspondence came into Macarius' possession as we know from the letter addressed by Bessarion to the childrens' tutor and interpolated into the Sphrantzes memoirs by Macarius (2). Sphrantzes appears to have been personally acquainted with Bessarion. In the *Minus* (3) he refers to Bessarion in terms of deep personal regard and both mens' close connection with the Palaeologi would have brought them into contact with each other. Again, Bessarion was actively engaged in aiding Greek refugees in Italy, and in referring to his visit to Italy in 1467 (4), Sphrantzes tells us that he was "compelled by need" to make this trip and a little later on in referring to the taking of holy orders by himself and his wife he gives as one reason for the change of garb the fact that their "wordly clothes were in rags" (5)! It would be more strange than not if Sphrantzes had not sought some help from Bessarion. Thus we find in Rome two personages with whom Sphrantzes was personally acquainted and whose personal affairs were known to Macarius a century later.

In Venice Sphrantzes stayed in the monastery of the

(1) GRECU, p. 562, 32-564, 4.

(2) *Ibid.*, pp. 554, 34-562, 15; Papadopoulos (p. 186) mentions two other letters of Bessarion found among ms. left by Macarius in Spain, presumably after his sojourn at the Court of Phillip II during 1574.

(3) S. RUNCIMAN, *The Fall of Constantinople*, 1453, C.U.P., 1965, p. 187; J. GILL, *Personalities of the Council of Florence*, N.Y. 1964; Grecu, pp. 130, 14-20 and 142, 11.

(4) See note 3, p. 35.

(5) See note 2, p. 35.

Cross (4). He does not tell us what he accomplished there in regard to relieving his poverty, but the pathetic reference to his destitute state at the time of his taking holy orders indicates no great degree of success in Venice. However, it is perhaps significant for our question that there too, in Venice, we find Cardinal Bessarion active over the same period of time. Between 1461 and 1468 Bessarion gave support to a large colony of resident Greeks in Venice. He also spent much money on buying and copying mss. and at his death he gave his extensive library to St. Marks. So in Venice we find another geographical point of contact between Macarius, Bessarion and Sphrantzes.

Briefly these are the substantiated geographical and personal links between Sphrantzes and Macarius Melissenus. Their significance, if any, in regard to the question of a genuine account of the siege of Constantinople in 1453 by Sphrantzes is open to speculation.

*University of New England,  
Armidale (Australia).*

Margaret CARROLL.

(4) *εἰς τὸ μοναστήριον τοῦ Σταυροῦ* (GRECU, p. 136), possibly the monastery of the Crociferi? The monastery attached to this church was a well known hostelry at the time. T. OKEY, *The Story of Venice*, London, 1905, p. 401.

## ONCE AGAIN THE «NARRATIONS» OF NILUS SINAITICUS

The Byzantine hagiographical works known as the *Narrations* of Nilus are of great value for the study of pre-Islamic religion. Yet the historical validity of this text has been a controversial topic since the seventeenth century when Tillemont (<sup>1</sup>) characterized it as absolutely authentic until contemporary times in which Henninger, the leading critic of a group of scholars rejected *in toto* their historical value. The authenticity of the *Narrations* has been disputed on the basis of two major considerations: the literary characteristics of the *Narrations* and the ethnological material which they contain.

Since most of the disputed problems are still open to question, in the present study an attempt will be made at reevaluation.

(1) LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles justifiés par les citations des auteurs originaux ...*, VII (2nd ed., Paris, 1706), pp. 573 ff. J. HENNINGER, *Ist der sogenannte Nilus-Bericht eine brauchbare Religionsgeschichtliche Quelle?* in *Anthropos*, 50 (1955), pp. 81-148. See also: Ph. MAYERSON, *The Desert of Southern Palestine according to Byzantine Sources*, in *Proceedings of the American Philosophical Society*, 107<sup>a</sup> (1963), pp. 160 ff. Mayerson briefly refutes Henninger. Nevertheless, R. DE VAUX, in *Les Sacrifices de l'ancien Testament* (Paris, 1964), pp. 50 ff., uncritically repeats Henninger. Dennis J. McCARTHY, in *The Symbolism of Blood and Sacrifice*, in *Journal of Biblical Literature*, 88<sup>a</sup> (1969), p. 168, writes: "Nilus was a unreliable reporter. Even if he were reliable, his evidence was from the sixth century". But the problems of the reliability and date of composition cannot be separated.

A. *The Narrations as a literary source.*

The *Narrations* of Nilus Sinaiticus belong to the hagiographical literary genre whose importance has now been firmly recognized by scholars in such diverse fields as history, topography, archaeology, epigraphy, etc. (¹). Particularly they can be classified as *hagiographical romances*.

Delehaye divides these romances into two categories, (a) historical and (b) imaginary. He maintains throughout that the historical romances are "Acts whose basis is not a written source at all; they result from the arbitrary combination of a few real particulars within a purely imaginary framework". In the imaginary romances, "the hero is a poetic invention" (²). On the one hand, from the strictly theological point of view, this classification rests upon firm ground and should be taken into consideration in reconstructing a saint's real activities and authentic travels. On the other hand different criteria should be applied when hagiographical material is used as a means of gathering information about existing social and geographical conditions which form the background of the saints' activities. Moreover, it should be noticed that the authors of the historical romances may well be permitted the use of written sources, which can occasionally form the nucleus of the romance.

According to our context, in making a distinction between historical and imaginary romances we should use as our basis not the protagonist's existence or non-existence as a historical figure; but rather we should draw the line on the basis of realistic or amateurish description of the milieu which forms the background of the Saint's activities. When the author, relating a Saint's adventure describes with realistic accuracy the environs and historical conditions pertaining to his work, then we have a hagiographical work of the historical romance

(1) Cf. F. HALKIN, *L'hagiographie byzantine au service de l'histoire*, 13th International Congress of Byzantine Studies, Main Papers, (Oxford, 1966). In the Symposium of Dumbarton Oaks for the year 1957, many lectures concerned hagiographical material, see HALKIN, *ibid.*, pp. 6-7.

(2) H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques* (Brussels, 1927), Trans. D. Attwater (New York, 1962), p. 91.

type. In contrast to the above, when the episodes are totally mythical and the conditions described are vague and exaggerated, we have nothing more than an imaginary romance. Such is the case of the *Life of Paul the Hermit*, who possibly existed yet whose exploits have been burdened with mythical elements.

As a literary genre, both the historical and imaginary romances resemble the romantic novel (<sup>1</sup>). Of course edification is their standard religious purpose, but their goal of entertainment is also considerable.

Devreesse (<sup>2</sup>), and, especially, Heussi (<sup>3</sup>) and Henninger emphasize the resemblance of the *Narrations of Nilus* to the Hellenistic romances, and consider them to be an outgrowth of this classical literary genre. They cite certain familiar literary clichés found in both works, travel in foreign and barbaric countries and encounters with primitive peoples with strange customs, for example, and heroes ready to sacrifice their lives who at the last moment happen to be rescued. The general framework of the *Narrations* contains

(1) For a discussion of the relationship between hagiography and classical literature, see Karl HOLL, *Die Schriftstellerische Form des griechischen Heiligenlebens*, in *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 29 (1912), pp. 406 ff. Holl, in emphasizing how hagiographical and classical literary forms differ in aims and internal structure, is unlike Hans MERTEL, *Die biographische Form der griechischen Heiligenlegenden* (Munich, 1909), who points out the similarities.

(2) Robert DEVREESSE, *Le christianisme dans la péninsule sinallique*, in *Revue biblique*, 49 (1940), p. 220.

(3) K. HEUSSI, *Nilus der Asket und der Überfall der Mönche, an Sinai*, in *Neue Jahrbücher für das Klassische Altertum* (1916), pp. 107 ff., and *Das Nilus Problem*, Leipzig, 1921.

An important contribution to the study of the authenticity of the *Narrations* provided by Heussi is the irrefutable proof that the Nilus of Sinai cannot be identified as Saint Nilus of Ancyra. Not only are the events of their lives not parallel but, moreover, the language of the author of the *Narrations* differs greatly from that observed in the letters and other preserved works of Nilus of Ancyra.

Another explanation which has been offered is the existence of two Nilus, the first Nilus of Ancyra and the second Nilus of the Sinai Peninsula. (M. Th. TISDIER, *Nil l'Ascète*, in *Dictionnaire de théologie catholique*, XI (1931), col. 66e.

all the main episodes of Hellenistic romances, i.e., separation of beloved persons (lovers in the novels, father and son in the *Narrations*), adventure, and finally reunion. But since the quality of the audience affects the nature of an author's work, one must accept the observations of the above mentioned scholars with hesitation and certain qualifications. The readers of Hellenistic romances were too far removed to judge critically the veracity of cultural and racial descriptions found in the romances. In contrast, the monks of Sinai, living in the midst of the lands described in the *Narrations of Nilus*, were better able to judge the verisimilitude of the descriptions by comparing them to their own first-hand knowledge.

In spite of the valuable remarks of the above mentioned scholars on the similarities of Hellenistic romances and the *Narrations*, it should be noticed that they failed both to examine these *Narrations* within the framework of the hagiographical works in general, and to analyze the genre of hagiographical historical romances to which the *Narrations* belong. Motifs found in the Hellenistic romances are not uncommon in many other hagiographical works, and especially in the hagiographical historical romances.

Nilus' *Narrations* should be examined within the framework of hagiographical historical romances. An individual called Nilus of Sinai might never have existed; perhaps it is just a name applied by an unknown author or copyist. Some of the incidents mentioned may be only imaginary. Despite these qualifications, the composition possesses an impressive solidarity of background. The accuracy of its geography suggests an author who was thoroughly familiar with the area in which the Saracens of the peninsula of Sinai lived. The author correctly locates certain Saracen tribes in the valley of Pharan, and describes in realistic fashion their alliance with the monks against other Saracen tribes located near Elusa. It is safe to contend that were the author's descriptions of the barbarians' religion and customs fictitious, they would be inconsistent with the rest of his work and moreover would be in gross disregard of the experiences and knowledge of his audience, who were originally Sinai monks in constant contact with the Saracens.

One may conclude that the author has perhaps placed a fabricated story of the father-son adventures within the framework of an accurate historical and ethnographical background. There is a tale of adventure, sufferings, of the hero, danger, and finally a "happy end" (1).

The protagonist is Nilus, an officer of the Empire, who, after the death of his wife, elects to withdraw with his son Theodoulus into a life of contemplation in the vicinity of Mount Sinai.

The father and son join a company of monks, whose activities are described at length. The settled, peaceful existence of these ascetics contrasts with the life of some

(1) There is no critical edition of the text of the *Narrations* of *Nilus*: this led to some misunderstandings by modern authors who did not make any distinction between the validity of earlier MSS and the text found in the eleventh century *Menologium* of *Basil II* and other later *Menologia* less dependable.

Early in the sixteenth century, Claude Saumaise commissioned a librarian to copy three of the seven *Narrations* from the *Palatinus graec.* 351. Saumaise's intention was to use the copies as the basis of an edition of the text, but when it appeared to him that he would be unable to complete the project, he handed it on to Charles de Montchal, archbishop of Toulouse, who prepared a text which came to be known as the *codex Tolosanus*. This text was later employed by Pierre Poussines, who can be credited with the first complete edition and Latin translation of the *Narrations*, as well as of other writings attributed to Nilus.

The *codex* which Poussines used had been compiled by de Montchal from three sources: first, the texts copied for Saumaise; second, from the remaining four *Narrations* supplied by hired copyists who very probably worked from the same *Palatinus graec.*, mentioned above, and third — primarily for purposes of amendment and clarification — the *Paris. graec.* 1053. There are numerous manuscripts of the *Narrations* distributed among the libraries of Europe and Mount Athos.

The present study draws upon one manuscript of Sinai, the *Cod. Stnait. Graec.* 437, one of Jerusalem, *Cod. Jerosol. Graec.* (Stavrou-5), and the Arabic manuscript of Sinai, *Cod. Sinait. Arab. 531*, in addition to the text of *P.G.*, 79, cols. 599-693. Shorter *Lives of Nilus* employed for this study are: *Basilii imp. Menologium*, *P.G.*, 117, cols. 256-7; *Synax. C.P.*, 14 (Brussels, 1902), cols. 389-394; *Synaxaristes of Maurikius Diaconus*, ed Nicolaides Philadelpheus (3rd. ed., Athens, 1868), p. 381.

neighboring tribes of nomadic barbarians who are as primitive as they are peripatetic, being given to the practice of animal and human sacrifice.

Ranging between Arabia and the Red Sea, the monks endeavor, through treaty and tribute, to protect themselves against attack, although it is not unusual for the tribesmen to violate treaty agreements. On one occasion, tribesmen attack the monasteries of Mount Sinai, savagely massacre a great number of ascetics, and abduct Theodoulus whose father is left powerless to protect him. After the debacle, Nilus roams the desert in a desperate search for his son.

In the nearby valley of Pharan, settlers send a deputation to the barbarian king, Amanus, protesting the atrocities <sup>(1)</sup>. The king receives the two ambassadors who have been selected for this mission, and send an official expression of regret over the breaching of the pacts. Nonetheless, the text continues, rather loosely, with accounts of further attacks by the barbarians, without explaining their unbridled bellicosity. Again, objections are made: Amanus grants audience to a committee of men from Pharan who after presenting him with many gifts, departs with his pledge of peace.

While these events are occurring, Nilus continues the quest for his kidnapped son. At last, he learns that Theodoulus has been sold into bondage, and then has been sold yet again. Finally the youth is said to be in the town of Elusa, serving in a church. Hearing this news, the father rushes to the city and is reunited at last with his son. The text concludes with the return of Nilus and Theodoulus to their retreat in the area of Mount Sinai, where they plan to live again as monks in solitude and peace.

The *Narrations* of Nilus have often been compared with the *Narrations* of Ammonius. In later works monks of

(1) The decision was taken by the βουλὴ τῶν Φαρανιτῶν. It is not clear whether this refers to a council of the monks of Pharan, or more probably to a meeting of the notables of the Arabian tribes permanently living in Pharan. The *Cod. Sinait. Arab.* 533, fol. 72, mentions: "the notables of the inhabitants of the city of Pharan".

Sinai die at the hands of the barbarian invaders. In the *Narrations* of Nilus, Nilus himself appears as both the narrator and the protagonist ; in those of Ammonius, the monk Ammonius narrates group vicissitudes. His first person account presents him as a witness rather than a protagonist. In his *Narrations*, Saracens devastate the monasteries on Sinai and withdraw, while Blemmyan's attacks on nearby Raithou are repulsed by the monks and their allies, some Arab tribes who lived peacefully in Pharan. Those Arab tribes are christianized by Moses the Pharanite.

Henninger expressed the opinion that there is a common author for both *Narrations* ; however, there is great stylistic variation between the two. Nilus is baroque, while Ammonius is succinct and pithy. The latter exalts the pious much less and curtails his preaching more than the former.

Different chronologies also separate the two work. Since Nilus presents the Pharanite Arabs as pagans, the events in his eye-witness account belong necessarily to the first half of the fourth century — after the Arabs began attacking monasteries on Sinai and before they were converted to Christianity. Ammonius' description of the missionary activities of Moses the Pharanite, known to have taken place ca. 375 A.D., indicates the second half of the fourth century as the period of his work<sup>(1)</sup>.

Similarities between the two works may be accounted for through the use of common traditions as sources. The stylistic variations rule out the possibility of a sole author, but certain likenesses in content can be explained if the authors used a common cycle of oral stories, current in the monasteries from the time of Diocletian, upon which they built their works. Information about barbarian raids could also have been available to the authors as records in Sinai archives.

Similar narratives appeared later as a result of the conquest of Sinai by an organized Moslem army (634 A.D.). Again

(1) For Moses the Pharanite we have some important information in SOZOMENUS, *Ecclesiastical History*, P.G., 67, cols. 1408-1413.

the *Pharanitai* Arabs fought bravely alongside the monks against their Moslem brothers (¹).

If we direct our attention to the ethnological material contained in the *Narrations*, we find information about (a) stoneworship (b) the ritual of camel-sacrifices and (c) human sacrifices. Each of these elements will now be examined in an effort to distinguish between the faithful reflection of actual reality from possible embellishments by the author.

### *Stoneworship :*

The Greek and Arabic sources touch upon various aspects of stone-worship, but none provide more than a fragmentary picture of the practice (²). Usually the stone of worship, the baetyl, is considered to be the residence of a divine power. However, the Arab authors use for the baetyl the word *shaytān* (³) and the Greek authors, the word *daimōn*, which they consider to be a sort of unclean spirit. In the *Life of Damascius*, written by Isidorus, the latter considers the baetyl of divine nature, while his teacher Damascius calls it an "unclean daemon" who resides in the stone and puts it into motion (⁴).

While various interpretations offered by Greek and Arabic sources on stone-worship may merely reflect their own views, we can also assume that there was no uniformity in the way which all of the Arabs understood and applied it. Such differentiation very plausibly existed particularly between the bedouin and the sedentary Arabs.

(1) See F. NAU, *Le texte grec des récits du moine Anastase*, in *Oriens Christianus*, 2 (1900), pp. 87-89.

(2) For stone-worship in general, see E. G. GOBERT, *Essai sur la Litholatrie*, in *Revue africaine*, 92 (1948), pp. 24-100, and M. ELIADE, *Traité d'histoire des religions*, Paris, 1949, pp. 191 ff. For examples in Arabic literary sources, see H. LAMMENS, *Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes préislamites*, in *L'Arabie occidentale*, Beirut, 1928, pp. 191 ff.

(3) See for example YAQUT, *Kit'ab mucim al-buldān*, ed. Wüstenfeld, IV, Leipzig, 1862, p. 337.

(4) DAMASCII, *Vitae Isidori Reliquiae*, ed. Clemens Zintzen, Hildesheim, 1967, p. 278.

In the traditions relating to the introduction of idolatry in Mecca, stones animated with spirits are often depicted in the *sariyah*, stories about the breaking of the idols by newly converted Moslems. In the *sariyah*, participation of the idols in divine power is vividly expressed. The Moslems were reluctant to touch the idols for fear that the removal of a particle of stone would cause the sky to collapse, the earth to split and evil to fall upon them<sup>(1)</sup>.

Contrary to the more sophisticated traditions of the sedentary Meccans, in the *Narrations* of Nilus the stone-worship by the bedouin appears in its crudest form. The author presents the bedouin Arabs as unable to worship either any handmade (*χειροποιήτη*) or spiritual (*νοητή*) deity : they are capable only of worshipping such purely physical objects as rough stones and the morning star *Lucifer*<sup>(2)</sup>. The bedouin's incapacity to conceive a personal divinity and his belief only in impersonal divinity and collective gods has been recently cited by modern scholars and thus the evidence of the author of the *Narrations* should not be easily dismissed<sup>(3)</sup>.

In Nilus' *Narrations* we come upon a more detailed description of camel sacrifices. Nilus relates that the Arabs used a spotless white camel in accordance with their common practice of using white animals for sacrifice. It is not clear whether the author of the *Narrations* refers to the use of a female camel, a custom also usual in Arab tradition<sup>(4)</sup>. Another passage of the *Narrations* describes the eating of a camel, though it is clear that we have no indication of any sacrifice in the passage, but simply an account of the slaughtering of animals. Since among the Arabs — and the Semites in general — any slaughtering was originally a form of sacrifice, it is to be inferred that the old religious ritual

(1) See IBN SĀD, *Juz' Maghāzī*, vol. II, pt. 1.

(2) P.G., 79, col. 611.

(3) See HENNINGER, *La religion bédouine préislamique*, in *L'Antica Società Beduina*, ed. F. Gavrieli, Rome, 1959, pp. 127 ff.

(4) Henninger considers the reference as definitely referring to a female camel. Although according to grammatical rules it could be applied to a male camel as well, it is likely here that we are dealing with a female camel.

survived in the form of slaughtering. In the above mentioned section the Arabs slaughter animals, one for each clan (*συγγένεια*), for each group pitching tents together (*συσκηνία*), and then devour them halfcooked.

The *Narrations*, the only detailed description in any source, Greek or Arabic, of the ritual of sacrifice supplies us with further interesting data. The Arabs marched around the camel — which was placed in a kneeling position — three times, a custom reminiscent of the practice of marching in *Kabah*. Chanting and dancing accompanied the marching. In charge of dancing and singing was a chieftain or priest who first struck the victim after the third round of marching, and was followed by his fellow tribesmen. The victim was then devoured raw complete with bone and entrails and its blood was avidly drunk by the worshippers. Of great interest is this mention of the drinking of the blood of the victim.

While Robertson Smith made ample use of the text of the *Narrations* in reference to the ritual of sacrifices<sup>(1)</sup>, Henninger completely rejects its reliability. He accepts the possible occurrence of camel sacrifice, but insists that other animals were more frequently used by the Arabs. Yet it is well known that Arabs of the Sinai Peninsula often offered camel sacrifices for centuries, and do so even in the present.

Henninger's belief that the author of the *Narrations* relies heavily on the Old Testament for his material on sacrifice can only be held by ignoring elements contrary to Hebraic traditions : the camel was considered unclean by the Jews, who sacrificed male animals, rather than the females specifically mentioned in the *Narrations*. Post-exilic Hebrews also considered blood drinking, presented in the text, as taboo, while Muhammad's prohibition of the practice shows that it persisted among the Arabs till his time.

It should be noticed that the description of marching around the altar was a very characteristic element of Arab worship, the Mecca Tawāf, which still exists today ;

(1) W. ROBERTSON SMITH, *The Religion of the Semites*, 3rd. ed. with notes by S. A. Cook, London, 1927, pp. 361 ff.

yet Henninger also attributes this part of the sacrificial ceremony to the Old Testament.

One element only which Henninger considered spurious is probably an interpolation. The use of incense in the sacrifices is not corroborated in any known sources and is generally unacceptable as characteristic of the worship of the Bedouins. In general, sacrificial practices reflect reality despite distortion and exaggeration.

### *Human sacrifices :*

The possibility of the practice of human sacrifices among the pre-Islamic Arabs is one of the debateable subjects. Inscriptions found in South Arabia could be interpreted, though without a firm basis for argument as alluding to such sacrifices<sup>(5)</sup>. In contrast, for the northern Arabs, human sacrifice is strongly indicated in the meagre references we have. According to the contemporary Syriac sources, the Lakhmid King Mundhir III sacrificed a multitude of captive nuns to the goddess *al-'Uzza*, and Procopius informs us that the same Mundhir dedicated the captured sons of the Ghassanid King al-Harith II (Arethas) to the goddess *Aphrodite*, also identified with *al-'Uzza*<sup>(1)</sup>.

While it is difficult in the present study to discuss more thoroughly the existence of human sacrifices by the Arabs in the area of Sinai, two more relevant literary references will be added. In *Spiritual Meadow*, a Byzantine work, we encounter a reference, which has virtually passed unnoticed, to the Saracens of Sinai who were carrying a young handsome captive to be sacrificed by their priest<sup>(2)</sup>. Furthermore, in the *Chronicon* by Bishop John of Nikiou (7th century A.D.) there is a description of barbarians from Arabia who invaded the monasteries of Raithou in Sinai and ate human flesh and drank blood<sup>(3)</sup>. There is no clue

(1) G. RYCKMANS, *Les religions arabes préislamiques*, Louvain, 1952, p. 33.

(2) P.G., 87<sup>3</sup>, col. 30-34.

(3) *The Chronicon of Bishop of Nikiou*, transl. R. H. Charles, Oxford, 1916, p. 125.

to the source of John of Nikiou's information for this passage.

The above-mentioned sources testify to the fact that at least there was a belief among the Byzantine inhabitants of Sinai that human sacrifices took place among the Bedouin Arabs. Whether this reflected real practices or was simply another manifestation of the Byzantines' tendencies to degrade the Arabs is open to question <sup>(1)</sup>.

Finally, to assume that the author of the *Narrations*, a monk in Sinai, writing for his fellow brothers there, could incorrectly describe the physical appearance and customs of the Saracens living nearby, is to ascribe too much credulity to an audience which would not tolerate departure from a norm so readily present to eyes and ears.

*Columbia University  
New York.*

Vassilios CHRISTIDES.

(1) For the distorted image of the Arabs in the Byzantine authors, see V. CHRISTIDES, *Saracens' prodosia in Byzantine sources*, in *Byzantium* (1970), pp. 11 ff. For a different view with little evidence, see *Byzantium*, 41 (1971), pp. 313-338.

## AUX SOURCES DES GONFANONS

Rien n'est plus courant à partir du IX<sup>e</sup> siècle, dans le monde occidental, que la figuration de gonfanons, ces bannières attachées à l'extrémité d'une hampe ou au fer d'une lance et achevées par deux ou trois flammes, pointes d'étoffes effilées volant au vent<sup>(1)</sup>. Plusieurs exemples peuvent en être cités : un des plus célèbres est celui que tend saint Pierre à Charlemagne, sur la mosaïque du Latran connue par des copies anciennes : le sens de cette bannière a été discuté, mais on a pu démontrer qu'il s'agissait du *vexillum Romanae urbis* que le pape Léon III envoya à Charlemagne en 796<sup>(2)</sup>. La personnification de l'*Ecclesia* tient, sur plusieurs ivoires carolingiens de la Crucifixion, un semblable étandard à

(1) Voir la terminologie, l'histoire et la signification des gonfanons et des divers drapeaux médiévaux dans P. E. SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik. Beiträge zu ihrer Geschichte vom dritten bis zum sechzehnten Jahrhundert*, II, Stuttgart, 1955, pp. 643-658, et dans L. HIBBARD LOOMIS, *The Oriflamme of France and the War-Cry «Monjoie» in the Twelfth Century*, dans *Studies in Art and Literature for Bella da Costa Greene*, Princeton, 1954, pp. 67-82 (avec des précisions bibliographiques sous la note 24).

(2) Sur cette mosaïque et sur les copies qui nous ont transmis la composition, voir Ph. LAUER, *Le palais du Latran*, dans *Étude historique et archéologique*, Paris, 1911, pp. 105-118 ; J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien der kirchlichen Bauten vom 4. bis 13. Jahrhundert*, Fribourg-en-Brisgau, 1916, I, p. 155 ; P. E. SCHRAMM, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, I, *Bis zur Mitte des 12. Jahrhunderts (751-1152)*, Leipzig-Berlin, 1928, figg. 4a-m et pp. 27-28. Sur le sens de la bannière que saint Pierre tend à Charlemagne, voir C. ERDMANN, *Kaiserliche und päpstliche Fahnen im hohen Mittelalter*, dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken herausgegeben vom preussischen historischen Institut in Rom*, XXV (1933/34), pp. 1-3 ; voir aussi P. E. SCHRAMM, *Die Anerkennung Karls des Grossen als Kaiser*, dans *Historische Zeitschrift*, 172 (1951), pp. 468-471.

banderoles (¹). Les manuscrits en fournissent d'autres exemples : sur le Psautier d'Utrecht notamment, le Christ ou les anges brandissent souvent une bannière fixée soit à une lance, soit à un sceptre : tantôt les banderoles forment l'extrémité d'une pièce d'étoffe rectangulaire, tantôt et le plus souvent elles ne semblent que de simples rubans directement attachés à la hampe métallique ; parfois le dessin ne laisse pas nettement deviner si ces banderoles sont libres ou si elles achèvent un drapeau (²). Le monde byzantin

(1) Ivoires fixés sur la reliure des manuscrits de Munich (Bayer. Staatsbibl. lat. 4452), Paris (*Bibl. Nat., lat.* 9383 et 9453), Gannat (église Sainte-Croix) et plaques d'ivoire conservées à Londres (*Vict. and Albert Mus.*, n° 250-1867, n° 251-1867, n° 266-1867) : voir A. GOEDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser*, I, Berlin, 1914<sup>1</sup>-1969<sup>2</sup>, n° 41, 83, 86, 89, 85, 88, 132 a (pll. XX, XXV-XXXVIII, LVII et pp. 25-26, 46-50, 66), et S. FERBER, *Crucifixion Iconography in a Group of Carolingian Ivory Plaques*, dans *The Art Bulletin*, XLVIII (1966), pp. 323-334.

(2) Exemples fournis par des manuscrits carolingiens : *Psalterium aureum* de Saint-Gall (*Stiftsbibl. cod.* 22, fol. 140 : J. R. RAHN, *Das Psalterium aureum von Sanct Gallen. Ein Beitrag zur Geschichte der karolingischen Miniaturmalerei*, Saint-Gall, 1878, pl. X ; A. MERTON, *Die Buchmalerei in St. Gallen*, Leipzig, 1912, pp. xxix, 1). Le Psautier d'Utrecht (*Utrecht, Bibl. der Rijksuniversiteit*, I, n° 32 — jadis *Aevum medium, Scriptores ecclesiast.*, n° 484, E. T. DE WALD, *The illustrations of the Utrecht Psalter*, Princeton-1932-pll. VII, XII, XXI, XXXII, XXXV, XLVI, XLIX, LI, LXIV, LXXXVI, XCIV, CXXI, CXXVI-CXXVII, CXXIX-CXXXI, CXXXIV, CXXXVII) : sur cet ensemble de drapeaux figurés sur le Psautier d'Utrecht, on trouve seulement deux exemples nets de gonfanons à banderoles, aux ps. 52 (f. 30' sup.) et 55 (f. 31') ; plusieurs exemples de lecture incertaine : ps. 8 (f. 4'), 13 (f. 7' : les cavaliers), 23 (f. 13'), 37 (f. 22 : certains sceptres des anges), 69 (f. 34'), cant. d'Anne (f. 84') ; tous les autres exemples ne présentent que deux simples rubans flottant au sommet d'une hampe ; on peut se demander s'il n'y a pas parfois confusion entre bannière à banderoles et rubans, comme le suggèrent les trois rubans du ps. 102 (f. 59) qui ne correspondent à aucune tradition connue. On peut voir encore d'autres manuscrits carolingiens : le Ms. de la Psychomachie de Prudence de Berne (Berne, *Stadtbibl.*, cod. 264, fol. 31' : R. STETTINER, *Die illustrierten Prudentius-Handschriften*, Berlin, 1895 et 1905, pl. 130) ; la Bible de Vivien (Paris, *Bibl. Nat., lat.* 1, fol. 215' :

contemporain n'ignore pas davantage ces gonfanons : ils paraissent, portés par des soldats, sur plusieurs folios du Psautier dit de Chludov : les deux types (fig. 1 et 2) remarqués sur le Psautier d'Utrecht se distinguent ici plus nettement encore, bannières à deux banderoles ou simples rubans attachés à une lance (¹).

On ne peut s'empêcher de mettre en relation ces bannières à banderoles du haut Moyen Âge européen avec les nombreux exemples analogues, de date malheureusement trop souvent incertaine, transmis par l'art perse ou par les arts d'Asie centrale. Une peinture murale de Pjandžikent, près de Taškent, fournit sans doute un des témoignages les plus anciens, attribué au VII<sup>e</sup> siècle, d'une telle oriflamme : brandie par des soldats qui forment la suite d'un prince-cavalier, elle se présente comme une pièce d'étoffe à peu près carrée dont la partie supérieure, du côté opposé à la hampe, s'achève en pointe effilée (²). Il faut aussi rappeler les exemples jadis déjà proposés des peintures de Qyzil (grotte Maya, grotte du Peintre), de Qumtura, sans oublier une peinture sans doute tardive de Tun-Huang (³). Les arts du métal transmet-

W. KOEHLER, *Die karolingische Miniaturen*, I : *Die Schule von Tours*, Berlin, 1930-33, pl. 72 et texte, I, 1, pp. 57-60) fournit un exemple de deux rubans tenant lieu de bannière.

(1) Pour le Psautier dit de Chludov (Moscou, Musée historiques d'Etat,, cod. 129 D), en attendant l'édition sous presse de M. V. ŠČEPKINA et I. DUJČEV, *Chludovskaja grečeskaja psaltyr IX veka*, Moscou, voir les exemples dans N. P. KONDAKOV, *Miniatjury grečeskoj rukopisi psaltyri IX veka is sobranija A. I. Chludova v Moskvě*, Moscou, 1878.

(2) Sur les peintures murales de Pjandžikent, voir l'étude générale et collective : *Zivopis' drevnego Pjandžikenta*, Moscou, 1954. La ruine du site lors des invasions musulmanes du VIII<sup>e</sup> siècle permet une datation *ante quem* des peintures. Bonnes reproductions en couleur du héros-cavalier et de sa suite (de la salle 41, secteur VI : conservé à Leningrad, au Musée de l'Ermitage), dans M. BUSSAGLI, *La peinture en Asie centrale*, Genève, 1963, fig. à la p. 44, et dans A. BELENITSKY, *Asie centrale*, Paris-Genève-Munich, 1968, fig. 136 et dépliant 137 (où l'on retrouve encore notre gonfanon).

(3) Présentation de ces diverses peintures dans A. von LE COQ, *Bilderatlas zur Kunst und Kulturgeschichte Mittel-Asiens*, Berlin, 1925, figg. 32, 50, 103-104, qui suggère une date tout à fait hypo-

tent d'autres preuves de l'importance d'une telle iconographie dans la sphère de la civilisation perse : on a déjà cité le plat conservé au Musée de l'Ermitage et figurant une ville assiégée ; il semble intéressant de noter aussi la présence de rubans-banderoles fixés à une pique qu'un chasseur plante dans la gueule d'un lion sur un autre plat de l'Ermitage<sup>(1)</sup> : compte tenu de l'importance des rubans flottants dans la symbolique impériale perse<sup>(2)</sup>, il est tentant de suggérer une possible origine orientale à ces lances à rubans des Psautiers d'Utrecht et de Chludov.

Pour les bannières à banderoles dont le drapeau s'achève en une ou plusieurs pointes, nous disposons d'indications plus précieuses encore : tout d'abord la présence d'une telle bannière sur une des aiguilles du Trésor de Nagyszentmiklos<sup>(3)</sup> : sans tenter de reprendre ici les débats sur les origines

théâtrique, antérieure à 700, pour la peinture de la Grotte Maya ; le VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. pour la Grotte du Peintre : le VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle pour les peintures de Qumtura ; aux pp. 18-19, quelques remarques sur les étendards.

Pour les grottes de Tun Huang, voir les planches de P. PELLION, *Les grottes de Touen Houang. Peintures, sculptures bouddhiques des époques des Wei, des T'ang et des Ming*, Paris, 1914 (vol. I, pl. XLIV : grotte 17 bis), Paris, 1920 (vol. II, pl. CXXIV : grotte 70).

(1) Pour les deux plats conservés au Musée de l'Ermitage, à Leningrad, voir A. U. POPE, *A Survey of Persian Art from Prehistoric Times to the Present*, Oxford-Londres-New-York, vol. IV (1938), pl. 233b et 218.

(2) Sans oublier les *tauwāt* des anges, il faut rappeler l'importance des rubans pendus à l'arrière des couronnes perses (voir notamment P. SARRE et H. HERZFELD, *Iranische Felsreliefs*, Berlin, 1910, pl. 84-86) ; mais on doit songer aussi aux étroites bandes flottant sous les emblèmes astraux des signaux assyriens (P. SARRE, *Die altorientalischen Feldzeichen, mit besonderer Berücksichtigung eines unveröffentlichten Stückes*, dans *Klio, Beiträge zur alten Geschichte*, III (1903), p. 338) et sous le croissant lunaire de stèles syriennes ou de cylindres syro-cappadociens (M. ROSTOVZEFF, C. BAUR, A. R. BELLINGER, *The Excavations at Dura-Europos*, New-Haven, 1932, p. 117 et pl. XIX).

(3) Importante étude de ce trésor conservé à Vienne, au Kunsthistorisches Museum, par N. MAVRODINOV, *Le trésor proto-bulgare de Nagyszentmiklos*, dans *Archaeologia hungarica*, XXIX (1943) : l'aiguille « 2 », avec le cavalier tenant une bannière à banderoles,

ethniques de ce trésor<sup>(1)</sup>, il faut souligner, à propos du détail précis qui nous occupe, l'intérêt des rapprochements faits naguère par A. Alfoeldi, avec plusieurs œuvres d'Asie centrale que j'ai évoquées ci-dessus, et par N. Mavrodinov, avec les figures d'une pierre gravée du Musée de Preslav<sup>(2)</sup>, où l'on pourrait peut-être distinguer, à côté d'une lance portant bannière à banderoles, une pique à simples rubans.

Le document nouveau que je verse à ce dossier fait reculer de deux siècles environ le témoignage le plus ancien de l'origine des bannières à banderoles ou, si l'on préfère, des gonfanons médiévaux. Le dieu Mars, sur la Mosaïque des Mois d'Argos<sup>(3)</sup> (fig. 3-4) tient, en effet, une hampe terminée par une pointe de métal grise à laquelle est fixée une oriflamme de

est présentée de façon générale, p. 12, et, pour le détail ici étudié, pp. 125-126. Quelques-uns des problèmes que pose ce trésor ont été repris par A. ALFOELDI, *Études sur le Trésor de Nagyszentmiklos*, dans *Cahiers archéologiques*, V (1951), pp. 122-149, VI (1952), pp. 43-53, VII (1954), pp. 61-67 ; voir spécialement les remarques sur la bannière à banderoles, V, pp. 132-136.

(1) Sur les origines ethniques de ce trésor, voir une énumération des diverses hypothèses proposées dans MAVRODINOV, *op. cit.*, pp. 209-224.

(2) Cette pierre, gravée à la pointe, du Musée de Preslav est décrite et publiée par MAVRODINOV, *op. cit.*, pp. 113-114 et fig. 74, p. 115, qui ne souligne peut-être pas assez les analogies de ce document avec la bannière de l'aiguière de Vienne, pour critiquer son hypothèse fragile de l'interprétation des banderoles de l'aiguière comme des crins de cheval tressés.

(3) Cette mosaïque, connue dès 1929, grâce au sondage de W. Vollgraff, dégagée par les fouilles de 1953-55, a été publiée et étudiée par R. GINOUVÈS, *La mosaïque des mois à Argos*, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, LXXXI (1957), pp. 216-268 ; pour le mois de Mars, voir en particulier les figg. 8 et 23 et la description pp. 236, 259-260, où le détail qui m'intéresse n'a pas été étudié. Certains caractères iconographiques et stylistiques de la mosaïque (pp. 247-260) permettent de la dater de la fin du v<sup>e</sup> siècle ou du début du vi<sup>e</sup>, date déjà suggérée par H. STERN, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations*, Paris, 1953, pp. 222-223.

Je remercie vivement M. le Professeur R. Ginouvès qui a bien voulu examiner à nouveau, à mon intention, le détail de la bannière de Mars et en faire des diapositives en couleur qu'il a mises à ma disposition.

tissu vert qui se laisse bien distinguer, malgré la disparition d'un certain nombre de cubes (il s'agit de smalltes spécialement fragiles) ; une couronne végétale, dont on ne discerne bien que la partie supérieure, est constituée de files de cubes blancs et forme l'épisème de cette oriflamme dont l'extrémité opposée à la hampe s'achève en deux longues flammes effilées et légères. La mosaïque est datée par le style et par certains détails iconographiques de la fin du ve siècle ou du début du vi<sup>e</sup>. Si la façon d'attacher verticalement l'étoffe à la hampe, si la forme carrée de cette étoffe et la couronne centrale peuvent être rapprochées de l'espèce de drapeau dont est munie l'extrémité supérieure du bâton constituant une version tardive des *fasces* que portent notamment les personnifications urbaines sur certains diptyques consulaires<sup>(1)</sup>, aucune œuvre romaine connue ne semble attester l'existence de bannières à banderoles comme celle que porte Mars à Argos : la présence d'un tel détail, étranger aux traditions militaires romaines classiques<sup>(2)</sup>, mais si large-

(1) Plusieurs diptyques consulaires présentent de tels « faisceaux » : dipt. d'Asturius (Rome, 449 : Darmstadt, Mus. : Inv. de la Coll. des ivoires, n° 1), de Basilius (Rome, 480 : R. à Florence, Mus. des Offices ; V. à Milan, Castel Sforz.), de Clementinus (Constantinople 513 : Liverpool, Mus., Inv. M. 10036), de Magnus (Constantinople 518 : V. à Milan, Castel Sforz., Inv. n° 31 et R. à Paris, Cab. des Méd., Inv. n° 348), de Philoxenus (Constantinople, 525 : Paris, Cab. Méd., Inv. 45), et aussi le missorium d'Aspar (Rome, 434 : Florence, Mus. archéol., Inv. 2588) : sur ces objets, voir R. DELBRÜECK, *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, Berlin, 1929, nn. 4, 6, 16, 22, 29, 35, pp. 95-99, 100-103, 117-121, 137-139, 144-146, 154-156, pls. 4, 6, 16, 22, 29, 35 ; dans l'étude qu'il fait sur ce type de *fasces*, Delbrück, pp. 64-65, rapproche de ces faisceaux, devenus de simples bâtons, les objets que portent certains dignitaire sur les anciens reliefs de la base de la Colonne d'Arcadius (voir le dessin publié par H. H. FRESHFIELD, *Notes on a vellum album containing some original sketches of public buildings and monuments, drawn by a German artist who visited Constantinople in 1574*, dans *Archaeologia*, 72 (1922), pp. 87-109 ; voir aussi G. BECATTI, *La colonna coclide istoriata. Problemi storici iconografici stilistici*, Rome, 1960, pl. 74d et pp. 254-258).

(2) Parmi les nombreuses études des insignes militaires romains, voir spécialement celles qui s'attachent aux *vexilla* : A. VON DOMASZEWSKY, *Die Fahnen im römischen Heere. Abhandlungen des archäo-*

ment figuré dans le monde asiatique, à partir du VII<sup>e</sup> siècle au moins, correspond sans doute à une de ces influences orientales subies par l'Empire romain dès la crise du III<sup>e</sup> siècle (1) : l'image d'Argos doit donc suggérer la force d'accueil et d'assimilation de Rome ; elle fournit par ailleurs un nouvel exemple de l'importance des transmissions iconographiques romaines au Moyen Âge occidental et byzantin.

On peut se demander pourtant si les Romains n'ont pas connu, avant ces dates, l'emploi de tels insignes dans les armées de leurs adversaires perses : l'arc de Septime Sévère, à Rome, présente sur un de ses panneaux la soumission du roi d'Édesse à l'empereur romain : si plusieurs détails de la scène restent incertains, on distingue bien néanmoins l'inclinaison devant l'empereur des lances et de cette ban-

*logisch-epigraphischen Seminaires der Universität Wien*, V (1885), surtout, pp. 76-8 ; J. WIESNER, *Aus der Frühzeit der Fahne*, dans *Germanien* (Monatshefte für Germanen Kunde), XV (1943), pp. 5-12 ; la Paulys *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*. *Neue Bearbeitung* von G. Wissowa, fortgeführt von W. Kroll, und K. Mittelhaus, 2. Reihe, 16ter Halbband, Stuttgart, 1958, sous la rubrique *Vexillum*, col. 2446-2454, et spécialement l'étude de la forme des *vexilla*, col. 2451-2452 ; voir aussi le *Reallexikon für Antike und Christentum*, herausgegeben von Th. Klauser, VII, Stuttgart, 1969, sous la rubrique « *Feldzeichen* », rédigée par W. SESTON, col. 689-711.

Je remercie très vivement M. le Professeur W. Seston qui a bien voulu me confirmer l'originalité de l'insigne porté par Mars, qui n'avait pas été soulignée jusqu'ici.

(1) Sur la pénétration d'influences étrangères dans l'Empire romain dès les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, voir l'hypothèse d'une origine quade des lances à fanons, que l'on retrouve d'ailleurs dans les manuscrits médiévaux, dans Fr. ALTHEIM, *Die Krise der antiken Welt*, I, Berlin-Dahlen, 1943, p. 93 (cf. SCHRAMM, 1955, *op. cit.*, p. 657). Voir aussi l'hypothèse d'une origine asiatique de l'étendard à dragon dans R. GROSSE, *Die Fahnen in der römisches-byzantinische Armee des 4.-10. Jahrhunderts*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, XXIV (1924), pp. 358-364 ; on admet aujourd'hui qu'il s'agit vraisemblablement d'un emprunt aux Parthes. Voir enfin l'hypothèse d'influences touraniennes sur les armées de l'Empire dans E. DARKÓ, *Influences touraniennes sur l'évolution militaire des Grecs, des Romains et des Byzantins*, dans *Byzantion*, X (1935), pp. 443-469, et XII (1937), pp. 119-147.

nière d'Édesse (¹). L'étoffe de cette bannière se présente non pas comme celle de nos fanions, fixée latéralement à la hampe qui la soutient, mais à la manière des *vexilla* romains, attachés à la traverse que porte l'extrémité supérieure de la hampe : à la place des franges, qui flottent si couramment au bas des *vexilla* (²), flottent trois banderoles effilées, semblables par leur forme à celles des gonfanons médiévaux (fig. 5) ; on devine, derrière cette bannière, un autre insigne : l'extrémité ondulante d'un « dragon », fréquent dès le II<sup>e</sup> siècle et originaire, on le sait, des terres asiatiques. On doit se demander néanmoins comment interpréter notre *vexillum* à banderoles : est-ce un drapeau oriental à flammes verticales ? Est-ce une présentation romaine d'une bannière à banderoles orientale à flammes latérales, mais interprétée par le sculpteur comme un *vexillum* ? En dépit de ces incertitudes, compte tenu du sujet figuré, compte tenu aussi des renseignements littéraires sur l'importance des bannières à la cour perse (³),

(1) Sur l'arc de Septime Sévère à Rome, voir l'étude récente de R. BRILLIANT, *The Arch of Septimius Severus in the Roman Forum*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, 29 (1967) : pour l'ensemble du panneau de la reddition d'Édesse — identifications et description —, pp. 179-180, 188-195 ; dessins anciens de Bartoli et Dal Pozzo reproduits pl. 66 ; photographie du panneau, pl. 68 ; pour le détail de la bannière, voir la pl. 75 ; mais la remarque, p. 190, n. 26, à propos des insignes figurés sur ce panneau, ne concerne en rien la bannière qui nous occupe : « for the banners or insignia, see H. INGHOLT, *Parthian Sculptures from Hatra*, in the *Memoirs of the Connecticut Academy of Arts and Sciences*, 12 (1954), pp. 18 ff » : or cette référence à H. Ingholt ne renvoie à aucun objet qui ait une analogie quelconque avec le drapeau d'Édesse !

(2) Voir des exemples de *vexilla* à franges dans von DOMASZEWSKY, *op. cit.*, figg. 96-98, 100 ; pour les exemples de la Colonne trajane, voir K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Die Trajansäule. Ein römisches Kunstwerk zu Beginn der Spätantike*, Berlin-Leipzig, 1926, n° IV VII-VIII, LIV, pll. 6-8, 26. Il faut d'ailleurs noter que sur la Colonne trajane, parmi les armes de deux trophées (LEHMANN-HARTLEBEN, n° LXXVIII, pl. 37), au bas de plusieurs *vexilla* munis d'une sorte de cadre pendent trois pointes libres qui ressemblent à celles de la bannière d'Édesse.

(3) A propos de l'importance des bannières dans les armées sassanides, P. ACKERMAN, *Standards, banners and badges*, dans POPE, *op. cit.*, III, p. 2770, cite la formule qu'emploie le roi des Indes en

on est amené à suggérer une origine iranienne pour ce détail des flammes pendantes de cet étrange *vexillum*. Malgré la différence essentielle entre la manière de faire flotter ce *vexillum* et celle de faire flotter les gonfanons européens ou asiatiques, on peut affirmer que la présence de banderoles à l'extrémité d'un drapeau est ainsi attestée à Rome, dès le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

En achevant cette petite étude, je m'aventurerai dans le domaine des textes, avec toute la prudence qui s'impose à une spécialiste des images abordant les sources littéraires : ne pourra-t-il paraître naturel d'appliquer à nos bannières à banderoles le terme de *flammula* qui reste énigmatique et qu'emploient notamment Végèce et Cédrénus (<sup>1</sup>) ? Végèce, à propos des *signa* muets qu'il oppose aux signaux militaires sonores, énumère sans les analyser plusieurs termes spécifiques et parmi eux le mot *flammula* : *Muta signa sunt aquilae dracones uexilla flamulae tufae pinnae sunt alia muta signa quae dux belli in equis aut in indumentis et in ipsis armis, ut dinoscatur hostis, praecipit custodiri ...* Ailleurs, parlant des *vexillationes*, il assimile la *flammula* au *velum* : *Equitum alae dicuntur ab eo, quod ad similitudinem alarum ab utraque parte protegunt acies; quae nunc uexillationes uocantur a uelo quia uelis, hoc est flamulis utuntur* (<sup>2</sup>). Quant à Cédrénus, décrivant les *vela* que portent les *vexillationes*, il mentionne les φλάμουλα, sans pouvoir les identifier avec certitude : *\*Οτι βιξιλατίωνες οι Ἀρωμαίων ἵππεῖς, καὶ βίξιλα παραπέτασματα ἐκ πορφύρας καὶ χρυσοῦ εἰς τετράγωνον σχῆμα πεποιη-*

s'adressant au roi des Perses, d'après MAÇOUDI, *Les prairies d'or, texte et traduction* par C. BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE, II, Paris, 1863, p. 201 : « le roi des Indes, le plus grand chef de l'Orient, le possesseur du palais aux portes de rubis et de perles, à son frère le roi de Perse, maître de la couronne et de l'étendard, Kesra Anouchirwân ». On peut noter par ailleurs que les étendards perses flottent souvent, comme nos drapeaux, l'étoffe fixée latéralement à la hampe : voir SARRE et HERZFELD, *op. cit.*, fig. 101, pp. 213-214.

(1) Sur le terme *flammula*, voir *Reallexikon für Antike und Christentum*, *op. cit.*, VII, col. 695-969, où sont cités Végèce et Cédrénus.

(2) FLAVI VEGETI RENATI, *Epitoma rei militaris*, éd. C. LANG, Leipzig, 1885, III, 5, p. 74, et II, 1, p. 34.

μένα· ταῦτα ἔξαρτῶντες ἐπὶ μακρῶν δοράτων, κύκλῳ παραπορευόμενοι τῶν βασιλέων κατασκέπτονσιν αὐτούς· Εἰεν δ' ὅν τὰ λεγόμενα φλάμουλα »<sup>(1)</sup>). Il est intéressant de noter que ce mot φλάμ(υ)ονλον, employé par Cédrénus, est un terme de la langue militaire, qui est souvent employé par Constantin Porphyrogénète (voyez son *De Administrando Imperio*, édition Moravcsik-Jenkins, t. I, *Glossary*, s.v. φλάμμονλον), au sens d'« étandard », et qui se lit fréquemment dans le traité du Pseudo-Codinos<sup>(2)</sup>, où il désigne l'oriflamme impériale à pointes. Dans ces textes tardifs, ce terme s'applique-t-il à un insigne semblable à celui des Romains ? Ou le même terme désigne-t-il des objets différents ? L'oriflamme des textes médiévaux reflète-t-elle l'influence des gonfanons occidentaux ? Autant de questions que je ne saurais résoudre ici ; mais nos images antiques tendent à suggérer une origine commune et une similitude de sens à ce mot resté mystérieux : ce n'est là qu'une hypothèse que je soumets aux historiens et aux philologues.

*Paris.*

Suzy DUFRENNE.

(1) G. CÉDRÉNUS, *Σύνοψις ἱστοριῶν*, éd. MIGNE, P.G., 121, col. 333 C.

(2) PSEUDO-CODINOS, *Traité des Offices, introduction, texte et traduction* par J. VERPEAUX, Paris, 1966, p. 413, sous la rubrique φλάμουλον, nombreuses références au texte. Je remercie bien vivement M<sup>lle</sup> G. Babić, de Belgrade, qui m'a indiqué l'emploi de ce mot dans le Pseudo-Codinos. Il faut noter par ailleurs que ce terme, que J. Verpeaux a traduit par « oriflamme », se rencontre assez fréquemment dans les sources littéraires byzantines d'époque tardive (voyez à ce propos, ainsi que pour les diverses formes du mot dans la langue vulgaire, M. A. TRIANDAPHYLLIDIS, *Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur*, Strassburg, Trübner, 1909, surtout p. 38).

## ZOSIMUS 5, 23 AND THE PEOPLE OF CONSTANTINOPLE

In A.D. 403 John Chrysostom had been bishop of Constantinople for several years. During that time he had earned the devotion of most of the inhabitants of the city by the strictness of his ascetic life and his widely-acclaimed sermons, which were highly critical of the rich and powerful. These same sermons and his ambitious management of the see of Constantinople secured for him the determined enmity of a number of influential persons, including Theophilus, the bishop of Alexandria, and Eudoxia, the wife of the emperor Arcadius (<sup>1</sup>).

The opponents of the bishop plotted against him and organized a council which met at a monastery near Chalcedon (the Council of the Oak). John refused to attend the council and he was deposed and ordered to go into exile. Events which followed the announcement of John's deposition are extremely interesting, but difficult to reconstruct. All of the sources agree that the bishop's supporters tried to prevent his exile and that this was carried out only with some difficulty. After a short period the court changed its mind and John returned, amid the rejoicing of his followers. Such is the broad outline of the story and in that most of the sources agree; but beyond this there is considerable confusion.

The confusion seems to stem from a number of essentially

(1) The most complete study of John Chrysostom is Chrysostomus Baur, *Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit*, 2 vols. (Munich, 1929-30), translated as *John Chrysostom and His Time*, 2 vols. (Westminster, Maryland, 1959). Baur includes a full discussion of the sources available for the life of Chrysostom in an introduction to his first volume (xix-xlv).

independent historical traditions, each of them presenting their account in different terms. The fullest of these traditions is that preserved in the ecclesiastical histories of Socrates and Sozomen (1) :

When the people of Constantinople learned of these things it was toward evening, and they immediately rose in sedition. At daybreak they assembled hurriedly at the church [Hagia Sophia] and, among other things, they shouted that a greater council should be called to judge him. The emperor sent men to carry John away into exile, but the crowd would not let them pass. John, however, feared that another accusation might be made against him — either that he disobeyed the command of the emperor or that he incited the people to riot. Accordingly, on the third day after his deposition, at about noon, he slipped out of the church, eluding the distraught people.

As soon as they learned that John had gone into exile ...

The faithful rose in violent revolt. And they heaped abuse on the emperor, the synod, and especially on Theophilus and Severianus, whom they regarded as the instigators of the plot (2).

Severianus, the bishop of Gabala, happened to be giving a sermon at the time of the disturbance. He took the occasion to praise the sentence against John, saying that at least he was guilty of the sin of pride.

These words angered the people and the riot became completely uncontrollable. They could not be kept quiet in the churches and the market places, and they carried their lamentations and complaint for the return of John even to the palace of the emperor. Yielding to the petitions of the people, the empress persuaded her husband to agree. Quickly she sent her trusted eunuch to bring John back ... maintaining

(1) SOZOMEN, *Historia ecclesiastica*, 8, 18 (ed. J. Bidez, GCS, vol. 50, Berlin, 1960). Cf. SOCRATES, *Historia ecclesiastica*, 6, 15 (P.G., 67, 33-841).

(2) SOCRATES, 6, 16. Cf. SOZOMEN, 8, 18.

that she had taken no part in the machinations against him <sup>(1)</sup>.

Socrates and Sozomen agree almost completely as to detail. This is not surprising, as Sozomen frequently made use of the history of Socrates <sup>(2)</sup>. In this case, however, Sozomen includes information not found in Socrates, so that it is impossible that he followed him at this point <sup>(3)</sup>. Instead, the two historians probably took their versions from a com-

(1) SOZOMEN, 8, 18.

(2) There has been considerable discussion concerning the relationship between Socrates and Sozomen. It is now generally agreed that Socrates preceded Sozomen and that the latter drew heavily from him. It is still questionable, however, to what degree Sozomen was drawing independently on the same sources as Socrates (see note 1, p 64 below). On this see G. SCHOO, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Sozomenos (Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, 11, Berlin, 1911). For more recent bibliography see G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica* (2nd ed. Berlin, 1958), pp. 508-12.

(3) Socrates and Sozomen have essentially the same story and at many points they agree word-for-word with one another. However, there are elements in each not found in the other. Thus Socrates (6, 16) says that after John's deposition some of his former enemies came to support him and he tells how the duplicity of Theophilus was revealed when he made his own private peace with the Tall Brothers. Sozomen says nothing about these things. On the other hand, Sozomen says specifically why John surrendered himself voluntarily (8, 18) and he includes details of the popular disturbances not found in Socrates. Even more interestingly, Sozomen says that the recall of John was the work of the empress, while Socrates says only that the emperor issued the order (which he undoubtedly did). Nevertheless, Socrates (or his source) knew of the involvement of the empress in the return of John, for he states that Briso, the eunuch of Eudoxia, was sent to bring the bishop back. This rather unusual relationship between Sozomen and Socrates is found not only in the account of the deposition, but throughout the story of Chrysostom. Clearly the two historians were not here dependent upon the *Dialogus*. In this section Sozomen appears to have been considerably more critical than he normally was. He speaks of information gained from people who knew John on two occasions (8, 9 and 8, 15 — John's infirmity and the prophecies exchanged with Epiphanius) and once (8, 18) he reported that he could not substantiate a current rumor because he did not have enough information.

mon source, possibly the *Christian History* of Philip of Side. Socrates mentions this huge compilation (nearly one thousand volumes !) and adds that he had been a deacon and confident of Chrysostom (¹). Socrates condemns Philip of Side for his verbosity and carelessness, but the *Christian History* surely included the story of the deposition of John, and Philip's first-hand knowledge of events in Constantinople would make his work a mine of information for later historians.

Another important source for the career of Chrysostom is probably also based on eye-witness evidence. Palladius, the author of the *Dialogus de Vita Sancti Johannis Chrysostomi*, was almost certainly the bishop of Hellenopolis, a close friend of Chrysostom, who wrote his work a short time after the death of the bishop (²). Most of the information in Palladius on these events comes from a letter which the author included in the *Dialogus*. This letter was supposedly written to Pope Innocent by Chrysostom himself just after Easter of 404. In it John explained what had happened to him in the past year (the Council of the Oak, his exile and recall, and the preparations for his second exile). This letter is preserved only in the *Dialogus* and there is some question about its

(1) SOCRATES, 7, 27 ; PHOTIUS, *Bibliotheca*, 35 (ed. René Henry, 3 vols. Paris, 1959-62). On Philip of Side see H. OPITZ, s.v. "Philippos, 41", *RE*, 19 (1937), 2350-51, and E. HONIGMANN, *Patristic Studies (Studi e Testi)*, 173, Vatican, 1953), pp. 82-91. Philip became a priest and three times (426, 427, and 431) he was an unsuccessful candidate for the episcopal throne of Constantinople. Chrysostom mentions his friendship with his deacon (*P.G.*, 52, 729). The fragments of Philip are collected by K. DE BOOR, *Neue Fragmente*, in *T.U.*, 5 (1888), pp. 165-184. These do not permit any real comparison with the texts of Socrates and Sozomen on Chrysostom, so the suggestion that they drew independently on Philip must remain hypothetical. It is all but certain, however, that they did derive their accounts from a common source and Philip seems the best candidate.

(2) Edited by P. R. Coleman-Norton (Cambridge, 1928). The question of the authorship of the *Dialogus* is discussed by Baur in his introduction and by Dom Cuthbert BUTLER, *Authorship of the Dialogus de Vita Chrysostomi* (Rome, 1908).

authenticity (1). If Chrysostom actually did write it, Palladius has almost certainly introduced some editorial changes. In any case, the letter is roughly contemporary with the events it describes and it is a most important source. Although it implies that John continued to enjoy the support of the faithful, it says nothing about popular demonstrations. Also, the letter disagrees in detail with the account of Socrates and Sozomen.

Late at night, when all the people were following me, I was seized by the *curiosus* of the city, in the middle of the city. I was led away by force to the harbor, put in a boat, and we set sail that night; and all this while I was in the process of calling a synod for a just trial (2).

While Sozomen claimed that John slipped out of the church at noon and went voluntarily into exile, the letter in Palladius says that he had to be taken by force and that he left the city at night.

Sozomen implies that the popular disturbances in favor of John led the empress to change her mind and recall the bishop from his short exile. Theodoret, writing a little later, reports that an earthquake shook the palace during the night. Eudoxia regarded this as a sign of God's displeasure and, fearing worse calamities, she gave the order for John's return as soon as morning arrived (3). Palladius is vague in his explanation of this sudden reversal of imperial policy. He says merely that a "certain disturbance" (*τις θραῦσις*) oc-

(1) PALLADIUS, *Dialogus*, pp. 8-9 (ed. Coleman-Norton). The authenticity of this letter is discussed in the introduction to Coleman-Norton's text and by J. F. D'ALTON, *Selections from St. John Chrysostom* (London, 1940), pp. 289-312. The letter is not found among any of the collections of John's work, but Sozomen (8, 26) has a Greek translation of Innocent's reply. The style of the letter is not like that of Chrysostom, but there are some inconsistencies between what the letter says and what Palladius says in other parts of the *Dialogus* — so it is unlikely that Palladius made the whole thing up.

(2) PALLADIUS, *Dialogus*, p. 11.

(3) THEODORET, *Historia ecclesiastica*, 5, 34 (ed. L. Parmentier, 2nd ed. GCS, vol. 84, Berlin, 1954).

curred in the sacred bedchamber<sup>(1)</sup>. Baur, without any real evidence, suggests that Eudoxia suffered a miscarriage<sup>(2)</sup>.

While differing in detail, Sozomen, Palladius, and Theodore do at least agree concerning the general course of events. Zosimus, on the other hand, introduces new evidence which is difficult to reconcile with the other sources. In nearly every modern reconstruction the account of Zosimus has been left out of consideration, perhaps because it raises more questions than it answers. Zosimus is, of course, a relatively late authority (writing at the beginning of the sixth century) and his prejudice against Chrysostom is obvious<sup>(3)</sup>. But these objections do not seem to be good reason for dismissing the evidence he brings to bear.

Zosimus almost certainly derived his account of Chrysostom from the history of Eunapius of Sardis<sup>(4)</sup>. It is generally recognized that Zosimus followed Eunapius until the end of the latter's work in 404<sup>(5)</sup>, and a notice in Photius implies that Eunapius wrote an account of the deposition of Chrysostom<sup>(6)</sup>. Much of the material surrounding this event in Zosimus is demonstrably from Eunapius, and the tone of the section — antagonistic toward women, monks, sycophants,

(1) PALLADIUS, *Dialogus*, p. 51.

(2) BAUR, II, p. 265. Baur refers to the earlier confinement of the empress to show that she could have been pregnant at the time of John's exile, but he does not strengthen his case by noting that Eudoxia died in the very next year — of a miscarriage. Still, the suggestion that this was the reason for John's recall is little more than an interesting hypothesis.

(3) The best general introduction to the many problems concerning the composition of the *Historia Nova* is the introduction to François Paschoud's edition in the Budé series (Paris, 1971). See also Walter GOFFART, *Zosimus, The First Historian of Rome's Fall*, in *American Historical Review*, 76 (1971), pp. 412-41, and Alan CAMERON, *The Date of Zosimus' New History*, in *Philologus*, 113 (1969), pp. 106-10.

(4) I. OPELT, s.v. *Eunapios*, in *R.A.C.*, 6 (1965), 928-36; W. SCHMID, s.v. *Eunapios*, 2, in *R.E.*, 6 (1909), 1121-27. The fragments are edited by C. MÜLLER, *F.H.G.*, IV, 11-56.

(5) PASCHOUD, *Zosime*, pp. XXXIV-LXVI.

(6) PHOTIUS, *Bibliotheca*, 7: The history of Eunapius ended "with the succession of Arsakios to the archepiscopal throne and the departure of John Chrysostom from the church ...".

and Christian bishops — undoubtedly reflected the opinions of the pagan sophist as much as those of the later historian (1).

Since Zosimus almost surely took his account from Eunapius, it would be unwise to dismiss his evidence without a hearing. As W. R. Chalmers has written about another disputed passage, "Zosimus' account too is deserving of attention, since it stems in the main from one who [while without technical competence] was nevertheless an honest man and a careful observer" (2). Moreover, Eunapius, like Palladius and Philip of Side, was a contemporary of Chrysostom and he may have been an eye-witness to some of the scenes under discussion. His anti-Christian (and anti-Chrysostom) bias should only add to the importance of his evidence, for it provides a valuable corrective to the Christian sources, who just as obviously had their own axe to grind.

The passage in question runs as follows :

Thenceforth the hatred on the part of the Emperor's wife against John, the Christian bishop, increased .... When a trial was proposed John, realizing that his case would be processed to a vote not at all equitably, left Constantinople of his own accord. The people were quite upset about this (for the man was clever at demogogy) and the city was full of tumult ; indeed, already the Christian church had been occupied by the so-called monks .... These men, having occupied the churches, now prohibited the masses from entering for their customary prayers. The people bore this ill, as did the soldiers ; both groups alike sought to beat back the monks' audaciousness. To this end at a given signal they set forth without restraint and indiscriminately

(1) *Zosimus*, 5, 18 = *Eunapius*, frg., 85 ; *Zosimus*, 5, 21 = *Eunapius*, frg., 83 ; *Zosimus*, 5, 25 = *Eunapius*, frgs., 84 and 86. Moreover, *Zosimus* dates the exile of Chrysostom by saying that it came after the return of another John (whose own exile has been lost in the lacuna at the beginning of chapter 23) ; Eunapius (frg., 85) speaks of a John who was "the author of all the troubles". He is probably to be identified with the *comes* John described in *Zosimus*, 5, 18.

(2) W. R. CHALMERS, *Eunapius, Ammianus Marcellinus and Zosimus on Julian's Persian Expedition*, in *C.Q.*, ns. 10 (1960), pp. 152-60.

kept slaughtering everyone until they filled the church with corpses. Then they chased the runaways and pierced through with spears as many as they spotted in dark garb .... And now John returned to his former undertakings, stirring up similar incidents inside the city (1).

Zosimus agrees with the other sources that the cause of John's exile was the enmity of the empress and that the bishop protested about the injustice of a trial at the hands of his enemies. He further agrees with Sozomen (against Palladius) that John left the city voluntarily. But Zosimus is alone in mentioning the occupation of Hagia Sophia by the monks and the massacre which followed. This story presents several problems. It is difficult to know how to fit it into the general chronological sequence as given by the other sources. Less obvious, but of equal importance, are the questions this passage raises concerning the identification of John's supporters and enemies.

Only Zosimus claims that serious violence followed the first exile of Chrysostom. According to the other sources, the supporters of John gathered together quickly, and they loudly protested the deposition of their bishop. So far as we know, however, there was no bloodshed or destruction of property; the emperor did not even have to summon soldiers to control the crowd. On the other hand, the second exile of Chrysostom was characterized by acts of violence. On several occasions the Johannites were attacked on the streets and while they were at prayer; there was even an attempt on the life of the bishop himself (2). Soon after the second exile of John the soldiers of the emperor set upon the people who had barricaded themselves inside Hagia Sophia; the result was a fire which destroyed the Constantian church, the senate house, and many of the surrounding buildings (3).

(1) ZOSIMUS, *Historia Nova*, 5, 23 (ed. Ludwig Mendelsohn, Leipzig, 1887); trans. James J. BUCHANAN and Harold T. DAVIS, *Zosimus: Historia Nova*, San Antonio, Texas, 1967.

(2) See BAUR, II, pp. 287-325.

(3) SOZOMEN, 8, 22; SOCRATES, 6, 18; PALLADIUS, *Dialogus*, p. 62.

The violence of John's second exile suggests the possibility that Zosimus — or his source — had the two events confused. Perhaps his description of the seizure of the church was really a part of the second exile, which the author mistakenly put earlier. This suggestion is possible, but unlikely. Zosimus knew about the two different events and he was careful to distinguish between them. The first, as we have seen, ended in the attack on the church and the flight of the monks, while the result of the second was the great fire. Zosimus was particularly concerned with the fire in the church, for it gave him the opportunity to recount a pagan miracle<sup>(1)</sup>.

Therefore, it seems that the seizure of Hagia Sophia by the monks must be placed between the time of John's first exile and his return to the city a few days later<sup>(2)</sup>. In this context the text of Zosimus puts the popular demonstrations in a new light — they were not entirely peaceful. There was at least one example of violence and bloodshed.

Further, the passage supplies important evidence concerning the supporters and enemies of John at this time. The other sources are clear on this point: the empress, many members of court, and the numerous and influential followers of Theophilus of Alexandria were implacable enemies of the bishop, while the people of Constantinople stood almost alone in support of Chrysostom.

(1) ZOSIMUS, 5, 24. Statues of Jupiter and Athena miraculously survived the burning of the senate house, an omen which "the more refined people" (*χαριέστεροι*) interpreted as an omen of better things to come for the city.

(2) There is considerable doubt about how long it was before John actually returned to the city. Theodoret reports (5, 34) that three embassies had to be sent to the bishop, while Socrates (6, 16) and Sozomen (8, 18) claimed that John tarried for some time in the suburbs. The difficulty (aside from the time necessary for the eunuch to reach John and bring him back) concerned John's hesitation about resuming his episcopal functions before the sentence against him had been formally annulled. He was finally constrained to enter the city when the people insulted the emperor and threatened to riot. All this demonstrates that there was plenty of time for events to develop before John's return and that the people were still restive even after the restoration of John had been announced.

Zosimus says that the soldiers and the people were united in their opposition to the monks. It is not surprising to find the monks and the people in opposite camps, since one of the most outspoken enemies of John was Isaac, the leader of the monastic community of the capital (<sup>1</sup>). From this we should assume that the "rank and file" of the monks followed Isaac and opposed their bishop, seizing the church as an insult to his followers. The difficulty with this reconstruction lies in the role of the soldiers. These, we should certainly assume, were under orders from the court, which was generally hostile to John. Using this fact as a starting point, we should assume — from the cooperation between the soldiers and the people — that at least some of the inhabitants of Constantinople disliked their bishop and were willing to take action against him. In this view, the monks must be regarded as the supporters of Chrysostom. This, for example, appears to be the judgement of Baur :

Palladius knows nothing of all this. But it is a fact that a large number of monks possessed character enough to follow, not the wrong way of their spiritual father Isaac, but the right way of their bishop (<sup>2</sup>).

This is not impossible and, were it to be true, it would be of considerable importance in any understanding of the early history of monasticism in Constantinople. But to suppose that the people — or any significant portion of them — opposed Chrysostom contradicts everything that the

(1) To my knowledge, there is no really satisfactory modern treatment of St. Isaac. He was a Syrian monk who came to Constantinople late in the fourth century and is generally considered the founder of Constantinopolitan monasticism. According to the *Vita S. Hypatii* (ed. Soc. phil. Bonn, Leipzig, 1895, p. 23) Isaac's monastery was the only one in the capital in 384. See J. PARGOIRE, *Les débuts du monachisme à Constantinople*, in *Revue des Questions historiques*, 65 (1899), pp. 67-143. There is, however, some question as to whether the Isaac who attacked John was the same monk. On this see J. PARGOIRE, *Date de la mort de St. Isaac*, in *Échos d'Orient*, 2 (1898-99), pp. 138-45.

(2) BAUR, II, pp. 270-71, n. 6. He seems unaware of the contradiction.

sources say elsewhere. Zosimus himself says that John was δεινός at stirring up the "senseless mob".

We are, therefore, faced with a dilemma ; either reconstruction seems fraught with contradiction. Yet, Zosimus himself may be able to help us here. The translation of the passage, quoted above, refers to "the people" and "the masses", but these terms may conceal deeper nuances of meaning in the original. In the Greek text : John was popular with the δχλος ; the πλῆθος resented his deposition ; the monks kept τὰ πλῆθη from their prayers ; and the δημοτικοί, along with the soldiers, attacked the church and put the monks to flight. Surely we cannot expect a late Roman author to think in precise social categories, but it may be that Zosimus meant to indicate different groups by these different terms. Thus, if one supposes that τὸ πλῆθος was different from οἱ δημοτικοί, the difficulty in the passage would be resolved. In this way the πλῆθος would represent the majority of the people of Constantinople (who remained faithful to Chrysostom), while the δημοτικοί were a small segment of the people who were hostile to their bishop.

An attractive theory would identify the δημοτικοί as members of the circus factions (<sup>1</sup>). Authors who wrote not much later than Zosimus commonly used this term to refer to the factions, and the lexicon of Sophocles cites this very passage in that connection (<sup>2</sup>). Early in his episcopate John's sermons were so popular that he found even the partisans of the circus among his audience (<sup>3</sup>), but he can hardly have maintained their support for long. His condemnation of the spectacles and his strict morality were well known and it

(1) On the circus factions see G. MANOJLOVIĆ, *Le peuple de Constantinople* (trans. H. Grégoire), *Byzantion*, 11 (1936), pp. 617-716, and A. DIAKONOV, *Vizantiiskie dimy i fakcii v V-VII vv*, in *Vizantiiskii Sbornik*, 1945, pp. 144-227.

(2) E. A. SOPHOCLES, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods* (New York, 1887), p. 356 ; MALALAS, pp. 244, 22 ; 389, 19 ; 491, 22 (ed. Bonn).

(3) PALLADIUS, *Dialogus*, p. 33 : "The mood of the whole city was changed ... so that even the lovers of the hippodrome and the theatre left the courtyards of the devil".

should not have been surprising to find the members of the factions rejoicing — or even cooperating — in his exile and the discomfiture of his supporters<sup>(1)</sup>.

This is an interesting theory and one which would shed important light not only on the contemporary situation in Constantinople, but also on the history of the political power and sympathies of the circus factions. Unfortunately, there is no direct corroborative evidence, either in the passage of Zosimus or in the other sources ; this identification of the *δημοτικόν* is suggested only by the difficulty encountered in interpreting this passage and by the use of the term by other sources in other contexts. Therefore, the only apparent means of testing this hypothesis is to conduct an exhaustive word-study of Zosimus to determine whether there is any consistency in his use of terms for “the people”.

The identification of Eunapius as Zosimus' source for this passage is of primary importance because Zosimus was a notoriously derivative author ; very little of his material was original. This is true not only for his more general ideas and information, but often for his words themselves. If, for example, the passage in question had been taken from a source different from those normally employed by Zosimus, the information from a word-study of the whole of the *Historia Nova* could hardly be applied to an elucidation of that passage. As it is, however, this passage is derived from the main source of Zosimus, and we might expect some consistency of terminology.

### δῆμος

Zosimus uses the term *δῆμος* a total of twenty-five times<sup>(2)</sup>. On only two occasions (1, 14, p. 12, 11 — ed. Mendelssohn) does the term appear in the context of urban violence. On

(1) For John's condemnation of the spectacles see especially his *homilia contra ludos et theatros* (P.G., 56, 263-70).

(2) Only the term itself is considered here, not such adjectival forms as *δημόσιος*. For an excellent example of a similar study see Z. YAVETZ, *Plebs and Princeps* (Oxford, 1969), pp. 140-55.

See also G. L. KURBATOV, *Le terme δῆμος dans les œuvres de Libanius et la question des δῆμοι byzantins*, XXVe Congrès international des orientalistes (Moscow, 1962), pp. 504-10.

only one occasion (3, 34, p. 156, 22-23) is it found in the plural, and even here the plural was probably employed because Zosimus wanted to designate the inhabitants of more than one city.

Four times (1, 37, p. 26, 27 ; 2, 43, p. 100, 20 ; 5, 40, p. 268, 13 ; 5, 40, p. 269, 4) Zosimus speaks of the  $\delta\eta\muo\varsigma$  being armed, to defend their city. These represent three different occasions, as the last two instances concerned the same event, and all took place in Rome. In the first case the Roman Senate, seeing the foreign dangers which threatened the city during the reign of Gallienus, armed those able-bodied men  $\grave{a}\pi\grave{o}\tau o\grave{v}\delta\eta\muo\varsigma$ . The barbarians, seeing this, left Rome in peace. In the second incident the pretender Nepotianus gathered together a disreputable "mob" (see below, under  $\pi\lambda\tilde{\eta}\thetao\varsigma$ ) and marched on Rome, seeking the throne of Constantius II. Anicetus, the praetorian prefect, armed some  $\grave{a}\pi\grave{o}\tau o\grave{v}\delta\eta\muo\varsigma$  and led them against the usurper. These hastily-raised troops were easily defeated by Nepotianus' more experienced solderis (including some gladiators) and many of them were slaughtered. The third event describes the siege of Rome by Alaric in 408. The Romans were reduced to the last extremity and some even contemplated cannibalism. They sent an embassy to the Gothic king to offer terms of peace. They warned Alaric, however, that the Roman  $\delta\eta\muo\varsigma$  had taken up arms and was prepared to fight. The king was not particularly impressed by this news: "It is easier to cut thick grass than thin", he roared, and let out a loud belly-laugh.

These four reference to the arming of the  $\delta\eta\muo\varsigma$  are important in the light of the arguments of Manojlović and others which assign the task of defending the cities to the "demes" — or the circus factions (<sup>1</sup>). Manojlović thinks that the "demes" were first armed against the barbarians shortly after 378 (in Constantinople at least), for they were ready

(1) MANOJLOVIĆ, *l.c.*, especially pp. 622-41.

H.-G. BECK, *Konstantinopel, zur Socialgeschichte einer frühmittelalterlichen Hauptstadt*, in *BZ*, 58 (1965), pp. 37-38, denies that the circus factions had any military functions.

to deal with Gainas' Goths in 400. The text of Zosimus, however, asserts that men from the *δῆμος* of Rome (whether or not they are to be equated with Manojlović's "demes") were being armed over a century earlier. It may be significant that in the first two examples (third and fourth centuries) the *δῆμος* was armed by the state (the Senate and the praetorian prefect), while in the third instance (early fifth century) the *δῆμος* appears to have armed itself.

In at least sixteen of the twenty-five uses of the term it is apparent that Zosimus did not mean to include all the inhabitants of a city within its *δῆμος*. On several occasions Zosimus pictured the *δῆμος* enjoying the spectacles or receiving the distribution of grain or pork. Frequently the author made a distinction between the *δῆμος* and the Senate or the local council (e.g., 1, 61, p. 43, 31; 2, 29, p. 86, 23; 4, 41, p. 198, 16) (1). In 2, 5 (p. 60, 7) Zosimus included only free men in the *δῆμος*. Perhaps *δῆμος* was a translation of the Latin *plebs* and Zosimus divided the populace into three classes: senators (or *curiales*), those *ἀπὸ τοῦ δῆμου*, and slaves. In some passages, however, it could be argued that the *δῆμος* included all the inhabitants of a city (e.g., 3, 12, p. 129, 6; 4, 37, p. 193, 23), but this seems to me unlikely. In these passages Zosimus merely fails to provide a context which allows us to determine clearly the composition of the *δῆμος*.

It is noteworthy that Zosimus uses *δῆμος* only to refer to people living in cities.

He mentions the *δημοτικόν* only once, in the difficult passage discussed above, and he uses no other term derived from *δῆμος*, such as *δημόται*, which would clearly refer to the circus factions or to the "demes".

### οἱ πολλοί

Zosimus uses *οἱ πολλοί* (in the plural, with the definite article) eight times. His meaning is fairly clear. On most occasions he does not employ the term in an urban context.

(1) See MANOJLOVIĆ, *l.c.*, pp. 671-73; THEOPHANES, p. 294, 21 (ed. de Boor); and YAVETZ, *op. cit.*, pp. 145-47 (on the *plebs frumentaria*).

When he does, he contrasts *οἱ πολλοὶ* with *οἱ ὅλιγοι*. The latter are clearly the wealthy, the senators and *curiales*. He attaches no bad connotations to *οἱ πολλοὶ* and, in an urban setting, he seems to equate them with the *δῆμος*.

### ὅχλος

Zosimus uses the term *ὅχλος* only twice, and both of these suggest a moral, rather than a sociological, definition. "*Οχλος*" is perhaps best translated as "mob" or "herd", and Zosimus uses it only with bad connotations. But members of the *ὅχλος* could come from either the city or the country: in one passage he refers to a "rural mob" (*οἱ ἐκ τῶν ἀγρῶν ὅχλος*, 2, 42, p. 99, 22), while the other concerns the "senseless mob" (*ἄλογος ὅχλος*) which supported Chrysostom in 403.

### λαός

Zosimus does not use the term *λαός* at any point in his surviving work. This is not surprising, as it had acquired definite Christian connotations by the early sixth century.

### πλῆθος

The term *πλῆθος* occurs one hundred-six times in Zosimus. Its basic meaning is "large number" or "large amount". Zosimus seems to attach some mildly pejorative connotations to the term, as he normally uses it to describe a large number of senseless objects or things which are definitely bad: *τῶν εὐφεθέντων ... τὸ πλῆθος* (1, 35); *ἀλῶν πλῆθος οὐ μέτριον* (3, 15); *τῶν βαρβάρων πλῆθος* (4, 31); and *πλῆθος Γότθων* (5, 35).

Zosimus frequently uses *πλῆθος* in the dative, with or without the definite article, to indicate that something is large "in number" (1, 22, p. 17, 5) or "in size" (2, 23, p. 81, 7; 3, 5, p. 118, 18). This use has become idiomatic in character.

The term is perhaps most often used in connection with military activities, and it appears to have become almost a technical term for a body of soldiers: *πλῆθος Περσῶν* (3, 25, p. 145, 12); *εἰς πλῆθος συνταχθέντες* (3, 28, p. 149, 19);

τὸ πλῆθος Οὐρων (4, 25, p. 180, 12). Thus, although ἀριθμός was the normal translation of the Latin *numerus*, πλῆθος may have been an alternative equivalent. Yet, there is some evidence that Zosimus did not equate ἀριθμός and πλῆθος. The *numeri* were in principle Roman soldiers and they were still largely recruited from among Roman citizens<sup>(1)</sup>. Many of the soldiers described by Zosimus as enrolled κατὰ πλήθους were not Romans. Perhaps the pejorative connotations of the term carried over here and the πλῆθος was (sometimes at least) a unit of inferior soldiers. On several occasions, however, Zosimus uses the term to refer to the ordinary soldiers, as distinguished from the officers (2, 21, p. 78, 15; 2, 48, p. 105, 24; 3, 9, p. 124, 2; 3, 29, p. 149, 25).

In a specialized meaning πλῆθος can refer to "the masses", "the crowd", normally of a city (but not always). Here the author always exhibits some degree of condescension, as the inferiority of those indicated by the term is clearly implied or stated. On eight occasions Zosimus clearly uses πλῆθος to refer to the urban crowd; three of these concerned the episcopate of John Chrysostom. It is very difficult to determine who made up the πλῆθος of a city. Almost certainly Zosimus did not mean to include senators in this category. If not, we must attempt to discern the difference between the πλῆθος and the δῆμος.

The key to this distinction may be found in the passage which describes the attack of Magnentius on Sirmium (2, 49, p. 106, 16). Zosimus says that the forces of Magnentius were beaten back ὑπὸ τε τοῦ πλήθους οἰκητόρων. This may mean simply that the usurper was defeated "by the large number of the inhabitants", but it may just as well identify for us the πλῆθος of the city. Who "of the inhabitants" might be defending Sirmium? From our earlier discussion

(1) See A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire* (Oxford, 1964), pp. 610, 654-55, 659. Cf. ZOSIMUS, 5, 26 (p. 249, 15): στρατόπεδον (ἥν δὲ εἰς ἀριθμοὺς συνειλεγμένον τριάκοντα); MALALAS, pp. 332, 10; 337, 18; 349, 5; 426, 3; 432, 1 (ed. Bonn) and PALLADIUS, *Dialogus*, p. 9: τὰ Ἀρμαίων τάγματα, ἀ νῦν ἀριθμὸν καλοῦσιν.

we should remember that it was certain persons ἀπὸ τοῦ δῆμου. Zosimus did not say that the δῆμος defended the city, but that some members of the δῆμος did so. Therefore, if we are to identify the "demes" anywhere in Zosimus, we should probably equate them with the πλῆθος.

In any case, we can be fairly certain that the δῆμος was a more inclusive term than the πλῆθος. The πλῆθος may have been a part, and probably an undesirable part, of the δῆμος. It is possible that Zosimus wished by this term to indicate "the majority of the citizens", without regard to social composition, but this seems most unlikely. He says, for example, that Chrysostom maligned the empress ἐν ταῖς πρὸς τὸ πλῆθος ὁμιλίαις (5, 23, p. 244, 5). To be sure, the sermons of John were popular, but Zosimus can hardly have meant that "the majority of the inhabitants of Constantinople" forced their way into the church to hear the bishop speak! Instead, the connotation of the term was moral and to an extent political: John, of whom Zosimus thoroughly disapproved, was speaking foolishly about the empress to a bunch of riffraff.

Zosimus rarely spoke of urban unrest, but it may be significant that whenever he did, he almost always made reference to the πλῆθος (1, 69, p. 50, 10; 2, 13, p. 71, 2; 5, 9, p. 227, 16; 5, 23, p. 244, 14; 5, 24, p. 245, 23) (¹).

This word-study supplies some interesting evidence about the social and political views of Zosimus, but its results are largely negative as far as the matter at hand is concerned. The term δημοτικοί occurs in no other place in the text of Zosimus and there is no evidence to support the identification of the δημοτικοί with the circus factions. In fact, the evidence of the word-study seems to militate against such an identification. If Zosimus' choice of terms was determined more by considerations of literary style and political morality than

(1) Cf. MANOJLOVIĆ, *l.c.*, pp. 671-72: Often the sources are imprecise in their terminology for the people. "Mais s'il s'agit d'émeutes ou de soulèvements ... alors, presque régulièrement, nous trouvons les noms des Verts et des Bleus ...".

by sociological accuracy (¹), it could be argued that he called the supporters of Chrysostom ὄχλος and πλῆθος when he disagreed with them, but δημοτικοί when he found them cooperating with the soldiers against the hated monks.

Despite the essentially negative results of this word-study, the usefulness of this kind of investigation must be maintained. As we have seen, such close examination of the text may not always provide significant evidence concerning the composition of the various groups involved in mass action. We shall, however, always learn something about the social views of the author (which may be helpful in reconstructing the actual course of events) and often it may be possible to catch fleeting glimpses of the shifting patterns of social stratification — or at least the way our authors perceived the society in which they lived. Comparison of the use of key terms and phrases in various authors at different times and places would undoubtedly provide an interesting study.

Returning to the affair of John Chrysostom, the word-study, if anything, tends to support the identification of the δημοτικοί with the supporters of the deposed bishop. The sermon which John supposedly delivered immediately upon his return from exile may provide additional evidence for such a reconstruction (²). This sermon, presumably given extemporaneously to the crowds who flocked out to greet their bishop, is not of unquestioned authenticity. There seems to be some confusion with the second exile, as the sermon speaks of the baptistry being filled with blood (³). Nevertheless, even were the sermon not delivered by John himself (the other sources — notably the *Dialogus* — are not of unquestioned authenticity), it probably represents a

(1) YAVETZ, *op. cit.* : "The context determines the sense and no other principle is valid ... One ought not to forget that the ancient historians were among the other things — and at times mainly — authors who avoided using the same word too often" (p. 148). For the ancients, and especially Tacitus, the criterion is not legal or social but moral" (p. 149).

(2) *Sermo post redditum ab exilio* (P.G., 52, 443-48).

(3) Cf. PALLADIUS, *Dialogus*, p. 33.

valid historical tradition (<sup>1</sup>). The sermon may contain references to the second exile, but the bulk of the text can only describe the bishop's return from his first period of exile.

The sermon begins by comparing Theophilus to pharaoh : "those things happened then to Abraham, but today it happened to the church ; pharaoh had his "shieldbearers", while Theophilus had his "spearbearers". The main theme of the sermon was, however, the loyalty of the *λαός* of Constantinople : "We prayed and they fled ; you have stood firm as a rock".

Chrysostom was careful to distinguish between the behavior of the Egyptians and that of the people of Constantinople. According to him, Theophilus had the support not only of certain sailors, who were making warlike preparations on board their ships, but he had also raided the monasteries of the capital — almost certainly an allusion to the support the Egyptian enjoyed among the monks of Constantinople. The supporters of John, however, fought not with clubs, but "with prayers", "not with money, but by faith". Despite these official protestations of peaceful motives (one thinks of John's fear that he would be accused of rousing the people to rebellion), there is evidence that the bishop may have learned something of the violent actions of his followers and — even more interesting — of the cooperation between them and the soldiers of the emperor.

He went into exile, he claimed, so that God might reveal the real nature of the church, "the strength of the soldiers, the power of the armed men, and the fame of the rulers ...". When the shepherd was away, "the soldiers were armed ; not only did the church become a military camp, but the city a church". Heretics and Jews were converted, but some priests stood condemned. Speaking to the people, John said : "You have secured the cooperation of the empress ... As someone concerned for her child, she went about everywhere, not indeed in person, but through her own military

(1) Note that Sozomen (8, 18) mentions the cooperation between the people and the empress. Also, John may have stayed in a palace of the empress immediately upon his return from exile.

escort". These soldiers went out and killed the prey. "But what shall I call you: sheep or shepherds? governors or soldiers and generals? ... I say these things not to lead you into insurrection; for theirs is the insurrection, while yours is zeal".

From these passages it should be clear what took place. On the day after John's exile, his supporters gathered together and loudly demanded the return of their bishop. Eudoxia, perhaps fearful of the crowd, repudiated her earlier action and sent word for her eunuch to bring John back into the city. When news of this reached the monks of Constantinople, they followed the lead of Isaac and seized Hagia Sophia, preventing, as Zosimus tells us, the people from meeting for their regular prayers. At this point the supporters of John and the soldiers of the empress fell upon the monks and killed many of them. Since this action took place after the empress changed her mind about John, we should not wonder at the cooperation between the soldiers and the followers of the deposed bishop.

John apparently felt compromised by any acts of violence or insurrection carried out in his behalf. This probably explains the silence of the Christian sources concerning the massacre of the monks. Palladius and Philip of Side were both personal friends of Chrysostom and they presumably reflected the bishop's own feelings and wishes. Hence they refer only indirectly to any violence which occurred at this time. It is only from the pagan Eunapius, certainly no admirer of Chrysostom, that we learn about the violence carried out by John's supporters — with the help and approval of the imperial authorities<sup>(1)</sup>. Nevertheless, it may

(1) Eunapius was, of course, well-known for his literary opposition to the Christians. His *Lives* were to some extent a counter to the *vitae* of the Christian saints and he may have been responsible for another exposé of Christian violence; see. T. ORLANDI, *Uno scritto di Teofilo di Alessandria sulla distruzione del Serapeum*, in *La Parola del Passato*, 23 (1968), pp. 295-304; and J. SCHWARTZ, *La fin du Serapeum d'Alexandrie*, in *American Studies in Papyrology*, 1 (1966), pp. 97-111. These studies illustrate how violence was a lively topic for polemic in the later empire.

still be possible to find references to these events in Palladius and Sozomen.

In the letter which John supposedly wrote to Pope Innocent, he reported that "The most pious emperor expelled those who had shamelessly and unrighteously rushed upon the church" <sup>(1)</sup>. Most commentators have ignored this statement, thinking I suppose that it referred to those bishops who had taken part in the Council of the Oak and who hoped to usurp John's place in the church of Constantinople. This may be correct, but the passage might just as well be a veiled reference to the expulsion of the monks from the church.

*A priori* it would seem unlikely that the attack on the church was an isolated incident. One should attempt to imagine the release of the pent-up joy and frustration experienced by the followers of John when they learned that he again enjoyed imperial favor <sup>(2)</sup>. With Theophilus and Severianus still at large, the populace would hardly have been content with the massacre of a few monks. According to most of the sources, a conflict arose between the Egyptians and the people of Constantinople <sup>(3)</sup>. Sozomen reports that Theophilus wished to attack John openly, but he feared τοὺς κρατοῦντας — because they had agreed to the return of the bishop. Accordingly, the Egyptian laid charges against Heracleides, the former deacon of John who was then bishop of Ephesus, hoping that an attack on the one would result in the embarrassment of the other.

The strife between the two parties became so vehement that bloodshed ensued; many were wounded and others were killed in the engagement. Severianus and all those other bishops in Constantinople who had opposed John became apprehensive for their personal safety and they left the city in haste. Theophilus also fled the city at the beginning

(1) PALLADIUS, *Dialogus*, p. 11.

(2) A measure of the popular agitation is the fact that John was forced to take up his episcopal duties before he wished to do so because he was afraid the people would riot (see note 2, p. 69 above).

(3) SOZOMEN, 8, 19; SOCRATES, 6, 17; PALLADIUS, p. 51.

of winter and, together with the monk Isaac, sailed for Alexandria (1).

According to Palladius, Theophilus feared that the people of Constantinople wished to "drown him in the sea", and later, when Arcadius asked him to return to the capital, he refused to do so out of fear of the populace (2). The bishop of Alexandria, like many before and after him, had felt the wrath of the people of Constantinople united in common effort.

The sources disagree about the chronology of this event and some place it after the return of John to the city, but it is not unreasonable to connect it with the attack of the people and the soldiers on the church. Certainly the fight with the Egyptians took place while John continued to enjoy imperial favor, and the departure of Isaac from the city would be appropriate after the decimation of the monks.

The role of the monks in this incident is particularly interesting. All those familiar with the history of the later Roman empire will at once think of the importance of the monks in nearly every popular disturbance which even remotely involved religious considerations. But this event is practically unique in that the monks did not here express, but actually opposed, the overwhelming direction of popular sentiment. In nearly every other case the monks were at the forefront of popular demonstrations — either because their organization and reputation for sanctity allowed them to direct popular opinion or because they simply expressed the same sentiments as their secular brethren (3). At the time of Chrysostom's first exile, however, the monks represented an un-

(1) SOZOMEN, 8, 19.

(2) PALLADIUS, pp. 51-52. It is not certain whether Theophilus feared the populace of Constantinople or Alexandria.

(3) On the development of monasticism in general see A.-J. FESTUGIÈRE, *Les Moines d'Orient* (4 vols. Paris, 1961-64). On the role of the monks in religious controversies, see Heinrich BACHT, *Die Rolle des orientalischen Mönchtums in den kirchen-politischen Auseinandersetzungen um Chalkedon*, in *Das Konzil von Chalkedon*, edited by A. GRILLMEIER and H. BACHT (Würzburg, 1953), vol. II, pp. 193-314.

popular position, and for this they too felt the violent wrath of the crowd.

The reason for this probably lies in the late development of monasticism in Constantinople<sup>(1)</sup>. In Alexandria, for example, the monks had long played an important role in the ecclesiastical and even political life of the city ; they were familiar to the people of Alexandria and their position in the structure of society was much more secure. In Constantinople, on the other hand, monasticism had only recently established itself ; the monks were probably not natives of the city and they had not been established there long enough to influence popular opinion strongly. Neither was there a strong connection between the monastic houses and the episcopal throne (such as there was in Alexandria). Later the monks became a force to be reckoned with, but it was not until twenty or thirty years after the time of Chrysostom that the monks of Constantinople came to have the kind of influence in society and the church that the monks had long possessed in many other cities of the empire. Zosimus saw this development of monastic power, an event he regarded with considerable disgust and trepidation, and it is appropriate that he provides us with information about the first — although unsuccessful — confrontation between the people and the monks of Constantinople.

*Ohio State University.*

Timothy E. GREGORY.

(1) J. PARGOIRE, *l.c.*, 65 (1899), pp. 67-143.

# LES 'AKTA ΔΙΑ ΚΑΛΑΠΟΔΙΟΝ

## LE CONTEXTE RELIGIEUX ET POLITIQUE<sup>(1)</sup>

Le 10 janvier 532, l'empereur assistait aux courses dans l'hippodrome. Ce fut pour la faction des Verts l'occasion d'exposer leurs doléances de vive voix dans des vers où, entre autres, ils disaient leur chagrin que le père de Justinien ait jamais vu le jour « pour avoir un fils assassin ». Ayant dit ce qu'ils étaient venus dire, ils quittèrent l'hippodrome au cri de : « Qu'on déterre les os de ceux qui restent ! »

Les *"Akta διὰ Καλαπόδιον"* retiennent l'attention par leur caractère de document<sup>(2)</sup>, par leur ton violent, par les prises de

(1) Cet article est la suite d'une étude intitulée : *Les "Akta διὰ Καλοπόδιον, la forme primitive*, à paraître dans : *Festschrift Marcel Richard (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchrist. Lit.)*.

La forme *Καλοπόδιον* est une correction : pour Théophane, de Boor note dans l'apparat : *Καλαπόδιον* ; dans les deux versions de la Vie du stylite Daniel (*Analecta Bollandiana*, 32, 1913), le nom revient cinq fois (168, 3, 13, 21, 27 ; 204, 2) ; le P. Delehaye a corrigé, mais l'apparat donne chaque fois la forme en *Kaλa-*. Le texte imprimé du *Chronicon Paschale* donne la forme en *Kalo-*, mais même si la lecture est exacte, le nombre des témoins pour l'autre forme paraît décisif.

(2) Procès-verbal d'une démonstration à l'hippodrome, rédigé au secrétariat des Verts.

Texte dans la *Chronographie* de Théophane, éd. de Boor, Leipzig, 1883-5, I, 181-184 ; P. MAAS, *Metrische Akklamationen der Byzantiner*, dans *BZ*, 21, 1912, 28-51 (éd. utilisée) ; partiellement dans *Chronicon Paschale*, Bonn, 620.

En outre, j'ai surtout utilisé les travaux suivants : J. B. BURY, *History of the later Roman empire*, 1<sup>re</sup> éd., II, 1889 ; ID., 2<sup>e</sup> éd., 1923 (à préférer en général ; mais il arrive, par exception, que la première soit plus juste ou plus complète, par exemple dans la traduction de certaines phrases des *"Akta"*) ; *The Nika riot*, dans *JHS*, 17, 1897, 90-119 ; A. P. DIAKONOV, *Vizantijskie dimi i fakcii* (τὰ μέρη) в V-VII vv, *Vizantijskij Sbornik*, I, 1945, 144-227 ; Ch. DIEHL,

position religieuses qui y sont consignées. Ils soulèvent, d'autre part, un certain nombre de problèmes. J'ai examiné dans un article précédent ceux qui concernent le texte, son état et son interprétation<sup>(1)</sup>. Je crois avoir démontré que le texte de base était préétabli ; ceci me paraissait important, parce que l'unanimité des démotes<sup>(2)</sup> Verts est beaucoup plus significative proclamée par eux en connaissance de cause que s'il s'agissait de l'improvisation d'un porte-parole. En même temps, l'aspect parfois déroutant du texte s'explique sans qu'il soit nécessaire de le supposer corrompu.

Avant d'aborder les autres problèmes, il faut vérifier si celui de la date est bien résolu : les *Acta* sont-ils à leur place au début de l'insurrection Nika ? Je n'hésite pas à répondre affirmativement, mais plusieurs savants en ont douté, et Stein et Diakonov, qui les tiennent pour bien placés, ont justifié leur point de vue par un argument qui n'est pas valable ; si l'interprétation proposée par Jarry du baptême *εἰς τὸν ἔνα* était correcte, les objections contre cette data-

*Justinien et la civilisation byzantine au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1901 ; J. GOUILLARD, *L'hérésie dans l'empire byzantin jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle*, (*Travaux et Mémoires*, I, 1965, 299-324) ; J. IRMSCHER, "Ακτα διὰ Καλοπόδιον" (*Orbis Mediaevalis*, dans *Festgabe für Anton Blaschka*, Weimar, 1970, 78-88 ; Y. JANSENS, *Les Bleus et les Verts sous Maurice, Phocas et Héraclius*, (*Byzantion*, XI, 1936, 499-536) ; J. JARRY, *Hérésies et factions dans l'empire byzantin du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle* (thèse), Le Caire, Inst. franç. d'arch. or., 1968 ; G. MANOJLOVITCH, *Le peuple de Constantinople*, (*Byzantion*, XI, 1936, 617-716) ; A. MARICQ, *La durée du régime des partis populaires à Constantinople*, dans *Bull. Acad. Roy. Belg.*, 35, 1949, 63 sqq. ; *Factions du cirque et partis populaires* (*ibid.*, 36, 1950, 396 sqq.) ; G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1956, 96-7, 102, 114-15, avec les notes ; RAMBAUD, *De byzantino hippodromo et circensibus factionibus*, Paris, 1870 ; E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, II, éd. franç. publ. par J.-R. PALANQUE, Paris-Bruxelles-Amsterdam, Desclée de Brouwer, 1949 ; l'article *Acclamatio* dans PAULY-WISSOWA.

Pour la chronologie, voir BURY, *The Nika riot*, 118-19, corrigé par STEIN, *Hist. du Bas-Empire*, 450, n. 1.

(1) Voir page précédente, n. (1).

(2) Il est important de les distinguer de la masse du parti, les sympathisants non-inscrits, beaucoup plus indépendants vis-à-vis de l'appareil.

tion pèseraient autant que les arguments en sa faveur.

L'étude chronologique sera donc étroitement liée à celle du contexte religieux.

Le contexte politique sera celui de l'insurrection Nika. J'évoquerai le « complot des aristocrates », plus longuement, peut-être, que ne le justifie son importance ; mais le point de vue de Marcellinus Comes, dont Bury se méfiait, est accepté par Stein. Il me semble que le dossier nous permet de trancher.

Plus intéressantes, parce que plus intimement liées à une civilisation spécifique et à un moment de celle-ci, sont l'action des dèmes et la célèbre union des Prassino-vénètes.

Je commence donc par le problème de la date. D'après la *Chronographie* de Théophane et le *Chronicon Paschale*, la démonstration des Verts contre Kalapodios marque le début de l'insurrection Nika. Mais Paul Maas estimait que le document n'est pas à sa place dans la chronique et qu'il appartient à un autre moment du règne de Justinien. A première vue, la concordance de deux sources suffirait pour détruire cette hypothèse, mais Maas avait raison d'estimer que Théophane et le *Chronicon* sont ici tributaires d'une même source où les *Acta* étaient déjà rattachés à l'affaire Nika (¹).

(1) Maas s'est trompé, comme le dit Stein (*Bas-Empire*, II, p. 450, n. 1) en identifiant le *μέγας χρονογράφος* avec Théophane et en faisant de celui-ci la source du *Chronicon Paschale*. Mais on ne peut douter, malgré ce que dit Stein, que la source est commune. Dans ce texte de base, Théophane en a inséré un autre (la proclamation d'Hypatius, qu'il racontera une seconde fois p. 185, 3 sqq.), revenant ensuite au premier texte.

*Chron. Pasch.*, 620 : πέπμτῳ ἔτει τῆς βασιλείας  
 Théophane, 181 : τούτῳ τῷ ἔτει πέμπτῳ δυτὶ τῆς βασιλείας  
 'Ιουστινιανοῦ μηνὶ Ἰανοναρίῳ γέγονε τοῦ  
 'Ιουστινιανοῦ μηνὶ Ἰανοναρίῳ ἵδικτιῶνος ι' γέγονε τοῦ  
 λεγομένου Νίκα ή ἀνταρσίᾳ  
 λεγομένου Νίκα ή ἀνταρσίᾳ (Proclamation d'Hypatius) γέγονε δὲ η  
 ἀταξίᾳ τοῦ Νίκα [N. B., répétition de la phrase qui précédait l'acclama-  
 tion d'Hypatius]  
 τρόπῳ τοιούτῳ· ἀνελθόντα τὰ μέρη ἐν τῷ ἴππῳ ἐκραξαν οἱ δῆμοι τῶν  
 Πρασίνων, Ἀκτα διὰ Καλοπόδιον.  
 τρόπῳ τοιούτῳ· ἀνελθόντα τὰ μέρη ἐν τῷ ἴππῳ ἐκραξαν οἱ τῶν Πρασί-  
 νων· Ἀκτα διὰ Καλαπόδιον.

Cette objection dont se sont prévalu la plupart des savants qui ont rejeté la suggestion de Maas, est donc sans portée. Quant aux arguments sur lesquels il appuyait son hypothèse, en premier lieu il évoquait une différence de climat : l'aversion de Justinien pour les Verts, qui constitue l'argument des *Acta*, indiquait, d'après lui, une autre époque, puisqu'il estimait qu'au moment où éclatait l'insurrection, le pouvoir se montrait impartial — au point même de se faire du tort<sup>(1)</sup>. D'autre part, il expliquait l'allusion à ceux qui nient l'orthodoxie de l'empereur par l'édit sur l'aphthartodocétisme que Justinien promulga peu avant sa mort. A ces arguments Irmscher (*op. cit.*, 83) ajoute les expressions d'hostilité à l'adresse des Bleus dans les *Acta*, alors que l'alliance des Bleus et des Verts est le trait distinctif de la Nika. On pourrait encore s'étonner de ne pas trouver, parmi tous les noms d'« ennemis du peuple » connus pour cette affaire, celui de l'homme que les Verts désignent dans les *Acta* comme leur unique oppresseur<sup>(2)</sup>. La somme de présomptions sur laquelle reposait la thèse de Maas n'était donc pas négligeable, et si Diakonov et Stein la rejetaient, c'est qu'ils croyaient

(1) *Op. cit.*, 50. La thèse de l'impartialité de Justinien est construite sur deux données des sources : l'édit de 527 : *καὶ ἐν ἔκαστῃ δὲ πόλει κατέπεμψε θείας σάκρας, ὥστε τιμωρηθῆναι τοὺς ἀταξίας ἢ φύρουντας, ὅποιον δὲ ἀνάρχωσι μέρουνς* (Malalas, 422, 15), et le fait que le préfet urbain, après la démonstration contre Kalapodios, exécute des Bleus en même temps que des Verts. Si je ne me trompe, cette action n'a été interprétée comme manifestation d'impartialité que par les modernes (voir Stein, 449), préoccupés peut-être de ménager une transition entre l'hostilité qui divisait les factions le samedi, et leur union quelques jours plus tard. Cette interprétation ne me convainc nullement, et sept est un nombre peu satisfaisant pour une telle démonstration. Diakonov ne croit pas à cette impartialité de Justinien, avec raison, me semble-t-il. La lecture de Procope suggère que l'hostilité du couple impérial pour les Verts continuait à se manifester après l'édit de 527.

(2) On ne sait qui est Kalapodios. Bien que Maas (*Metr. Akkl.*, 50) relève deux Kalapodios qui ne peuvent être identifiés avec celui-ci, je me demande s'il ne s'agit pas d'un sobriquet. Malheureusement « Aux beaux pieds » ne mène pas loin. Le neutre, *καλοπόδιον*, est le nom de la forme en bois sur laquelle les cordonniers montent les chaussures (ce sens convient d'ailleurs mieux au v. 8 : *εἰς τὰ τζαγγαρεῖα εὐρίσκεται*).

que Théophane et le *Chronicon Paschale* constituaient des sources indépendantes, ce qui les dispensait de répondre aux autres objections. Mais nous avons vu qu'elles n'en forment qu'une ; le débat reste donc ouvert. Je dois à M. Paul Orgels le rapprochement qui le tranche, me semble-t-il. Revenons au vers 25 : *εὶ τις οὐ λέγει ὅτι ὁρθῶς πιστεύει ὁ δεσπότης*<sup>(1)</sup> ; la réponse du Mandator : « C'est moi qui vous le dis, vous êtes baptisés au nom de l'Un », nous montre quel était le grief fait à l'empereur. Encore faut-il saisir l'allusion.

Maas note qu'il est peut-être à identifier avec le Kalapodios qui était *ἐνδοξότατος κονβικουλάριος καὶ πραιπόσιτος* en 558/9 (*ibid.* ; Théophane a. 6051, p. 233, 8 ; MALALAS, 490, 9), mais exprime à l'égard de cette identification des réserves qui ne sont apparemment motivées que par l'existence des deux Kalapodios mentionnés. Or, elle a en sa faveur un argument non négligeable : elle correspond à une carrière brillante, il est vrai, mais, à ce détail près, normale : le *σπαθαροκονβικουλάριος* de 532 serait le même individu que le *κονβικουλάριος καὶ πραιπόσιτος* de 558. La carrière est même tellement régulière qu'elle répète exactement celle de Narsès, spatharocubicalaire en 532, cubicalaire et préposite en 554 (JUST., *Nov. append.* 7, a. 554, *Narsi viro ill. praeposito sacri cubiculi*) et *ex praeposito* en 565 (STEIN, II, 599). Il paraît donc très vraisemblable que Kalapodios est à identifier avec Narsès. Un détail qui va dans le même sens : lors du massacre dans l'hippodrome qui termina l'insurrection Nika, Narsès est chargé de détacher les Bleus de la *κατάστασις* des Prassinovénètes.

Par une coïncidence assez remarquable, le Kalapodios de la Vie de Daniel le stylite remplissait auprès de l'empereur Léon la fonction de primicer des cubicaires, celle précisément de Narsès en 532.

(1) Plusieurs savants ont voulu interpréter le v. 25 indépendamment du v. 28, en se référant exclusivement à la situation historique. Maas, nous l'avons vu, se demandait quelle était l'aventure dogmatique la plus critiquée de Justinien ; il a retenu l'édit sur l'aphthartodocétisme. Diakonov y voyait une accusation ironique de nestorianisme — puisque les accusateurs étaient Verts et par conséquent monophysites. Pour Jarry également, l'intention était ironique, mais il renverse le raisonnement : étant donné que Justinien tentait à l'époque de se rallier les Monophysites, il aboutit à la conclusion que les Verts étaient le parti de l'orthodoxie chalcédonienne — et de certains Manichéens, la couleur dualiste de quelques vers des *Acta* ne pouvant être méconnue.

Au XVII<sup>e</sup> s., Goar y avait vu un indice de Manichéisme<sup>(1)</sup>. Plus près de nous, Bury l'avait rapproché du Monophysisme. Je reprends la question parce que Jarry ne se contente pas de revenir à l'explication manichéenne, mais fait en même temps le procès de l'opinion généralement reçue du monophysisme des Verts. Or, comme la question de la tendance religieuse des Verts est importante, il faut examiner les arguments avancés. Ils consistent en réfutations de ceux de Manojlović et de Diakonov basés sur la préférence d'empereurs monophysites pour les Verts, et sur l'interprétation du passage des *"Acta dià Καλαπόδιον"* sur le baptême. Jarry commence par les empereurs. Je retiendrai seulement comme exemple le raisonnement sur Léon I<sup>er</sup>: « Timothée Élure eut pour protecteur Aspar en personne. Il fut donc appuyé par les Bleus. La nomination du monophysite Pierre le Foulon à Antioche et l'élimination du chalcédonien Martyrius coïncident avec le retour en grâce d'Aspar et l'élimination de Zénon comme *magister militum per Orientem*. Au contraire, le départ de Pierre le Foulon et son remplacement par un chalcédonien coïncident avec l'élimination définitive d'Aspar. Les périodes de triomphe du chalcédonisme coïncident donc avec les périodes de faveur de Zénon, c'est-à-dire du clan vert » (p. 120). Plus loin, cependant (p. 130), l'auteur consacre une page à « un autre problème » : expliquer « l'appui qu'un partisan des Verts comme Zénon fournit à un personnage aussi manifestement monophysite » que Pierre le Foulon. On voit que les règles du jeu sont subtiles. Il n'y a presque rien qui ne puisse être démontré en procédant ainsi.

Quant aux *Acta*, Jarry écrit : « Le baptême, à l'époque, ne s'administrait jamais au nom d'un seul, ni chez les chalcédoniens, ni chez les monophysites », et il conclut que le Mandator accuse les Verts « très probablement » d'arianisme, citant à l'appui de sa thèse : *βαπτίζεται Βάρβας εἰς τὸ ὄν-*

(1) Note à la *Chronographie* de Théophane dans l'édition de Bonn, p. 436.

*μα τοῦ Πατρὸς δι' Ὑἱοῦ ἐν ἀγλῷ Πνεύματι* (¹). Cette phrase n'a, me semble-t-il, pas le moindre rapport avec celle dont nous cherchons la clef. Il ne faut pas postuler un baptême vraiment administré au nom d'une seule personne. Nul mieux que Jarry n'a dégagé le caractère factice de l'opposition entre monophysites et chalcédoniens, véritable guerre de slogans ; c'est sous cet angle qu'il convient de voir le « baptême au nom de l'Un ». Ce n'est pas « à tort » que Bury, suivi par Manojlović, l'a rapproché du monophysisme. Dans la littérature monophysite, les allusions à l'Un (*εἷς* ou *ἐν*) abondent. Il suffirait, pour justifier cette affirmation, de citer Ps.-Denys, *De divinis nominibus* XIII (*Περὶ τελείου καὶ ἐνός*) ou les *Plérophories* de Jean Rufus : « Celui qui s'est incarné pour nous est l'Un de la Trinité » ; « Celui qui était crucifié est l'Un de la sainte Trinité et non un autre » (²). Mais la citation sur laquelle M. Paul Orgels a attiré mon attention, en éclairant de façon extrêmement précise l'allusion à Justinien, permet de dater l'affaire. Lors du colloque monophysite qu'il réunit en 532, dans l'espoir de mettre fin aux divisions religieuses dans l'empire, au cours de la dernière séance, qu'il présida en personne, les représentants de l'orthodoxie acceptèrent, à la demande des monophysites, la formule : « Deum passum carne ...

(1) *Op. cit.*, p. 123. P. 139, cependant, attribuant aux Verts les mots : *ώς ἐκέλευσεν Ἀντλας* (comme, d'ailleurs, je l'ai fait moi-même plus tard, mais indépendamment), et reprenant la phrase entière, il écrit : « D'après le *De receptione haereticorum*, Atlas (ou Saclas) était un démon que les manichéens révéraient fort ». Mais le texte imprimé dans Migne auquel il renvoie ne donne que : « Saclas ». Une variante « Atlas » est-elle attestée ailleurs, ou s'agit-il d'une conjecture de l'auteur ?

Le baptême était, dit-il encore, « peu pratiqué par les disciples de Manès » ; renvoi à Pierre de Sicile (p. 140, n. 4).

Rappelons à tout hasard — il faut prendre les renseignements sur les Manichéens où on les trouve — que dans le *Contra Faustum* de S. Augustin, d'après Fauste lui-même, le baptême est administré au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit (*Contra Faustum*, V, 3).

(2) Cité par E. HONIGMANN dans *Pierre l'Ibérien et les écrits du Ps.-Denys l'Aréopagite*, Acad. Roy. de Belgique, Cl. des Lettres et des Sc. mor. et polit., Mémoires in-8°, XLVII, 3, 1952.

unum esse ex Trinitate »<sup>(1)</sup>.

C'est là le manque à l'orthodoxie reproché à Justinien, et pour faire mesurer combien ces formules paraissaient suspectes à certains milieux, il suffira de rappeler qu'Innocent de Maronia crut nécessaire de rédiger le texte aujourd'hui intitulé : *Sancti Innocentii episcopi Maroniae de his qui unum ex Trinitate vel unam subsistentiam seu personam dominum nostrum Iesum Christum dubitant confiteri* (<sup>2</sup>), à l'usage de ces orthodoxes qui se méfiaient de toute formule unitarienne.

Voilà de quoi il s'agit dans ce passage des *"Ἀκτα*, et non d'arianisme ou de manichéisme, non plus que d'aphtharto-docétisme, comme l'avait proposé Maas. Diakonov (*op. cit.*, 210) met bien en relief le fait qu'à l'époque où la sédition Nika éclata, Justinien essayait de réconcilier orthodoxes et monophysites, s'exposant ainsi aux traits des uns et des autres. Le colloque n'eut lieu, bien entendu, qu'en 532. Mais dès l'été de 531, les évêques monophysites étaient dans la capitale. Cela suffisait déjà, sans doute, pour provoquer quelque effervescence dans les esprits. Mais, par une remarquable coïncidence, se trouvait là une délégation de moines palestiniens, venus pour une mission dont il sera question, et qui avaient comme chef le célèbre higoumène S. Sabas, héros de la lutte contre le monophysisme. Il ne semble pas, cette fois-ci, être lui-même officiellement entré en lice contre les monophysites, mais plusieurs des moines de son entourage participèrent aux débats (<sup>3</sup>). D'ailleurs, S. Sabas, s'il n'a pas pris part officiellement au colloque, ne s'est pas nécessairement tu hors du palais ; nous savons qu'il reconnut devant témoins avoir refusé un fils à Théodora,

(1) E. SCHWARTZ, *Acta conciliorum oecumenicorum*, II, 4, Berlin et Leipzig, 1914, *De collatione cum Severianis habita*, p. 183.

Quelques mois après le colloque, Justinien précisait par édit : *τὸν σταυρωθέντα ἐναὶ εἶναι τῆς ἀγίας καὶ ὁμοονότου τριάδος* (*Codex Justinianus*, I, 1, 6 du 26 mars 533).

(2) E. SCHWARTZ, *Acta concil. oecumenic.*, II, 4, 68-96.

(3) C'est au cours de ceux-ci que Léonce de Byzance révéla ses penchants origénistes, *Cyrille de Scythopolis*, p. 176. (Pour l'identification avec le théologien, GRUMEL dans *D. Th. C.*, 9, 1, 400, *s.n.* *Léonce de Byzance* ; contre, BURY, 1<sup>e</sup> éd., II, 375, n. 1).

parce qu'il serait sévérien (<sup>1</sup>). On ne peut douter que l'orthodoxie de l'empereur était vivement discutée.

Les *Acta* sont donc bien à rattacher à l'insurrection Nika. Point n'est besoin de confirmation, et celle que peut apporter une simple injure serait bien fragile, mais notons en passant que celle de « Samaritain » était tout particulièrement d'actualité. Irmscher commente : « Eine arge Beleidigung welche die Versammelten als Feinde der Orthodoxie und des Reichen zugleich abstempelte ». La révolte des Samaritains avait éclaté en 529 ; elle fut réprimée avant la fin de 530. Admettons qu'en janvier 532, l'émotion pouvait s'être calmée — mais nous venons de voir que S. Sabas était dans la capitale, mandaté par le clergé de Palestine pour demander à l'empereur une exemption d'impôts pour le pays ravagé par l'insurrection. Ranimer la colère du basileus contre les Samaritains semble, à la lecture de la Vie du saint, un second but bien défini (<sup>2</sup>), et qui n'aura sans doute pas été

(1) *Cyrille de Scythopolis*, p. 174, 9.

(2) Vie de saint Sabas par Cyrille de Scythopolis, éd. E. SCHWARTZ, *Kyrrilos von Skythopolis*, Texte und Untersuch. zur Gesch. der alt-kirchlichen Lit., XLIX, 2, 1939. Ils emble avoir mis à profit son contact avec le couple impérial pour susciter des ennuis à un certain Samaritain Arsénios, fils d'un Sylvanos τὸ τηνικαῦτα παραδυναστεύοντος ἐν βασιλικοῖς ἀξιώμασιν (163, 5) ; Arsénios lui-même était *illustris πολλὴν οὐκ οἰδα δῆθεν πάροδον ἔχων παρὰ τῷ θεοφυλάκτῳ ήμῶν βασιλεῖ καὶ Θεοδώρᾳ τῇ βασιλίσσῃ* (*ibid.*, 172, 23). Il est connu de Procope (son nom manque à l'index de l'édition Haury) qui dit qu'il était : Θεοδώρᾳ τῇ βασιλίδι ἐν τοῖς μάλιστα ἀναγκαιοτάτοις ἐπιτήδειος γεγονὼς καὶ ἀπ' αὐτοῦ δύναμιν τε πολλὴν μεγάλα τε περιβαλλόμενος χεήματα ἐς βουλῆς ἀξιώματα ἤλθε ('Ανέκδ. 27, 6). Dès 527, pourtant, un édit promulgué au nom de Justin et de Justinien interdisait tout office aux Samaritains (*Cod. Just.*, 1, 5, 12 ; renouvelé I, 5, 18).

Tout de suite après l'écrasement de la révolte, le père d'Arsénios, Sylvanos, se rendit à Scythopolis ὡς ἐπὶ εἰρήνῃ ... χωρὶς κελεύσεως βασιλικῆς. Dans l'enthousiasme de la victoire, les chrétiens le brûlèrent (Vie de S. Sabas, 172, 18). Sur quoi Arsénios réussit à susciter la colère de Justinien et de Théodora contre les chrétiens de Palestine. C'est alors que l'archevêque Pierre et les prélates qui lui étaient soumis envoyent saint Sabas à Constantinople plaider pour la remise des impôts. Reçu avec tous les honneurs, Sabas présente sa requête. Après l'entrevue, la colère de l'empereur s'était rallumée contre les Samaritains (les deux thèmes, celui de l'impôt et celui

sans retentissement dans la Ville.

L'insurrection Nika éclata pendant que se préparait le colloque de 532, et nous trouvons dans le texte des *Acta* des traces de tension entre monophysites et chalcédoniens. Toutefois le monophysisme n'est pas la seule hérésie qui s'y manifeste. Il n'appartient même pas à la partie primitive, mais doit à une intervention du Mandator d'y apparaître. Ostrogorsky écrit : « Les Bleus représentaient l'orthodoxie grecque, tandis que les Verts adhéraient au monophysisme et aux autres hérésies orientales ». C'est en grande partie par un raisonnement déductif qu'on aboutit à cette conclusion<sup>(1)</sup>. Les *Acta* constituent dans le dossier une pièce unique ; en effet, non seulement le porte-parole de l'empereur traite d'hérétiques, mais les Verts eux-mêmes tiennent certains propos qui sont très éloignés de l'orthodoxie.

Il s'agit de trois échanges de répliques avec le Mandator, le porte-parole impérial. 1) Celui-ci les ayant appelés : « Juifs, Manichéens et Samaritains » (v. 23), ils répondent : « Tu nous traites de Juifs et de Samaritains<sup>(2)</sup>. ? La Théotocos est avec nous tous ». 2) Le Mandator : « Je vous le dis : vous êtes baptisés au nom de l'Un » — Les Verts : « Comme l'ordonne Antlas, je suis baptisé au nom de l'Un ». 3) Les Verts : « Je voudrais m'opposer à ceux qui disent que Dieu dirige tout. Qui est l'auteur de mes malheurs »? — Le Mandator : « Θεὸς κακῶν ἀπείραστος — les Verts : Θεὸς κακῶν ἀπείραστος ;<sup>(3)</sup> καὶ τίς ἐστιν ὁ ἀδικῶν με ;

de l'attitude envers les Samaritains, alternent dans la Vie de façon un peu décousue) et il promulga un édit (cf. *Cod. Iust.*, I, 5, 17). Arsénios disparut, mais, par la suite, il se réfugia auprès de Sabas, qui était encore à Constantinople ; celui-ci le baptisa, lui et tous les siens (pp. 172-4). Cf. *Chronicon Paschale*, 619-620, 2.

Procopio raconte la suite de sa carrière (*Anecdota*, 27), ainsi que celle d'un autre Samaritain du nom de Faustinus.

(1) Voir BURY, 1<sup>e</sup> édition, I, 338-40 ; la 2<sup>e</sup> éd. omet le rapprochement explicite entre les tendances religieuses des empereurs et la faveur dont jouit l'une ou l'autre faction.

(2) Diakonov traduit (210, n. 1) : « Tu rejettes (*отвергаешь*) les Juifs et les Samaritains ? » D'autre part, il estime que le fait d'avoir laissé tomber « Manichéens » dans leur réponse constitue un aveu (*ibid.*). Cette partie du dialogue n'est conservée que par Théophane : le mot a pu se perdre au cours de la transmission.

(3) Jacques, 1, 13 : *Μηδεὶς πειραζόμενος λεγέτω δτι ἀπὸ Θεοῦ*

Examinons ces trois points. 1) L'affirmation que la Théotocos est amie des Juifs et des Samaritains (et peut-être aussi des Manichéens) est certes choquante ; le Mandator l'a ainsi ressentie, comme le prouve sa réponse : ἔαυτοὺς ἔως πότε καταρᾶσθε Mais je ne vois pas de quelle hétérodoxie elle nous rapproche. Je me demande même s'il ne faut pas chercher le point de départ dans quelque texte spirituel orthodoxe. Sur un ostracon trouvé à Louqsor est gravé le texte d'un *Ave Maria* étendu, « sorte de centonisation évangélique », écrit H. Leclercq, dont j'extrais la partie qui nous intéresse ici : *Xaīqe κεχαριτωμένη · ... [Eὐλογημένη ἐν γυναιξίν, ὁ κύριος ἐλάλησέ] σοι καὶ εὐαγγελίσθαι ἐκ[έλευσεν ὅτι διὰ τοῦ νιοῦ σου σω]θήσεται πᾶσαι αἱ πατριὰὶ τῆς [Ιουδαίας καὶ πάντα τὰ γένη τῶν] ἐθνῶν.*

La Vierge est trois fois nommée : Θεοτόκος, dans ce texte (<sup>1</sup>). Malgré sa provenance égyptienne, il n'a rien que de parfaitement orthodoxe, et en particulier la conversion future des Juifs était une croyance fondamentale. Mais traduire l'économie du salut des Juifs par : « La Mère de Dieu est avec les Juifs et les Samaritains » était une provocation sentant le soufre.

2) Le « baptême au nom de l'Un » se rapporte au monophysisme (<sup>2</sup>).

3) L'apostrophe de « Manichéens » du Mandator aurait pu tout simplement viser ce monophysisme. Non seulement parce que le terme était appliqué facilement, pour ne pas dire indistinctement, à tout hérétique, mais parce que la polémique orthodoxe, en jouant sur les mots, établissait un système ingénieux d'équivalences pour identifier mono-

*πειράζομαι · δὲ γὰρ Θεὸς ἀπειραστός ἐστιν κακῶν, πειράζει δὲ αὐτὸς οὐδένα.* La réponse du Mandator signifie donc proprement : « Dieu n'est pas sujet à la tentation », mais il lui donne apparemment plutôt le sens de : « Dieu est étranger à tout ce qui est mauvais », et les Verts enchaînent dans ce sens.

(1) Cabrol et Leclercq, 10, 2047. Même si l'orthographe θεοδόκος est intentionnelle et indique un usager hérétique, les paroles ne le sont pas ; d'ailleurs il est bien plus vraisemblable qu'il s'agit d'une simple faute d'orthographe.

(2) Voir ci-dessus, p. 89.

physisme et docétisme<sup>(1)</sup>. Mais point n'est besoin, ici, de recourir à ces explications. Dans les *Acta*, au troisième passage cité, les Verts font une profession incontestable de dualisme. L'étendue exacte du passage pourrait seule prêter à discussion. Pour les vv. 65-67, il n'y a évidemment aucune ambiguïté ; mais les vv. 69-71 ne doivent-ils pas être compris comme la continuation de la même pensée ? Les Verts : Θεὸς κακῶν ἀπείραστος ; καὶ τίς ἐστιν ὁ ἀδικῶν με ; εἰ φιλόσοφος ἐστιν οὐ ἐρημίτης, τὴν διαιρεσιν εἴπη τῶν ἑκατέρων.

Je ne vois qu'une interprétation possible : les Verts vont jusqu'à réclamer l'arbitrage entre eux-mêmes et Dieu. C'est bien ainsi que l'entend le Mandator qui répond en les appellant : βλάσφημοι καὶ θεοχόλωτοι.

Nous avons donc dans ces *Acta* trois manifestations d'opposition à l'orthodoxie ; l'une n'étant qu'une *parhermēneia* volontairement scandaleuse, les deux autres relevant, l'une du monophysisme, l'autre du dualisme. D'autre part, on peut croire que la majorité de ceux qui le scandaient trouvaient acceptable le texte qui leur avait été communiqué d'avance ; le contraire serait invraisemblable.

Toutefois, ceci ne s'applique qu'à la prise de position dualiste. Ni l'affirmation que la Théotocos protège les Juifs, les Samaritains et peut-être les Manichéens, ni la revendication du baptême au nom de l'Un ne se trouvent dans la partie préparée. Nous ne savons pas si ces réponses sont dues au seul porte-parole des Verts ou si chacun a donné son avis. Dans ce dernier cas, ce qui nous est parvenu serait la version officielle émanant du secrétariat des Verts. L'indication : οἱ δὲ Πράσινοι ἐβόησαν ἐπάνω ἀλλήλων καὶ ἔκραζον ... βαπτίζομαι (au v. 28 ; THÉOPH., 182, 21) est peut-être placée là dans le but de montrer que cette réponse n'était pas celle du porte-parole seulement, mais avait l'adhésion générale, même si cela ne signifiait pas

(1) Le procédé est bien illustré par Justinien lui-même. D'après Timothée Élure, dit-il, l'Incarnation n'obéit pas à un φύσεως λόγος mais à un λόγος οἰκονομίας. La conclusion s'ensuit : εἰ δὲ φύσεως λόγον οὐκ ἔχει, κατὰ φαντασίαν μονὴν φανῆναι ταύτην λέγει ... καὶ δοκήσει οὐ φύσει ἐφάνη ἄνθρωπος. P.G., 86, 1128-9.

pour tous une appartenance au monophysisme. Diakonov croit que seuls les chefs étaient entachés d'une hérésie pour laquelle les Verts de condition modeste n'avaient aucune sympathie. Je ne sais pas sur quelle base il fonde cette conclusion, qui me paraît arbitraire. Par contre, ce qui me semble certain, c'est que les Verts n'avaient pas une croyance uniforme. L'appartenance à ce parti constituait une option où la question religieuse jouait un rôle, sans doute, mais ni le seul ni le plus important. Manojlović le dit bien : dans ce cas, « les deux partis seraient purement et simplement identiques aux deux confessions religieuses » (pp. 655-6). En adoptant cette couleur, on choisissait l'opposition. On ne peut douter que des orthodoxes y adhéraient. Le fait que plus de places leur étaient réservées dans l'hippodrome qu'aux Bleus (<sup>1</sup>) le sous-entend. Mais c'était le parti des hérétiques d'orientations différentes, réunis par la commune nécessité de se défendre contre l'église d'État, et le fait même que leur croyance était proscrite et son enseignement interdit favorisait les déviations.

Par contre, on peut conjecturer que les Juifs devaient, sauf circonstances anormales, être Bleus. Il faut ajouter le v. 77 des *Acta* aux textes qui les associent à cette couleur : *μεταβαίνω ναὶ τότε λονδαῖτζω* — « Je passe à l'autre parti (<sup>2</sup>) : c'est alors (<sup>3</sup>) qu'on pourra m'appeler Juif ». Ces textes ne

(1) OSTROGORSKY, 96, n. 2 ; BURY, I.A.S., 105, 2.

La différence entre les chiffres donnés par Théophylacte Simocattès (1500 Verts et 900 Bleus en 602, éd. de Boor, 297) et les trente ou quarante mille massacrés dans l'hippodrome en 532, provient de ce que les premiers concernent les démotes enregistrés, alors que les seconds englobent la masse des partisans.

Les doutes exprimés par DIAKONOV (p. 166) quant à la notice de CODIN (*De signis*, 47) paraissent fondés.

(2) Cf. *ἐὰν δὲ μεταστραθῇ εἰς τὸ μέρος De Cer.*, ed. Leib, II, 139, 6.

(3) Ce *ναὶ* ne s'explique qu'en tant que réponse à une accusation. « Vous m'appelez Juif. Je vais changer de parti ; c'est alors que ... ». Effectivement, le Mandator les a traités de Juifs, quoique beaucoup plus haut, au début du dialogue ; ils avaient alors répondu par une boutade qui n'appartient pas à la partie métrique du dialogue — un des « vers faux » de Maas (v. 77). C'est, avec les vv. 42-3 dont j'ai parlé ailleurs (voir p. 1, n. 1), le seul endroit où les *Acta* offrent une réponse à quelque chose qu'a dit le Mandator ; il faut donc, dans ces deux passages, supposer une retouche au texte primitif.

sont pas très nombreux (¹), mais ils correspondent à la logique de la situation. Le Judaïsme aussi était une orthodoxie. Protégée et réglementée (²), en même temps que brimée par l'État, elle n'admettait aucune modification de la tradition, et était organisée en communautés conservatrices ; ses adhérents, qui, d'autre part, redoutaient les désordres dont ils faisaient facilement les frais, ne pouvaient être que Bleus. Quant aux Juifs qui prenaient leur distance avec la tradition, qui échappaient à l'emprise de la communauté, on peut croire que le Judaïsme même avait perdu son ascendant

(1) A Antioche sous Zénon (*MALALAS*, Bonn, 389-90 ; *Malalas slave*, trad. par Spinner et Downey, Chicago, 1940, pp. 111-112) ; sous Anastase (*MALALAS*, Bonn, 395).

Le témoin le plus curieux est le passage de la *Doctrina Jacobi nuper baptizati* (éd. I. BONWETSCH, *Abhandl. königl. Ges. Wiss. zu Göttingen*, XII.3, 1910, 38-40) : δτε ἐβασίλευσε Φωκᾶς ἐν Κωνσταντινουπόλει ώς τὸ πρασίνον <φησί> παρεδίδοντας τοῖς βενέτοις τοὺς χριστιανούς, τὰς Ιουδαίους καὶ μαμίζοντας ἀπεκάλοντας, καὶ δτε οἱ Πράσινοι ... ἔκανον τὴν Μέσην ... ώς βένετος πάλιν ἐκύλλωντας τοὺς Χριστιανούς, ώς πρασίνοντας ὑβρίζοντας καὶ καυσοπολίτας ἀποκαλῶντας καὶ Μανιχαίους. Cette phrase est gênante : δτε ἐβασίλευσε ... παρεδίδοντας ... καὶ ἀπεκάλοντας καὶ δτε ... ἔκανον ... ἐκύλλωντας ... ἀποκαλῶντας, parce que Jacob ne cherche pas à souligner son acharnement contre les Verts, mais contre les chrétiens : dans le contexte, on s'attend à ce que, cette phrase symétrique raconte d'abord le tort qu'il fait aux chrétiens d'une couleur, puis à ceux de l'autre ; d'ailleurs, la suite confirme cette attente : quatre épisodes de la lutte des partis sont évoqués, les deux que nous avons vus et deux autres qui, comme on s'y attend, sont clairement contrastés : « quand Bonose persécutait les Verts, moi, ώς βένετος, je rossais de nombreux chrétiens en tant que Verts. Quand les Verts traînèrent Bonose, avec eux, je le traînai comme chrétien ». On peut se demander aussi pourquoi, si vraiment les Verts jouent le même rôle dans les deux propositions, recommencer : καὶ δτε οἱ Πράσινοι. D'autre part, pourquoi les deux paires d'injures s'il n'y a pas antithèse : les uns juifs et bâtards, les autres incendiaires et manichéens ? « Livrer les chrétiens aux Bleus » n'est pas tout à fait satisfaisant, non plus. D'ailleurs, depuis longtemps, ce passage éveille des doutes. Je propose de lire : ώς πράσινος <φησί> παρεδίδοντας τοὺς βενέτους τοὺς χριστιανούς... J'ajoute que précisément ce que cette expression a d'un peu étonnant expliquerait qu'elle ait été corrigée par un copiste qui n'aura pas remarqué la satisfaction de Jacob de ce que ce soit les Bleus *chrétiens* qui sont pourchassés comme juifs.

(2) *Codex Justinianus*, Digeste, I.9.8 ; I.9.13, 14, 15 ; I.11.6 etc.

sur eux : les inconvénients qu'il comportait les invitaient à s'en affranchir une fois pour toutes. S'ils ralliaient la couleur verte, ils passaient en même temps dans une chrétienté bigarrée, dont le pouvoir était forcément, la plupart du temps, d'admettre, ou de feindre d'admettre, l'orthodoxie.

Le parti des Verts se présente donc comme beaucoup moins homogène au point de vue religieux que les Bleus, et moins marqué par un enseignement doctrinal charpenté, fût-il hétérodoxe ou orthodoxe. Il est unifié surtout par un commun esprit de contestation, et même de subversion, à l'égard des autorités, tant religieuses que civiles. L'importance du facteur religieux dans la sédition Nika reste cependant difficile à estimer. Pour les uns, il n'aurait joué aucun rôle. Stein, notamment, écrit : « L'opinion d'après laquelle le monophysisme aurait eu la main dans la sédition Nika (voir Manojlović, *Byz.*, IX, 659-61, 663) a été abandonnée tacitement mais complètement par Bury, *op. cit.* Elle est, en effet, insoutenable, non seulement parce que Théodora était monophysite, et Hypatius catholique, alors que la thèse en question demanderait l'inverse, mais encore et surtout parce que la sédition Nika eut lieu à un moment où la persécution violente des monophysites avait cessé depuis quelques mois, et où Justinien s'évertuait à les gagner par la douceur ».

La première de ces objections suppose que le rôle d'Hypatius fut déterminant, hypothèse que nous examinerons tout à l'heure. Mais Stein lui-même estime plus importante la contradiction apparente dans le fait que les Verts manifestent contre Justinien au moment même où il fait l'essai d'une politique plus tolérante. Je crois que nous avons plutôt un bel exemple de ce qu'on a maintes fois allégué : la vocation hérétique est en bonne partie un fait d'opposition : le débat politique sous-tend l'antagonisme religieux et peut même se maintenir de façon indépendante si celui-ci se relâche. Ajoutons que les monophysites de la capitale ne devaient pas se faire d'illusions : le but de Justinien était de se rallier les monophysites de Syrie et d'Égypte ; leur situation ne changerait pas<sup>(1)</sup>. Depuis longtemps, Théodora se montrait

(1) Cf. *Cod. Iust.*, I, 5, 201 ... μάλιστα μὲν μηδὲ ἐν ἀλλῳ τινὶ τόπῳ, διαφερόντως δὲ ἐπὶ τῆς εὐδαιμονος ταύτης πόλεως.

une protectrice efficace des monophysites — mais pas des Verts. Ils n'étaient pas assez naïfs pour en espérer davantage de la nouvelle politique de l'empereur.

Procopé, confirmé par les autres sources, revient constamment sur l'hostilité du couple impérial pour les Verts. Mais la faveur de Justinien pour les Bleus ne dépassait pas des limites étroites : si nous en croyons cet auteur, elle consistait surtout en une grande licence accordée au «hooliganisme» bleu, assortie d'un acharnement contre les Verts qui usait de tout prétexte pour les « punir ». Procopé ajoute que cela valut aux Bleus de nombreuses recrues, les uns voulant éviter d'être eux-mêmes détroussés, les autres par vocation de détrousseur. Ceci n'avantageait guère, en définitive, la majorité des Bleus<sup>(1)</sup> et ce caractère fallacieux de la faveur impériale est certainement un des facteurs qui ont permis aux deux partis de s'unir brièvement sous le vocable de *Prassinovénètes*. Le facteur « moteur », si j'ose dire, fut certainement un même mécontentement dont la nature transparaît assez bien à travers les revendications qu'ils présentèrent ensemble. D'après Procopé, il n'en aurait jamais été question antérieurement, c'est-à-dire aussi longtemps que l'activité politique et les revendications restaient dans le cadre de la rivalité des factions. Cette affirmation de Procopé est intéressante.

Toutefois, avant de chercher à approfondir davantage le contexte politique, essayons de voir quelle importance doit être attribuée au « complot des aristocrates ». Il faut d'abord souligner que la situation à laquelle correspond la démonstration contre Kalapodios n'a aucun rapport avec celle où les « miséricordieux Prassinovénètes » acclament Hypatius.

Diakonov fait une importante distinction entre les manifestations « constitutionnelles » et celles qui étaient illégales.

(1) Cf. PROCOPE, *'Ανέκδοτα : οἱ δὴ ἀπαντεῖ καὶ τῶν Βενέτων οἱ μὴ στασιῶται μάλιστα ἡχθοντο*, ἐπεὶ οὐδὲ αὐτοὶ ἀπαθεῖς ἔμενον (ed. Haury, 46, 12).

Le cas de Théodore Tziccas laisse entendre que des individus d'un rang élevé — trop élevé vraisemblablement pour qu'ils aient été inscrits sur les registres des dèmes — en profitaient. Pour Jean de Cappadoce, voir l'étude de STEIN, *B.Z.*, 30, 1929-30, 376 sqq.

les (1). La limite de la « constitutionnalité » était, bien entendu, mobile, déterminée pour chaque cas d'espèce par le pouvoir d'un des partis en présence d'imposer sa volonté à l'autre, son estimation de sa force et la crainte de l'outre-passer. Lors de la sédition Nika, les *"Ἀντα διὰ Καλαπόδιον"* restaient dans les limites de la constitutionnalité. Lorsque Justinien vient dans l'hippodrome prêter serment sur l'Évangile, s'il précise que les manifestants ont abusé (*τὸ πταισμα τοῦτο*), il reconnaît formellement leur bon droit fondamental : *οὐδὲν γὰρ παρ' ὑμᾶς, ἀλλὰ παρ' ἐμέ. αἱ γὰρ ἐμαὶ ἀμαρτίαι ἐποίησάν με μὴ παρασχεῖν ὑμῖν περὶ ὅν ἡτήσατέ με ἐν τῷ Ἰππικῷ* (Chron. Pasch., 623, 17, 19). Bien entendu, il avait peur de pousser plus loin l'épreuve de force et il espérait se tirer d'affaire en faisant quelques concessions ; n'empêche que l'aveu a sa valeur. En fait, il ne réussit pas à éviter l'affrontement, mais il en sortit vainqueur. Si l'insurrection avait remporté la victoire, le nouvel empereur aurait implicitement reconnu le droit du peuple de destituer un empereur qui ne s'acquittait pas de ses fonctions pour faire place à celui que Dieu destinait au trône. La révolte, ayant été matée, devenait illégale, tant dans son but que par ses moyens.

Diakonov et Stein désignent comme « meneurs » la poignée de sénateurs qui furent impliqués dans l'acclamations d'Hyperius. Nul doute que, même si la Nika était une explosion de colère populaire, des aristocrates peuvent avoir essayé, dès le début, d'en prendre la direction pour l'exploiter à leurs propres fins. En fait, les sources donnent très nettement l'impression que rien n'était prévu ni préparé, et que ce n'est que très tardivement et dans la confusion qu'ils ont essayé de se mettre à la remorque du mouvement.

(1) *Op. cit.*, p. 177. Rappelons à ce propos *Cod. Theod.*, I, XVI, 6. Bien que ce ne soit pas — et ne puisse pas l'être dans un texte juridique — l'empereur en cause, ce paragraphe formule le droit de regard de la plèbe sur la façon dont il est gouverné, et lui donne force de loi : ... *Justissimos autem et vigilantissimos iudices publicis acclamationibus collaudandi damus omnibus potestatem, ut honoris eis auctiones proferamus processus : e contrario iniustis et maleficis querelarum vocibus accusandis, ut censurae nostrae vigor eos absu-*  
*mat ...*

Les sources ne diffèrent pas seulement par les faits qu'elles rapportent, mais encore par les interprétations qu'elles en suggèrent. Bury souligne la différence entre Marcellinus Comes chez qui : « The revolt is represented as a conspiracy organized by the nephews of Anastasius for their own personal ends », et les autres sources « in which the part played by Hypatius and his brothers is represented as merely an after-thought and quite unconnected with the origin of the tumult ». Relevant alors les liens personnels qui unissaient Marcellin à Justinien, il qualifie son récit de : « quasi-official ». C'est, dit-il, l'interprétation à laquelle Justinien et la cour souhaitaient ou feignaient de croire : présenter l'insurrection comme suite des machinations d'Hypatius et de ses amis, et nier qu'elle fût une expression authentique du mécontentement populaire.

Bury marque ainsi une réserve très nette quant à la tendance du récit de Marcellin. Stein, au contraire, estime qu'elle correspond à la réalité, puisqu'il écrit : « Sur ces entrefaites — le 15 janvier sans doute — les meneurs n'hésitèrent plus à dévoiler leurs visées secrètes ... On décida de proclamer empereur le troisième [neveu d'Anastase], Probus ».

Essayons de voir qui pouvaient être en réalité les « meneurs » et examinons de plus près les « visées secrètes ».

La manifestation préliminaire contre Kalapodios fut organisée par l'appareil du parti Vert. Les manifestants ont récité ou chanté les strophes composées par le poète et le méliste officiels du *μέρος* (¹). Malgré le ton violent, cette manifestation ne sortait pas des formes permises, ne mettait pas en cause la politique du gouvernement, et rien n'empêche que même un Vert aussi haut placé que Jean de Cappadoce, par exemple, ait pu la cautionner. Ceci se passait le samedi. Le mardi suivant apporta un renversement dramatique de la situation. Pour demander la grâce de deux condamnés, les ennemis de la veille s'unissent et s'accablent mutuellement sous le nom de « Miséricordieux Prassinovénètes ». Ce revirement a pris de court, n'en doutons pas, les organi-

(1) *De Cer.*, 272, 17.

sateurs de la manifestation du samedi. Aucun d'entre eux ne l'a prévu, encore bien moins préparé ; ni non plus les aristocrates compromis avec Hypatius. Si quelque doute subsistait au sujet de ces derniers, notons que le mardi se passe à demander grâce pour les deux pendus, sans que les aristocrates se manifestent. Ils ne le font pas davantage le lendemain, alors que la manifestation s'est politisée : les deux dèmes ensemble demandent la révocation de Jean de Cappadoce (Vert notoire), de Tribonien et de l'éparque Eudémon (dont la 'couleur' n'est pas connue, mais dont les personnalités moins tapageuses conviendraient bien à des Bleus). Tout à coup (le mercredi 14 janvier, d'après Bury ; en fait le jeudi 15, Stein, p. 453), l'idée est lancée — on ne sait par qui, mais peut-être par les sénateurs en cause — de renverser Justinien et de proclamer un homme nouveau. Les neveux d'Anastase étaient les candidats désignés. La foule se précipite pour proclamer le seul qu'on croyait chez lui. Mais il est introuvable. Dépités, les émeutiers mettent le feu à sa maison, et, pendant deux jours, si ce n'est trois, l'insurrection continue ; les troupes ne parviennent pas à rétablir l'ordre, mais, de candidat à la pourpre, plus un mot. Puis, le soir du samedi 17, Justinien renvoie du palais, malgré eux, dit Procope, les deux autres neveux d'Anastase. Le lendemain, la nouvelle se répand, et aussitôt Hypatius est proclamé.

Autrement dit, les soi-disant « meneurs », lorsqu'enfin ils ont dévoilé leurs « visées secrètes », ont envoyé les insurgés proclamer un absent. Il faudra que Justinien, un ou deux jours plus tard, ait l'obligeance de leur fournir un candidat de rechange pour qu'ils puissent poursuivre leur plan. Certes, des nobles ont participé à l'affaire d'Hypatius, mais s'il y a dans l'histoire de Byzance une tentative d'usurpation qui porte toutes les marques de l'improvisation, c'est bien celle-ci. Une poignée d'aristocrates qui souhaitaient le renversement de Justinien, qui formaient peut-être une sorte de conjuration, surpris par cette formidable insurrection, voyant le trône chanceler, retrouvèrent un peu tardivement leurs esprits et voulurent profiter de la situation. Mais ils n'étaient nullement préparés ; cela ressort du fait qu'ils se rabattent sur des candidats évidents — sans même savoir où ils se trouvaient ni s'ils étaient consentants ! Le témoignage

de Procope est moins révélateur que l'absence de Probus.

L'union des dèmes de 532 n'est pas le seul cas attesté dans l'histoire byzantine. Il s'agit néanmoins d'un événement exceptionnel. Malgré les sources nombreuses qui en parlent, les circonstances en sont obscures. Le préfet urbain avait ordonné l'exécution de sept individus appartenant aux deux dèmes. On a proposé d'y voir une démonstration d'impartialité<sup>(1)</sup>. Quoi qu'il en soit, la foule demanda grâce pour un Bleu et un Vert mal pendus. On ne daigna pas répondre : il n'en fallut pas plus pour que l'union se fasse.

Je ne vois que deux explications possibles à cette péripetie. Ou bien le peuple, qui était particulièrement sensible à la *φιλανθρωπία* parmi les vertus impériales, s'est uni contre le fonctionnaire de l'empereur d'abord, puis contre l'empereur lui-même, qui refusaient de s'y conformer ; et les Verts unissaient leurs prières à celles des Bleus pour obtenir la grâce d'un de ces assassins des leurs dont l'impuissance précisément constituait un de leurs griefs, cependant qu'il suffisait, pour que les Bleus se sentent solidaires des Verts, d'un malandrin qui, par exception, payait pour ses crimes.

L'autre éventualité, c'est que la tolérance accordée aux Bleus était sélective : sur les crimes de droit commun, on fermait les yeux ; mais les crimes politiques, les tentatives d'ameuter le dème, ou peut-être les dèmes, contre le gouvernement étaient punis avec la même sévérité vis-à-vis des uns et des autres. Et il faut admettre, vu l'envergure de l'émeute, qu'il y avait eu des grondements précurseurs. Procope écrit, au sujet de la demande de révocation de Jean de Cappadoce, Tribonien et Eudème : « Aussi longtemps que le peuple était divisé en deux camps qui se faisaient la guerre au nom des couleurs, on n'avait jamais entendu un mot au sujet de leurs crimes [ceux de Jean de Cappadoce et des deux autres] contre la chose publique » (*De Bello Pers*, I, 24, 17). Mais ici je crois plutôt que nous retrouvons dans les pages du *De Bello Persico* ce que Bury appelle la thèse officielle, qui niait que la sédition fût née du mécontentement populaire. J'ai suggéré que c'était peut-être

(1) Voir ci-dessus, p. 87, n. 1.

pour l'avoir exprimé que des démoltes des deux couleurs avaient été pendus. J'ajouterai que, si les dèmes se sont mis d'accord si rapidement pour demander la révocation de ces trois personnages, protestant ainsi non seulement contre la police, mais aussi contre le poids de la fiscalité, il faut supposer que, même si les murmures s'entendaient à peine d'en haut, ces griefs étaient clairement formulés déjà avant les événements. C'est d'ailleurs ce que dit Zacharie le Rhéteur, tout en attribuant l'initiative à des éléments venus d'ailleurs qui, ruinés par la politique fiscale de Jean de Cappadoce, auraient afflué dans la capitale : « Et il y avait là, dans la ville impériale, une grande foule venue de partout qui l'accusait et qui favorisait l'un ou l'autre des partis »<sup>(1)</sup>. Ce qu'on peut sans hésitation accorder à Procope, c'est que les démonstrations officielles organisées par les cadres des dèmes ne faisaient pas mention de ces griefs, se cantonnant dans des affaires de rivalité entre dèmes comme la démonstration contre Kalapodios.

Deux niveaux d'activité politique ont dû coexister tout un temps dans les masses byzantines. Le premier se situait dans le cadre des factions, était officiel et reconnu, et les dirigeants des factions en étaient les organisateurs. Il est vrai que chroniqueurs et historiens s'y intéressaient surtout quand il outrepassait ses droits et versait dans l'action illégale. Néanmoins, un foisonnement de textes nous permet de nous en faire une image. Le second était toujours illégal, ne se laissant guère deviner que par l'exécution, de temps à autre, de quelque « malfaiteur ». Ce n'est qu'implicitement que cette activité apparaît dans les pages des chroniqueurs. En 562, eurent lieu des troubles qui ont avec l'aspect le plus remarquable de la sédition Nika une analogie trop frappante pour ne pas les rappeler ici : les Bleus arrachent des mains de la police un condamné Vert et se réfugient avec lui dans la Grande Église<sup>(2)</sup>.

(1) E. W. BROOKS, *Historia ecclesiastica Zachariae Rhetori vulgo adscripta*, II, Louvain, 1924 (*Corp. Script. Christ. Or., Scriptores Syri*, ser. 3a, tomus VI, versio).

(2) MANOJLOVIĆ, 648 : Malalas, *Hermes*, VI, 380. Les hommes arrêtés par le préfet en 532 sont appelés par Malalas : ἀτάκτονες.

Cependant le *locus* qui atteste peut-être le plus clairement l'existence de cette activité qu'on peut qualifier de révolutionnaire, puisqu'elle cherche, comme nous allons le voir, à discréditer les moyens d'expression constitutionnels, sous prétexte qu'ils sont l'instrument qui permet au pouvoir de faire fi des protestations populaires, est un passage où Malalas a consigné un fragment de théorie politique populaire. Ce n'est pas ainsi, bien entendu, qu'il le présente, mais sa nature saute aux yeux. Malalas se contente de présenter son apologue comme une tranche d'histoire, « Ce même empereur Romos ... construisit l'hippodrome, car il souhaitait disperser la foule du peuple romain (*τὸ πλῆθος τοῦ δήμου τῶν Ρωμαίων*), parce qu'ils se révoltaient et lui résistaient à cause du meurtre de son frère ou pour d'autres motifs ... » (172 fin). « Et lorsque Romos voyait, où que ce fût, ceux qui avaient des griefs s'allier (*φιλοσυντας*) pour lui résister ..., il soutenait l'autre parti et se le rendait favorable en même temps qu'hostile aux visées de ses adversaires. Et les empereurs de Rome qui lui ont succédé ont suivi la même règle » (176-7).

Ce tour d'horizon a pu paraître long et souvent une simple redite de choses déjà mieux exprimées ailleurs. Mais souvent deux thèses étaient en présence ; j'ai donné, quand c'était possible, les raisons qui, à mon avis, imposent l'une plutôt que l'autre.

Rassemblons maintenant nos données et tâchons d'en tirer quelques conclusions.

Aux premiers jours de l'année 532, il régnait dans les milieux populaires de Constantinople un mécontentement qui avait atteint le seuil de l'explosion. Dans une mesure plus ou moins grande, impossible à estimer, il restait polarisé par la lutte interfactionnelle, que la faveur montrée par Justinien aux Bleus avait encore exacerbée. Nous ne savons pas plus ce qu'a pesé dans la balance le conflit religieux ; comme la plupart de mes devanciers, je pense qu'il ne fut

Cf. encore Malalas (Bonn), 394 : une insurrection (des Verts seulement ? ou des deux dèmes ?) suit le refus de gracier *τινας* arrêtés *ώς λιθοβολήσαντας*.

pas décisif, mais je crois qu'ils ont sous-estimé son importance, qui résidait surtout dans l'ardeur et la conviction qu'il pouvait communiquer au conflit politique. Il satisfaisait le besoin presque universel de combattre pour la bonne cause. Pour les raisons déjà données, le motif religieux à dû détacher les Bleus de Justinien, sans le servir auprès des Verts. Mais les causes profondes de l'insurrection, de l'ampleur qu'elle prit et de l'union prassinovénète étaient, comme le dit Diakonov, économiques et politiques. Avant les événements, quoi qu'en dise Procope, on murmurait que Jean de Cappadoce devait partir. A l'instar de moines hérétiques, des agitateurs travaillaient la masse ; Zacharie le Rhéteur exagère manifestement le rôle d'éléments venus d'ailleurs dans la capitale, mais l'essentiel de ce qu'il dit, c'est que le mécontentement s'exprimait avant l'insurrection et que sa cible principale était Jean de Cappadoce.

D'autre part, nous avons vu que les *"Ἀκτα διὰ Καλαπόδιον"* sont incontestablement le prélude à l'insurrection Nika, et, cependant, nous constatons avec étonnement qu'ils ne connaissent rien de ces griefs, déjà formulés, et qui seront révélés par le déroulement des événements comme essentiels. Un aspect frappant de cette affaire est la confrontation entre les formes de la vie politique byzantine et les rapports de force qui les sous-tendaient. Bury écrit : « We can perceive that the license permitted to the favoured party was a political necessity » et, après avoir fait état du mécontentement général de la plèbe et de l'opposition que rencontrait l'empereur chez les patriciens aussi, comme au sein des classes professionnelles et auprès des monophysites et des partisans d'Anastase, il continue : « The demes of the circus were organised parties capable of political combination and action. It was consequently Justinian's policy to enlist one party in his service ». Les *Acta* sont, comme le dit Diakonov, l'*expression constitutionnelle* du mécontentement de l'autre ; patronnée par l'État, elle se voit même autorisée à quelques écarts de langage ; mais elle reste un dérivatif — dangereux du reste et parfois inefficace, comme ce fut le cas en 532, quand elle ne suffit pas pour empêcher la plèbe de s'unir autour des causes réelles de mécontentement. Cependant, le mécanisme conservait assez d'emprise pour empêcher

l'union de durer, assurant ainsi la reprise en main de la situation.

*Bruxelles.*

Patricia KARLIN-HAYTER.

**P.-S.** Pour devenir une certitude, il ne manquait à l'identification de Kalapodios avec Narsès (ci-dessus, p. 87, n. 2 continuée p. 88) qu'une justification du sobriquet. Quand on se souvient que Narsès était eunuque, il suffira des trois citations que voici : SUIDAS (éd. Ada ADLER) 248 *καλοπόδιον* : *σκυτικὸν ἐργαλεῖον* (III, p. 21) ; ARISTOPHANE, *Νεφέλαι* : ‘Ως δὲ σώφρων ἔστι φύσει σκέψασθ’ ἥτις πρῶτα μὲν | οὐδὲν ἥλθε δαψαμένη σκυτίον καθειμένον ... (537) ; SUIDAS : *ἐπεὶ τινας εἰώθασι τῶν θεραπόντων καλόποδας λέγειν* (III, 541).

Sur l'office de préposite, voir J. E. DUNLAP, *The office of the Grand Chamberlain in the later Roman and Byzantine empires* (A. E. R. BOAK & J. E. DUNLAP, *Two Studies in Later Roman and Byzantine Administration*, University of Michigan Studies, Humanistic Series, XIV).

## OF PROFESSORS AND DISCIPLES IN TWELFTH CENTURY BYZANTIUM

Rich in details about life in twelfth century Constantinople, attractive as literature and reflecting the intellectual and literary environment of that Komnenian century, containing precious information about the life and activities of the intellectual leader Theodoros Prodromos, *the Monody* and the other elegiac compositions of his disciple Nikitas Eugenianos, are primary sources for the social and cultural life of twelfth century Byzantium.

"The first among lyric tongues has just fallen into silence ..." ("Αρτι πρώτως χαρίτων γλῶσσαν σιγήσασαν ...")<sup>(1)</sup>. In this manner Nikitas Eugenianos begins his lamentation, in prose<sup>(2)</sup>, for his lossed Master Theodoros Prodromos.

The text of *the Monody* is from a thirteen century Byzantine Manuscript, the *Escurial Y 10*, folio 296v, ff, and was published by Louis Petit. The composition bears the title : *Toῦ Εὐγενειανοῦ κυροῦ Νικήτα εἰς τὸν μακαριώτατον φιλόσοφον κυρόν Θεόδωρον τὸν Πρόδρομον* and stands apart, among other Byzantine literary compositions expressing sorrow and grief. It is distinctive because of its substance and wealth

(1) This and the excerpts following are from the (prose) Greek text, found in the Byzantine manuscript *Escurial Y 10*, of the thirteenth century and used by Louis PETIT in his article, in *Vizantijskij Vremennik*, IX, 1902, Petrograd, pp. 446-463. Other elegiac excerpts are from Nikitas Eugenianos' verse monody and his "heroic verses" for Theodoros Prodromos. These are found in G. GALLAVOTTI's article : *Novi Laurentiani Codicis ... analecta*, in *Studi Byzantini e Neoellenici*, vol. IV, Rome, 1935 pp. 220-231. The translations into English are my own.

(2) His other elegiac compositions are in verse form. See G. GALLAVOTTI, *op. cit.*

of information. The lamentation of a disciple for his esteemed Master, in this Monody, is interesting not only for the deep sorrow expressed, but also for the details it provides about the renowned twelfth century writer, orator and professor of Philosophy Theodoros Prodromos.

As literature the work of Eugenianos belongs to a group of similar elegiac compositions written for emperors, patriarchs and other persons, including those Michael Psellos wrote for his mother and daughter Styiani. Psellos also composed one for his former professor and friend John Mavropous ; but the : *'Εγκάμιον εἰς τὸν Ἰωάννην τὸν Μητροπολίτην Εὐχαῖτων*, attractive in spirit and language, is not a monody like that of Eugenianos but an encomium. In his Monody Eugenianos grieves the passing away of this Master Prodromos who "... has just died and Eugenianos is half-dead, and cut in half ... I am unable to express my sorrow in a proper manner ... expression so tearful and sad ... to lament your flying off and weep for the loss of your golden wings<sup>(1)</sup> ... who can lament and weep enough for you?" (... ὁ μὲν Πρόδρομος ἀρτὶ νενέκωσαι, ὁ Εὐγενειανὸς δὲ ἡμιθανῆς καθίσταμαι καὶ ἡμίτομος ... τί σοι προσείπω; πῶς κατ' ἀξίαν θρηνήσω σε; ... τῶν ὀδυνῶν καὶ τῶν δακρύων φημί ... καὶ οἰμώξομαι σου τὴν ἀποπτέρωσιν καὶ κλαύσομαι τὴν ἀποχρύσωσιν ...).

Along with the *Monody* in prose there is another monody of Eugenianos in verse, entitled "*Μονῳδία εἰς τὸν κνρὸν Θεόδωρον τὸν Πρόδρομον*", this along with the heroic verses "*Ηρωϊκά*". These verses and the *Monody* in prose form a unit, as they supplement and complete each other. In these compositions Nikitas Eugenianos laments tearfully the death and loss of his Master. At the same time he tells about his personal virtues and his art. Indeed the sorrow expressed by Eugenianos will seem excessive and lacrymose to some ; but humane and perhaps appealing to others.

The Master lamented in these compositions, Theodoros Prodromos, had been a Professor of Philosophy, a poet, orator and intellectual leader in twelfth century Byzantium.

(1) I.e. Prodromos, former, lyric "wings of gold" in contrast to his present state in Manganes.

tium (¹). He is known for his purism, or atticizing language, for his adoration of Greek antiquity (²), but more for his study, great admiration and preoccupation with the works of Plato (³). It appears from information found in his own and other Byzantine sources that Prodromos was born and lived all his life in Constantinople (ca. 1096-ca. 1150) (⁴). At the same time those sources tell us about his life, interests and activities.

The person Theodoros Prodromos lamented by his disciple Eugenianos had been a professor of Philosophy (⁵), a writer and orator ; but because of his illness and other difficulties he had led a troubled existence in the capital of Byzantium. Referring to his teaching, Eugenianos tells that his Master "... would make the unwise, wise ; and would greatly delight the learned ..." Prodromos "prodigious learning" is also praised and he is called "... philosopher ... lamp and shining light of Wisdom ... he who attained, almost (⁶), the highest levels of Philosophy ..." (... γλῶτταν σοφοὺς σοφίζουσαν, καὶ σοφοὺς κατατέρπουσαν ... φιλόσοφε ... τὸν τῆς φιλοσοφίας ἐν δλήγω τὴν ἀκρώρειαν φθάσαντα ... Πρόδρομε, λύχνε σέλαος φεγγοβόλοιο σοφίης ...).

The language, poetry and oratorical art of Prodromos are repeatedly praised, for he was the "... virtuosity of speech ... 'his language' a prairie sown with flowers ... 'his versification' a golden, four wheel (⁷) chariot ... harmonious meter ... gold-flowing Paktolos ... revered and most artistically fashioned lyre ... guide and master of art ... eagle highest flying above all other birds ... nightingale ..." (... λειμῶνα φυτοκόμε ... χρύσεον ἄρμα τέτρωρον εὐμετρίης στιχοέσσης ... χρυσόρρειθρε

(1) See : my these, Sorbonne, 1953, *Théodore Prodrome et le milieu intellectuel à Constantinople au XII<sup>e</sup> siècle* (unpublished).

(2) Refered to as "profane" and upon occasions ignored in Byzantium.

(3) With those *Dialogues* known and available in twelfth century Constantinople.

(4) Spanning the period of the first three Komnenian emperors.

(5) The school where he taught is not known.

(6) "Almost" since he died prematurely.

(7) The reference may be to his "tetrameter" verses.

*Πακτωλέ ... τὴν ἱερὰν καὶ ἀριστούργητον φόρμιγγα ... καθηγητὴν τῆς τέχνης ... ἀετὸς ὑψηπετέστερος ... ἀηδόνα ... τῆς ἀρετῆς τῶν λόγων ...).*

All these details about Theodoros Prodromos' language, verse and oratory gave rise to and expression : "... ingeniously well-fitted together, woven with rhythms and extraordinary to the ear and sight ... where your own mind gave shape to the medium of Schedourgia (<sup>1</sup>) ...". Then referring to his own language and writings Eugenianos speaks of himself as a : "... harsh-sounding crow, in contrast to his Master" ... the most musical cicada ..." (... δύσφθογγος κόραξ τὸν ... μουσικώτατον τέττιγα ...).

Subsequently Eugenianos extols the oratorical art of his Master and tells that he "... emitted burning oratorical thunders, just like those exhaled earlier by Proclus, Plato [and their disciples] I could never dare to take-on the Aetnean flames of his tongue ..." (... τὸν τῆς δητορικῆς πρηστῆρας κεραυνοὺς ἀποπνέοντα οἷονς ἀπέπνευσαν πάλαι Πρόκλοι καὶ Πλάτωνες ... μόλις ἐγὼ καὶ τὴν Αἰτναίαν φλόγα ποτέ παραλαβεῖν τολμήσω τῇ γλώττῃ σου ...)

But, Eugenianos adds, while he is extolling the achievements of his Master "... tears keep gushing forth and interfere with his writing ..." (... ἡ γλῶσσα ἐπέχεται καὶ προπηδᾷ τοῦ λόγου τὰ δάκρυα ...).

Somehow however he manages to continue his elegy and along with his praise of Prodromos' literary and oratorical qualities, the disciple Eugenianos praises the personal virtues of his Master "... you of the excellent nature ... outstanding person and honest man ..." (... σὲ τὴν τεραστίαν φύσιν ... μέγας ἄνθρωπος καὶ τίμιος ἀνὴρ ...). But Eugenianos adds, his most attractive virtue was charity, or his concern for the poor (φιλοπτωχία) (<sup>2</sup>).

That Theodoros Prodromos was an important intellectual and literary influence on his own and subsequent Byzantine centuries is proven not by the praise of Eugenianos alone,

(1) This sophistical, literary and oratorical style of the twelfth century will be dealt with in a forthcoming study.

(2) See : further on page 116.

or by that of the “unknown poet” of Manganes, by his admirers and imitators, but also by his correspondence with the professor of Philosophy Michael Italikos (<sup>1</sup>), with officials like Alexios Aristenos, Michael Lizix, Stephanos Melitis and others. There are also his “verses of circumstance” for members of the imperial family ; including the opposition to Prodromos’ archaising language and writings ; as are the PtochoProdromic poems (<sup>2</sup>).

At the same time and judging from his writings, Theodoros Prodromos’ life was filled with difficulties, illnesses (<sup>3</sup>) and disappointments. Such compositions as : “Against the Envious”, “Against Barys who maliciously had called him a heretic”, “Friendship banished from the world”, « Complaint against Providence and its manner of distributing favors” ; along with such satirical dialogues as : *The PhiloPlaton or the Tanner of Leather*, *The Physician or the Executioner*, *The Ignorant person or he who considers himself a Grammarian*, and others, seem to be related to his difficulties.

As to the writings of Theodoros Prodromos, those in verse and in prose, much admired in his own time, read and imitated by various writers, and especially by Nikitas Eugenianos, they are, for the most part, devoid of life and often a literary exercise in imitation of some ancient Greek author or literary form. Such are his versified romance work *Rhodanthe and Dosikles*, the satirical dialogues, mentioned above, in the manner of Lucian ; and such are most of his poems.

Severe though this judgement of Theodoros Prodromos’ work may be, the surviving compositions “regrettably” support it. Unfortunately, because his excessive atticizing, preoccupation with ancient Greek literature and his imitation of ancient Greek authors, their language, style and literary forms, actually hampered his own development as an important literary personality.

(1) He taught at the school of the Patriarch, in Constantinople.

(2) See : my study *Satire and Slapstick in Byzantium*, in *Byzantina*, V, Thessaloniki, 1973.

(3) Theodoros Prodromos makes references to his illnesses in his writings ; and has described in detail, the case of small-pox he suffered. Of the illness that brought on his death, see further on p. 114 f.

His work, teaching and writing; his contributions to Byzantium's literary and intellectual developments are however, undeniable.

Of Nikitas Eugenianos, the disciple of Theodoros Prodromos, we know very little, and this from his writings (1), from his *Monody* and other elegiac verses, from his romance work *Drosilla and Chariklis* and from other poems. At the same time these compositions mirror the cultural and literary interests of twelfth century Constantinople.

The *Monody* and the other elegiac verses are not only important as literature, but also precious for the information they preserve. They not only tell us about Theodorus Prodromos' last days and his illness; also of conditions in the Poor-house of Manganes; while at the same time they reveal the existing link, connecting Prodromos with the "unknown poet" of the Manganean poems (2); details to be dealt with in a forthcoming study.

In his article (3) Louis Petit had much to say about the literary qualities of Eugenianos' *Monody* in prose, for he wrote: "... Par la richesse du vocabulaire Eugenianos ne le cède pas même à son Maître ... on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, l'art du rhéteur ou la science des auditeurs capables de la suivre ... ». The study of L. Petit was based upon a single thirteenth century Byzantine manuscript, the Escurial Y 10. The manuscript Petit pointed out has the notation in its margin: "the rest is missing" ( $\zeta\eta\tau\epsilon\iota\tau\omega\lambda\varepsilon\iota\pi\sigma\nu$ ); whether this was added by the copyist or another hand, is not known. L. Petit however was justified in pointing out that the notation was correct, since it seemed that a number of details were missing from the text. While my own research did not turn up another copy of Eugenianos' *Monody* in prose, and this is unusual in view of the literary and historical importance of the work; a number of additional details however are supplied by his verse monody and by his heroic verses (4).

(1) Some have been mixed with those of Theodoros Prodromos.

(2) To be discussed in a forthcoming study.

(3) See the study of L. PETIT in *Vizantijskij Vremennik*, op. cit.

(4) See the verses 'HPQIKA' in G. GALLAVOTTI'S study, op. cit.

It has been noted above that Eugenianos' verse monody was published by G. Gallavotti and bears the title. *Μονωδία εἰς τὸν κυρὸν Θεόδωρον τὸν Πρόδρομον* and consists of 269 twelve-syllable (trimeter) verses<sup>(1)</sup>. Another group of elegiac verses are written in heroic meters and consists of the 'ΗΡΩΙΚΑ and other similar verses.

All together, the *Monody* in prose and the other elegiac compositions form a unity, for they complement each other and they provide us with the following information :

a. They tell us of the sorrowful and premature death of the renowned writer, professor of Philosophy and orator Theodoros Prodromos. Also of the grief felt, for his loss among his friends and in particular by his disciple Nikitas Eugenianos.

The compositions of Eugenianos and the poems of the "unknown poet" of Manganes tell that Theodoros Prodromos ended his career and life in the imperial Poor-house, "Γηροκομεῖον", of Manganes. Eugenianos in his prose *Monody* tells that his Master entered there "... not because of old age, but because of a tenacious malady ..." (... οὐ διὰ γῆρας ἀλλὰ διὰ νόσου ἐπίμονον). From the 'ΗΡΩΙΚΑ verses, 1-3 and 38, the malady mentioned appears to be a cirrhosis of the liver (... αἱ τῆς νόσου δὲ τῆς τελευταίας φλόγες ἐκεῖσε χρυσὸν καθαρὸν πέμπουσί σε ...<sup>(2)</sup>).

Further on Prodromos is presented in dialogue with his malady, saying : "... Disease accursed why have you defeated me ; strike me coward and make of me a ragged thing ... drawing all the marrow from my bones ... at the same time you have ruined my nerves ..." (... Νοῦσε, τί δαιμονίη με δαμάξαο ; τίπτε με, δειλή, - ὥστε ράκος ρίκνωσας ἀπ' ὀστεόφιν δέ τε πάντα - μυελὸν ἐκμύζησας, ἀτὰρ ἐγχαλάσων νεῦρα ...).

Verses 38 ff, mention a continuous, internal struggle where "... the frozen stomach keeps clashing with his burning liver". This condition troubles Prodromos, who says : "With which one of the two [organs of the body] can one side ?

(1) *Op. cit.*, see above.

(2) "The flames of your last illness turned [you, or your skin] into pure gold [i.e. yellow] ...".

for in choosing either one, the other will become an enemy ..." *ψυχρότατος στόμαχος πυρόεν δέ τε τοῦμπαλιν ἥπαρ. - ὅποτέρῳ χαρίσαιο, τὸν ἀτερὸν ἐχθρὸν ἐώργεις ...).*

b. The profound personal sorrow and grief of Nikitas Eugenianos echo throughout these, prose and verse compositions, where the passing away of Theodoros Prodromos is lamented : "... most dear Prodromos you have vanished from my eyes, but not from (my) heart ..." (... φίλτατε Πρόδρομε διέστης ἐξ ὄφθαλμῶν μου, ἀλλ' οὐκ ἀπέστης ἥδη ἐκ τῆς καρδίας ...) and the disciple adds ; "... for whom shall I lament first, and shed tears ... for you the fallen and (now) hidden Phosphorus <sup>(1)</sup>, light of Wisdom that went out ... or for the world you left in darkness ... ?... τίνα στενάξω πρῶτον ἡ δακρύσω / σέ τὸν πεσόντα καὶ κρυβέντα φωσφόρον / καὶ τὸν σφέσαντα τῆς σοφιστείας φλόγα / ἢ τὸν κόσμον αὐτὸν ἐν σκότει λελειμένον / καὶ τῆς κεφαλῆς συντριβὴν πεπονθότα / ὃς παντελῆ τύφλωσιν εἰσδεδεγμένον ; ...).

Eugenianos speaks further of his Master as "... light and guide" and adds that "... the City of Byzas <sup>(2)</sup> is bereft not only of your virtues, but also the world of your teaching has been lost ..." (... νῦν καὶ πόλις Βύζαντος εὐθυνούμενην / ἄλλοις τε χρηστοῖς ἀλλὰ δὴ καὶ τοῖς λόγοις / ὁ κόσμος ἐκλέλουτε τῶν μαθημάτων ...).

The disciple Eugenianos finally and with deep sorrow tells, in the monody in verse, v. 197-199, that "... While 'Prodromos' was breathing his last ... and while the flame of his mind was still burning ... he was laid out on his death-bed and dressed in an appropriate black garment ..." (... τοῦ γὰρ καλοῦ χιτῶνος ἡ μελανία / ὃν ἐνδυθεὶς ἔκειτο λοίσθια πνέων / θερμὴν ἀνηπτεν ἔνδον εἰς σὲ τὴν φλόγα ...).

Then as Theodoros Prodromos passed away the disciple lamented "... he the shrub wept for the fallen cedar tree..." (... θρηνῶ σε θάμνος τὴν πεσοῦσαν μοι κέδρον ...) and then

(1) I.e. Bringer of light.

(2) Byzas the Megarian who in the seventh century B.C. (ca. 667, B.C.) founded a trading post in that area. The city established later A.D. fourth century was called "New Rome" and subsequently Constantinople. The name of Byzas remained and was applied to the East Roman Empire.

invoking the aid of Jesus, Eugenianos says : "... O Creator Christ, how can I endure the grief caused by this loss ..." πῶς τηλικοῦτον ὑπενέγκοιμεν πάθος / κοσμονργέ Χριστέ τῆς τοσαύτης ζημίας ...). Although Theodoros Prodromos was gone, his friends in the poor-house, his fellow-craftsman δμότεχνος (<sup>1</sup>), the "unknown poet of Manganes" and his friends, disciples and Nikitas Eugenianos deeply lamented his death.

c. It was noted that Eugenianos not only praised his Master's art, his extraordinary achievements in language and literature ; but also the personal virtues of Theodoros Prodromos. They were such that Eugenianos knew not which one to praise, his "... ready wit ... jovial character ... affability (<sup>2</sup>) ..." or the most outstanding of all, his concern for the poor (... τὸν ἀγχίνον, τὸν χαρίεντα, τὸν εὐπρόσιτον ... φιλοπτωχία ...) (<sup>3</sup>).

Along with the above and relating to Prodromos' concern for the poor there follows in Eugenianos' prose *Monody* a passage reflecting conditions in the imperial poor-house of Manganes, implying various difficulties and bureaucratic complexities ; these along with Prodromos' involvement and his efforts to help the poor, who were patients there.

The passage relates that "... We learned from the writings (<sup>4</sup>) that your *Φιλοπτωχία* was practiced to the fullest extent ... not only did you help the poor as much as possible ; but you also associated with them, and wanted to have [your own bed] placed among them, under the awnings (<sup>5</sup>) in the courtyard of the *Γηροκομεῖο* (<sup>6</sup>). You were for them a helper,

(1) See S. PAPADIMITRIOU, *Prodromoi*, in *Vizantijskij Vremennik*, V, 1898, Petrograd, pp. 91-130.

(2) The word *εὐπρόσιτος* might be translated as "openess", "sociable", etc.

(3) *Φιλοπτωχία* i.e. charity, or concern for the poor.

(4) The reference may be to Theodoros Prodromos' own writings, or possibly those of others who knew him.

(5) The word *κατασκήνωσιν* in the Byzantine text may refer to awnings, or canvas stretched overhead to protect the poor and those patients lodged in the courtyard area of Manganes, from the elements.

(6) It appears that the Poor-house and the Old-folks home (*Πτωχοκομεῖο* and *Γηροκομεῖο*) of Manganes monastery were adjoining, or linked areas, or wards.

by the use of your hands ; their defender by the use of your voice ; and their salvation by the use of your mind. And as it is said, you were like a lion with a sword, [defending the poor of the asylum] against those who sought to interfere [in the affairs] of anyone of them ..." (1) ... ἡς τὸ κράτιστον τὴν φιλοπτωχίαν ἐκ τῆς γραφῆς μεμαθήκαμεν, ἡς καὶ κατάκρας ἑάλως καὶ οὐ μόνον πτωχοῖς ἀργύειν τὰ δυνατά, ἀλλὰ καὶ συνεῖναι τούτοις, βουλόμενος περὶ τὴν αὐλαίαν τοῦ γηροκομείου ἔθου τὴν κατασκήνωσιν· οἵς καὶ χεὶρ ἐδείκνυσο βοηθὸς καὶ γλῶττα ὑπέρμαχος καὶ νοῦς σωτήριος καὶ λέων — ὁ φασίν — μετὰ ξίφους ἐνὶ τούτων τῶν ἐλαχίστων τῶν ἀδελφῶν σου ἐπευβαίνειν ἐθέλονσιν ...).

The above details not only tell us something about conditions in charitable institutions of twelfth century Constantinople ; of overcrowding, indifferent care and other complications. They also show that Theodoros Prodromos, despite his malady and pain, was concerned for the lot of the poor in the Poor-house of Manganes. It appears that he would defend their rights against existing administrative and bureaucratic conditions, to complain about delays and negligence, the food, or other matters of sanitation, lice (2), etc. Matters which plague some of our public institutions in this, our own present.

From information found in his own writings it seems that Theodoros Prodromos lost, or gave away his house, fortune, and even his books. But whether this was done in the spirit of Christian charity, to help the poor ; or brought on by other circumstances, or events, we do not know for certain. But now, in the Poor-house of Manganes, ailing and destitute Prodromos spent his last days ; and is referred to (3) as the "hieromonachos Theodore". We do not know the means used by Prodromos to enter the Poor-house of Manganes, nor which section he was lodged in. But he sought, of his own choice, as Eugenianos mentions, to be among "... his

(1) The Greek expression : ... ἐλαχίστων might also be translated as "... the last one, or the least of your brothers".

(2) In Byzantine texts one finds repeated references to lice *ψεῖρες* (*φθεῖρες*). See my study in *Byzantina*, V, 1973, *op. cit.*

(3) See : S. PAPADEMITRIOU, *op. cit.*

poor and aged brothers", to share their lot in the courtyard, under the awnings, or the area allotted to the poor and the ailing.

As to the elegiac compositions of Nikitas Eugenianos, those in prose and in verse, they reflect the art of his Master, his language, style and Schedourgia. Yet although they are filled with ancient Greek elements, from language to history and mythology ; there are also elements from Christianity and the *Bible* <sup>(1)</sup>.

The parade of names and figures from both the Pagan and biblical worlds are related to Theodoros Prodromos writings and his lyrical compositions. Most, if not all the references to Moses, David, Solomon, even to Jesus Christ however, appear only in the elegiac verses. We find none in the text, of the thirteenth century manuscript *Escurial Y 10.*

In another passage, in his prose *Monody*, Eugenianos makes an interesting und unusual comparison. On pages 461 and 462 <sup>(2)</sup>, the disciple, as he extolls the literary art of his Master and its "indescribable beauty" (... κάλλος ἀπεριήγητον ...) adds, that the compositions of Theodoros Prodromos are so astonishing that there is no comparison. Then he points out that Prometheus need not boast excessively for his creation of Woman. For therein Prometheus moulded the finest elements with the lesser qualities ; the attractive ones along with those that are dangerous ; the honey with the bitter. But in contrast, Eugenianos points out, the work of Theodoros Prodromos is a harmonious unity. "... Therein sweetness is not mixed with pain ; but delight is undiluted ...". And the disciple adds "... there never yet appeared among the women born, anyone as beauteous and harmonious 'as the verses of Prodromos'" (... μηκέτι ψυχανχετείτω Προμηθεὺς τῇ γυναικείᾳ πλάσει μηδ' ἐπιβρενθνέσθω τῷ ἐφενρέματι· ἐκεῖ μὲν γὰρ τὰ κρείττω καὶ τὰ φαῦλα κεκέρασται, καὶ ἀναμιξτὰ θέλγοντα καὶ τὰ δάκνοντα, καὶ ἀψινθίω μέλι συμμέμικται, ἐν-

(1) But these references appear only in Eugenianos' elegiac verse compositions. In his prose *Monody* only Olympian deities are mentioned. Except for the words "Saintly Bible", p. 456.

(2) See L. PETIT, *op. cit.*

*ταῦθα δὲ τὰ χρηστά, ἀμέθεκτος ὁδύνης η̄ ηδονή, καὶ η̄ γλυκύτης ἀνόθεντος ... οὐκ ἐγήγερται ἐν γεννητοῖς γυναικῶν μείζων σου περὶ τὴν στιχονοργίαν, ἀκριβῶς ἀποφαίνομαι ...).*

The renowned poet, orator and “philosopher” Theodoros Prodromos had passed away and while his friends, admirers and his disciple Nikitas Eugenianos lamented his death and referred to his talents; others pointed to his plight and wanted to avoid the same.

The “unknown poet” of Manganes who also wept for his “fellow poet” ... the Forerunner .. the renowned orator ... the nightingale ... most melodious tongue ...”; pointed out that the fate of Theodoros Prodromos terrified him, and then addressing the emperor Manuel (I Komnenos) solicited his aid, so that the same happenings would not befall him (1).

The other details, the difficulties, the disappointments Theodoros Prodromos endured, the loss of his teaching post, and his property; the closing years of his career and life, in the Poor-house of Manganes are of further interest. These details reflect internal social as well as cultural developments in twelfth century Constantinople.

As first-hand sources of information and social documents, the elegiac compositions of Nikitas Eugenianos are of primary importance. They not only mirror the Komnenian period, but they tell us about the existence and trials of a learned individual in twelfth century Byzantium.

Those compositions become increasingly important when we perceive that the Greek texts of Eugenianos’ elegies, come from thirteenth century Byzantine manuscripts, and we may therefore assume, decades, a generation or two, removed from the historical, social and cultural details dealt with.

*Athènes.*

Michael J. KYRIAKIS.

(1) See notation above, page 116 regarding the “unknown poet” of Manganes.

## LA SERBIE DE MILUTIN ENTRE BYZANCE ET L'OCCIDENT

Malgré les réticences des historiens qui interprètent les circonstances de l'avènement du kralj Stefan Uroš II Milutin (1282-1321), nous croyons pouvoir affirmer que le kralj Stefan Dragutin (1276-1282) a été évincé du trône après un coup de force de son plus jeune frère Milutin. Sans pouvoir entrer dans les détails, nous estimons indispensable de souligner au départ notre point de vue pour un nouvel examen de la politique de Milutin tout au long de son règne<sup>(1)</sup>. En effet, la politique de celui-ci ne peut s'expliquer que par la nécessité dans laquelle il se trouvait de consolider et de légitimer son pouvoir usurpé, face à l'opposition du roi écarté et à celle de leur mère, la kraljica Hélène de Valois, qui avaient obtenu tous deux le soutien de la majorité de la haute noblesse et, d'autre part, la caution de l'Occident. Le nouveau kralj devait, sur le plan intérieur, se ménager la grande noblesse grâce à l'appui de l'Église et, vraisemblablement, de la petite noblesse qui s'était infiltrée dans l'armée et l'administration, encore embryonnaire ; sur le plan extérieur, il lui fallait mener une politique subtile qui consisterait à affaiblir les liens que ses rivaux avaient noués avec l'Occident et, en même temps, à chercher des alliés qui, par définition, ne nourrissaient pas de sympathies pour l'Occident, tel l'Empire byzantin des Paléologues.

Cette politique, qui présente à première vue des aspects contradictoires, procède d'un clair dessein : assurer la pérennité de la dynastie de Milutin et de ses descendants sur le

(1) Pour la plus récente présentation des sources, cf. M. DINIĆ, *Odnos izmedju kraljeva Milutina i Dragutina* (Relations entre les rois Milutin et Dragutin), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 3, 1955, pp. 49-82.

trône des Némanidès, fondée sur le principe d'un pouvoir central fort, s'appuyant sur des éléments dont la prospérité et l'existence même dépendaient d'un tel pouvoir. Nous allons donc réexaminer sous cet angle la période qui suivit l'établissement de l'alliance serbo-byzantine (1299), pour proposer une nouvelle interprétation de la politique extérieure de la Serbie de Milutin.

Nous avons suggéré ailleurs que la conquête par les Serbes de la Macédoine du Nord, que nous datons de 1290 environ, avait été une nécessité pour Milutin, qui entrait ainsi en contact avec Byzance<sup>(1)</sup>. De cette façon, le kralj intervenait dans le monde byzantin et obligeait l'Empire à dialoguer avec lui : ce n'était pas tant l'expansion territoriale qui prévalait dans les desseins des Serbes que le fait de négocier directement avec Byzance<sup>(2)</sup>. Malgré sa faiblesse, l'Empire était encore le centre du Sud-Est européen ; le pouvoir impérial et l'Orthodoxie constantinopolitaine gardaient tout leur prestige. Que les liens noués avec Byzance en 1299 aient été d'une importance capitale tant pour Milutin que pour ses adversaires nous est prouvé par le fait que Dragutin déclencha, vers 1300, une guerre contre son frère<sup>(3)</sup>. Cette guerre entre la Serbie de Dragutin et celle de Milutin, qui dura presque quinze ans, marqua toute la politique extérieure serbe jusqu'à la capitulation de Dragutin, en 1314. Deux facteurs sont venus infléchir et compliquer les relations de la Serbie de Milutin avec l'Occident et Byzance : le projet de Charles de Valois, empereur titulaire de Constantinople, de restaurer l'Empire latin, et l'installation de l'impératrice

(1) Cf. L. MAVROMATIS, *Sur la date et la signification de la prise de Skopje par les Serbes*, dans *Travaux et Mémoires*, 5, Paris, 1973, pp. 329-334.

(2) Pour une opinion contraire, cf. G. OSTROGORSKY, *Étienne Dušan et la noblesse serbe dans la lutte contre Byzance*, dans *Byzantium*, 22, 1952, pp. 151 sqq., et, du même, *Problèmes des relations byzantino-serbes au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Proceedings of the XII<sup>th</sup> International Congress of Byzantine Studies*, Oxford, 1966, pp. 41 sqq.

(3) Georges PACHYMÈRE, *Συγγραφικὴ Ἰστορία*, éd. Im. Bekker, t. II, Bonn, 1835, p. 286. Cf. M. DINIĆ, *loc. cit.*, et, du même *Oblast kralja Dragutina posle Deževa* (Le territoire du kralj Dragutin après Dežovo), dans *Glas Srpske Akademije Nauka i Umetnosti*, 203, 1951, pp. 61-62.

Irène, épouse de l'empereur Andronic II Paléologue, à Thessalonique. Les faits sont connus, leur interprétation doit être remise en question.

\* \* \*

Milutin, dans la guerre imposée par Dragutin, ne pouvait compter sérieusement ni sur l'aide matérielle byzantine, ni sur son allié, le maître de Vidin, Šišman<sup>(1)</sup>. Byzance, en effet, pouvait tout au plus lui rendre quelques services diplomatiques ; nous n'en trouvons, certes, trace nulle part, mais, si l'on songe au niveau et à l'étendue des relations diplomatiques de Constantinople, il est difficile d'admettre qu'elle n'ait pas secouru le seul allié fidèle que l'Empire avait à ce moment. L'avantage que la conjoncture politique offrait à Milutin était l'impossibilité dans laquelle se trouvait la Hongrie de prêter main forte à Dragutin, vassal de son roi, car la lutte pour la succession au trône y avait atteint son point culminant<sup>(2)</sup>. Ainsi les deux parties furent-elles contraintes de mener une longue guerre d'usure dont la seule issue ne pouvait être que diplomatique. Pour Milutin, l'essentiel consistait à éviter que Dragutin trouvât en Occident des moyens supérieurs aux siens. Or, ce danger apparut en la personne de Charles de Valois, empereur de Constan-

(1) Šišman était, sans doute, préoccupé de se ménager le nouveau tsar bulgare Théodore Svetoslav. Sur le personnage énigmatique de Šišman, cf. B. FERJANČIĆ, *Despoti u Vizantiji i južnoslovenskim zemljama* (Les despotes à Byzance et dans les pays des Slaves du Sud), Belgrade, 1960, pp. 147-149. Pour l'alliance entre Milutin et Šišman, cf. DANILO, *Životi kraljeva i arhiepiskopa srpskih* (La vie des rois et des archevêques serbes), éd. Daničić, Zagreb, 1866, p. 177. La valeur historique de cette source sera réexamnée dans un travail que je prépare sur « Les Serbes au XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur l'histoire d'une société ».

(2) Milutin aurait voulu marier son fils Stefan à la fille du noble hongrois Ladislas Kan ; il aurait aussi favorisé des complots contre un autre noble hongrois, André Koszegi ; cf. M. DINIĆ, *Odnos izmedju kraljeva Milutina i Dragutina*, dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 3, 1955, pp. 64-65 ; Jovanka KAJIĆ-MIJUSKOVIC, *Beograd u srednjem veku* (Belgrade au Moyen Âge), Belgrade, 1967, pp. 69-70.

tinople par son épouse Catherine de Courtenay, qui, dès le début du siècle, préparait activement son expédition contre Byzance et était, en outre, en pourparlers avec la Compagnie Catalane, qui ne demandait qu'à vendre ses services après sa rupture avec les Byzantins (1305). Milutin avait tout à craindre de la jonction des forces de Charles, et notamment des Catalans qui se trouvaient déjà sur place, avec celles de Dragutin, qui était en excellents rapports, comme sa mère d'ailleurs, avec la papauté et la cour des Anjou de Naples.

Comme on en a déjà fait la remarque<sup>(1)</sup>, Milutin reprit à son compte les initiatives diplomatiques de son rival, mais en informa, semble-t-il, Byzance. C'est ainsi que le kralj noua de bonnes relations avec le pape, réduisant considérablement par une telle politique la portée du catholicisme affiché par Dragutin : la papauté aura été séduite par l'imminente conversion des Serbes qui étaient les alliés de Byzance. Et, en 1308, Milutin devint l'allié de Charles de Valois. Le kralj était, en réalité, le dernier venu dans le réseau d'alliances, plus ou moins fragiles, qu'avait tissé l'empereur titulaire<sup>(2)</sup>, fait qui montre non seulement sa circonspection, mais aussi sa crainte que toute l'armée que Charles préparait ne serve pas contre le seul Andronic II Paléologue<sup>(3)</sup>. Il est, par ailleurs, peu vraisemblable que Milutin ait pu souhaiter l'installation des Valois à Constantinople, situation qui bientôt se serait retournée contre lui, étant donné que, mises à part toutes les manœuvres diplomatiques serbes,

(1) M. DINIĆ, *op. cit.*, p. 62.

(2) Cf. J. DELAVILLE-LE ROUX, *La France en Orient au XIV<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 44), Paris, 1866, t. 1, pp. 44-46.

(3) Nicéphore GRÉGORAS, 'Πωμαῖη Ιστορία, éd. I. Schopen, t. 1, Bonn, 1829, p. 245, estime le nombre des Catalans et de leurs alliés turcs à sept mille fantassins et cavaliers, quand ceux-ci se sont emparés de Kassandreia, forces considérables pour l'époque. Que Milutin ait pu, à un moment, craindre la jonction de ces forces avec celles de Dragutin, nous pouvons le déduire aussi de la crainte des Catalans, quand ils rompirent avec Charles de Valois, qu'une alliance contre eux ne se formât entre les Byzantins, les Serbes, les Thessaliens et les Épirotes ; cf. GRÉGORAS, *op. cit.*, t. I, p. 247.

les vrais alliés des Valois et des Anjou restaient Hélène de Valois et Dragutin. Pour sa part, Charles de Valois ne pouvait apprécier dans l'offre serbe que la chance d'une neutralité serbe durant les opérations qu'il projetait contre Byzance.

Les deux parties signèrent donc, le 27 mars 1308, à l'abbaye du Lys, près de Melun, un traité d'alliance, que nous jugeons utile de rééditer en appendice, la publication très ancienne de ce texte étant pratiquement inaccessible. Milutin, représenté par deux bourgeois dalmates, s'engageait à aider Charles à reprendre l'Empire de Constantinople aux Paléologues et à se soumettre à l'autorité du Saint-Siège. Charles s'engageait, de son côté, à aider militairement Milutin contre toute agression ou opération de guerre, sauf contre Philippe de Tarente, son cousin. Les deux parties renforçaient leurs liens par un mariage, et Milutin percevrait annuellement une somme de cinq mille florins sur les régions macédoniennes et illyriennes citées dans le traité<sup>(1)</sup>.

La nouvelle que Milutin avait conclu un traité en France contre l'Empire aurait dû inquiéter Constantinople ; or, rien ne nous autorise à formuler une telle hypothèse. En revanche, deux mois seulement après les accords de Lys, au mois de mai 1308, Andronic II, à la prière de son « fils » et gendre, le kralj Milutin, confirma la donation faite par ce dernier au monastère de Saint-Nicétas à Skopje d'un monastère qui se trouvait, lui aussi, dans la région de Skopje, c'est-à-dire à l'intérieur du royaume serbe<sup>(2)</sup>. Et, comme il

(1) Paris, Archives Nationales, J 510, n° 17. Première édition par A. UBICINI, *Ugovor o savezu i prijatelstvu medju Karлом od Valoa i poslanicima srpskog kralja Uroša, potpisani 27 marta 1308 god u abatijt kod Melina* (= Traité d'alliance et d'amitié entre Charles de Valois et les émissaires du roi serbe Uroš, signé le 27 mars 1308 à l'abbaye près de Melun) (*Mémoires de la Société littéraire serbe*), Belgrade, 1870, pp. 309-341. Cf. Appendice, pp. 138 sqq. Que M. Sveti Djurić, Directeur de la Bibliothèque Nationale de Belgrade, veuille bien trouver ici mes remerciements pour m'avoir aidé à utiliser cette édition rarissime.

(2) *Actes de Chilandar. Actes slaves*, éd. L. Petit et B. Korablev. *Vizantijskij Vremennik*, 19, *Priloženje*, Petersburg, 1915, n° 15. Cf. M. GRUJIĆ, *Tri hilendarske povelje* (Trois documents de Chilandar), *Zbornik za Istoriju Južne Srbije i Susednih Oblasti*, 1, 1936,

était d'usage, le coempereur Michel IX confirma le chrysobulle de son père (¹). Il est, par conséquent, hors de doute que de tels documents n'auraient pas été dressés, si un climat de méfiance, voire d'hostilité, avait alors régné entre les Byzantins et les Serbes.

Les deux documents impériaux qui confirment des documents royaux serbes et qui se réfèrent à des affaires intérieures de l'État serbe, nous paraissent être un témoignage précieux sur la nature des rapports serbo-byzantins, étant donné la gravité de la situation internationale : ils témoignent au moins des sentiments de bonne entente existant entre les deux pays au moment où l'Occident préparait une offensive dans les Balkans, à laquelle le kralj se trouvait obligé de prendre part.

On a cherché la preuve d'une volte-face des Serbes dans un épisode relaté par Thomas Magistros, dans un discours qui aurait été prononcé en présence de l'empereur, en faveur d'un officier, Chandrenos, menacé de la disgrâce impériale (²). Le plaidoyer de Magistros consista à couvrir son ami de louanges : il s'est distingué dans la lutte contre les Catalans, il a donné à l'empereur une victoire sur les Serbes

pp. 24-25. Cf. F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, t. 4, Munich, 1960, n° 2312 et n° 2313.

(1) *Actes de Chilandar. Actes grecs*, éd. L. Petit et B. Korablev. *Vizantijskij Vremennik*, 17, *Priloženje*, Petersburg, 1911, n° 51. Cf. F. DÖLGER, *Regesten*, n° 2624. Pour un commentaire sur le fond du document, cf. G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, Bruxelles, 1954, p. 192 et n. 3. D'autre part, Milutin avait déjà, en 1300 (?), demandé à Andronic II la confirmation d'un bien dans la région de Skopje et avait, écrit-il, obtenu un chrysobulle : *Actes de Chilandar. Actes slaves*, éd. cit., n° 9.

(2) J. BOISSONADE, *Anecdota graeca*, t. 2, Hildesheim, 1926, pp. 188-212 (= J.-P. MIGNE, *Patrologia graeca*, t. 145, col. 353-373). Il s'agit vraisemblablement de Doukas Chandrenos, époux de la fille de Michel Glabas, cf. A. PAPADOPULOS, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen 1259-1453*, Amsterdam, 1962, n° 26. Cf. aussi M. LASKARIS, *Vizantiske princeze u srednjevekovnoj Srbiji* (Princesses byzantines dans la Serbie médiévale), Belgrade, 1926, p. 79. Hélène BIBIKOU-KONSTANTINIDI, *Yolande de Montferrat, impératrice de Byzance*, dans *Hellénisme Contemporain*, 2<sup>e</sup> sér., 4, 1950, p. 435. Et, en dernier lieu, M. DINIĆ, *op. cit.*, p. 63.

(c. 1311). Ces derniers avaient, en effet, recruté mille cinq cents cavaliers turcs qui avaient cessé de combattre aux côtés des Catalans et erraient en Macédoine<sup>(1)</sup>. Magistros parle de violation des accords byzantino-serbes (ceux de 1299, sans doute) et relate un combat des Byzantins contre les Serbes et les Turcs réunis, dans lequel Chandrènos avait été victorieux de ses adversaires ... Il est bien probable qu'un accrochage se soit produit entre les diverses garnisons de Macédoine (serbes et byzantines) et les Turcs ; Grégoras nous apporte un éclaircissement sur le comportement du kralj, sans se référer évidemment à l'épisode secondaire de Chandrènos : le kralj, écrit-il, s'était hâté, une fois les mercenaires turcs engagés, de les désarmer complètement et de les réduire à l'état de civils<sup>(2)</sup>. Ceci prouve que, si une escarmouche a eu lieu, elle aura été due à une provocation des Turcs, ce qui tend à montrer l'exagération rhétorique de Magistros. Donc le seul argument que l'on puisse tirer de cette affaire n'est pas en faveur d'une prétendue volte-face de Milutin, mais, au contraire, de la bonne volonté de celui-ci à l'égard de Byzance. Par ailleurs, un acte du monastère de Saint-Pantéléimon, au Mont-Athos, nous informe qu'en 1311, à la prière de Milutin, Andronic II s'employa à résoudre les difficultés économiques de ce monastère<sup>(3)</sup>. Comment

(1) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. 1, p. 254.

(2) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. 1, p. 254 : ... τά τε δύλα ἔθεντο καὶ τὴν Ἰππον πᾶσαν παρέδοσαν τῷ κράλῃ Σερβίας κελεύσαντι καὶ λιωτικόν τινα ζῆν προσετάχθησαν βίον...

(3) *Akty russkago na Svatom Afone monastyrja sv. velikomucenika celitelja Panteleimona* (Actes du monastère russe de Saint-Pantéléimon au Mont-Athos), Kiev, 1873, p. 164. Cf. V. MOŠIN, *Akti iz svetogorskikh arhiva* (Actes des archives du Mont-Athos), *Spomenik*, XCI, fasc. 5, Belgrade, 1939, pp. 186 et 219-222 (F. DÖLGER, *Regesten*, n° 2333) ; P. LEMERLE, *Philippe et la Macédoine Orientale à l'époque chrétienne et byzantine* (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 148), Paris, 1945, p. 191, n. 1 ; V. MOŠIN-M. PURKOVIĆ, *Hilandarski igumeni srednjega veka* (Les higoumènes de Chilandar au Moyen Âge), Skopje, 1940, pp. 21-22. Le Continuateur de Danilo (DANILO, *op. cit.*, pp. 341-343) écrit que des Francs et des Romains (les Italiens des Byzantins), des Turcs et des Tatars, des Mogovari (Almugavares) et des Catalans razziaient la Grèce et avaient envahi le Mont-Athos. Devant cette menace, Danilo, alors higoumène à Chilandar, partit à Skopje demander l'aide de Milutin.

pourrait-on supposer qu'en 1311, les Serbes se soient tournés contre Byzance (¹) ?

\* \* \*

L'arrivée, en 1303, de l'impératrice Irène (Yolande de Montferrat) à Thessalonique ne pouvait qu'aggraver l'incertitude de la situation politique. Pour Milutin en particulier, qui essayait, tout en maintenant ses bons rapports avec Constantinople, de composer avec l'Occident, l'arrivée d'Irène, dont on ne savait trop encore si elle était impératrice de Byzance ou reine de Thessalonique, constituait un événement de première importance, en lui amenant un partenaire politique désormais inévitable. Comme on l'a établi (²), l'impératrice y exerça un pouvoir souverain, en reprenant pratiquement à son compte les prétentions orientales des Montferrat. Irène entra en contact avec les princes latins de Grèce et le couple royal serbe (³). Que pouvait-elle espérer

**Le kralj** lui donna « tout ce qu'il fallait » pour résister aux envahisseurs ; Danilo rentra à l'Athos, mais il fut obligé de se réfugier auprès des moines de Saint-Pantéléimon. Malgré la résistance qu'il put organiser, Danilo dut fuir de nouveau au monastère de Xéropotamou. Milutin avait donc une dette à l'égard du monastère russe pour l'hospitalité offerte à Danilo ; le monastère ayant été détruit, le **kralj** sollicita l'aide d'Andronic II pour le reconstruire.

(1) Thomas Magistros, dans son éloge du grand domestique (cf. F. LENZ, *Fünf Reden Thomas Magisters*, Leiden, 1963, p. 91), parle des victoires de celui-ci sur les Serbes : *Tάχιστα γάρ ἀν οὔτω τὰ Τριβαλλῶν καὶ Περσῶν ἔργει πράγματα. Ταῦτ' ἄρα τοὺς μὲν ἄλλους πλήθει δῆπονθεν ἐφίστησι στρατιᾶς, σὲ δὲ μετ' ὀλίγων ἐκπέμπει* (δ βασιλεύς).

Il s'agit, évidemment, d'Andronic III et de Jean Cantacuzène ; l'événement auquel Magistros fait allusion ne peut être que le siège de Serrès par Andronic III et Cantacuzène : à l'intérieur de la ville se trouvait le meilleur stratège et politicien de la Serbie de Stefan Uroš III Dečanski, le fameux Hrelja, avec une importante armée serbe. Magistros oublie, pour les besoins de son discours, que le combat ne fut pas livré ; cf. Jean CANTACUZÈNE, éd. L. Schopen, t. 1, Bonn, 1832, p. 264.

(2) Cf. F. BARIŠIĆ, *Povelje vizantiskih carica* (Documents des impératrices byzantines), dans *Zborniz Radova Vizantološkog Instituta*, 13, 1971, pp. 159-165, où l'on trouve toute la documentation sur les activités d'Irène.

(3) PACHYMÈRE, *op. cit.*, t. II, pp. 378-379 ; M. LASKARIS, *op. cit.*, p. 70.

du kralj ? La violence du récit de Nicéphore Grégoras, intime d'Andronic II, nous oblige à accepter avec prudence la prétendue envergure des projets d'Irène<sup>(1)</sup>. Sans doute voulait-elle établir ses fils en princes plus ou moins indépendants sur le sol byzantin, mais ceci ne signifie pas nécessairement qu'elle désirait le démantèlement de l'Empire dont elle était l'impératrice ; elle savait fort bien que ni ses fils, ni elle-même, ne seraient les premiers à en profiter. L'opposition de l'empereur et de son entourage à ses projets l'avait amenée à chercher ailleurs le moyen d'établir ses fils : la parenté avec le kralj n'offrait-elle pas quelque chance à ses fils de s'installer en princes « indépendants » sur le sol serbe ? C'est ce qu'Irène essaya d'obtenir en multipliant ses relations avec Milutin. Celui-ci, trop étroitement lié à l'idéologie de l'Empire pour pouvoir comploter contre lui, ne devait pas avoir *a priori* d'objection à faire aux projets d'Irène ; il accepta de recevoir à sa cour les deux princes byzantins, non pas pour choisir l'un d'eux comme successeur, mais pour leur offrir, éventuellement, une situation élevée. On sait que Démétrius et Théodore durent quitter rapidement la Serbie, ne pouvant pas « s'habituer à la vie serbe »<sup>(2)</sup> : nous ne pouvons voir là que le refus de l'entourage royal d'accepter les deux princes, malgré, peut-être, le souhait du kralj lui-même.

Irène invitait fréquemment le couple royal serbe à sa cour de Thessalonique. Les honneurs réservés à Milutin et à Simonide avaient scandalisé Constantinople ; selon Grégoras, Irène, voulant élever sa fille au rang impérial, offrit à Milutin une coiffe presque aussi luxueuse que celle portée

(1) Le pamphlet que constitue le récit de Grégoras traduit la position d'Andronic II et de son entourage en ce qui concerne l'intégrité de l'Empire et l'idéologie de la *riconquista* des territoires séparés de l'Empire. La réaction violente de Grégoras aux projets d'Irène, qui constituaient un compromis avec la réalité, s'explique du fait que c'était l'impératrice elle-même qui contestait la conception constantinopolitaine du pouvoir. Grégoras craignait avant tout que l'exemple d'Irène ne susciterât des imitateurs.

(2) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. I, p. 243. Pour la datation des voyages en Serbie de Théodore et de Démétrius, cf. M. DINIĆ, *op. cit.*, pp. 77-78.

par l'empereur<sup>(1)</sup>. Irène voulait seulement flatter le kralj et elle prenait la liberté de lui conférer les insignes de la plus haute dignité aulique, celle de despote<sup>(2)</sup>. De cette façon symbolique, l'impératrice, qui n'avait nullement le droit de conférer des dignités, faisait du kralj un despote byzantin ; sans toucher trop aux prérogatives de l'empereur, Irène, en intégrant encore davantage Milutin dans le monde byzantin — fait qui n'allait pas tellement à l'encontre de la politique constantinopolitaine vis-à-vis du kralj — l'invitait à prendre les initiatives qu'elle attendait de lui<sup>(3)</sup>.

Milutin ne voyait en Irène que l'impératrice de Byzance et la maîtresse de Thessalonique, qui l'invitait à y multiplier les signes de la présence serbe, et non pas à réaliser des ambitions expansionnistes ou impériales qu'il n'avait pas. Nous savons que les notables de Thessalonique avaient accueilli avec sympathie le mariage byzantin du kralj en 1299<sup>(4)</sup>. Ces notables avaient accueilli avec faveur Irène en 1303<sup>(5)</sup>.

(1) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. I, pp. 241-242 : Θέλουσα γὰρ τὴν θυγατέρα βασιλικοῖς παρασήμοις κοσμῆσαι, ἵνα μηδ' ἔκείνη μηδενὸς ἐλαττοῖτο, δπόσα 'Ρωμαίων θεσμοὶ τὰς βασιλίδας ἥσηνται πάλαι κοσμεῖν, μὴ δυναμένη δ' ἄλλως τὸ καταθύμιον ἐκπερᾶναι, φέρουσα καλύπτραν ἐπέθηκε πρότερον τῇ κεφαλῇ τοῦ γαμβροῦ λίθοις καὶ μαργάροις πολυτελέσι κεκοσμημένην, δπόσοις καὶ οἷοις μικροῦ καὶ ἡ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς Ἀνδρονίκου τοῦ βασιλέως ἐκεκόσμητο.

(2) Voici la description de la coiffe du despote d'après le PSEUDO-KODINOS, *Traité des Offices*, éd. J. Verpeaux, Paris, 1966, pp. 141-142: «Le skiadion du despote est entièrement couvert de perles, sur son voile (?) figure le nom de son porteur en broderies d'or. Les pendeloques sont comme celles de l'empereur, excepté le nœud et les palmes».

(3) C'est peut-être avec la même intention, c'est-à-dire intégrer Milutin dans l'Empire — sans lui conférer une dignité byzantine qui mettrait en cause la nature de sa souveraineté en Serbie — qu'Andronic II avait accordé, sans doute lors du mariage, l'éphoreia du monastère de Saint-Jean-Prodrome à Simonide, instituant ainsi une symétrie entre le monastère serbe du Mont-Athos, qui était impérial, et le monastère byzantin du Mont-Ménécée, qui devenait "royal" ; cf. A. GUILLOU, *Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le Mont-Ménécée* (Bibliothèque Byzantine, Documents, 3), Paris, 1955, n° 1, p. 40 : ... διακειμένη σεβασμία μονὴ τῆς περιποθήτου θυγατρὸς τῆς βασιλείας μον, τῆς ὑψηλοτάτης δημαίνης Σερβίας ...

(4) Théodore MÉTOCHITE, *Πρεσβευτικός*, éd. C. Sathas, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη*, t. 1, Venise, 1872, p. 164.

(5) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. 1, pp. 235-236.

Il semble bien qu'ils ne redoutaient rien du kralj : ils n'ignoraient pas que les notables grecs des territoires conquis par les Serbes ne souffraient en aucune façon du changement survenu. Nous pouvons même supposer que certains grands propriétaires grecs avaient continué sous le régime serbe à gérer leurs biens, sinon à assumer les fonctions qui étaient les leurs : en effet, un acte de Milutin en faveur du monastère Saint-Georges-Gorgos à Skopje (1299/1300) nous apprend qu'un certain Veriha (un Slave, sans aucun doute) avait abandonné son bien foncier et s'était enfui chez le sébaste Kaloyannès Synadènos<sup>(1)</sup>. C'est donc d'une façon tout à fait réaliste que, compte tenu de ce climat favorable, Milutin entreprit d'accroître la présence serbe à Thessalonique. Le biographe de Milutin, l'archevêque serbe Danilo II, signale l'importance et la spécificité de Thessalonique : il l'appelle « ville du trône », donc ville principière<sup>(2)</sup>. Cet auteur nous apprend que Milutin y construisit un palais, deux églises et d'autres immeubles luxueux en leur attribuant les revenus

(1) M. GRUJIĆ, *op. cit.*, p. 13, XXX : I ješte prida kraljevstvo mi verihino město i dragijev loug ; iznevěri bo se Veriha kraljevstvou mi i pobže k' sebastokratorou Kalojanju Sinadinou.

Il est difficile d'admettre la leçon *sébastokratōr* proposée par l'éditeur ; comment peut-on penser à la présence, dans la région de Skopje, d'un *sébastokratōr* qui devrait être byzantin d'après son nom et la date ? Dans les pays slaves du Sud, nous ne connaissons, durant le XIII<sup>e</sup> siècle, que deux *sébastokratōrs* : le kralj Stefan Prvovenčani et Dobromir Strez, cf. B. FERJANČIĆ, *Sebastokratori u Vizantiji* (Les sébastokratōrs à Byzance), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 11, 1968, pp. 167-168. Faute d'avoir pu consulter le document lui-même, nous proposerons la lecture (ou la correction) *севастъ киръ* ou encore *севастъ градскы*, terme souvent mentionné dans cet acte. Ce Kaloyannès Synadènos reste, par ailleurs, inconnu ; il est difficile de l'identifier au grand stratopédarque Jean Comnène Doukas Synadènos, grand propriétaire à Serrès, cf. A. GUILLOU, *op. cit.*, n° 9 et n° 10 ; A. PAPADOPULOS, *op. cit.*, n° 11 et n° 12 ; L. MAXIMOVIĆ, *Poslednje godine protostratora Teodora Sinadina* (Les dernières années du protôstratōr Théodore Synadènos), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 10, 1967, p. 180 et n. 15.

(2) *Stolni grad*, par analogie, peut-être, avec *Carigrad* : DANILO, *op. cit.*, p. 141.

de nombreux villages<sup>(1)</sup>. Danilo se félicite du bon fonctionnement de ces fondations, d'où l'on peut déduire que les plus importantes d'entre elles ont été construites pendant son higouménat à Chilandar (1306-1312)<sup>(2)</sup>, à l'époque des visites que Milutin et Simonide rendaient à Irène<sup>(3)</sup>.

Comme Simonide avait été « gâtée pour avoir été mariée trop jeune », selon les paroles de Du Cange<sup>(4)</sup>, et que, vers 1306<sup>(5)</sup>, Milutin n'avait plus d'espoir d'avoir d'elle un fils (un Uroš Paléologue) qui lui succéderait, Irène envoya, commeait nous l'avons vu, ses fils à la cour serbe ; Milutin, en accueillant les deux princes, n'avait fait que répondre au geste d'Irène. La fin de la guerre avec Dragutin pour le trône serbe n'était pas encore prévisible et malgré sa subtilité, le kralj avait à faire face à l'opposition des nobles contre sa politique probyzantine : cette opposition se manifesta au lendemain de la fin de la guerre par le coup de force avorté du fils de Milutin, le futur kralj Stefan Uroš III Dečanski (1314)<sup>(6)</sup>.

(1) DANILO, *op. cit.*, pp. 136-137 ; cf. *Actes de Chilandar, Actes grecs*, éd. *cit.*, nos 31, 32, 33, 58, 90.

(2) V. Mošin-M. PURKOVIĆ, *op. cit.*, pp. 18-27.

(3) DANILO, *op. cit.*, pp. 137-138, décrit la construction par Milutin à Constantinople, à l'endroit dit *Prodrom* (en grec, *τοῦ Προδρόμου*), d'une auberge-hôpital (*ksenodohije-bolnica*). Nous savons qu'à cet endroit existait un hospice (*ξενών*) connu comme *τοῦ κράλη*, cf. R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. 3. Constantinople, les églises et les monastères*, Paris, 1953, p. 572. Cf. aussi *Actes de Chilandar. Actes grecs*, éd. *cit.*, nos 58, 60, 61, 82, 92. Nous supposons que ces constructions ont été faites durant le séjour à Constantinople de Stefan Uroš III Dečanski (1314-1320?).

(4) Charles DU CANE, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. J. Buchon, t. II, Paris, 1826, p. 134.

(5) En 1306, Simonide avait douze ans, âge légal pour la consommation du mariage ; M. DINIĆ, *op. cit.*, p. 78, propose la date de 1308.

(6) DANILO, *op. cit.*, pp. 163-164. Milutin, comme nous l'avons dit ci-dessus, « exila » son fils avec son épouse et ses fils Dušan et Dušica à Constantinople, après l'avoir « aveuglé ». Andronic II mit à la disposition de ses hôtes un palais et assura leur subsistance. Ce n'est que sur l'intervention de l'archevêque serbe Nicodème et de Danilo que Milutin finit par « pardonner » à Stefan et par l'inviter à rentrer. Quant à l'aveuglement, ce devait avoir été un simulacre ; que Stefan n'ait pas été aveuglé est certain : il a régné

On a proposé depuis longtemps aux relations d'Irène et de Milutin une explication toute différente (¹) : Irène, qui aurait désiré le renversement d'Andronic II, aurait comploté avec Milutin et Charles de Valois afin de soustraire Byzance aux Paléologues. Cette hypothèse a pour elle l'avantage de la simplicité ; cependant, deux raisons suffisent à l'écartier ; comme nous avons essayé de le montrer, Milutin ne passa un traité avec Charles de Valois qu'en raison de la guerre qu'il menait contre Dragutin, et rien ne nous autorise à supposer qu'il ait jamais désiré le renversement d'Andronic II ; d'autre part, les sources sur lesquelles on s'est appuyé jusqu'ici ont été mal utilisées. On a, en effet, essayé de mettre en relation avec la politique d'Irène trois documents conservés aux Archives Nationales de Paris :

1. Une lettre « authentique » du hiéromoine Sôphronios adressée à Charles de Valois, sans date ; l'auteur prie l'époux de l'impératrice titulaire de se rendre en Orient. La lettre est rédigée sur parchemin, en grec savant, et Sôphronios essaie d'imiter grossièrement Psellos (²).
2. Une lettre « authentique » de Jean Monomachos adressée à l'impératrice titulaire, sans date, la priant de persuader son époux de venir en Orient avec une nombreuse armée. La lettre est rédigée sur un bout de papier et la langue témoigne, aussi bien que l'écriture, d'un très faible niveau culturel (³).

pendant dix ans après avoir lutté contre les autres prétendants au trône, et a participé lui-même à plusieurs batailles. Grégoras, d'ailleurs, qui lui rendit visite à Skopje, en 1326, et qui n'avait pas aimé le kralj, aurait certainement parlé de l'infirmité imposée à Dečanski par Milutin. L'auteur d'une biographie de Dečanski, Grégoire CAMBLAK, trad. serbe par L. Mirković, Belgrade, 1936, pp. 4-18 donne une version tout à fait fantaisiste et anachronique des événements.

(1) DU CANGE, *op. cit.*, t. II, pp. 103-104 ; Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *Documents concernant l'histoire byzantine déposés aux Archives Nationales de France*, dans *Mélanges O. et M. Merlier*, Athènes, 1951, pp. 5-13.

(2) Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 25, 1 (Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *op. cit.*, pp. 7-8).

(3) Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 25, 8 (Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *op. cit.*, p. 8). Monomachos demande à Catherine des εβεγγεσίαι à propos de quelques ζητημάτων ἀπερ δεονται η Ρομαίοι !

3. Une lettre « authentique » de Constantin Doukas Lempedaris, adressée à l'empereur titulaire Charles, sans date, du même style — sinon de la même main — que la précédente. Le contenu est cette fois précis : l'auteur a quitté l'Asie Mineure pour venir demander une faveur à Andronic II, qui la lui a refusée ; il est donc prêt avec ses hommes à faciliter à l'empereur titulaire la prise de Constantinople (¹).

Pour la prétendue lettre du moine Sôphronios, nous ne pouvons faire aucun commentaire ; signalons seulement qu'aucune allusion n'y est faite à Irène ou à Thessalonique. Pour la seconde, on observera que Jean Monomachos n'est pas Michel Monomachos, pansébaste sébaste, *tatas* de la cour et *képhalè* de Thessalonique — pour la première fois — entre 1310 et 1315, plus tard *éparchos* et grand connétable (²) ; aucune allusion ici à Irène ou à Thessalonique ; il s'agit de la lettre d'un aventurier qui demande des « faveurs » à Catherine de Courtenay (³). Pour la troisième, il faut noter que Constantin Doukas Lempedaris ne peut pas, quoi qu'on ait dit, être identifié avec le grand stratopédarque Libadarios : les deux noms, d'abord, sont tout à fait différents et il n'est pas difficile de comprendre, d'après le style et le contenu de la lettre, que l'auteur est loin d'être un haut dignitaire de la cour d'Andronic II ; on a, d'autre part, mal interprété une phrase de la lettre : Lempedaris écrit qu'il a persuadé beaucoup de gens de servir Charles de Valois, d'abord au nom de l'impératrice et ensuite en son nom : *Πλὴν ἐγὼ ἀπὸ πωλοῦ τῷ ἐργάζομαι καὶ πωλοὺς ἐκατήφερα καὶ ὑποδονλόθησαν ἥστην βασιλήαν σου. Πρῶτο μὲν διὰ ὄνομαν τῆς κραταιᾶς*

(1) Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 25, 4 (Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *op. cit.*, p. 9).

(2) D'après un acte inédit de Vatopédi (Photo Centre d'Histoire et Civilisation Byzantines, Collège de France. Édition en préparation par J. Bompaire, L. Mavromatis et D. Papachryssanthou). Sur la carrière de Michel Monomachos, cf. F. BARIŠIĆ, *Mihajlo Monomah, eparh i veliki kontostavl*, dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 11, 1968, pp. 232-261.

(3) Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 25, 8 (Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *op. cit.*, p. 8).

*καὶ ἀγίας μοναρχίας καὶ δεσπότηντος. Καὶ ἀπὸ ἐδηκῆς μοναρχίας ἐνεργήσας* (¹). Or, cette impératrice n'est pas Irène, mais bien évidemment l'impératrice titulaire Catherine, épouse de Charles, à qui la lettre est adressée : c'est Charles et Catherine que Lepedaris reconnaît comme ses *basileis* légitimes, Andronic — et, évidemment, son épouse Irène — n'étant, selon l'auteur, qu'un usurpateur : *παραφίσην βασιλέας* (²). La fin de la lettre nous permet de comprendre que Lepedaris, comme Monomachos, cherche seulement à recevoir des « faveurs » (³) de l'empereur titulaire. Il ne s'agit donc que du chef d'une compagnie (le nom Doukas n'indiquant pas nécessairement une noble ascendance), qui essaie d'extorquer de l'argent à Charles de Valois. Ces trois lettres ne prouvent que la médiocrité de l'activité et des succès des agents de Thibaut de Cepoy en Grèce, sans contenir la moindre allusion à l'impératrice Irène ; elles émanent de personnages qui restent inconnus. On peut, au reste, faire l'économie de l'hypothèse que ces documents étaient censés étayer : Irène et Milutin avaient tous deux, certes, intérêt à faire alliance, mais pour des raisons différentes ; Irène, pour satisfaire ses ambitions personnelles qui n'ont, jusqu'à preuve du contraire, jamais dépassé les limites d'un comportement souverain à Thessalonique ; Milutin, parce qu'elle restait toujours l'impératrice de Byzance et parce qu'elle lui ouvrait les portes de Thessalonique.

L'anéantissement des projets de Charles de Valois libéra Milutin de ses obligations à son égard et dissipia dans une large mesure ses craintes « occidentales ». L'habileté dont il faisait preuve dans ses rapports avec l'impératrice Irène rassurait Constantinople sur ses intentions. Il ne lui restait que la guerre contre Dragutin ; la fin de celle-ci (1314), qui permit à Milutin de réduire son frère à une double dépendance, vis-à-vis de lui-même et du roi de Hongrie, consolida définitivement le kralj sur le trône des Némanides. La mort d'Hélène de Valois (1314) et celle de Dragutin (1316) résorbèrent la crise ouverte depuis le coup de force et l'avènement

(1) Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 25, 4 (Hélène KONSTANTINIDI-BIBIKOU, *op. cit.*, p. 9).

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, il demande, lui aussi, des *ζητηματα*.

de ce dernier en 1276 : l'État serbe recouvrerait ainsi son unité territoriale et politique entre les mains de Milutin.

\* \* \*

Les rapports entre Byzance et la Serbie étaient devenus plus étroits vers la fin de la guerre entre Dragutin et Milutin. Vers 1312, une ambassade byzantine se présenta au kralj avec une lettre d'Andronic II à Milutin, dont le chroniqueur Danilo résume ainsi le contenu : l'aide de son « fils » lui serait nécessaire pour sauver la Chrétienté des Perses<sup>(1)</sup>. Grégoras nous rapporte qu'à la demande d'Andronic, Milutin répondit par l'envoi de deux mille cavaliers<sup>(2)</sup>. Danilo mentionne une seconde participation serbe contre les Turcs<sup>(3)</sup>, et son témoignage est confirmé par un chrysobulle d'Andronic II en faveur de Chilandar<sup>(4)</sup>. La netteté avec laquelle Milutin engagea à deux reprises la Serbie aux côtés de Byzance à un moment où lui-même avait encore besoin d'affermir son

(1) DANILO, *op. cit.*, pp. 146-148.

(2) GRÉGORAS, *op. cit.*, t. I, pp. 263-269. Il s'agit du corps de deux mille Coumans qui, malgré les protestations serbes, restèrent jusqu'en 1327 en Thrace, d'où ils furent transférés sur ordre impérial à Lemnos, Thasos et Lesbos ; cf. CANTACUZÈNE, *op. cit.*, t. I, p. 259.

(3) DANILO, *op. cit.*, pp. 146-148 (F. DÖLGER, *Regesten*, n° 2346). L'événement a eu un certain écho en Serbie comme en témoigne l'inscription de Saint-Georges à Staro Nagoricino, cf. L. STOJANOVIC, *Stari srpski zapisi i natpisi* (Anciennes notices et inscriptions serbes), t. 9, Karlovac, 1923, n° 42. Néanmoins, on peut de nouveau se demander si les Serbes avaient dès cette époque, autant que les Byzantins, conscience des mutations qui avaient lieu en Asie Mineure. Danilo avait lu les lettres d'Andronic à Milutin ; le résumé qu'il nous livre n'en retient que les formules rhétoriques, ce qui trahit son ignorance. Son commentaire et le récit des événements confirment cette impression : il attribue à Andronic l'intention de faire disparaître immédiatement, et avec l'aide serbe, les « Perses » de la terre, qui, selon lui, constituent, en outre, une « hérésie » (DANILO, *op. cit.*, pp. 146, 147) inconnue des Serbes. Une fois l'expédition terminée, Danilo considère qu'effectivement les Turcs ont été exterminés malgré les informations qu'il possède sur l'ampleur de la conquête turque (DANILO, *op. cit.*, p. 143).

(4) J. BOISSONADE, *op. cit.*, t. II, pp. 63-69.

pouvoir — comme le note expressément le rédacteur du chrysobulle de Chilandar (¹) — et de conserver ses troupes, montre quelle importance il attachait à la sécurité de l'Empire qui lui conférait, par son mariage, les titres de fils, frère et oncle des *basileis*. L'appartenance du kralj à la famille impériale le faisait participer au caractère sacré qui est lié aux yeux de l'Église serbe, grand appui de Milutin, à tout ce qui touche Constantinople-Carigrad : au centre de l'univers orthodoxe, l'empereur et le patriarche se confondent dans la même image du *выселиеънскыи царь новаго рима константинона* (²), de « l'empereur œcuménique de la Nouvelle Rome, Constantinople ».

Et, dans le préambule d'un autre chrysobulle concédé au monastère serbe du Mont-Athos (1319), on apprend, et ce sera notre conclusion, ce que l'on pense du kralj Milutin à la cour de Constantinople. « Ma majesté », écrit l'empereur, « a estimé qu'il est juste et qu'il convient qu'elle agisse avec diligence à son égard, non seulement parce qu'elle éprouve pour lui, en raison des liens de la nature, bienveillance et disposition affectueuse, très douce et paternelle, mais parce que lui, à de nombreuses reprises et de toutes les façons, avec promptitude et de toute son âme, a apporté son aide à ma majesté et a combattu avec elle, alors que la situation l'exigeait, avec son propre corps, ses troupes et toute forme de soutien et de secours accordés aux circonstances ; et non seulement ainsi, mais en apportant, en outre, à ma majesté, avec énergie et honneur, des régions et des villes pour le plus grand prestige et l'accroissement de son pouvoir, il ne cesse de nourrir l'amour et l'inclination très purs qu'il porte à ma majesté, à ses intérêts et à son honneur, et il promet de nourrir durant toute sa vie les dispositions très droites et très pures qui doivent être celles d'un fils à l'égard de son père selon la nature. Il serait injuste, entièrement déraisonnable et hors de mes habitudes que celui-ci montrât une telle

(1) *Ibid.*, p. 67 : *Kai βούλεται μὲν δὴ καὶ τῷ σώματι παρεῖναι ... ἐπεὶ δὲ τοῦτο μὴ ἔστιν αὐτῷ (οὐδὲ γὰρ ἀπαίρειν, μηδὲ μεθίστασθαι τῶν οἰκείων οὐμενοῦν ἀσφαλὲς σφίσιν αὐτοῖς)...*

(2) DANILO, *op. cit.*, p. 141.

disposition à l'égard de ma majesté, de ses intérêts et de son honneur en paroles, en actions et par tous les moyens, et que ma majesté ne lui manifeste pas une reconnaissance équivalente »<sup>(1)</sup>.

*Paris.*

Léonidas MAVROMATIS.

(1) *Actes de Chilandar. Actes grecs*, éd. cit., nos 48, 49, 50 (F. DÖLGER, *Regesten*, nos, 2432, 2639, 2651).

## APPENDICE

## I

TRAITÉ ENTRE CHARLES DE VALOIS,  
 « EMPEREUR » DE CONSTANTINOPLE,  
 ET LE ROI DE SERBIE STEFAN UROŠ II MILUTIN

27 mars, indiction 6, 1308.

*Le texte.* Original (Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 17). Parchemin blanc, fin (554 × 591 mm) ; cinq plis horizontaux modernes. Bon état de conservation. Au bas du document, pli vers l'intérieur (3,8 cm) portant le sceau de cire rouge accroché par un cordon (21,3 cm) fait de fils de soie verts et rouges et traversant le pli par deux trous placés horizontalement. Encre rousse ; dans les lettres initiales, encre rousse foncée. Réglures et marges à la pointe grasse. On lit au verso : 1) *L(ittera) (con)fed(er)ac(i)onum et alligac(i)onum f(ac)la(rum) int(er) d(omin)um Karolum Valesii imp(er)atore(m) (Con)stantinpol(itanum) et rege(m) Rasie Urosiu(m) no(m)i(n)e. Da(tum) anno <M>CCC<sup>o</sup>VIII<sup>o</sup>, XXIII<sup>a</sup> Martii in abbacia de Lilio p(ro)pe Meled(unum)* (main de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle) ; 2) XXXVII (de la même main ?) ; 3) « La lett(re) des alliances faites entre Mo(n)s(eigneur) lors empereur de Constantinople et le roy de Rasie ».

*Éditions.* L'édition de A. Ubicini (cf. ci-dessus, p. 124, note 1) est pratiquement inaccessible. Le texte a été édité sur l'original (avec traduction en serbe et commentaire) (= U) ; malheureusement, l'éditeur n'a pas suivi la méthode diplomatique. Nous avons repris l'édition sur l'original (<sup>1</sup>), en suivant les règles admises pour l'édition des actes byzantins, mais en relevant dans l'apparat critique les seules divergences importantes, non les erreurs typographiques certaines, ni les corrections de ponctuation. Voir planche.

*Bibliographie.* Charles DU CANGE, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. J. Buchon, t. II, Paris, 1826, n° xxix. J. DELAVILLE-LE ROUX, *La France en Orient*

(1) M. André Guillou, Directeur d'Études à la VI<sup>e</sup> Section de l'E.P.H.E., m'a aidé pour la lecture et l'établissement du texte : je l'en remercie très vivement.

au XIV<sup>e</sup> siècle, Paris, 1866, t. I, p. 46. J. QUICHERAT, compte rendu de l'édition de A. Ubicini, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, t. 34, 1873, pp. 115-118.

*Analyse. Invocation* (l. 1). L'empereur de Constantinople, souverain des Romains, Charles, conclut avec les procureurs du roi de Rascie Uroš, le Ragusain Marc de Luquari et Tryphon, fils de Michel de Cattaro, un traité d'alliance (l. 1-3). Ces derniers promettent à l'empereur l'aide et le secours gratuits du roi pour toute opération militaire entreprise en vue de récupérer ou de conserver l'Empire de Constantinople, et, en l'occurrence, pour l'expédition contre Andronic ; si le roi est empêché d'y prendre une part active pour une raison de force majeure, il sera excusé (l. 4-10). Le roi n'accordera refuge à aucun ennemi de l'empereur, mais le livrera, le cas échéant, à celui-ci (l. 10-12). S'il ne remplit pas l'ensemble de ses obligations, la cession des forteresses et territoires qui devrait lui être faite, sera considérée comme nulle, et les dépenses éventuellement effectuées par l'empereur en contre-partie de l'aide royale escomptée, devront être compensées ; à cet effet, les procureurs engagent vis-à-vis de l'empereur le roi lui-même, son royaume et leurs propres biens, et renoncent au bénéfice de toute exception juridique en la matière, y compris le recours à la juridiction du siège apostolique (l. 12-17). Les procureurs promettent la ratification royale et prêtent serment sur l'évangile (l. 17-18). Pour sa part, l'empereur devient l'allié du roi en cas d'agression, mais si, pour une raison de force majeure, il est empêché de prendre une part active à d'éventuelles opérations, il sera excusé (l. 19-23). Il s'engage, s'il ne remplit pas ses obligations, à dédommager le roi des dépenses qu'il aurait pu engager et renonce à toute exception juridique, y compris le recours à la juridiction pontificale (l. 23-25) ; mais, si le roi occupe un jour des terres et des forteresses non comprises dans la liste portée ci-dessous ou des terres du parent de l'empereur, le prince Philippe de Tarente, ou de ses frères, l'empereur ne le soutiendra pas (l. 25-27). L'empereur s'engage à ne pas accueillir les ennemis du roi, sauf s'il s'agit du prince de Tarente ou de ses frères (l. 27-29). Mention du serment sur les évangiles par le chancelier de l'empereur Guillaume de Perche (l. 29-30). L'empereur cédera au roi les forteresses et leurs territoires indiqués ci-dessous qui, selon les affirmations des procureurs du roi, appartiennent à l'Empire et sont détenus par le roi qui en tire un revenu annuel ne dépassant pas la somme de cinq mille

florins d'or (¹). La remise de ces régions aura lieu après inspection sur place des représentants de l'empereur qui vérifieront si la cession de ces régions ne comporte pas de danger pour la sécurité de l'Empire et si le chiffre des revenus avancé par les procureurs du roi est exact (l. 30-34) ; si la condition des forteresses et des terres n'est pas celle décrite par les procureurs du roi ou leur revenu différent de celui qu'ils ont indiqué, la donation tombera, ainsi que les engagements pris réciproquement (l. 34-36). Spécialement accrédités à cet effet, les procureurs ont proposé à l'empereur, de la part du roi, le mariage de Charles, fils de l'empereur, avec Zariza, que le roi a eue de son épouse légitime Élisabeth : il a été convenu que des émissaires seraient envoyés sur place pour vérifier si le roi est rentré sous l'obédience de l'Église de Rome, comme il avait proposé de le faire en présence des légats romains qui lui avaient été envoyés à sa demande, pour voir aussi la fille du roi et discuter avec ce dernier des conditions du mariage et de la dot, de façon que, si l'empereur le juge bon, il puisse intervenir auprès du siège apostolique pour les dispenses et les autorisations nécessaires. Si, dans l'intervalle, le roi marie sa fille à une personne amie (donc ni Andronic, ni quelqu'un de sa famille, ni l'un de ses complices), l'empereur ne pourra pas invoquer la rupture de l'engagement pour rompre l'alliance (l. 36-41). Voici la liste des forteresses et des territoires dont on a parlé plus haut : *Prikep* et son territoire, *Prisec* et son territoire, la région de *Cuciepoullie*, *Stip* et son territoire, le territoire de *Quiciane*, le territoire de *Hoquerie* qui confine au royaume de *Sclavonie* ; leur revenu prétendu est de cinq mille florins d'or (l. 42-45). *Eschatocole* : formule finale, date et formule notariale (l. 45-47).

Notes. 1. On remarquera que Charles attribue à Milutin le titre

(¹) On a soutenu qu'à l'époque, un florin d'or équivalait à un hyperpre ; cf. E. ASHTON, *Histoire des prix et des salaires dans l'histoire médiévale* (E.P. H.E., VI<sup>e</sup> Section. Monnaie-Prix-Conjoncture, 8), Paris, 1969, p. 534. Toutefois, D. ZAKYTHINOS, *Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Athènes, 1948, p. 26, retient, pour 1292 et 1305, le rapport de 1 florin = 1,5 à 1,7 hyperpre. Enfin, M<sup>me</sup> Cécile Morrisson a eu l'obligeance — et je lui en suis reconnaissant — de faire pour moi une recherche spéciale qui aboutit à un rapport très voisin du précédent, entre 1,4 et 1,7 hyperpre pour 1 florin, en partant d'un examen du poids et du titre de ces monnaies, pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup>.

de roi de Rascie seulement, tandis que celui-ci s'intitule roi de Serbie aussi (cf. notre document n° 2). Pour les Occidentaux, en effet, il existait *deux* royaumes serbes et le titre de roi de Serbie était réservé à Dragutin comme le montrent les documents adressés à ce dernier (cf. A. THEINER, *Vetora monumenta Slavorum meridionalium historiam spectantia*, Rome, 1863, n° cxxxii). Malgré les gages offerts à l'Occident, Milutin n'avait pas pu obtenir de Charles de Valois qu'il le reconnût comme le seul roi serbe.

2. Il nous paraît pas sans intérêt de noter que les contacts de Milutin avec l'Occident se sont effectués par l'intermédiaire des villes de Dalmatie (et de Venise) et, surtout, qu'aucun Serbe ne figure dans le traité, ni à l'acte de ratification.

3. Charles de Valois considère comme épouse légitime de Milutin Élisabeth de Hongrie, sœur de l'épouse de Dragutin, Catherine, et de la première épouse d'Andronic II Paléologue, Anne. Ce mariage avait été dissous par Milutin avant 1284, date de son mariage avec Anne Terter ; cf. G. ČREMOŠNIK, *Kancelariski i notarski spisi* (Actes de chancellerie et actes notariaux), 1278-1301, Belgrade, 1932, pp. 122, 136. S. RADOJIČIĆ, *Portreti srpskih vladara u srednjem veku* (Les portraits des souverains serbes au Moyen Âge), Skopje, 1934, pp. 27-29. M. DINIĆ, *Comes Constantinus*, dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 7, 1961, pp. 2-3. A l'époque du traité avec Charles de Valois, l'épouse de Milutin était Simonide Paléologue (à comparer avec les lignes 36-41 du présent document).

4. Une partie des villes et des régions que Charles de Valois cédait à Milutin étaient déjà serbes, soustraites à l'Empire byzantin durant l'offensive de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle qui aboutit au traité de paix de 1299. Il s'agit, selon Danilo (éd. cit., pp. 108-114), de deux Pologa, Pijanac, Debar, Kičevò et Porec. Milutin prétend avoir en outre Prilep et Štip, qui étaient en fait encore entre les mains des Byzantins, comme on le sait. Les autres régions, le fleuve Mat (*Mahat*), Kučani (*Quiciana*) et Toške (*Hoquerie*), étaient sans doute déjà serbes, depuis la dernière étape de l'offensive de Milutin, celle que Danilo appelle l'expédition en territoire « vlachiote » (*sic*) et qui aboutit à la conquête de Durazzo. Quant au « royaume de Sclavonie », nous supposons qu'il s'agit de la région située entre le lac Skadar et Kotor, apanage alors de la kraljica Hélène de Valois.

5. Un dernier problème reste ouvert après la lecture de notre document : celui de la reconnaissance éventuelle par Milutin d'une obédience à Rome, suite à la visite en Serbie de légats pontificaux, visite qu'il aurait provoquée pour satisfaire certains de ses intérêts occidentaux.

Ad honorem Dei et gloriose virginis, matris ejus, orthodoxe fidei divinique cultus augmentum et perpetuam rei memoriam. Nos Karolus, Dei gr(ati)a Constantinopolitanus imperator, Romeo-<sup>r(um)</sup> moderator, semper Augustus, una cum nobilibus et pru-  
denti- |<sup>2</sup>bus viris Marcho de Luquari, cive Rag(usino), et Tripho  
Michaelis de Cathar(o), nunciis et procuratorib(us) magnifici prin-  
cipis d(omi)ni Urosii, Dei gracia Rasie regis illustris, habentib(us)  
ab ip(s)o rege ad ea que sequuntur tractanda et valienda seu con-  
firmando et in a(n)i(m)am predicti regis |<sup>3</sup> sui d(omi)ni juranda  
potestatem, conventiones, alligancias et confederationes habuimus,  
inivimus et fecimus sollennib(us) stipulationib(us) hinc inde inter-  
ventionibus in modum qui sequit(ur) et in forma(m). In primis  
nobiles et prudentes viri Marchus et Tripo, nu(n)cii et pro- |<sup>4</sup>  
curatores predicti, habentes sup(er) hoc a dicto rege potestatem et  
mandatum speciale p(ro)ut per patentes litteras seu publicum  
instrumentum manu mag(ist)ri Guillermi, publici notarii Dulcini,  
scriptum eiusq(ue) signo et dicti regis sigillo munitum prima  
facie apparebat, pro- |<sup>5</sup> miserunt no(m)i(n)e procuratorio ip(s)ius  
regis et pro ip(s)o ac successorib(us) suis nobis solenniter stipu-  
lantib(us) pro nobis et successorib(us) n(ost)ris in imperio Con-  
stantinopolitan(o), q(uod) idem rex erit amicus noster et succe-  
sor(um) n(ost)r(or(um)) alligatus et confederatus p(ro)se ac succe-  
sorib(us) suis ac subsi |<sup>6</sup> dium et auxilium ad adquirendum et  
recuperandum pred(i)ctu(m) imperium n(ost)r(u)m Constantino-  
politan(um) et adquisitum seu recuperatum conservandum in  
p(er)petuu(m) contra Andronicum imp(er)ium ip(su)m occupan-  
tem, ejusq(ue) heredes seu ab ip(s)o causam habentes et contra  
quoscunq(ue) tam pa- |<sup>7</sup> ganos qua(m) christianos tenentes inva-  
dentes vel occupantes pred(i)ctum imp(er)ium in toto vel in parte  
et quoscunq(ue) alios nobis rebelles p(re)stabilit nobis, postquam  
personalit(er) iter arripuerim(us), ad recup(er)atio(n)em d(ic)ti

1. 2 gracia : gratia U | 3. alligancias : assigancias U | nuncii : nuntii U | 5 solen-  
niter : solemniter U | 6. adquirendum : aquirendum U

n(ost)ri imperii et successorib(us) n(ost)ris ip(s)e et successores ejus de p(er)sonis |<sup>8</sup> regno terris et gentib(us) suis ad p(ro)prias expensas dicti regis et successor(um) suor(um) absq(ue) stipendiis et custu n(ost)ris, quoqu(ue) idem rex et successores sui ire poterit seu poterunt, quozienscu(n)q(ue) nobis vel successorib(us) n(ost)ris videbitur expedire et, si forte contigeret q(uod) aliqua(n)do tali (tem)p(o)re |<sup>9</sup> et loco ip(s)ius regis vel successor(um) suo(rum) nos aut nostri successores vellemus subsidium et juvame(n), q(uod) ip(s)e rex seu ejus successores tunc ad locum ipsu(m) absq(ue) p(er)iculo regni sui vel p(er)sonali seu **alio justo impedimento** obstante ire non posset seu possent, excusati habeantur, |<sup>10</sup> du(m)modo de suis gentib(us) miserint prout expedicio negotii requisierit juxta possibilitatem regis et sui regni predicti. Convenierunt etiam d(ic)ti n(un)cii et p(ro)curatores procuratorio no(m)i(n)e quo supra quod idem rex non receptabit, nec receptari p(er)mittet aliquem(m) rebellem, p(ro)- |<sup>11</sup> ditorem, malefactorem, forbannitum vel alium inimicum n(ost)r(u)m in aliqua parte regni et terrarum dicti regis et quandocu(n)q(ue) et quozienscu(n)q(ue) aliquis vel aliqui de nostris proditorib(us), malefactorib(us), forbannitis, rebellib(us) et inimicis ubicunq(ue) in terris et regno ip(s)ius |<sup>12</sup> regis rep(er)ti fuerint, idem rex eos capi et detineri faciet, quoqu(ue) captio ad noticiam n(ost)ram p(er)ven(er)it nosq(ue) pro ip(s)is assignandis et tradendis gentib(us) n(ost)ris transmittere valeam(us). Promittentes p(re)fari p(ro)curatores procuratorio no(m)i(n)e quo supra quo(d) idem rex et successores ejus |<sup>13</sup> hec o(mn)ia et singula adimplebunt et perpetuo observabunt, alioquin donatio et quitacio castror(um) et terrar(um) seu contratar(um) infra nominandar(um), si eas ut inferius narratur fieri contigerit, nullius firmitatis existant, sed sint eo ip(s)o revocate et nich(il)omi(nus) dampna, |<sup>14</sup> expensas et interesse que sub spe dicti subsidii auxilii vel juvaminis et ob ejus def(e)ctu(m) incurrim(us) seu sustinuerim(us), idem rex vel successores ejus reficiet seu reficient integraliter atq(ue) resarcibunt, et q(uod) hec omnia et singula implenda et observanda prefatum |<sup>15</sup> regem, successores et regnum ejus predictum ac se ip(s)os tanquam sing(u)lares et

10. expedicio negotii : expeditio negotii U | 11. quandocunque : quadocunque U | 12. captio : capcio U | noticiam : notitiam U | 13. infra : nifra U |.

13. nichilominus : nihilominus U

privatas p(er)sonas et eor(um) heredes et bona Marchus et Tripho, procuratores predicti et quilib(et) eorum specialiter obligarunt eundem regem, successores et regnum ejus ac o(mn)ia bona sua, quo- |<sup>16</sup> ad hec jur(is)d(i)ct(i)oni sedis ap(osto)lice supponentes ac renu(n)ciantes p(ro)curatorio no(m)i(n)e quo supra et suo prop(ri)o et p(ri)vato no(m)i(n)e o(mn)ib(us) except(i)o(n)ib(us), allegat(i)o(n)ib(us), privilegiis et auxiliis juris et facti per que idem rex et successores ejus et ip(s)i procuratores vel eor(um) aliquis possent contra p(re)missa vel |<sup>17</sup> p(re)missor(um) aliquod se quoquo modo juvare et specialiter juri dicenti generalem renu(n)ciat(i)o(n)em non valere. Juraveru(nt) quoq(ue) iidem p(ro)curatores et eor(um) qui-lib(et) procuratorio no(m)i(n)e quo supra et suo proprio et p(ri)vato no(m)i(n)e et in a(n)i(m)am ip(s)ius regis et pro ip(s)o q(uod) ip(s)e rex p(ro) se et suis succes- |<sup>18a</sup> sorib(us) hec o(mn)ia et singula tam supra qu(am) infra scripta app(ro)babit et ratificabit et ea p(er)s(o)n(aliter) jurabit ad sancta Dei evangelia manu tacta ; prestiterunt enim d(ic)ti p(ro)curatores huj(us)mo(d)i juramentum supra sancta Dei evangelia per eor(um) q(uem)lib(et) manu tacta. Et nos im- |<sup>19</sup> perator predictus vice versa pro nobis et successorib(us) no(st)ris promisimus eisdem procuratorib(us) procuratorio no(m)i(n)e quo supra stipulantib(us), q(uod) nos erimus amicus, alligatus, et confederatus dicti regis et successorum suor(um) pro nob(is) et successorib(us) n(ost)ris in imp(er)io Constanti- |<sup>20</sup>nopolitan(o) et tenebim(ur) sibi et successorib(us) suis nos et successores n(ost)ri in ip(s)o imp(er)io eo conquestato, recuperato et obtento in totum vel pro majori parte prestare auxilium, consilium et juvamen de nobis, terris, personis et gentib(us) imperii n(ost)ri ad p(ro)prias expensas n(ost)ras et successoru(m) |<sup>21</sup> n(ost)rorum in imperio pred(ic)to sine custu et stipendiis d(ic)ti regis quoqu(ue) absq(ue) periculo imp(er)ii predicti p(er)sonali vel alio juste impedimento non obstante ire poterimus ad defensionem et conservatio(n)em predicti regni sui contra quoscu(n)q(ue) rebelles suos tam paganos q(uam) christian(os), |<sup>22</sup> et quoslib(et) alios invadere vel occupare nitentes d(ic)tum) regnu(m) quocienscu(n)que d(ic)to regi vel suis successorib(us) videbit(ur) expedire ; ubi vero pro defensione d(ic)ti regni p(er)sonaliter intere(ss)e nos vel nostri successores non

16. apostolice : apoctolice U | 17. procuratorio : porcuratorio U | ipse rex : rex ipse U | 18a. quemlibet : quemque U |. 21. quoscunque : qnoscunque U.

poterim(us) excusati habebim(ur), dum(m)o de gentib(us)  
 n(ost)ris mittam(us) p(ro)ut expedi- |<sup>23</sup>cio negocii requiret juxta  
 possibilitatem imp(er)ii n(ost)ri. Promittentes hec o(mn)ia et singula  
 adimplere et p(er)petuo observare alioquin dampna, expensas et  
 intere(ss)e que sub spe dicti subsidii, auxili vel juvaminis et ob  
 ejus def(e)ctu(m) idem rex vel sui successores fecerint et inc(ur)-  
 rerint re- |<sup>24</sup>ficere curabim(us) at(que) resarcire, et quoad hec nos  
 et successores n(ost)ros ac imp(er)ium n(ost)r(u)m obligavim(us)  
 et sedis apostolice jurisd(ic)t(i)o(n)i supposuimus renunciantes o(m-  
 n)ibus exceptionib(us), allegationib(us), privilegiis et auxiliis juris  
 et facti per que contra hec vel eor(um) aliqua nos juvare pos-  
 sem(us) |<sup>25</sup> et sp(eci)aliter juri dicenti generalem renu(n)ciationem  
 non valere, hoc excepto q(uod) si d(ic)t(us) rex teneret vel possideret  
 aliquid de terra pertine(n)te ad imperium ultra terras inferius desig-  
 natas et castra infra confines terrar(um) ip(s)arum) sita vel de  
 terris p(er)tinentib(us) ad nob(i)lem viru(m) d(omi)n(u)m Philip-  
 pu(m) |<sup>26</sup> principem Tarentin(um), consanguineu(m) n(ost)r(u)m,  
 vel f(rat)res quos, ad defensionem illar(um) pred(ic)to regi et suc-  
 cessorib(us) suis nos vel nostri successores minime tenerem(ur)  
 et simili modo in injuriam et prejudicium p(re)fati regis non  
 daremus auxilium et juvame(n) p(re)d(ic)to pri(n)cipi Taren-  
 tin(o) vel f(rat)rib(us) suis, |<sup>27</sup> si d(i)ct(us) princeps Tarentin(us)  
 et sui fratres aliquid tenent vel possident quod de jure  
 p(er)tineat ad regem suprad(ic)tu(m). Pret(er)ea convenim(us)  
 q(uod) nos non receptabim(us) nec receptari p(er)mittemus  
 in terris imperii n(ost)ri nobis obedientib(us) et que ad mandata  
 n(ost)ra ve(n)ient in fut(ur)o aliq(ue)m p(ro)ditore(m), malefac- |<sup>28</sup>  
 torem, forbannitum, rebellem vel inimicu(m) regis predicti et  
 quandocu(n)que et quocienscunq(ue) aliquis vel aliqui de suis  
 proditorib(us), malefactorib(us), forbannit(is), rebellib(us) vel ini-  
 micis in pred(ic)tis terris imp(er)ii no(st)ri rep(er)ient(ur) ip(s)os,  
 except(is) pred(ic)tis p(ri)ncipe et fratrib(us) suis in casib(us)  
 sup(er)i(us) exp(re)ss(is), |<sup>29</sup> capi mandabim(us) et tamdiu teneri,  
 donec captio d(ic)to regi innotescere possit ip(s)eq(ue) pro illis  
 assignandis et tradendis gentib(us) suis valeat destinare. Et hec  
 o(mn)ia et singula ma(giste)r Guill(ermu)s de P(er)tico, legum  
 professor, cancellarius nos(te)r, in p(re)sencia n(ost)ra et d(ic)to-

rum p(ro)curatorum vice ac no(m)i(n)e et |<sup>30</sup> de mandato n(ost)ris  
 et p(ro) nobis juravit in a(n)i(m)am n(ost)ram ad sancta Dei evan-  
 gelia manu tacta. Item est actum q(uod) ob causam pred(ic)ti  
 subsidi per pred(ic)tos nu(n)cios et p(ro)curator(es) p(ro)missi et  
 conventi per d(i)ctu(m) regem complendi nos eidem regi donare  
 promisim(us) et promittim(us) co(n)t(r)atas |<sup>31</sup> exp(re)ssas et deno-  
 (m)i(n)atas inferius cum castris infra ip(s)aru(m) metas sitis que  
 et quas d(ict)i nu(n)cii asserunt e(ss)e de jurib(us) et demanio  
 d(ic)ti imp(er)ii et d(om)inum suu(m), regem pred(ic)tu(m), ea  
 et eas tenere pacifice et possidere et valorem annum quinq(ue)  
 milium flor(enorum) auri non excedere, excepto victu |<sup>32</sup> laboran-  
 tium et habitancium in eis, hac conditione apposita q(uod) si  
 nu(n)cii n(ost)ri ad d(ic)tum regem mittendi inspect(is) et consi-  
 d(er)atis d(ic)tis castris et terris seu contratis inve(ner)unt q(uod)  
 redditus annui d(ic)tor(um) castror(um) et terrar(um) seu contra-  
 tar(um) summa(m) pred(ic)tam non excedant, q(u)o)dq(u)e d(ic)ta  
 castra et |<sup>33</sup> contrate taliter sedeant q(uod) sine magno p(er)iculo  
 vel dampno n(ost)ri et successor(um) n(ost)ror(um), qui pro tem-  
 p(or)e imp(er)atores fuerint, possint donari, iidem nu(n)cii n(ost)ri  
 d(ic)ta castra et terras seu contratas donabunt d(ic)to regi et  
 successorib(us) suis p(er)fekte et ad hoc p(er)ficiendum absolu-  
 ta(m) et |<sup>34</sup> liberam eis dabim(us) potestatem; si vero alterius  
 condicionis d(ic)ta castra et terras seu contratas e(ss)e reppererint  
 vel annuu(m) redditum illor(um) in multo excedere sum(m)am  
 pred(ic)tam ip(s)i conditionem et valorem referent nob(is), ut  
 nos sup(er) hoc n(ost)ram faciam(us) voluntate(m), hoc acto |<sup>35</sup>  
 exp(re)sse q(uod) nisi pred(ic)ti nu(n)cii n(ost)ri vel nos post rela-  
 tionem ip(s)or(um) donationem et quitat(i)o(n)em de d(ic)tis castris  
 et terris seu contratis fac(er)ent seu faceremus d(ic)to regi, ip(s)e  
 et successores sui ad p(ro)missum nob(is) subsidium faciendum  
 minime teneant(ur) et vice versa nec nos teneam(ur) eisdem |<sup>36</sup>  
 nec n(ost)ri etiam successores. Item cum d(ic)ti nu(n)cii et procu-  
 ratores ex p(ar)te d(ic)ti regis habentes ad hoc speciale mandatum  
 obtulerunt nobis, imp(er)atori pred(ic)to, d(ic)tum regem unicum  
 filiam suam no(m)i(n)e Zarizam, quam ex Elisabet uxore sua  
 legiti(m)a p(ro)creavit, daturu(m) in uxor(em) |<sup>37</sup> legiti(m)am  
 Carolo, filio n(ost)ro, et sup(er) tali matrimonio contrahendo ip(s)i

p(ro)curatores aliquos tractatus cum gentib(us) n(ost)ris habuerunt, fuit finaliter inter nos et d(ic)tos p(ro)curatores concordatu(m) q(uod) nos cum eis ad d(ic)tum regem mittem(us) speciales nu(n)-cios n(ost)ros cum hac potestate q(uod), |<sup>38</sup> si viderint d(ic)tum regem re ip(s)a et de facto ad unitatem et obedientiam s(anc)te Eccl(es)ie Roman(e) redire et obedire, et obtulit se factur(um) coram nu(n)ciis et legatis ip(s)ius Eccl(es)ie ob hanc causam ad instanciam ip(s)ius regis ad eum specialiter destinatis, d(ic)tam suam filiam videant |<sup>39</sup> et cum ip(s)o de cond(i)c(i)o(n)ib(us) d(ic)ti matrimonii et dote p(er)tractent et nob(is) tractat(us) huj(us)-mo(d)i referant, ut, si nobis placuerint, nos una cum n(un)ciis d(ic)ti regis possimus sedi ap(osto)lice supplicare pro dispensa-t(i)o(n)ib(us), legitimat(i)o(n)ib(us) et licentia necessar(iis) obti-nendis. Si tam(en) int(er) moras |<sup>40</sup> temporis d(ic)t(us) rex filiam suam pred(ic)tam p(er)sone nobis non suspecte in matrimoniu(m) collocaret, non possemus de fide rupta conqueri nec per hoc possent alie d(ic)te conventiones et pactiones retractari : persone quidem nobis suspecte sunt in hac parte p(re)fatus Andro- |<sup>41</sup>nicus, totum-q(ue) genus su(um) et om(n)es et singuli sui sequaces, adjutores, complices et fautores. Hec autem no(m)i(n)a sunt terrarum de quib(us) tangit(ur) superius videlic(et) contrata a confinib(us) castri no(m)i(n)e Prilep, usq(ue) ad confines castri no(m)i(n)e Prisec et |<sup>42</sup> contrata Cuciepoullie, usq(ue) ad confines castri no(m)i(n)e Stip et contrata de Deber, usq(ue) ad flumen no(m)i(n)e Mahat, et contrata Quiciane, usque ad confines Hoquerie de quib(us) terris seu contratis usq(ue) ad regnu(m) Sclavonie coherentib(us) et castris infra ip(s)arum metas existe(n)tib(us) |<sup>43</sup> d(ic)tus rex habet quo-lib(et) anno de redditu quinq(ue) milia flo(renorum) et non ultra, ut sui procurator(es) asser(un)t sepe dicti. In quoru(m) om(n)ium evidencia(m) pleniorum p(re)sentes litteras seu publicum instru-m(en)tum sigilli n(ost)ri quousq(ue) ad hec tempora uti consue-vim(us), fecim(us) |<sup>44</sup> munimine roborari. Datum et actum apud abbatiam de Lilio, prope Meledunum, presentib(us) excellenti viro d(omi)no Ludovico regis Francor(um) filio, comite Ebroycen(si), d(omi)no Harpino de Arqueri, d(omi)no Johanne de Gressib(us), militib(us), p(re)fato d(omi)no et mag(ist)ro Guill(erm)o |<sup>44a</sup> de P(er)tico, d(omi)no Alberto Fulgosii de Placencia et mag(ist)ro

Johanne de Montelucio cano(n)ico Vastinen(si), testib(us) ad hoc vocat(is) et rogat(is), sub anno a nativitate d(omi)nica mill(es)i(m)o trecentesimo octavo, indict(i)o(n)e VI<sup>a</sup>, pontificat(us) d(omi)ni Clement(is) pape quinti anno tertio, die XXVII<sup>a</sup> me(n)s(is) |<sup>45</sup> Martii |<sup>46</sup>. (*Seing manuel*). Et ego Joh(ann)es Petri de Urbino publicus ap(osto)lica et imp(er)iali auctoritate notarius, conventionib(us) alligantiis confederationib(us), stipulationib(us), pactis promissionib(us) juramentor(um) prestationib(us) et omnib(us) et singulis suprascriptis, dum |<sup>47</sup> inter serenissimum imperatorem et procuratores predictos fierent, una cum testib(us) suprascriptis interfui et ea rogatus scribi de verbo ad verbum prout seriatim superius continetur feci ac manu propria publicavi me subscri- |<sup>48</sup> bendo ac meo signo solito roborando.

## II

RATIFICATION DU TRAITÉ PRÉCÉDENT  
PAR STEFAN UROŠ II MILUTIN

25 juillet, indiction 6, 1308.

*Le texte.* L'original est perdu ; nous éditons le texte d'après le *vidimus* de Philippe le Bel, de décembre 1313 (Paris, *Archives Nationales*, J 510, n° 17 bis).

*Éditions.* A. UBICINI, *op. cit.* ; cf. nos remarques à ce propos, ci-dessus, p. 138.

*Bibliographie.* Cf. document n° 1, p. 138 sq.

*Analyse.* Le roi Uroš accuse réception de l'acte de l'empereur de Constantinople, souverain des Romains, Charles (l. 2-4). Exposé du contenu du document impérial (l. 4-52). Le roi ratifie le traité conclu par ses procureurs et promet de le respecter inviolablement et d'accomplir toutes les obligations qui découlent de cette alliance (l. 52-55). Ce document dressé devant témoins est la preuve de l'observation du traité (l. 55-58). Le roi remarque que la forteresse et la région de Štip lui appartiennent et qu'il n'a pas l'intention d'y renoncer à la suite du serment mentionné.

*Notes.* 1. Sur la titulature des souverains serbes, cf. G. OSTROGORSKY, *Autokrator i samodržac*, dans *Glas Srpske Kraljevske Akademije*

*demije*, CLXV, Belgrade, 1935, pp. 97-198. L. MAXIMOVIC, *Grci i Romanija u srpskoj vladarskoj tituli*, dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta* (Les Grecs et la Romanie dans le titre des souverains serbes), 12, 1970, pp. 61-76. On notera que le titre latin de Milutin correspond à son titre serbe, à ceci près qu'en latin il introduit les noms des régions sur lesquelles son pouvoir s'étend ; l'expression *rex ... et dominus totius maritime regionis* permet d'éclairer mieux, à notre sens, la notion du titre serbe *kralj i samodržac vesih srpskih i pomorskih zemlja* : le terme *samodržac* est plus proche du latin *dominus*, c'est-à-dire maître, que du grec *αὐτοκράτωρ*. Le cas de Stefan Dušan nous permet d'étayer cette hypothèse : quand celui-ci souscrit comme *βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ρωμανίας*, il imite moins la titulature des empereurs byzantins qu'il ne traduit du serbe le titre royal ; dans les deux cas, l'*autokratōr-samodržac* définit son pouvoir par rapport à une terre. Cependant, Dušan, quand il souscrit en serbe, semble avoir adopté le modèle byzantin (ou plutôt celui des Asén) : ici, la détermination par la terre est remplacée par les noms des peuples : *car* (*i samodržac*) *Srba i Grka* ; l'absence parfois dans la signature du terme *samodržac* qui établit un rapport direct entre le terme *car* et le nom du peuple, indique que ce terme a aussi pour les Serbes un sens non byzantin.

2. L'insistance de Milutin sur la possession de Štip reste bizarre ; elle doit être liée à la conjoncture qui a amené le *kralj* à passer un traité avec Charles de Valois et aux rapports qu'il entendait instituer avec l'empereur titulaire, dans la mesure où ce dernier mettrait à exécution son ambitieux projet.

|<sup>2</sup> Hurosius, Dei gr(at)i)a Dalmacie, Croacie, Dyoclie, Servie ac Rasie rex et d(omi)nus) totius maritime regionis ad certitudinem p(re)sentium et memoriam futuror(um) litt(er)as excellentissimi d(omi)ni |<sup>3</sup> domini Karoli filii regis Francor(um), Dei gr(at)i)a imp(er)atoris Constantinopolitani, Romeor(um) moderatoris, sem-p(er) Augusti, integras, sanas om(n)iq(ue) suspicione carentes sigillo ip(s)ius imp(er)atoris cu(m) cera rubea sigillatas recepimus forma(m) que sequitur c(on)tinentes |<sup>4</sup> (*Suit un texte abrégé de l'acte de Charles de Valois — notre n° 1*) |<sup>52</sup>. Nos v(er)o Hurosius, rex p(re)dic)tus, visis l(itte)ris |<sup>53</sup> anted(ic)tis expositisq(ue) nobis et p(er) nos diligenter intellectis convent(i)o(n)eis, alliga(n)tias, et co(n)federat(i)o(n)eis no(m)i(n)e n(ost)ro et successor(um) n(ost)ro-r(um) p(er) Marchum et Triphone(m), p(ro)curatores n(ost)ros

no(m)i(n)e p(ro)curatorio cu(m) d(omi)no imp(er)atore f(ac)tas et in a(n)i(m)am n(ost)ram et sua(m) juratas |<sup>54</sup> nec no(n) alia no(m)i(n)e n(ost)ro p(er) d(ic)tos p(ro)cur(atores) n(ost)ros cu(m) d(ic)to d(omi)no imp(er)atore tractata et c(on)cordata p(ro)ut in d(ic)tis litt(er)is continent(ur), ratificam(us) et approbam(us) expresse et p(ro)mittim(us) om(n)ia et sing(u)la p(er) juramentu(m) n(ost)rum ad s(anc)ta Dei evang(e)lia manu tacta a nob(is) p(er)sonalit(er) p(re)stitum |<sup>55</sup> nos tene(re), adimplere et inviolabiliter obs(er)vare, successores n(ost)ros ad tenendum, implendu(m) et inviolabiliter obs(er)vandum om(n)ia et sing(u)la antedicta sp(eci)aliter obligantes. Datu(m) et actum in tentoriis n(ost)ris apud Goliqueline, anno D(omi)ni mill(es)imo CCC<sup>o</sup> |<sup>56</sup> octavo, indictione sexta, mensis Julii die vicesima quinta, p(re)sentibus nobilibus viris Paulo de Thoma, Triphone Michael(is) civib(us) Catheren(sibus), m(agist)ris P. Divitis subdecano Carnoten(si) et J. de Montelucio cano(n)ico Vastin(ensi), nu(n)ciis et p(ro)curatorib(us) d(ic)ti d(omi)ni |<sup>57</sup> imp(er)atoris stipulantib(us) et recipientib(us) p(ro)missiones et juramenta antedicta nomi(n)e d(omi)ni sui anted(ic)ti, Petro Quirini de Domo majori cive Venetiar(um), Marcho de Luquari cive Ragusino, Ph(ilipp)o de Moncellis, Jacobo Faysandi de Villanis gallicis et |<sup>58</sup> francigenis. In quor(um) om(n)ium evidentia(m) pleniorem p(re)sentes litt(er)as sigilli n(ost)ri fecim(us) munimine roborari. Castrum aute(m) nomi(ne) Stip suprad(ic)t(u)m, quod possidem(us) cu(m) suis p(er)tinentiis, nobis et n(ost)ris successoriib(us) retinem(us) nec ad dimittend(um) illud pretextu juramenti p(re)d(ic)ti intendimus obligari. Datum ut sup(ra) anno et die p(re)dictis.

56. Catherensibus : Catharensibus U. | nunciis : nuntiis U.

## LES BRODERIES ORNEMENTALES DE CRIMÉE AU MOYEN ÂGE

Les ouvrages d'archéologie et d'histoire de l'art ne s'intéressent guère aux broderies anciennes. Pourtant, l'étude et la publication de fragments, même minimes, trouvés en divers endroits de l'Union Soviétique, permettent de rassembler une matière non seulement précieuse pour l'histoire de cet art décoratif, largement représenté dans toutes les couches de la société, mais encore capable de fournir des précisions sur le genre de vie de la population, l'état de sa fortune, les rapports culturels et d'autres aspects de l'histoire de Russie.

Le présent article décrit et analyse des broderies médiévales, trouvées en Crimée : deux, au bord de la mer Noire (Chersonèse et Sudak), et une, dans les montagnes (Mangup). Bien qu'il n'y en ait que trois, nous verrons leur intérêt.

En 1904, K. I. Kosciuszko-Waluzinicz (1) a découvert, dans la nécropole en pierre de Chersonèse, parmi les ossements humains, quelques fragments de broderie d'or et neuf boutons (2) en bronze, en forme de clochettes rondes. Il y avait quatre grands fragments et quelques (3) petits. Quoique Kosciuszko-Waluzinicz en ait publié deux dans son compte

(1) Известия Археологической комиссии (*Nouvelles de la Commission Archéologique*), 20, 1906, pp. 88-89, ill. 17-18. Отчеты Археологической комиссии за 1904 год. (*Rapports de la Commission Archéologique pour 1904*), St-Pétersbourg, 1907, p. 42, ill. 63-64.

(2) Le caveau en forme de trapèze, avec quelques tombes, a 2,26 m de long, 0,8-0,97 m de large et 1,64 m de profondeur. Il est adossé au mur sud d'une construction byzantine tardive ; il est en pierre brute et en plâtre.

(3) Deux fragments de 10,5 × 26 cm. et de 10 × 22 cm et quelques autres plus petits conservés à l'Ermitage.

rendu, il n'a malheureusement pas signalé leur disposition sur le squelette. Chacun des grands fragments (figg. 1 et 2) est bordé d'un côté ; de l'autre, il est coupé au centre du motif ( cercle rosace) et ourlé (<sup>1</sup>). On ne sait pourquoi la broderie a été coupée dans le sens de la longueur, mais il est clair que cela ne répondait pas à son utilisation première. Si l'on joint les fragments les uns aux autres, il est possible de reconstituer presque totalement un ornement brodé sans fin. L'ornement est formé par l'entrelacement de deux rubans, qui forment des motifs rectangulaires, avec des nœuds aux extrémités et des cercles à palmettes végétales au centre. A l'intérieur, des rosaces, de forme presque carrée, sont constituées par deux 8 croisés. Ces rosaces alternent régulièrement, à la verticale et à l'horizontale, avec le motif de base, formé de rubans, dont l'intérieur est agrémenté de petits triangles, de carrés et de ronds. Sur le bord, le même ruban que celui qui a été utilisé pour la broderie forme des festons, au sommet desquels alternent des cercles (peut-être des fruits) et des trèfles stylisés. Il faut noter que, sur les deux bords, le dessin est orienté dans le même sens, c'est-à-dire vers l'intérieur d'un côté et vers l'extérieur de l'autre. On peut en déduire que la broderie était destinée à être placée horizontalement — les dessins du bord étant dirigés vers le haut. La broderie est exécutée sur un tissu de soie, tissage sergé, vraisemblablement de couleur rouge framboise (nuance apparaissant à l'envers par endroits) (<sup>2</sup>). Actuellement, le ton paraît brun clair, parfois doré. La broderie est exécutée en fil métallique à base de soie (épaisseur 2,2 mm) entravée d'une fine bandelette ( 4 mm) d'argent doré (<sup>3</sup>). La technique est celle de l'appliqué », c'est-à-

(1) Les ourlets en fil rougeâtre sont conservés partiellement.

(2) L'Institut d'expertise juridique de Kiev (dossier n° 1725), se basant sur l'examen au microscope et l'action de certains réactifs, a conclu que les fils étaient de pure soie.

(3) L'analyse spectrale, réalisée au laboratoire de l'Institut de Géologie de l'Académie des Sciences d'Ukraine (spectrogramme n° 252) a montré que les bandelettes métalliques, entourant le base de soie, contenaient peu de cuivre, beaucoup d'argent et de l'or en quantité moindre. Ceci nous permet de conclure qu'il s'agit d'argent doré.

dire que le fil métallique ne traverse pas le tissu, mais est appliqué dessus et fixé par un fil de soie (point d'armes). Le fil métallique est posé en travers des rubans (dont la largeur est de  $\pm 0,5$  cm) qui constituent l'ornement tressé, et tourne d'une extrémité à l'autre (fig. 3), où il est fixé au tissu<sup>(1)</sup>. A l'envers apparaît une espèce d'arête. Les triangles et losanges du dessin sont fixés en divers endroits et l'envers n'est pas régulier. La couture «en forme» n'est utilisée que pour les cercles et les rosaces, où le fil suit la circonférence<sup>(2)</sup>. L'alternance du métal et de la soie et de points dirigés de façon variée crée un jeu d'ombre et de lumière à la surface.

Cette technique de broderie, comme l'a montré M. Dregger<sup>(3)</sup>, existait déjà, au début du Moyen Âge, à Byzance et dans les pays du Sud, alors que, dans le Nord, on utilisait la technique du tissu percé<sup>(4)</sup>, que nous retrouvons dans la Russie de Kiev aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. La technique de notre broderie de Chersonèse pourrait venir de Byzance ou de Venise, dont était prédominante en Crimée dès la fin du XI<sup>e</sup> s. Il est d'ailleurs possible que la broderie elle-même provienne d'une de ces villes.

Malgré le nombre limité de motifs qu'elle présente, l'artiste a créé une composition complexe et bien rythmée, dont nous n'avons pas trouvé ailleurs d'analogie. C'est donc une œuvre d'art unique.

Si nous nous tournons vers les représentations des minia-

(1) Lorsqu'on brodait les boucles rondes du treillis, le fil métallique se posait suivant le rayon ; donc serré à l'intérieur et plus largement à l'extérieur.

(2) Les centres des cercles sont brodés en soie à points verticaux. La circonférence est de la même soie, mais à points horizontaux, la circonférence suivante en fil métallique, en forme ; enfin le tout est encadré de soie non filée. Les cercles des rosaces sont traités différemment : le centre en soie à points horizontaux, l'anneau en forme. Tous les éléments du bord sont soulignés de soie non filée.

(3) M. DREGER, *Künstlerische Entwicklung der Weberei und Stickerei*, Wien, 1904, S. 199.

(4) Dans ce cas, le fil métallique traverse le tissu, comme un fil ordinaire. A l'endroit, les points ont la dimension voulue ; à l'envers, ils sont microscopiques.

tures et fresques des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., nous y voyons de larges et riches bandes ornant le bas (¹) des vêtements masculins ou féminins. Notre broderie a sans doute servi à cet usage, donnant une note de raffinement au vêtement de quelque noble de Chersonèse du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.. Témoignent en faveur de cette hypothèse la largeur de la bande et sa disposition horizontale, comme sur les vêtements de la famille de Jaroslav (fresque du XI<sup>e</sup> s., à Ste-Sophie de Kiev).

La deuxième broderie (fig. 4) a été trouvée en 1948, à Sudak, par N. V. Pjatyševa, dans une tombe du X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. (²).

Le fond de la broderie a presque disparu et le coloris est impossible à déterminer. La technique est la même que celle de la broderie précédente. Sur les surfaces les plus importantes, des points de fixation supplémentaires sont soit disposés au hasard et bien dissimulés, soit en dessin intérieur (feuille de trèfle). Il est impossible de reconstituer le dessin, à cause de la modeste dimension des fragments. Une chose est claire : il s'agit d'une bande à ornement végétal, limité par deux lignes parallèles assez larges. L'un des fragments nous montre un trèfle au dessin arrondi sur une longue tige, qui suit de façon presque parallèle le bord de la broderie. Nous trouvons un traitement analogue du trèfle dans l'art copte (³) et byzantin, en particulier à Ste-Sophie de Constantinople (VI<sup>e</sup> s.) (⁴). Les autres fragments ne représentent

(1) A. BOBRINSKIJ, *Les miniatures du XI<sup>e</sup> s. à Kiev et le portrait du prince Jaropolk Izjaslavič dans le psautier d'Egbert, archevêque de Trèves*, St-Pétersbourg, 1902, pp. 11, 12, 15. N. P. KONDAKOV, *La famille princière russe dans les miniatures du XI<sup>e</sup> s.*, St-Pétersbourg, 1906. V. PROCHOROV, *Antiquités russes*, vol. 2, St-Pétersbourg, 1871. V. N. LAZAREV, *L'art de Novgorod*, Moscou, Léningrad, 1947, planche 176. — *Le portrait groupé de la famille de Jaroslav. Annales byzantines*, XV, 1959, pp. 148-169.

(2) La broderie se trouve au Musée Historique de Moscou, n° 82801. L'auteur remercie Mme N. V. Pjatyševa pour les renseignements et la photo.

(3) V. G. BOK, *L'art copte*, dans *Travaux du VIII<sup>e</sup> Congrès d'archéologie*, t. III, Moscou, 1897.

(4) J. OWEN, *The grammar of Ornament*, London, 1868, pl. XXVIII (21), XXIX (5, 12, 15).

que des parties de fleurs à trois pétales ou davantage. Le dernier rappelle un peu un lys.

Étant donné que Sudak était un centre de transit entre l'Est et l'Ouest et que sa population était composite, il est difficile d'identifier l'auteur de la broderie.

La troisième broderie (quelques menus fragments) provient de Mangup — centre de la Crimée médiévale. C'est R. Ch. Leper qui l'a trouvée en 1913, en fouillant les tombes dans la basilique<sup>(1)</sup>. Malheureusement, il n'a ni décrit, ni publié les broderies. Nous ignorons l'endroit exact et les conditions de la trouvaille.

Parmi les objets provenant des tombes de Mangup, trouvés par Leper et par M. A. Tikhanova<sup>(2)</sup>, figurent notre broderie et aussi de petits boutons gainés d'un filet métallique et des dentelles et galons tressés en fil métallique, analogues à ceux que M. A. Tikhanova<sup>(3)</sup> a trouvés dans les kourgans du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. à Belorečenskaja, sur le Kouban<sup>(4)</sup>. On a découvert, en outre, une quantité importante de fils (cane-tille ou à base de soie), qui subsistent après la décomposition de broderies ou de tressages.

Sans toucher au problème des dentelles, aspect tout différent, mais fort intéressant de l'art décoratif, considérons seulement les fragments de broderie.

Celle de Mangup pose un problème actuellement insoluble, auquel seule la publication de broderies analogues pourrait donner une réponse. L'analyse au microscope n'a pas révélé de fils transversaux. Nous sommes donc en présence, non d'un tissu, mais de fibres de soie non filées, disposées dans le même sens et, peut-être, légèrement engluées. Par la suite, vraisemblablement, ces fibres étaient réunies par un fil de soie, qui apparaissait sur l'envers. À certains endroits,

(1) *Nouvelles de la Commission scientifique des Archives de Tauride*, 51, Simferopol, 1914, p. 298. *Rapports de la Commission Archéologique pour 1913-1915*, Petrograd, 1918, pp. 72-84.

(2) M. A. TIKHANOVA, *La Basilique* (Matériaux et recherches archéologiques d'U.R.S.S., 34, 1953).

(3) *Ibid.*, ill. 23.

(4) *Rapports de la Commission Archéologique pour 1896*, St-Pétersbourg, 1898, pp. 40-41, ill. 211.

on voit encore, sur l'envers, un fil de soie torsadé, mais qui ne fixe pas les fibres et dont la destination est peu claire.

La broderie est faite à la cannetille, c'est-à-dire avec un fil d'argent doré torsadé en spirale<sup>(1)</sup>. Sa grosseur est de 1,4 mm et la torsade de 6 mm (fig. 5). La technique de broderie à la cannetille consiste à couper ce fil, long et creux à l'intérieur, en morceaux de la longueur désirée. Chaque morceau, à l'aide d'une aiguille, est enfilé et attaché au tissu suivant le motif. Dans notre cas, le fil était attaché non au tissu, mais aux fibres.

L'état de conservation est très mauvais, les fragments sont petits (le plus grand ne dépasse pas 3 × 6 cm). C'est pourquoi il est impossible de juger de l'ensemble. Les morceaux de cannetille sont très rapprochés, couvrant le fond entier, ce qui est dû, vraisemblablement, à la nature de ce matériau. Parfois, entre les morceaux, comme en remplacement, apparaissent de petits cylindres métalliques dorés d'environ 3 cm de long. Leur destination est obscure et leur disposition n'est pas systématique.

Comme motif ornemental, des cercles de 1,5 cm de diamètre, où s'inscrivent des rosaces et des grilles au dessin peu clair, prédominent ; en outre, des bandes d'une largeur de 0,6 cm, présentent un contour souligné de fil torsadé et sont couvertes d'un ruban brodé. Leur longueur est de 6 cm pour un fragment ; un autre présente deux bandes de 3 cm qui sont deux côtés d'un carré (des traces de coutures en haut et en bas le suggèrent). Ces carrés à ornement peu prononcé alternaient avec les cercles.

La broderie de Mangup diffère fort des précédentes : toute la surface est richement couverte, les motifs sont plus petits et manquent de netteté. Elle appartient sûrement à une autre période. D'après les autres objets trouvés, il serait possible de la dater du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

Nous constatons donc une grande différence du point de vue de l'état, de la matière, de la technique et de l'ornement, pour les trois broderies. Celle de Chersonèse, la mieux conservée

(1) La largeur oscille entre 4,1 et 4,8 mm, et atteint parfois 2,9-3,2 mm.

et la plus grande, a pu être rattachée à une catégorie artistique déjà bien connue. Celle de Sudak, de la même époque à peu près, présente un style à traitement plus réaliste des éléments végétaux. Quant à celle de Mangup, elle pose des problèmes difficiles à résoudre.

Il n'est pas possible actuellement de dater avec plus de précision les broderies, d'indiquer le lieu de leur fabrication, leur destination et leur origine, à cause du manque de renseignements sur l'histoire de la Crimée. Ces problèmes exigent un plus grand nombre de matériaux et un approfondissement de leur examen scientifique (¹).

(*Traduit du russe  
par Marie Onatzky-Malin*)

M. A. NOVICKAJA †

(1) Cet article a été écrit en 1963. Une version abrégée a été publiée en langue russe dans les *Annales de la Société archéologique d'Odessa*, vol. III (35), 1967.

# LA VIE MONASTIQUE DANS LES CAMPAGNES BYZANTINES DU VIII<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE

*Ermitages, groupes, communautés\**

Au début de ce siècle, on a soutenu une théorie selon laquelle tous les centres monastiques byzantins ont connu trois étapes successives : la première période est celle des solitaires ; dans la seconde, la vie isolée est remplacée par la vie en *laures* ; la dernière période est celle du monastère, avec, très souvent, un rapide passage

\* *Abréviations utilisées :*

*An.* *Boll.* : *Analecta Bollandiana*.

*MM* : F. MIKLOSICH-J. MÜLLER, *Acta et diplomata monasteriorum et ecclesiarum orientis*, Vindobonae, 1860-1890.

*P.G.* : *Patrologiae cursus completus, series graeca accurante J. P. Migne*.

*Syn. E. CP* : H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae, Propylaeum ad Acta Sanctorum novembris*, Bruxelles, 1902.

*Vie d'Antoine* : A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Συλλογὴ παλαιοτικῆς καὶ συγιακῆς ἀγιολογίας, I, *Pravosl. Palest. Sbornik*, 57, t. XIX, 3, 1907, pp. 186-216.

*Vie d'Athanase* : I. POMJALOVSKIJ, Žitie prepodobnago Afanasija Afonskago, Saint-Pétersbourg, 1895.

*Vie de Constantin (le Juif)* : *Acta Sanctorum*, nov. IV (1925), pp. 628-656.

*Vie d'Étienne (le Jeune)* : *P.G.*, 100, col. 1069-1186.

*Vie de Grégoire* : F. DVORNIK, *La Vie de saint Grégoire le Décapolite*, Paris, 1926.

*Vie de Joannice. A* : par le moine SABAS, *Acta Sanctorum*, nov. II, I (1894), pp. 332-383. *B* : par le moine PIERRE, *ibid.*, pp. 384-435.

*Vie de Lazare (le Galésiote)* : *Acta Sanctorum*, nov. III (1910), pp. 508-606.

*Vie de Luc* : H. DELEHAYE, *Les saints stylites, Subsidia hag.*, 14, Bruxelles, 1923, pp. 195-271.

*Vie de Michel Maléinos* : L. PETIT, *Vie et office de saint Michel le Malénoye*, Paris, 1903.

*Vie de Michel Syncelle* : Th. I. ŠMIT, *Kahrie-Džami*, Priloženie I, *Izvěstija Russk. arheol. Instituta v Konstantinopolě*, 11, 1906, pp. 227-259.

de la deuxième à la troisième période, dû au fait que les autorités byzantines n'étaient pas, en général, favorables aux *laures* (<sup>1</sup>). Cette division dans le temps paraît être une notion plus commode que réelle, et on a déjà critiqué son bien-fondé dans le cas du monachisme de l'Italie du Sud (<sup>2</sup>). L'objection vaut aussi pour les autres centres monastiques, et cela dès une époque fort ancienne. A partir du moment où Pachôme inaugura le cénobitisme en Égypte, et surtout depuis que saint Basile eut donné au cénobitisme le prestige dont il manquait jusqu'alors, c'est de coexistence que l'on doit parler, et non d'évolution chronologique, pour tous les centres monastiques, qu'ils se trouvent en Égypte, en Palestine, en Syrie ou en Asie Mineure.

A côté du cénobitisme florissant, l'anachorétisme a, en effet, gardé ses droits et son autorité durant toute la période que nous

*Vie de Nil* : G. GIOVANELLI, *Bloç καὶ πολιτεία τοῦ δούλου πατρός ἡμῶν Νεῖλου τοῦ Νέον*, Badia di Grottaferrata, 1972.

*Vie de Paul* : H. DELEHAYE, *Vita s. Pauli junioris*, *An. Boll.*, 11, 1892, pp. 5-74 ; 136-182.

*Vie de Pierre* : V. LAURENT, *La vie merveilleuse de saint Pierre d'Atroa* († 837), *Subsidia hag.*, 29, Bruxelles, 1956.

*Vie de Syméon* : I. HAUSHERR, *Vie de Syméon le Nouveau Théologien (949-1022) par Nicetas Stethatos*, *Orientalia Christiana*, 45, Rome, 1928.

*Vie de Théodore* : A.-J. FESTUGIÈRE, *Vie de Théodore de Sykédon*, *Subsidia hag.*, 48, Bruxelles, 1970.

*Vie de Théophane* : V. V. LATYŠEV, *Methodija patriarha Konstantinopl'skago, Žitie prep. Theofana Ispovodnika ...*, *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Russie*, VIII<sup>e</sup> sér., Cl. Hist.-Philol., 13, 4.

(1) K. LAKE, *The Greek monasteries in South Italy*, dans *Journal of theolog. studies*, 4, 1903, pp. 365-368 ; IDEM, *The early days of monasticism on Mount Athos*, Oxford, 1909, pp. 5-6, 100-101. D'autres savants ont accepté et suivi les opinions de K. Lake : F. W. HASLUCK, *Athos and its monasteries*, Londres, 1924, pp. 13-15 ; N. BÉÈS, article "Αθως dans Λεξικὸν... Ἐλευθερούδακη", t. I, 1927 p. 412 ; G. KOROLEVSKIJ, article *Athos* dans *Dictionnaire d'hist. et de géogr. ecclés.*, 5, 1931, col. 71-72 ; N. ANTONOPoulos, *'Η συνταγματικὴ προστασία τοῦ ἀγιορείτικοῦ καθεστώτος*, Athènes, 1958, p. 10.

(2) A. GUILLOU, *Grecs d'Italie du Sud et de Sicile au moyen âge*. I : *Les moines*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 75, 1963, p. 98 et note (= *Studies on Byzantine Italy*, Londres, 1970, n° XII). Nous tenons à remercier ici M. Guillou qui a eu l'amabilité de lire le présent travail et de nous faire maintes remarques utiles.

examinons (1). Chacun se tourne, selon ses aspirations et son caractère, vers l'un ou l'autre de ces genres de vie. Dans les pages qui vont suivre, nous nous efforcerons de donner une image concrète de la vie monastique byzantine, telle qu'elle se dégage des récits hagiographiques (2). Nous laissons de côté les problèmes concernant la spiritualité et l'idéal monastique (3). Nous avons aussi évité de prendre en considération les phénomènes dus uniquement aux luttes iconoclastes. Que les nouvelles conditions créées par les persécutions aient, dans une certaine mesure, influencé l'évolution du monachisme, cela ne fait pas de doute. Mais, dans l'ensemble, la vie monastique présente une étonnante continuité et un attachement profond aux traditions, comme nous allons le voir.

### I. — INTERPÉNÉTRATION DES GENRES

Les Vies des saints du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle (4) insistent sur le fait que l'on ne peut aborder l'anachorétisme sans avoir d'abord fait

(1) Saint Auxence, premier ascète connu du mont Auxence, fonda au V<sup>e</sup> siècle un *koinobion* de femmes (cf. L. GLUGNET et J. PARGOIRE, *Mont Auxence, Bibliothèque hag. orient.*, 6, Paris, 1904, pp. 71-78 ; Vie de s. Auxence, P.G., 114, col. 1429, 1432 ; Vie d'Étienne, col. 1092 b). La présence de ce couvent, d'autres aussi probablement, n'empêcha pas une série de solitaires de se succéder dans la grotte de s. Auxence, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle (cf. Vie d'Étienne, col. 1097 a). Quand, autour de cette grotte, se fonda un couvent (*koinobion*), s. Étienne continua sa vie de reclus un peu plus loin (*ibid.*, col. 1100 a-b). D'autres ascètes vivaient dans d'autres endroits de la colline (*ibid.*, col. 1096 a). Entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, de nombreux solitaires et anachorètes vivaient au mont Olympe, à côté de nombreux et célèbres *koinobia* (cf. surtout Vie de Joannice A et B et Vie de Pierre). La même remarque vaut pour Sigriane (cf. Vie de Théophane) et pour le Latros (cf. Vie de Paul).

(2) Il n'existe pas d'ouvrage d'ensemble sur le monachisme byzantin du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s., excepté le travail périmé de I. SOKOLOV, *Sostojanie monašestva v Vizantijskoj cerkvi s poloviny IX do načala XIII veka*, Kazan, 1894, qui a été vivement critiqué dès son apparition (cf. le compte rendu de J. KRASNOSEL'CEV, dans *Vizantijskij Vremennik*, 2, 1895, pp. 205-213, et la critique de W. NISSEN, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche bis zum Ende des IX. Jhrh.*, Hambourg, 1897, pp. 3-4).

(3) Sur ces points, on consultera avec profit les travaux du P. I. HAUSHERR, *Les grands courants de la spiritualité orientale*, dans *Orientalia Christiana Periodica*, 1, 1935, pp. 114-138 ; *Direction spirituelle en Orient autrefois*, *Orient. Christ. Analecta*, 144, Rome, 1955 ; *L'hésychasme. Étude de spiritualité*, dans *Orient. Christ. Per.*, 22, 1956, pp. 5-40, 247-285.

(4) Ces limites n'ont rien de strict et ne correspondent à aucune réalité ; nous avons voulu étudier une large période dans les limites de laquelle le monachisme athonite, qui nous occupe spécialement, a pris corps ; mais nous déborrons ces limites chaque fois que cela nous a paru nécessaire.

un séjour plus ou moins long dans un *koinobion* (¹). Par conséquent, la quasi-totalité des anachorètes célèbres de cette époque ont fait leur premier apprentissage dans un couvent (²). C'est après cette étape qu'un moine pouvait, sans être taxé d'outrecuidance (³), affronter le dernier stade, et le plus difficile, de la perfection monas-

(1) Les raisons en sont expliquées par le vieillard à qui le jeune Joannice confia son projet d'adopter la vie d'anachorète : « Ton intention est bonne, mais le désir d'aborder l'ascèse convient seulement à ceux qui ont une formation préparatoire. Tu dois donc entrer d'abord dans un *koinobion* pour apprendre comment il faut prier et comment on combat le démon, et ensuite entreprendre le combat contre lui ; autrement tu risques d'être le vaincu au lieu de remporter la victoire » (*Vie de Joannice A*, p. 339) ; cf. aussi le conseil donné à Nicétas de Médikion : entrer dans un *koinobion* est chose profitable aux jeunes, et elle incite à plus de préparation ceux qui veulent arriver au sommet de la vertu (*Acta Sanctorum*, apr. III, 1675, p. xxiii, § 8). Sur le stage nécessaire de l'*hypotagè*, voir aussi THÉODORE STOUDITE, *Laudatio s. Platonis*, P.G., 99, col. 813 c-d.

(2) Par ex. Joannice (cf. *Vie A*, p. 340) ; Grégoire le Décapolite (cf. *Vie*, p. 48, § 4) ; Jean le brigand (cf. *Vie d'Antoine*, p. 191) ; Michel le Syncelle (cf. *Vie*, pp. 229-230) ; Paul, père spirituel de Pierre d'Atroa (cf. *Vie de Pierre*, pp. 77-79, § 5) ; Pierre de Galata (cf. *Syn. E. CP*, col. 122, 57-123, 59 ; 125.12) ; Paul du Latros (cf. *Vie de Paul*, pp. 24, 26) ; Christophe du Merkourion (cf. *Vie de s. Sabas le Jeune*, édit. J. COZZA-LUZI, *Historia et laudes SS. Sabae et Macarii juniorum e Sicilia*, Rome, 1893, p. 8) ; Nicéphore, ex-métropolite de Milet (cf. H. DELEHAYE, *Vita sancti Nicephori, episcopi Milesii*, An. Boll., 14, 1895, p. 146) ; Lazare le Galésiote (cf. *Vie*, p. 512, § 9) ; Christodoulos de Patmos (cf. MM, VI, p. 60). Le concile in Trullo prescrit un séjour de trois ans dans un monastère avant qu'on puisse devenir anachorète (cf. I. B. PITRA, *Juris Ecclesiastici Graecorum Historia et Monumenta*, II, Rome, 1868, pp. 46-47). En Occident, on suit la même ligne de conduite : déjà au vi<sup>e</sup> s., s. Benoît déclare que vivre dans un *koinobion* s'impose avant de s'aventurer dans la vie erémétique (cf. P. ANSON, *The call of the desert. The solitary life in the Christian Church*, Londres, 1964, p. 60) ; on trouve le même souci dans la *Règle du Maître* (cf. A. DE VOGÜÉ, *La communauté et l'abbé dans la règle de s. Benoît*, *Textes et études théologiques*, Bruges, 1961, p. 62).

(3) Cf. par ex. la scholie n° 97 du 4<sup>e</sup> discours de s. Jeau Climaque (P.G., 88, col. 761 a) : *Oι ἐν κοιωβίῳ μᾶλλον τὴν ὑπακοὴν τῆς ἀσκήσεως προκρίνομεν· η μὲν γὰρ ὑπεροψίᾳ διδάσκει, η δὲ ταπεινοφροσύνῃ ἐπαγγέλλεται.* Antoine le Jeune, après la lecture de ce discours (*ibid.*, col., 677 c-728 d : *Περὶ ... ὑπακοῆς*), bien qu'il fût d'un âge avancé et déjà moine accompli, recommença depuis le début son apprentissage monastique, pour réparer la faute qu'il avait commise en s'engageant directement dans l'anachorétisme (cf. le passage de sa Vie conservé dans Paul EVERGÉTINOS, *Συναγωγὴ τῶν θεοφθόγγων ρημάτων*..., éd. K. et L. Phokaeus, Constantinople, 1861, A', p. 116).

tique ; il devait obtenir pour cela le consentement de son higoumène (<sup>1</sup>). Cette permission fournissait une sorte d'attestation que ce moine était en mesure dorénavant de mener la vie d'hésychaste et de se rendre à l'endroit qui lui paraissait le plus propice pour son ascèse (<sup>2</sup>). Il ne manque pas de cas de jeunes moines qui font leurs débuts non pas dans un *koinobion*, mais auprès d'un anachorète : ce sont des gens qui aspirent à la vie solitaire. Cependant, tous entrent plus tard, et sur le conseil de leur propre père spirituel, dans un *koinobion* pour y compléter leur formation, avant de devenir à leur tour des anachorètes responsables de leur propre vie spirituelle et de celle de leurs disciples éventuels (<sup>3</sup>).

(1) La permission constitue un élément essentiel : cf. JUSTINIEN, *Novelle* n° 123, ch. 36 : *μετὰ εἰδήσεως καὶ γνώμης τοῦ ἡγούμενον*. Constantin le Juif est ramené au couvent par le nouvel higoumène qui désapprouvait la permission donnée par son prédécesseur (cf. *Vie de Constantin*, p. 634, § 23) ; Paul du Latros, qui, à la mort de son higoumène, part en cachette pour s'adonner à l'*hésychia*, est obligé par le nouvel higoumène de rentrer au couvent sous peine d'excommunication (cf. *Vie de Paul*, pp. 31, 41). En général, on connaît très peu de départs en cachette : outre celui dont il est question aux lignes précédentes, nous en avons un exemple dans la *Vie de Luc*, pp. 203-204, et un autre dans la *Vie d'Évaristos* (édit. par C. VAN DE VORST, dans *An. Boll.*, 41, 1923, p. 305) ; Euviōtos et Évaristos partent en cachette du Stoudios, mais l'higoumène Naukratios les recherche et les oblige à revenir ; cf. aussi le départ en cachette de s. Athanase l'Athonite de son couvent du Kyminas (*Vie*, p. 14). Les biographes de Luc et d'Athanase justifient ce départ de la même manière : le saint voulait éviter de succomber au péché d'orgueil.

(2) Il est, dit la *Vie de s. Antoine le Jeune*, parvenu à la mesure de l'âge spirituel de la plénitude du Christ, et passé du deuxième rang au premier, qui consiste à voir par soi-même ce qu'il convient de faire (*Vie d'Antoine*, p. 191, § 7 : traduction française par I. HAUSHERR, *Direction spirituelle*, op. cit., p. 101).

(3) Cf. par ex. Georges d'Amastris (*Vie* éd. par V. VASIL'EVSKIJ, *Russko-vizantijiska izlēdovanija* = Trudy, III, 1915, p. 21) ; Théophile le Confesseur (*Syn. E. CP*, col. 126-127) ; Théodore et Théophane, les *Graptoi* (cf. *Vie de Michel Syncelle*, pp. 230-231) ; Nicétas de Médikion (cf. *Acta Sanctorum*, apr. III, 1675, p. xxiii, § 5) ; Euthyme le Jeune (cf. L. PETIT, *Vie et office de s. Euthyme le Jeune*, *Bibliothèque hag. orient.*, 5, Paris, 1904, p. 21) ; Élie le Spélaiote (*Acta Sanctorum*, sept. III, 1750, pp. 862 § 36, 863 § 38) ; Pierre d'Atroa suivit son père spirituel, Paul, dans le *koinobion* que celui-ci fonda peu après la tonsure de Pierre (cf. *Vie de Pierre*, pp. 81, 83, 89, 91) ; Évaristos, après avoir vécu six mois auprès d'un ascète, prit l'habit au Stoudios (cf. *An. Boll.*, 41, 1923, pp. 301-302) ; Nil de Rossano tint à passer quarante jours dans un *koinobion* avant de se consacrer à la vie d'hésychaste (cf. *Vie de Nil*, pp. 53-54, § 8).

Qu'un anachorète parvienne à se maintenir à l'écart un an ou bien dix, le résultat sera invariablement le même : l'ascète ayant atteint la perfection se rapprochera de nouveau du monde. Pour les Byzantins, l'anachorétisme ne constitue pas une fin en soi. Si l'on examine de près les Vies des saints, on constatera que celles des ascètes qui ont vécu et sont morts dans l'isolement complet relèvent du roman édifiant (<sup>1</sup>). Les Vies qui renferment une part de vérité ne varient pas sur ce point. L'anachorète, une fois qu'il a triomphé du démon et qu'il est arrivé au sommet de la perfection, *l'apatheia*, retourne de son plein gré, ou sur les sollicitations des autres, parfois même après une intervention d'en-haut (<sup>2</sup>), auprès des hommes, pour mettre sa science et son expérience spirituelles à leur service. Le plus souvent, il consentira à partager sa retraite avec quelques disciples et le nombre de ceux-ci s'accroîtra sans cesse. Ainsi, rares seront les ascètes qui n'auront pas fondé un *koinobion* pour abriter leurs nombreux enfants spirituels.

D'après leur mode de vie, les anachorètes peuvent être subdivisés en plusieurs catégories :

a) *Les ermites ou solitaires.* Ce sont des ascètes qui, durant un certain temps (mais très rarement pour toute leur vie), s'enfermaient dans un isolement complet. Tous les grands ascètes ont traversé de telles périodes.

b) *Les anachorètes proprement dits.* Ils habitaient des cabanes ou grottes situées à l'écart des routes et loin des couvents, mais ils ne refusaient pas tout commerce avec les autres ascètes et les moines cénobites.

(1) Telle, par exemple, la Vie de sainte Théoktistè de Lesbos et, sur ce point, la Vie de Pierre l'Athonite : ces Vies sont, tout au plus, une sorte de reconstitution, plus ou moins légendaire et déformée, du fait érémitique.

(2) Ainsi Paul, le père spirituel de Pierre d'Atroa, reçoit cet ordre du Saint Esprit : Οὐ βούλομαι σε ἔτι καθ' ἑαυτὸν ζῆν, ὁ Παῦλος, ἀλλ' εἰς πολλῶν σωτηρίαν ποίμνης ἡγήσασθαι τῆς ἐμῆς καὶ λογικῶν προφάτων περιποιεῖσθαι, γεωργεῖν τε καρδίας ἀγεωργήτους καὶ πληθύνειν πράξει καὶ λόγῳ τὰ θρέμματα (cf. *Vie de Pierre*, p. 89, § 9). C'est après une vision qu'Euthyme le Jeune part de l'Athos pour construire Péristérai (cf. *Vie*, éd. citée, p. 38), que Germain se rend de Palestine en Macédoine pour fonder le couvent de Kossinitsa (cf. *Acta Sanctorum*, mai III, 1750, p. 8\*, § 8), qu'Élie le Jeune (de Caiabre) reprend la route des Salines (cf. G. Rossi TAIBBI, *Vita di Sant'Elia il Giovane*, Palerme, 1962, p. 58) et que Dorothée construit le couvent de Chilioromo, près d'Euchaïtes (cf. P.G., 120, col. 1060, 1061) ; voir aussi A.-J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient. I : Culture ou sainteté*, Paris, 1961, p. 50.

c) *Les anachorètes ayant des disciples.* En général, un anachorète qui s'établissait dans une cabane (*kellion*) ne restait seul que le temps de se créer une réputation dans le voisinage. Alors un premier disciple se présentait, priant l'anachorète de l'accepter comme fils spirituel. Après un premier refus, quasi rituel, l'anachorète permettait au postulant de s'installer auprès de lui. Puis, il en venait un deuxième, et ainsi de suite. Seuls la personnalité et le caractère de l'anachorète déterminaient le nombre éventuel de ses disciples. Quant ceux-ci devenaient très nombreux, il n'y avait qu'un moyen d'exercer sur eux un contrôle efficace, ou bien de s'en libérer : construire un monastère. Selon ses aspirations, l'ancien anachorète se chargeait de la direction effective du nouveau *koinobion*, ou bien il en gardait seulement la direction spirituelle<sup>(1)</sup>, ou bien même, abandonnant ses anciens disciples, pourvus d'une règle et d'un higoumène de son choix, il partait s'établir dans un autre lieu, encore désert ; il y recommençait une vie d'anachorète qui finissait presque toujours de la même manière que la précédente<sup>(2)</sup>. On peut rattacher à cette catégorie les higoumènes-anachorètes, espèce très répandue durant la première et la seconde période byzantine. Ces higoumènes vivaient continuellement ou par intermittence à l'écart de la communauté (ou des communautés) qu'ils dirigeaient, en reclus ou en anachorètes<sup>(3)</sup>. La pratique paraît

(1) Comme Théodore de Sykéôn, après l'élévation à l'higouménat de Philouménos (cf. *Vie de Théodore*, p. 36) ; Etienne le Jeune (cf. *Vie*, col. 1101 a) ; Théophane le Confesseur pour le petit couvent de l'île de Kalonymos (cf. *Vie de Théophane*, pp. 15-16 § 22) ; Paul du Latros (cf. p. 174, n. 2).

(2) Cf. par ex. la Vie de s. Nicéphore de Milet, éd. par H. DELEHAYE, dans *An. Boll.*, 14, 1895, pp. 148-150, et la *Vie de Lazare*, pp. 519 sq. Théophane le Confesseur a construit ou agrandi plusieurs couvents, cf. *Vie*, p. 15 sq.

(3) L'abbé Apollô dirige un couvent de 500 frères, mais il ne le visite que chaque dimanche (cf. A.-J. FESTUGIÈRE, *Historia Monachorum in Aegypto, Subsidia hag.*, 34, Bruxelles, 1961, pp. 47-49 ; IDEM, *Moines d'Orient*, p. 49) ; Euthyme le Grand visite aussi chaque dimanche le *koinobion* que dirige Théoc-tiste, mais qui se trouve sous sa direction spirituelle (cf. E. SCHWARTZ, *Kyrillos von Skythopolis, Texte und Untersuchungen*, XLIX, 2, Leipzig, 1939, pp. 16-24). Gabriel, higoumène du couvent de s. Etienne à Jérusalem, passe le carême retiré dans une cellule (*μοναστήριον*) bâtie hors de la ville, sur la colline de l'Ascension (*ibid.*, p. 56 ; voir aussi S. VAILHÉ, *Répertoire alphabétique des monastères de Palestine*, *Revue de l'Orient chrétien*, 4, 1899, pp. 530-532, n°s 36 et 37 ; V. CORBO, *L'ambiente materiale della vita dei monaci di Palestina nel periodo bizantino*, dans *Il monachesimo orientale*, *Orientalia Christ. Analecta*,

tellement ancrée et appréciée qu'il se trouva des fondateurs de couvents qui l'imposèrent ou pensèrent un moment à l'imposer à l'higoumène de leur fondation par une clause de la règle (*typikon*) (¹).

d) Durant notre époque, une autre catégorie d'anachorètes se développa : *les ascètes dépendant d'un koinobion*. A vrai dire, on en rencontre des exemples dans le monachisme ancien, en Égypte (²) et en Palestine (³), mais ils ont pris une extension considérable à l'époque suivante. Ils diffèrent des catégories

153, Rome, 1958, p. 245). Autres higoumènes anachorètes : David de Thessalonique (cf. V. ROSE, *Leben des hl. David von Thessalonike*, Berlin, 1887, pp. 6-14) ; Syméon Stylite le Jeune (cf. P. VAN DEN VEN, *La Vie ancienne de s. Syméon Stylite le Jeune*, 2 vol., *Subsidia hag.*, 32, Bruxelles, 1962-70 ; J. MECERIAN, *Le monastère de s. Syméon*, *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès des Et. byz.* Paris, 1948, II, Paris, 1951, pp. 299-302) ; Théodore de Sykéôn, avant de confier la charge à Philouménos (cf. *Vie*, p. 36) ; la recluse Eudocie (cf. lettre de s. Maxime le Confesseur, *P.G.*, 91, col. 625 b) ; Anthousa, fondatrice du monastère du Mantineion (cf. *Syn. E. CP*, col. 848-852) ; Théoctiste de Symbola et son successeur Platon, l'oncle de Théodore Stoudite (cf. *P.G.*, 99, col. 813 a-b, 817 b) ; Étienne le Jeune (cf. *Vie*, col. 1100 b) ; Pierre d'Atroa (cf. *Vie*, p. 105 § 15, 157 § 42, 159 § 43, etc.) ; Athanase et Paul du Mont Latros (cf. *Vie de Paul*, pp. 42, 52) ; Lazare le Galésoïte (cf. *Vie*, pp. 522 sq.) ; très probablement aussi Philothée, fondateur d'Anaploûs (cf. *Vie de Syméon*, p. 214 § 145).

(1) Ainsi Timothée, second *ktitôr* d'Évergétis (après 1054), pour ne pas imposer à son successeur « ce qui devait venir de la bonne volonté de chacun », lui laisse le choix de suivre son exemple et de s'enfermer, ou non (cf. A. DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgičeskikh rukopisej hranaščihsja v bibliotekah pravoslavnago Vostoka*. I : *Tutuiká*, Kiev, 1895, pp. 631-632). Le problème de la liberté de choix n'ayant pas embarrassé Néophyte le Reclus (de Chypre : fin du XII<sup>e</sup> s.), celui-ci ne discute pas le fait que son successeur doive s'enfermer dans son *'Eγκλείστρα* (cf. J. TSIKNOPPOULOS, *Νεοφύτου πρεσβυτέρου μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστον*, *Tutuikή ἐν Θεῷ διαθήκη*, Larnaca (Chypre), 1952, § 16-17).

(2) Schenoudi, un des successeurs de Pachôme, institua des ermitages dépendant de ses *koinobia* (cf. P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhomien pendant le IV<sup>e</sup> siècle et la 1<sup>re</sup> moitié du V<sup>e</sup>*, Louvain-Paris, 1898, réimpr. Frankfurt, 1961, pp. 212-213).

(3) Euthyme le Grand, cédant aux prières du jeune Sabas encore moine dans le *koinobion* de Théoctiste, lui permit de se retirer dans un *kellion* éloigné : il y restait à prier et à travailler pendant cinq jours, et retournait à son *koinobion* le samedi et le dimanche (cf. SCHWARTZ, op. cit., pp. 93-94 ; CORBO, *art. cité*, pp. 245 et 249). V. CORBO connaît en Palestine deux *koinobia* possédant des cellules anachorétiques : celui de Théoctiste et celui de Chôziba.

précédentes du fait qu'ils ne sont pas entièrement libres de disposer d'eux-mêmes. Ils dépendent, matériellement et spirituellement, de l'higoumène du *koinobion* dont ils faisaient partie avant de s'en détacher pour devenir ascètes, et ils ont l'obligation de venir au couvent de temps à autre, généralement le samedi et le dimanche (¹). Ils peuvent passer le reste de leur vie dans cette sujexion, mais souvent, après un délai court ou long, ils s'émancipent de la tutelle de l'higoumène et du couvent pour mener la vie d'anachorètes libres (²).

En conclusion, on peut dire que tous les ascètes ont passé successivement par tous ou par certains de ces stades. Toutes les variantes sont possibles. Si l'on se rappelle en outre que tous ont vécu dans un *koinobion* et que la plupart en ont fondé un, on aboutit à l'image d'un mélange extraordinaire des genres monastiques.

## II. — LAURES PALESTINIENNES ET GROUPES BYZANTINS

La pénétration mutuelle de l'anachorétisme et du cénobitisme, ce caractère « interchangeable » du moine byzantin, qui se distingue de ses confrères non par la forme que revêt son ascèse, mais par son avancement en perfection, constitue un des caractères les plus importants du monachisme à Byzance, caractère qui n'a pas été

(1) Barsanuphe et son ami Jean le prophète (cf. *Dictionnaire d'hist. et de géogr. ecclés.*, 6, 1932, col. 945-946) ; Michel le Syncelle (cf. *Vie*, p. 230) ; Théodore d'Édesse (cf. I. POMJALOVSKIJ, *Žitie ... otca našego Feodora ...*, Saint-Pétersbourg, 1892, p. 13) ; Platon, oncle de Théodore Stoudite, avant de devenir higoumène (cf. *P.G.*, 99, col. 813 a-b) ; Michel Maléinos (cf. *Vie*, p. 16 § 12) ; Athanase l'Athonite, pendant ses dernières années au Kyminas (*Vie*, pp. 11-12) ; Nikôn le Métanoeite (cf. *Vie* édit. par S. LAMPROS, dans *Néoς Ἐλληνομυῆμων*, 3, 1906, p. 139). En Occident, l'attachement des anachorètes aux monastères était encore plus prononcé qu'en Orient (cf. J. LECLERCQ, *Sur le statut des ermites monastiques. I : Les données de l'histoire*, dans *Vie spirituelle*, Suppl., 14, 1961, pp. 384-394 ; IDEM, *L'érémitisme en Occident jusqu'à l'an mil*, dans *L'eremitismo In occidente nei secoli XI e XII*, Milan, 1965, p. 32 ; P. ANSON, *op. cit.*, pp. 61-62).

(2) Ainsi Étienne de la laure de s. Sabas n'accéda à l'anachorétisme libre qu'après quinze ans de vie dans le couvent (à son époque, VIII<sup>e</sup> s., la laure de s. Sabas était déjà organisée en *koinobion*) et cinq d'ascète dépendant (cf. *Acta Sanctorum*, jul. III, 1723, pp. 531-613, surtout § 184), et Michel Maléinos après cinq ans de couvent et quatre de dépendance (cf. *Vie*, pp. 15, 7 ; 16, 9, 19). Pour l'époque antérieure, cf. l'exemple de s. Sabas (*Vie* édit. par SCHWARTZ, *op. cit.*, p. 95).

suffisamment mis en relief (1) et dont on ne tient pas suffisamment compte quand on parle des genres du monachisme byzantin. Il est évident que le schéma cénobite-anachorète-fondateur de *koinobion*, qu'on observe trop souvent pour que l'on puisse le qualifier de fortuit, a dû exercer une influence profonde sur l'évolution de la vie monastique. Il exclut d'abord toute barrière temporelle entre l'un et l'autre genre de vie (2); il laisse, d'autre part, très peu de place à ce que l'on appelle « le système intermédiaire » des laure.

Pouvons-nous, en réalité, soutenir que le système hybride lavriote, tel qu'il s'est épanoui en Palestine, se pratiquait dans les provinces byzantines après la conquête de la Palestine par les Arabes, notamment entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle? Nous connaissons assez bien, grâce à Cyrille de Skythopolis et aux recherches archéologiques, la disposition d'une laure. Elle se composait de deux parties organiques : a) *le noyau central*, qui comprenait l'église, un réfectoire,

(1) A. VÖÖBUS, *A history of the monasticism in the Syrian Orient. II: Early monasticism in Mesopotamia and Syria*, C.S.C.O. Subsidia, 17, Louvain, 1960, pp. 304-305, a mis en évidence ce fait par rapport au monachisme syrien du V<sup>e</sup> s. A. GUILLOU, *Grecs d'Italie* (cf. référ. p. 159 n. 2), pp. 98-99, a fait la même constatation en ce qui concerne l'Italie du Sud. Le phénomène est beaucoup plus général : H. DELEHAYE (*La Vie de s. Paul le Jeune et la chronologie du Métaphraste*, dans *Revue des questions histor.*, 1893, p. 64 = *Subsidia hag.*, 42, p. 97) a remarqué, il y a longtemps, que « le mélange de la vie cénobitique et de la vie érémitique est une des particularités caractéristiques des monastères orientaux ».

(2) La thèse des étapes successives présente le risque de créer l'impression qu'il y a une gradation de difficultés dans le sens du plus facile au plus difficile. Une étape de liberté, une deuxième soumise à plus de règles, une dernière de discipline plus stricte. La réalité est tout autre. Pour les Byzantins, l'ordre de sévérité est exactement l'inverse. Le système cénobitique, malgré l'exigence de l'obéissance à l'higoumène et à une règle, permet des conditions de vie plus humaines, car il supprime tout excès de mortification. Ce contrôle, très limité dans les laure, manque complètement dans l'anachorétisme (nous parlons évidemment de l'anachorétisme sincère, et non pas des cas d'abus ni du vagabondage monastique). Ce n'est pas sans raison qu'Euthyme le Grand ne reçoit pas les jeunes gens dans sa laure ; il les envoie d'abord se former dans le *koinobion* dirigé par Théoctiste (cf. SCHWARTZ, *op. cit.*, p. 50). Ce n'est pas un cas isolé, bien au contraire. « Au temps où écrivent Jérôme (384) et Cassien (ca. 415), la vie monastique étant régularisée, les candidats à cette vie commençaient en général par une période de cénobitisme avant de s'enfermer au désert » (FESTUGIÈRE, *Moines d'Orient*, p. 41 ; voir aussi pp. 51, 53). Selon s. Sabas, la vie cénobitique doit précéder la vie d'anachorète (SCHWARTZ, *op. cit.*, p. 206 ; voir aussi p. 166).

une salle commune et des bâtiments annexes : magasins, boulangerie, parfois une étable ; b) les *kellia*, éparpillés dans le désert à une certaine distance du centre, et suffisamment éloignés l'un de l'autre<sup>(1)</sup>. Chaque samedi, les ascètes, qui vivaient *seuls* chacun dans un *kellion*, faisant alterner le travail manuel et la prière, retournaient au centre ; ils célébraient l'office du samedi soir et la liturgie du dimanche, remettaient le travail fait à l'économie, prenaient des provisions et rentraient à leur *kellion* le dimanche soir. Nous possédons un nombre considérable de Vies de saints du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Aucune ne nous met en présence d'un établissement ayant une telle organisation<sup>(2)</sup>. Qu'y trouvons-nous en revanche ? Une foule de petits ou de grands *koinobia*, désignés sous le nom de *phrontistèrion*, *monè*, *monastèrion* et rarement *koinobion*<sup>(3)</sup>.

(1) Cf. par ex. SCHWARTZ, *op. cit.*, p. 53 : τὴν λαύραν τοῦ Εὐθυμίου ἔχουσαν τὰ κελλῖα τὰ μοναχικὰ διεσπαρμένα κατὰ τὴν ἐρημον. Voir aussi les travaux du Père FÉDERLIN, dans *La Terre Sainte*, surtout t. 20, 1903, pp. 132-134, 170, et en dernier lieu V. CORBO, *art. cité*.

(2) Les savants qui ont parlé des laures byzantines se sont trouvés embarrassés, comme le montre la difficulté qu'ils ont éprouvée à définir cette sorte d'établissement ; on a compris sous ce nom une bonne huitaine de choses fort différentes : un ermitage ; un groupe composé d'un ascète et de deux ou trois disciples ; une sorte de village monastique ; un synonyme de monastère et un titre honorifique donné à des couvents célèbres et peuplés ; un *koinobion* qui était au commencement une laure ; une laure traditionnelle (= de type palestinien) ; un *koinobion* de transition préparant les moines à l'érémitisme ; un établissement en partie idiorrythmique et en partie cénobitique.

(3) Après un examen étendu, dans la mesure du possible, à toutes les sources, nous pouvons affirmer en ce qui concerne le monachisme byzantin du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. que : a) Le mot *κοινόβιον* est un terme juridique, technique, rarement employé dans les Vies ou dans les autres sources littéraires (A. GUILLOU a exprimé le même avis dans *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII*, Milan, 1965, p. 427) ; on emploie régulièrement un des autres termes pour désigner un *koinobion*. Ce n'est donc que par d'autres éléments que l'on peut décider du type réel de l'établissement. b) Le mot *φροντιστήριον*, très employé, surtout par les sources littéraires, reste un terme général pouvant désigner une simple cabane d'anachorète aussi bien qu'un grand *koinobion* de plusieurs centaines de moines. c) Le mot *μονῆ* n'a jamais signifié autre chose que couvent cénobitique. d) Le terme qui fait le plus de difficultés, *μοναστήριον*, a connu une variation sémantique considérable. Il a commencé par désigner la retraite d'un ascète (cf. de nombreux exemples dans *l'Historia monachorum in Aegypto*), mais très vite il s'élargit pour indiquer toute sorte d'établissements monastiques. Cependant, à partir du IV<sup>e</sup> s., on remarque une tendance à utiliser le terme pour désigner un *koinobion* (exemples dans *Hist. mon. in Aeg.* ; on observe la même tendance en Occident : A. de VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 58, n. 5). Cette tendance

Qu'ils possèdent une règle écrite<sup>(1)</sup> ou orale<sup>(2)</sup>, tous partagent ces trois caractéristiques : la vie en commun, la prière en commun, l'obéissance à l'higoumène. En face des *koinobia*, nos sources connaissent un seul type de moines distincts : les anachorètes, mais qui peuvent être subdivisés en catégories, comme nous venons de le voir.

Il est vrai que quelques biographes parlent de trois types monastiques<sup>(3)</sup>. L'auteur de la Vie de s. Sabas le Jeune (en Italie) décrit ainsi la vie au Merkourion : « Il y a ceux qui passent leur vie seuls et isolés, n'ayant commerce qu'avec Dieu ; ceux qui vivent dans des maisonnettes où ils peuvent trouver l'*hèsychia* ; ceux qui suivent la règle commune et livrent le combat de l'*hypotagè* »<sup>(4)</sup>. Et le biographe de Nikôn le Métanoeite affirme que Nikôn « a mieux atteint le sommet de la vertu dans le *koinobion* que dans la vie érémitique et dans la vie anachorétique »<sup>(5)</sup>. On

**persista et se généralisa à l'époque que nous étudions, de manière que l'on peut soutenir que *μοναστήριον* désigne normalement un *koinobion*.** e) Le terme *λαύρα* a subi, lui aussi, une forte transformation sémantique ; nous en parlons plus loin.

(1) Voir quelques références à des règlements anciens dans J. LEROY, *La réforme stoudite*, dans *Il monachesimo orientale*, dans *Orient. Christ. Anal.*, 153, Rome, 1958, p. 207 et notes ; pour l'époque de Théodore Stoudite, *ibid.*, p. 209 et notes.

(2) Voir J. LEROY, *art. cité*, p. 209 : « une règle non écrite n'en est pas moins une règle et tous ceux qui mènent la vie cénobitique savent bien que dans chaque monastère, il existe ainsi des coutumes qui ne sont codifiées nulle part et que pourtant on considère comme essentielles ».

(3) Pour une époque un peu plus ancienne, nous trouvons la division tripartite dans Jean Climaque (P.G., 88, col. 641d) : *'Ἐν τρισὶ γενικωτάταις καταστάσεσι καθισμάτων ἄπασα ἡ μοναχικὴ πολιτεία περιέχεται · ἡ ἐν ἀθλητικῇ ἀναχωρήσει καὶ μονίᾳ, ἡ μετὰ ἐνός ἡ πολὺ δύο ἡσυχάζειν, ἡ ἐν κοινοβίῳ ὑπομονητικῶς καθέξεσθαι.*

(4) Edit. Cozza LUZI, *op. cit.*, p. 14 : *οἱ μὲν τὸν ἔρημικὸν πάντη καὶ ἄμικτον μετερχόμενοι βίον καὶ τῷ Θεῷ προσλαλοῦντες μόνω, οἱ δὲ οἰκισκοις ἡσυχίαιν ἰκανοῖς παρέχειν ἔγκαταμένοντες, ἔτεροι δὲ μιγάδι στοιχοῦντες κανόνι καὶ τὸν τῆς ὑποταγῆς ἀθλον ἀνίοντες. Μιγάς opposé à *μοναστής* ou *ἀναχωρητής* désigne le moine cénobite (cf. S. GIET, *Les idées et l'action sociale de S. Basile*, Paris, 1941, p. 185 et notes 5, 6 ; E. SARGOLOGOS, *La Vie de saint Cyrille le Philète, moine byzantin († 1110)*, *Subsidia hag.*, 39, Bruxelles, 1964, p. 451, note 133 a ; voir aussi G. W. H. LAMPE, *Greek Patriotic Lexicon*, s.v. *μιγαδικός*).*

(5) Edit. LAMPROS, dans *Nέος Ἑλληνομυημάν*, 3, 1906, p. 138, l. 7-9 : *ὅτι δὲ ἐν κοινοβίῳ ... πᾶσα μὲν ἀρετὴ τῷ δικαίῳ κατώρθωτο, κρείττον ἡ καὶ πρὸς αὐτὴν τὴν ἔρημικὴν καὶ ἀναχωρητικὴν πολιτείαν.*

voit bien que l'*έρημικός βίος* ou *έρημική πολιτεία* s'applique aux solitaires. On reconnaît aussi facilement les cénobites dans le *μιγάς κανών* cité par le biographe de Sabas. Mais qui sont ceux qui pratiquent l'*ήσυχα* ou l'*ἀναχωρητική πολιτεία*? Les moines des « laures», ou, tout simplement, les anachorètes vivant avec leurs disciples, ou même les anachorètes dépendant d'un *koinobion*? En tenant compte de ce qui a été dit plus haut, nous estimons qu'il s'agit des catégories c et d d'anachorètes décrites ci-dessus. Le seul document, d'ailleurs, qui utilise, pour le type de vie dite « mixte », le terme *lavra* est l'*hypotyposis* de s. Christodoulos de Patmos, rédigée en 1091 (¹). Parlant des trois types, Christodoulos distingue les cénobites, les solitaires, et « une foule qui paraissait en même temps unie et divisée, qui, pour ainsi dire, sauvait le type de *lavra*, selon l'ancienne tradition des Pères » (²). Ainsi, le seul Byzantin qui mette en rapport la vie « mixte » et les laures se sent en même temps obligé d'utiliser la formule « pour ainsi dire ». Rien que cela suffit à montrer que ce type « mixte » différait, en réalité, des anciennes laures palestiniennes, avec lesquelles il n'avait que des ressemblances extérieures.

Il est clair que seule la catégorie c (ascètes avec disciples) pouvait induire les savants modernes en erreur et créer l'impression trompeuse qu'un système lavriote existait encore. On se rend facilement compte de cette confusion, quand on essaie de suivre, autant que les sources le permettent, le mode de vie de ces groupes anachorétiques, à l'époque que nous étudions. La forme de vie qu'un groupe adoptait dépendait de celle que son père spirituel avait choisie pour lui-même. Ainsi, les premiers disciples d'un reclus ou d'un stylite s'établissaient dans des cellules disposées près de la grotte ou au pied de la colonne de l'ascète (³). La plupart des

(1) Sur cette œuvre et sa date, voir Era VRANOUESSÈ, *Tὰ ἀγιολογικὰ κείμενα τοῦ δούλου Χριστοδούλου*, Athènes, 1966, pp. 14-26.

(2) Cf. MM, VI, p. 61 : *πολυάριθμον στῖφος διηρημένον ἅμα καὶ ἡνωμένον ἐφαίνετο ως φέρειν εἰπεῖν λαύραν ἀποσφέζειν τούτοις κατὰ τὴν τῶν πατέρων ἀρχαῖαν παράδοσιν*. Remarquons que Christodonlos permet l'installation de douze ascètes dépendant de son couvent ; leur mode de vie dicté par lui-même ne diffère en rien de celui des anachorètes des laures palestiniennes (MM, VI, pp. 73-76). Or, dans ce cas, il s'agit d'anachorètes dépendant d'un *koinobion*.

(3) Cf. Vie de Syméon Stylite le Jeune (éd. citée p.165, suite de la n. 3 de la p.164), p. 73 § 94. *Vie d'Etienne*, col. 1097 b, d ; *Vie d'Antoine*, pp. 204-205 ; *Vie de Lazare*, p. 512, §§ 10, 11 ; *Vie de Paul*, p. 51. Sans que cela soit dit explicite-

anachorètes vivant dans des cellules, les deux ou trois premiers disciples partageaient sa demeure avec lui<sup>(1)</sup> ; les autres construaient ensuite des cabanes tout autour<sup>(2)</sup>.

La construction d'une église ne paraît pas être une condition *sine qua non* pour le fonctionnement de ces petits groupes ascétiques<sup>(3)</sup>. Il y a, certes, des cas où un ascète s'établit dans une chapelle abandonnée<sup>(4)</sup> ; parfois aussi, il entreprend seul et avant toute autre chose la construction d'une petite chapelle, qui sera le centre de son lieu d'ascèse<sup>(5)</sup> ; mais le plus souvent, l'église fait défaut. Alors, si l'anachorète, ou un de ses disciples, est prêtre, on célèbre la liturgie dans une cellule aménagée à cette fin ; sinon, on se contente de réciter les psaumes et les hymnes, très souvent en plein air, et de faire quelques kilomètres pour aller dans une église proche (habituellement celle d'un couvent), tout au moins pour les grandes fêtes<sup>(6)</sup>.

ment, il est à supposer, d'après le contexte, que s. Étienne, serviteur de l'ascète Jean, aussi bien que les serviteurs successifs de s. Luc le Stylite, vivaient tout près de leur maître reclus (cf. *Vie d'Étienne*, col. 1092 a, 1093 a-b ; *Vie de Luc*, p. 219, 226).

(1) Cf. *Vie de Georges d'Amastris* (éd. citée p. 162, n. 3), pp. 19-20 ; *Théodore de Sykéōn*, p. 23 ; *Vie de Joannice A*, p. 352 § 21 ; *Vie de Michel Syncelle*, p. 230 ; *Vie de Pierre*, p. 79, 7-15, et pp. 81, 83 ; *Vie de Grégoire*, pp. 51 § 6, 60 § 16, 64 § 22 ; *Vie de Lazare*, p. 519 ; *Vie d'Élie le Spélaiote* (*Acta Sanctorum*, sept. III, 1680, p. 864 § 40) ; *Vie de Nil*, p. 67 § 20, pp. 73-74 § 26-27.

(2) Cf. *Vie de Grégoire*, p. 64 § 21 ; *Vie de Luc le Steiriote* (édit. par G. KREMOS, *Φωκικά*, I, Athènes, 1874, p. 51) ; *Vie de Lazare*, p. 512 § 11, 519 § 33.

(3) Plusieurs Vies parlent de la construction d'une église, entreprise après que le groupe fut constitué (cf. par ex. *Vie de Théophane*, p. 21 § 33 ; *Vie de Paul*, p. 51 ; *Vie de Lazare*, pp. 512 § 11, 519 § 33). Cette fondation marque souvent le passage du groupe au *koinobion*.

(4) Par ex. Paul, père spirituel de Pierre d'Atroa (*Vie de Pierre*, p. 85 § 7, p. 89 § 9) ; Hilarion l'Ibère, ascète au mont Olympe (*An. Boll.*, 32, 1913, p. 253) ; Luc le Steiriote (*Vie*, édit. citée, p. 31) ; Antoine le Jeune (*Vie*, p. 214) ; une moniale mentionnée dans *Vie de Lazare*, p. 518 § 28, cf. aussi p. 519 § 31 ; Nil de Rossano (*Vie*, p. 82 § 36, p. 90 § 46) ; Syméon le Nouveau Théologien (*Vie de Syméon*, p. 132 § 96, p. 138 § 100). Grégoire le Décapolite s'était installé pour un temps dans les dépendances (?) d'une église de Thessalonique (*Vie de Grégoire*, p. 58 § 14).

(5) Comme Nicéphore de Médikion (*An. Boll.*, 78, 1960, p. 409) ; Photius, ascète originaire de Thessalonique, construisit une église au sommet du Chortaltès et une autre près de sa grotte (ARSENIS, *Pohvalnoe slovo sv. Fotiju Thes-salyskomu*, Novgorod, 1897, p. 20).

(6) Cf. *Vie d'Étienne le Sabaïte*, *Acta Sanctorum*, jul. III, 1723, pp. 591-592 ; *Vie de Constantin*, pp. 648 § 67, 652 § 78, 653 § 81 ; *Vie d'Antoine*, pp. 207-208 ; *Vie de Nil*, pp. 70-71 § 23.

La journée des ascètes était de la sorte partagée entre la prière et le travail. Certains d'entre eux cultivaient un lopin de terre, d'autres confectionnaient des paniers ou se spécialisaient dans la calligraphie. C'est le soir, semble-t-il<sup>(1)</sup>, que la petite communauté se retrouvait réunie. Après un repas pris en commun<sup>(2)</sup>, les disciples rassemblés autour de leur père écoutaient son enseignement ou racontaient des histoires édifiantes. Comme la présence d'un anachorète au voisinage d'un *koinobion* était toujours considérée comme un honneur et un avantage spirituel, l'higoumène et les moines du couvent proche rendaient fréquemment visite au groupe, ce qui fournissait l'occasion de réunions et de « causes-ries »<sup>(3)</sup>.

Ce qui est dit plus haut suffit, pensons-nous, à montrer la distance qui sépare un groupe ascétique d'une laure palestinienne ; nous résumons :

1) La première différence consiste dans la proximité dans laquelle les membres du groupe vivaient entre eux et par rapport à leur père. Nous sommes loin des cellules bâties à une telle distance l'une de l'autre que les ascètes ne pouvaient ni se voir ni s'entendre. Même dans le cas où les disciples vivaient dans des cabanes individuelles, elles étaient construites à proximité l'une de l'autre, ou même contiguës à l'église.

2) Nous n'avons plus affaire ici à des ascètes qui viennent finir leur vie monastique dans l'isolement de la laure. Sinon toujours, du moins le plus souvent, les disciples sont des jeunes gens qui apprennent auprès de l'anachorète l'art de la vie ascétique.

3) Le groupe anachorétique n'a pas ce que l'on appelle la « *stabilitas loci* ». Une laure, fortement organisée, occupait un emplacement déterminé et fixe, et les moines qui y entraient comptaient y passer le reste de leur vie. Une laure n'a rien de commun avec

(1) C'est, en effet, ce que l'on peut déduire de diverses Vies qui parlent des flammes que l'on voyait, dans l'obscurité, sortir de la bouche du père spirituel, tandis qu'il instruisait ses disciples (cf., par ex., *Vie de Grégoire*, p. 64 § 22).

(2) Cf. *Vie de Luc le Steiriote*, *édit. citée*, p. 51.

(3) Constantin le Juif et Syméon, ascètes de l'Olympe, et leurs voisins échangeant de fréquentes visites (cf. *Vie de Constantin*, p. 652 §§ 77, 78 ; voir aussi *Vie d'Antoine*, pp. 207, 212 § 36 ; *Vie de Joannice A*, p. 360 § 30, 361 § 32, 362 § 32 ; *Vie de Théophane*, p 24 § 38 ; *Vie de Pierre*, pp. 131 § 28, 135 §§ 30, 31 ; *Vie de Nil*, p. 69 § 22).

les déplacements fréquents d'un groupe ascétique, ni avec la fluidité de son effectif. Les moines abandonnaient facilement le groupe pour entrer dans un *koinobion* ou pour vivre au sein d'un autre groupe.

4) Une laure, tout comme un *koinobion*, peut posséder une fortune et des biens que gère un responsable, l'économie, au profit de la communauté tout entière. Le groupe ascétique, du fait de sa formation, n'a pas de biens. Ses membres vivent de leur travail, de l'aumône des chrétiens, des donations impériales, et, le plus souvent, de la bienfaisance des moines des *koinobia* voisins.

### III. — LAURES À BYZANCE

Nous ne perdons pas de vue que les sources de l'époque emploient parfois le terme laure pour désigner un établissement monastique byzantin. Le problème est de savoir quelle en était l'acception ; question d'autant plus difficile que les mentions ne sont pas très nombreuses et ne permettent pas toujours de distinguer le genre d'établissement dont il s'agit. Bien qu'il existe des mentions antérieures, nous commençons par la Vie de s. Paul le Jeune, texte qui nous permet de trouver la solution.

Quand, de la manière la plus habituelle, des disciples se furent rassemblés autour et au pied du rocher où se trouvait la grotte de l'ascète Paul, celui-ci se vit obligé d'organiser la vie de cette foule. Le biographe nous décrit comment les choses se sont passées, et c'est un des rares textes byzantins qui permettent de saisir la formation d'un grand couvent depuis sa naissance. En arrivant, les premiers disciples se logeaient chacun comme il le pouvait ; ils construisaient des cabanes ou aménageaient des grottes<sup>(1)</sup>. Plus tard, et sur l'ordre du saint, on édifa une petite église<sup>(2)</sup>. Jusqu'ici nous retrouvons toutes les caractéristiques du groupe anachorétique. Le nombre des disciples augmentant sans cesse, Paul les partagea en deux groupes : ceux — les moins nombreux

(1) *Vie de Paul*, p. 51 : ἐκτιζον δὲ οἱ μὲν καλύβας, οἱ δὲ σπήλαια, οἱ δὲ σκέπην ἄλλως ἴδιας ἔκαστος δύως είχε γνώμης τε καὶ χειρός· καὶ οὕτω κατὰ μικρὸν αἱ θεοφιλεῖς ψυχαὶ προσετίθεντο.

(2) *Vie de Paul*, p. 51 : Ἐπειτα καὶ μικρὸς εὐκτήριος οἶκος ἐπ' ὀνόματι τοῦ τῶν ἀγγέλων ἀρχοντος Μιχαὴλ, οὗτῳ προσταγὴν παρὰ τοῦ μεγάλου, ἀνωκοδόμητο.

— qui préféraient vivre à part, et ceux qui aimait la vie en commun. Il institua une règle commune pour les uns et les autres : obéissance et soumission à leur père spirituel, Paul, défense de posséder la moindre chose ou de se déplacer sans la permission du saint. Les deux groupes différaient cependant par leur mode de vie. Les uns vivaient et mangeaient en commun, dirigés par un higoumène qui pourvoyait à leur nourriture et à leurs vêtements ; les autres, ceux qui vivaient à part, y veillaient eux-mêmes<sup>(1)</sup>. On comprend dès lors l'organisation du nouvel établissement : il comportait un *koinobion*, administré par un higoumène<sup>(2)</sup>, à l'intérieur duquel vivait en permanence la plus grande partie des moines, et, d'autre part, des anachorètes, installés dans des cellules plus éloignées, mais obéissant aux mêmes règles que les autres moines. En somme c'était un *koinobion* dont dépendaient des anachorètes. Or, d'un bout à l'autre du récit, la fondation de Paul est appelée *lavra*<sup>(3)</sup>.

Dans cette Vie, d'autres établissements sont également qualifiés de laures : arrivant au Latros, Paul et son disciple Démétrios se rendent à la *lavra τῶν Κελλιβάρων* et font la connaissance des frères qui y vivaient<sup>(4)</sup>. Ils s'enfoncent ensuite dans le désert ; comme ils risquaient de mourir de faim, Démétrios proposa qu'on allât

(1) *Vie de Paul*, p. 52 : "Ἐπειτα διαιρεῖ (...) μεταξὺ τῶν τε ἰδιάζειν καὶ καθ' ἔαντονς ζῆν αἱρουμένων, καὶ τῶν τὸ κοινὸν μᾶλλον καὶ συναγελαστικὸν ἀσπαζόμενων καὶ τῶν μὲν ἄλλων πάντων δμοῦ εἰς ἣν ἀμφοτέροις δ τρόπος, τὸ μηδὲν ἀδηλὸν παρὰ τοῦ πατρὸς ἔχειν, μὴ λογισμὸν (...) καὶ μηδὲ τῶν εἰς κτῆσιν ἀδηλόν τι αὐτῷ εἰναι μέχρι καὶ φαίδος, μηδὲ πρόδον μηδαμοῦ ἔξειναι τινι ποιεῖσθαι (...) καὶ ταῦτα μὲν (...) ἀμφοτέροις ὅμοιως ἔχει. Τὸ δὲ παραλλάττον ἐν τούτοις, διτι τῶν μὲν ἐν τῷ κοινῷ ζώντων, τὸ τε πρόδον ὑπνον οἰκητήριον ἐν, καὶ ἡ τράπεζα μία, καὶ ἡ φροντὶς αὐτῆς τε καὶ τῶν ἀμφίων ἐκ τοῦ προεστῶτος, τῶν δὲ ἰδιαζόντων ἐκάστῳ παρ' ἔαντοῦ ἡ τῶν ἀναγκαίων πρόνοια.

(2) *Προεστώς* (p. 52) ; au début, Paul exerçait l'higouménat personnellement (cf. pp. 52-53, 55-56). Quand il décida de se retirer dans le désert, il laissa à sa place Syméon (p. 61) ; il venait seulement de temps à autre au couvent, en tant que père spirituel, pour voir et encourager les frères (p. 57).

(3) Cf. pp. 57, 63, 68, 72, etc. On la trouve encore qualifiée ainsi en 987 (cf. MM, IV, p. 309, l. 7 : λαύρα τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου) et ca 1078 (cf. *ibid.*, VI, p. 18, 19 = GRUMEL, *Regestes*, n° 911). Par la suite, cette appellation alterne avec celle de *μονή*. Le synaxaire de s. Paul (cf. *Syn. E. CP*, col. 309, 53 : cod. du XII<sup>e</sup> s.) appelle l'établissement *λαύρα*.

(4) P. 32 : πρὸς αὐτήν τε τὴν οὖτω λεγομένην τῶν Κελλιβάρων ἔρχονται λαύραν καὶ τοῖς ἐκεῖ πᾶσιν ἀδελφοῖς γνώριμοι γίνονται.

s'établir près de Kellibara et auprès d'un des moines qui y pratiquaient l'*hésychia* : « ainsi recevraient-ils leur nourriture soit de la *lavra*, soit des moines qui vivaient dans les *kellia* »<sup>(1)</sup>. Paul refusa pour son propre compte, mais permit à Démétrios d'aller partager la vie d'un ascète « qui vivait au-dessus de la laure de Kellibara »<sup>(2)</sup>. Un peu plus loin, le biographe raconte un épisode concernant l'ascète Athanase « qui menait la vie hésychaste au Latros, près de la laure appelée du Sauveur »<sup>(3)</sup>. La suite du récit montre que cet Athanase était en fait l'higoumène de cet établissement, qualifié cette fois de *monè*<sup>(4)</sup>. Il nous paraît raisonnable de conclure que, dans les deux cas, il s'agit d'un couvent, *koinobion*, duquel dépendaient des cellules anachorétiques du type qui a été décrit plus haut. Quand Paul se trouva dans l'obligation de former un couvent, il y instaura la forme qui peut-être était la plus répandue alors au Latros : *koinobion* avec cellules anachorétiques.

Cette sorte d'organisation ne constitue pas une particularité du Latros. La même Vie mentionne encore la laure de Saint-Élie à l'Olympe<sup>(5)</sup>, que l'on peut identifier avec vraisemblance avec la laure de Saint-Élie dans laquelle les envoyés de l'impératrice Théodora ont trouvé, en 843, s. Joannice<sup>(6)</sup>. La Vie ancienne d'Athanase l'Athonite nous apprend qu'au début du x<sup>e</sup> siècle, Jean Exaptérygos dirige « une des laure de l'Olympe »<sup>(7)</sup>. Nous ne pouvons rien tirer de ces deux exemples, si ce n'est que plus

(1) P. 35 : Ἀπιτέον οὖν ἐγγύς πον τῶν Κελλιβάρων, καὶ τῶν ἐν τούτοις ήσυχαζόντων ἐνὶ προσμενετέον ἡμῖν· οὗτῳ γὰρ καὶ τῶν εἰς τροφὴν οὐκ ἀνείημεν ἀποροῦντες, εἴτε γὰρ ἀπὸ τῆς λαύρας, εἴτε καὶ τῶν τὰς κέλλας οἰκούντων, ἀρκούντως αὐτὴν ἔξομεν.

(2) P. 36 : ἐν τῶν ἐπάνω τῆς λαύρας τῶν Κελλιβάρων κατὰ τὸ μονότροπον ἀσκονμένων.

(3) P. 42 : παρὰ τῇ λαύρᾳ ἢ λέγεται τοῦ Σωτῆρος ἐφησυχάζοντι.

(4) P. 46 : Ἀθανάσιον δὲ τοῦτον φαμέν, δν ἡγεῖσθαι τῆς τοῦ Σωτῆρος μονῆς δ λόγος ἐδήλωσε. Athanase serait donc un des higoumènes-anachorètes dont nous avons parlé plus haut.

(5) Basile, frère ainé de Paul, est tonsuré à l'Olympe τῇ ἐκεῖ μὲν μπαρχούσῃ λαύρᾳ, τοῦ ἀγίου δὲ Ἡλίου καλούμένῃ (p. 22) ; des années plus tard, revenu du Latros, où il s'était entre-temps installé, il devient higoumène ἐν τῇ προρηθείσῃ λαύρᾳ τοῦ θεόπτου Ἡλίου (p. 25).

(6) Cf. *Vie de Michel*, p. 249, 22 : ἐν τῇ λαύρᾳ τοῦ ἀγίου προφήτου Ἡλίου. Sur l'emplacement probable de ce couvent, voir B. MENTHON, *L'Olympe de Bithynie*, Paris, 1936, p. 50.

(7) Cf. *Vie d'Athanase*, p. 4, l. 23 : ἥγονύμενος λαύρας μιᾶς τῶν τοῦ Ολύμπου.

d'un couvent de l'Olympe s'appelait ainsi. Nous sommes en revanche mieux renseignés sur une autre laure, toujours sur l'Olympe, celle de Saint-Zacharie. Il s'agit du couvent que fonda le père spirituel de Pierre d'Atroa, et dans lequel Pierre lui succéda comme higoumène<sup>(1)</sup> : cette laure, depuis sa fondation jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle, était un *koinobion* qui possédait des cellules d'hésychastes<sup>(2)</sup>. Dans la Vie de Pierre et dans la Vie de Joannice, elle est appelée *monè*<sup>(3)</sup> ou *monastérion*<sup>(4)</sup> ; dans la Vie de Luc le Stylite, qui y vécut pendant un certain temps, au début du X<sup>e</sup> siècle, elle est qualifiée indifféremment de *lavra*, *monè* ou *monastérion*<sup>(5)</sup>. De même, le synaxaire d'Anne dite Euphémianos (VIII<sup>e</sup> s.)<sup>(6)</sup> qualifie l'établissement où vivait Anne de *lavra* et de *monè*<sup>(7)</sup>.

La Vie de Michel Maléinos parle, elle aussi, des laure. Michel, après avoir passé par tous les grades du monachisme, cénobite, anachorète dépendant, anachorète libre, père spirituel<sup>(8)</sup>, fonda

(1) Sur l'emplacement de ce couvent, entre Antidion et Angaures, et son histoire, voir MENTHON, *op. cit.*, index, p. 252, et carte ; V. LAURENT, *Vie de Pierre*, pp. 37-39.

(2) Cf. *Vie de Pierre*, p. 89 § 9, p. 91 § 10, 6 (*κοινοβιακὴ παράδοσις*) ; p. 157 § 42, 1-5 (*ἡσυχαστικὰ κελλία*).

(3) *Vie de Pierre*, p. 103 § 14, 24 ; p. 157 § 43, 2 ; p. 179 § 57, 4. *Vie de Joannice A*, p. 370 § 44. Tous ces passages se réfèrent à la première moitié du IX<sup>e</sup> s.

(4) *Vie de Pierre*, p. 111 § 19, 12.

(5) *Vie de Luc*, p. 203, l. 8 sq. : ἐνθα πού τινα λαύραν (...) τοῦ μεγάλου προφήτου προσαγορευομένην Ζαχαρίου (...) Προσέρχεται τοίνυν τῷ τῆσδε τῆς μονῆς προστῶτι (...). Τοῦτον ἀσμένως δεξάμενος (...) ταῖς χρείαις διακονῶν τῶν τῆς λαύρας πατέρων προεστήσατο, *ibid.*, l. 34-35 : παραβαλόντος τῷ μοναστηρίῳ χάριν εὐχῆς.

(6) Cf. *Syn. E. CP*, col. 175, l. 25, 27, 29 ; ce synaxaire, conservé dans un ms. du XI<sup>e</sup> s., constitue visiblement un résumé mal raccordé d'une Vie plus longue, écrite à une date inconnue.

(7) Pour en finir avec la région de l'Olympe, nous mentionnons l'établissement que MENTHON (*op. cit.*, p. 50) appelle laure des Cellules (cf. aussi carte, région d'Atroa). Il nous semble qu'il identifie ce couvent avec celui où un disciple de Joannice a été enseveli (p. 73). Cependant, la *Vie de Joannice A* qui rapporte cet événement qualifie l'établissement de *μονὴ τῶν Κελλίων* (p. 356b). A notre connaissance, l'appellation *λαύρα τῶν Κελλίων* ou *τῶν Μεγάλων Κελλίων* apparaît seulement au XI<sup>e</sup> s., dans les lettres de Michel Psellos, qui a reçu ce couvent en charistikion (cf. K. SATHAS, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη*, V, p. 270, n° 36 ; p. 311, n° 77 ; E. KURTZ et F. DREXL, *Michaelis Pselli scripta minora*, II, Milan, 1941, p. 137, n° 108 ; p. 229, n° 200 ; p. 318, n° 273).

(8) *Vie de Michel Maléinos*, pp. 16-17 §§ 12-14.

pour ses nombreux disciples une première laure, la laure de Xèro-limnè (¹), sur laquelle la Vie ne donne aucune précision. L'emplacement où se trouvait cet établissement étant trop exigu, Michel laissa la direction à son plus ancien élève, et partit à la recherche d'un lieu propice pour une installation plus grande ; il le trouva au Kyminas, il l'acheta et se mit à construire une *lavra* (²) ; il y bâtit une grande église et, en peu de temps, il y organisa une « pieuse société » (*σωρόδια ἑρρά*), pour laquelle il écrivit un règlement (³). C'est le couvent connu sous le nom de *lavra du Kyminas*. Mais était-ce une vraie laure, ou un établissement du type que s. Paul fonda au Latros, vers la même époque ? Rien dans la Vie de Maléïnos ne permet de trancher la question, mais la Vie ancienne d'Athanase de Lavra nous vient ici en aide (⁴). Après avoir été tonsuré par Michel Maléïnos, dit son biographe, Athanase s'adonna à une vie de dure ascèse pendant quatre ans, et se distingua surtout par la vertu la plus grande, l'*obéissance absolue envers son père spirituel et toute la communauté* (⁵), expression qui n'aurait pas de sens s'il s'agissait d'une laure traditionnelle ; Maléïnos, jugeant alors Athanase digne d'aborder le degré supérieur, lui donna la permission de se retirer dans un endroit propice à l'*hésychia* (⁶). La suite du récit montre qu'Athanase resta sous la direction spirituelle de Maléïnos, jusqu'à son départ clandestin (⁷). Le couvent fondé par Michel Maléïnos ne différait apparemment pas de celui où lui-même avait fait ses débuts (⁸). C'était un *koino-*

(1) Sur l'identification, cf. L. PETIT, *Vie de Michel Maléïnos*, p. 62, note 15 ; MENTHON, op. cit., p. 200 et carte.

(2) Avec l'aide de Nicéphore Phocas : cf. typikon d'Athanase l'Athonite (éd. Ph. MEYER, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, Leipzig, 1894, p. 102, l. 19-24).

(3) *Vie de Michel Maléïnos*, p. 18, l. 1-10.

(4) Sur cette Vie, voir P. LEMERLE, *La Vie ancienne de saint Athanase l'Athonite composée au début du XI<sup>e</sup> siècle par Athanase de Lavra*, dans *Le Millénaire du Mont Athos, 963-1963, Études et Mélanges*, I, Chevetogne, 1963, pp. 59-100.

(5) *Vie d'Athanase*, p. 11, cf. l. 15-17 : οὐ πρὸς τὸν μέγαν μόνον (...), ἀλλὰ καὶ πρὸς πᾶσαν δμοῦ τὴν λουτῆν ἀδελφότητα.

(6) *Ibid.*, pp. 11-12 : ἐν ἰδιάζοντι τινι καὶ ἡσυχαστικῷ τόπῳ, φ. κλῆσις Κυκλήσης.

(7) *Ibid.*, pp. 12-14.

(8) Rappelons que Maléïnos, moine cénobite, a reçu de son higoumène la permission de vivre en cellule anachorétique cinq jours par semaine (cf. *Vie de Michel Maléïnos*, p. 16 § 12).

bion régi par un règlement<sup>(1)</sup>; si un de ses moines, parvenu à la perfection, désirait, comme Athanase, s'adonner à la vie d'ascète, il recevait la permission de s'installer à l'écart, tout en restant sous la juridiction de Maléinos. Nous retrouvons le schéma du *koinobion* avec des cellules anachorétiques.

Il est évident que l'higoumène de n'importe quel couvent avait la possibilité de donner à un de ses moines la permission de se retirer dans une cellule anachorétique. Cependant tous ces monastères ne portent pas le nom de laure. Nous devons avouer que nous ne connaissons pas la raison qui détermine cette appellation. Notre documentation actuelle ne permet que des hypothèses, dont l'une n'exclut pas les autres. La plus probable nous paraît être que ces monastères possédaient normalement des cellules anachorétiques, dont le nombre était fixé par le règlement écrit ou la décision orale du fondateur; tel paraît être le cas de la laure de s. Paul au Latros<sup>(2)</sup>, tel est certainement le cas au Mont Athos, pour Lavra et pour le couvent d'Iviron<sup>(3)</sup>. Ce caractère rapprochait ces couvents des laures palestiniennes, d'où l'appellation de laures. Nous avons aussi constaté, dans tous les cas où nos sources nous renseignent sur ce sujet, que l'higoumène d'une laure était lui-même un ascète vivant à l'écart de sa communauté (Paul du Latros), ou qu'il menait une vie extrêmement austère (Michel Maléinos, Athanase l'Athonite); on peut remarquer aussi que tous ces monastères sont des établissements de montagne<sup>(4)</sup>; on ne rencontre

(1) Cf. plus haut p. 177.

(2) Cf. plus haut, pp. 173-174.

(3) Cf. typikon d'Athanase (éd. citée), p. 115, l. 7 sq.; Vie géorgienne des saints Jean et Euthyme les Ibères, trad. latine par P. PEETERS, dans *Ann. Boll.*, 36-37, 1917/1919, p. 30 § 19.

(4) Ceci est aussi conforme à l'esprit d'ascèse qui anime cette sorte d'établissements. L'empereur Nicéphore Phocas, dans sa nouvelle bien connue de 964, interdit la construction de nouveaux couvents dans les villes, mais il précise que: *κελλία δὲ καὶ τὰς καλουμένας λαύρας ἐν ἐρήμοις οἰκοδομεῖν, μὴ πρὸς κτίσεις καὶ ἀγροὺς ἐτέρους ἐκτεινομένας, ἀλλὰ τῇ περιοχῇ μόνη τῇ ἴδιᾳ δριζομένας, τοσούτῳ τοὺς βουλομένους οὐκ εἰργομεν, δσῳ καὶ δι' ἐπαίνου μᾶλλον τὸ πρᾶγμα τίθεμεν.* Nous pensons que les laures auxquelles fait allusion ici Nicéphore sont des établissements du même type que ceux qu'il a aidé à fonder, au Kyminas, à l'Athos (sur ce sujet, on se reportera à notre travail, *Archives de l'Athos*, VII, *Actes du Prōtaton, 1<sup>re</sup> partie: le monachisme athonite*, sous presse).

pas l'appellation de laure dans les grandes villes (Constantinople, Thessalonique) (¹).

Ces caractéristiques, réunies ou prises séparément, d'autres encore qui nous échappent dans l'état actuel de notre documentation, pouvaient être les raisons qui déterminaient la distinction faite entre un simple *koinobion* et une laure. Cependant, les sources et l'analyse que nous venons de faire excluent l'explication facile suivant laquelle tous ces couvents ont d'abord été des laures, avant de devenir des *koinobia*. Cette explication n'est pas justifiée, sauf pour la Lavra de Saint-Sabas de Jérusalem.

Pour conclure ce bref exposé sur le monachisme entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle dans les campagnes byzantines, disons que, dans tous les centres de l'époque, en Asie Mineure ou en Italie du Sud, les anachorètes côtoient les groupes d'ascètes, et ceux-ci vivent non loin de couvents. Anachorètes et cénobites changent facilement d'état et de qualification. Durant toute cette période, le cénobitisme, intimement lié à l'anachorétisme, qui admet que les anachorètes, après avoir fait leur stage de cénobites, parviennent à un degré de perfection plus élevé, et compte sur eux pour donner aux autres moines l'exemple de la vie parfaite à laquelle tous, anachorètes ou cénobites, aspirent, est resté le cénobitisme typiquement byzantin, et celui-ci fleurit dans tous les centres que nous connaissons (²).

(1) Il nous paraît plus difficile de supposer comme origine de cette appellation la disposition du couvent en *kellia* et non pas en dortoir, car de l'ensemble de la documentation, il ressort que la quasi totalité des *koinobia* se composaient de *kellia* individuels.

(2) J. LEROY (*Saint Athanase l'Athonite et la règle de s. Benoît*, dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 29, 1953, pp. 108-122 ; *La réforme stoudite*, dans *Il monachesimo orientale, Orient. chrtst. Anal.*, 153, Rome, 1958, pp. 181-214 ; *La conversion de saint Athanase l'Athonite à l'idéal cénobitique et l'influence studite*, dans *Le Millénaire du Mont Athos 963-1963, Études et Mélanges*, I, 1963, pp. 101-120) a formulé sur ce sujet des hypothèses que nous ne croyons pas pouvoir suivre : il considère que les couvents de l'Asie Mineure, même « ceux qui prétendent » être *koinobia* (*La réforme*, p. 185), pratiquaient un cénobitisme « d'un style assez spécial » (*ibid.*, p. 183) ; que le véritable instaurateur du cénobitisme fut Théodore Stoudite, qui réforma tout le système monastique byzantin ; enfin qu'Athanase l'Athonite, qui avait passé ses premières années monastiques dans un de ces établissements où « si l'on mène une certaine vie commune, ce n'est que d'une façon transitoire et pour préparer à la vie solitaire » (*La conversion*, p. 107), commença à construire à l'Athos un établissement « dans le genre du monastère de Maiémos » (mais voir plus haut), et que c'est plus tard, après 963 et après sa conversion au cénobitisme, qu'il transforma son couvent de *lavra* en *koinobion* (mais cf. notre travail, cité p. 178, n. 4).

Même dans les grandes villes, où la vie cénobitique a pris beaucoup plus d'ampleur que dans les campagnes, les ascètes ne manquent pas, et ils y gardent tout leur prestige et leur rôle de confesseur<sup>(1)</sup>. Chose significative enfin, le Stoudios, le couvent de Théodore Stoudite, qui a inlassablement prêché la supériorité de la vie cénobitique<sup>(2)</sup>, suivit en cela les autres couvents : dans ses murs, vivant à l'écart de la communauté, des ascètes s'adonnent à des privations et à des macérations du genre que Théodore désapprouvait formellement<sup>(3)</sup>.

Beaucoup de couvents permettent à un nombre restreint de leurs moines de se retirer dans des cellules anachorétiques, tout en restant sous la direction spirituelle de l'higoumène. C'est probablement ce type de *koinobia* que l'on a pris l'habitude d'appeler laures. En tout cas, le mode de vie pratiqué dans les laures palestiniennes ne se retrouve pas à Byzance, durant la période que nous venons d'étudier.

*Paris.*

Denise PAPACHRYSSANTHOU.

(1) Par exemple, à Thessalonique : Grégoire Décapolite ; à Constantinople : le patriarche Euthyme, Joseph l'Hymnographe, Antoine le Jeune, les higoumènes de l'Évergétis et d'Anaploüs, Syméon Stoudite et son disciple Syméon le Nouveau Théologien, avec qui l'ascétisme connaît un nouvel essor. Sur la haute estime en laquelle les grands esprits du monachisme occidental tenaient l'anachorétisme, voir H. BACHT, *La loi du retour aux sources*, *Revue Mabillon*, 51, 1961, p. 21 et note 71 ; A. DE VOGÜÉ, *op. cit.* (cf. p. 161 n. 2), pp. 52 sq. : *Cénobitisme et solitude*.

(2) Les écrits et la personnalité de Théodore Stoudite exercent une grande influence sur le monachisme byzantin, surtout en ce qui concerne l'assainissement de celui-ci et le retour aux principes de saint Basile ; mais nous pensons que, dans la mesure où Théodore a voulu instaurer une séparation entre le cénobitisme et l'anachorétisme, en donnant la supériorité au premier, il a échoué.

(3) Comme les moines Euviōtοs et son fils spirituel Évaristos (cf. Vie de s. Évaristos, dans *An. Boll.*, 41, 1923, pp. 295-325).

## SAINT PANTÉLÉIMON, ICÔNE À L'ENCAUSTIQUE

La peinture de chevalet byzantine de l'époque macédonienne ne nous a laissé qu'un nombre d'œuvres fort restreint, dont la plupart sont conservées au monastère Sainte-Catherine du Sinaï. L'icône de saint Pantéléimon, objet de la présente étude (fig. 1) (¹), qui se trouve au musée des Beaux-Arts Pouchkine de Moscou, remonte précisément, selon V. N. Lazarev (²) et A. V. Bank (³), à cette époque macédonienne. W. Felicetti-Liebenfels est enclin à dater cette œuvre du XI<sup>e</sup> siècle (⁴). Par contre, A. S. Strelkov pensait, quant à lui, qu'il est possible d'abaisser la date de son apparition jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle (⁵). Toutefois, aucune des estimations relatives à la date de l'icône n'a donné lieu, jusqu'à présent à un examen particulier de l'iconographie et du style de cette œuvre. Le moment est venu de se livrer à pareille recherche. Certes, on ne peut prétendre que cette icône nous est parvenue dans un état de conservation parfait, mais elle n'est pas non plus endommagée au point de rendre vaine toute étude à son sujet.

(1) Invent., n° 2864. La peinture est légèrement craquelée ; elle a subi des altérations, peu importantes au niveau du visage et des vêtements et plus graves dans la partie inférieure du tableau. L'icône a été retouchée.

(2) V. N. LAZAREV, *Istorija vizantijskoj živopisi* « Histoire de la peinture byzantine », t. I, Moscou, 1947, 95, 307 ; du même auteur, *Storia della pittura bizantina*, Torino, 1967, p. 161, n. 93.

(3) A. V. BANK, *Vizantijskoe iskusstvo v sobranijach Sovetskogo Sojuza* — « L'art byzantin dans les collections soviétiques », Lénigrad-Moscou, 1966, 317, 370, fig. 222.

(4) W. FELICETTI-LIEBENFELS, *Geschichte der byzantinischen Ikonenmalerei*, Olten-Lausanne, 1956, S. 44, Taf. 376.

(5) A. STRELKOV, *Fajumskij portret* — « Un portrait du Fayoum », Moscou-Lénigrad, 1936, 82, fig. pp. 89 et 90.

Les informations en notre possession sur l'origine de l'icône ne remontent malheureusement pas plus haut que notre siècle. On sait seulement qu'elle fut acquise aux environs de 1914 par le peintre et collectionneur russe d'objets d'art I. S. Ostrouchov (1) et, que, après la mort de ce dernier, en 1929, elle passa à la Galerie Trétiakov. Depuis 1933, elle est conservée au musée des Beaux-Arts Pouchkine.

Les dimensions de l'icône ( $52 \times 34 \times 2,5$  cm) sont relativement réduites. La planchette, pourvue d'un cadre, est renforcée dans sa partie inférieure. La peinture est exécutée selon la technique de l'encaustique, sur la base d'une fine couche de « lekvas » (blanc). Un fond doré recouvre toute la surface de l'icône et transparaît par endroits à travers les vêtements du personnage. Saint Pantéléimon est représenté en buste et il est considérablement allongé sur le plan vertical. Son visage de forme oblongue, encadré de boucles luxuriantes d'un roux châtain recouvrant les oreilles à l'exception des lobes, se présente très légèrement de gauche. Le nez est mince et un peu busqué ; les yeux brun noisette, profondément enfoncés dans leurs orbites, sont surmontés de sourcils fortement arqués ; la bouche est petite et le cou mince. Le martyr est vêtu d'une toge d'un bleu sombre assez terne, garnie d'un collet brunâtre, et d'un manteau rouge vif. De la main droite, il tient un caducée et, de la gauche, un coffret ouvert, enrichi de perles. Les doigts sont épais et courts. La tête est cerclée d'un nimbe en pointillé. Dans le haut, de part et d'autre du personnage, figure en rouge vif l'inscription σ ἄγ[ι]ος Παντελεήμων, dont le tracé est caractéristique du x<sup>e</sup> siècle.

Le martyr représenté sur notre icône était, à en croire sa Vie (2), originaire de Nicomédie, capitale de la Bithynie

(1) *Russkaja ikona* — « L'icône russe », recueil 2, St-Pétersburg, 1914, 150 ; cf. N. P. KONDAKOV, *Russkaja ikona* — « L'icône russe », t. III, Prague, 1931, frontispice (date des x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles).

(2) V. V. LATYŠEV, *Hagiographica graeca inedita*. — *Mémoires de l'Académie imp. de S.-Peterburg*, VIII<sup>e</sup> sér., XII (2), 1914, pp. 40-53. La vie de Pantéléimon est connue par de nombreux textes grecs et latins : *Bibliotheca hagiographica graeca*, 3<sup>e</sup> éd. F. Halkin, t. II, Bruxelles, 1957, pp. 166-169 ; *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, ed. Socii Bollandiani, t. II, Bruxelles, 1900-

et fut médecin à la cour impériale. Converti par le prêtre Hermolaüs, il convainquit son père d'embrasser la foi chrétienne. Après avoir fait, à la mort de ses parents, un héritage considérable, il libéra ses esclaves et distribua ses biens aux pauvres. Comme il prodiguait gratuitement ses soins aux indigents, il s'attira la haine de ses confrères médecins et ceux-ci ne tardèrent pas à le dénoncer comme chrétien au césar Maximin, célèbre par la férocité particulière avec laquelle il persécuta les chrétiens orientaux. Le saint fut longuement torturé, puis décapité.

La mémoire de saint Pantéléimon, dont on situe la mort vers l'an 305, est particulièrement vénérée en Orient. Certaines données font état d'une église qui aurait été édifiée en son honneur déjà au IV<sup>e</sup> siècle dans l'ancienne Sébaste arménienne (<sup>1</sup>). De l'Asie Mineure, le culte de saint Pantéléimon se répandit à Constantinople, où il s'implanta profondément par la suite. Au VI<sup>e</sup> siècle, sous le règne de l'empereur Justinien, il existait dans la capitale byzantine une basilique consacrée au saint, dans laquelle étaient déposées ses reliques (<sup>2</sup>). Ce qui contribua à la popularité de Pantéléimon, c'est le fait qu'on l'honorait à la fois comme saint guérisseur et comme anargyre (<sup>3</sup>). Il y eut de nombreux centres religieux, à Byzance et en Occident, qui se prétendaient dépositaires de ses reliques. Selon une certaine tradition, une partie importante de celles-ci, conservée d'abord à Constantinople, serait ensuite arrivée à Saint-Denis, près de Paris ; quant à la tête, elle se serait trouvée déjà en 802 à Lyon. Mais Dobrynja Jadrejkovič, un pèlerin de Novgorod devenu par la suite l'archevêque Antonij, aurait vu ladite tête à Sainte-Sophie de Constantinople (<sup>4</sup>). Un autre témoignage, celui du Novgo-

1901, pp. 929-932. Cf. également : H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles, 1933, pp. 150, 186, 189, 240 ; ID., *Les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921, pp. 181, 188, 196, 202-203, 213-215.

(1) Archim. SERGE *Polnyj mesjaceslov Vostoka. — Ménologe complet de l'Orient* », t. II, Moscou, 1876, 217.

(2) H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, p. 189.

(3) Cf. A. PAZZINI, *I santi nella storia della medicina*, Rome, 1937.

(4) Archim. SERGE, o.c., t. II, 217.

rodien Stéphane, nous apprend que, au xive siècle, les reliques de Pantéléimon se trouvaient en l'église de la Vierge-des-Blachernes, à Constantinople<sup>(1)</sup>. Selon d'autres sources, une partie des reliques se trouvait, en 1393, au monastère Saint-Jean-Baptiste de Constantinople<sup>(2)</sup>. A une époque bien postérieure, le voyageur ukrainien Vasilij Grigorovič Barskij vit des reliques de saint Pantéléimon à l'Athos<sup>(3)</sup> et dans les Météores<sup>(4)</sup>. On montrait le tombeau de saint Pantéléimon dans une crypte des environs de Nicomédie (İzmit), mais, en fait, il s'agissait d'un sarcophage antique, décoré d'une scène en bas-relief que l'on avait effacée ultérieurement parce qu'elle était incompatible avec la destination nouvelle du sarcophage<sup>(5)</sup>. Procope, pour sa part, rapporte que le martyrium de Pantéléimon, restauré par Justinien, était situé en bordure de la Mer Noire<sup>(6)</sup>. Beaucoup d'endroits où se trouvaient conservées des reliques de Pantéléimon étaient également des lieux de culte du saint. Aussi, si les plus anciennes représentations du martyr ont dû originellement apparaître à Nicomédie, nous en trouvons ensuite un peu partout dans le monde chrétien. Dans la première moitié du ix<sup>e</sup> siècle, Théophane, un hymnographe byzantin bien connu, compose en l'honneur de Pantéléimon un canon célé-

(1) *Ibid.*, 217.

(2) J. EBERSOLT, *Sanctuaires de Byzance. Recherches sur les anciens trésors des églises de Constantinople*, Paris, 1921, pp. 93-94.

(3) V. GRIGOROVICH-BARSKIJ, *Stranstvovanija po Svatym mestam Vostoka s 1723 po 1743 g.* — « Pèlerinages aux lieux saints orientaux de 1723 à 1743 », II, St-Pétersbourg, 1886, 315 ; III, St-Pétersbourg, 1887, 186, 199, 203, 280, 293, 316, 361, 398.

(4) *Ibid.*, IV, St-Pétersbourg, 1899, 121, 123, 127.

(5) P. D. POGODIN et O. F. WULF, *Nikomidija*. — « Nicomédie », *Izv. Russkogo archeologičeskogo instituta v Konstantinopole*, II, 1897, 118, rem. 2. E. DALLEGGIO D'ALESSIO, *Le tombeau de Saint Pantéléémon à Nicomédie*. — *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'études byzantines*, Paris, 27 juillet-2 août 1948, t. II, Paris, 1951, pp. 95-100 ; ID., *Une crypte paléochrétienne à Nicomédie*, dans *Revue des études byzantines*, XVI, 1958 (Mélanges Séverien Salaville), pp. 235-366.

(6) PROCOPE, *De Aedificiis*, éd. Bonn, p. 200.

brant les vertus éminentes du saint guérisseur et martyr<sup>(1)</sup>.

Une des plus anciennes représentations de saint Pantéléimon qui soit parvenue jusqu'à nous figure, aux côtés d'autres saints, sur un des murs de la chapelle de l'église Santa Maria Antiqua à Rome<sup>(2)</sup>. Elle présente déjà les caractéristiques iconographiques qui marqueront le personnage du saint par la suite : un visage juvénile encadré de boucles châtain foncé, une tunique ornée sur l'épaule droite d'une agrafe ouvragée rouge sombre, une opulente chlamyde dorée, un caducée dans la main droite, une pyxide dans la main gauche. La fresque en question est de la même facture que des fresques exécutées, sous le pape Jean VII (705-707), par des artistes grecs qui, selon V. N. Lazarev, devaient être en relations avec Constantinople<sup>(3)</sup>. Les inscriptions en sont grecques. Des scènes de la vie de saint Pantéléimon décoraient San Chrisogono à Rome (VIII<sup>e</sup> siècle). On a pu sauver un petit fragment de la partie inférieure de la fresque, portant distinctement l'inscription latinisée : Pantaleimonc<sup>(4)</sup>. Cette composition, datant de l'époque du mouvement iconoclaste à Byzance, indique clairement que, dès lors, le type iconographique de Pantéléimon était bien connu dans l'art.

Dans l'ordre chronologique apparaît ensuite la représentation de saint Pantéléimon aux côtés de saint Hermolaüs sur la fresque murale de la chapelle de Kedjlar (Cappadoce)<sup>(5)</sup>. Pantéléimon est vêtu d'une tunique brodée d'or dans le bas et ornée à l'épaule droite d'une agrafe, tunique sur laquelle est jeté un manteau. Dans ses mains, le martyr porte les attributs qui lui sont habituels : le caducée et le coffret.

(1) Archev. FILARETE (de Goumileyev), *Istoričeskij obzor pesnopravcev i pesnopenija grečeskoj cerkvi*. — « Panorama historique des chanteurs et des chants religieux », 2<sup>e</sup> édit., Černigov, 1864, 321 ; H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, München, 1959, S. 575.

(2) J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien der kirchlichen Bauten vom IV.-XIII. Jahrhundert*, Bd. IV, Freiburg im Breisgau, 1917, Taf. 165.

(3) V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, p. 114.

(4) J. WILPERT, *op. cit.*, Bd. IV, Taf. 223.

(5) G. DE JERPHANION, *Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de Cappadoce*, I, Paris, 1925, p. 256, pl. 30 (3).

Cette fresque, qui date environ du milieu du x<sup>e</sup> siècle, nous offre presque toutes les particularités iconographiques que l'on va retrouver bien plus tard dans des œuvres telles que les icônes du Sinaï (¹) et de la Laure Saint-Athanase du Mont Athos (xi<sup>e</sup> siècle) (²), les fresques de Nerezi (1164) (³) et celles de Kourbinovo (1191) (⁴). Certes, en l'occurrence, on doit relever des différences de détail, telles que, par exemple, le manteau richement orné, caractéristique de maintes représentations ultérieures du saint martyr. En règle générale, c'est la position des mains qui marque les différences iconographiques. Dans certains cas, Pantéléimon tient le coffret devant la poitrine, dans d'autres, écarté de celle-ci. Le caducée est tenu tantôt horizontalement, tantôt verticalement et, parfois, le saint en touche le coffret à médicaments, comme c'est le cas sur l'icône ayant appartenu à I. S. Ostrouchov. D'une extrême importance pour l'iconographie de Pantéléimon est le fragment d'une tablette en céramique provenant des catacombes de Nicomédie (fig. 2) (⁵). Cette œuvre, qui s'est vu attribuer par les spécialistes les

(1) G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, Athènes, 1956, fig. 85.

(2) M. CHATZIDAKIS, *L'icône byzantine. — Saggi e memorie di storia dell'arte*, vol. II, Venezia, 1959, p. 25, fig. 11-12.

(3) D. TALBOT RICE, *Byzantine Painting. The Last Phase*, London, 1968, p. 31, fig. 15.

(4) *Ibid.*, fig. 16. A. NIKOLOVSKI, *Freske u Kurbinovu*, « Les fresques de Kourbinovo », Belgrade, 1961, fig. 58.

(5) *Moskovskij Publičnyj i Rumjancevskij muzei. Katalog otdele-nija drevnostej*, « Le catalogue des antiquités au musée public et au musée Rumjancev à Moscou », Moscou, 1906, 34 ; ID., *Putevoditel' po otdeleniju drevnostej*, « Guide de la section des antiquités », Moscou, 1909, 8 ; D. TALBOT RICE, *Byzantine Polychrome Pottery. — Cahiers archéologiques*, VII, Paris, 1954, p. 74, pl. XXX (2). Ce fragment de tablette, ainsi que deux autres fragments, est parvenu au musée Rumjancev par l'intermédiaire de Pantéléimon Sapožnikov, moine au Mont Athos. Actuellement, il est conservé au Musée Historique de Moscou (inv. n° OVD, 140 a). Dimensions : 14,25 x 14,5 cm. Sur une autre tablette, qui fait pendant au fragment ci-dessus, on trouve une représentation en buste de saint Georges, dont le culte était, à l'origine, également lié à la ville de Nicomédie. Cf. D. TALBOT RICE, *Byzantine Polychrome Pottery*, p. 74, pl. XXX (1) ; ID., *Art of the Byzantine Era*, London, 1966, p. 115, fig. 103.

dates les plus contradictoires — leur éventail va de la période paléochrétienne jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle (1) — peut sans doute, d'après son style, être rapportée au X<sup>e</sup> siècle finissant (2), ce que confirme par ailleurs l'analyse paléographique de l'inscription. Cette tablette est, dans son principe, à rapprocher étroitement de deux icônes du X<sup>e</sup> siècle qui se trouvent au monastère du Sinaï (3). C'est également vers la fin du X<sup>e</sup> siècle qu'il faut situer un buste de saint Pantéléimon reproduit en médaillon sur un des volets d'un triptyque en ivoire conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris (4). Typologiquement, il offre beaucoup d'analogies avec les bustes des petits prophètes figurant dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Turin (5).

(1) Voir : E. S. Ovčinníkova, *Miniaturnaja mozaika iz sobranija Gosudarstvennogo Istoricheskogo muzeja*. — « Les miniatures en mosaïque dans la collection du Musée Historique de Moscou », dans *Vizantijskij vremennik*, XXVIII, 1968, 221.

(2) Pour le type de visage, cf. *les miniatures des Exégèses des prophètes de la Bibliothèque de l'Université de Turin*, V. 12/9 : V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, fig. 133, 134, 136.

(3) G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 38, t. II, Athènes, 1958, pp. 51-52 ; K. WEITZMANN, *Fragments of an Early St. Nicolas Triptych on Mount Sinai*. — Τιμητικός Γ. Σωτηρίου, 'Αθήναι, 1964 (Δελτίον τῆς Χριστιανικῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας, περ. 4, τ. 4, p. 12, fig. 9) ; du même auteur, *Rannie ikony* — « *Ikony na Balkanach*. » — « Icônes primitives. — Icônes des Balkans », Sofia-Belgrade, 1967, XII, LXXX-LXXXI, fig. 16. On date des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles le fragment d'architrave représentant les saints Philippe, Lucas, Macaire et Pantéléimon. Cf. W. H. BUCKLER, W. M. CALDER, W. K. C. GUTHRIE, *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol. IV, Manchester, 1933, p. 13, pl. 17 (n° 40).

(4) A. GOLDSCHMIDT und K. WEITZMANN, *Die byzantinische Elfenbeinskulpturen des X.-XIII. Jahrhunderts*, Bd. II, Berlin, 1934, S. 37, Taf. XVI (n° 39). Voir également le médaillon en émail de la staurothèque de Saint-Marc à Venise (2<sup>e</sup> moitié du X<sup>e</sup> siècle) : J. BECKWITH, *The Art of Constantinople. An Introduction to Byzantine Art*, London, 1961, p. 92, fig. 117 et aussi le sceau du protonotaire Constantin : G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, 1884, p. 278.

(5) Les éditeurs datent la miniature sculptée en stéatite du Musée de Baltimore des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. *The Walter Art Gallery. Christian and Byzantine Art. An Exhibition held at the Baltimore Museum of Art. Baltimore*, 1947, n° 597, mais il s'agit d'une œuvre plus tardive. Par son style, elle rappelle l'icône de Pantéléimon du

L'icône que nous publions ici est habituellement mise en parallèle avec le saint Pantéléimon qui, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, se trouvait au musée de la Laure à Kiev<sup>(1)</sup>. Cette œuvre, que N. P. Kondakov rapprochait de l'icône de la Vierge à Sainte-Marie-Majeure<sup>(2)</sup>, ne nous est plus désormais accessible qu'à travers les documents photographiques qu'on a pu en conserver. Elle avait à peu près les mêmes dimensions que l'icône de Moscou, soit  $41 \times 26 \times 2$  cm. Saint Pantéléimon y est représenté en buste. Les proportions assez lourdes de l'ensemble, s'ajoutant à une certaine épaisseur des traits du visage, ne permettent guère d'entrevoir dans cette œuvre, venue au siècle passé du monastère Sainte-Catherine du Sinaï, un exemple de l'art raffiné de Byzance. L'icône est encore fortement liée aux traditions en usage au début du x<sup>e</sup> siècle et évoque les portraits hellénisés du

XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle conservée au Vatican : A. MUÑOZ, *L'art byzantin à Grottaferrata*, Rome, cf. aussi le médaillon en émail représentant S. Pantéléimon sur l'encadrement de l'icône de la Vierge de Tsilkan. — N. P. KONDAKOV, *Ikonografija Bogomateri*. — « Iconographie de la Vierge », t. II, Pétrograd, 1915, fig. 87, — et, de plus, la fresque de Sainte-Sophie de Kiev (M. I. KRESAL'NYJ, *Sofijskij zapovednik v Kieve*. — « Les trésors de Sainte-Sophie de Kiev », Kiev, 1960, fig. 104), un portrait dans le champ inférieur d'une icône de cuivre de Chersonèse (G. D. BELOV, *Otchet o raskopkach v Chersonese v 1955 godu*. — « Compte rendu des fouilles effectuées en Chersonèse en 1955 », dans *Chersonesskij sbornik*, V, 1959, 55, fig. 38). Cf. aussi : L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, Paris, 1959, pp. 1024-1026.

(1) N. P. KONDAKOV, *Pamjatniki christianskogo iskusstva na Afone*. — « Témoignages de l'art chrétien au Mont Athos », St.-Pétersbourg, 1902, 128-129, fig. 53 ; N. I. PETROV, *Al'bom dosto primečatel'noj cerkovno-archeologičeskogo muzeja pri Kievskoj duchovnoj akademii*. — « Album des curiosités du Musée d'archéologie religieuse près le Grand Séminaire de Kiev, fasc. I, Kiev, 1912, 9-10, tabl. VI ; O. WULFF und M. ALPATOFF, *Denkmäler der Ikonenmalerei. Hellerau bei Dresden*, 1925, S. 48, 50, 260, Abb. 15 ; W. FELICETTI-LIEBENFELS, *Geschichte der byzantinischen Ikonenmalerei*, S. 44, Abb. 37 (a).

(2) N. P. KONDAKOV, o.c., 155 ; ID., *Iconographie de la Vierge*, o.c., 168-172, fig. 77 ; C. CECCHELLI, *I Mosaici della basilica di S. Maria Maggiore*, Torino, 1956, pp. 21-30, tav. 6.

Fayoum<sup>(1)</sup>. Le saint est vêtu d'un chiton vert sombre et d'un manteau rouge tirant sur le brun. De la main droite, il tient le caducée et, de la gauche, au lieu du coffret habituel, un rouleau de parchemin<sup>(2)</sup>. Cette œuvre, de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, se distingue par sa bordure en incrustats formant un dessin quadrillé et par la reproduction sur son cadre de six pions que l'on ne retrouve que sur l'icône de Sainte-Marie-Majeure déjà citée. La comparaison de cette icône et de celle du musée des Beaux-Arts de Moscou permet de conclure que toutes deux appartiennent à une même époque, mais que la deuxième est, sans aucun doute, quelque peu postérieure à la première.

Ainsi qu'on l'a déjà souligné au début de cet article, la peinture de chevalet byzantine de l'époque macédonienne ne nous a laissé qu'un nombre d'œuvres peu considérable. N. V. Lazarev est enclin à ranger parmi ces dernières : deux grandes icônes ornant le catholicon de la basilique de l'Assomption à Nicée (une représentation du Christ et une de la Vierge et l'Enfant)<sup>(3)</sup>, un buste en mosaïque de saint Dimitri de Salonique conservé au monastère Sainte-Catherine du Sinaï<sup>(4)</sup>, une icône du Sauveur en buste<sup>(5)</sup>, les volets d'un

(1) A. STRELKOV, *Fajumskij portret*. — « Un portrait du Fayoum » ; H. ZALOSCER, *Porträts aus dem Wüstensand. Die Mumienbildnisse aus der Oase Fayum*, Wien, 1961 ; V. V. PAVLOV, *Egipetskij portret I-IV vekov*. — « L'art du portrait dans l'Égypte des I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles », Moscou, 1967.

(2) Parmi les saints guérisseurs, ce sont surtout Cosme et Damien qui sont représentés tenant un rouleau de parchemin à la main. Cf. G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 38, 52, 84, 85 ; H. SKROBUCHA, *Kosmas und Damian*. Recklinghausen, 1965.

(3) Th. SCHMIT, *Die Koimesis-Kirche von Nikaia*, Berlin-Leipzig, 1927, S. 43-47 ; V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, p. 161, fig. 188.

(4) V. N. BENEŠEVIC, *Pamjatniki Sinaja archeologičeskie i paleografičeskie*. — « Documents archéologiques et paléographiques du Sinaï », 1<sup>re</sup> éd., Léningrad, 1925, 30-39, tabl. 20 (N. P. KONDAKOV, auteur du chapitre consacré aux œuvres d'art du Sinaï, datait la mosaïque des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles) ; G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 70 ; t. II, pp. 84-85 ; V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, p. 161, fig. 189.

(5) V. N. BENEŠEVIC, *ibid.*, 16-27, tabl. 17 (N. P. KONDAKOV rangeait l'icône au nombre des œuvres des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles liées

triptyque racontant la légende d'Abgar entouré de saints (¹), les vantaux d'un reliquaire où figurent les apôtres Pierre et Paul ainsi que les saints Nicolas et Jean Chrysostome (²), quatre icônes ayant pour thème la Crucifixion (³), une partie de triptyque où l'on peut voir le Baptême, la Résurrection et le portrait de saint Cosme (⁴), une icône de sainte Irène (⁵), une icône des saints Chariton et Théodore (⁶), une icône des saints Zosime et Nicolas (⁷), des fragments représentant le Christ en compagnie d'archanges, et saint Pantéléimon avec Cosme et Damien (⁸), toutes œuvres conservées au monastère du Sinaï, et l'icône de saint Pantéléimon (fig. 3) qu'on pouvait voir jadis à Kiev. De l'énumération ci-dessus il convient toutefois de retirer l'icône à l'encaustique représentant le Sauveur en buste qui, ainsi que l'a fort bien démontré M. Chatzidakis, a été réalisée au VI<sup>e</sup> siècle (⁹). Par contre, il faut y adjoindre les icônes de l'apôtre Philippe (¹⁰) et de saint Nicolas, au monastère Sainte-Catherine du Sinaï, dont les encadrements sont ornés de médaillons où figurent en miniature des bustes de saints (¹¹).

à l'art syro-cappadocien) ; G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 174, t. II, p. 161 (qui la datent du XIII<sup>e</sup> siècle) ; M. CHATZIDAKIS, *An Encaustic Icon of Christ at Sinai. — The Art Bulletin*, 1967, september, pp. 192-207, qui établit que l'icône a été exécutée au VI<sup>e</sup> s.

(1) K. WEITZMANN, *The Mandylion and Constantine Porphyrogenitos*. — *Cahiers archéologiques*, XI, Paris, 1960, pp. 163-184.

(2) G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 21, 23 ; t. II, pp. 36-38, avancent comme date les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.

(3) *Ibid.*, t. I, fig. 24-27 ; t. II, pp. 38-42.

(4) K. WEITZMANN, *Fragments of an Early St. Nicolas Triptych on Mount Sinai*, pp. 19-20, fig. 14.

(5) G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 32 ; t. II, pp. 45-46.

(6) *Ibid.*, t. I, fig. 29 ; t. II, pp. 43-44.

(7) K. WEITZMANN, *Rannie ikony*. — « Icônes primitives », XII-LXXX, fig. 13.

(8) G. et M. SOTIRIOU, *Icônes du Mont Sinaï*, t. I, fig. 37-38, t. II, pp. 51-52.

(9) M. CHATZIDAKIS, *An Encaustic Icon of Christ at Sinai*, pp. 192-207.

(10) K. WEITZMANN, *Rannie ikony*. — « Icônes primitives », XII-LXXX, fig. 14, 15.

(11) *Ibid.*, XII, LXXX-LXXXI, fig. 16.

Si, en fonction des données iconographiques, l'icône de saint Pantéléimon du musée des Beaux-Arts de Moscou peut se situer à une époque relativement plus tardive que le X<sup>e</sup> siècle, auquel appartiennent les œuvres dont il a été question, elle peut, de par son style, s'apparenter aux figures en mosaïque du Christ et de la Vierge et l'Enfant décorant le catholicon de la basilique de l'Assomption à Nicée et qui, de l'avis de N. V. Lazarev, pourraient être contemporaines des mosaïques du narthex de ce même édifice (1025-1028), de la mosaïque de saint Dimitri de Salonique au Sinaï et, particulièrement, des fragments de portraits conservés sur une icône du monastère Sainte-Catherine maintes fois cité. Dans toutes ces œuvres, on retrouve, en effet, le même allongement des personnages, l'ovale étiré des visages d'une facture parfois archaïsante, le traitement de plus en plus schématique du drapé des vêtements. Tous ces traits introduisent une distinction de style essentielle entre l'icône, objet de cette étude, et des œuvres de la peinture byzantine néo-classique, telles que les miniatures de l'Évangile n° 204 du monastère Sainte-Catherine du Sinaï<sup>(1)</sup>, les portraits des prophètes dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Turin, les miniatures du Ménologe de la Bibliothèque vaticane exécuté vers 986 pour l'empereur Basile II<sup>(2)</sup> et la mosaïque de Sainte-Sophie de Constantinople (seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle) représentant la Vierge et l'Enfant en majesté avec les empereurs Justinien et Constantin<sup>(3)</sup>. L'icône à l'encaustique de

(1) V. N. BENEŠEVIC, o.c. (cf. n. 38), 47-48, tabl. 26-28 ; K. WEITZMANN, *Die byzantinische Buchmalerei des 9. und 10. Jahrhunderts*, Berlin, 1935, S. 28, Abb. 211, 212 ; Id., *Geistige Grundlagen und Wesen der Makedonischen Renaissance*, Köln-Opladen, 1963, S. 49-50 ; V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, p. 141, fig. 137-138.

(2) *Il Menologio di Basilio*, II, Torino, 1907 ; S. DER NERSESSIAN, *Remarks on the Date of the Menologion. — Byzantium*, XV, 1940-1941, pp. 104-125 ; J. ŠEVČENKO, *The Illuminators of the Menologion of Basil II. — Dumbarton Oaks Papers*, XVI, 1962, pp. 243-276 ; A. FROLOW, *L'origine des miniatures du Ménologe du Vatican. — Zbornik radova Vizantolojskog Instituta*, t. VI, Belgrade, 1960, 29-41.

(3) Th. WHITTEMORE, *The Mosaics of St. Sophia at Istanbul. Second Preliminary Report. Work done in 1933 and 1934. The*

saint Pantéléimon est à rapprocher davantage des toutes premières fresques de Sainte-Sophie de Kiev (1043-1046) (¹) et des miniatures du Psautier de la Marcienne à Venise, exécuté vers l'an 1019 pour ce même empereur Basile qui avait commandé le Ménologe de la Vaticane (²). Certes, les fresques de Kiev révèlent un art iconographique plus élaboré et une spiritualisation plus poussée. Elles évoquent les chefs-d'œuvre de l'époque des premiers Comnènes dont un brillant exemple nous est fourni au Musée Historique de Moscou par les miniatures du Ménologe de 1063 (Syn. gr. 9) (³), qui comportent, entre autres, des scènes tirées de la vie de saint Pantéléimon (fig. 4). Tout nous porte à supposer que notre icône ne peut être postérieure au premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoignent le modelé d'ombre et de lumière du visage de Pantéléimon, l'absence d'une ordonnance « calligraphique » dans les drapés et, aussi, la densité et l'harmonie des couleurs où dominent les tons rouge cinabre et brun olive, dont la chaleur particulière est encore relevée par le fond doré de l'ensemble.

*Mosaic of the Southern Vestibule*, Oxford, 1936 ; C. MANGO, *Materials for the Study of the Mosaics of St. Sophia at Istanbul*. (*Dumbarton Oaks Studies*, VIII), Washington, 1962, pp. 23-24, fig. 5 ; V. LAZAREV, *Storia delle pittura bizantina*, pp. 147-148, fig. 157-160.

(1) V. LAZAREV, *Old Russian Murals and Mosaics from the XI to the XVI Century*, London, 1966, p. 53, fig. 37, 17, 18.

(2) K. WEITZMANN, *Die byzantinische Buchmalerei des 9. und 10. Jahrhunderts*, S. 29-30. Abb. 219, 220 ; V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, p. 141, fig. 128-130.

(3) Archim. AMFILOCHIJ, *Miniatury v grečeskom, 1063 goda, sbornike žitij svyatych i poučenij* (Moskovsk. Sinod. bibl. n° 9), « Miniatures figurant dans un recueil grec de Vies de saints et de leurs enseignements, de l'année 1063 — (Bibl. du St-Synode de Moscou, n° 9), *Vestnik Obščestva drevnerusskogo iskusstva pri Moskovskom Publičnom muzeе*, 1875, 56-58 ; du même auteur : *Paleografičeskoe opisanie grečeskich rukopisej XI i XII v. opredel'onnnych let.* — « Description paléographique de certains manuscrits grecs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », t. II, Moscou, 1880, 46-49 ; archim. VLADIMIR, *Sistematičeskoe opisanie rukopisej Moskovskoj Patriaršej (nyne Sinodal'noj) biblioteki*. — « Description systématique des manuscrits de la Bibliothèque du Patriarcat (actuellement : Synode) de Moscou », 1<sup>re</sup> partie : *Rukopisi grečeskie*. — « Manuscrits grecs », Moscou, 1894, 575-577 ; V. VASIL'EVSKIJ, *Sinodal'nyj kodeks Metafrasta*. — « Codex synodal de Métaphraste », St-Pétersbourg, 1899, 1-73.

L'auteur de l'icône de saint Pantéléimon au musée des Beaux-Arts de Moscou confère à son personnage une plasticité empreinte de douceur. La carnation du visage est bistre, avivée de rouge, et les ombres en sont nuancées par le jeu varié des tons brun et fauve. Le menton projette sur le cou une assez large zone d'ombre ; une zone d'ombre analogue, quoique plus réduite, se retrouve sous la bouche. Les contours du nez et des narines sont tracés d'une ligne brun sombre ; il y a par ailleurs sous le nez un trait plus appuyé de même couleur. Un rai de lumière blanche glisse le long de l'arête du nez pour se répandre par touches claires au voisinage des narines. Les ombres autour des yeux sont construites par touches d'épaisseur variable, des traits plus sombres soulignant les paupières. Le blanc des yeux est traité en gris brun avec des rehauts blancs dont le plus visible se situe à l'œil droit. Les lèvres sont couleur chair rehaussée de carmin ; une touche de céruse éclaire la lèvre inférieure. Les lèvres sont séparées par un mince intervalle brun sombre. Le front, les arcs des sourcils et les joues sont piqués çà et là de vifs reflets au blanc de céruse. Les cheveux, parés d'un étroit ruban rouge clair, sont exécutés dans le ton brun ambiant avec adjonction de peinture noire là où s'ordonnent les mèches autour du front. La main est traitée selon la technique qui prévaut pour l'ensemble de l'icône. Les vêtements, au drapé très sobre, sont rendus dans le ton de base. L'œuvre tout entière est exécutée par petites touches avec une peinture assez fluide ; il n'y a que dans les vêtements qu'apparaissent des touches plus amples.

K. Weitzmann pense que la technique de l'encaustique qui domine les débuts de la peinture d'icônes et dont on peut trouver de magnifiques exemples au Musée de l'art occidental et oriental de Kiev<sup>(1)</sup> et au monastère Sainte-

(1) D. AJNALOV, *Sinajskie ikony voskovoj živopisi*. — « Les icônes du Sinaï peintes à l'encaustique », dans *Vizantijskij Vremennik*, IX, 1902, 343-375, tabl. I-V ; A. V. BANK, *Vizantijskoe iskusstvo v sobranijach Sovetskogo Sojuza*. — « L'art byzantin dans les collections soviétiques », 296-297, fig. 110-115.

Catherine du Sinaï<sup>(1)</sup> n'est plus employée à l'époque d'après l'iconoclasme<sup>(2)</sup>. Or, en réalité, la peinture à l'encaustique a longtemps survécu en Égypte, comme l'atteste un panneau de triptyque, conservé actuellement à la Laure de la Trinité Saint-Serge, qui est postérieur au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>. Que la peinture à l'encaustique ait encore été pratiquée à l'époque où fut exécutée l'icône de saint Pantéléimon est démontré par l'existence de l'icône de la Vierge de Tsilkan, originaire de Katarlini (Géorgie)<sup>(4)</sup>. Mais un des caractères essentiels de ces œuvres, c'est que, à la différence des portraits hellénisés et des premières icônes, elles étaient peintes principalement à la peinture liquide avec, pour seul outil, le pinceau, à l'exclusion de tout instrument métallique<sup>(5)</sup>.

Arrivé au terme d'une étude dans laquelle nous avons envisagé le style et la technique de l'icône de saint Pantéléimon, nous estimons pouvoir dater cette œuvre du premier quart du XI<sup>e</sup> siècle. Stylistiquement, elle relève d'un groupe d'œuvres indubitablement apparenté à l'art de Constantinople.

*Rostov-Jaroslavskij.*

V. G. POUTSKO.

*(Traduit du russe par R. Hotterbeex).*

(1) K. WEITZMANN, *Rannie ikony*. — « Icônes primitives », LXXIX-LXXX, fig. 1-5, 8, 9 ; Id., *The Jephthal Panel in the Bema of the Church of St. Catherine's Monastery on Mount Sinai*. — *Dumbarton Oaks Papers*, XVIII, 1964, pp. 341-347 ; Id., *An Encaustic Icon with the Prophet Elijah at Mount Sinai*. — *Mélanges offerts à Kazimerz Michałowski*, Warszawa, 1966, pp. 713-719 ; E. KITZINGER, *On Some Icons of the Seventh Century*. — *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of A. M. Friend, Jr.*, Princeton, 1955, pp. 132-146 ; M. CHATZIDAKIS, *An Enkaustik Icon of Christ at Sinai*, pp. 197-207.

(2) K. WEITZMANN, *Rannie ikony*. — « Icônes primitives », X-XI.

(3) *Cerkovno-archeologičeskij kabinet Moskovskoj duchovnoj akademii*, « Le cabinet d'archéologie religieuse du Grand Séminaire de Moscou », inv. n° 100. Elle fut amenée en 1945 du monastère Saint-Georges du Vieux-Caire.

(4) N. P. KONDakov, *Ikonografija Bogomateri*. — « Iconographie de la Vierge », t. II, 189-191, fig. 87 ; Š. AMIZANAŠVILI *P. Vladys Greezie*, Praha, 1971, str. 64, 69, ill. 37, 38.

(5) A propos de la technique de l'encaustique, consulter : E. Dow, *The Medium of Encaustic Painting. — Technical Studies*, V, 1936-1937, pp. 13-17 ; E. ALATTI, *La tecnica della pittura greca e romana e l'encausto*, Roma, 1951 ; A. F. SHORE, *Portrait Painting from Roman Egypt*, London, 1962, pp. 20-25.

# LES REPRÉSENTANTS DES PATRIARCATS AU CONCILE PHOTIEN D'AOÛT-SEPTEMBRE 867

L'an 867, en août-septembre, avant le 24 de ce mois, Photius réunit un synode qui prononça la déposition du pape Nicolas I. Le fait est bien établi, mais, selon le Père Grumel (¹), « La lumière est difficile à faire sur ce concile et ses actes. Il est certain qu'il eut lieu et que Nicolas y fut déposé et anathématisé. Sur la confection des actes, les souscriptions, la représentation des patriarchats orientaux, on ne possède que des écrits tendancieux » (²). Nom-

(1) V. GRUMEL, *Les Regestes des Actes du patriarcat de Constantinople*, I, *Les Actes des patriarches*. 2, *Les Regestes de 715 à 1043*, Kadiköy, 1936, n° 482, p. 90.

(2) Bibliographie sur ce concile (nous reprenons en la mettant à jour la liste donnée par V. GRUMEL, *ibid.*) : J. N. JAGER, *Histoire de Photius, patriarche de Constantinople*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1854, pp. 146-148 (le point de vue de l'auteur, selon lequel ce synode ne serait qu'une assemblée imaginaire) est désormais abandonné ; J. HERGENRÖTER, *Photius, Patriarch von Constantinopel. Sein Leben, seine Schriften, und das griechische Schisma*, I, Regensburg, 1867, pp. 649-653 ; C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, 1, Paris, 1911, pp. 447-448 ; J. B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire from the Fall of Irene to the Accession of Basil I (A.D. 802-867)*, London, 1912, pp. 201-203 ; Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *Первое правление Фотия, патриарха Константинопольского*, Сергiev Посадъ, 1915, pp. 405-434 ; É. AMANN, art. *Photius*, dans *D.Th.C.*, XII, 2, 1935, col. 1575-1576 ; Id., *L'époque carolingienne* (= A. FLICHE-V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, VI), Paris, 1937, pp. 481-482 ; J. HALLER, *Nikolaus I. und Pseudoisidor*, Stuttgart, 1936, pp. 88-91 ; Id., *Das Papsttum. Idee und Wirklichkeit*, II, 2. Ausg., Basel, 1951, pp. 110-112 ; G. EVERY, *The Byzantine Patriarchate, 451-1204*, London, 1947, pp. 128-129 ; F. DVORNIK, *Le schisme de Photius, histoire et légende* (Unam Sanctam, 19), Paris, 1950, pp. 181-191 ; Id., *The Patriarch Photius in the Light of Recent Research*, dans *Berichte zum XI. Internationalen Byzantinisten-Kongress*, München,

breux sont donc les problèmes soulevés par ce synode. C'est l'un d'eux que nous nous proposons de tenter d'élucider ici : celui des légats melkites ; cette recherche nous amènera à parler également de la représentation de l'Occident à ce concile.

Le 5 novembre 869, lors de la huitième session de Constantinople IV, l'empereur Basile I s'adressa aux légats pontifical et leur dit qu'il avait fait amener « les faux vicaires que Photius avait produits contre le très bienheureux pape Nicolas ». Les envoyés romains demandèrent alors leur comparution devant le concile<sup>(1)</sup>. Ils furent trois à être introduits et à protester l'un après l'autre de leur innocence.

Le premier, le moine Pierre prétendit ne pas avoir assisté au synode en question et ne pas avoir remis un *libellus* contre Nicolas I. D'ailleurs était-il le seul Pierre à être monté de Rome à Constantinople ? Certes, son nom avait été introduit dans les actes du concile, mais les auteurs de cette fraude en viendraient aux aveux. Quant à lui, qu'on le laisse retourner à Rome<sup>(2)</sup>.

Ensuite comparut le « faux vicaire » Basile, dont le nom se trouvait également dans les actes du synode photien. Lui aussi nia avoir présenté un *libellus* contre l'Église romaine. Il était venu, disait-il, de Jérusalem — le représentant de ce siège à Constantinople IV, le syncelle Élie, affirma, d'ailleurs, le connaître — et avait beaucoup voyagé : « De Tripoli, je suis arrivé à Rome pour prier ; j'ai été malade en route ; je suis arrivé à Venise pour faire la traversée ; je suis venu ici sous le pape Benoît<sup>(3)</sup> ; j'(y) ai passé vingt mois ;

1958, n° III, 2, pp. 30-31 ; Id., *Photius, Nicholas I and Hadrian II*, dans *Byzantino-slavica*, 34, 1973, pp. 42-43 ; F. DÖLGER, *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Ettal, 1953, pp. 313-315 ; C. MANGO, *The Homilies of Photius, Patriarch of Constantinople* (*Dumbarton Oaks Studies*, III), Cambridge-Mass., 1958, pp. 297-315, surtout pp. 299-305 ; D. STIERNON, *Constantinople IV* (= *Histoire des conciles oecuméniques*, V), Paris, 1967, p. 65 ; H. GROTH, *Erbe wider Willen. Hadrian II. (867-872) und seine Zeit*, 1970, Wien-Köln-Graz, 1970, pp. 110-111.

(1) MANSI, XVI, col. 136 B, 384 C.

(2) MANSI, XVI, col. 136 BE, 384 DE.

(3) Benoît III, élu en juillet 855, consacré le 29 septembre de la même année, décédé le 17 avril 858 (V. GRUMEL, *La chronologie, = Triaté d'études byzantines* I, Paris, 1958, p. 431).

je n'avais plus de quoi vivre ; l'année où le patriarche a été détrôné<sup>(1)</sup>, je suis descendu à nouveau (à Rome) sous le pape Nicolas<sup>(2)</sup>, j'(y) suis resté huit années et, à nouveau, je suis revenu ici »<sup>(3)</sup>. Ensuite, il affirma une nouvelle fois qu'il n'avait pas remis un *libellus* contre Nicolas et demanda s'il était un familier de ce dernier<sup>(4)</sup>.

Enfin, « le faux vicaire d'Alexandrie », Léonce, fut interrogé — c'est la première fois que le texte précise le siège qu'un de ces « pseudo-légats » est sensé avoir représenté ! — D'après lui, il avait reçu de son patriarche<sup>(5)</sup> des lettres pour les empereurs mais n'était pas son vicaire et cette affaire ne le concernait en rien<sup>(6)</sup>.

Alors, le patrice Baanès, qui avait conduit l'interrogatoire, s'adressa, sur l'ordre de l'empereur, à l'assemblée et lui demanda : « Que pensez-vous de ces personnages ? Tout comme celui qui prenant la parole en premier lieu, a prétendu tout ignorer, celui-ci aussi l'affirme ». — Notons qu'il s'agit ici uniquement de Basile et Léonce ; il n'est plus question de Pierre, comme la suite du texte le montre bien. — « Ces hommes sont des *negotiatores*<sup>(7)</sup> ; ils ne savent rien et n'ont pas été vicaires. Mais Photius a déguisé, comme il a voulu, discours et personnes ». Les légats romains demandèrent alors l'anathème des auteurs de ces documents (hostiles au pape). Léonce se montra réticent : il ne connaissait pas, disait-il, l'écrit en question. Mais le sénat



(1) Grec : « quand le patriarche Ignace fut déposé ... ». Il fut dépossédé de son siège le 23 octobre 858 (V. GRUMEL, *ibid.*, p. 436).

(2) Nicolas I, consacré le 24 avril 858, décédé le 13 novembre 867 (V. GRUMEL, *ibid.*, p. 431).

(3) En 866, donc, comme le note bien J. HERGENRÖTER, *Photius* ..., II, p. 111.

(4) MANSI, XVI, col. 136E-137 B, 385 A.

(5) La traduction latine d'Anastase le Bibliothécaire — le résumé grec ne reprend pas ce passage — emploie ici l'expression « *auctor et senior antistes* », on verra à ce sujet J. HERGENRÖTER, *Photius* ..., II, p. 111, n. 57. Étant donné le contexte, il ne peut s'agir que du patriarche d'Alexandrie, comme l'ont fort bien compris, notamment, C. J. HEFELÉ-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 512 et D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 126.

(6) MANSI, XVI, col. 137 C, 385 A.

(7) Nous expliquerons ce terme plus loin (cf. pp 205-206).

menaça d'anathématiser les inculpés et de les livrer à la loi ; les légats, quant à eux, voulurent qu'ils leur soient abandonnés pour être conduits à Rome. Aussi, Basile et Léonce finirent par s'exécuter<sup>(1)</sup>.

Le 12 février 870, se tint la neuvième session du concile. Le représentant du patriarche d'Alexandrie, l'archidiacre Joseph, venait d'arriver<sup>(2)</sup>. Les envoyés pontificalx demandèrent la comparution des « faux vicaires que Photius avait amenés contre le très bienheureux pape Nicolas, comme s'ils venaient des autres sièges patriarcaux ». Trois personnes furent introduites : Léonce, que nous connaissons déjà, Georges<sup>(3)</sup> et Serge<sup>(4)</sup> ; on notera qu'il n'est plus question ni de Pierre ni de Basile.

Léonce, interrogé par l'archidiacre Joseph, raconta son histoire : Grec de naissance, il avait été emmené captif à Alexandrie. Il y avait été acheté, puis affranchi par le patriarche Michel. — Il prouva la véracité de ses paroles en situant, à la demande de Joseph, le palais patriarchal. — Mais il n'avait pas été envoyé par Michel comme vicaire à Constantinople. Il y était simplement venu *propter benedictionem*<sup>(5)</sup>. Cependant, ajouta-t-il, Photius « m'a envoyé à Rome pour faire ce que les métropolites (me) diraient. Mais Dieu sait que je descendais (là) comme un mouton, sans rien savoir ». Sur ce, les légats de s'écrier : « Il a confessé son péché, nous n'avons plus besoin de témoins ». Questionné encore par plusieurs personnes, Léonce ne dit rien d'autre que ce qu'il avait déjà affirmé lors de la huitième session. Alors les commissaires conclurent en affirmant qu'on l'avait fait comparaître afin que le véritable vicaire d'Alexandrie

(1) MANSI, XVI, col. 137 CE, 385 BC.

(2) Cf. MANSI, XVI, col. 145 A, 392 A.

(3) Comme la suite du texte le montre bien, il faut « corriger MANSI, XVI, 155 C qui porte « Gregorius » (D. STIERNON, *Constantinople*, IV, p. 136, n. \*\*\*).

(4) MANSI, XVI, col. 155 BC.

(5) « HEFELE-LECLERCQ, IV, 519 traduit « pour y vivre ». Mais le prévenu, en parlant d'*eulogia* (*benedictio*), insinue qu'il s'est rendu à Rome (*sic.* En fait : à Constantinople) en pèlerinage » (D. STIERNON, *Constantinople* IV, p. 137, n. \*). Nous reviendrons plus loin sur les diverses assertions de Léonce, lors des deux sessions.

voie qu'il était un « menteur et un séducteur » comme il l'avait, selon eux, lui-même confessé (¹).

Vint le tour de Georges et de Serge. Georges assura qu'il était venu à Constantinople en simple porteur de lettres. Il avait été envoyé à Photius et à l'empereur Michel par l'économie de l'Église d'Antioche, Constantin, et il s'était rendu dans la capitale byzantine *causa benedictionis*. Il n'avait pas signé le mémoire contre Nicolas rédigé par Photius. Questionné sur le motif de son voyage à Rome — remarquons qu'il n'est dit nulle part que lui et ses compagnons y arrivèrent réellement —, il répondit d'abord : « Croyez-moi, j'ignore pourquoi je descendais là ». Puis, les légats romains revenant à la charge, Georges et « ceux qui étaient avec lui » (²) avouèrent qu'ils avaient agi contre leur gré. Photius, en effet, leur avait ordonné de se rendre à Rome pour certifier que les décrets prononcés contre le pape Nicolas étaient véridiques. Ils avaient bien allégué leur simplicité mais le patriarche leur avait rétorqué : « Les évêques vous apprendront ce que vous devez dire » (³).

Ensuite Georges et ses compagnons (⁴), après s'être vu reprocher très brièvement leur conduite par les représentants du pape, anathématisèrent Photius et déclarèrent reconnaître Nicolas I et Ignace comme l'avait fait le concile. Sur ce, les légats romains mirent un terme à l'interrogatoire en disant à l'archidiacre Joseph : « Voici que toi aussi, notre très cher frère, tu as pris connaissance, par ce que tu viens d'entendre, des méfaits et des fourberies de Photius (tu as appris) qu'il est rusé, menteur et qu'il n'y a pas de vérité en lui. Quant à ces hommes, puisqu'ils sont pauvres et

(1) MANSI, XVI, col. 155 CE.

(2) Bien que l'interrogatoire de Léonce puisse sembler terminé, et que l'on soit passé à Georges et à Serge (MANSI, XVI, col. 155 E), nous ne voyons pas comment ne pas inclure Léonce dans ce « qui cum ipso (Georges) erant ». Il n'y a, en effet, que ces trois inculpés qui comparaissent et le pluriel ne permet pas d'attribuer aux deux derniers seuls les réponses qui suivent, comme le font C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 519 et D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 137.

(3) MANSI, XVI, col. 155 E-156 C.

(4) « Et qui cum ipso (Georges) erant », cf. n. 2.

étrangers, nous les jugeons dignes de pardon en raison de la violence qu'ils ont subie, comme ils l'ont confessé »<sup>(1)</sup>.

Cinq personnages sont donc accusés d'avoir été de faux légats au concile photien de 867. Deux d'entre eux, Pierre et Basile, sont explicitement connus par d'autres sources. C'est par eux que nous nous proposons de commencer notre enquête.

Dans sa célèbre encyclique du printemps ou de l'été 867, adressée aux patriarches orientaux<sup>(2)</sup>, Photius, on le sait, s'en prend longuement à l'action des missionnaires latins de Bulgarie et aux « hérésies » qu'ils y ont propagées. Il demande donc à ses collègues l'envoi de représentants pour lutter contre ce mal dans un concile<sup>(3)</sup>. Il ajoute alors, que d'Italie lui est arrivée une lettre synodique pleine d'horribles griefs formulés par les habitants contre leur propre

(1) MANSI, XVI, col. 156 CE. — Le résumé grec des actes est très bref en ce qui concerne la comparution des « faux légats » lors de la neuvième session du concile (MANSI, XVI, col. 397 AB). Il ne retient de l'interrogatoire proprement dit qu'un fait : la reconnaissance de Nicolas I et d'Ignace par les inculpés, à l'instar du concile. Il diffère cependant de la traduction latine sur un point important. Sans donner le nom des personnages en question, il inclut, en effet, dans ceux-ci un faux légat du trône romain (*παρήχθησαν οὖν, καὶ ώμολόγησαν καὶ αὐτοὶ, ὅπως παρὰ Φωτίου ἐδιδάχθησαν ὑποκριθῆναι τὴν τοποτηρησίαν τῶν θρόνων τῆς Ῥώμης καὶ τῶν Ἀλεξανδρεῶν, καὶ τῶν λοιπῶν ἀρατολικῶν θρόνων*, col. 397 A). Il est vrai, comme nous allons le voir, que des personnes venues de Rome accusèrent Nicolas devant le synode et purent passer, d'une certaine façon, pour les représentants de l'Occident. Le résumé grec fait peut-être allusion à ces personnages, mais, pris à la lettre, il n'est pas acceptable. Conçoit-on, en effet, que Photius ait vraiment voulu produire devant son concile un « légat » du patriarche qu'il se proposait de faire déposer ? Une telle manœuvre n'eût-elle pas paru fort suspecte ? D'ailleurs, il n'y a aucune raison de ne pas suivre la traduction d'Anastase le Bibliothécaire dont la rigoureuse fidélité a été encore récemment mise en lumière dans le remarquable article de G. LEONARDI, *Anastasio Bibliotecario e l'VIII concilio ecumenico*, dans *Studi Medievali*, Ser. III, 8, 1967, pp. 59-192.

(2) PHOTIUS, *Epist.*, 1, 13, P.G., 102, col. 721-741 — l'édition de Valettes (Londres, 1864, *Epist.*, 4, pp. 165-181) ne nous a pas été accessible — ; V. GRUMEL, *Reg.*, n° 481, fasc. 2, pp. 88-90.

(3) Nous aurons à revenir plus loin sur ce fait (cf. pp. 210 sqq.).

évêque ; elle l'exhortait à prêter attention à la lourde tyrannie qui les accabliait au mépris des lois de l'Église (¹). De telles plaintes, dit-il, « étaient également portées, il y a peu (²), aux oreilles de tous, par des prêtres et moines qui s'étaient enfuis de ce pays : Basile, Zosime, Métrophane et d'autres encore. Ils se lamentaient d'une telle tyrannie et réclamaient en pleurant vengeance pour les Églises » (³). Et le patriarche de clore ce sujet en précisant que d'autres lettres, rédigées par différentes personnes, venaient d'arriver de là-bas, elles aussi remplies d'innombrables doléances (⁴).

Dans une lettre du 10 juin 869 adressée à Basile I (⁵), le pape Hadrien II remercie l'empereur de s'être tourné vers le Saint-Siège, traite ensuite des ordinations photiennes et de la réunion future du concile, puis il ajoute : « D'autre

(1) *P.G.*, 102, col. 737 C — il s'agit très probablement d'une copie du libelle d'accusation dirigé contre le pape Nicolas I qui fut rédigé en Italie par Theutgaud de Trèves et Günther de Cologne, avec la collaboration d'Haganon de Bergame, de Jean de Ravenne ainsi que de son frère, le duc Grégoire, et qui fut déposé sur la confession de Saint-Pierre (en 864), cf. surtout J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, pp. 546-547 et V. GRUMEL, *Reg.*, n° 514, fasc. 2, pp. 102-103. Pour tous ces personnages et les raisons de leur opposition à Nicolas I, on nous permettra de renvoyer simplement à É. AMANN, *L'époque carolingienne*, pp. 371-377, 381-383.

(2) Cet adverbe *πάλαι* est à mettre en relation non pas avec ce qui précède mais avec ce qui suit (cf. "Αὐτοὶ πάλαι μὲν εtc. ... Νῦν δὲ εtc. ...," col. 737 CD). Dès lors, contrairement à ce que nous paraît indiquer le résumé de V. GRUMEL, *Reg.*, n° 481, fasc. 2, p. 89, la venue de ces religieux à Constantinople n'est pas nécessairement antérieure à l'arrivée de la lettre synodique, mais bien à celle des documents qui venaient de parvenir à Photius. Quant à la traduction de *πάλαι* par « il y a peu » au lieu de « naguère » ou « autrefois » nous la croyons justifiée par le fait suivant : le « faux légat » Basile, dont nous allons montrer l'identité avec son homonyme figurant dans ce passage, est arrivé dans la capitale byzantine en 866 (cf. p. 197, n. 3).

(3) *P.G.*, 102, col. 737 CD.

(4) *P.G.*, 102, col. 737 D — on ne sait pas quels sont ces documents ; on lira à ce sujet la note de J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, p. 647, n. 34.

(5) HADRIEN II, *Epist.*, 40, *M.G.H. Epist.*, VI, pp. 754-758 = P. JAFFÉ-P. EWALD, *Regesta Pontificum Romanorum*, 2<sup>e</sup> éd., Lipsiae, 1885, n° 2914, p. 371.

part, nous prions ta majesté protégée de Dieu, de nous renvoyer — par l'intermédiaire des présents légats du siège apostolique <sup>(1)</sup> — Basile, Pierre, Zosime et l'autre Basile, qui, conscients de leurs crimes et enflammés par l'ardeur du désir, ont abandonné leur vocation et se sont rendus en hâte à Constantinople sans lettre de recommandation. (Nous te demandons cela) afin que leur retour à leur profession (monastique) et aux lieux qu'ils ont choisis primitivement pour (honorier) Dieu, te procure une récompense céleste et leur accorde, en raison de la miséricorde divine, un profit pour leur âme. Sans quoi, s'ils tentent de fouler aux pieds, à tout le moins, les règles des saints pères ou de les mépriser, absolument personne n'osera les retenir auprès de lui, sans être assurément puni. Dès leurs débuts ils ont été emmenés (du siècle) chez nous et ils y ont obtenu l'habit de la sainte conversion ; bien plus, ils ont aussi acquis la prêtrise dans nos monastères. Mais, pour l'instant, parce qu'ils sont excommuniés, jusqu'à ce qu'ils reviennent vers nous, nous voulons les regarder comme violateurs des canons sacrés <sup>(2)</sup> ».

Bien que Photius ne désigne nommément que Métrophane, Zosime et un seul Basile, il affirme néanmoins que ces personnages sont venus avec d'autres compagnons <sup>(3)</sup>. Aussi rien n'empêche de les identifier aux fugitifs dont parle le pape <sup>(4)</sup> — en faisant toutefois des réserves à propos de Métrophane dont Hadrien II ne fait pas mention <sup>(5)</sup> —. Les deux textes

(1) Il s'agit des légats pontificaux à Constantinople IV : Donat, évêque d'Ostie, Étienne, évêque de Népi, et le diacre Marin (pour ces personnages cf. D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 85-86).

(2) *M.G.H.*, *Epist.*, VI, p. 757, l. 9-19.

(3) *σὺν αὐτοῖς ἔτεροι*, *P.G.*, 102, col. 737 C.

(4) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 45, n. 75, fait cette identification à propos de Pierre et d'un des deux Basile.

(5) Cela n'a guère d'importance en ce qui nous concerne, Métrophane n'apparaissant pas dans les actes de Constantinople IV. J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, p. 647, n. 33 reconnaît en Métrophane le moine auquel Photius adressa, à un moment où il était encore au pouvoir, trois lettres l'engageant à renoncer au péché (*PHOTIUS, Epist.*, II, 76-77 et 82, *P.G.*, 102, col. 885 CD et 889 BC = V. GRUMEL, *Reg.*, n° 561-563, fasc. 2, p. 122), mais rien dans celles-

en question concordent d'ailleurs tellement qu'il ne peut y avoir de doute à cet égard. Ainsi, des moines grecs ou orientaux (¹) se sont enfuis de Rome à Constantinople, on ne sait pour quelles raisons précises (²). Arrivés dans la capitale byzantine, ils se sont plaints de la tyrannie pontificale et ont réclamé justice. Photius, dans la lettre encyclique annonçant son concile, tire déjà argument de leurs plaintes. Il ne pouvait, dès lors, manquer de faire participer nos

ci ne prouve qu'il s'agit réellement de la même personne. Il en va de même pour l'identification, proposée par Hergenröther dans la même note, de Zosime avec le moine, son homonyme, que Photius remercie de l'envoi de cadeaux venant de la montagne (PHOTIUS, *Epist.*, II, 71, *P.G.*, 102, col. 881 D).

(1) Leurs noms, surtout Basile et Zosime, pour ne pas parler de Métrophane, et peut-être aussi l'endroit où il se réfugient le prouvent assez.

(2) Le pape les dit « *scelerum suorum consciī* » (*M.G.H.*, *Epist.* VI, p. 757, l. 10). Il n'est pas impossible qu'ils aient accompli quelque action répréhensible; un des Basile dont il est question n'était pas, semble-t-il, un religieux très édifiant, nous le verrons dans la suite de l'exposé. Mais ce n'est pas certain. On pourrait se demander si leur seul crime n'était pas leur opposition à la tendance générale des moines grecs et orientaux de Rome. Ceux-ci étaient, au moins dans leur majorité, des partisans d'Ignace et soutenaient, dès lors, l'attitude de Nicolas I à l'égard de Photius. La meilleure preuve en est la réserve qu'ils manifestèrent à l'égard d'Hadrien II tout au début de son pontificat (il fut consacré le 14 décembre 867, cf. V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 431) alors qu'un revirement semblait se préparer dans la politique orientale de la papauté, comme le note bien F. DVORNIK, *Le schisme ...*, p. 194. Il fallut, pour être pleinement accepté par eux, que le souverain pontife, à la fin d'un repas où il les avait conviés, les assurât de sa fidélité à l'égard de la conduite de Nicolas I, cf. *Liber Pontificalis* (Hadrianus II), ed. Duchesne, II, pp. 176, l. 18-177, l. 17. Tenons-nous en ici à cet exemple amplement suffisant — nous comptons approfondir, parmi d'autres, cette question dans une thèse que nous préparons au sujet des Grecs et des Orientaux à Rome durant le haut Moyen Âge —, et revenons à nos fugitifs. Serait-il vraiment étrange qu'il y ait dans cette colonie gréco-orientale quelques partisans de Photius? N'est-ce pas le contraire qui serait étonnant? On comprendrait alors fort bien qu'il leur fallut s'enfuir de Rome et se réfugier auprès du patriarche. Ceci n'est cependant qu'une hypothèse que nous avouons ne pas pouvoir démontrer.

personnages à son synode. On y vit des accusateurs qui déplorèrent les « méfaits » du pape et réclamèrent une condamnation synodale et des témoins qui vinrent confirmer ces accusations<sup>(1)</sup>. Parmi ceux-ci devaient se trouver nos fugitifs ou du moins certains d'entre eux, car les actes du concile de 869/70 parlent uniquement de Pierre et d'un des deux Basile.

Mais peut-on vraiment, comme le fait Hergenröther<sup>(2)</sup>, identifier nos deux « faux légats » à leurs homonymes réfugiés dans la capitale byzantine ? Lors de la VIII<sup>e</sup> session de Constantinople IV, Pierre tente un instant d'insinuer le contraire : « numquid », demande-t-il, « ego solus Petrus sum in hanc urbem a Roma ascendens ? Alii dena millia ascenderunt Petri »<sup>(3)</sup>. Mais il reconnaît lui-même, dans le *libellus apologetique* qu'il fait lire, que c'est bien son nom qui se trouve avoir été « introduit » dans les actes du synode<sup>(4)</sup>. Certes les deux inculpés nient formellement y avoir participé, mais, étant donné les circonstances, on ne peut guère accorder crédit à de telles dénégations<sup>(5)</sup>. Enfin, une confusion est-elle vraisemblable à propos de personnages dont l'arrivée à Constantinople, exploitée comme elle le fut par Photius, ne devait certes pas être passée inaperçue ? Il y a pourtant deux difficultés au sujet

(1) MÉTROPHANE DE SMYRNE, *Lettre au patrice Manuel*, MANSI, XVI, col. 417 C ; cf. aussi VIII<sup>e</sup> concile oecuménique : MANSI, XVI, col. 39 A (*libellus* d'évêques naguère partisans de Photius, lu lors de la II<sup>e</sup> session), 164 A et 401 D (canon VI), 184 A (*horos*), 198 B et 409 E (lettre encyclique) ; ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE, *Epist.*, 5 (lettre préface à sa traduction des actes du VIII<sup>e</sup> concile oecuménique), M.G.H., *Epist.*, VII, p. 406, l. 20-21 = MANSI, XVI, col. 5 B — Pour les divergences entre sources latines et grecques à propos de la réalité même du synode et pour la cause des expressions très embarrassées des Grecs, on verra É. AMANN, *Photius*, col. 1575.

(2) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 110, n. 54 et 111, n. 56, qui ne se justifie guère.

(3) MANSI, XVI, col. 136 C.

(4) Cf. « et profecto confitebuntur ii qui nomen meum inseruerunt hujusmodi scriptis » (MANSI, XVI, col. 136 D).

(5) Les juges s'en contentèrent en fin de compte — non sans avoir exigé de Basile qu'il jette l'anathème sur les auteurs des actes synodaux. — Les deux inculpés n'étant que de simples comparses, on se montra peu exigeant.

de Basile. On sait qu'il a longtemps voyagé avant de s'installer à Rome sous Nicolas I<sup>(1)</sup>. Il a fort bien pu ne recevoir l'habit monastique, puis le sacerdoce qu'une fois introduit dans une des communautés de moines grecs et orientaux de la ville ; mais une des précisions que donne Hadrien II à propos des fugitifs ne peut guère s'appliquer à lui. Ils ont été « ... apud nos quippe a rudimentis ablati », affirme le pape<sup>(2)</sup>. Cela serait assez étonnant en ce qui concerne Basile. L'objection n'est cependant pas dirimante. Le souverain pontife n'a-t-il pas, en effet, étendu à tous ce qui en fait ne s'appliquait qu'à la majorité ? Il est possible qu'il n'ait pas cru nécessaire de signaler cette différence ; peut-être, n'y a-t-il pas pensé. La deuxième difficulté peut paraître plus sérieuse. On se rappellera que, lors de la VIII<sup>e</sup> session de Constantinople IV, le patrice Baanès prit la parole et demanda à propos de Basile et de Léonce, et d'eux seulement, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire<sup>(3)</sup> : « Quid vobis videtur de his ? Quemadmodum is qui primum locutus est (= Basile), omnem ignorantiam insinuavit, et ita et hic (= Léonce) ; homines sunt negotiatores, et aliquid nesciunt, nec vicarii facti sunt : sed Photius finxit ut voluit et sermones et personas »<sup>(4)</sup>. Le résumé grec<sup>(5)</sup> n'a malheureusement pas conservé le membre de phrase que nous avons souligné, mais la traduction d'Anastase est trop scrupuleuse<sup>(6)</sup> pour que l'on suspecte ce passage. Faut-il, dès lors, considérer le Basile dont il est question comme un vrai marchand et renoncer à l'identifier au moine dont les lettres de Photius et d'Hadrien II font mention ? Hefele et Stiernon ne paraissent pas avoir réellement senti le problème<sup>(7)</sup>. Hergenröther

(1) Cf. pp. 196-197. Son récit ne donne guère l'impression que son premier séjour romain fut fort long.

(2) M.G.H., *Epist.*, VI, p. 759, l. 16.

(3) Cf. p. 197.

(4) MANSI, XVI, col. 137 CD.

(5) MANSI, XVI, col. 385 B.

(6) Cf. p. 200, n. 1 *in fine*.

(7) Dans C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 512, le texte est pourtant sollicité pour en atténuer la portée ; on lit, en effet, « Baanès demanda que faire de ces gens-là qui semblaient être plutôt des marchands que des vicaires ». D. STIERNON, quant à lui, n'en parle pas dans son livre *Constantinople IV*, mais évoquant

croyant à tort que Baanès fait également allusion à Pierre, se contente de dire : « Die Worten ... können sich unmöglich auf alle drei beziehen, da wenigstens Petrus *expresse* als Mönch bezeichnet wird. Es könnte das wohl auf den Leontius gehen »<sup>(1)</sup>. Mais pourquoi le pluriel s'il ne s'agit que de Léonce? La solution, croyons-nous, est ailleurs, dans le récit même de Basile. Ce qu'il dit de sa propre vie, nous engage à voir en lui, avant son entrée dans un des monastères grecs de Rome, un gyrovague, « einer der umherschweisenden Mönche, deren es damals mehrere gab », comme le dit fort bien Hergenröther sans exploiter ce fait<sup>(2)</sup>. Peut-être quelque peu « *trafiquant* », vivant très probablement d'expédients, il ne devait pourtant pas être un vrai marchand ; le motif qu'il nous donne de son départ de Constantinople après un séjour de vingt mois — « je n'avais plus de quoi vivre », dit-il<sup>(3)</sup> — ne me paraît guère laisser de doute à ce sujet. Si tel est bien le cas, le mot de Baanès, appliqué à Basile, peut renfermer un fond de vérité, sans devoir cependant être compris *stricto sensu*. Comme on le voit ces difficultés ne sont pas dirimantes et ne peuvent donc pas nous contraindre à abandonner une identification à laquelle tout nous invite. Un fait, d'ailleurs, milite encore en faveur de celle-ci : la date de son arrivée à Constantinople donnée par Basile lors de la VIII<sup>e</sup> session du concile de 869/70. Il serait venu en 866<sup>(4)</sup>, c'est-à-dire à un moment assez

ailleurs (*Autour de Constantinople IV, 869-870*, dans *Revue des études byzantines*. — *Mélanges V. Grumel, II* — , 25, 1967, p. 172) les accusations portées en 879 contre les légats de 869 (ils n'auraient été que des apocrisiaires des Sarrasins), il ajoute dans une brève note : « De même, au concile de 869-870, les individus qui avaient représenté les patriarchats orientaux au synode photien de 867 furent reconnus n'être que de simples marchands venus pour affaire » (p. 172, n. 103). Le Père Stiernon ferait-il par là quelques réserves à propos de l'affirmation qui nous occupe ? En tous cas, il n'en donne pas d'explication. Remarquons enfin qu'il considère à tort, comme Hefele, que la phrase de Baanès s'applique aux trois accusés dont deux, d'ailleurs, Pierre et Basile ne furent pas les représentants des patriarches melkites comme nous le montrerons bientôt.

(1) J. HERGENRÖTER, *Photius ...*, II, p. 111, n. 57.

(2) *Ibid.*, p. 111, n. 56.

(3) MANSI, XVI, col. 137 B, 385 A.

(4) Cf. p. 197, n. 3.

proche de la lettre encyclique et du synode qui exploite les plaintes des réfugiés en question.

Ainsi les « faux légats » Basile et Pierre, dont les noms se trouvaient dans les actes du concile photien de 867, y ont effectivement participé. Ils y ont siégé en tant que vicaires, sinon on ne comprendrait pas qu'ils aient été accusés en 869, d'avoir été des *ψευδοτοποτηρηταί* (*falsi vicarii*). Est-ce à dire qu'ils y ont tenu le rôle d'apocrisiaires des patriarches orientaux<sup>(1)</sup>? Non, car ce fut le cas de Léonce, Georges et Serge, comme nous allons le voir bientôt. C'était d'ailleurs fort invraisemblable en ce qui concerne Pierre. On voit mal, en effet, ce moine grec de Rome « représenter » un des trônes melkites, d'autant plus que nous ne lui connaissons aucune relation particulière avec ceux-ci. Quant à Basile, il aurait été, selon certains<sup>(2)</sup>, le faux légat du patriarche de Jérusalem, parce qu'il était originaire de ce lieu. Cela nous semble également fort peu probable. Il avait, en effet, quitté la cité sainte depuis longtemps et, en 866, il venait de Rome après y avoir séjourné pendant huit ans. Du reste, Serge, un des accusés de la IX<sup>e</sup> session ferait bien mieux l'affaire<sup>(3)</sup>. Si l'on se rappelle, par contre, que nos deux personnages s'enfuirent de Rome avec d'autres compagnons pour venir à Constantinople récriminer contre la tyrannie pontificale et *πρὸς ἐκδίκησιν τῶν Ἐκκλησιῶν ἐξεκαλοῦντο δαχρύοντες*<sup>(4)</sup>, on concevra qu'ils ont facilement pu passer pour les porte-paroles de ceux qui, parmi les Occidentaux, avaient à se plaindre de Nicolas. De là à leur faire jouer en quelque sorte le rôle de représentants de la chrétienté occidentale<sup>(5)</sup> il n'y avait qu'un pas. Photius, qui semble avoir espéré l'arrivée d'envoyés des prélates occidentaux hostiles au

(1) Comme le voudrait D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 125-126 ; *Autour de Constantinople IV*, p. 172, n. 103 ; cf. aussi J. B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire*, p. 202.

(2) C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 512 ; D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 126.

(3) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 110, n. 53 ; voir nos pp. 208-209.

(4) Comme le dit Photius dans sa lettre encyclique, *P.G.*, 102, col. 737 D.

(5) Mais non évidemment du pape qu'on allait déposer (cf. p. 200, n. 1).

pape<sup>(1)</sup>, dut sans doute le franchir après s'être rendu compte de la vanité de cet espoir<sup>(2)</sup>.

Passons maintenant à nos trois autres accusés. On a vu qu'ils sont introduits en tant que faux vicaires « *quos Photius adduxit contra beatissimum papam, quasi ab aliis patriarchalibus sedibus* »<sup>(3)</sup>. Les sièges patriarchaux autres que Constantinople et Rome ne peuvent être évidemment que les trois patriarcats melkites. De fait, Léonce est explicitement désigné, dans les actes de Constantinople IV, comme le faux légat du patriarche d'Alexandrie au synode photien de 867<sup>(4)</sup>. Le second, Georges, fut certainement accusé d'y avoir joué le rôle de représentant de l'Église d'Antioche, puisqu'il en dépend : il avoue, en effet, avoir été envoyé dans la capitale byzantine par l'économie qui assurait alors l'administration de ce siège<sup>(5)</sup>. Quant au troisième, on ne sait rien de lui, sinon qu'il fut interrogé avec les autres, qu'il fut envoyé avec eux à Rome sur l'ordre de Photius et qu'il était, comme eux, à en croire les actes, un être simple, pauvre

(1) On consultera à ce propos Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *Первое правление Фотия ...*, pp. 421-423, qui en veut pour preuve une lettre de Photius à Jean, archevêque de Ravenne, lui reprochant son retard à agir qui bouleversa tout (voir, pour cette lettre, V. GRUMEL, *Reg.*, n° 514, fasc. 2, pp. 102-103 ; ce dernier abonde dans le même sens).

(2) Nous ne faisons ainsi qu'approfondir et étendre à Basile ce qu'Hefele dit à propos de Pierre « moine romain, figurant dans les actes du conciliabule comme représentant de l'Occident » (C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 512) cf. aussi J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 110, n. 54 : « Petrus scheint als Ankläger gegen Nikolaus aus dem Abendlande aufgeführt worden zu sein ».

(3) MANSI, XVI, col. 155 C.

(4) MANSI, XVI, col. 137 C et 385 A, 155 C.

(5) MANSI, XVI, col. 156 A. Pour les problèmes soulevés par le siège d'Antioche à l'époque du premier patriarcat de Photius à Constantinople (chronologie des deux patriarches en compétition, Nicolas I et Eustathe ; durée de la vacance, au moins de fait, du trône) cf. M. LE QUIEN, *Oriens christianus*, II, Paris, 1760, col. 748-749 ; J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, pp. 59-61 ; C. KARALEVSKIJ, art. *Antioche*, dans *D.H.G.E.*, III, 1924, col. 600 ; V. GRUMEL, *Reg.*, n° 472, fas. 2, p. 83 ; ID., *La chronologie*, p. 447. Nous n'avons pas à discuter ici les différentes thèses en présence.

et étranger<sup>(1)</sup>. Étant donné ces similitudes, il est cependant légitime de voir en lui, comme le fait Hergenröther<sup>(2)</sup>, le représentant du troisième trône oriental, Jérusalem, le seul d'ailleurs dont nous ne connaissons pas encore le vicaire<sup>(3)</sup>.

Mais est-il vrai que nos trois personnages ont indûment représenté les patriarches melkites? Il est légitime de se poser la question. On sait, en effet, qu'au concile de 879/80, les vrais vicaires orientaux de Constantinople IV, — deux d'entre eux étaient alors décédés — furent eux-mêmes considérés comme de faux légats, mandatés seulement par les Sarrasins dans le but d'obtenir la libération des prisonniers musulmans<sup>(4)</sup>. On peut, dès lors, s'interroger sur le crédit à apporter aux informations relatives à nos trois inculpés. Bury renonce à voir clair dans cette question : « It is impossible to discover the truth, nor has it much interest except for ecclesiastical historians, who, if they are members of the Latin Church, will readily credit Photius with a wholesale and barefaced scheme of deception, and if they belong to the Greek communion, may be prepared to maintain that at the Eighth Ecumenical Council mendacity was the

(1) Voir MANSI, XVI, col. 155 E-156 E.

(2) J. HERGENRÖTER, *Photius ...*, II, p. 110, n. 53.

(3) On ne voit pas pourquoi Léonice fut interrogé lors de la VIII<sup>e</sup> session du concile, alors que ses deux confrères ne le furent pas. Par contre, l'absence de Pierre et de Basile à la IX<sup>e</sup> session s'explique aisément. Avec l'archidiacre Joseph, récemment arrivé, les légats des patriarchats melkites à Constantinople IV étaient enfin au complet. Il était donc normal de faire comparaître alors, devant eux, les personnes accusées d'avoir indûment représenté les sièges en question, au synode précédent. Basile et Pierre n'étaient pas dans ce cas, mais bien Léonice ; ce dernier fut donc à nouveau interrogé, tout spécialement à l'intention de Joseph, véritable vicaire d'Alexandrie (cf. MANSI, XVI, col. 155 E).

(4) Voir à ce sujet D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 188-189 ; *Autour de Constantinople IV*, p. 172. Il y a, d'ailleurs, un fond de vérité dans une telle accusation. Les légats patriarchaux, réellement mandatés pour assister au concile de 869/70, furent également chargés de négocier cette libération, cf. *Lettre du patriarche Théodore de Jérusalem à Ignace*, lue lors de la première session de Constantinople IV, MANSI, XVI, col. 26 E-27 A, 313 E ; *Lettre du patriarche Michel d'Alexandrie à Basile I*, lue lors de la neuvième session de Constantinople IV, MANSI, XVI, col. 146 E.

order of the day »<sup>(1)</sup>. Il vaut pourtant la peine, croyons-nous, d'examiner les différentes thèses en présence.

Hergenröther<sup>(2)</sup> se base sur la fameuse lettre encyclique de Photius, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler<sup>(3)</sup>. Le destinataire de l'exemplaire qui nous est parvenu, selon toute vraisemblance le patriarche d'Alexandrie<sup>(4)</sup>, est pressé par Photius de ne pas différer l'envoi de représentants<sup>(5)</sup> car, des autres trônes patriarcaux, « les uns sont déjà ici, les autres sont attendus sous peu »<sup>(6)</sup>. Mais, note Hergenröther, si la même injonction a été adressée à tous les trois, il s'agit d'un mensonge<sup>(7)</sup>. Si elle s'adresse à un seul de ceux-ci, de toute manière, l'insistance mise par l'auteur dans sa demande, comme s'il voulait par là faire clairement ressortir ses propres efforts, porte à suspicion. En outre, si les délégués présents avaient été réellement mandatés pour assister au concile, leurs patriarches auraient dû recevoir une lettre semblable bien avant le troisième, ou bien, s'ils étaient venus dans un autre but, il aurait de toute façon fallu attendre qu'un mandat leur soit envoyé à cet effet.

(1) J. B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire ...*, pp. 202-203. — Il a, du reste, le tort de ne pas faire la distinction entre Pierre et Basile d'une part et Léonce, Georges et Serge d'autre part (cf. p. 102 et n. 5).

(2) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, pp. 650-652.

(3) Cf. pp. 200-201.

(4) Cf. le titre dans le recueil de Montacius : Ἐγκύκλιος ἐπιστολὴ πρὸς τοὺς τῆς ἀνατολῆς ἀρχιερατικοὺς θρόνους, Ἀλεξανδρείας φημί, καὶ τῶν λοιπῶν, ἐν ᾧ ..., repris dans P.G., 102, col. 721 A.

(5) § 39, P.G., 102, col. 740 A, cf. aussi §§ 34, col. 736 BC et 37, col. 737 BC.

(6) Καὶ γὰρ οὐ μόνον τὴν ὑμετέραν μακαριότητα ἐπὶ τοῦτο προκαλούμεθα · ἀλλά γε δῆ, καὶ τῶν ἄλλων ἀρχιερατικῶν καὶ ἀποστολικῶν θρόνων, οἱ μὲν ἥδη καὶ πάρεισιν, οἱ δὲ οὐ μετὰ πολὺν χρόνον παρεῖναι εἰσὶ προσδόκιμοι. (§ 38, P.G., 102, col. 740 A).

(7) A moins de considérer que Photius, en parlant des délégués présents, songeait aux moines grecs Pierre et Basile. Il aurait pu alors, à la rigueur, affirmer à chacun des destinataires, afin de les presser, que les autres représentants étaient déjà en route. Nous reconnaissions cependant la faiblesse de la réserve que nous venons de formuler et qui ne nuit d'ailleurs pas au reste de l'argumentation d'Hergenröther.

Or la lettre encyclique n'est pas antérieure à avril 867<sup>(1)</sup> et le synode photien, on le sait, s'est tenu en août-septembre (avant le 24 de ce mois) de la même année<sup>(2)</sup>. C'est dire que la chronologie vient renforcer les arguments que l'on peut opposer à la crédibilité de l'écrit du patriarche de Constantinople. Enfin, on ne comprend pas pourquoi ce dernier n'a pas précisé quels étaient les vicaires déjà présents et quels étaient ceux qui allaient arriver. Bref, comme le remarque l'illustre savant, l'encyclique paraît bien plus avoir été rédigée pour le reste de la chrétienté que pour les patriarchats melkites ; peut-être même ne leur est-elle pas parvenue. Quant au mandat des « vicaires », il fut fabriqué sur place<sup>(3)</sup>.

L'argumentation que nous venons de reprendre est, certes, teintée de parti-pris antiphotien : on ne voit pas, en effet, pourquoi jeter la suspicion sur l'insistance mise par Photius dans sa demande. On peut y relever, en outre, une erreur de détail<sup>(4)</sup> : Hergenröther, nous l'avons vu, envisage, un moment, l'hypothèse de la présence à Constantinople de délégués dûment mandatés par leurs patriarches. Il eût

(1) Pour la date de l'encyclique de Photius, voir plus loin, p. 214.

(2) V. GRUMEL, *Reg.*, n° 482, fasc. 2, p. 90 ; en été, dit J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, p. 649 ; en août, précise-t'il, p. 652. De fait, comme cet historien l'avait déjà bien vu (p. 649, n. 42) le synode s'est tenu à une date proche de la mort de Michel III (le 23 septembre, cf. V. GRUMEL, *La chronologie*, p. 357). En effet, les évêques Zacharie et Théodore, envoyés en Italie avec les actes du synode, reçurent de Basile I, devenu seul empereur, l'ordre de rebrousser chemin alors qu'ils avaient parcouru la moitié de la route (sur ce fait cf. p. 227, n. 2). Le concile a donc bien eu lieu vers la fin de l'été 867 en août-septembre, cf. aussi, notamment, Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *o.c.*, pp. 407-408 ; J. B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire* ..., p. 201 ; É. AMANN, *Photius*, col. 1576 ; D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 65.

(3) On avait déjà eu recours à cette fiction lors du VII<sup>e</sup> concile œcuménique note J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, p. 652, cf. II, p. 62 (voir à ce propos C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, III, 2, Paris, 1910, p. 759-760).

(4) Déjà signalée par Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *Первое правление Фотия ...*, p. 421, n. 3, dont nous allons maintenant exposer le point de vue.

mieux valut mettre ce dernier terme au singulier, car Constantinople, Rome et Alexandrie étant hors de cause, seuls restaient les sièges d'Antioche et de Jérusalem, et les représentants de l'un d'eux étaient seulement, à en croire Photius, sur le point d'arriver. Néanmoins, le raisonnement, dans son ensemble, nous paraît solide. Il allait cependant trop à l'encontre des conceptions des orthodoxes sur le sujet pour n'être pas violemment contesté par Th. M. Rossejkin.

La thèse de ce dernier<sup>(1)</sup> se laisse facilement résumer. Selon lui, il est impossible que les patriarchats orientaux n'aient pas envoyé les représentants vivement désirés par le gouvernement et le patriarche byzantins : la nature même de leurs rapports avec Byzance ne leur permettait pas d'ignorer la demande contenue dans l'encyclique. Par ailleurs, leur attitude à l'égard de Photius — ils l'auraient reconnu — ne faisait pas obstacle à leur participation au concile. Enfin leurs apocrisiaires eurent le temps d'arriver à Constantinople : l'encyclique a pu, en effet, être envoyée non pas en avril mais dès janvier, l'invitation adressée à Alexandrie partant un peu plus tard<sup>(2)</sup>.

Arrêtons-nous ici pour l'instant. Rossejkin prétend avoir prouvé ainsi la présence de véritables mandataires orientaux au concile photien de 867. Nous ne le pensons pas. Ce qu'il établit, c'est seulement la possibilité d'une telle présence. La position d'infériorité dans laquelle se trouvaient les patriarchats melkites à l'égard de Constantinople, la reconnaissance de Photius par ceux-ci — cette reconnaissance, bien que vraisemblable, ne peut pourtant être démontrée avec certitude<sup>(3)</sup> — n'impliquent pas nécessairement l'envoi ef-

(1) Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *o.c.*, pp. 410-421.

(2) *Ibid.*, pp. 410-417.

(3) Les sources relatives à ce sujet (on les trouvera mentionnées dans J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, pp. 47-63 ; Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *o.c.*, pp. 413-415 ; F. DVORNIK, *Le schisme ...*, p. 221, n. 58) sont en effet fort sujettes à caution. Comme, par ailleurs, cette reconnaissance n'entraîne pas nécessairement la présence de vrais apocrisiaires orientaux au synode de 867, nous ne croyons pas nécessaire de discuter ici ce problème controversé. Nous signalerons donc simplement les points de vue en présence. Selon J. HERGENRÖTHER, *o.c.*, II, pp. 47-63, si Ignace n'a sans doute pas été formelle-

flectif d'apocrisiaires. D'autre part, l'argument chronologique ne tient plus guère depuis que le Père Grumel s'est aperçu de l'existence d'une ambassade byzantine envoyée à Louis II et à son épouse Ingelberge antérieurement au synode dont nous parlons<sup>(1)</sup>. Elle apportait aux souverains francs des présents et la promesse de Photius de les faire saluer comme empereurs à Constantinople s'ils collaboraient à ses desseins en chassant le pape de son Église ; on sait enfin que la réponse au patriarche fut rapide<sup>(2)</sup>. Le Père Grumel situe cette ambassade au début de 867. Le Père Stiernon abonde dans le même sens en parlant du premier trimestre 867<sup>(3)</sup>. On ne peut que se ranger à cet avis. Photius dut, en effet, rechercher l'appui des souverains francs, dès que la nouvelle des événements qui se déroulaient en Bulgarie depuis la fin de l'année précédente<sup>(4)</sup> lui fut connue. Et

ment soutenu par les patriarches melkites, Photius, en tout cas, n'a pas été explicitement reconnu par eux ; seule l'Église d'Antioche paraît avoir été quelque temps en communion avec lui. Θ. M. ПОСЕЙКИНЬ, *o.c.*, pp. 412-416 réfute ces conceptions. F. DVORNIK, *o.c.*, p. 221, n. 58, fait de même. Il est suivi, à juste titre selon nous, par D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 97, n. \* — les patriarchats du Proche-Orient n'avaient aucune raison de repousser Photius ; d'autre part, comment peut-on accorder du crédit aux assertions d'Églises qui, dix ans plus tard, au concile de 879/80, affirmeront l'avoir toujours reconnu (cf. sur ce dernier point, *ibid.*, pp. 188-189) ? — Stiernon suppose cependant (p. 44, n.\*) une certaine expectative de la part des prélates orientaux au début du patriarcat de Photius.

(1) V. GRUMEL, *Reg.*, n° 479, fasc. 2, p. 88 ; l'auteur précise que cette ambassade doit être distinguée de celle envoyée aux souverains francs après le concile (*Reg.*, n° 483, fasc. 2, pp. 90-91) dont nous aurons à reparler (cf. pp. 223-224).

(2) NICETAS DAVID, *Vita S. Ignatii*, P.G., 105, col. 537 BC = MANSI, XVI, col. 256 DE.

(3) D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 64.

(4) Pour ces événements — arrivée en Bulgarie des missionnaires pontificaux avec la fameuse lettre réponse du 13 novembre 866 (NICOLAS I, *Epist.*, 99, M.G.H., *Epist.*, VI, pp. 568-600 = JAFFÉ-EWALD, *Reg.*, n° 2812, p. 360) ; volte face de Boris-Michel et ses conséquences — on verra, entre autres, F. DVORNIK, *Le schisme ...*, pp. 170-173, 176-177 ; Id., *Les Slaves, Byzance et Rome au IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1926, pp. 191-192 ; P. DUTHILLEUL, *L'Évangélisation des Slaves. Cyrille et Méthode*, Tournai, 1963, pp. 83-88.

ce n'est qu'une fois assuré de leur aide (¹), qu'il dut se risquer à agir. La lettre encyclique et la réunion du synode permanent, dont elle fait mention (²), sont donc, selon toute vraisemblance, postérieures. Aussi, c'est avec raison que le Père Grumel les date du printemps ou de l'été 867 (³). Mais, dans ce cas, il restait bien peu de temps aux vicaires melkites, convoqués par la lettre encyclique, pour se rendre à Constantinople avant la réunion du concile. Nous n'irions pas jusqu'à dire, au moins à propos des légats d'Antioche et de Jérusalem, que leur arrivée était absolument impossible, mais elle nous paraît, en tout cas, fort improbable (⁴).

L'explication que donne Rossejkin de l'interrogatoire auquel furent soumis les « faux légats » orientaux est également contestable (⁵). Étant donné les changements dans la conjoncture politique, il eût été, selon lui, embarrassant, no-

(1) Leur réponse dut être, en effet, positive puisque Photius tint sa promesse au concile d'août-septembre 867, cf. MÉTROPHANE DE SMYRNE, *Lettre au patrice Manuel*, MANSI, XVI, col. 417 E.

(2) Ce synode condamna les erreurs propagées par les Latins en Bulgarie, P.G., 102, col. 732 D, cf. V. GRUMEL, *Reg.*, n° 480, fasc. 2, p. 88.

(3) V. GRUMEL, *Reg.*, n° 480-481, fasc. 2, p. 88. D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 64, date le synode « du printemps ou du début de l'été 867 », la lettre encyclique étant évidemment postérieure à celui-ci. Il est impossible de préciser davantage.

(4) Il faudrait, en effet, tenir compte du temps mis d'abord par la convocation pour arriver aux patriarches, ensuite par les gouvernements musulmans pour donner leur autorisation, et enfin par les légats pour effectuer un voyage, qui pouvait, à cette époque, s'avérer difficile. Signalons à titre indicatif, qu'Élie, syncelle du patriarche de Jérusalem, et Thomas de Tyr, représentant du patriarcat d'Antioche, convoqués au concile de Constantinople IV vers décembre 867, semble-t-il (cf. D. STIERNON, *Autour de Constantinople IV*, p. 171), attendirent « quasi deux ans » (MANSI, XVI, col. 79 A, 341 B) dans la capitale byzantine la venue des légats romains (arrivés le 25 septembre 869 : *Liber Pontificalis* (Hadrianus II), II, p. 180, l. 15). « Les vicaires orientaux devaient donc y être depuis le printemps 868 au plus tard » (D. STIERNON, *ibid.*, p. 171). Quant au représentant du patriarche d'Alexandrie, il n'arriva que peu avant la IX<sup>e</sup> session de Constantinople IV qui se tint le 12 février 870 (cf. p. 198, n. 2), mais la convocation lui fut transmise vraisemblablement plus tard (cf. D. STIERNON, *ibid.*, pp. 172-173).

(5) Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *Первое правление Фомиа ...*, pp. 418-419.

tamment pour Basile I, de voir interroger les vrais vicaires orientaux de 867 par les légats pontificaux. Dès lors on leur substitua des personnages du même nom qui devaient à leur homonymie et à leurs relations avec Photius de les remplacer. Ces derniers nièrent évidemment avoir participé au synode et en avoir signé les actes. Ils ressemblaient d'ailleurs si peu à de vrais légats ou même à des personnes qui auraient pu passer pour tels qu'on les laissa aller comme étant des « pauvres et des étrangers »<sup>(1)</sup>.

Cette explication semble, à première vue, renforcée par un texte dont nous n'avons pas encore parlé : il s'agit du sixième canon de Constantinople IV portant l'anathème contre Photius à cause du synode de 867. On lit notamment ceci : « Photius, c'est clair (...), a ramassé sur les places et dans les rues des flatteurs, louches individus, et les a proposés et désignés comme vicaires des trois vénérables sièges patriarchaux de l'Orient ; avec eux, il a tenu une assemblée de méchants et un concile d'iniquité ... »<sup>(2)</sup>. Ce texte, que n'utilise pas Rossejkin, semble en contradiction avec l'indulgence manifestée par le concile à la fin de l'interrogatoire de Léonce, Georges et Serge. S'agirait-il donc réellement de personnes différentes ? Nous ne le pensons pas. Si l'on relit, en effet, le passage des actes qui concerne la comparution de ces trois inculpés, on constatera qu'il n'est pas davan-

(1) πτωχοὺς ... καὶ ἔρωτες (MANSI, XVI, col. 397 B) ; « pauperes et peregrini » (col. 156 E).

(2) *Conciliarum oecumenicorum decreta* (3<sup>e</sup> éd., Bologne, 1973), p. 171, l. 19-30 = MANSI, XVI, col. 163 E-164 A, 401 D ; traduction, D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 282-283. — De même, les autres écrits antiphotiens sont unanimes, au sujet de la représentation des patriarchats melkites au concile de 867, à parler de faux légats : VIII<sup>e</sup> concile œcuménique : MANSI, XVI, col. 39 A, 320 E (*libellus* d'évêques naguère partisans de Photius lu lors de la II<sup>e</sup> session) ; 184 A (*horos*), 198 AB, 409 E (lettre encyclique). MÉTROPHANE DE SMYRNE, *Lettre au patrice Manuel*, MANSI, XVI, col. 417 CD ; ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE, *Epist.*, 5 (lettre préface à sa traduction des actes du VIII<sup>e</sup> concile œcuménique), M.G.H., *Epist.*, VII, p. 406, l. 20 = MANSI, XVI, col. 5 B ; NICÉTAS DAVID, *Vita S. Ignatii*, P.G., 105, col. 537 B = MANSI, XVI, col. 256 D ; *Synodicon vetus*, notice 152, MANSI, XVI, col. 533 C — pour l'ensemble de ces sources, cf. p. 204, n. 1 *in fine*.

tage exempt d'un semblant de contradiction. L'interrogatoire proprement dit de Léonce se terminait par des propos fort durs à son égard : « il a confessé son péché », dirent les légats ; c'est un « menteur, un séducteur », affirmèrent les commissaires<sup>(1)</sup>. Mais dès qu'il eut avoué, ainsi que Georges et Serge, son départ pour Rome sur l'ordre de Photius, dès qu'il eut reconnu, avec eux, le pape Nicolas et le patriarche Ignace, on le laissa également aller<sup>(2)</sup>. Cependant, à y regarder de plus près, on s'apercevra qu'ils sont jugés dignes de pardon non pas à cause de leur innocence, mais « en raison de la violence qu'ils ont eue à subir » eux, des « pauvres et des étrangers ». Certes, à en croire les affirmations des inculpés, Photius les aurait seulement contraints à se rendre à Rome. Les légats, comme ils l'avaient fait pour Pierre et Basile, se contentèrent de ces affirmations, sans se faire, semble-t'il, trop d'illusions<sup>(3)</sup> ; ce n'était, après tout, que de simples comparses et l'on pouvait à la rigueur fermer les yeux en raison de leur repentir ! Mais, dans le canon cité, il s'agissait de faire apparaître la perfidie de Photius, afin de justifier sa condamnation ; il n'était, dès lors, pas possible d'échapper aussi facilement la question. Voilà pour la contradiction.

Restent les arguments de Rossejkin. Quelques mots suffiront à en montrer la faiblesse. On ne peut tirer parti des dénégations prononcées dans de telles circonstances. D'autre part, l'humble condition des accusés n'implique pas qu'ils n'ont pas pris part au synode : elle n'établit pas, comme nous venons de le dire, leur innocence ; elle justifie simplement la violence qui leur fut faite. Enfin, qu'ils soient « rustici », comme ils l'avouent<sup>(4)</sup>, n'est pas un obstacle, quand on

(1) MANSI, XVI, col. 155 E.

(2) Nous avons vu plus haut (p. 199, n. 2, cf. n. 4) que Léonce doit être nécessairement inclus dans le « qui cum ipso (Georges) erant ». Il est dès lors manifeste que la conclusion tirée par les légats à la suite des assertions des trois inculpés les concerne tous.

(3) Cf. « Vos homines peregrinos et advenas, *sicut dicitis*, literarum gerulos, oportebat accipere literas, et iterum reverti ad propria, verumtamen anathematizatis concilium quod Roman ferebatis ? » (MANSI, XVI, col. 156 CD).

(4) MANSI, XVI, col. 156 C.

sait à quel niveau de décadence intellectuelle était alors descendue la chrétienté melkite<sup>(1)</sup>. Cette réfutation, à elle seule, n'est évidemment pas suffisante. Deux faits viennent encore la confirmer. Il y a d'abord l'aveu même de Léonce au début de son deuxième interrogatoire : « Bahanes ... dixit : Quis ex vobis est qui a Photio diffamatus est esse vicarius Alexandriae ? Et factus est proprius Leontius et dixit : Ego sum »<sup>(2)</sup>. On se rappellera que Léonce avait nié toute participation au synode lors de la session précédente<sup>(3)</sup>. Qu'il ait menti alors et se soit décidé à dire ensuite la vérité, cela peut se comprendre. L'inverse ne s'explique guère, à moins de considérer avec Rossejkin<sup>(4)</sup> que l'accusé, « fonctionnaire du gouvernement » (*sic*) a simplement répété ce qu'on lui a dit. Mais on appréciera à sa juste valeur cette hypothèse, qui, non contente d'être gratuite, met l'auteur en contradiction avec lui-même, puisqu'il admet plus haut, à juste titre, que nos trois personnages sont des « étrangers » comme le disent les actes. Ce texte peut néanmoins ne pas paraître contraignant. Il n'en est plus de même en ce qui concerne le départ de trois personnages pour Rome. Ce fait, à lui seul, suffit à prouver qu'ils ont assisté au concile de 867 et qu'ils y ont passé pour les représentants des patriarchats melkites. Si tel n'était pas le cas, on ne comprendrait vraiment pas que Photius eût voulu les envoyer à Rome pour garantir la véracité des actes synodaux<sup>(5)</sup>. Nous reviendrons bientôt plus longuement sur cette mission<sup>(6)</sup> que n'explique pas Rossejkin et qui montre de façon certaine combien sa thèse est peu fondée.

Enfin la réfutation proprement dite du raisonnement d'Hergenröther<sup>(7)</sup> n'entraîne pas non plus l'adhésion. Si l'on

(1) Cf. J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, pp. 52-53.

(2) MANSI, XVI, col. 155 C.

(3) MANSI, XVI, col. 137 C, 385 A.

(4) Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, o.c., p. 419, n. 3.

(5) MANSI, XVI, col. 156 C.

(6) Voir pp. 223 sqq.

(7) Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, o.c., p. 420, n. 3. Cette note fort longue, dans laquelle l'auteur s'en prend aussi à l'hostilité d'Hergenröther à l'égard de Photius, ne s'achève qu'à la p. 423.

admet, affirme Rossejkin, que dans le passage cité, Photius n'avait à l'esprit que les patriarches — or il n'est pas invraisemblable, suppose le savant orthodoxe, sans argument probant, qu'il ait pensé également aux ἀρχιερεῖς en général<sup>(1)</sup> — il suffirait que l'un d'eux eût envoyé très tôt ses légats pour que l'argumentation du cardinal ne soit plus acceptable. Nous ne le croyons pas. Hergenröther n'omet pas d'envisager l'hypothèse de représentants melkites présents à Constantinople, mais il ne la retient pas, notamment pour des raisons chronologiques dont nous avons montré le bien-fondé. Et qu'il ait fait erreur, comme nous l'avons déjà dit, en parlant à ce propos de vicaires envoyés par plusieurs patriarches alors qu'il ne pouvait être question que d'un seul, n'enlève rien à la qualité de son raisonnement.

Bref, nous ne pouvons suivre Rossejkin comme le font Dvornik et Mango qui, négligeant de résumer suffisamment son argumentation, en apprécient mal la valeur<sup>(2)</sup>. Tous deux

(1) On pourrait supposer, prétend l'auteur, qu'on lisait dans les autres exemplaires quelque chose comme ... οὐ μόνον τὴν ὑμετέραν μακαριότητα ἐπὶ τοῦτο προκαλούμεθα, ἀλλά γε δῆ, καὶ τὸν προστάτας οὐ τοποτηρηθεὶς τῶν ἄλλων ἀρχιερατικῶν καὶ ἀποστολικῶν θρόνων καὶ τὸν ἄλλους ἀρχιερεῖς et que, dans la lettre adressée au patriarche d'Alexandrie, on aurait ajouté, après avoir supprimé les mots soulignés, la phrase *οἱ μὲν* (c'est-à-dire *τοποτηρηταὶ καὶ ἀρχιερεῖς*) *ἡδη καὶ πάρεισιν, οἱ δὲ ... προσδόκιμοι* (cf. p. 210, n. 6). Mais une telle hypothèse, que rien ne vient confirmer, nous semble toute gratuite.

(2) F. DVORNÍK, *Le schisme* ..., p. 221, n. 58 — qui ne mentionne même pas Rossejkin à cet endroit — cf. aussi *The Patriarch Photius* ..., p. 30 et *Photius, Nicholas I and Hadrian II* ..., pp. 42-43 ; C. MANGO, *The Homilies of Photius* ..., p. 300 et n. 22, cf. p. 301. Ils ne sont pas les seuls à considérer que les patriarches melkites furent dûment représentés au concile photien de 867. Il en va de même pour G. EVERY, *The Byzantine Patriarchate*, p. 128 et H. GROTH, *Erbe wider Willen* ..., p. 110 (sans justification). On trouve, d'autre part, un reflet fidèle de l'opinion orthodoxe notamment dans X. ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ, *'Ιστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἀλεξανδρείας (62-1934)*, Alexandrie, 1935, pp. 519-520, selon qui la reconnaissance de Photius par les patriarchats du Proche-Orient prouve la réalité de leur représentation au synode en question, Léonce n'étant cependant pas le véritable vicaire d'Alexandrie, que l'on ne put retrouver. Enfin, l'historien catholique qu'est É. AMANN considère, dans *L'époque carolingienne*, p. 482, que les patriarchats melkites furent représentés au concile photien « par leurs

ajoutent qu'ils ne voient pas la nécessité pour Photius et pour l'empereur Michel de recourir à une fraude. L'argument mérite réflexion. Effectivement Photius, au sommet de sa puissance, n'avait aucune raison d'aller ramasser dans les rues des imposteurs. Mais a-t'il vraiment agi ainsi ? En d'autres termes, si nous acceptons le raisonnement d'Hergenröther et si nous considérons donc que nos personnages n'ont pas été mandatés pour assister à ce synode, devons-nous pour autant admettre ce que dit d'eux le sixième canon de Constantinople IV ? Le cardinal visiblement influencé par les sources antiphotienennes, conclut ainsi son argumentation : « Photius nahm eben ohne Weiteres passende Subjekte, die zum Theil auch aus jenen Patriarchaten gekommen sein mochten, und theilte ihnen die Rolle von Apokrisiariern

apocrisiaires permanents ». Cette explication n'est pas acceptable. Car, à l'époque qui nous occupe, les patriarches n'étaient plus représentés de façon permanente dans la capitale byzantine. « Au VII<sup>e</sup> siècle la conquête arabe fit disparaître les apocrisiaires orientaux. Les papes continuèrent à avoir un apocrisaire à Constantinople jusqu'à la querelle des images », L. BRÉHIER, *Avant la séparation du XI<sup>e</sup> siècle. Les relations normales entre Rome et les Églises d'Orient*, dans *Istina*, 6, 1959 (reproduction d'un article paru dans la *Documentation catholique*, n° 415, 18 février 1928), p. 357 ; voir aussi J. PARGOIRE, art. *apocrisaire*, dans *D.A.C.L.*, I, 1907, col. 2542 et 2547. Nous ne pouvons cependant suivre L. BRÉHIER, *o.c.*, pp. 357-358, lorsqu'il voit dans un passage du *Cleto-rologion* de Philothée (écrit en septembre 899) évoquant la présence des syncelles du pape et des autres patriarches à Constantinople (*P.G.*, 112, col. 1341 A), la preuve « qu'au moins jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, le pape et les patriarches orientaux eux-mêmes n'ont cessé d'avoir à Constantinople des représentants officiels et permanents ». Il faut, en effet, tenir compte de ce que l'ouvrage a été rédigé à un moment où les relations entre Rome et Byzance venaient nettement de s'améliorer (cf. D. STERNON, *Constantinople IV*, pp. 206-207). D'autre part, si l'époque de Photius voit précisément s'intensifier les rapports de Constantinople avec les patriarcats orientaux (cf. L. BRÉHIER, *Le monde byzantin. II Les institutions de l'Empire byzantin*, p. 457 — l'auteur se gardant bien de rappeler son ancienne affirmation !), il n'y a pas lieu de parler alors, à leur propos, de représentants permanents ; la nature de leur représentation aux conciles de 879/80 le prouve assez. D'ailleurs, le *Cleto-rologion* n'évoque que la possibilité de la présence à la cour impériale des syncelles de ces sièges (cf. *Eἰ καὶ τῶν τῆς Ἀρατολῆς πατριαρχῶν τὸ χοιενόν σύγκελλοι ...*)

zu »<sup>(1)</sup>. Nous ne croyons pas qu'il faille aller si loin ; son raisonnement établit seulement qu'il n'y eut pas au concile de 867 des légats patriarcaux dûment mandatés à cet effet ; le reste n'est qu'hypothèse. Mais alors qui sont nos personnages ? Ou plutôt, quelle fut la raison de leur choix par Photius ? Si sujette à caution que soit la conclusion qu'on vient de lire, c'est pourtant Hergenröther qui nous a mis sur la voie. Évoquant plus loin les relations entre Byzance et les Églises melkites, le cardinal note, avec beaucoup de pertinence, qu'à cette époque, on inclinait à considérer les chrétiens orientaux, envoyés par les Sarrasins à Constantinople pour le rachat de captifs ou pour d'autres motifs, comme de véritables fondés de pouvoir des patriarches d'autant plus que ces derniers leur confiaient souvent des lettres pour les autorités civiles et religieuses de la capitale byzantine. Et l'auteur d'ajouter, de façon fort laconique malheureusement : « So hatte es wohl Photius bei seiner Synode gegen Papst Nikolaus gethan ; und es wäre wohl denkbar, dass man 869 ebenso gehandelt »<sup>(2)</sup>. Cette phrase ne s'accorde guère avec la conclusion du même auteur, citée plus haut. Mais rien ne nous oblige à nous rallier à cette dernière. En effet, la contradiction disparaît si l'on considère simplement que Léonce, Georges et Serge n'ont pas reçu de leurs patriarches un mandat pour assister au concile. On ne peut, il est vrai, les mettre sur le même pied que les vicaires patriarchaux de 869<sup>(3)</sup> qui, tout en étant chargés de négotier

(1) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, p. 652. De même, l'opinion des sources antiphotiniennes parlant de faux légats à propos des vicaires patriarchaux de 867 (cf. p. 215, n. 2) est suivie sans nuance par J. N. JAGER, *Histoire de Photius ...*, p. 146 ; C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, pp. 447-448 — les pp. 511-512 et 519 se contentent de paraphraser sans critique les passages des actes de Constantinople IV relatifs à ce sujet ; c'est ce que fait également D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 125-126 et 136-137 (avec peut-être une légère réserve p. 189), cf. aussi M. JUGIE, art. *Constantinople (IV<sup>e</sup> concile de)* dans *D.Th.C.*, III, 2, 1907, col. 1280 — ; J. FAIVRE, art. *Alexandrie*, dans *D.H.G.E.*, II, 1914, col. 355 ; C. KARALEVSKIJ, art. *Antioche*, *ibid.*, III, 1924, col. 600.

(2) J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 63.

(3) Θ. М. РОССЕЙКИНЬ, *Первое правление Фотия...*, p. 422 (suite de la note 3 de la p. 420), reproche à Hergenröther cette autre contradiction.

la libération des prisonniers de guerre musulmans, n'en représenterent pas moins de façon légitime leurs patriarchats à Constantinople IV<sup>(1)</sup>. Mais cette réserve faite, il reste que la réflexion d'Hergenröther permettrait d'expliquer le choix de Photius. Certes Léonce et Georges — ainsi que Serge, semble-t-il<sup>(2)</sup> — prétendirent n'être venus à Constantinople que « *benedictionis causa* »<sup>(3)</sup>. Ce n'est pas impossible. Pourtant ce pèlerinage pourrait bien cacher autre chose et leur silence à cet égard ne prouve rien. À supposer qu'ils eussent été chargés par les Arabes d'une négociation quelconque, ce n'était pas le moment d'en parler : on se rappellera avec quelle facilité les vicaires melkites de 869/70 furent traités d'apocrisiaires des Sarrasins<sup>(4)</sup> ! Mais c'est seulement une hypothèse : aucun texte ne vient la confirmer. Peut-être aussi, le voyage de l'un d'eux dans la capitale byzantine avait-il une raison commerciale ; mais, ici encore, rien n'est certain<sup>(5)</sup>. Il est, par contre, bien établi que ces gens étaient porteurs de lettres écrites par les autorités religieuses de leurs patriarchats. Léonce en avait reçu une au moins du patriarche Michel d'Alexandrie pour les empereurs<sup>(6)</sup>, Georges en remit aux souverains et à Photius de la part de l'économie de l'Église d'Antioche<sup>(7)</sup> et Serge paraît, lui aussi, en

(1) Cf. p. 209 et n. 4.

(2) Bien que les actes ne disent pas qu'il fut interrogé en particulier et que nous n'apprenions donc rien de sa bouche, son cas paraît fort semblable à celui des deux autres, car, après que Georges et « ceux qui étaient avec lui » (c'est-à-dire Serge et Léonce) eurent avoué qu'ils avaient été envoyés à Rome par Photius, les légats s'adressèrent à eux en ces termes « *Vos homines peregrinos et advenas, sicut dicitis, literarum gerulos, oportebat ...* » (MANSI, XVI, col. 156 CD).

(3) MANSI, XVI, col. 156 A, cf. 155 D.

(4) Cf. p. 209 et n. 4.

(5) On se rappellera seulement que Baanès dit à propos de Léonce et de Basile qu'ils sont des « *negotiatores* » (MANSI, XVI, col. 137 C). Ce terme, en ce qui concerne Basile ne doit pas être pris *stricto sensu*, comme nous l'avons montré plus haut (cf. pp. 205-206). Mais en est-il de même de Léonce ?.

(6) MANSI, XVI, col. 137 C.

(7) MANSI, XVI, col. 156 A.

avoir apporté (1). Nous ne connaissons malheureusement pas le contenu de ces lettres — dépassait-il l'habituelle demande de subsides ? — Le fait demeure cependant : on leur a confié des lettres. Dès lors, peu importe le niveau de culture de ces personnages, peu importe leur humble condition, ils pouvaient apparaître, néanmoins, aux yeux des Byzantins comme des fondés de pouvoir des autorités religieuses de leurs patriarchats. Ils se trouvaient à Constantinople ; c'est à eux tout naturellement que Photius, désireux de donner un caractère œcuménique à son synode, s'est adressé.

Mais pourquoi Photius n'a-t-il pas pris le temps d'attendre l'arrivée de légats dûment mandatés pour assister au concile ? La raison en est, selon nous, fort simple : il devait gagner son adversaire de vitesse. Rappelons quelques faits. Les légats, envoyés par Nicolas I à Constantinople, avaient accompagné les évêques missionnaires en Bulgarie, ils avaient ensuite poursuivi leur voyage jusqu'à la frontière byzantine où ils avaient été arrêtés. Après quarante jours d'attente, on les invita à signer les décisions du synode permanent condamnant les « erreurs » propagées par les Latins en Bulgarie, et à reconnaître Photius ; ils pourraient alors continuer leur route. Ils refusèrent et rebroussèrent chemin. Passant à nouveau par la Bulgarie, ils reçurent du khagan Boris-Michel une lettre que les empereurs de Byzance lui avaient fait parvenir et dans laquelle ils lui faisaient part de la condamnation prononcée par le synode (2). Les légats l'emportèrent à Rome, ainsi que des pamphlets byzantins. C'est dire que Nicolas I fut, à leur retour, bien informé de ce qui se tramait à Constantinople, comme le prouve sa lettre à Hincmar de Reims, datée du 23 octobre 867 (3).

(1) Cf. p. 221, n. 2.

(2) *Liber Pontificalis* (Nicolaus), II, p. 165, l. 1-9 ; NICOLAS I, *Epist.*, 100, *M.G.H.*, *Epist.*, VI, pp. 603, l. 9-604, l. 7 ; pour ces faits, cf. J. HERGENRÖTER, *Photius ...*, I, pp. 639-642 ; F. DVORNIK, *Le schisme ...*, pp. 177-178 ; D. STIERNON, *Constantinople IV*, pp. 63-64.

(3) NICOLAS I, *Epist.* 100, *M.G.H.*, *Epist.* VI, pp. 600-609 = JAFFÉ-EWALD, *Reg.*, n° 2879, p. 367. — Peut-être même le pape a-t-il eu connaissance de la lettre encyclique de Photius, comme le suppose M. JUGIE, *Origine de la controverse sur l'addition du*

Aussi « (...) à la déclaration de guerre de Photius, il fallait de toute urgence opposer une mobilisation générale de l'Église d'Occident. Bien que déjà très malade, l'indomptable pontife était décidé à mener une bataille de grande envergure contre les empereurs grecs et les évêques orientaux »<sup>(1)</sup>. Photius devait, sans nul doute, comprendre parfaitement la situation et s'apercevoir qu'il lui fallait réunir son concile au plus vite, afin de déposer le pape, et rendre avec l'aide de Louis II la sentence exécutoire, avant que Nicolas ait le temps de réagir.

Mais Photius ne se contenta pas de faire participer nos personnages à son synode. On sait qu'une fois celui-ci terminé, le patriarche dépêcha deux évêques à Louis II et à son épouse Ingelberge : Zacharie Kophos, nommé par lui métropolite de Chalcédoine, et Théodore de Carie, transféré au siège de Laodicée<sup>(2)</sup>. Ils devaient remettre aux souverains francs les actes du synode, qui leur avait d'ailleurs reconnu le titre impérial<sup>(3)</sup>, ainsi que deux lettres.

*Filioque au Symbole*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 28, 1939, p. 373 et n. 2 ; *contra* : F. DVORNIK, *Le schisme ...*, pp. 179-180.

(1) D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 66 ; sur les réactions du pape et leur effet en Occident cf. *ibid.*, pp. 66-68, voir aussi J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, I, pp. 667-684 et F. DVORNIK, *Le schisme ...*, pp. 178-179, 387-388 et 394.

(2) NICÉTAS DAVID, *Vita S. Ignatii*, P.G., 105, col. 537 CD, 541 C (= MANSI, XVI, col. 257 A, 260 E). Les souverains francs se trouvaient alors en Italie du Sud (cf. J. BÖHMER, *Regesta Imperii*, I, *Die Regesten des Kaiserreiches unter den Karolingern*, 751-918, neubearbeitet von E. MÜHLBACHER, vollendet von J. LECHNER, 2 Aufl., Innsbruck, 1908 — anastatische, Hildesheim, 1966 —, p. 507, surtout n° 1239 f d'août 867 ; J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avènement de Basile I jusqu'à la prise de Bari par les Normands*, 867-1071, Paris, 1904, p. 74). Dès lors, il est faux de parler, comme D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 70, d'une ambassade « en route vers l'Allemagne et l'Italie », où elle devait de toute façon se rendre pour notifier au pape sa déposition (cf. plus bas) ; d'ailleurs, Nicétas David, auquel nous nous sommes référés au début de cette note, dit bien : ... πρὸς Ἰταλίαν ἐξαπέστειλεν (537 D).

(3) MÉTROPHANE DE SMYRNE, *Lettre au patrice Manuel*, MANSI, XVI, col. 417 E ; Photius tenait ainsi la promesse qu'il avait faite au début de 867 (cf. p. 213).

L'une d'elles était adressée à l'empereur et à l'impératrice<sup>(1)</sup>, l'autre à Ingelberge seule<sup>(2)</sup>; toutes deux demandaient de chasser de son trône Nicolas qui, disaient-elles, avait été déposé par un concile œcuménique. Ensuite les légats devaient se rendre à Rome pour notifier au pape sa déposition et l'anathématiser<sup>(3)</sup>.

Photius, on le voit, souligne l'œcuménicité de son concile. Mais comment aurait-il pu mieux la prouver qu'en envoyant, avec ses propres évêques, les personnes qui y avaient pris part en tant que mandataires des patriarches orientaux? A Byzance, elles avaient pu, selon toute vraisemblance, passer facilement pour de véritables vicaires. Photius pouvait espérer qu'on y regarderait de moins près encore en Occident.

Mais ce n'était pas sans doute la seule raison qui poussait le patriarche à faire accompagner ses ambassadeurs par nos personnages. À Rome, rappelons-le, vivaient, à cette époque de nombreux clercs, venus non seulement du patriarcat de Constantinople, mais aussi de ceux de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie<sup>(4)</sup>. Les religieux orientaux, rencontrant là des Byzantins restés fidèles à Ignace, avaient certainement été renseignés par eux<sup>(5)</sup>. Tous n'avaient peut-être pas embrassé ce parti<sup>(6)</sup>, mais la majorité suivait néanmoins leur avis<sup>(7)</sup>. C'est dire que les évêques envoyés par Photius auraient été, à leurs yeux, suspects à priori. Le patriarche, informé par les moines qui s'étaient enfuis à Con-

(1) V. GRUMEL, *Reg.*, n° 483, fasc. 2, pp. 90-91.

(2) *Ibid.*, n° 484, fasc. 2, p. 91.

(3) *Ibid.*, n° 485, fasc. 2, p. 91.

(4) À la fameuse réception donnée par Hadrien II aux religieux grecs et orientaux (voir p. 203, n. 2) étaient présents « cuncti famuli Domini, videlicet Hierosolimitani, Antiocheni, Alexandrini ac Constantinopolitani ... », *Liber Pontificalis* (Hadrianus II), II, p. 177, l. 5-6.

(5) Comme le note fort bien J. HERGENRÖTHER, *Photius ...*, II, p. 56.

(6) Ainsi, peut-être, Basile, originaire de Jérusalem (cf. p. 203 n. 2).

(7) Puisqu'ils apparaissent à la réception d'Hadrien II comme de chauds partisans des mesures qu'avait prises Nicolas I.

stantinople<sup>(1)</sup>, devait connaître l'état d'esprit de ce milieu. Dès lors, il convenait qu'il fît accompagner ses ambassadeurs par des personnes susceptibles d'éveiller moins de soupçons. Mais qui choisir, si ce n'est nos « légats » ? Ils offraient le double avantage de ne pas relever du patriarcat de Constantinople, et de n'être pas rangés donc, de prime abord, dans le parti des Photiens ou des Ignatiens, et, d'autre part, de passer pour les représentants des sièges melkites. Grâce à eux, Photius pouvait compter, sinon amener à résipiscence les Byzantins favorables à Ignace, du moins détacher de ceux-ci les Orientaux résidant alors à Rome.

Bref, tant à la cour carolingienne qu'à Rome, ils devaient garantir la véracité des actes du synode photien. C'est d'ailleurs ce qu'ils déclarent au concile de 869/70, en ne mentionnant toutefois que leur mission romaine, la seule visiblement qui retint l'attention des légats pontificaux<sup>(2)</sup>. Ils passent sous silence qu'ils sont partis avec les ambassadeurs de Photius et qu'ils devaient d'abord les accompagner auprès de Louis II et de son épouse. Le patriarche, avouent-ils, les a envoyés pour attester la véracité des actes conciliaires, or, nous l'avons vu, Zacharie et Théodore étaient porteurs de ces actes. Et surtout, selon eux encore, Photius leur avait recommandé de s'adresser aux « évêques » pour savoir ce qu'ils auraient à dire<sup>(3)</sup>, or ceux-ci ne peuvent être que les deux envoyés dont nous avons parlé<sup>(4)</sup>.

(1) Pierre, Basile et leurs compagnons (cf. p. 200 sqq.) qui, connus de la communauté gréco-orientale de Rome et trop compromis là-bas, n'accompagnèrent pas leurs « collègues » melkites.

(2) « Sanctissimi uicarii dixerunt : Et quomodo descendebatis Romam cum libro nefandi concilii ? Georgius et qui cum ipso erant dixerunt : Coacti et inuiti ; dixit enim nobis Photius : Quia appauerunt Romae capitula contra papam Nicolaum, ite, et certifica- mini si sunt veracia » (MANSI, XVI, col. 156 C).

(3) « Nos vero diximus ei (= Photius) : Homines rustici sumus, si pervenerimus Romam, quam dabimus rationem ? Et ille dixit nobis : Quia docent vos episcopi quae debeatis dicere » (MANSI, XVI, col. 156 C), cf. « Photius autem misit me (= Léonce) Romam, ut quidquid dicerent metropolitae facerem » (*ibid.*, col. 155 D).

(4) C. J. HEFELE-H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, IV, I, p. 519 et de D. STIERNON, *Constantinople IV*, p. 137, qui ne s'éten-

dent, aucunement sur le sujet, voient en eux des métropolites photiens, sans plus. J. HERGENROTHEN, *Photius ...*, II, p. 61, n. 116, se demande, quant à lui, sans répondre à la question, « Sollen diese Bischöfe die gegen den Papst conspirirenden gewesen sein, oder die von Photius abgeordneten Gesandten ? » Mais Photius pouvait-il penser que nos « vicaires » trouveraient à Rome une opposition épiscopale à qui s'adresser ? Nous ne croyons pas que l'on y conspirait contre le pape au début de 867, époque de l'ambassade photienne à Louis II qui précéda le concile (cf. p. 213). À Bénévent où se trouvait alors le souverain franc (cf. J. BÖHMER-E. MÜHLBACHER-J. LECHNEN, *Die Regesten des Kaiserreiches unter den Karolingern ...*, n° 1235 g-1239, p. 506), les envoyés du patriarche purent facilement être informés de la situation romaine. Or, si Nicolas I († le 13 nov. 867) rencontra en 867 une opposition de la part du très puissant Arsène, évêque d'Orta, chef du parti impérial à Rome (sur ce personnage, on verra surtout A. LAPÔTRE, *De Anastasio Bibliothecario sedis apostolicae*, Paris, 1885, pp. 88-97 ; E. PERELS, *Papst Nikolaus I. und Anastasius Bibliothecarius*, Berlin, 1920, pp. 222-229 et A. PETRUCCI, art. *Arsenio*, dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, IV, Roma, 1962, pp. 339-342), tout porte à croire qu'elle ne se manifesta que tout à la fin de son pontificat, sans doute en octobre (cf. A. LAPÔTRE, o.c., pp. 96-97 ; A. PETRUCCI, o.c., p. 341). Quant aux ex-archevêques Theutgaud de Trèves et Günther de Cologne dont nous avons déjà parlé (cf. p. 201, n. 1), ils furent appelés à Rome par Arsène, qui faisait miroiter à leurs yeux l'espoir de leur réintégration (*Ann. Bertiniani*, a. 867, *M.G.H.SS.*, I, p. 476, l. 20-23) et s'y trouvaient en décembre — tout au moins Theutgaud qui reçut la communion à son rang lors de la consécration d'Hadrien II, le 14 décembre 867, cf. *Liber Pontificalis*, II, p. 175, l. 17-21 —. Mais ils ne durent arriver qu'après la rupture survenue entre l'évêque et le pape et vraisemblablement après la mort de ce dernier, puisque le 30 octobre encore, Nicolas refusait catégoriquement à Louis II leur réintégration (NICOLAS I, *Epist.*, 52, *M.G.H. Epist.*, VI, pp. 338-339 = J.E., n° 2885). Bref on ne conspirait pas à Rome même, au début de 867 ou, du moins, nous n'en avons gardé aucune trace. Ceci dit, il n'en reste pas moins vrai que Photius, dans sa lutte contre le pape, pouvait croire en l'aide de prélates occidentaux comme Günther, Theutgaud, Jean de Ravenne (voir p. 208, n. 1, cf. cependant p. 201, n. 1). De plus, tout en sachant probablement que la situation intérieure était calme à Rome au début de 867, il pouvait espérer que le parti impérial conduit par Arsène, suivrait Louis II, si celui-ci se décidait à exécuter les décisions du concile « oecuménique » et à déposer le souverain pontife.

Mais revenons à nos légats. Ils ne connaissaient pas, selon toute vraisemblance, le latin (que l'on songe que Thomas de Tyr, représentant du patriarcat d'Antioche à Constantinople IV, premier métropolite de ce siège, s'exprimait difficilement même en grec, *Mansi*, XVI, col. 25 A ; que l'on se souvienne, d'autre part, qu'à Byzance même « la connaissance du latin était devenue très rare

Ainsi donc nos personnages, après avoir participé au concile, reçurent l'ordre de se rendre en Occident. Ils partirent à contre-cœur, disent-ils<sup>(1)</sup>, et nous les croyons volontiers. Mais, chose à première vue curieuse, ils ne parlent pas du résultat de leur mission et on ne les interroge pas à ce propos. Et pour cause ! Ils n'arrivèrent jamais à Rome. Les légats qu'ils accompagnaient, comme nous venons de le montrer, furent arrêtés au milieu de leur route par un courrier de Basile I, qui avait fait tuer Michel III le 23 septembre 867<sup>(2)</sup>. Nos « vicaires » durent rebrousser chemin en même temps qu'eux<sup>(3)</sup>.

Résumons-nous. Cinq personnes furent accusées à Constantinople IV d'avoir été de faux légats au concile photien d'août-septembre 867. Deux d'entre elles, les moines grecs ou orientaux, Pierre et Basile, s'étaient enfuis de Rome et étaient venus se plaindre auprès de Photius de la tyrannie pontificale. Ils purent, dès lors, facilement apparaître comme les porte-parole des Occidentaux mécontents du pape et durent, par conséquent, figurer au synode en tant que représentants de la chrétienté occidentale à défaut d'envoyés plus qualifiés, espérés vainement par Photius. Les trois autres inculpés, Léonce, Georges et Serge, représentèrent

dès le IX<sup>e</sup> siècle», L. BRÉHIER, *Les institutions*, p. 303, cf. p. 304), ils étaient peu instruits, comme nous l'avons vu, et certainement fort peu au fait de la situation en Occident ; on les voit donc mal se tirer d'affaire sans leurs mentors grecs et on ne comprendrait pas que Photius leur ait recommandé de s'adresser à des prélates occidentaux alors qu'ils partaient avec ses propres envoyés.

(1) MANSI, XVI, col. 156 C.

(2) NICÉTAS DAVID, *Vita S. Ignatii*, P.G., 105, col. 540 AB (= MANSI, XVI, col. 257 C). Nous n'avons pas à nous interroger ici sur les raisons qui dictèrent la conduite de Basile ; on consultera notamment à ce propos, F. DVORNIK, *Le schisme ...*, pp. 203-204, cf. aussi pp. 196-203.

(3) Ce qui n'était sans doute pas pour leur déplaire, puisqu'ils étaient partis contre leur gré. — Remarquons, par ailleurs, que les actes du synode photien ne parvinrent à Rome qu'en 868, vraisemblablement au cœur de l'automne, avec l'ambassade impériale et patriarchale partie de Constantinople en décembre 867 (voir à ce propos l'excellente mise au point de D. STIERNON, *Autour de Constantinople IV*, pp. 155-173).

respectivement les patriarchats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Ils n'avaient pas été mandatés à cet effet, mais, porteurs de lettres des autorités religieuses de leurs Églises, ils pouvaient passer, aux yeux des Byzantins, pour leurs véritables fondés de pouvoir. Photius, pressé par le temps et désireux néanmoins de donner à son concile un caractère oecuménique, les choisit donc. Il les envoya ensuite en Italie avec les ambassadeurs qui emportaient les actes synodaux. Nos trois personnages devaient en garantir la véracité devant Louis II et son épouse tout d'abord, puis à Rome, surtout, semble-t-il, auprès des moines originaires des patriarchats melkites. Mais ils furent arrêtés au milieu de leur itinéraire, en même temps que les légats de Photius, par un courrier de Basile I et durent, comme eux, rebrousser chemin.

*Bruxelles.*

Jean-Marie SANSTERRE.  
*Aspirant du F.N.R.S.*

## L'ABDICTION DE DIOCLÉTIEN

Des études traitant de l'abdication de l'Empereur Dioclétien, le 1<sup>er</sup> mai 305 après J.-C., ne manquent certes pas. Toutefois, la raison de cette abdication a toujours été une énigme, aussi bien pour nos sources anciennes que pour les historiens du Bas-Empire jusqu'à nos jours. Devant tant d'incertitudes, nous croyons utile d'examiner à nouveau les faits et les interprétations qui en ont été données, en tentant d'expliquer cet acte vraiment extraordinaire par lequel un empereur romain consentait à abdiquer pour devenir un simple particulier. Je me suis assigné ici pour tâche principale de réfuter la théorie qui a gagné une certaine créance aujourd'hui et selon laquelle l'abdication de Dioclétien fut le résultat d'une politique délibérée, tendant à limiter son règne à une période de vingt ans, après quoi il transmettrait l'Empire aux mains de ses subordonnés plus qualifiés et plus jeunes.

Qu'en est-il du témoignage de nos sources ? Tantôt Eusèbe de Césarée avoue sa complète ignorance sur cette affaire (<sup>1</sup>), tantôt il prétend que Dioclétien fut enclin à abdiquer en raison de son mauvais état de santé (<sup>2</sup>). Le motif de maladie

(1) EUSÈBE, *Vita Const.*, 1, 18.

(2) EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, 8, 13, 11. Nous savons que Dioclétien fut atteint d'une grippe maligne dans les semaines qui suivirent sa visite à Rome, lors de la célébration de ses vicennales (*a.d. XII kal. Dec.* = 20 novembre 303). Tous les détails nous sont livrés par LACTANCE, *De mort. pers.*, 17. Les dates sont devenues l'objet d'une controverse. Voyez, à ce propos, la mise au point de J. MOREAU, *Lactance : De la mort des persécuteurs* (Sources chrétiennes, 39), Paris, 1954, t. II, pp. 297-304, qui maintient que le texte de Lactance est parfaitement digne de confiance. Cette date a été récemment confirmée par le témoignage du P. BEATTY, *Panop.*, 2, lignes 162, 170 etc. : cf. A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire*, Oxford, 1964, t. I, p. 38 et t. III, p. 3, note 3. Il semblerait d'ailleurs qu'il faille reconnaître dans cette maladie (*morbum leuem ac perpetuum*) contractée par Dioclétien certains troubles d'ordre psychique.

est également allégué par Constantin lui-même<sup>(1)</sup> et par Julien l'Apostat<sup>(2)</sup>. Eutrope se contente de dire que Dioclétien dut à sa propre volonté de renoncer au pouvoir suprême et de retourner à la vie d'un simple citoyen<sup>(3)</sup>, bien qu'au paravant il ait fait allusion à un autre motif : la vieillesse et la maladie<sup>(4)</sup>. Aurélius Victor dit que Dioclétien fut informé par le moyen de la divination de l'imminence d'*internas clades et quasi fragorem* pour l'État romain<sup>(5)</sup>. Lactance, qui avait de bonnes raisons d'en savoir davantage, est le seul qui ait constaté que cette mesure fut imposée de force à Dioclétien par Galère<sup>(6)</sup>. Remarquons d'emblée qu'aucune de nos sources qui traitent de l'abdication ne fait état d'une théorie politique selon laquelle les deux Augustes démissionneraient à la fin d'une période de temps déterminée<sup>(7)</sup>.

Les savants modernes sont tout aussi divergents dans leurs interprétations. Trois d'entre elles semblent être généralement répandues. (I) Assez tôt, E. Gibbon loua cette action de Dioclétien comme celle d'un esprit noble, comme une belle preuve d'abnégation de soi-même<sup>(8)</sup>. N. H. Baynes

(1) CONSTANTIN, *Orat. ad sanct. coet.*, 25, 2.

(2) JULIEN, *Caes.*, 315 B.

(3) EUTROPE, 9, 28.

(4) EUTROPE, 9, 27 ; cf. LACT., *De mort. pers.*, 18, 2 : *iam senem esse, iam minus ualidum*. A sa mort, Dioclétien était âgé de 68 ans (AUR. VICT., *Caes.*, 39, 48 et cf. J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 421). Il avait donc à peu près 60 ans au moment de son abdication.

(5) AUR. VICT., *Caes.*, 39, 48 ; cf. ZOSIME, 2, 19 et LACT., *De mort. pers.*, 11, 7 et 12, 1, pour l'intérêt de Dioclétien en ce qui concerne la divination. Mais alors la divination n'était guère nécessaire ; toute la capitale ne pouvait ignorer la gravité des menaces de Galère.

(6) LACT., *De mort. pers.*, 17, 2 et 6. Je ne puis souscrire à l'opinion de J. BURCKHARDT, *Die Zeit Constantins des Grossen*, 2<sup>e</sup> éd., Zürich, 1880 (= *Gesammelte Werke*, t. I, Darmstadt, 1955), p. 237, selon qui le témoignage de Lactance ne mérite aucune confiance.

(7) On ne peut tenir compte de LACT., *De mort. pers.*, 20, 3. Qu'il nous suffise de dire qu'une décision que Galère aurait prise plus tard n'engageait pas nécessairement son prédécesseur.

(8) E. GIBBON, *Decline and Fall of the Roman Empire*, 4<sup>e</sup> éd. par J. B. Bury, Londres, 1906, t. I, p. 385 : « Diocletian acquired the glory of giving to the world the first example of a resignation

donna à cette notion une tournure particulière en supposant que la décision fut prise à la suite du fait accompli de Galère qui, pendant l'absence de Dioclétien, avait promulgué le « Quatrième Édit de Persécution » contre les chrétiens, édit qu'il soumit de force à Maximien, puis au *senior Augustus* dès son retour à Nicomédie. Dioclétien, d'après cette argumentation, démissionna plutôt que de se soumettre aux exigences de Galère (¹). Une vue assez semblable se trouve chez Th. Keim, qui prête à Dioclétien un cœur trop généreux pour qu'il pût supporter la cruauté du quatrième édit (²). (II) O. Seeck (³), H. Lietzmann (⁴) et A. H. M. Jones (⁵) acceptent l'idée de quelques-unes de nos sources selon laquelle Dioclétien abdiqua pour raison de santé (⁶). Il est loisible peut-être de n'y voir qu'une simple abnégation : Dioclétien démissionnerait donc parce qu'il fut conscient de ne plus pouvoir continuer à assumer les lourdes charges du gouvernement de l'Empire. (III) Pourtant, la théorie la plus persuasive fut celle selon laquelle Dioclétien aurait abdiqué à l'expiration d'une période de temps constitutionnellement fixée, à savoir lors de ses vicennales : tel est le point de vue de J. Burck-

which has not been very frequently imitated by succeeding monarchs ». M. CARY, *A History of Rome*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1954, p. 732, a la même opinion.

(1) N. H. BAYNES, *Two Notes on the Great Persecution*, dans *Classical Quarterly*, 18 (1924), p. 193 ; IDEM, dans *Cambridge Ancient History*, t. XII, 1939, pp. 667-668.

(2) Th. KEIM, *Der Übertritt Konstantin's des Grossen zum Christentum*, Zürich, 1862, p. 78.

(3) O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. I, 4<sup>e</sup> éd., Stuttgart, 1921, pp. 38-39.

(4) H. LIETZMANN, *Geschichte der alten Kirche*, Berlin, 1938, t. III, p. 53.

(5) A. H. M. JONES, *Constantine and the Conversion of Europe*, Londres, 1948, p. 56. Jones admet aussi la possibilité d'accepter le récit de Lactance. Il se rallie même à l'idée que Dioclétien n'a pas voulu assumer la responsabilité de la persécution.

(6) O. HUNZIKER, *Zur Regierung und Christenverfolgung des Kaisers Diocletianus und seiner Nachfolger* (Untersuchungen zur römischen Kaisergeschichte, éd. par M. Büdinger, t. II), Leipzig, 1868, pp. 201 sqq., doute toutefois que la maladie de l'empereur ait été aussi grave que nos sources s'efforcent de nous le faire croire.

hardt<sup>(1)</sup> et de A. J. Mason<sup>(2)</sup>. Cette théorie a été agréée par A. C. McGiffert<sup>(3)</sup>, L. Homo<sup>(4)</sup>, E. Stein<sup>(5)</sup> et A. Chastagnol<sup>(6)</sup>. Elle a été développée surtout, cependant, par W. Seston à l'aide d'arguments ingénieux<sup>(7)</sup>. Et pourtant, cette théorie parut déjà caduque à H. Mattingly<sup>(8)</sup>, A. H. M. Jones<sup>(9)</sup> et W. Ensslin<sup>(10)</sup>.

Suivant cette troisième thèse, présentée sous sa forme élaborée, Dioclétien aurait fixé une période de règne pour lui-même, ainsi que pour son collègue Auguste, à l'expiration

(1) J. BURCKHARDT, *op. cit.*, p. 238.

(2) A. J. MASON, *The Persecution of Diocletian*, Londres, 1876, p. 236 : « It is a fact, which cannot be disproved, that the great Refounder of the Empire had meant from the beginning to retire after his twentieth year of office, and thus to set an example which his successors were to follow ».

(3) A. C. MCGIFFERT, *Eusebius : Ecclesiastical History*, dans *Nicene and Post-Nicene Fathers*, 2<sup>e</sup> série, t. I, *passim*.

(4) L. HOMO, *Les Institutions politiques romaines*, Paris, 1927, pp. 353-354.

(5) E. STEIN-J.-R. PALANQUE, *Histoire du Bas-Empire*, Paris-Bruges, 1959, t. I, p. 82.

(6) A. CHASTAGNOL, *Le Bas-Empire*, Paris, 1969, pp. 17-18.

(7) W. SESTON, *Dioclétien et la tétrarchie* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 162), Paris, 1946, pp. 248-257 ; IDEM, R.A.C., III (1957), col. 1044, s.v. *Diocletianus* ; et, plus récemment, dans *Propyläen-Weltgeschichte*, t. IV, Berlin-Francfort-Vienne, 1963, pp. 494 sqq.

(8) H. MATTINGLY, dans C.A.H., t. XII, 1939, pp. 340-341 : « These events, if accepted at their face value, imply that Diocletian was carrying out in its due time a scheme pre-arranged many years before, when the Caesars were first appointed ... But it is improbable that any special terminus was fixed in advance. The most natural, the vicennalia of Diocletian, passed without a change, and there is much to show that the actual occasion was rather forced upon Diocletian than chosen by him ».

(9) A. H. M. JONES, *Constantine and the Conversion of Europe*, p. 56 : « It cannot have been long premeditated, or a more obvious date, such as the emperor's twentieth year of rule, would have been chosen ».

(10) W. ENSSLIN, R.E., VII, A 2 (1949), col. 2450, s.v. *142. Valerius (Diocletianus)* : « Doch ist nicht wahrscheinlich, dass D. die Zeit der Abdankung grundsätzlich auf das zwanzigste Jahr nach der Erhabung zum Caesar festgelegt habe ».

de laquelle ils démissionneraient tous les deux pour être remplacés par leurs Césars, leurs subordonnés dans le collège tétrarchique, plus jeunes qu'eux. Certes, il s'agit là d'une innovation audacieuse pour les usages dynastiques du temps. Et en tant que théorie, elle paraît séduisante, d'autant plus qu'elle est présentée visuellement sous forme de tableau schématique chez des historiens modernes des institutions du Bas-Empire<sup>(1)</sup>. Néanmoins, ces schémas peuvent devenir tout à fait trompeurs. En fait, Dioclétien s'est toujours efforcé de répondre de façon appropriée aux impératifs du moment : en créant d'abord la dyarchie, ensuite la tétrarchie. Quoi qu'il en soit du développement ultime de ce système, Dioclétien ne semble point l'avoir codifié une fois pour toutes. Mais que ce système ne fut jamais envisagé par lui sous une forme bien fixée est démontré à suffisance par la relation qui nous est faite par Lactance des discussions préliminaires entre Galère et Dioclétien, qui aboutirent à l'abdication de celui-ci<sup>(2)</sup>. Même si l'on considère que les paroles rapportées par Lactance ne sont pas exactement celles de Dioclétien lui-même, il est impossible que notre auteur eût pu les écrire si elles étaient en contradiction directe avec la vérité, telle que le monde contemporain la connaissait<sup>(3)</sup>.

Or, on maintient pourtant que la période fixée pour le règne d'un Auguste était de vingt ans. Pourquoi donc Dioclé-

(1) Cf. p. ex. R. RÉMONDON, *La crise de l'Empire romain de Marc-Aurèle à Anastase* (Nouvelle Clio, 11), Paris, 1964, pp. 118 et 132. Cependant M. Rémondon prend soin de constater : « Mais cette réforme ne procède pas d'un plan préconçu. C'est progressivement, empiriquement, sous la pression des circonstances (usurpation de Carausius, par exemple), que le système de la Tétrarchie s'est édifié » (*ibid.*, p. 118).

(2) LACT., *De mort. pers.*, 18, 4 : *uerum si [Galerius] nomen imperatoris cuperet adipisci, impedimento nihil esse quominus omnes Augusti nuncuparentur.*

(3) Cf. J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 309 : « Mais le seul fait que Lactance a pu mettre ces paroles dans la bouche de Dioclétien prouve qu'à ses yeux le système tétrarchique créé par celui-ci n'est pas fixé une fois pour toutes, et que les successions des empereurs, les Augustes abdiquant après vingt ans de règne pour permettre à leurs Césars de prendre leur place, n'a rien de « fatal », ni de déterminé. (Ces expressions sont de W. SESTON, *Dioclétien*, p. 250) ».

tien aurait-il choisi ses vicennales comme la date de son abdication ? M. Seston croit connaître la réponse : le pouvoir de Dioclétien se basait sur son association avec la divinité. Et avec raison, puisqu'il est, après tout, *Iovius*. Cependant, il ajoute : « la grâce qui s'est posée sur lui pour le mettre au-dessus des mortels peut un jour le quitter par un décret du destin ... »<sup>(1)</sup>. M. Seston explique ailleurs ce qu'il entend par cette formule. En ce qui regarde la théorie politique, Dioclétien aurait donné à son pouvoir une forme religieuse, influencée surtout par le mithriacisme<sup>(2)</sup>. N. H. Baynes pourtant jette un doute considérable sur l'influence toute-puissante de ce culte sur Dioclétien, alléguée par M. Seston<sup>(3)</sup>. Quoi qu'il en soit du bien-fondé des spéculations de M. Seston, aucune source ancienne ne rend compte de cette théorie. M. Seston pense également trouver un appui à sa thèse dans certaines représentations de l'arc de triomphe de Galère, à Salonique. Sont représentés là les deux Augustes, ainsi que les deux Césars, alors qu'aux extrémités apparaissent les Dioscures<sup>(4)</sup>, ici avec une signification cosmologique, symbolisant le « retour des mêmes événements dans une périodicité qui n'aura point de fin ». L'idée de la périodicité est renforcée par la présence des représentations de Sérapis et Isis<sup>(5)</sup>. Toutefois, M. Baynes se demande avec pertinence

(1) W. SESTON, *Dioclétien et la tétrarchie*, p. 249.

(2) W. SESTON, *ibid.*, pp. 255 sqq ; IDEM, *R.A.C.*, III (1957), col. 1043, s.v. *Diocletianus*.

(3) N. H. BAYNES, dans *Journal of Roman Studies*, 38 (1948), p. 112.

(4) K. F. KINCH, *L'arc de triomphe de Salonique*, Copenhague-Paris, 1890, pl. VI et pp. 24 sqq. ; H. VON SCHOENEBECK, *Die zyklische Ordnung des Triumphalreliefs am Galeriusbogen in Saloniki*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 37 (1937), pp. 361-371 ; H. P. L'ORANGE, *Art Forms and Civic Life in the Late Roman Empire*, Princeton, 1965, pp. 92-93 (= trad. anglaise de *Fra Principat til Dominat*, Oslo, 1958).

(5) W. SESTON, *Dioclétien et la tétrarchie*, pp. 252-254 et 392, qui renvoie à l'œuvre de Fr. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, pp. 68 sqq. Il est intéressant de citer textuellement les conclusions de M. Seston. « Il est donc conforme aux lois divines que les Augustes, vaincus par le Destin — *fatis vicitribus* —, au jour fixé, cèdent le trône aux Césars qui

s'il est vraiment fait allusion dans ce relief au retour périodique des abdications successives. Le mieux serait, selon lui, de n'y voir qu'une référence spécifique aux décennales des Césars<sup>(1)</sup>. Il se peut que M. Baynes ait raison. M. Seston semble, d'ailleurs, avoir renoncé quelque peu depuis lors à son interprétation, et évoque maintenant bien plutôt l'intérêt de l'empereur pour les computs astrologiques<sup>(2)</sup>. Il est impossible, bien sûr, de nier pareil goût chez Dioclétien, mais aucun des textes auxquel M. Seston se réfère pour étayer sa thèse ne nous permet de croire que Dioclétien ait construit une théorie politique inspirée par la divination.

Pour M. Seston d'ailleurs tout ceci n'est que circonstances accessoires par rapport à l'abdication proprement dite. Néanmoins, une analyse minutieuse nous fait apparaître la faiblesse d'une pareille argumentation. Ainsi, sous une rubrique quelque peu confuse du *Reallexikon für Antike und Christentum*, M. Seston écrit : « D. hatte ..., als er 303 in Rom seine Vicennalien feierte, den Beschluss gefast, zusammen mit Maximianus abzudanken (*Paneg.*, 5 [7], 9, 2) [sic]<sup>(3)</sup> ; damit ist offenbar ausgeschlossen, dass ihn die Krankheit dazu zwang, wie das schon der *Panegyricus v.J. 307* (6 [7], 9, 5) u. Lactanz meinten »<sup>(4)</sup>. Il est malaisé de savoir pourquoi M. Seston accepte ici de suivre le témoignage du panégyriste qu'il récuse à la phrase suivante. Mais ce texte mérite un examen encore plus approfondi.

ont été leurs auxiliaires, qu'ils donnent aux nouveaux Augustes d'autres Césars, et qu'il en soit ainsi éternellement (*op. cit.*, p. 254) ». « Assurer la relève régulière des Augustes par les Césars, sous la garantie des dieux, tel était au fond le but du système (*op. cit.*, p. 255) ».

(1) N. H. BAYNES, *art. cit.*, p. 112.

(2) W. SESTON, *R.A.C.*, III (1957), col. 1043, s.v. *Diocletianus* : « vielleicht unter dem Einfluss der Mithrasreligion (so Seston, D. 225), wahrscheinlicher aber unter der Einwirkung astrologischer Berechnung, auf die D. ja viel gegeben hat (*imminentium scrutator* : *Aur. Vict.*, 39, 49 ; vgl. *Zosim.*, 2, 10) ».

(3) Il faut lire « *Paneg.*, 6 [7], 9, 2 ».

(4) W. SESTON, *R.A.C.*, III (1957), col. 1044, s.v. *Diocletianus* ; cf. aussi IDEM, dans *L'Antiquité Classique*, 22 (1953), p. 463.

Le panégyrique en question fut prononcé à Trèves (¹) devant Maximien et Constantin à l'occasion du mariage de celui-ci avec Fausta, fille de Maximien, le 25 décembre 307 (²). Voici l'extrait en question : *tale est, imperator, quod omnibus nobis inclusō gemitu maerentibus facere uoluisti, non quidem tu rei publicae neglegentia aut laboris fuga aut desidiaē cupiditate ductus, sed consilii olim, ut res est, inter uos [sc. Dioclétien et Maximien] placiti constantia et pietate fraterna, ne, quem totius uitiae summarumque rerum socium semper habuisses, in alicuius facti communitate desereres neue illius, uiderit quali, certe nouae laudi cederes.* Le résumé en est dû à M. E. Galletier : « Si Maximien a lui aussi quitté le pouvoir, c'est par fidélité à un engagement pris longtemps auparavant, par solidarité envers Dioclétien, bien qu'il fût lui-même robuste encore, si son collègue pouvait invoquer des motifs valables d'âge et de santé » (³). C'est ainsi que le panégyriste tenta à cette occasion d'expliquer l'action que Maximien avait entreprise deux ans auparavant. Il me semble toutefois que les mots *consilium olim inter uos placitum* sont une base trop fragile pour croire qu'il faille songer à un événement daté précisément de novembre 303. En effet, il y a tout lieu de se demander si Maximien avait alors effectivement rencontré Dioclétien à Rome, ou même si Maximien s'était bien trouvé à Rome en l'an 303. On sait qu'il y était en 298 ; la seconde fois qu'il visita cette ville, ce fut en 304, alors qu'il était consul pour la huitième fois (⁴).

D'emblée, il faut donc remarquer qu'aucune source ancienne

(1) Ainsi E. GALLETIER, *Panégyriques latins* (Collection des Universités de France), Paris, 1952, t. II, p. 4.

(2) J. LAFaurie, *Dies imperii Constantini Augusti : 25 décembre 307*, dans *Mélanges Piganiol*, Paris, 1966, t. II, pp. 795-806 ; IDEM, *Remarques sur les dates de quelques inscriptions du début du IV<sup>e</sup> siècle*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1965, pp. 192-210.

(3) E. GALLETIER, *op. cit.*, t. II, pp. 7-8.

(4) E. GALLETIER, *op. cit.*, t. II, p. 200, note 23. 1\*, est le seul, à ma connaissance, qui ait remarqué ce fait dont cependant il ne tire aucune conclusion. Cf. *R.E.*, XIV (1930), coll. 2506-2507, s.v. *l. Maximianus (Hercilius)* [Ensslin] ; *Kleiner Pauly*, III (1969), col. 1007, s.v. *Maximianus* [R. Hanslik].

n'atteste la présence à Rome de Maximien en novembre 303. Bien sûr, cette argumentation *e silentio* est toujours hasardeuse, mais cela n'a pas empêché la plupart de mes devanciers de considérer comme un fait accompli cette rencontre des deux Augustes<sup>(1)</sup>. Seul M. Ensslin s'est demandé

(1) Je crois utile de citer ici *in extenso* quelques savants modernes : A. J. MASON, *op. cit.*, p. 209 : « As the high day was to be the twenty-first [sc. 21 décembre 303], the time was short ; for there was doubtless an immense amount of business to be talked over with Maximian. It was the first time the old colleagues had met since the outbreak of the persecution. It was the last time they were to meet before their intended abdication. They had to settle what day they would retire, and whom they should select to succeed to the Caesarships ». O. SEECK, *op. cit.*, t. I, p. 37 : « Bei der Vicennalienfeier Diocletians (17. Nov. bis 18. Dec. 303) trafen die beiden Kaiser in Rom zusammen, und Maximian leistete im Tempel des Capitolinischen Jupiter feierlich den Eid, dass er bei seinem bevorstehenden Jubiläum der Krone entsagen wolle ». Cependant à la page 463, note 18, Seeck a reconnu que nos sources ne permettent d'admettre la présence de Maximien à Rome qu'en 304, alors que Dioclétien avait quitté la ville quelques jours auparavant. De plus, à la page 456, note 16, il admet que, même à Rome, rien de ce *consilium olim inter uos placitum* n'était encore connu en 304. W. ENSSLIN, *art. cit.*, col. 2509 : « Nach langer Pause trafen die beiden Augusti im J. 303 aus Anlass der Vicennalienfeier des Diocletian wieder zusammen, und zwar in Rom ». Plus loin (col. 2510), il écrit : « Bei den Vicennalien in Rom wird sich Diocletian die Zusage des M. zur gemeinsamen Abdankung verschafft haben. Das ging nicht ohne Widerstand ... Er hat den M. dabei zu einer eidlichen Versicherung, dass er mit ihm zugleich abdanken wolle, veranlasst, zu einem Eid, den M. im Tempel des Iuppiter Capitolinus geleistet hat (*Paneg.*, VII [VII], 15, 6 S. 213, 8f.) ». H. M. D. PARKER, *A History of the Roman World from A.D. 138 to 337*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1958, p. 238 : « ... after prolonged opposition [Diocletian] extracted a promise from Maximian, given on oath in the temple of Jupiter Capitolinus, that he would resign after the celebration of his *vicennalia* in the spring of A.D. 305 ». B. H. WARMINGTON, *apud* H. M. D. PARKER, *op. cit.*, pp. 397-398 : All that can be said with reasonable certainty is that it [sc. la décision d'abdiquer] had been taken before the end of 303, because it was then that Diocletian got Maximian to swear he too would abdicate ». E. STEIN-J.-R. PALANQUE, *op. cit.*, t. I, p. 82 : « comme [Dioclétien] se sentait malade et usé, il résolut de se retirer des affaires, conformément aux principes déjà exposés : en novembre 303, lors de ses *vicennalia*, le jubilé de sa vingtième année de règne, il rencontra

si vraiment Maximien avait accompagné Dioclétien à Ravenne après les cérémonies qui furent célébrées à Rome (¹).

Dioclétien n'abdiqua pas seul, mais simultanément avec son collègue Auguste, Maximien, qui montrait une répugnance considérable à l'imiter (²), bien que J. Moreau incline à penser que le nœud du problème ne consistait pour Dioclétien qu'en la difficulté d'assurer la simultanéité des abdications (³). Aux yeux de maints historiens modernes, les deux Augustes abdiquèrent ensemble, en vertu d'une décision de Dioclétien, prise à un moment qu'il est difficile de déterminer, et par suite d'un serment prêté devant lui par Maximien dans le temple de Jupiter Capitolin, à Rome, lors des célébrations des vicennales du *senior Augustus*. Référence à ce

à Rome Maximien — une des rares occasions où ils se soient vus personnellement ; ne le considérant peut-être pas comme capable d'exercer les fonctions de Premier Auguste, il l'amena alors, non sans résistance, à consentir sous serment à leur commune abdication ». R. HANSLIK, *Kleiner Pauly*, III (1969), col. 1007, s.v. *Maximianus* : « In Rom fand auch im J. 303 ein Treffen der beiden Augusti statt ». A. CHASTAGNOL, *op. cit.*, p. 17 : « Dioclétien se résolut en effet à prévoir, dans un délai encore imprécisé, l'abdication des deux Augustes et leur remplacement automatique par les Césars, qui seraient alors accompagnés de deux nouveaux partenaires subordonnés. En 303, la décision était prise avec l'agrément des trois autres princes ; on ajouta cette année-là une année régale à Maximien en Égypte, pour le placer sur le même plan que Dioclétien, et l'on célébra avec solennité, à Rome, en présence des quatres empereurs, les fêtes vicennales des deux Augustes, le 20 novembre 303. Dioclétien aurait, à cette occasion « obligé » Maximien à accepter, par serment dans le temple de Jupiter Capitolin, d'abandonner la pourpre en même temps que lui ... ». On lira aussi avec grand profit l'article pénétrant du même auteur, *Les années régnales de Maximien Hercule en Égypte et les fêtes vicennales du 20 novembre 303*, dans *Revue Numismatique*, 9 (1967), pp. 54-81. Cf. aussi J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 312.

(1) W. ENSSLIN, *art. cit.*, col. 2509 : « Dass M. ihn begleitet habe, ist recht fraglich ».

(2) LACT., *De mort. pers.*, 18, 1 ; 26, 7. Le fait que Maximien reprit la pourpre à deux occasions (*ibid.*, 26, 7 ; 29, 5) renforce l'opinion que celui-ci abdiqua seulement sous la contrainte. Cf. aussi AUR. VICT., *Caes.*, 39, 48 et EUTROPE, 9, 27.

(3) J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, pp. 311-312.

serment est faite par l'orateur anonyme dans son panégyrique de Constantin, prononcé également à Trèves vers la fin juillet 310<sup>(1)</sup>.

Un fait a été cependant écarté à tort du débat jusqu'ici. Le panégyriste de 307 nous présente un tableau assez ambigu de cet événement. Ignorant que la décision d'abdiquer fut imposée plus tard à Maximien par Dioclétien, l'orateur laisse entendre que les deux Augustes auraient pris ensemble cette décision, à une date et dans un endroit non précisés ; il allègue toutefois que Dioclétien aurait pu agir pour des raisons d'âge ou de santé, mais que Maximien n'aurait eu d'autre motif de se démettre du pouvoir que son loyalisme et son affection fraternelle pour Dioclétien<sup>(2)</sup>. Cependant, dans le même passage, il prétend qu'en abdiquant, Dioclétien n'aurait été poussé que par le désir de faire de Maximien son successeur et de le voir régner sur les deux *partes imperii*<sup>(3)</sup>. Il n'est guère nécessaire de dire que cette deuxième interprétation a été rejetée sans hésitation par tous les historiens modernes. Or, dans ces conditions, une question se pose : peut-on sérieusement ajouter foi à l'ensemble de ce texte ? De plus, ce ne sera pas avant l'an 310 qu'un autre orateur alléguera que Maximien abdiqua à la suite d'un serment prêté à Dioclétien dans le temple de Jupiter Capitolin, à Rome<sup>(4)</sup>. Néanmoins, bien que l'endroit où eut lieu la prestation de serment soit ainsi connu, la date où Maximien aurait prêté ce serment ne l'est pas. Il est à remarquer que, nulle part, une date n'est attestée, ni pour l'accord entre les deux Augustes, ni pour le prétendu serment de Maximien. De ce silence nous concluons aisément que Maximien était absent de Rome en novembre 303. En outre, admettons, à titre d'hypothèse seulement, que les deux panégyriques renvoient au même événement, cela même devrait davantage encore nous mettre en garde. Car ce qui rend suspect ce

(1) *Paneg.*, 7 [6], 15, 6. Pour les circonstances de temps et de lieu, voir E. GALLETIER, *op. cit.*, t. II, pp. 34-35.

(2) *Paneg.*, 6 [7], 9, 2-5.

(3) *Paneg.*, 6 [7], 9, 6.

(4) *Paneg.*, 7 [6], 15, 6.

témoignage, c'est précisément la référence au mauvais état de santé de Dioclétien<sup>(1)</sup>. On sait, en effet, que Dioclétien ne tomba malade qu'après avoir quitté Rome, alors qu'il avait pris la route pour Ravenne, et que sa maladie s'aggrava tandis qu'il regagnait Nicomédie<sup>(2)</sup>.

Ajoutons également que la nature même du genre littéraire représenté par ces panégyriques, rend douteuse leur historicité, lorsque les faits qui y sont allégués ne peuvent être vérifiés par ailleurs. L'art du panégyrique était, en effet, à l'époque, hautement développé et obéissait à des règles strictes. Dans le cas précis qui nous occupe, l'orateur de 310 recommence à sa manière le discours prononcé par un collègue en 307. Le premier panégyriste s'était assigné pour but de montrer que Maximien n'avait pas abdiqué sous la menace, mais bien plutôt à la suite d'un dessein depuis longtemps arrêté entre les deux Augustes. Par ce stratagème, l'honneur de Maximien était sauf. Le second orateur changea cet éloge en opprobre : Maximien avait manqué à son serment ; sa mémoire était désormais ternie. Que cette façon de voir fût connue seulement de la tradition panégyrique, — et enseignée comme telle dans les écoles de grammaire et de rhétorique à Trèves<sup>(3)</sup> — , et qu'elle pût servir les visées de la propagande, parfois diamétralement opposées, la rend fort suspecte en tant que témoignage historique<sup>(4)</sup>. Par surcroît, comment expliquer que nos autres sources qui traitent de l'abdication ne sachent rien de ce serment, même lorsqu'elles rapportent le peu d'enthousiasme de Maximien ? Le fait que l'abdication ait, en effet, coïncidé avec la fête des vicennales de Maximien et qu'elle ait suivi de très près celles de Dioclétien, a dû permettre au panégyriste d'associer les deux événements.

(1) *Paneg.*, 6 [7], 9, 5.

(2) LACT., *De mort. pers.*, 17, 3-4.

(3) Sur celles-ci, voir E. M. WIGHTMAN, *Roman Trier and the Treveri*, Londres, 1970, pp. 63-65.

(4) Cf. la même opinion dans R. PICHON, *Lactance. Étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin*, Paris, 1901, pp. 368-369. J'avais achevé la première rédaction de cette note avant que cet excellent ouvrage m'ait été accessible.

Avant d'abandonner ces arguments d'ordre négatif, il convient de s'attarder quelque peu sur la théorie suivant laquelle Dioclétien aurait eu l'envie de transmettre l'administration du gouvernement à ses subordonnés plus compétents et plus jeunes, qui auraient été destinés alors à régner pendant une durée de dix ans<sup>(1)</sup>. Si tel était le désir de Dioclétien, il aurait été très mal inspiré, à considérer simplement l'âge des deux Césars, Galère<sup>(2)</sup> et Constance Chlore<sup>(3)</sup> qui tous deux avaient chacun environ 55 ans au moment de l'abdication de Dioclétien, tandis que ce dernier en avait 60<sup>(4)</sup>. Une telle théorie nous conduirait à admettre que Dioclétien envisagea l'âge de 60 ans comme trop avancé pour régner, tout en envisageant que ses successeurs auraient le pouvoir jusqu'à l'âge de 65 ans (ou même peut-être de 70, dans le cas de Constance) ! De plus, c'était là compter sans le destin, qui se manifesta tragiquement l'année suivante, par la mort de Constance.

M. Seston rejette le témoignage de Lactance et du panégyriste de 307, qui pensent que Dioclétien abdiqua pour raison de santé. Pour d'autres historiens, il convient, au contraire,

(1) Cf. p. ex. O. SEECK, *op. cit.*, t. I, pp. 36-37. Ils régneraient dix ans en tant que César, puis encore dix ans comme Auguste.

(2) Galère naquit vers 250 après J.-C., selon *Oxford Classical Dictionary*, 2<sup>e</sup> éd. (1970), p. 455, s.v. *Galerius* (1) [H. Mattingly ; B. H. Warmington] et *R.E.*, XIV (1930), col. 2517, s.v. *2. Maximianus (Galerius)* [Ensslin]. Selon Th. MOMMSEN, *Juristische Schriften*, Berlin, 1905, t. II, pp. 300 sqq., et A. SCHENK GRAF VON STAUFFENBERG, *Die römische Kaisergeschichte bei Malalas*, Stuttgart, 1931, p. 408, Galère naquit vers 242.

(3) Constance naquit environ en 250 selon *Kleiner Pauly*, I (1964), col. 1290, s.v. *Constantius I.* [A. Lippold] et *Oxford Classical Dictionary*, 2<sup>e</sup> éd. (1970), p. 281, s.v. *Constantius (Chlorus)* [H. Mattingly ; B. H. Warmington]. La date proposée dans *Lexikon der alten Welt* (1965), col. 658, s.v. *Constantius I. Chlorus* [H. D. Meyer] ne peut être retenue. Elle est d'ailleurs en contradiction avec celle déduite d'AUR. VICT., *Caes.*, 39, 28. Il est pourtant loisible, en s'appuyant sur MALALAS, XII, p. 313, ll. 20-21, Bonn, 1831), de remonter la date de la naissance de Constance à l'an 245. Il aurait donc eu le même âge que Dioclétien lui-même, à savoir, 60 ans. Si l'on adopte cette date, nos arguments pourraient paraître plus frappants encore.

(4) Voir *supra*, p. 230, n. 4.

de conserver cette idée d'une abdication possible après vingt ans de règne, tout en maintenant qu'elle a pu être dictée par une raison de santé. D'après cette théorie, Dioclétien aurait donc changé d'avis après sa venue à Rome<sup>(1)</sup>. Mais cette argumentation non plus ne peut être retenue sérieusement et, nous croyons qu'il s'agit là d'une hypothèse indémontrable, élaborée après coup, simplement pour maintenir la théorie d'une durée de règne de vingt ans.

Enfin, ce qui plaide de la façon la plus frappante contre l'opinion que Dioclétien aurait eu l'intention d'abdiquer à l'occasion de ses vicennales ou peu de temps après, c'est l'existence de vœux qui lui ont été adressés alors pour le rétablissement de sa santé et en vue de ses tricennales, et qui sont conservés par une inscription retrouvée près de Macomades (auj. Ksûr el-Ahmen), en Numidie<sup>(2)</sup>.

Au demeurant, la seule explication satisfaisante est la suivante : Dioclétien se vit imposer, de force, son abdication. Dès lors, les textes qui allèguent sa mauvaise santé et son grand âge comme les facteurs décisifs peuvent seulement être pris en considération comme arrière-plan de l'abdication<sup>(3)</sup>. Dans le passé, Dioclétien avait eu la force physique nécessaire pour réussir à combattre les tentatives d'usurpation. Que Lactance connaisse cette double tradition à la fois de la santé chancelante de Dioclétien et des menaces de son subordonné rend son récit, à nos yeux, particulièrement digne de confiance. Ni Dioclétien ni Maximien ne manifestèrent dès lors le désir d'abandonner le pouvoir impérial.

Sur ce point, il est utile de prendre en considération l'ambition et la mentalité de Galère. Sa position subordonnée dans le collège tétrarchique semble, à mesure que passaient les années, être devenue pour lui de plus en plus intolérable<sup>(4)</sup>. Peut-être même est-ce dès l'époque des guerres persiques qu'il projeta d'évincer son *senior Augustus*. Cependant, il

(1) Cf. A. J. MASON, *op. cit.*, pp. 240-241 ; H. MATTINGLY, dans C.A.H., t. XII, 1939, p. 340, avec bibliographie p. 667 ; R.A.C., VIII (1971), col. 787, s.v. *Galerius* [H. D. Altendorf].

(2) C.I.L., VIII, 4764 = I.L.S., 644.

(3) Cf. les paroles de Galère : LACT., *De mort. pers.*, 18, 2.

(4) Voir p. ex. sa plainte dans LACT., *De mort. pers.*, 18, 6.

ne paraît jamais avoir envisagé d'usurcation ouverte, même en cette occasion-là, se contentant toujours de céder à la volonté de Dioclétien qui fit preuve, en cette circonstance, d'une attitude aussi remarquablement intelligente et conciliante, à la fois, envers les prétentions de son subordonné qu'envers celles de son puissant ennemi<sup>(1)</sup>. Donc, afin d'accéder au pouvoir suprême de l'État, Galère a dû tout d'abord obtenir l'abdication légitime de Dioclétien. Galère pouvait compter implicitement sur la fidélité de ses légions qui passaient pour invincibles depuis la victoire persane ; c'est pourquoi il put ordonner une mobilisation générale sur les frontières de son empire et celles de Maximien<sup>(2)</sup>. Celui-ci alors informa Dioclétien, par lettre, des pressions exercées sur lui par Galère<sup>(3)</sup>. Épuisé physiquement par la maladie, les pressions de Galère et ses intimidations plus ou moins voilées, menacé par les armées balkaniques de Galère, dont les effectifs avaient été augmentés, Dioclétien céda à la volonté de Galère, tout comme Maximien<sup>(4)</sup>.

Il est important d'insister, une fois de plus, sur le fait que dans la relation des ultimes entretiens de Galère et de Dioclétien, qui aboutirent à l'abdication de ce dernier, on ne peut trouver aucune allusion à un règne possible de vingt ans. Quand Galère élabore quelque théorie politique pour

(1) Cf. mon article, *La solution persane et la lutte entre Galère et Dioclétien*, dans *Latomus*, 28 (1969), pp. 658-660.

(2) LACT., *De mort. pers.*, 18, 1.

(3) LACT., *De mort. pers.*, 18, 7.

(4) J. MOREAU, op. cit., t. II, p. 311, note 30, semble éprouver quelque difficulté à admettre l'existence de cet échange de correspondance entre les deux Augustes. Certes, le témoignage d'AUR. VICT., *Caes.*, 39, 48 ; EUTROPE, 9, 27 et 10, 2, 3 ; et OROSE, 8, 25, 14 est formel : Maximien n'avait abdiqué qu'à regret, et sous la pression de Dioclétien. Mais il est facile de proposer l'interprétation suivante : Galère menaça Maximien, qui prévint Dioclétien, mais trop tard, puisque Galère était d'ores et déjà dans une position telle qu'il pouvait imposer sa volonté à Dioclétien non seulement en ce qui le concernait, mais aussi en ce qui regardait Maximien. Il était absolument nécessaire, selon le dessein de Galère, que l'abdication de Maximien semblât provenir du *senior Augustus*, la source ultime du pouvoir dynastique sous la Tétrarchie.

faire triompher ses vues, désireux de trouver à tout prix un précédent, il est obligé, faute de mieux — la chose est symptomatique —, d'avancer l'exemple de Nerva, lequel est une mystification historique<sup>(1)</sup>.

Les conditions que Galère offrit en échange de leur abdication paisible furent tout à fait favorables : les deux Augustes étaient autorisés à se retirer dans leurs domaines privés — Dioclétien avait exprimé ses craintes à cet égard<sup>(2)</sup>. Il se peut même qu'ils aient été autorisés à conserver le droit de battre monnaie à leur nom et à se prévaloir du titre d'*Augusti* même après leur abdication<sup>(3)</sup>. De plus, ils prirent également part à l'entrevue de Carnuntum<sup>(4)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai 305, à Nicomédie, les cérémonies, soigneusement répétées, de l'abdication de Dioclétien, ainsi que la nomination de ses successeurs, se déroulèrent suivant un programme minutieusement établi<sup>(5)</sup>. Dans un discours conçu pour justifier son acte le mieux qu'il peut, Dioclétien explique aux troupes qu'il prend congé d'elles parce qu'il n'aspire

(1) LACT., *De mort. pers.*, 18, 2. Cf. les remarques faites par J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, pp. 307-308, à ce sujet ; et aussi *R.E.*, IV (1901), coll. 133-134, s.v. *16. M. Cocceius Nerva* [A. Stein].

(2) LACT., *De mort. pers.*, 18, 3.

(3) Les monnaies suivantes sont alléguées à ce propos : H. COHEN, *Médailles impériales*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1930, *Dioclétien*, n°s 83, 397, 404, 421 et 428 ; *Maximien*, n°s 142, 147 sqq., 188, 195, 223 sqq., 389 sqq., 478, 482 sqq., et 667. Cf. J. STRAUB, *Vom Herrscherideal in der Spätantike* (*Forschungen zur Kirchen- und Geistesgeschichte*, 18), Stuttgart, 1939, p. 89. Ces monnaies cependant, bien que datées de 305, auraient peut-être été frappées avant le 1<sup>er</sup> mai. Moins sujet à caution est pourtant le témoignage de *I.L.S.*, 643 et 646 et du *Cod. Theod.*, 13, 10, 2. Cf. aussi les remarques de J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 320 : « Les fondateurs de la Tétrarchie ... [sont] encore les *seniores Augusti*, mentionnés sur les inscriptions avant les *inuiti imperatores* et les *nobilissimi Caesares* (*C.I.L.*, VIII, 8836 et 10171) ».

(4) Pour une discussion sur cet événement, voir O. SEECK, *op. cit.*, t. I, pp. 102-105 et 489-490 ; J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 367 ; surtout W. HAUSSMANN, *Die zweite Tetrarchie. Untersuchungen zur römischen Geschichte der Jahre 305-310*, Diss. dactylographiée Tübingen, 1953, pp. 121-130 et 266-276 ; et H. FELD, *Der Kaiser Licinius*, Diss. Saarbrücken, 1960, pp. 66-79.

(5) Les détails en sont donnés par LACT., *De mort pers.*, 18, 8-15.

plus qu'au repos après les fatigues du pouvoir. Maximien Hercule et lui-même avaient bien conservé l'intégrité de l'État qu'ils confiaient à des mains plus robustes et plus habiles. Il avait pourvu ensuite également au remplacement des Césars<sup>(1)</sup>. Il s'agissait de la promotion des deux anciens Césars en qualité d'Augustes : Constance Chlore comme premier Auguste en raison de son ancienneté, avec Galère comme collègue<sup>(2)</sup>. Ces dispositions semblaient légitimes et même être conformes à celles que l'on attendait. Mais il en fut autrement pour les nouveaux Césars. S'il est vrai que Dioclétien a toujours songé à assurer un système perpétuel de deux Augustes qui viendraient à être remplacés par leurs Césars, il faut avouer qu'il manqua, de façon singulière, à son devoir qui était de procéder à la nomination de nouveaux Césars.

L'intention réelle de Dioclétien fut peut-être bien que les nouveaux Césars fussent Maxence, fils de Maximien, et Constantin, fils de Constance Chlore<sup>(3)</sup>, quoique le principe d'une succession héréditaire fût, semble-t-il, banni de son système de gouvernement<sup>(4)</sup>. Pourtant, Galère ne voulut rien entendre d'un arrangement qu'il ne put contrôler personnellement : *eos igitur oportet nuncupari qui sint in mea potestate, qui timeant, qui nihil faciant nisi meo iussu*<sup>(5)</sup>. Au moment de son abdication, Dioclétien apprit des nouvelles étonnantes à la foule assemblée, en annonçant du haut du podium le choix de Galère : deux officiers inconnus, Sévère<sup>(6)</sup> et Maximin Daia<sup>(7)</sup>. Tous deux étaient Illyriens et, au surplus, loyaux à Galère. Mais le plus étonnant fut que Constantin, présent sur l'estrade, qui d'ailleurs possédait le

(1) LACT., *De mort. pers.*, 19, 3 ; EUTROPE, 9, 27.

(2) LACT., *De mort. pers.*, 20, 1.

(3) LACT., *ibid.*, 18, 9-11.

(4) Cf. J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, pp. 312-313.

(5) LACT., *De mort. pers.*, 18, 11.

(6) Voir R.E., II A (1923), coll. 2002-2053, s.v. 15. *Flavius Valerius Severus* [O. Seeck].

(7) Voir R.E., IV (1901), coll. 1986-1990, s.v. *Galerius Valerius Maximinus* [O. Seeck] ; H. CASTRITIUS, *Studien zu Maximinus Daia* (Frankfurter althistorische Studien, fasc. 2), Kallmünz, 1969.

grade de *tribunus ordinis primi* (¹), supérieur à celui de Sévère et de Maximin, et qui était populaire auprès de l'armée et du peuple, fut négligé et même traité publiquement avec dédain par Galère. Certains de ceux qui étaient présents s'interrogèrent un instant sur la possibilité d'une modification du nom de Constantin (²), tant ils étaient certains de son élection (³).

Henri Grégoire (⁴) a bien interprété cet événement en observant qu'en dépit de son apparence de légalité, la proclamation du 1<sup>er</sup> mai 305 fut purement et simplement un « coup d'état » de Galère qui, afin de ne pas perdre contact avec son armée illyrienne, la base réelle de sa puissance, continua à résider dans l'Illyricum (⁵), tout en adjoignant à sa *pars imperii* l'Asie Mineure (⁶). Sa capitale favorite devint désormais Sardique.

Amené à cette vue des faits par la considération de nos sources, parmi lesquelles le témoignage de Lactance nous semble être particulièrement digne de confiance (⁷), nous

(1) LACT., *De mort. pers.*, 18, 10 ; cf. *Paneg.*, 7 [6], 5 ; EUSÈBE, *Vita Const.*, 1, 12.

(2) Cf. J. MOREAU, *op. cit.*, t. II, p. 318 : « La chose était, en effet, d'usage lors de la proclamation d'un nouvel empereur ». Cf. l'exemple de Constance Chlore : *R.E.*, IV (1901), coll. 1040-1043, s.v. 1. *Constantius* [Seeck].

(3) Détails chez LACT., *De mort. pers.*, 18-19, 6.

(4) H. GRÉGOIRE (avec la collaboration de P. ORGELS, J. MOREAU et A. MARICQ), *Les persécutions dans l'Empire romain*, 2<sup>e</sup> éd. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, t. LVI, fasc. 5), Bruxelles, 1964, p. 81.

(5) EUTROPE, 10, 12 ; ANON. VALES., 3, 5.

(6) Sur la division de l'Empire sous la deuxième Tétrarchie, voir AUR. VICT., *Caes.*, 40, 1 ; EUTROPE, 10, 1 ; ANON. VALES., 3, 5 ; ZOSIME, 2, 8. Cf. aussi W. HAUSSMANN, *op. cit.* ; R.A.C., VIII (1971), col. 788, s.v. *Galerius* [H. D. Altendorf]. H. MATTINGLY, dans *C.A.H.*, t. XII, 1939, p. 342, attire également l'attention sur l'importance que revêt pour Galère cette position stratégique.

(7) Je ne crois pas que je puisse faire mieux que de citer les conclusions pleines de bon sens de R. PICHON, *op. cit.*, 370 : « En somme, une chose est certaine, c'est que l'abdication de Dioclétien a surpris les contemporains. Et une chose est probable, c'est que cette mesure n'a pas été arrêtée longtemps d'avance, mais commandée par les circonstances présentes. Les causes précises sont plus difficiles à déterminer. Ce peut être ce sentiment de fatigue et d'affaiblisse-

pouvons finalement présenter ici nos conclusions de la manière suivante : contrairement à l'avis exprimé par la majorité des savants, l'abdication de Dioclétien n'est pas le résultat d'un plan conçu longtemps d'avance, mais lui fut imposée sous la pression menaçante de Galère durant les mois qui précédèrent immédiatement (¹).

*Université de Sydney.*

G. S. R. THOMAS.

ment dont parlent Eutrope, Constantin et Lactance lui-même. Ce peut être aussi, et en même temps, la crainte d'une révolte, comme le disent Aurelius Victor et Lactance. Car le récit du *De mortibus persecutorum*, inacceptable sous sa forme outrée et romanesque, contient peut-être une part de vérité. On ne saurait guère ajouter foi aux menaces prétendues de Galère ni aux larmes de Dioclétien : mais que Dioclétien ait pressenti en son César un ambitieux et un rebelle, que celui-ci ait même fait entendre quelques murmures, que ses instances aient contribué à faire sortir du pouvoir un homme qui d'ailleurs n'y tenait plus guère, cela n'a rien d'incroyable. Dans cette mesure seulement les allégations de Lactance sont admissibles, parce que dans cette mesure seulement elles ne sont pas en contradiction avec celles des autres écrivains ».

(1) Je voudrais témoigner ici ma profonde gratitude envers mon estimé collègue, M. Daniel De Decker, assistant à l'Université de l'État à Mons, qui, non content de me prodiguer les conseils et de me fournir de précieuses indications bibliographiques, a bien voulu lire une première rédaction de cet article et ne m'a pas ménagé ses encouragements.

## THE POLITICAL SIGNIFICANCE OF THE ANDREW-SALOS APOCALYPSE

The study of apocalyptic literature is both a dangerous and an exciting undertaking. Apocalypses seem to lure the enquirer on with the apparent promise of ever more spectacular rewards, whilst in truth he is being led into an increasingly dangerous world of snares and pit-falls. It is therefore with no small trepidation that I approach the Andrew-Salos Apocalypse, and I would entreat the reader's indulgence should it emerge that I too have become too enmeshed in its devices.

As it now stands, the Andrew Salos Apocalypse forms paragraphs 208-229 of the *Vita Sancti Andreeae Sali* (<sup>1</sup>), a document which it almost certainly predates by about forty years at least (<sup>2</sup>). There is good internal evidence for ascribing to the *Vita* a *terminus post quem* of 920, whilst the Apocalypse can probably be dated in the early 80s of the ninth century, as we shall see. In its present form the Apocalypse purports to be the pronouncement of Saint Andrew the Fool, but originally it would almost certainly have been ascribed to

(1) *BHG*, 117. The *Vita Sancti Andreeae Sali* is cited in this article by reference to the paragraph numbers (cc.) of Conrad Janning's edition of the *Vita* which first appeared in 1688 (*Act. SS.*, 1st ed., May vol. vi, pp. 4\*-111\*) and re-appeared in *Act. SS.*, 3rd ed., May vol. vi, pp. 4\*-102\*, also in *PG*, 111, 627-888 (with misprints).

(2) On the question of the date of the *Vita*, see Conrad JANNING'S *Commentarius praevius* to his edition of the *Vita ut sup.*; S. MURRAY, *A Study of the Life of Andreas, The Fool for the Sake of Christ*, Borna-Leipzig, 1910, pp. 23-30 *et passim*; and J. WORTLEY, *A Note on the date of the Vita Sancti Andreeae Sali*, in *Byzantium*, 39 (1969), pp. 204-8. There are some rather important differences of doctrine between the Apocalypse and the *Vita*.

some more illustrious oracle, after the manner of Byzantine Apocalyptic (e.g. the Prophet Daniel, St. Methodius of Patara, or even "Sibylla")<sup>(1)</sup>. It consists of two contrasting but connected sections<sup>(2)</sup>, political and non-political respectively, the second being a protracted and specialised narration of the central theme of Byzantine apocalyptic, the so-called "Antichrist legend"<sup>(3)</sup>, a misleading title, for the climax of that eschatological legend-cycle is the return of Christ in glory, of which the coming of Anti-christ is only a fore-warning. The political section of the Andrew-Salos Apocalypse with which this paper is chiefly concerned, tells of seven successive reigns which are to be signs of the approaching end of the world.

The *first reign* is described thus : "In the last days the Lord God will raise up an Emperor from poverty"<sup>(4)</sup>; a righteous man who will usher in a golden age of peace and prosperity, after which he will vanquish the Hagarenes (i.e. the Moslems) and achieve many victories against the enemies of the Empire. Justice, piety and wealth will abound during the thirty-two years of his reign, "and it will be as in the days of Noah when they made merry, until the disaster came"<sup>(5)</sup>.

(1) The references to Daniel the Stylite elsewhere in the *Vita* (e.g. c. 99) may give some clue as to the original « authority ».

(2) cc. 208-221 and 222-229.

(3) This cycle was studied and explained at length by W. BOUSSET, *The Antichrist Legend*, English trans. London, 1896. Early Christian apocalyptic is typified by such works as the *Shepherd of Hermas* and the *Testaments of the Twelve Patriarchs*; there is a useful collection of minor works in C. TISCHENDORF, *Apocalypses apocryphae Mosis Esdrae Pauli Johannis item Mariae Dormitio*, Leipzig, 1866. HIPPOLYTUS' *Demonstratio de Christo et Antichristo* [PG, 10, 725-88, a development of *Daniel* chapter 7] was known and quoted by the Andrew-Salos apocalypticist [c. 222 = PG, 10, 773A]; he probably also used the Pseudo-Hippolytean *De consummatio mundi* (PG, 10, 903-52]. These works are typical of pre-Byzantine apolitical eschatology; see also EPHRAIM SYRUS, *Opera*, ed. J. S. ASSEMANI, Rome, 1743, vol. 2, pp. 192-209, 222-30, and 247-58.

(4) ἐν ταῖς ἐσχάταις ἡμέραις ἀριστήσει Κύριος δὲ Θεός βασιλέα ἀπὸ πεντας, καὶ πορεύσεται ἐν δικαιοσύνῃ πολλῆ, καὶ πάντα πόλεμον παύσει..., c. 209.

(5) c. 221 = Matthew 24<sup>37</sup>/Luke 17<sup>20</sup>, 27, an eschatological *logos* often found in apocalypses.

*Second Reign* : "The Son of Iniquity" (1) will reign for three and a half years (2) and cause the most wicked deeds to be performed, such as incest, and the forced marriage of monks and nuns. The Lord will react with terrible natural phenomena, and "this terrible ruler of wickedness will be received into unquenchable fire" (3).

*Third Reign* : Then a "Grim Donkey" (4) will reign who prefers pagan literature to Christianity and is guilty of sacrilege, blasphemy, and persecution. His evil deeds will give rise to fearful natural portents and bitter wars.

*Fourth Reign* : "The Ethiopian from the first horn" (5) will reign in piety and righteousness for twelve years.

*Fifth Reign* : A ruler "from Arabia" will re-unite the fragments of the cross and, going to Jerusalem, will place his diadem on the cross and offer up both his kingdom and his soul to God (6).

(1) cc. 212-13. *δὲ νιὸς τῆς ἀνομίας* would appear to be an allusion to a Pauline description of Antichrist; in II Thessalonians 2<sup>2-4</sup> it is said that the Second Coming will not be "until there has come apostasy first *καὶ ἀποκαλυψθῇ δὲ ἀνθρωπός τῆς ἀνομίας, δὲ νιὸς τῆς ἀπολεῖας* who appears, and exalts himself above all that is called God & worshipped".

(2) Three and a half years refers to the period of time during which the Jews suffered the persecution of Antiochus Epiphanes; no matter how expressed (42 months, 1260 days, etc.), the space is widely used in apocalyptic literature to denote a time of suffering. See *Daniel*, 7<sup>ss</sup> and 12<sup>7</sup>; *Revelation*, 11, *passim*. It is the time allotted to Antichrist by EPHRAIM SYRUS (*Opera*, ed. Assemani, II, 229E).

(3) *Παταχθήσεται γὰρ τοῦτο τὸ σκῆπτρον τῆς ἀνομίας, καὶ ἐν τῷ ἀσβέστῳ πνεύ ληφθήσεται*, c. 213.

(4) c. 214: *δὲ βλοσσυρὸς ὄνος* (Janning translates: *asinus bardus*).

(5) c. 215: *δὲ Αἰθιοπίας ἀπὸ τοῦ πρώτου κέρατος*. This title is very significant; see below.

(6) c. 215. In this passage there is some evidence of textual dependence on Pseudo-Methodius, by reference to which it is possible to see that the reader is intended to assume that the ruler "from Arabia" is the son of the "Ethiopian". Describing the earlier part of the reign of the warrior-king, Pseudo-Methodius says that the Emperor of the Greeks and Romans "will go against [the Ishmaelites] from the sea of Ethiopia, and will send the sword and desolation into Ethrybum which is their fatherland. He will take captive their wives and children besides those who dwell in the promised land. The emperor's sons will go down armed with the sword and cut them

*Sixth Reign* : Three youths will fight each other for the mastery of the Empire, and will themselves perish in the wars (¹).

*Seventh Reign* : The last ruler will be the most wicked of all, a woman called Mondion from Pontus. She will crown her blasphemies by challenging the Almighty (²).

Now, what are we to make of all this? What point, if any is the apocalyptic trying to make? In order to attempt an answer to these questions, I propose to apply to this series of reigns a method which has already yielded favourable results when it was applied to the first reign. The method is this : first we try to isolate the novel features of the subject in question from those which are part and parcel of the stock-in-trade of the apocalyptic tradition, and which seem to recur elsewhere, then we concentrate our attention on the novelties of the document.

The most outstanding novel feature of the Andrew-Salos Apocalypse is the number of reigns it describes. There is considerable variety in this matter in the apocalyptic tradition, but so far as I can discover, seven is a unique number. There appear to be two traditional patterns : the long series of quasi-historical reigns of the interpolated versions of *Daniel* chapter seven and of the Tiburtine tradition (³),

off from the earth". (*Apocalypsis Methodii Patarenensis* ed. V. ISTRIN, *Otkrovenie Methodija Patarskago i Apokriphicheskija Videnija Daniila*, Moscow, 1897 (Greek text, = BHG, 2036) page 41, and ed. E. SACKUR, *Sibyllinische Texte und Forschungen*, Halle, 1898 (Latin Text) page 90). When there are two righteous emperors in succession, then it can usually be assumed that the second is meant to be the son of the first. Here it is implied that the first emperor sent his sons in after he had conquered the territory as far as Ethrybum, which is Medina, and Medina is in Arabia. That his eldest son and heir should remain there as a viceroy seems possible, or that he should be granted the title *Arabicus* for his efforts. In either case, he could then be described as "from Arabia".

(1) cc. 216-218.

(2) cc. 219-20. ἀναστήσεται γύναιον αἰσχρὸν Μόνδιον ἐκ τοῦ Πόντου καὶ βασιλεύσει ἐν τῇ πόλει ταύτῃ, καὶ αὐτὴ βακχεύτρια, τοῦ διαβόλου θυγάτηρ, μάγισσα καὶ ἀρρενοθηλυμανής.

(3) See "La Sagesse de Sibylle", in R. BASSET, *Les Apocryphes Ethiopiens traduits en français*, vol. 7, Paris, 1900, and Paul S. ALEX-

and a series of four apocalyptic rulers. The series of four may be found as early as the third book of the *Oracula Sibyllina*, 1-96, which dates from about 300 A.D. There we find :

1. A holy emperor who rules the whole earth.
2. Three men who ravage Rome.
3. Belial returning from the sea.
4. A woman who rules the world, a woman in whose reign God pours fire on the earth.

Although this series has some points of resemblance with a number of series in prose apocalypses, there is an equally strong precedent for a four-reign series in the Judaic tradition from which the prose works ultimately derive ; in the canonical *Daniel* 7, 3-7, there are four beasts which represent four empires. Unfortunately there appears to be no Byzantine apocalypse earlier than the Andrew-Salos Apocalypse in which a four-reign series is found, but it is a sufficiently frequent occurrence in later works to suggest that it was a traditional feature. It is found, for instance, in the Greek *Visions of Daniel* which, though obviously a thirteenth century recension, contains some much older material <sup>(1)</sup> :

1. A righteous emperor who reigns thirty-six years.
2. Another who reigns twelve years and goes to Jerusalem.
3. Four sons who fight amongst each other.
4. A wicked woman, a blasphemer.

With a little variation this pattern persists in later apocalyptic. The individual reigns may be interchanged somewhat, and the number may decrease, but the salient point is that, so far as I can discover, it *never increases beyond four*.

Assuming that the Andrew-Salos apocalyptic wished to exceed a traditional [?] number of four reigns, it is not difficult to see why he chose to have seven. Apart from the fact that seven is the next mystical number once four

ANDER, *The Oracle of Baalbek : the Tiburtine Sibyl in Greek Dress*, Washington D.C. 1967 ; for a less than sympathetic account of an interpolated *Daniel* chapter seven document, see LIUTPRAND CREMONENSIS, *Legatio*, XXXVIII.

(1) E. KLOSTERMANN, *Analecta zur Septuagint, Hexapla und Patristik*, Leipzig, 1895, 118-19.

has been exceeded, there is a passage in the canonical *Revelation* which says : "The seven heads are seven mountains upon which the woman sitteth, and there are seven kings ... and the beast [scil. Antichrist] is the eighth" (¹). However, whatever his reason, the likelihood is that in making his number up to seven, the writer included some rulers of his own making and for his own purposes. These can be discovered by applying the method already referred to, in this case by eliminating those who are known to be the "stock characters" of apocalyptic literature. It will be most convenient to review the reigns in reverse order for this purpose.

The seventh ruler, the Wicked Woman, is easily recognized ; she is the Great Whore of *Revelation* (with the distinction that there she is the personification, here the ruler, of the Great City) (²). There are distinctive features in the description here, some of which are very perplexing indeed, but the basic character is unmistakably the traditional wicked queen found in many texts, and usually portrayed as a widow.

The description of the sixth reign, in which three brothers fight amongst themselves, is the most enigmatic part of the entire apocalypse ; I have not yet been able to decipher the pattern which presumably lies behind the various geographical locations to which their fighting takes them, but these problems apart, the brothers also are a regular feature of the apocalyptic cycle, and may possibly be traced back to the 'three men who ravage Rome' in the *Sibyllines* (³) or to the three sons of Armaelius-Romulus and the fair Byzantia in Pseudo-Methodius (⁴). The most striking point here is their number ; the apocalypses produced after the

(1) *Revelation*, 17, 9-11. *Revelation* appears to have influenced the AS apocalypse very strongly at various points, much more so in fact than is usually the case with medieval apocalypses, but the importance of this particular verse must not be over-emphasized, as it also says : "There are seven kings ; five are fallen, and one is, and the other is not yet come". The AS apocalypticist portrays a sixth reign not of one king, but of three contestants for the throne.

(2) *Revelation*, chs. 17 and 18.

(3) *Oracula Sibyllina*, III, 45-71.

(4) *Apocalypsis Methodii Patarenensis* ed. V. Istrin, *ut supra*, p. 40, and ed. E. Sackur, *ut supra*, p. 89.

Andrew-Salos apocalypse speak of *four* brothers (for example, the Greek *Visions of Daniel*)<sup>(1)</sup>, but it is not unreasonable to assume that the Andrew-Salos apocalyptic is following an older tradition rather than creating an original feature in saying that there will be three of them.

The righteous fourth and fifth rulers can almost certainly be traced back to common origin ; the reign of the one righteous Emperor of Pseudo-Methodius who by resigning his crown at Jerusalem will fulfill the prophecy "Ethiopia will stretch out her hands to God"<sup>(2)</sup>. That reign is interrupted by the arrival of Antichrist and it is not impossible that the Andrew-Salos apocalyptic used a version of Pseudo-Methodius in which the two halves of this one reign had already been divided into two separate reigns, the second of which may have been a twelve-year reign of a monarch 'from Arabia'<sup>(3)</sup>. In the Andrew-Salos apocalypse, the fifth ruler is the righteous emperor who resigns his crown at Jerusalem. He so closely resembles the description of the second part of the reign of the one emperor in Pseudo-Methodius that it is tempting to think that he is the main object of the writer's attention, and that the fourth ruler is no more than colourless "make weight" to bring the total number up to seven. There are however two very important attributes reserved for the fourth ruler which indicate that this is not so ; it is for him that the Pseudo-Methodian span of twelve years is prophesied, and for him is reserved the pregnant title of "the Ethiopian from the first horn" of which more presently.

(1) Ed. KLOSTERMANN, *ut supra*, p. 118.

(2) Αἰθιοπία προφθάσει χεῖρα αὐτῆς τῷ Θεῷ. Psalm, 67<sup>32</sup> LXX ; *Apocalypsis Methodii*, ed. Istrin, pp. 45-6 = ed. Sackur, p. 93.

(3) I have not been able to find a recension of Pseudo-Methodius in which the reign had been divided, but Augustinos Polyetopoulos did, for in his edition of the *Vita* he adds the following note at the end of the fifth reign : "After the death of (the emperor from poverty) there will rule for twelve years the one from Arabia (Vision of Saint Methodius)". *Bιος καὶ πολιτεία τοῦ δούλου πατρὸς Ἰημῶν Ἀνδρέου τοῦ διὰ Χριστὸν σαλοῦ*, Athens 1911 and Jerusalem 1912 (identical editions), ch. II, p. 52, note 48.

Skipping now to the first reign, we come to one of the most frequently recurring features of apocalyptic literature, the saviour-warrior-emperor figure, which only leaves reigns two and three to be dealt with. There is good reason for thinking that these are the inventions of the author (apart from their being left over when the recognizable reigns have been eliminated), for they are composed of material taken from an identifiable source. The second and third rulers share between them a characteristic which is normally reserved for the Wicked Woman : they are wholly and utterly bad. Their catalogues of sin include some of the very worst evils in the sight of Studite Byzantines : incest, anti-monachism, apostasy, and iconoclasm<sup>(1)</sup>. It would seem that, with the one exception of claiming divinity, these two reigns between them are to manifest evil of the worst possible kind. This is not unusual in the cases of the Wicked Woman and Antichrist who are often described in equally absolute terms. What is unusual, and apparently unique, is that these two rulers, though described in such terms, are neither the Woman nor Antichrist. Since they appear to be two additional rulers whom the author has introduced into his work, it is reasonable to assume that their presence indicates that his object in producing this series of reigns (and therefore the entire apocalypse) was to effect their denigration. Why should this have been so? The date of writing might indicate the answer.

It can be stated with some certainty that in describing

(1) It is by no means unusual for an apocalyptic to depict his rulers in terms which are reminiscent of one or more historical emperors without attempting to make them identifiable with any particular ruler. This appears to have been done in the cases of the second and third rulers of the Andrew-Salos apocalypse ; for instance, to the "Son of Iniquity" have been applied the iniquities of Constantine V Copronymus when he caused the monks and nuns to walk hand in hand through the Hippodrome, whilst to the "Grim Donkey" have been imputed his iconoclastic enormities, together with some of the attributes of Julian the Apostate ; he will revert to the old pagan religion of the Greeks and make war on the saints. Cf. C. N. SATHAS, *Bibliotheca Graeca medii aevi*, 7 vols., Venice and Paris, 1872-94, VII, p. 126.

the first reign of the “emperor from poverty” the apocalyptic added a number of features to the traditional “stock character” with the intention that his readers should identify this ruler as Basil I the Macedonian<sup>(1)</sup>. The allusion to the twelfth year of the reign must be treated with caution : it may be an apocalyptic convention. The prophecy “he will place his right hand on the sea” would appear to be the latest historical reference (referring to the naval successes of 879-80), and therefore to establish a *terminus post quem* for the writing of the apocalypse. However, whilst the “emperor from poverty” may very likely have been meant to be a recognisable historical character, none of the succeeding reigns have been depicted in terms which permit identification with any particular ruler. Moreover, if the apocalypse had been written at any time after the death of Basil I, the fearsome wickedness of the second emperor would be an allusion to Leo VI. It is scarcely conceivable that anybody who had actually lived during that reign could have harboured such animosity for “the Philosopher” as seethes below the surface of this description, apart from the fact that the statements just would not be true. So far as can be discovered, Leo VI was neither incestuous himself, nor did he require others to be so. Although he fell short of the ideals of churchmen in some things<sup>(2)</sup>, in others he was a great friend to them, and it is impossible to see how he could have earned the terrible appellation “Son of Iniquity”. If the apocalyptic wrote later still, then the identification of Leo VI as the “Son of Iniquity” becomes even more unlikely, partly because, in contrast with his brother Alex-

(1) See J. WORTLEY, *The Warrior-Emperor of the Andrew-Salos Apocalypse*, in *Analecta Bollandiana*, 88 (1970), 43-59.

(2) Leo's shortcomings should not however be underestimated. Apart from the unfortunate matter of the tetragamy, there were a number of ways in which he gave considerable offence, e.g. his relaxation of Basil's policy of persecuting the Jews (see Joshua STARR, *The Jews in the Byzantine Empire 641-1204*, Athens, 1939, items 70, 78, 79, 80 and 84). He also earned the odium of the Logothete for taking the silver with which the Empress Theophano had decorated her child's tomb, and for showing the sacred treasure to the infidel (see Symeon Magister 711<sup>17-19</sup> and 794<sup>22-23</sup>).

ander (who came dangerously near to qualifying for identification as the "Grim Donkey"), his virtues shone all the more brightly, and partly because with the passage of time his vices tended to be forgotten. If the so-called *Chronicle of the Logothete* (written from a point of view unfavourable to Leo VI) presents the worst that may be said of Leo, then it must be acknowledged that he emerges amongst the more noble and honourable emperors of Byzantium, and certainly as no "Son of Iniquity". It would therefore seem reasonable to assume that our apocalypse was written before the accession of Leo VI in 886, but after about 880, dates which mark the *termini* of one of the notoriously dark periods of Byzantine history, a period of which little record has survived and of which what little evidence there is, tends rather to confusion than to elucidation. It would also appear that the author of the apocalypse seems to have been at considerable pains to vilify by the most effective means at his disposal those whom he imagined would next succeed to the throne. Perhaps the apocalypse will permit some further inferences on the basis of these data.

One of the very few things which can be known with any certainty about the declining years of Basil I is that Leo the heir apparently suffered incarceration at his father's instigation, and that not just for three months *pace* the "Macedonian" historians, but for three whole years (883-86) (¹). Why should this have been so? During the closing years of Basil's reign relations between him and his second son, the future Leo VI, were far from cordial. In fact Basil appears thoroughly to have disliked Leo, and probably vented on him his resentment at the loss of the beloved Constantine in 879. An account which allegedly originated from Leo himself tells of how the emperor violently and contemptuously

(1) It has been shown that Leo's imprisonment lasted not three months as the historians say, but three years (883-86), as recorded in the *Vita* of the Empress (and later Saint) Theophano, written allegedly by the son of one of her ladies-in-waiting. See R. J. H. JENKINS, *The chronological accuracy of the 'Logothete' for the years 867-913*, in *DOP*, 19 (1965), 91-112; also *Zwei griechische Texte über die hl. Theophano, die Gemahlin Kaisers Leo VI*, in *Mémoires de l'Académie Impériale de St. Pétersbourg*, 8th series, *Classe Historico-philologique*, III.2 (1898), 1-24 (summary in *Synax. CP*, 314-16).

assaulted him for his illicit liaison with Zoë Zaütza<sup>(1)</sup>. In the late summer of 863, relations between father and son worsened to such an extent that Leo was imprisoned, and would have lost his eyes but for the remonstrations of the Patriarch Photius<sup>(2)</sup>. Now no man, not even Basil the Macedonian, threatens blinding and inflicts incarceration on his own son for nothing more serious than an amorous peca-dillo. Surely there must have been more to it than that. Rumour would answer that this was not his own son; the Macedonian historians came up with a not very convincing tale of a plot to discredit Leo. Both the Logothete (who can never be accused of being biased in favour of Leo) and Constantine Porphyrogenitus say that Leo's imprisonment was the result of a plot to discredit him in the eyes of his father engineered by the mysterious Theodore Santabarenus<sup>(3)</sup>.

However unlikely the Santabarenus story may be in its details, there is some reason to think that it might be substantially true to the extent that there was some kind of a plot to discredit Leo. The peremptory justice meted out to Santabarenus and Photius (whose creature he was) when Leo ascended the throne (in spite of the fact that he owed his eyes, and hence his throne, to the patriarch) suggests that they were at least thought to be in some way deserving

(1) *Vita Euthymii Patriarchae CP.*, Text, Translation Introduction and Commentary by Patricia Karlin-Hayter (*Bibliothèque de Byzantion*, 3), Bruxelles, 1970, p. 41<sup>4-8</sup>.

(2) *Theophanes Continuatus*, 348<sup>10</sup>-351<sup>21</sup>; "The Logothete" per *Georgius Monachus Continuatus*, 846<sup>10</sup>-847<sup>9</sup>.

(3) Theodore Santabarenus, they say, had persuaded Leo to wear a sword secretly for the defence of his father, then told the father that the son was planning to kill him, which the old man believed when the sword was found. (*Theophanes Continuatus*, pp. 349-50). It is admittedly a somewhat unlikely story, and one which could be written off as an attempt to conceal the truth if Leo really had been plotting against his father; a story did circulate amongst the Saracens not long after Basil's death from a hunting accident that this had been engineered by Leo's friends, a story which some modern historians are equally reluctant to reject and to corroborate. Thus, A. VOGT, *Basile 1er*, Paris, 1908, pp. 421-24, and R. J. H. JENKINS, *Byzantium, the Imperial Centuries*, London, 1966, p. 197. Jenkins gives no source for the Saracen story.

of such treatment. From the extant report it is sufficiently clear that Santabarenus was thought to have been responsible for Leo almost losing his eyes, and may have been in collusion with Photius in the matter<sup>(1)</sup>.

Now if there was indeed a plot to discredit Leo, the Andrew Salos apocalypse can be seen as a part of that plot. The apocalyptic, whilst portraying the first reign in noble colours, depicted the second and third in blackest hues. But no one living in Basil's reign could have foreseen that Leo would die leaving no heir and be succeeded by Alexander, so why then did he depict *two* evil reigns? Presumably because he anticipated that the one whom he sought to discredit would be succeeded by a son. If he were primarily concerned to discredit Leo, he had no immediate reason to anticipate an heir before the marriage with Theophano (probably in the autumn of 882)<sup>(2)</sup>, nor after her delivery of a girl child in the following summer (by which time Leo was incarcerated)<sup>(3)</sup>; but during her pregnancy there was an equal chance that the child would be a male. The apocalyptic therefore held out the fearful prospect of *two* evil rulers, but confidently predicted the ultimate triumph of the righteous and rightful line. For whilst the rumour persisted that Leo was really the son of Michael III (whose mistress his mother had certainly been), no such doubts surrounded the paternity of his brother Alexander (Stephen was destined for the church, so he is of no concern here).

Now the importance of the title given to the fourth ruler, "the Ethiopian from the first horn", becomes apparent. By reference to Pseudo-Methodius it can be seen that this is a piece of apocalyptic language which means that the legitimate heir of Phol, King of Ethiopia, the direct (though not neces-

(1) *Theophanes Continuatus*, pp. 354-56.

(2) According to R. J. H. JENKINS (*The chronological accuracy of the 'Logothete' for the years 867-913*, in *DOP*, 19 (1965), 101-2), Leo and Theophano were probably married in September 882.

(3) Theophano had given birth to a girl child by the summer of 883 when all three were imprisoned together (*Vita Theophanonis*, ed. Kurtz, *op. cit.*, p. 8, lines 5 and 16; corroborated in *De Caerimoniis*, 643, 11).

sarily immediate) descendent of the first of the seven "horns" (a normal apocalyptic appellation for rulers going back to *Daniel* chapter seven), will succeed the two evil rulers (¹). In this way the apocalyptic has cunningly paid Basil the compliment of suggesting that the Amorian dynasty lacked the legitimacy of the Macedonian line, whilst playing upon the rumours that Leo (and his anticipated son) were of the former (²). He is saying that the pure Macedonian line will eventually regain the throne (presumably in the person of Alexander or one of his descendants), and ultimately attain to the apotheosis at Jerusalem which for Pseudo-Methodius is the consummation of world history, i.e. when "Ethiopia lifts up its hands to God" (³).

(1) A further indication of an intended connection between the first and fourth reigns is that to each is ascribed one of the two most honourable time spans in apocalyptic literature. Alexander the Great (according to the Byzantine tradition) lived for 32 years, and reigned for 12½ years (*CEDRENUS*, I, 271<sup>10-12</sup>).

(2) Doubts as to Leo's paternity are frequently met with ; for the frankest statement see *Zonaras*, 414<sup>16</sup>-415<sup>6</sup>.

(3) There are other ways in which the apocalyptic seems to have played very skillfully upon the old emperor's feelings (Basil's age in 883 was probably about fifty-five ; see E. W. BROOKS, *The Age of Basil I*, in *BZ*, 20 (1911), 486-91). It would be very flattering for him to find himself so clearly (but not too clearly) identified as the traditional warrior-emperor, but very disquieting to face the bleak prospect of the undoing of all his work if the prophecy were allowed to run its course. He had little enough love for Leo to begin with ; the ground was ready to receive these seeds of discord, but the sowing required a skillful hand. Just how skillful that hand was may be deduced from the subtle way in which the victims of Basil's own hand, Bardas Caesar and Michael III, are echoed in the descriptions of the two iniquitous rulers. The first will be notorious for incest and anti-monachism ; Bardas was alleged to have repudiated his lawful wife and taken his daughter-in-law in her stead. For this the Patriarch Ignatius had excommunicated him, but only succeeded in bringing about his own downfall, and the disrepute of the pro-monastic party, for in his stead Photius the layman was elevated to the throne. Here were incest and anti-monachism. Of Michael it is variously recorded that : "A buffoon of the court was invested in the robes of the patriarch ; his twelve metropolitans, among whom the emperor was ranked, assumed their ecclesiastical garments ; they used or abused the sacred vessels of the altar ; and in their bacchanalian feasts, the holy communion was administered in a

So far then, it can be said that the Andrew Salos apocalypse could have been produced as part of a campaign to denigrate Leo and his anticipated heir in the eyes of the emperor. There is no conclusive evidence that it actually was, but there are some other indications that it might well have been.

First, the alleged plot against Leo is said to have been contrived by Theodore of Santabarenus in connivance with Photius. These men are known to have tricked Basil with a false document once before (a genealogy which nevertheless found its way into the *Vita Basili*)<sup>(1)</sup>, and moreover Santabarenus was in the emperor's favour precisely on account of his prophetic powers as (to quote the Logothete) "a pious man, able to do marvels, and *to look into the future*", because, like the Witch of Endor, he had brought up a vision of the departed Constantine for the emperor<sup>(2)</sup>. Santabarenus was therefore a man capable both of perpetrating a forgery and of apocalyptic vision.

Secondly, the *Vita Theophanonis*, which appears to be of considerable historical importance, whilst saying nothing of the sword trick which Santabarenus is elsewhere said to have played on Leo, lays very great stress on his having poisoned the emperor's mind against the heir apparent<sup>(3)</sup>. If he had done this by convincing the old man that Leo was going to be a "Son of Iniquity", then it can be assumed that the emperor would take steps to prevent his son suc-

nauseous compound of vinegar and mustard". (E. GIBBON, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, ed. J. B. Bury, London, 1898, V, 201). Gibbon is here paraphrasing historians hostile to Michael, but Basil probably believed, or wanted to believe, such things of his predecessor, and they would certainly be brought to mind by the description of a future emperor who would forsake the Christian faith for the religion of the old Greeks, persecuting the saints and burning the sacred equipment.

(1) Symeon Magister 689, 5-690, 10; cf. *Theophanes Continuatus*, 212, 18-215, 2. The most detailed description of the false genealogy is found in the *Vita Ignatii Patriarchae*, PG, 105, 565D-568.

(2) *Georgius Monachus Continuatus*, 845<sup>12</sup>-846<sup>8</sup>; Symeon Magister 692<sup>22</sup>-693<sup>11</sup>.

(3) *Vita Theophanonis*, ed. Kurtz, *ut supra*, pp. 6 and 7.

ceeding him. According to the historians, this is exactly what he wanted to do by putting out his eyes. That Photius of all people should have been the one who dissuaded him would suggest that, whatever Leo believed, the patriarch was not a party to the conspiracy.

Thirdly, it should be noted that when Leo was finally released from prison on the 20th July 886, the emperor made an almost apocalyptic (and, in the event, wholly mistaken) pronouncement. According to the Logothete :

When the people saw him [Leo] in the procession they shouted out ‘Glory be to thee, O God’. The emperor turned and retorted : ‘Do you glorify God on my son’s account? Under him you will have to bear many afflictions and live through days full of woe’ <sup>(1)</sup>.

Basil may have been merely expressing his own estimate of Leo’s abilities as a potential ruler ; on the other hand, he may have been influenced by an apocalypse which seemed to say that Leo would be a “Son of Iniquity” who would rule three and a half years, in other words, that he would be a persecutor. If Basil had once tried to turn aside the course of events, he appears from this statement finally to have resigned himself to the inevitable.

Lastly, there is some indication that, at the very last, Basil became aware that Santabarenus had done him a severe injury. According to one report, he spoke of it with his dying breath :

Alas ! Alas ! the conjuror Santabarenus, with his spells and his witchcraft, how did he draw me away from God and trick me with lies and deceits, putting me out of my right mind, and if the Lord had not come to my help, he had nearly carried me off to damnation like his own <sup>(2)</sup>.

Now it is only in the *Vita Euthymii* that this report occurs,

(1) *Georgius Monachus Continuatus*, 847<sup>b</sup>.

(2) αλ, αλ, δ ἐπαοιδίαις καὶ μαγγανεῖαις τερατοποιὸς Σανταβαρηὸς τοῦ θεοῦ με μακρύνας καὶ ἀπατηλοῖς καὶ φενδέσι λόγοις ἔξαπατήσας καὶ ἀλλα-τριον τῆς δικαίας γνώμης ποιήσας, εἰ μὴ κάριος ἐφοήθησε μοι, παρὰ μικρὸν εἰς τὴν ἵσην αὐτοῦ κατάκρισιν ἐπεσπάσατο. *Vita Euthymii* ed. and trans. P. KARLIN-HAYTER, *op. cit.*, p. 5<sup>28-32</sup>.

and no doubt had the opening chapters of that *Vita* survived we would know exactly what Basil thought he had suffered from Santabarenus, but alas they have perished.

In the light of the foregoing remarks, I therefore submit that the Andrew Salos Apocalypse may well represent the partially successful attempts of a pro-Macedonian party (which might tentatively be recognised as the Santabarenus-Photius axis) to discredit Leo on the grounds of his supposed Amorian paternity. I am not unaware that there is a certain danger in apocalyptic studies (which has not been entirely avoided here) of searching for a historical situation to fit the apocalypse. The search area is severely limited in this case by the identification of the warrior-emperor as Basil I. When there is an apocalypse without an apparent motive which shows signs of having been produced at a time when a historical situation is thought to have obtained which might have supplied a motive ; when, moreover, certain otherwise enigmatic aspects of the apocalypse can be elucidated by reference to the historical situation, and even seem to form a part of it ; then it is not unreasonable to assume that they may be in some way connected. Such an assumption requires further substantiation before it can become an assertion, but in the meantime, it provides a useful basis for further investigation, and as such I submit it to the reader's judgement.

*The University of Manitoba (Canada).* John WORTLEY.

# MÉMOIRES ET DOCUMENTS

## L'ÉPÎTRE DE CYRILLE DE JÉRUSALEM À CONSTANCE SUR LA VISION DE LA CROIX (BHG<sup>3</sup> 413)

### TRADITION MANUSCRITE ET ÉDITION CRITIQUE

La BHG<sup>s</sup> 413, ou *Epître* adressée par Cyrille de Jérusalem (348/9-387) à l'empereur Constance II (337-361) à propos d'une vision du signe céleste de la croix (*inc. / des. πρώτας ταύτας... Αὕγουστε βασιλεῦ θεοφιλέστατε*) (= *Ep.*)<sup>(1)</sup>, a fait jusqu'à présent l'objet de cinq éditions imprimées : Gretser (Ingolstadt, 1600)<sup>(2)</sup>, Prévot (Paris, 1608)<sup>(3)</sup>, Milles (Oxford, 1704)<sup>(4)</sup>, Touttée (Paris, 1720)<sup>(5)</sup> et Rupp (Munich, 1860)<sup>(6)</sup>. Aucune de ces éditions n'est

(1) Pour rappel, Cyrille de Jérusalem passe aussi pour être l'auteur de 18 Catéchèses prébaptismales (= *Kat.*) (voir *P.G.* 33, col. 369-1060) ; l'authenticité cyrillienne de la Procatéchèse n'est pas certaine ; quant aux cinq Mystagogies, elles sont de Jean II de Jérusalem (387-417). L'*Épître* sur la vision de la croix est la seule lettre de Cyrille à Constance II qui est conservée ; pour la lettre d'appel qu'il adressa à l'empereur après 356, on ne sait que ce que Socrate en dit (Voir *Hist. Eccles.*, II, 40, 40). Sur les datations de la vision de la croix à Jérusalem, sous Cyrille et Constance, voir H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *S. Gallicanus, consul et martyr dans la passion des SS. Jean et Paul, et sa vision « constantinienne » du crucifié*, dans *Byzantion*, 24 (1954), pp. 596-599 et J. VOGT, *Berichte über Kreuzeserscheinungen aus dem 4. Jahrhundert n. Chr.* dans *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves (Mélanges Henri Grégoire)*, 9 (1949), pp. 601-604.

(2) J. GRETSER, *De cruce Christi*, II, Ingolstadt, 1600, pp. 512-519.

(3) J. PRÉVOT, *S.P.N. Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi Catecheses ...*, Paris, 1608, pp. 549-554.

(4) T. MILLES, *S.P.N. Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera*, Oxford, 1703, pp. 305-310.

(5) A. A. TOUTTÉE, *S. Cyrilli archiepiscopi Hierosolymitani opera*, Paris, 1720, pp. 351-354, reproduit dans *P.G.*, 33, col. 1165-1176.

(6) J. RUPP, *S.P.N. Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera II (Kat. XII-XVIII, Myst. I-V, Hom. Paral., Ep.)*, Munich, 1860, pp. 434-440.

satisfaisante ; par exemple, à titre anticipatif, l'édition *princeps* de Gretser dépend d'une copie défectueuse de la fin du xvi<sup>e</sup> s., le cod. MUNICH, gr. 271, fol. 119r-120v, et la dernière édition en date, celle de Rupp, se borne à réimprimer le texte de l'édition de Touttée et à noter au bas des pages quelques leçons tirées d'une copie dégradée de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> s., le cod. MUNICH, gr. 278, fol. 467v-473v. Les pages qui suivent viseront à un examen systématique de la tradition manuscrite et à l'établissement critique d'un texte de l'*Épître* à Constance.

Après des préliminaires sur la postérité de l'*Épître*, nous établirons un inventaire sommaire et suffisant des manuscrits répertoriés et procéderons d'une manière expéditive à l'élimination des copies modernes ainsi que de quelques copies byzantines ; cette première section sera courte ; il n'est daucun intérêt, dans le cadre de la présente étude, de s'étendre, pour des copies qu'on élimine, sur la description et de brasser, à titre démonstratif, des évidences ; les sources des éditions imprimées seront également mentionnées sans commentaires. Par contre, pour huit copies byzantines, qui doivent servir à l'établissement du texte et à la constitution de l'apparat, on fera, dans une deuxième et une troisième section, une description plus étendue et une démonstration plus détaillée de classement ; on apprendra alors que quatre des huit copies byzantines examinées sont les représentants d'un texte métaphrasé. Notre travail ne prétend pas à une investigation exhaustive de la tradition manuscrite ni à l'établissement d'un texte définitif, qui serait de bout en bout identique à celui que Cyrille de Jérusalem fit parvenir à l'empereur Constance II ; du milieu du v<sup>e</sup> s. jusqu'au viii<sup>e</sup>/ix<sup>e</sup> s., quand on trouve la première copie manuscrite grecque conservée, il y a presque cinq siècles de protohistoire, et de celle-ci, on ne sait pas grand chose. Toutefois, nous pensons que le terrain est déblayé et que les exégètes seront désormais plus à même de fonder sur un texte plus sûr, ou du moins mieux connu, la confrontation de l'*Épître* et des documents relatifs à l'histoire du iv<sup>e</sup> s., avec lesquels elle présente des interférences<sup>(1)</sup>.

(1) Cf. l'*Ep.* avec notamment le dossier de la geste constantinienne de la croix (vision et invention de la croix, prodige à Jérusalem de 363), de l'histoire des Flaviens et en particulier de Constance II, de l'histoire des revendications de Jérusalem à la primauté ecclésiastique, de l'instauration des fêtes liturgiques, etc.

Au cours de la tradition byzantine, à partir du IV<sup>e</sup> s., la BHG<sup>3</sup> 413 et l'apparition qu'elle relate ont bénéficié d'une diffusion et d'un succès exceptionnels. Pour nous en tenir au principal, l'historiographe arien anonyme du IV<sup>e</sup> s., tel qu'on peut le reconstituer à partir de Philostorge (vers 430) (*Hist. Eccles.*, III, 26), la Passion d'Artémius (IX<sup>e</sup> s.), la Chronique pascale, a.c. 351 et Théophane, dans la Chronographie, a.m. 5847<sup>(1)</sup>, aurait tiré de l'*Épître à Constance* le récit sur la vision de la croix à Jérusalem, et l'aurait inséré dans le cours de l'année 351, après la création de Gallus comme César (15 mars 351) et avant la défaite de Magnence à Mursa (28 septembre 351)<sup>(2)</sup>. C'est à cet historiographe arien anonyme du IV<sup>e</sup> s. qu'il conviendrait d'imputer le fait que la grande majorité des historiens, chroniqueurs, et autres compilateurs, tant grecs qu'orientaux, ont placé la parhélie cruciforme de Jérusalem en l'année 351. C'est également dans le cours de l'année 351, après la création de Gallus comme César, que l'historien Sozomène, introduit un résumé, librement adapté, de l'apparition de Jérusalem d'après la BHG<sup>3</sup> 413 (*Hist. Eccles.*, IV, 5, 1-5) ; Sozomène qui pourtant n'a pas la bonne habitude de nommer ses sources, renvoie ici explicitement à la lettre que Cyrille adressa à l'empereur Constance (*Hist. Eccles.*, IV, 5, 4)<sup>(3)</sup>. A la fin du VI<sup>e</sup> s. ou dans les premières années du VII<sup>e</sup> s., le moine Alexandre, dans le *De inventione crucis* (BHG<sup>3</sup> 410), après avoir évoqué les troubles provoqués par les chefs de l'arianisme, donne une notice sur l'appa-

(1) Voir J. BIDEZ, *Philostorgius, Kirchengeschichte mit dem Leben des Lucian von Antiochien und den Fragmenten eines arianischen Historiographen* (GCS, 21), Leipzig, 1917, pp. 51-52, 221.

(2) Voir P. BATIFFOL, *Un historiographe anonyme arien du IV<sup>e</sup> siècle*, dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte*, 6 (1892), pp. 35-51, et les remarques de H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *S. Gallicanus ...*, pp. 594-601. Le parallélisme entre Constance II et Constantin I le Grand a été poussé à l'extrême dans l'historiographie dès la fin du IV<sup>e</sup> s. : Constance II, avant la bataille de Mursa contre Magnence (28 sept. 351) est favorisé par une apparition de la croix à Jérusalem, de bon augure, comme l'avait été Constantin I<sup>er</sup>, 40 ans plus tôt, avant de défaire Maxence au Pont Milvius (28 octobre 312).

(3) Ed. BIDEZ et HANSEN (GCS, 50), Berlin, 1960, p. 142, l. 49-p. 143, l. 12. À la remorque de Sozomène, on trouve de très nombreuses sources byzantines postérieures, notamment la Chronique du Pseudo-Polydeukes (X<sup>e</sup> s.), Théodore le lecteur (VI<sup>e</sup> s.), un Epitomé anonyme du VII<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> s., Georges le moine (IX<sup>e</sup> s.), Nicéphore Calliste (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). etc.

rition de Jérusalem et sur Cyrille, puis mentionne l'*Épître* et cite *in extenso* toute la section narrative de celle-ci (Invention des Lieux Saints et de la croix, apparition céleste du signe cruciforme) (*Ep.*, III, 12-IV, 24) (¹). Les notices des Synaxaires byzantins, à la date du 7 mai, sont directement empruntées à l'*Épître* (²). Sur le plan de la tradition liturgique, les sources, grecques et orientales, attestent, à la date du 7 mai, la commémoration de la staurophanie de Jérusalem ; le 7 mai, qui tombe toujours dans la cinquantaine pascale, est la date de l'apparition du signe céleste dans la BHG<sup>3</sup> 413 (voir *Ep.* IV, 17) ; la BHG<sup>3</sup> 413 est de plus en connexion avec l'instauration et le culte de l'apparition (voir *Ep.* V, 26-27 ; cp. *Ep.* IV, 21-22, 23-24, VII, 40-41) (³). Quant à la tradition manuscrite directe et indirecte de l'*Épître*, elle est très abondante et souvent complexe, on le verra ci-après pour la tradition grecque ; les versions orientales (arménienne, géorgienne, etc.), le plus souvent transmises dans les lectionnaires pour la mémoire du 7 mai, ne sont pas d'un appoint particulier pour l'établissement du texte grec.

(1) Cf. P.G., 87 C, col. 4068, D 13-4069, D 8. Voir à ce sujet, E. BIHAIN, *Une Vie arménienne de Cyrille de Jérusalem*, dans *Le Muséon*, 76, p. 321. Pour la citation *in extenso* d'*Ep.*, III-IV, voir les manuscrits, entre autres les cod. FLORENCE, Laurent. gr. IX, 14, MONT-CASSIN, gr. G 431, PARIS, gr. 1454, LONDRES, Brit. Mus., addit. gr. 9348, MESSINE, gr. 4, MILAN, gr. 798 (A 63 inf.), PARIS, gr. 1173, PATMOS, gr. 257, OXFORD, Barocci, gr. 234, PALERME, gr. I E 10 ; ces manuscrits sont du x<sup>e</sup>/xii<sup>e</sup> s. La BHG<sup>3</sup> 410 se lit dans plus de 60 manuscrits, s'échelonnant pour la plupart du xii<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> s. La notice du moine Alexandre a influencé de nombreuses sources récentes : par ex., outre Théophane, *Chronographie*, a.m. 5847 (partiellement), les *Annales d'Eutychius* (x<sup>e</sup> s.), la *Vie de Constantin* du cod. PATMOS, gr. 179, § 20 ; dans cette dernière source, l'apparition de la croix est datée d'un 28 juillet.

(2) Voir éd. H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae constantinopolitanae ... Propylaeum ad Acta SS. Novembris*, Bruxelles, 1902, col. 661-662.

(3) Voir, entre autres, M. TARCHNISCHVILI, *Le grand lectionnaire de l'Église de Jérusalem (v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle)*, II (CSCO, 205), 1960, p. 9, n° 957-963 et diverses études d'A. RENOUX sur l'Ancien Lectionnaire arménien de Jérusalem.

## I

La BHG<sup>3</sup> 413 est conservée, à notre connaissance, dans plus de 20 manuscrits, savoir en bref et dans l'ordre chronologique :

- 1) SINAI, gr. 493, VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s., fol. 23r-30r (= S).
- 2) VATICAN, Ottoboni, gr. 86, IX<sup>e</sup> s., fol. 206v-209r (= O).
- 3) VATICAN, gr. 2033, X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> s., fol. 85r-87v (= A).
- 4) VATICAN, Palatin, gr. 27, XI<sup>e</sup> s., fol. 65r-66v (= B).
- 5) JÉRUSALEM, Taphos, gr. 6, XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> s., fol. 275v-277r (= C).
- 6) OXFORD, Roe, gr. 25, XII<sup>e</sup> s., fol. 215r-217v (= R).
- 7) OXFORD, Barocci, gr. 240, XIII<sup>e</sup> s., fol. 38v-40r (= D).
- 8) VENISE, San Marco, app. gr. II/35, XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> s., fol. 182r-184r (= V).
- 9) VATICAN, gr. 1455, XIV<sup>e</sup> s., fol. 356r-357r (= E).
- 10) PATMOS, gr. 669, XIV/XV<sup>e</sup> s., fol. 98v-100v (= P).
- 11) OXFORD, Holkham Hall, gr. 32, début du XVI<sup>e</sup> s., fol. 273r-277v (= F).
- 12) VATICAN, gr. 603, après 1550, fol. 143r-145r (= G).
- 13) VATICAN, Ottoboni, gr. 220, après 1550, fol. 170r-172r (= H).
- 14) VATICAN, Ottoboni, gr. 446, vers 1560, fol. 204v-207r (= I).
- 15) VIENNE, Suppl gr. 14, peu après 1560, fol. 144r-145v (= J).
- 16) FLORENCE, Riccardi, gr. 6, vers 1565, fol. 163r-165v (= K).
- 17) VATICAN, gr. 602, vers 1567, fol. 163r-165r (= L).
- 18) VATICAN, gr. 1890, avant 1570, fol. 487r-490v (= M).
- 19) ESCORIAL, ω-III-4, vers 1570, fol. 388v-393v (= N).
- 20) MUNICH, gr. 278, vers 1570, fol. 467v-473v (= Q).
- 21) MUNICH, gr. 271, fin du XVI<sup>e</sup> s., fol. 119r-120v (= T).
- 22) PARIS, Sainte-Geneviève, ouvrage CC 8<sup>o</sup> 973, feuillets manuscrits adjoints *ad calcem*, XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> s., pp. 229-238 (= U) ; à noter que l'ouvrage CC 8<sup>o</sup> 973 est un exemplaire de l'édition de Cyrille de Jérusalem par G. Morel (Paris, 1564) et que Dom Touttée prétendit que les pages manuscrites adjointes représentaient une transcription tirée de deux manuscrits anciens, perdus, l'un qu'il appelle « Genovevanus », l'autre, « Genovevanus vetus » (1).
- 23) CAMBRIDGE, University Library, Adversaria, MN.VI.8 ; édition du *corpus* cyrillien par J. Prévot (Paris, 1609), abondamment annotée par Isaac Casaubon (1559-1614). A noter ici que Milles

(1) Voir P.G. 33, col. 31-32.

(1703), et après lui Touttée et d'autres, ont cru que ces annotations avaient été puisées dans un manuscrit disparu ; Milles appelle ce manuscrit « *codex Casauboni* » et suppose que Casaubon en eut connaissance dans une bibliothèque de France<sup>(1)</sup>. Pour l'*Ep.*, voir pp. 549-554 de l'édition (= X).

D'après les sigles conventionnels, qui les désignent, les manuscrits répertoriés se succèdent comme suit : S, O, A, B, C, R, D, V, E, P, F, G, H, I, J, K, L, M, N, Q, T, U et X.

Pour l'établissement critique du texte, seules les copies byzantines S, O, A, B, C, R, D et P méritent d'être prises en considération ; elles ne peuvent être purement et simplement réduites l'une par rapport à l'autre. Les autres copies, par contre, c'est-à-dire près des deux tiers du répertoire, peuvent être éliminées sans dommage ; leur filiation à partir de modèles connus saute aux yeux la plupart du temps. Il s'agit donc des copies V, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, Q, T, U et X.

Tout d'abord, les copies I, J, K, L, N et Q sont toutes de la lignée de O ; la copie I, transcrise à partir de O, a servi de modèle à la copie L et à la copie J ; la copie K descend directement de la copie J, la copie N, de la copie K ; quant à la copie Q, elle tient de K et de N.

Ensuite, les copies F, M, T sont respectivement les répliques des copies P, A et E ; la copie G dérive de V, la copie H, de V et de G ; quant à la copie U, elle ne vient pas de deux manuscrits anciens, perdus, comme le voulait Dom Touttée : ce n'est qu'une conflation entre la copie I et la copie G ; la copie X, ou plutôt les annotations manuscrites de Casaubon, ne renvoie pas à un manuscrit de France, mais immédiatement à la copie R. A noter au passage que la copie F est la source des annotations érudites de K, la copie H de celles de I, la copie I de celles de G et H.

Enfin, après 13 copies modernes (F, G, H, I, J, K, L, M, N, Q, T, U, X), deux copies byzantines, V et E, peuvent être éliminées : la copie E postule un modèle pareil à la copie B ; quant à la copie V, elle a tous les traits d'une conflation érudite entre un modèle étroitement apparenté à la copie B et un modèle qui a eu pour

(1) Voir MILLES, S.P.N. *Cyrilli ... opera ...*, Oxford, 1703, p. vii (præfatio).

proche descendant la copie R<sup>(1)</sup>.

Un mot ici sur les éditions imprimées, avant de reporter sur un schéma de dérivation les résultats de l'élimination.

Comme on l'a signalé plus haut, le texte de Gretser (Ingolstadt, 1600) se fonde sur la copie T (= cod. MUNICH, gr. 271, fin du XVI<sup>e</sup> s.) et le texte de Rupp (Munich, 1860) est à la remorque du texte de l'édition de Dom Touttée, avec, dans l'apparat, quelques leçons prises à la copie Q (= cod. MUNICH, gr. 278, vers 1570). Prévot (Paris, 1608) a connu l'édition de Gretser ; il a fabriqué son texte principalement à l'aide des copies I (= cod. Ottoboni, gr. 446, vers 1560), G (= cod. VATICAN, gr. 603, après 1550) et H (= cod. Ottoboni, gr. 220, après 1550). Milles (Oxford, 1703) a collationné les copies R (= cod. Roe, gr. 25, XII<sup>e</sup> s.) et X (= Cambridge, University Library, *Adversaria*, MN ; VI, 8) (entre 1509 et 1614) sur le texte de Prévot, qu'il reproduit, à quelques détails près. Pour finir, Dom Touttée (Paris, 1720) fait l'édition des éditions (Gretser, Prevot, Milles), introduisant ou mentionnant, de ci de là, des leçons empruntées à la copie U (= Paris, Sainte Geneviève, ouvrage CC 8<sup>o</sup>, 973, XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> s.) ou relevées, par son confrère Dom Philippe Raffier, dans les copies O (= cod. Ottoboni, gr. 86, IX<sup>e</sup> s.) et H (= cod. Ottoboni, gr. 220, après 1550).

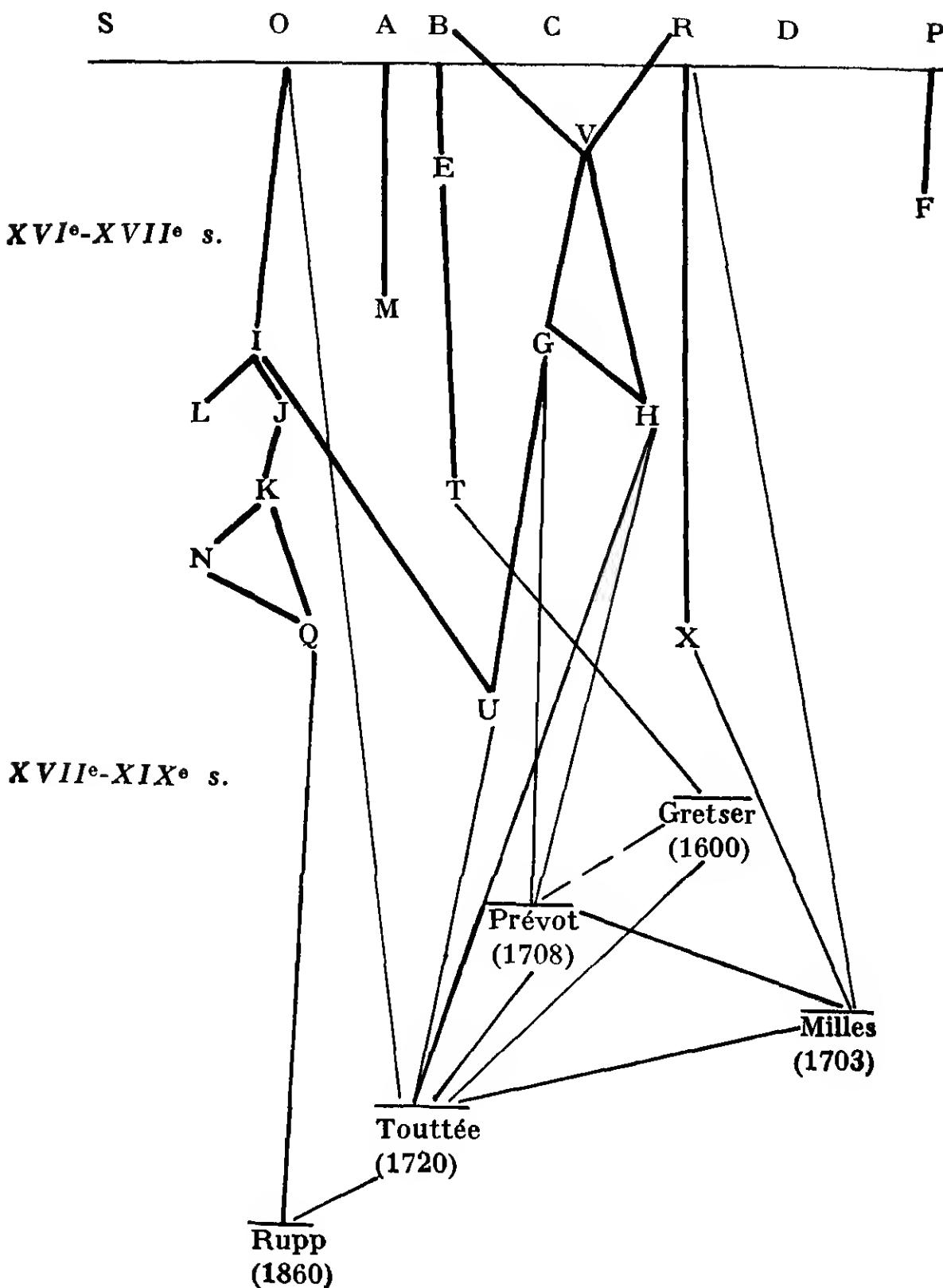
Le schéma de dérivation pour les copies éliminées et les éditions imprimées se présente grossièrement comme ci-contre.

## II

Parmi les nombreuses copies de la BHG<sup>3</sup> 413, huit, on vient de le voir, ne peuvent être éliminées ; il s'agit de S, O, A, B, C, R, D et J. Dans quelle mesure ces copies permettent-elles de reconstituer la protohistoire de la transmission et d'établir d'une

(1) Le cod. S (VENISE, San Marco, app. gr. II/35, 198 feuillets) comprend deux parties, l'une plus ancienne du XI<sup>e</sup> s. (fol. 4r-175r) (*Prok.*, notice en dodécasyllabes, index de *Kat. I-XVIII*, *Kat. I-XVIII*), l'autre plus récente, du XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> s. (fol. 175r-187v) (*Myst. III-V*, notice en vers de 16 syllabes, *Ep. Myst. I-II*) ; Les *Myst. I-V* sont aussi, comme l'*Ep.*, le résultat d'une conflation érudite ; pour l'*Ep.*, remarquons, par ex., que l'indication  $\mu\eta\nu\lambda\mu\alpha\iota\omega\zeta$  qui figure dans la marge supérieure, avant le titre de l'*Ep.*, correspond à celle du cod. B (= VATICAN, Palatin, gr. 27) et que la doxologie apocryphe qui flanque *ad calcem le desinit*, provient d'un ascendant de la copie R (= OXFORD, Roe, gr. 25). Voir plus loin pour les cod. B et R.

VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.



manière critique le texte de l'*Ep.*? Pour l'établir, il s'impose, avant même d'examiner les collations, de décrire plus en détail (lemme, matière, contenu, historique, bibliographie, etc.) chacune de ces copies.

S = SINAI, gr. 493, fol. 23r-30r

Parchemin, 238 feuillets, 243 × 165 mm (185 × 115 mm), pleine page, 19 lignes, écriture onciale penchée à droite avec *ksi* à deux éléments et accentuation, semble-t-il, de seconde main (d'après microfilm), 16 lettres en moyenne à la ligne, VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s.

Recueil non ménologique, qui contenait à l'origine 16 pièces hagiographiques et homilétiques ; étant donné que ces pièces portent sur des traditions et des personnages hiérosolymitains et qu'elles ont une intention polémique anti-juive, il est probable que le dossier fut constitué au début du VII<sup>e</sup> siècle, à Jérusalem, lors des violentes querelles qui opposèrent juifs et chrétiens.

L'*Ep.* se lit sous un titre en lettres semi-onciales : επιστολὴ κυριλλου/επισκὸλη ἱεροσολυμῶν γραφεῖσα κωνσταντί/[ν]ω βασιλεῖ περὶ τὸν σημιον τὸν εν οὐρώ φανεντος. A noter, entre κωνσταντίος et κωνσταντιος, un *nu* fait la différence ; dans les manuscrits la confusion est fréquente entre les deux ; ici ce *nu* est avancé dans la marge, et de seconde main. *Ad calcem* (fol. 30r), suivant un procédé archaïque de librairie byzantine, répétition en bref du titre : επιστολὴ κυριλλου περὶ τὸν εν οὐρώ φανεντος σημίον.

Quelques fautes d'itacisme ; cinq cas de non assimilation consonantique.

Bibliographie : V. GARDHAUSEN, *Catalogus codicum graecorum Sinaiticorum*, Oxford, 1886, p. 120 ; E. NESTLE, *Die Kreuzauffindungslegende nach einer Handschrift von Sinaï*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 4 (1895), pp. 323-332 (collation incomplète du texte) ; A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, I (*Texte und Untersuchungen*, 50), Leipzig, 1937, pp. 146-147 ; R. DEVREESSE, *Une collection hiérosolymitaine au Sinaï*, dans *Revue biblique*, 47 (1938), pp. 555-558 ; K. W. CLARK, *Checklist of Manuscripts in St. Catharine's Monastery, Mount Sinai, microfilmed for the Library of Congress*, Washington, 1952, p. 8 ; J. KIRCHMEYER, *L'homélie acéphale de Sévérien sur la croix dans le Sinaïticus gr. 493*, dans *Analecta Bollandiana*, 78 (1960), pp. 18-23 ; D. HEMMERDINGER-ILIADOU, *Sermon grec inédit de*

*S. Ephrem sur le bon larron*, dans *Anal. Boll.*, 85 (1967), pp. 429-439 ; P. Devos, *Le Panégyrique de S. Etienne par Hésychius de Jérusalem*, dans *Anal. Boll.*, 86 (1968), pp. 151-172.

O = Ottoboni, gr. 86, fol. 206v-209r

Parchemin fort mince, 232 feuillets, 318 × 220 mm (230 × 147 mm environ), pleine page, 23/26 lignes, réglure de type Lake, I, 1 h (sans linéation), minuscule de type studite non classique, accents et esprits de forme anguleuse, *nomina sacra* abrégés par contraction sans esprit ni accent, ix<sup>e</sup> s.

Corpus cyrillien encyclopédique (*Kat.*, I-XVIII, flanquées, en tête, de *Prok.* en queue, de *Myst.* I-V et d'*Ep.*) (fol. 1r-209r) et traité de Germain de Constantinople *Sur les limites de la vie* (cf. *P.G.*, 98, col. 89-132) (fol. 209v-232v). Produit au scriptorium du Stoudios de Constantinople (nombreux indices matériels), le cod. a séjourné à Notre Dame du Patir en Calabre, sous la cote et le libellé *libro 62 s̄nō chirillo* (fol. 1r) ; il fut découvert au Patir par l'espagnol Francisco Torrès (+ 1584) en 1559, entra peu après en possession du cardinal calabrais G. Sirleto (+ 1585) et reçut la cote 23 (fol. 1r).

On trouve l'*Ep.* à la suite des *Myst.* I-V de l'évêque Jean II de Jérusalem (387-417), sous un titre incomplet et lacunaux du début, suivi de l'adresse, le tout dans un même encadrement. Dans la mise en page même du cod. (fol. 206v) : ἐκ φωτὸς ἐν τεροσολύμοις ὁφθέντος/βασιλεῖ θεοφιλεστάτω καὶ εὐσεβεστάτω κωνσταντίνῳ αὐγούστῳ κύριλλος ἐν τεροσολύμοις ἐπί/σκοπὸς ἐν καίρειν : —

Les mots ἐκ φωτός sont précédés d'un espace laissé vide d'écriture (1/3 de la ligne) pour indiquer la lacune. Autre détail : à la lacune initiale, répond, 46 lignes plus loin (fol. 207r, l. 20), une deuxième lacune et un passage incertain : ήμέραις τῆς ἀγίας ταύτης pour ἀγίας ήμέραις ταύταις τῆς ἀγίας (*Ep.* IV, 17), un espace vide d'écriture, entre πεντηκοστῆς et περὶ, là où on lit dans d'autres manuscrits νόνναις ματαις (*Ep.* IV, 15). De plus, à mi-distance, entre les deux lacunes (fol. 206v, l. 23-25) (cf. *Ep.* II, 8), un passage particulièrement corrompu : ἐνωσιν pour γνῶσιν, addition d'un πρῶτον après νῦν, πόρους pour ἐτέρους, λαλεῖς pour ἥδεις. L'examen de ces détails fait croire que le copiste studite a utilisé un

modèle détérioré, à intervalles réguliers, sur plusieurs feuillets ; ce modèle était probablement fort ancien, oncial, comme l'indiquent le fait que l'adresse est nettement dissociée du texte proprement dit et les erreurs de translittération.

A relever aussi que le copiste, sans doute pressé d'arriver au bout de son travail, et croyant la fin plus proche qu'elle ne l'était en réalité, a tiré un ornement de fin de pièce après *πανέστιον* (fol. 209r) (cf. Ep. VII, 42), et que les marges inférieures des fol. 206, 207, 208, 209 ont été tranchées vraisemblablement après 1560 ; la dernière ligne du fol. 208 a disparu avec la marge, sauf les esprits, accents et les trois dernières lettres : les mots *ἐκαυχήσατο τὸ μέντοι θαυματούργημα* (cf. ep. V, 33-VI, 34) qui s'y trouvaient originairement, ont été retranscrits par Provataris dans la première transcription moderne exécutée à partir de O, c'est-à-dire la copie I (= Ottoboni, gr. 446, vers 1560).

On y relève une dizaine de fautes orthographiques, plusieurs erreurs par métacharactérisme et du fait d'un modèle défectueux.

Bibliographie : J. GRODECIUS, *Sancti Patris nostri Cyrilli archiepiscopi Hierosolymorum mystagogicae catecheses quinque*, Vienne, 1560 (d'après l'exemplaire de l'Oesterreichische Nationalbibliothek de Vienne, coté 69.R.46-rar. 132, que nous avons trouvé en 1963) (cf. cod. VATICAN, lat. 6937, fol. 332r, 326v, 6163, fol. 222r, 24v-25r, 3970, fol. 19v-20r) ; J. DE SAINT-ANDRÉ, *Divina liturgia et sancti apostoli et evangelistae Marci ...*, Paris, 1583, IIIr (d'après l'exemplaire coté Collég. Greco, S.XI.4/7, du Collège grec de Rome) (cf. cod. VATICAN, lat. 7093, fol. 349-350) ; E. FERON et F. BATTAGLINI, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani bibliothecae Vaticanae descripti ...*, Rome, 1993, p. 53 ; G. MERCATI, *Per la storia dei manoscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia et di Patmo (Studi e Testi, 68)*, Cité du Vatican, 1935, p. 116 ; P. BATIFOL, *L'abbaye de Rossano. Contributions à l'étude de la Vaticane*, Paris, 1891, pp. 27-29, 47, 65, 75 ; R. DEVREESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 33 ; IDEM, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale (Studi e Testi, 183)*, Cité du Vatican, 1955, p. 36, note 4 ; C. GIANNELLI, *Un nuovo codice di provenienza studita*, dans *Bollettino dell'Archivio paleografico italiano*, n.s. II-III (1956-1957), p. 347, note 1 ; J. IRIGOIN, *Pour une étude des centres de copie byzantins*, I, dans *Scriptorium*, XII (1958) ; pp. 218-219 ; J. LEROY, *Un témoin ancien des Petites Catéchèses de Théodore studite*, dans *Scriptorium*, XV (1961), p. 48, 52.

## A = VATICAN, gr. 2033, fol. 85r-87v

Parchemin, 329 feuillets, 335 × 230 mm (240 × 145 mm), deux colonnes (240 × 60 mm chacune), 28 lignes, réglure non répertoriée dans Lake, élégante minuscule cursive avec *epsilon* polyformes, accents et esprits de forme arrondie, x/xie s<sup>e</sup>.

Recueil ménologique de la première partie du mois de mai, conservant 20 pièces hagiographiques. Ancien Basil. 72<sup>(1)</sup>. L'*Ep.* est présentée comme lecture pour le 6 mai (*μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ*) (fol. 85r, marge supérieure) ; cette date festive est manifestement une erreur du copiste ; il faut lire « pour le 7 mai ». L'*Ep.* est chapeautée du titre : *κυρίλλου ἐπισκόπου ἱεροσολύμων ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον τὸν βασιλέα περὶ τοῦ ἐν οὐρανῷ φανερτος σημεῖον*.  
+ Indication rubricale : *εὐλόγησον πάτερ*.

Peu de fautes orthographiques.

Bibliographie : H. USENER, *Legenden der heiligen Pelagia*, Bonn, 1879 ; P. BATIFFOL, *La Vaticane depuis Paul III*, dans *Revue des questions historiques*, 45 (1889), p. 201 ; Hagiographi Bollandi et P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae Vaticanae (Subsidia hagiographica, 7)*, Bruxelles, 1899, pp. 184-186 ; H. DELEHAYE, *Saints de Thrace et de Mésie*, dans *Anal. Boll.*, 31 (1912), pp. 161-280 ; A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand ...*, I, Leipzig, 1937, pp. 630-632 (c'est par erreur que l'auteur indique que l'Épître est « ohne Datierung »).

## B = PALATIN, gr. 27, fol. 65r-66v

Parchemin, 154 feuillets, 355 × 272 mm (274 × 200 mm), deux colonnes (272 × 87 mm chacune), 37 lignes, réglure apparentée à Lake, II, 12a, minuscule ronde, esprits et accents régulièrement anguleux, xie s.

Recueil ménologique de la première partie du mois de mai, contenant 27 pièces hagiographiques.

L'*Ep.* est inscrite pour la date du 7 mai (*μηνὶ μαΐῳ ζ*) (fol. 65r, marge supérieure), sous le titre : *κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου ἱεροσολύμων / ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον βασιλέα / περὶ τοῦ ἐν οὐρανῷ φανερτος σημείον / (+ τοῦ σταυροῦ B<sup>2</sup> marg.)*

(1) Notons en passant que le texte latin de l'*Ep.* du cod. VATICAN, lat. 6187, papier, xvi<sup>e</sup> s., fol. 189v-192r représente une traduction du milieu du xvi<sup>e</sup> s., exécutée pour Lipomanus, à partir de cette copie A.

Fautes orthographiques rarissimes.

Bibliographie : H. USENER, *Legenden der heiligen Pelagia*, Bonn, 1879, p. 52 ; H. STEVENSON, *Codices manuscripti graeci Reginæ, et Pii PP. II Bibliothecae Vaticanae descripti*, Rome, 1888, pp. 15-16 ; H. DELEHAYE, *Saints de Thrace et de Mésie ...*, p. 222 ; *Hagiographi Bollandi et P. FRANCHI DE' CAVALIERI, Catalogus...*, pp. 207-210 ; A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand ... I*, (Leipzig, 1937), pp. 623-625.

C = JÉRUSALEM, Taphos, gr. 6, fol. 275v-277r

Parchemin, 385 feuillets, 370 × 266 mm, deux colonnes, 43 lignes d'ordinaire, minuscule légèrement inclinée à gauche, d'apparence archaïsante (d'après microfilm), esprits et accents régulièrement arrondis, XII<sup>e</sup> s.

Recueil ménologique de mai à août (fol. 242-385).

L'*Ep.* se lit, pour la date du 7 mai (*μηνὶ τῷ αὐτῷ ζ*) (fol. 275v, marge supérieure), sous le titre : *κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου / ἕροσολύμων ἐπιστολὴ πρὸς / κωνστάντιον βασιλέα / περὶ τοῦ σημίου τοῦ σταυροῦ / τοῦ ἐν τῷ οὐρανῷ φανέντος*.

Grande abondance de fautes orthographiques.

Bibliographie : A. I. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Ἵεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη*, I, Saint-Petersbourg, 1891, pp. 19-30 ; A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand ...*, I, Leipzig, 1937, pp. 362-367 (l'auteur date le manuscrit du X<sup>e</sup> siècle « mit jenem Vorbehalt »).

R = Roe, gr. 25, fol. 215r-217v

Parchemin, 210 feuillets, 315 × 240 mm (220 × 160 mm), deux colonnes (220 × 67 mm chacune), 28 lignes, réglure de type LAKE, II, 34 f, minuscule moyenne cursive, accents et esprits arrondis, XII<sup>e</sup> s.

Corpus cyrillien encyclopédique (*Kat.*, I-XVIII, flanquées, en tête, de *Prok.*, en queue, de *Myst.*, I-V, d'*Ep.* et d'*Hom. Paral.*).

On trouve l'*Ep.*, à la suite des *Myst.*, I-V (sans indication d'auteur), sous le titre : *τοῦ ἀγίου κυρίλλου αρχιεπισκόπου ἕροσολύμων ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον / εὐσεβέστατον βασιλέα / περὶ τοῦ τημίου σταυροῦ*. A la fin de l'*Ep.*, après le *desinit* normal, une doxologie homoiousienne en solution de continuité avec le texte : *δόξα ἀεὶ τὴν / ἀγίαν καὶ ὁμοούσιον τριάδα, τὸν ἀληθεινὸν*

θεὸν / ἡμῶν · ὁ πρέπει δόξα / εἰς τὸν αἰώνας τῶν / αἰώνων · ἀμήν<sup>(1)</sup>.

Une cinquantaine d'incorrections orthographiques.

Bibliographie : T. MILLES, *Cyrilli ... opera*, Oxford, 1703, p. vii (præfatio) ; F. X. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, I, Oxford, 1853, col. 484-485 ; A. A. TOUTTEE, *Cyrilli ... opera*, Paris, 1720, p. xiii (*introductio*), reproduit dans P.G., 33, col. 29-30.

D = BAROCCI, gr. 240, fol. 38v-40r

Parchemin, 268 feuillets, 390 × 300 mm (280 × 190 mm), deux colonnes (280 × 80 mm chacune), 36 lignes, réglure de type LAKE, II, 4 d, minuscule moyenne avec lettres écrasées, esprits et accents régulièrement arrondis, xii<sup>e</sup> s.

Recueil ménologique du mois de mai, de tendance encyclopédique.

On lit l'*Ep.*, à la date du 7 mai (*μηνὶ τῷ αὐτῷ εἰς τὸ ζ*) (fol. 38r, marge supérieure), sous le titre *ἐπιστολὴ κυρίλλου ἐπισκόπου ἱεροσολύμων / πρὸς κανονικοὺς τὸν βασιλέα περὶ τοῦ ἐν οὐρανῷ φανέντος σημείου*. Signalons que l'*Ep.* est ici précédée de la BHG<sup>3</sup> 413a, résumé de l'*Ep.* issu d'un synaxaire, intitulé *διῆγησις τῆς σεβασμίας καὶ ἀγίας μνήμης τοῦ ἐν οὐρανῷ φανέντος σταυροῦ* (cf. *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, éd. DELEHAYE, Bruxelles, 1902, col. 661, l. 28-662, l. 27) (fol. 38r-38v).

Quelques incorrections orthographiques.

Bibliographie : F. L. COXE, *Catalogi ... Bodleianae*, I, Oxford, 1853, col. 409-413 ; C. VAN DEN VORST et H. DELEHAYE, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Germaniae, Belgii, Angliae* (*Subsidia hagiographica*, Bruxelles, 1913, pp. 320-324 ; H. DELEHAYE, *Saints de Thrace et de Mésie*, pp. 161-180 ; A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand ...*, I, Leipzig, 1937, pp. 625-628 ; P. VAN DEN VEN, *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune* (521-592), I (*Subsidia hagiographica*, 32), Bruxelles, 1962, pp. 16\* -17\*.

(1) Voir p. 270, note 1 ; cette doxologie homoiousienne apocryphe est sans doute une finale de copiste, heureux de marquer ainsi la fin de son travail, dans un descendant de R, où l'*Ep.* était la dernière pièce du recueil. Elle a fait couler beaucoup d'encre chez les érudits modernes, et certains ont prétendu y trouver la preuve que Cyrille de Jérusalem était nîçois et homoiosien, ce qui n'a guère de sens. *αποκρύπτης ἐδεστήσατο τοῦ θεοῦ τοῦ αἰώνων*

P = PATMOS, gr. 669, fol. 98v-100v

Papier, nombre de feuillets ainsi que dimension et surface écrite inconnus (d'après microfilm), deux colonnes (fol. 1-100), 32 lignes, minuscule récente, accents et esprits arrondis, tréma sur tout iota suivi d'une voyelle et sur une partie des iotas suivis de consonnes, XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> s.

Corpus cyrillien, qui comprenait, à l'origine et avant mutilation, *Kat.*, I-XVIII et *Ep.* Le recueil des *Kat.*, ici conservé (fol. 1r-98r), soulignons-le, dérive du recueil transmis dans la partie ancienne du cod. VENISE, San Marco, app. II/35, XI<sup>e</sup> s., fol. 10r-175r.

L'*Ep.* (fol. 98v-100v), conservée *in extenso*, est chapeautée par le titre *Κυριλλον ἱεροσολύμων ἐπισκοπον ἐπιστολὴ πρὸς τοὺς βασιλέα κυριον κωνσταντίου περὶ τοῦ ὀφθέντος ἐν οὐρανῷ σταυροῦ*.

Quelques fautes par itacisme et de nombreux barbarismes.

Bibliographie : J. SAKELLION, *Πατριακὴ βιβλιοθήκη*, Athènes, 1890, p. 263.

### III

Les copies S, O, A, B, C, R, D et P s'échelonnent entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. ; elles sont toutes écrites sur parchemin, hormis la copie P qui est sur papier.

Comment se groupent-elles entre elles d'après les données externes (type de collection, assignation liturgique, doxologie, titre, etc.) ?

Les copies A, B, C, D se différencient nettement des copies S, O, R et P en ceci qu'elles appartiennent à des collections ménologiques ; elles sont destinées à servir de lectures à l'office de la mémoire de l'apparition de la croix : elles mentionnent, dans la marge supérieure de la page où on les lit, la date liturgique assignée, c'est-à-dire le 7 mai. Par contre, les copies S, O, R et P sont dépourvues d'assignations festives marginales et sont transmises dans des recueils non-ménologiques ; la copie S est une pièce d'un recueil polémique, constitué à Jérusalem vraisemblablement au VII<sup>e</sup> s. ; les copies O, R et P font partie de recueils cyrilliens, certes, mais tandis que les copies O et R succèdent aux *Myst.* I-V, et que les copies O et J figurent en dernier lieu, la copie O se singularise par des particularités de présentation, la copie R est flanquée

d'une doxologie homoiousienne inattendue et la copie P se lit à la suite d'un recueil des *Kat.* dérivant d'un ascendant conservé, sans pour autant reproduire l'*Ep.* adjointe dans cet ascendant, après coup, *ad calcem* (voir cod. V). L'examen des titres ne permet pas de préciser beaucoup ces premiers résultats ; les copies O et P parlent d'une vision (*οφθέντος*) et non pas d'une apparition (*φανέρτος*) (voir S, A, B, C, D), les copies R et P, d'une croix (*σταυροῦ*) et non pas d'un signe (*σημείου*) (voir S, A, B, C, D ; cf. B<sup>2</sup> et C). Somme toute, d'après les données externes, les copies A, B, C et D paraissent former un groupe et remonter à un ascendant antérieur à la plus ancienne copie d'entre elles ; par contre les copies O, R et P ont un air de famille vague et distendu ; la copie S, par le titre, semble s'inscrire sur la même lignée que le groupe ABCD.

Passons maintenant à la collation du texte proprement dit. Pour le classement final, seule la collation est décisive ; elle confirme et établit d'une manière indiscutable le groupement des copies A, B, C, D entre elles et la descendance commune de ces copies à partir d'un même ascendant. Nous convenons de désigner cet ascendant par le sigle  $\lambda$  : il représente manifestement une tradition, où le texte de l'*Ep.* a été régulièrement et systématiquement remanié, ou métaphrasé<sup>(1)</sup> ; on parlera à ce titre de tradition métaphrasée ou de recension ménologique ; le groupe ABCD, par ailleurs, tend à se partager en deux sous-groupes, d'une part AB et d'autre part CD. Dans l'établissement critique du texte, on ne se fondera pas sur les leçons propres au groupe ; ces leçons seront néanmoins signalées dans l'apparat.

Pour la liste des leçons, où le groupe ABCD (=  $\lambda$ ) se différencie des copies S, O, R et P, voir plus loin, dans l'apparat du texte établi, les divergences numérotées 5, 6, 14, 19, 20, 21, 34, 37, 38, 40, 43, 55, 56, 63, 80, 95, 97, 100, 106, 109, 118, 120, 127, 128, 131, 136, 137, 138, 142, 143, 144, 153, 154, 156, 158, 159, 173, 175, 178, 185, 186, 188, 190, 194, 205-206. Mises à part quelques variantes insignifiantes, quelques leçons fautives et quelques variations dans l'ordre des mots, qui peuvent être fortuites, la plupart

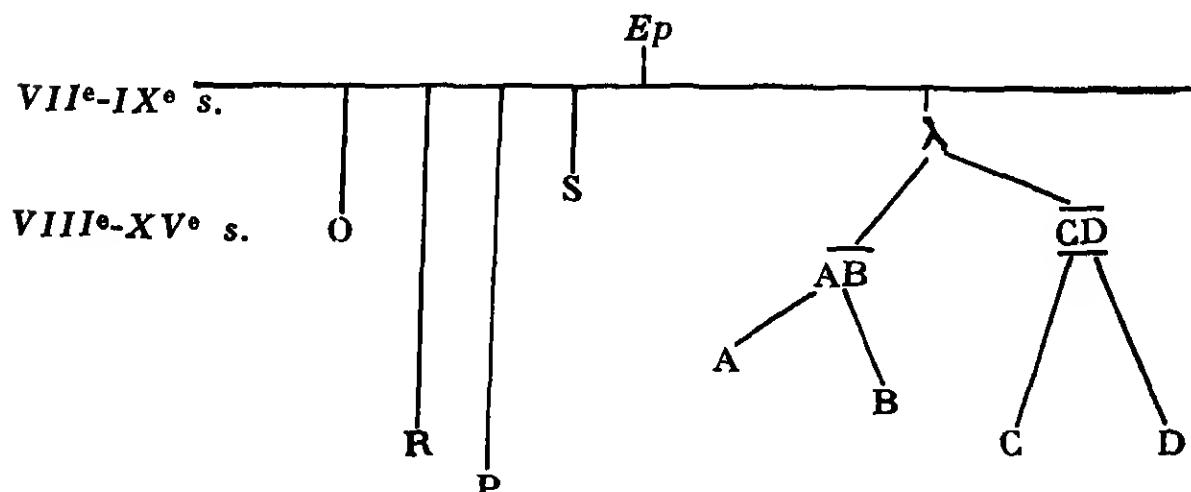
(1) Par métaphrase, on n'entend pas ici un profond remaniement de texte (renversements divers de constructions, amplifications verbeuses, nombreux raccourcis), à la manière de Syméon le logothète (x<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> s.), mais une succession régulière de retouches intentionnelles à la manière d'un reprisage.

des divergences trahissent, chez le remanieur, une tendance à la simplification et à l'édulcoration du texte : accord *ad sensum* (div. 95), optatif, à moins que ce soit une variante par itacisme (div. 128), adaptation à une apodose irréelle de la protase par modification de la conjonction initiale (div. 109), changement de préverbes (div. 5, 6, 137), suppression de mots brefs (div. 21, 34, 40, 55, 97, 100, 109, 120, 129, 136, 158, 185, 186, 188), réduction de formes composées (div. 11, 37, 106) et quantité de leçons banalisantes (notamment div. 14, 19-20, 34-35, 38, 40, 55-56, 127-128-129, 138, 142-143-144, 153-154, 158-159, 173, 178, 185-186, 190).

Pour les leçons, où le groupe ABCD ( $=\lambda$ ) se divisent en un sous groupe AB et un sous-groupe CD, voir dans l'apparat les divergences numérotées 10, 19, 31, 33, 58, 61, 95, 108, 109, 132, 151, 160, 172, 208 ; le sous-groupe CD est plus souvent proche du texte transmis par les copies S, O, R et P que le sous-groupe AB (voir notamment div. 19, 31, 33, 109, 151, 160, 172 ; cp. 10, 132).

Les copies A, B, C et D constituent donc un groupe à part, quantitativement et qualitativement distinct des copies S, O, R et P ; le groupe ABCD postule un ascendant commun, soit  $\lambda$ , remanié et banalisé. Comme l'ascendant  $\lambda$  ( $=ABCD$ ) est antérieur au  $\text{VII}^{\text{e}}$  s. et que les collections ménologiques byzantines ne passent pas pour antérieures au  $\text{VII}^{\text{e}}$  s., il est vraisemblable que la recension ménologique a pris forme entre le  $\text{VII}^{\text{e}}$  et le  $\text{IX}^{\text{e}}$  s.

Reportés sur un schéma de dérivation, les résultats relatifs au classement des copies S, O, R, P, A, B, C, D se formuleraient grossièrement comme suit :



Il reste désormais à confronter les copies S, O, R, P entre elles et avec  $\lambda$ , là où celui-ci n'est pas le témoin de la recension ménologique.

gique. Ici, aucun groupement précis et régulier ne peut être délimité par la collation : voir, dans l'apparat, plus loin, les div. 11, 12, 22, 27, 37, 38, 51, 66, 75, 78, 79, 85, 92, 99, 116, 118, 127, 131, 136, 137, 142, 150, 154, 156, 159, 165, 184, 188, 198, 203, 205-206s. Les divergences individuelles sont nombreuses dans les copies S, O, R et P, les croisements entre S, O, R, P et  $\lambda$  sont de toutes les sortes, à tel point qu'on est amené à conclure, pour la proto-histoire du texte (iv<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> s.), à une ramification et un enchevêtrement fort prononcés.

La copie S (viii<sup>e</sup>/ix<sup>e</sup> s.) compte une trentaine de divergences individuelles (voir div. 8, 16, 18, 25, 37, 45, 49, 51, 54, 60, 65, 66, 74, 77, 81, 82, 94, 116, 122, 127, 135, 142, 157, 159, cp. 165, 170, 174, 187, 203) ; il s'agit de deux additions, l'une apparemment fortuite (div. 135), l'autre intentionnelle (div. 142), d'omissions et de variantes plus ou moins significatives. Dans un cas (div. 60), la variante, conservée de première main par la seule copie S ( $\alpha\pi\delta$ ), s'impose contre les leçons  $\epsilon\pi\iota$  et  $\epsilon\kappa$  (cp. Ep. III, 15, avec Ep. II, 5, Ep. II, 6, Ep. III, 13). Pour le groupement, la copie S est plus proche de  $\lambda$  (voir div. 27, 127, 159, 184, 205-206) que des copies R (voir div. 136, 188, c p. 165), P (voir div. 11, 98) et O (voir div. 79, 92) ; dans l'établissement du texte, les leçons ORP paraissent, en fin de compte, aussi archaïques et originales que les leçons S  $\lambda$  (div. 27, 127, 159, 184, 205-206). Bien qu'elle soit la plus ancienne des copies connues et qu'elle fasse partie d'un recueil polémique constitué à Jérusalem au vii<sup>e</sup> s., la copie S pourrait bien être au confluent de deux traditions, l'une représentée par la tradition de ORP, principalement O et R, l'autre remontant à un ancêtre de  $\lambda$  ; voir, à ce titre, div. 127 :  $\tau\eta\tau$  OR,  $\tau\circ\lambda$ ,  $\tau\omega\tau$  S, <P ; div. 156 :  $\tau\tilde{\omega}\tau$  ORS,  $\tau\tilde{o}\tau$  P,  $\tau\tilde{\eta}\tau\lambda$  ; div. 159 :  $\gamma\epsilon\gamma\varrho\alpha\mu\mu\epsilon\nu\omega\tau$  OR,  $\gamma\epsilon\gamma\varrho\alpha\mu\mu\epsilon\nu\tau$  P,  $\epsilon\gamma\gamma\epsilon\gamma\varrho\alpha\mu\mu\epsilon\nu\eta\tau\lambda$ ,  $\gamma\epsilon\gamma\varrho\alpha\mu\mu\epsilon\nu\eta\tau$  S.

La copie studite O (ix<sup>e</sup> s.) se singularise par plus de 40 divergences individuelles (voir div. 2, 3, 7, 11, 13, 23, 26, 29, 30, 32, 36, 38, 39, 64, 67, 71, 75, 83, 85, 93, 101, 105, 113, 118, 121, 124, 126, 141, 149, 154, 155, 171, 181, 182, 184, 191, 195, 196, 201, 202, 203, 204, 207) ; ces divergences consistent en 3 additions brèves (div. 23, 30, 64), en une dizaine d'omissions (div. 3, 26, 39, 71, 75, 141, 155, 171, 182, 195) et en variantes, qui sont pour la grande majorité des bêvues de translittération. La copie O se groupe avec  $\lambda$  dans deux cas (voir div. 173, 198), avec S, dans deux cas (voir ci-dessus), avec R, dans 5 cas (voir div. 51, 66, 127, 159, cp. 75), avec P, dans 7

cas (voir div. 22, 85, 94, 99, 116, 136, 188). En *Ep.* VIII, 44, la leçon  $\tau\eta\rho\nu$  seule à donner un sens au contexte, est préférable à la leçon SRP ; les leçons OR (voir div. 51, 66, 127, 159) sont également à retenir ; quant aux leçons OP, elles se présentent comme une diversification assez récente. Bref, la copie O fournit plus d'interférences avec les copies R et P qu'avec les prototypes S et  $\lambda$  : il y a, dans la protohistoire du texte, des recoupements entre O et R, entre O et P.

La copie R, qui appartient à un corpus cyrillien encyclopédique du XII<sup>e</sup> s., comporte, abstraction faite des orthographica fautifs, moins de 20 divergences individuelles (voir div. 20, 24, 62, 70, 75, 90, cp. 105 et 131, 139, 151, 152, 172, 174, 177, 186, 189, 197, 210) ; parmi ces divergences, on trouve deux omissions (div. 24 et 75), des additions (div. 151, 152, 174, 177, 186, 210) et des variantes, pour la plupart des fautes grossières de lectures. La copie R a la prétention d'être la plus complète ; elle a des accointances avec S et O (voir plus haut), avec  $\lambda$  (voir div. 11, 116) et avec P (voir div. 142, 184) ; elle a des leçons non retenues en commun avec S (div. 98, cp. 165), avec O (div. 75), avec  $\lambda$  (div. 11) et des leçons acceptables en commun avec S (div. 136), avec O (div. 51, 66, 127, 159), avec  $\lambda$  (div. 116) ; les copies R et P ont en commun deux leçons, qu'on ne peut rejeter (voir div. 142 et 184) ; pour *Ep.*, VII, 42, la leçon de R et P est appuyée par O ; pour *Ep.*, VI, 34, bien que les prototypes SO rapportent  $\ddot{\alpha}\gamma\iota\omega\varsigma$  à  $\varphi\omega\nu\alpha\iota\varsigma$ , il paraît meilleur d'accorder  $\ddot{\alpha}\gamma\iota\omega\varsigma$  avec  $\varepsilon\nu\alpha\gamma\gamma\epsilon\lambda\iota\omega\varsigma$ , comme les copies R et P ; on remarque en effet, que le qualificatif  $\ddot{\alpha}\gamma\iota\omega\varsigma$  ne suit jamais, dans l'*Ep.*, le substantif qu'il détermine (cp. *Ep.* VI, 34, avec *Ep.* I, 4, III, 13, IV, 17, 18, 21, V, 27, VIII, 44). Il est vraisemblable que la copie R représente au XII<sup>e</sup> s. une édition compilatoire byzantine, où une tradition proche de O a été amendée sur des modèles tenant des prototypes S et  $\lambda$ .

La copie P, enfin, se distingue des prototypes S, O, R et par environ quarante-cinq divergences individuelles (voir div. 1, 4, 9, 17, 30, 41, 42, 43, 44, 50, 69, 72, 91, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 96, 103, 108, 111, 112, 114, 115, 123, 128, 130, 132, 134, 145, 147, 148, 150, 156, 159, 164, 169, 173, 180, 200) ; parmi celles-ci, 2 additions brèves (div. 69, 180), 8 omissions (div. 30, 41, 50, 123, 134, 145, 147, 200) et tout un groupe de variantes, qui sont pour la grande majorité des barbarismes et des bêvues grossières. Comme on l'a vu plus haut, la copie P a des accointances avec S, dans

deux cas, avec O, dans 7 cas, avec R, dans deux cas ; elle se rapproche, en outre, d'une manière spéciale, de  $\lambda$  (voir div. 12, 51, 66, 78, 137) ; parmi les copies transmises dans des corpus cyrilliens, et malgré son affinité particulière avec O, la copie P est la plus proche du prototype  $\lambda$  ; pour l'établissement du texte, on peut débattre des leçons communes à P  $\lambda$  par opposition aux leçons SOR ; les leçons communes à P et R, qui s'imposent, on l'a noté plus haut, indiquent que P est partiellement indépendant dans la tradition ; de plus, en *Ep.* I, 3, la copie P est seule à donner un sens plausible au texte (voir div. 11-12). La copie P, la plus récente des copies byzantines, peut être considérée comme prototype, au même titre que S, O, R et  $\lambda$ .

De l'investigation qui précède, il résulte que, parmi les copies S, O, R, P, A, B, C, D, quatre sont à prendre comme témoins d'une recension ménologique : il s'agit des copies A, B, C et D ; ces dernières supposent un ascendant commun,  $\lambda$ , antérieur au ix<sup>e</sup> s. Parmi les copies S, O, R et P, on ne peut établir de généalogie stricte. La copie O, qui, en raison de nombreux indices, constitue un produit studite du ix<sup>e</sup> s. et qui dépend d'un modèle ancien, oncial et défectueux, présente plusieurs recoulements avec les copies R et P ; il est vraisemblable que les copies O, R et P, toutes transmises par des recueils cyrilliens, remontent à un ou plusieurs descendants antérieurs au ix<sup>e</sup> s. Par ailleurs, les copies R et P ont plusieurs affinités avec le prototype  $\lambda$  (= ABCD) (vii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> s.) et paraissent dériver partiellement d'ascendants de même période. Enfin, la copie S, la plus ancienne (viii<sup>e</sup>/ix<sup>e</sup> s.) des copies de la BHG<sup>3</sup> 413 qui sont conservées, fait partie d'un recueil probablement constitué au début du vii<sup>e</sup> s., et présente des apparentements particuliers avec le prototype  $\lambda$  et l'ascendant des corpus cyrilliens dont dérivent les copies O, R, voire P. D'après S, O, R, P et  $\lambda$ , et les recoulements variés qu'ils présentent, la tradition textuelle ancienne, non ménologique, de l'*Ep.*, est un écheveau qu'on ne peut démêler ; la ramification pourrait bien avoir été complexe dès avant le vii<sup>e</sup> s.

A ajouter ici, pour *Ep.* III, 12-IV, 24, que le moine Alexandre, dans le *De inventione crucis* (BHG<sup>3</sup> 410), au vi<sup>e</sup>/vii<sup>e</sup> s., appuie les leçons  $\eta\nu\varrho\eta\tau\alpha\iota$  (*Ep.* III, 12),  $\o\check{\nu}\kappa\,\dot{\varepsilon}\kappa$  (III, 15) (cf. div. 59-60),  $\nu\circ\nu\tau\alpha\iota\mu\alpha\iota\alpha\iota\varsigma$  (IV, 17),  $\nu\circ\mu\iota\sigma\epsilon\iota\epsilon\tau$  (IV, 19),  $\sigma\circ\nu\delta\varrho\alpha\mu\epsilon\iota\tau$  (IV, 21),  $\tau\tilde{\omega}\tau\eta\varsigma$  (IV, 21) (cf. div. 94), mais non les leçons propres à la recension

ménologique (voir div. 55, 56, 63, cp. 66, cp. 80, 96-97, et 100, 106) (1). La leçon *συνδραμεῖν* (*Ep.*, IV, 21) est également confirmée par Sozomène dans la première partie du ve s. (*Hist. Eccles.*, IV, 5, 3) (2).

Bilan final de notre enquête sur la tradition de la BHG<sup>3</sup> 413 : vingt-trois copies manuscrites et cinq éditions imprimées répertoriées ; quinze copies et les cinq éditions imprimées éliminées ; huit copies (S, O, A, B, C, R, D, P) s'enracinant dans la protohistoire ; pour ces dernières, mise hors jeu de la recension ménologique récente postulée par les copies A, B, C et D dans un ascendant désigné conventionnellement par la lettre λ. En fin de compte, les copies S, O, R, P et l'ascendant λ (= ABCD), là où il n'est pas métaphrasé, sont, dans l'état actuel de notre information, les seuls témoins, de la tradition textuelle primitive, ou du moins la plus ancienne, de l'*Épître à Constance*, comme elle existait déjà, semble-t-il, aux VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. Il convient d'établir le texte à partir de ces prototypes. A remarquer ici que les titres de l'*Ep.* dans les prototypes ne sont pas une donnée originale, mais relèvent des pratiques de la librairie byzantine et des manies des copistes ; ils se valent généralement ; nous chapeauterons le texte établi du titre propre à la copie D : il a le mérite d'être le plus court.

#### TEXTE

##### *Signes techniques.*

1-210 ...	endroits du texte visés par un appel de note en numérotation continue ; les titres sont à part.
Γ ...	début d'une section de plus d'un mot visé par un appel de note.
+ ...	addition.
< ...	omission.
~~ ...	variation dans l'ordre des mots.
[...]	espace laissé en blanc dans la copie.

(1) Voir, pour la tradition manuscrite de la BHG<sup>3</sup> 410, plus haut, p. 267, n. 1.

(2) Cp. εἰς τὴν ἐκκλησίαν συνῆλθον d'après éd. BIDEZ et HANSEN (GCS, 50), Berlin, 1960, pp. 142-143.

*Sigles des copies.*

- S SINAI, gr. 493.  
 O VATICAN, Ottoboni, gr. 86.  
 R OXFORD, Roe, gr. 25.  
 P PATMOS, gr. 669.  
 $\lambda$  (= ABCD).  
 A VATICAN, gr. 2033.  
 B VATICAN, Palatin, gr. 27.  
 C JERUSALEM, Taphos, gr. 6.  
 D OXFORD, Barocci, gr. 240 (¹).

*Bruxelles.*

Ernest BIHAIN.

Chercheur qualifié du F.N.R.S.

(1) S2, 02... désignent une seconde main ; à noter encore que les abréviations des manuscrits sont partout résolues et que la division du texte en VII chapitres (I-VII) de Touttée (Paris, 1720) est ici, pour la précision des renvois, doublée et complétée par une division en 45 paragraphes (§ 1-45).

ἘΠΙΣΤΟΛΗ ΚΥΡΙΑΛΟΥ ἘΠΙΣΚΟΠΟΥ  
 ἹΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΠΡΟΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΟΝ ΤΟΝ  
 ΒΑΣΙΛΕΑ ΠΕΡΙ ΤΟΥ ἐΝ ΟΥΡΑΝΩ  
 ΦΑΝΕΝΤΟΣ ΣΗΜΕΙΟΥ

(1) Βασιλεῖ θεοφιλεστάτῳ καὶ εὐσεβεστάτῳ<sup>(1)</sup> Κωνσταντίῳ<sup>(2)</sup>  
 Αὐγούστῳ, Κύριλλος δ<sup>(3)</sup> ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπισκόπος ἐν κυρίῳ  
 χαίρειν.

I (2) Πρώτας ταύτας ἔξ<sup>(4)</sup> Ἱεροσολύμων πρὸς τὴν θεοφιλῆ  
 σου βασιλείᾳν ἀποστέλλω<sup>(5)</sup> γραμμάτων ἀπαρχάς, σοὶ τε πρε-  
 πούσας ὑποδέξασθαι<sup>(6)</sup> κάμοὶ παρασχεῖν· (3) οὐ λόγων κολα-  
 κείας<sup>(7)</sup> πεπληρωμένας, ἀλλ' ἐπονρανίων<sup>(8)</sup> μηνυτικὰς<sup>(9)</sup> θεοπ-  
 τίας<sup>(10)</sup> · οὐδὲ<sup>(11)</sup> εὐσυνθέτους<sup>(12)</sup> λόγων<sup>(13)</sup> ὁγητορικὰς πιθανότητας  
 περιεχούσας, (4) ἀλλ' ἀγίων εὐαγγελίων<sup>(14)</sup> προορήσεσι<sup>(15)</sup> διὰ  
 τῆς τῶν πραγμάτων<sup>(16)</sup> ἐκβάσεως μαρτυρούσας τὴν ἀλήθειαν.

II (5) Ἔτεροι μὲν γὰρ ἀφ' ὧν ἔχουσι τὴν τιμίαν σου πολλά-  
 κις στεφανοῦσι<sup>(17)</sup> κεφαλήν, Γ χρυσοκολλήτους<sup>(18)</sup> στεφάνους<sup>(19)</sup>

SORP - λ (= ABCD) — TITRE : επιστολη κυριλλου επισκόπου ιεροσολυμων  
 γραφεισα κωνσταντι[n]ω βασιλει περι του σημιου του εν οὐρανῷ φανεν-  
 τος S, [.....] ἐκ φωτὸς ἐν ιεροσολύμοις διφθεντος Ο, τοῦ ἀγίου κυ-  
 ριλλου αρχιεπισκόπου ιεροσολυμων επιστολη προς κωνσταντιον ευσεβέστα-  
 τον βασιλέα περι τοῦ τημιου σταυροῦ R, κυρίλλου ιεροσολύμων ἐπισκόπου  
 προς τον βασιλεα κύριον κωνσταντιον περι τοῦ διφθέντος ἐν οὐρανῷ σταυ-  
 ροῦ P, κυρίλλου ἐπισκόπου ιεροσολύμων ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον τον  
 βασιλέα περὶ τοῦ ἐν οὐρανῷ φανέντος σημείου A, κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου  
 ιεροσολύμων ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον βασιλέα περὶ τοῦ ἐν οὐρανῷ, φανέν-  
 τος σημείου B (+ τοῦ σταυροῦ B'), κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου ιεροσολύμων  
 ἐπιστολὴ πρὸς κωνστάντιον βασιλέα περὶ τοῦ σημίου τοῦ σταυροῦ τοῦ ἐν  
 οὐρανῷ φανέντος C.

- |                    |                                |                   |                  |
|--------------------|--------------------------------|-------------------|------------------|
| (1) εὐσεβεῖ P      | (2) κωνσταντίνω Ο, κοσταντίω C | (3) < Ο           |                  |
| (4) ἀπὸ P          | (5) ἐπιστέλλω λ                | (6) ἀποδέξασθαι λ | (7) κολακείας Ο  |
| (8) οὐρανίων S,    | ἐπονρανίου B                   | (9) μυστικὰς P    | (10) θεοπνίας CD |
| (11) εὐσυνθέτου Ο, | συνθέτους R ABD,               | τοὺς C            | (12) λόγους SOR  |
| (13) σοι ἀγγέλων Ο | (14) παρατίνεσιν λ             | (15) γραμμάτων C  |                  |
| (16) στεφουσι S    | (17) χρυσοκολλήτως P           | Γ (18) < S        |                  |

λίθοις διαυγεστάτοις (6) πεποικιλμένους (18) προσκομίζοντες (20). Ἡμεῖς δὲ οὐ τοῖς (21) ἀπὸ γῆς σε (22) στεφανοῦμεν (τὰ γὰρ ἀπὸ (23) γῆς δωρούμενα τέλος ἔχει τὴν γῆν) · (7) ἀλλ' ἐπονρανίων πραγμάτων θεϊκὴν ἐνέργειαν ἐν (24) τοῖς τῆς θεοφιλοῦς (25) σον (26) βασιλείας καιροῖς ἐν Ἱεροσολύμοις τελεσθεῖσαν (8) τῆς σῆς εὐσεβείας (27) μετὰ σπουδῆς ἄγομεν (28) εἰς γνῶσιν (29) · οὐχ ἵνα νῦν (20) ἐξ ἀγνοίας ἐλθῆς (81) εἰς θεογνωσίαν (φθάνεις γὰρ καὶ ἐτέρους (32) διδάσκων (33) δι' (34) ὅν εὐσεβεῖς (85)) · (9) ἀλλ' ἵνα, ἀπερ ἥδεις (36), ταῦτα καὶ βεβαιωθῆς, καὶ τὸν τῆς βασιλείας προγονικὸν ὑποδεξάμενος κλῆρον, (10) μείζοσι θεόθεν στεφάνοις ἐπονρανίοις (87) τετιμῆσθαι μαθών (38), Γ θεῷ (39) μὲν τῷ (40) παρβασιλεῖ καὶ (41) νῦν τὴν πρέπονσαν ἀποδῶς (42) εὐχαριστίαν, (11) μείζονος δὲ τοῦ κατ' ἐχθρῶν θάρσους πληρωθῆς (43), ἔργῳ (44) Γ τὴν σὴν (45) βασιλείαν (46) ἀγαπᾶσθαι πρὸς (47) θεοῦ, δι' ὅν ἐπὶ σοῦ (48) θαυματουργεῖ, καταλαβών (49).

III (12) Ἐπὶ μὲν γὰρ τοῦ θεοφιλεστάτου καὶ τῆς μακαρίας μνήμης (50) Κωνσταντίνου τοῦ σοῦ πατρός, τὸ σωτήριον τοῦ σταυροῦ ἔύλον ἐν Ἱεροσολύμοις ηὔρηται (51), (13) τῆς θείας χάριτος τῷ καλῶς (52) ζητοῦντι τὴν εὐσέβειαν τῶν ἀποκεκρυμμένων ἀγίων τόπων παρασχούσης τὴν εὔρεσιν. (14) Ἐπὶ δὲ σοῦ (53), δέσποτα πανευσεβέστατε βασιλεῦ, προγονικὴν εὐσέβειαν μείζονι τῇ (54) πρὸς τὸ (55) θεῖον (56) εὐλαβείᾳ (57) νικῶντος (58), (15) οὐκ (59) ἀπὸ (60) γῆς λοιπόν, ἀλλ' (61) ἐξ οὐρανῶν (62) τὰ θαυματουργήματα (63) ·

- |   |                        |
|---|------------------------|
| (19) ἐπιτιθέμενοι AB, ἐπιτιθεμένους CD  | (20) προσκομίζοντας R, |
| προσπίπτοντες ABC, προσπλέκοντες D  | (21) οὐκ λ (22) < OPA  |
| (23) + τῆς O (24) < R (25) θεοφιλῆς S (26) < O  |                        |
| (27) τῇ σῇ εὐσεβείᾳ Sλ (28) ~~~ ἄγομεν μετὰ σπουδῆς A   |                        |
| (29) ἐνωσιν O ; ~~~ ἄγομεν εἰς γνῶσιν τῇ σῇ εὐσεβείᾳ μετὰ σπουδῆς D   |                        |
| (30) < P ; + πρῶτον O (31) ἔλθοις AB (32) πόρους O  |                        |
| (33) διδάσκειν AB (34) < λ (35) ὅν εὐσεβής ABD, ὅν σεβεις C   |                        |
| (36) λαλεῖς O (37) οὐρανίοις λ ; < S (38) μᾶλλον O, ἀξιωθεῖς λ  |                        |
| (39) < O Γ (40) τῷ θεῷ ἡμῶν καὶ λ (41) < P (42) ἀποδοὺς P   |                        |
| (43) πλωρηθείης P, πληρώσης λ (44) ἔργον P (45) < S   |                        |
| Γ (46) < B (47) ὑπὸ D (48) σοὶ A (49) μαθῶν S (50) < P  |                        |
| (51) εὗρηται P ABD, ηὔρεθη S (52) τὸ κάλλος C (53) ~~~ σοῦ δὲ D (54) τοῦ S (55) < λ (56) θεὸν λ (57) εὐλάβειαν R, εὐλαβείας D (58) νικῶντα AB, νικόντι C (59) < ACD |                        |
| (60) ἐπὶ Ο (ἀπὸ O <sup>2</sup> ) RP ACD, ἐκ B ; + τῆς ACD (61) δὲ A ; < CD  |                        |
| (62) οὐρανοῦ R ; ~~~ ἐξ οὐρανῶν λοιπὸν D (63) θαύματα λ   |                        |

καὶ (64) τοῦ κυρίου Γ καὶ σωτῆρος (65) ἡμῶν (66) Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ μονογενοῦς υἱοῦ τοῦ θεοῦ, (16) τὸ κατὰ (67) τῆς τοῦ θανάτου (68) νικῆς τρόπαιον, δι μακάριος λέγω (69) σταυρός, φωτὸς μαρμαρυγαῖς (70) ἀπαστράπτων ἐν Ἱεροσολύμοις ὥφθη.

IV (17) Ἐν γὰρ ταῖς ἀγίαις (71) ἡμέραις Γ ταύταις (72) τῆς ἀγίας (73) πεντηκοστῆς, Γ νόνναις (74) μαῖαις (75), περὶ (76) τρίτην ὥραν, παμμεγέθης δὲ (77) σταυρός, ἐκ φωτὸς κατεσκευασμένος, (18) ἐν οὐρανῷ, ὑπεράνω τοῦ ἀγίου (78) Γολγοθᾶ (79) μέχρι τοῦ ἀγίου Ὁρούς τῶν ἐλαῖων ἐκτεταμένος ἐφαίνετο. (19) οὐχ ἐνὶ καὶ δευτέρῳ μόνον (80) φανείς, ἀλλὰ παντὶ τῷ τῆς πόλεως πλήθει φανερώτατα (81) δειχθείς (82). οὐδέ (83) ὡς ἀν (84) τις νομίσειεν (85) ὁξέως κατὰ φαντασίαν παραδραμών, ἀλλ' ἐπὶ πλείοσιν ὥραις ὑπὲρ (86) γῆν ὁφθαλμοφανῶς θεωρούμενος, (20) καὶ ταῖς ἀπαστραπτούσαις (87) μαρμαρυγαῖς τὰς ἡλιακὰς ἀκτῖνας νικήσας (88) (ἥ (89) γὰρ ἀν ὑπ' αὐτῶν νικώμενος ἐκαλύπτετο, εἰ μὴ δυνατωτέρας ἡλίου τοῖς δρῶσι παρεῖχε (90) τὰς λαμπηδόνας). (21) ὡς ἄπαν (91) μὲν ἀθρόως ἐξαυτῆς εἰς τὴν ἀγίαν ἐκκλησίαν συνδραμεῖν (92) τῆς πόλεως τὸ πλῆθος (93), τῷ (94) τῆς θεοπτίας φόβῳ μετ' εὑφροσύνης κατασχεθέν (95), (22) νέων (96) ἄμα (97) καὶ πρεσβύτων (98) ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πάσης ἡλικίας καὶ (99) μέχρις αὐτῶν ἥδη τῶν (100) κατ' οἶκους θαλαμευομένων κορῶν, ἐντοπίων τε καὶ ξένων, χριστιανῶν (101) τε ἄμα καὶ τῶν ἀλλαχόθεν ἐπιδημούντων ἐθνικῶν (102). (23) Γ διοθυμαδὸν δὲ (103) πάντων ὡς ἐξ ἐνδές στόματος Χριστὸν Ἰησοῦν (104) τὸν κύριον ἡμῶν,

- (64) + τὸ Ο Γ (65) < S (66) < SPλ (67) κα Ο (κατὰ Ο<sup>3</sup>)  
 (68) ἀθανάτου C (69) + δὴ P (70) μαρμαρυγάς R (71) < ΟΒ  
 (72) ~~~ ταύταις ἡμέραις P (73) τῆς ἀγίας ταύτης Ο (74) νῶναις  
 S, νόναις C (75) [.....] O ; < R (76) + τὴν BCD  
 (77) < SC (78) ἀγιωτάτον Pλ (79) + καὶ RPλ (80) < λ  
 (81) φανερῶς S, φανερωτάτους P (82) ἐπιδειχθεὶς S (83) οὐχ Ο,  
 οὐδὲ λ (84) δσον P (85) νοήσειεν Ο, ὑπονήσειεν P (86) ὑπὸ P  
 (87) ἀστραπτούσαις PA, ἀνατρεπούσαις C (88) νικῶν P (89) ἥν A  
 (90) παρέχειν R (91) ἀπασιν P (92) ἐπιδραμεῖν RPλ (93) τὰ  
 πλήθη Ο (94) + δὲ S, + τε RABC, + τότε τῷ D (95) κατασχε-  
 θέντας AB, κατασχεθεῖτες C, κατασχεθέντων D (96) ληέων P ; < ABC  
 (97) τε D ; < ABC (98) πρεσβυτέρων ORλ (99) < ΟΡ  
 (100) < λ (101) ~~~ χριστιανῶν καὶ ξένων Ο (102) ~~~ νέων τε καὶ  
 πρεσβυτέρων, ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πασῆς ἡλικίας καὶ μέχρις αὐτῶν  
 ἥδη κατ' οἶκους θαλαμευομένων κορῶν, ἐντοπίων τε καὶ ξένων, χριστιανῶν  
 τε ἄμα καὶ τῶν ἀλλαχόθεν ἐπιδημούντων ἐθνικῶν, τῷ τότε τῷ τῆς θεοπτίας  
 φόβῳ μετ' εὑφροσύνης κατασχεθέντων D Γ (103) διοθυμαδὸν τε P, διο-  
 θυμαδὸν B, καὶ διοθυμαδὸν D (104) ~~~ Ιησοῦν χριστὸν R

τὸν νῖὸν τοῦ θεοῦ τὸν μονογενῆ, τὸν θαυματοποιὸν<sup>(105)</sup> ἀνυμνούντων<sup>(106)</sup>, ἔργῳ τε καὶ<sup>(107)</sup> πείρᾳ παραλαβόντων· (24) δτι χριστιανῶν τὸ δόγμα τὸ πανευσεβὲς οὐκ ἐν πειθοῖς<sup>(108)</sup> σοφίας ἔστι λόγοις, ἀλλ' ἐν ἀποδείξει πνεύματος καὶ δυνάμεως, οὐχ ὅπ' ἀνθρώπων μόνον καταγγελλόμενον, ἀλλ' ἐξ οὐρανῶν θεόθεν μαρτυρούμενον.

V (25) Ἐπεὶ<sup>(109)</sup> τοίνυν<sup>(110)</sup> ἡμεῖς, οἱ τῆς Ἱερουσαλὴμ οἰκήτορες, τὸ τοῦ θαύματος παράδοξον αὐταῖς ὄψεσι παραλαβόντες, (26) θεῷ μὲν τῷ παμβασιλεῖ καὶ νῖῷ τῷ μονογενεῖ τοῦ θεοῦ τὴν πρέπουσαν μετ' εὐχαριστίας προσκύνησιν<sup>(111)</sup> ἀπεδώκαμεν<sup>(112)</sup> τε καὶ ἀποδώσομεν, (27) εὐχὰς ἐκτενεῖς καὶ ὑπὲρ τοῦ θεοφιλοῦς<sup>(113)</sup> σου κρατοῦς ἐν τοῖς ἀγίοις τόποις πεποιημένοι<sup>(114)</sup> τε καὶ ποιησόμενοι, (28) ἔδει δὲ τὰς Γέπουρανίους ταύτας<sup>(115)</sup> θεοπτίας μὴ παραδοῦναι σιωπῇ, Γάλλ' εὐαγγελίσασθαι<sup>(116)</sup> σου τὴν ἐνθεον εὐσέβειαν<sup>(117)</sup> ἐξαντῆς διὰ τούτων ἐσπούδασα<sup>(118)</sup> τῶν γραμμάτων<sup>(119)</sup>· (29) Ιν' ἀγαθῷ θεμελίῳ τῆς<sup>(120)</sup> παρὰ σοὶ<sup>(121)</sup> προϋπαρχούσης<sup>(122)</sup> πίστεως τὴν ἐκ τῶν προσφάτως<sup>(123)</sup> θεόθεν ἐπιδειχθέντων<sup>(124)</sup> γνῶσιν ἐποικοδομήσας<sup>(125)</sup>, (30) βεβαιότερον<sup>(126)</sup> μὲν τὴν<sup>(127)</sup> εἰς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἀναλάβης<sup>(128)</sup> Γ τὴν ἐλπίδα, (31) θαρσῶν<sup>(129)</sup> δὲ καὶ πασῆς<sup>(130)</sup> ἀνδρείας συνήθως<sup>(131)</sup> πεπληρωμένος<sup>(132)</sup>, ως<sup>(133)</sup> ἀν<sup>(134)</sup> αὐτὸν<sup>(135)</sup> θεὸν ἔχων<sup>(136)</sup> σύμμαχον, (32) τὸ τοῦ σταυροῦ τρόπαιον ἔτοιμότατα προφέρης<sup>(137)</sup>, καύχημα<sup>(138)</sup> καυχημάτων, τὸ δειχθὲν ἐν οὐρανῷ

(24) Cf. 1 Cor. 2, 4.

- (105) θαυμαστοποίον ΟΑ, θαυματοποιῶν RC (106) ὑμνούντων λ  
 (107) < Ο (108) παθοῖς P, πειθοῖ AB, πειθὼ D (109) εἰ CD; < AB  
 (110) + οὐταῖς C (111) προσκύνησιν P (112) ἀποδεδώκαμεν P, ἀπεδώκαμεν C (113) θεοσεβοῦ Ο (114) ποιούμενοι P, πεποιημένοις C  
 Γ (115) < P Γ (116) εὐαγγελίσασθαι δε S, εὐαγγελίσασθαι ΟΡ  
 (117) τῇ ἐνθεῷ εὐσέβεια D (118) ἐσπενσα Ο, ἐσπούδασαμεν λ  
 (119) πραγμάτων A; + τοῦτο ποιῆσαι D (120) < λ (121) σοῦ OBCD (122) ὑπαρχούσης S (123) < P (124) ἐπιδραθέντων Ο  
 (125) ἐποικοδομής D (126) βεβαιότεραν Ο (127) των S, τὸ λ; < P  
 (128) ἀναλαβών P, ἀναλάβοις λ Γ (129) θάρσος δμοῦ λ (130) πάσας P  
 (131) συνήθους Rλ (132) πεπληρωμένον P, πληρόμενος C, πλησθῆς D  
 (133) ἀν R (134) < P (135) + τον S (136) < λ; ~~~ ᔁχων θεὸν ΟΡ (137) προσφέροις P, προσφέρης λ (138) καυχήματα λ

σημεῖον Γ ἐπαγόμενος · (33) οὐ<sup>(139)</sup> καὶ τὸ σχῆμα δείξας ἀνθρώποις<sup>(140)</sup> οὐρανὸς<sup>(141)</sup> μειζόνως ἐκαυχήσατο.

VI (34) Τὸ μέντοι θαυματούργημα τοῦτο, βασιλεῦ θεοφιλέστατε, προφητῶν μαρτυρίαις καὶ Χριστοῦ φωναῖς ἀγίοις<sup>(142)</sup> εὐαγγελίοις<sup>(143)</sup> ἐγκειμέναις<sup>(144)</sup> ἀκολούθως, ἐτελέσθη τε<sup>(145)</sup> νῦν καὶ πάλιν μειζόνως τελεσθήσεται · (35) ἐν γὰρ τῷ κατὰ Ματθαῖον εὐαγγελίῳ μελλόντων πραγμάτων<sup>(146)</sup> γνῶσιν<sup>(147)</sup> ὁ σωτὴρ τοῖς μακαρίοις ἀποστόλοις αὐτοῦ δωρούμενος<sup>(148)</sup> καὶ δι' ἐκείνων τοῖς μετ' αὐτοὺς<sup>(149)</sup> δόμιλῶν<sup>(150)</sup> λευκότατα προαναφωνῶν ἔλεγε · “Καὶ τότε φανήσεται τὸ σημεῖον τοῦ νίου τοῦ ἀνθρώπου ἐν<sup>(151)</sup> οὐρανῷ”. (36) “Ητινα Γ τοῦ εὐαγγελίου<sup>(152)</sup> θείαν βίβλον συνηθῶς εἰς χεῖρας ἀναλαβών, τὰς περὶ τούτου κειμένας προαγγελτικὰς<sup>(153)</sup> μαρτυρίας ἐγγράφως<sup>(154)</sup> εὑρήσεις · (37) ὃν μαλιστά σε<sup>(155)</sup>, δέσποτα, πυκνότερᾳ τῇ μελέτῃ προσέχειν παρακαλῶ, διὰ τὰ λοιπὰ τῶν<sup>(156)</sup> κατὰ τὴν<sup>(157)</sup> αὐτόθι<sup>(158)</sup> γεγραμμένων<sup>(159)</sup> ἀκολουθίαν (38), τῶν ὅπδο τοῦ σωτῆρος ἡμῶν<sup>(160)</sup> προαναφωνηθέντων<sup>(161)</sup>, πολλῆς μετ' εὐλαβείας δεομένων<sup>(162)</sup> τῆς παρατηρήσεως, πρὸς τὸ μηδεμίαν<sup>(163)</sup> ἐξ ἀντικειμένης ἐνεργείας ὑπομεῖναι<sup>(164)</sup> τὴν βλάβην.

VII (39) Ταύτας<sup>(165)</sup> σοὶ Γ τῶν ἡμετέρων λόγων, βασιλεῦ θεοφιλέστατε, προσφέρω τὰς ἀπαρχάς<sup>(166)</sup> · ταύτας<sup>(167)</sup> ἐξ Ἱεροσολύμων πρώτας ἀποφθέγγομαι Γ τὰς φωνάς, (40) σοὶ<sup>(168)</sup> τῷ γνησιωτάτῳ<sup>(169)</sup> καὶ πανευσεβεῖ Γ μεθ' ἡμῶν<sup>(170)</sup> Χριστοῦ<sup>(171)</sup> προσ-

(35) Mt. 24, 30.

- |                        |   |   |                                      |
|------------------------|---|---|--------------------------------------|
| (139) ἐπαγομένον σου R | (140) + δ C   | (141) < ο   | (142) ἄγιαις S O I ; + ἐν S          |
| (143) εὐαγγελίων λ     | (144) ἐγκείμενον ABD ; < C  |   |                                      |
| (145) < P              | (146) γραμμάτων C   | (147) < P   | (148) + προσαγόρευσιν P              |
| (149) αὐτοῦ Ο          | (150) δόμιλουσιν R, προσομιλῶν P  |   |                                      |
| (151) + τῷ RAB         | (152) ἐν τῷ εὐαγγελίῳ R   | (153) < λ   | (154) ἐγγράφους Ο, ἐν γραφαῖς λ      |
|                        |   |   | (155) < ο                            |
|                        |   |   | (156) τοῦ P, τῆς λ                   |
| (157) < S              | (158) < λ   | (159) γεγραμμένην S, γεγραμμένον P, ἐγγεγραμμένην λ | (160) < AB                           |
|                        |   |   | (161) ἀναφωνηθέντων C, + ὑποθέσεως C |
|                        |   |   | (162) δεομένω C                      |
|                        |   |   | (163) μηδεμιᾶ S                      |
|                        |   |   | (164) ὑπομεῖνας P                    |
| (165) ταῦτα SR         | (166) τὰς ἡμετέρας ἀπαρχᾶς τῶν ἡμετέρων λόγων προσφέρω βασιλεῦ θεοφιλέστατε C | (167) < C   | (168) ~~~ συν τὰς φωνὰς C            |
|                        |   |   | (169) γνησίω P                       |
|                        |   |   | (170) συν ημιν S                     |
|                        |   |   | (171) < ο                            |

κυνητῇ, τοῦ μονογενοῦς υἱοῦ τοῦ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν, τοῦ<sup>(172)</sup> τὴν οἰκουμενικὴν<sup>(173)</sup> κατὰ τὰς θείας γραφὰς ἐν Ἱεροσολύμοις<sup>(174)</sup> τελέσαντος σωτηρίαν<sup>(175)</sup>, (41) τοῦ πατήσαντος μὲν<sup>(176)</sup> ἐνταῦθα τὸν θάνατον, οἰκείοις δὲ<sup>(177)</sup> τιμίοις<sup>(178)</sup> αἷμασι<sup>(179)</sup> τὰς<sup>(180)</sup> λάνθρωπων ἀμαρτίας ἐξαλείψαντος, ζωὴν δὲ<sup>(181)</sup> καὶ ἀφθαρσίαν καὶ<sup>(182)</sup> πνευματικὴν ἐπουράνιον χάριν τοῖς πιστεύονσιν ἄπασιν παρασχόντος<sup>(183)</sup>. (42) Οδ τῇ τε<sup>(184)</sup> δυνάμει καὶ τῇ<sup>(185)</sup> χάριτί σε<sup>(186)</sup> φρονδούμενον, λαμπροτέροις τε<sup>(187)</sup> καὶ μείζοις εὐσεβείας ἐμπρόποντα κατορθώμασιν, νῦν τε γησίων βασιλικοῖς<sup>(188)</sup> ἐναβρυνόμενον<sup>(189)</sup> βλαστημάσιν<sup>(190)</sup>, (43) αὐτὸς δὲ παμβασιλεὺς θεός, δὲ πάσης ἀγαθωσύνης πάροχος, πολλαῖς ἐτῶν εἰρηνικαῖς περιόδοις, καύχημα χριστιανῶν<sup>(191)</sup> καὶ κόσμῳ σύμπαντι<sup>(192)</sup> φυλάξειε<sup>(193)</sup> πανέστιον<sup>(194)</sup>.

VIII (44) ἐρρωμένον σε<sup>(195)</sup> καὶ πάσῃ<sup>(196)</sup> κεκοσμημένον<sup>(197)</sup> ἀρετῇ καὶ τὴν συνήθη<sup>(198)</sup> τῶν τε ἀγίων ἐκκλησιῶν καὶ τῆς<sup>(199)</sup> ὁρμαίων ἀρχῆς τὴν<sup>(200)</sup> φιλανθρωπίαν<sup>(201)</sup> ἐνδεικνύμενον<sup>(202)</sup> καὶ μειζοῖς εὐσεβειας<sup>(203)</sup> βραβείοις ἐναβρυνόμενον<sup>(204)</sup>, (45) πολλαῖς εἰρηνικαῖς ἐτῶν<sup>(205)</sup> περιόδοις<sup>(206)</sup> δὲ τῶν δλων θεός ἡμῖν<sup>(207)</sup> χαρίσηται<sup>(208)</sup> πανέστιον<sup>(209)</sup>, Αὕγουστε βασιλεῦ θεοφιλέστατε<sup>(210)</sup>.

- (172) τὸν R ; + εἰς AB (173) οἰκουμένην Ολ, οἰκουμενικὴν SO<sup>a</sup>R (174) < S  
 (175) τελέσαντος σωτηρίαν ἐν Ἱεροσολύμοις λ (176) < C  
 (177) τε D ; + καὶ R (178) τοποις ABC, τροποις D ; + οἵς οἰδεν αὐτος D  
 (179) αἷμασι τροποις οἵς οἰδεν αὐτος D (180) + τῶν PD  
 (181) τε O (182) < O (183) παρασχόντως R (184) < Sλ ;  
 τε τῇ O (185) < λ (186) < λ ; + εὐφραινόμενον καὶ R  
 (187) < S (188) νῦν γησιώ βασιλεῖ λ ; + τε SR (189) ἀναβρυνόμενον R (190) πᾶσιν λ (191) χριστιανοῖς Ο (192) παντὶ Ο  
 (193) φυλάξει ABC, φυλαξαι D (194) παναίσιον λ (195) < Ο  
 (196) πᾶσι Ο (197) καὶ κοσμημένον R (198) τῇ συνήθει SRP  
 (199) + τῶν C 200 < PD (201) κηδαιμονίαν Ο (202) δεικνύμενον Ο (203) εὐσεβειας S, ἐπουρανίοις Ο (204) λαμπρυνόμενον Ο (205) ~~~ ἐτῶν εἰρηνικαῖς SACD (206) ~~~ ἐτῶν περιόδοις εἰρηνικαῖς B (207) ὑμῖν Ο (208) χαρίσεται PAB, χαρίσαιτο D (209) πανενστίον C (210) + δόξα ἀεὶ. τῇρι ἀγίαν καὶ δμοούσιον τρίαδα · τὸν ἀληθεινὸν θεὸν ἡμῶν · ὡ πρέπει δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν ἀλώνων · ἀμήν R, + επιστολὴ κυριλλου περι τον εν οὐρανω φανεντος σημίου S.

## INDEX DES MOTS GRECS

Dans cet index, on trouvera tous les mots grecs de l'*Épitre à Constance*, sauf les *kai* et les articles *o*, *η*, *το*; les chiffres sans spécification renvoient aux paragraphes de notre édition (1, 2, 3, 4 ... 43, 44, 45); les références suivies des lettres S, O, R, P, A, B, C, D renvoient à une leçon non retenue des copies S, O, R, P, A, B, C, D, qui figure seulement dans l'apparat critique.

- |  |   |
|--|---|
| ἀγαθός : 29.   | ἀποκρύπτω : 13.   |
| ἀγαθωσύνη : 43.  | ἀποστέλλω : 2.  |
| ἀγαπῶ : 11.  | ἀπόστολος : 35.   |
| ἄγιος : Titre R, 4, 13, 17 ( <i>bis</i> ), 18, ( <i>bis</i> ), 21, 27, 34, 44, 45 R. | ἀποφθέγγομαι : 39.  |
| ἄγνοια : 8.  | ἀρετή : 44.   |
| ἄγω : 8.   | ἀρχή : 44.  |
| ἄει : 45 R.  | ἀρχιεπίσκοπος : Titre RBC.                                      |
| ἀθάνατος : 16 C.   | ἀστράπτω : 20 PA.   |
| ἀθρόως : 21.   | Ἄγγονστος 1, 45.  |
| αἷμα : 41.   | αὐτόθι : 37.  |
| αἱών : 45 R.   | αὐτός : 20, 22, 25, 31, 35, 43.                                 |
| ἀκολουθία : 37.  | ἀφθαρσία : 41.  |
| ἀκολούθως : 34.  | <br>  |
| ἀκτίς : 20.  | βασιλεία : 2, 7, 9, 11.   |
| ἀλήθεια : 4.   | βασιλεύς : Titre, 1, 14, 34, 39, 42 ABCD, 45.                   |
| ἀληθινός : 45 R.   | βασιλικός : 42.   |
| ἀλλά : 3, 4, 7, 9, 15, 19( <i>bis</i> ), 24( <i>bis</i> ), 28.                       | βεβαιῶ : 9.   |
| ἀλλαχθεν : 22.   | βεβαιώς : 30.   |
| ἄμα : 22( <i>bis</i> ).  | βίβλος : 36.  |
| ἄμαρτία : 41.  | βλάβη : 38.   |
| ἄμήν : 45 R.   | βλάστημα : 42.  |
| ἄν : 19, 20, 31.   | βραβεῖον : 44.  |
| ἄναλαμβάνω : 30, 36.   | <br>  |
| ἄναφωνῶ : 38 S.  | γάρ : 5, 6, 8, 12, 17, 20, 35.                                  |
| ἄνδρεια : 31.  | γῆ : 6(ter), 15, 19.  |
| ἄνηρ : 22.   | γυνήσιος : 40, 42.  |
| ἄνθρωπος : 24, 33, 35, 41.   | γυνῶσις : 8, 29, 35.  |
| ἄντικείμενος : 38.   | Γολγοθᾶ : 18.   |
| ἄνυμνῶ : 23.   | γράμμα : 2, 4 C, 28, 35 C.                                      |
| ἄξιῶ : 10 S.   | γραφή : 36 ABCD, 40.  |
| ἀπαρχή : 2, 39.  | γράφω : Titre S, 37.  |
| ἄπας : 21, 41.   | γυνή : 22.  |
| ἀπαστράπτω : 16, 20.   | <br>  |
| ἀπό + gén. : 2 P, 5, 6( <i>bis</i> ), 15.  | δέ : 6, 11, 14, 15 A, 21 S. 23, 28, 28 S, 31, 41( <i>bis</i> ). |
| ἀποδέχομαι : 2 ABCD.   | δείκνυμι : 19, 32, 33, 44 O.                                    |
| ἀπόδειξις : 24.  | δεσπότης : 14, 37.  |
| ἀποδίδωμι : 10, 26( <i>bis</i> ).  |   |

- |   |   |
|---|---|
| δεύτερος : 19.  | ἐπεὶ τοίνυν : 25.                       |
| δέω, δέομαι : 28, 38.   | ἐπί + dat. : 11 A, 19.                  |
| δή : 16 P.  | ἐπί + gén. : 11, 12, 14, 15 ORP<br>ACD. |
| διά + accus. : 37.  | ἐπιδείκνυμι : 19 S, 29.                 |
| διά + gén. : 4, 8, 11, 28, 35.  | ἐπιδημῶ : 22.                           |
| διανγῆς : 5.  | ἐπιδρῶ : 29 O.                          |
| διδάσκω : 8.  | ἐπίσκοπος : Titre, 1.                   |
| δόγμα : 24.   | ἐπιστέλλω : 2 ABCD.                     |
| δόξα : 45 R.  | ἐπιστολή : Titre, 45 S.                 |
| δύναμις : 24, 42.   | ἐπιτίθημι : 5 ABCD.                     |
| δυνατός : 20.   | ἐπιτρέχω : 21 RP ABCD.                  |
| δωρῶ, δωροῦμαι : 6, 35.   | ἐποικοδομῶ : 29.                        |
| <br>  | ἐπονοράνιος : 3, 7, 10, 28, 41, 44 O.   |
| ἔγγράγφω : 37 ABCD.   | ἔργον : 11, 23.                         |
| ἔγγράφως : 36.  | ἔρρωμένος : 44.                         |
| ἔγκειμαι : 34.  | ἔρχομαι : 8.                            |
| ἔγώ, ἡμεῖς : 2, 6, 10 ABCD, 15,<br>23, 25, 30, 38, 40(bis), 45, 45 R.   | ἔτερος : 5, 8.                          |
| ἔθνικός : 22.   | ἔτοίμως : 32.                           |
| εἰ : 20, 25 CD.   | ἔτος : 43, 45.                          |
| εἰμι : 8 ABD, 24.   | εὐαγγελίζω : 28.                        |
| εἰρηνικός : 43, 45.   | εὐαγγέλιον : 4, 34, 35, 36.             |
| εἰς + accus. 8(bis), 21, 30, 36, 40 AB,<br>45 R.  | εὐλάβεια : 14, 38.                      |
| εἰς : 19, 23.   | εῦρεσις : 13.                           |
| ἔκ + gén. : Titre O, 2, 8, 15 B,<br>15, 17, 23, 24, 29, 38, 39.   | εὐρίσκω : 12, 36.                       |
| ἔκβασις : 4.  | εὐσέβεια : 8, 13, 14, 28, 42, 44.       |
| ἔκεινος : 35.   | εὐσεβῶ : 8.                             |
| ἔκκλησία : 21, 44.  | εὐσεβής : Titre R, 1, 8 ABC.            |
| ἔκτείνω : 18.   | εὐσύνυθετος : 3.                        |
| ἔκτενής : 27.   | εὐφραίνω : 42 R.                        |
| ἔλαία : 18.   | εὐφροσύνη : 21.                         |
| ἔλπις : 30.   | εὐχαριστία : 10, 26.                    |
| ἔμπρεπω : 42.   | εὐχή : 27.                              |
| ἔν + dat. : Titre, 1(bis), 7(bis), 12, 16,<br>17, 18, 24(bis), 27, 30, 32, 34 S,<br>35(bis), 36 R, 36 ABCD, 40, 45 S. | ἔχθρός : 11.                            |
| ἔναρθρομαι : 42, 44.  | ἔχω : 5, 6, 31.                         |
| ἔνδείκνυμαι : 44.   | <br>                                    |
| ἔνέργεια : 7, 38.   | ζητῶ : 13.                              |
| ἔνθεος : 28.  | ζωή : 41.                               |
| ἔνταῦθα : 41.   | <br>                                    |
| ἔντοπιος : 22.  | ἡ : 20.                                 |
| ἔνωσις : 8 O.   | ἡδη : 22.                               |
| ἔξαλεψω : 41.   | ἡλιακός : 20.                           |
| ἔξαντῆς : 21, 28.   | ἡλικία : 22.                            |
| ἔπάγομαι : 32.  | ἡλιος : 20.                             |

θάρσος : 11, 30 ABCD.  
 θαρσῶ : 31.  
 θαῦμα : 15 ABCD, 25.  
 θαυματοποιός : 23.  
 θαυματούργημα : 15, 34.  
 θαυματουργῶ : 11.  
 θεῖκός : 7.  
 θεῖον : 14.  
 θεῖος : 13, cf. 14, 36, 40.  
 θεμέλιον : 29.  
 θεογνωσία : 8.  
 θεόθεν : 10, 24, 29.  
 θεοπτία : 3, 21, 28.  
 θεός : 10, 11, 14 ABCD, 15, 23,  
     26(bis), 31, 40, 43, 45, 45 R.  
 θεοσεβής : 27 O.  
 θεοφιλής : 1, 2, 7, 12, 27, 34, 39,  
     45.  
 θεωρῶ : 19.  
  
 Ἱεροσόδηνμα : Titre, 1, 2, 7, 12, 16,  
     39, 40.  
 Ἱερονσαλήμ : 25.  
 Ἰησοῦς : 15, 23, 30.  
 ἵνα : 8, 9, 29.  
  
 καιρός : 7.  
 κάλλος : 13 C.  
 καλύπτω : 20.  
 καλῶς : 13.  
 κατά + accus. : 19, 22, 35, 37, 40.  
 κατά + gén. : 11, 16.  
 καταγγέλλω : 24.  
 καταλαμβάνω : 11.  
 κατασκευάζω : 17.  
 κατέχω : 21.  
 κατόρθωμα : 42.  
 καύχημα : 32(bis), 43.  
 κανχῶμαι : 33.  
 κεῖμαι : 36.  
 κεφαλή : 5.  
 κηδεμονία : 44 O.  
 κλῆρος : 9.  
 κολακεία : 3.  
 κόρη : 22.  
 κόσμος : 43.  
 κοσμῶ : 44.  
 κράτος : 27.

Κύριλλος : Titre 1.  
 κύριος : Titre, P, 1, 15, 23, 30.  
 Κωνστάντινος : Titre S<sup>a</sup>, 1 O, 12.  
 Κωνστάντιος : Titre, 1.  
  
 λαλῶ : 9 O.  
 λαμπηδῶν : 20.  
 λαμπρός : 42.  
 λαμπρύνομαι : 44 O.  
 λέγω : 16, 35.  
 λευκῶς : 35.  
 λίθος : 5.  
 λόγος : 3(bis), 24, 39.  
 λοιπόν : 15.  
 λοιπός : 37.  
  
 μάτιος : 17.  
 μακάριος : 12, 16, 35.  
 μάλα : 10 O, 37.  
 μανθάνω : 10, 11 S.  
 μαρμαρυγή : 16, 20.  
 μαρτυρία : 34, 36.  
 μαρτυρῶ : 4, 24.  
 Ματθαῖος : 35.  
 μεγάλως : 33, 34.  
 μέγας : 10, 11, 14, cf. 33, cf. 34, 42,  
     44.  
 μελέτη : 37.  
 μέλλω : 35.  
 μὲν ... δέ : 5-6, 10-11, 12-14, 21-23,  
     26-28, 30-31, 41.  
 μέντοι : 34.  
 μετά + accus. : 35.  
 μετά + gén. : 8, 21, 26, 38, 40.  
 μέχρι + gén. : 18, 22.  
 μή : 20, 28.  
 μηδεὶς : 38.  
 μηνυτικός : 3.  
 μνήμη : 12.  
 μονογενής : 15, 23, 26, 40.  
 μόνον : 19, 24.  
 μυστικός : 3 P.  
  
 νέος : 22.  
 νίκη : 16.  
 νικῶ : 14, 20 (bis).  
 νομίζω : 19.  
 νόνναι : 17.  
 νοῶ : 19 O.

- |  |   |
|--|---|
| <p><i>νῦν</i> : 8, 11, 34.</p> <p><i>ξένος</i> : 22.</p> <p><i>ξύλον</i> : 12.</p> <p><i>οἶδα</i> : 9, 41 D.</p> <p><i>οἶκεῖος</i> : 41.</p> <p><i>οἰκήτωρ</i> : 25.</p> <p><i>οἶκος</i> : 22.</p> <p><i>οἰκονομικός</i> : 40.</p> <p><i>οἰκουμένη</i> : 40 O ABCD.</p> <p><i>οἰκουμενικός</i> : 40 S OR.</p> <p><i>δῆλος</i> : 45.</p> <p><i>δμιλῶ</i> : 35.</p> <p><i>δμοθυμαδόν</i> : 23.</p> <p><i>δμοούσιος</i> : 45 R.</p> <p><i>δμοῦ</i> : 31 ABCD.</p> <p><i>δξέως</i> : 19.</p> <p><i>δρος</i> : 18.</p> <p><i>δρῶ</i> : Titre OP, 16, 20.</p> <p><i>δς, ἡ, δ</i> : 5, 8, 11, 33, 37, 42, 45 R.</p> <p><i>δσος</i> : 19 P.</p> <p><i>δσπερ</i> : 9.</p> <p><i>δστις</i> : 36.</p> <p><i>δτι</i> : 24.</p> <p><i>οὐ</i> (<i>οὐκ</i>, <i>οὐχ</i>) ... ἀλλά : 3, 6-7, 8-9<br/>15, 19, 24, 24.</p> <p><i>οὐδέ</i> ... ἀλλά : 3-4, 19.</p> <p><i>οὐράνιος</i> : 2 S, 10 ABCD.</p> <p><i>οὐρανός</i> : Titre, 15, 18, 24, 32, 33,<br/>35, 45 S.</p> <p><i>οὗτος</i> : 2, 9, 17, 25 C, 28, (bis) 28<br/>34, D, 36, 39 (bis).</p> <p><i>δφθαλμοφανῶς</i> : 19.</p> <p><i>δψις</i> : 25.</p> <p><i>πάθος</i> : 24 P.</p> <p><i>πάλιν</i> : 34.</p> <p><i>παμβασιλεύς</i> : 10, 26, 43.</p> <p><i>παμμεγέθης</i> : 17.</p> <p><i>παναίσιος</i> 43 ABCD.</p> <p><i>πανέστιος</i> : 43, 45.</p> <p><i>πανευσεβής</i> : 14, 24, 40.</p> <p><i>παρά</i> + dat. : 29.</p> <p><i>παραδίδωμι</i> : 28.</p> <p><i>παράδοξος</i> : 25.</p> <p><i>παραίνεσις</i> : 4 ABCD.</p> <p><i>παρακαλῶ</i> : 37.</p> <p><i>παραλαμβάνω</i> : 23, 25.</p> | <p><i>παρατήρησις</i> : 38.</p> <p><i>παρατρέχω</i> : 19.</p> <p><i>παρέχω</i> : 2, 13, 20, 41.</p> <p><i>πάροχος</i> : 43.</p> <p><i>πᾶς</i> : 19, 22, 23, 31, 42 ABCD, 43,<br/>43 O, 44.</p> <p><i>πατήρ</i> : 12.</p> <p><i>πατῶ</i> : 41.</p> <p><i>πειθός</i> : 24.</p> <p><i>πεῖρα</i> : 23.</p> <p><i>πεντηκοστή</i> : 17.</p> <p><i>περὶ</i> + accus. : 17.</p> <p><i>περὶ</i> + gén. : Titre, 36, 45 R.</p> <p><i>περιέχω</i> : 3.</p> <p><i>περίοδος</i> : 43, 45.</p> <p><i>πιθανότης</i> : 3.</p> <p><i>πιστεύω</i> : 41.</p> <p><i>πίστις</i> : 29.</p> <p><i>πλῆθος</i> : 19, 21.</p> <p><i>πληρῶ</i> : 3, 11, 31.</p> <p><i>πνεῦμα</i> : 24.</p> <p><i>πνευματικός</i> : 41.</p> <p><i>ποικίλλω</i> : 5.</p> <p><i>ποιῶ</i> : 27 (bis), 28 D.</p> <p><i>πόλις</i> : 19, 21.</p> <p><i>πολλάκις</i> : 5.</p> <p><i>πολύς</i> : 19, 38, 43, 45.</p> <p><i>πόρος</i> : 8 O.</p> <p><i>πρᾶγμα</i> : 4, 7, 28 A, 35.</p> <p><i>πρέπω</i> : 2, 10, 26, 45 R.</p> <p><i>πρέσβυς</i> : 22.</p> <p><i>προαγγελτικός</i> : 36.</p> <p><i>προαναφωνῶ</i> : 35, 38.</p> <p><i>προγονικός</i> : 9, 14.</p> <p><i>πρόρρησις</i> : 4.</p> <p><i>πρός</i> + accus. : Titre, 2, 14, 38.</p> <p><i>πρός</i> + gén. : 11.</p> <p><i>προσαγορεύω</i> : 35 P.</p> <p><i>προσέχω</i> : 37.</p> <p><i>προσκομίζω</i> : 5.</p> <p><i>προσκύνησις</i> : 26.</p> <p><i>προσκυνητής</i> : 40.</p> <p><i>προσομιλῶ</i> : 35 P.</p> <p><i>προσπίπτω</i> : 5 ABC.</p> <p><i>προσπλέκω</i> : 5 D.</p> <p><i>προσφάτως</i> : 29.</p> <p><i>προσφέρω</i> : 32 P ABCD, 39.</p> <p><i>προσπάρχω</i> : 29.</p> |
|--|---|

- |  |  |
|--|--|
| <i>προφέρω</i> : 32.   | <i>τιμῶ</i> : 10.                      |
| <i>προφήτης</i> : 34.  | <i>τις</i> : 19.                       |
| <i>πρῶτον</i> : 8 O.   | <i>τοίνυν</i> : 25.                    |
| <i>πρῶτος</i> : 2, 39.   | <i>τόπος</i> : 13, 27.                 |
| <i>πυκνός</i> : 37.  | <i>τότε</i> : 21 D, 35.                |
| <i>φητορικός</i> : 3.  | <i>τρίτος</i> : 17.                    |
| <i>δωμαῖος</i> : 44.   | <i>τρόπαιον</i> : 16, 32.              |
| <i>σημεῖον</i> : Titre, 32, 35.  | <i>νίδις</i> : 15, 23, 26, 35, 40, 42. |
| <i>σιωπή</i> : 28.   | <i>νῦν</i> : 23 ABCD.                  |
| <i>σός</i> : 8, 11, 12, cf. 27.  | <i>νπάρχω</i> : 29 S.                  |
| <i>σοφία</i> : 24.   | <i>νπέρ + accus.</i> : 19.             |
| <i>σπουδάζω</i> : 28.  | <i>νπέρ + gén.</i> : 27.               |
| <i>σπουδή</i> : 8.   | <i>νπεράνω + gén.</i> : 18.            |
| <i>σταυρός</i> : Titre RP B <sup>3</sup> C, 12, 16, 17, 32.                            | <i>νπό + gén.</i> : 20, 24, 38.        |
| <i>στέφανος</i> : 5, 10.   | <i>νποδέχομαι</i> : 9.                 |
| <i>στεφανῶ</i> : 5, 6.   | <i>νποθέσις</i> : 38 D.                |
| <i>στέψω</i> : 5 S.  | <i>νπομένω</i> : 38.                   |
| <i>στόμα</i> : 23.   | <i>νπονοῶ</i> : 19 P.                  |
| <i>σύ, ὑμεῖς</i> : 2 (bis), 5, 6, 7, 12, 14, cf. 27, 28, 29, 37, 39, 40, 42, 44, 45 R. | <i>φαίνομαι</i> : Titre, 18, 19, 45 S. |
| <i>σύμμαχος</i> : 31.  | <i>φανερῶς</i> : 19.                   |
| <i>σύμπας</i> : 43.  | <i>φαντασία</i> : 19.                  |
| <i>σύν + dat.</i> : 40 S.  | <i>φθάνω</i> : 8.                      |
| <i>συνήθης</i> : 44.   | <i>φιλανθρωπία</i> : 44.               |
| <i>συνηθῶς</i> : 31, 36.   | <i>φόβος</i> : 21.                     |
| <i>σύνθετος</i> : 3 RABD.  | <i>φρονερῶ</i> : 42.                   |
| <i>συντρέχω</i> : 21.  | <i>φυλάττω</i> : 43.                   |
| <i>σχῆμα</i> : 33.   | <i>φωνή</i> : 39.                      |
| <i>σωτήρ</i> : 15, 35, 38, 40.   | <i>φώς</i> : 16, 17.                   |
| <i>σωτηρία</i> : 40.   | <i>χαίρω</i> : 1.                      |
| <i>σωτήριος</i> : 12.  | <i>χαρίζομαι</i> : 45.                 |
| <i>τε</i> : 2, 21 RABCD, 22 D, 22 (ter), 23 P, 23, 26, 27, 34, 41 O, 42 (ter), 44.     | <i>χάρις</i> : 13, 41, 42.             |
| <i>τέλος</i> : 6.  | <i>χείρ</i> : 36.                      |
| <i>τελῶ</i> : 7, 34 (bis), 40.   | <i>χριστιανός</i> : 22, 43.            |
| <i>τιμίος</i> : Titre R, 5, 41.  | <i>Χριστός</i> : 15, 23, 30, 34, 40.   |
|  | <i>χρυσοκόλλητος</i> : 5.              |
|  | <i>ἄρα</i> : 17, 19.                   |
|  | <i>ἄς</i> : 19, 21, 23, 31.            |

## THE NOVGOROD ACCOUNT OF THE FOURTH CRUSADE

The Synodal redaction of the First Novgorod Chronicle (henceforth, I Novg. Chr.) is the oldest chronicle manuscript in Russian (<sup>1</sup>). It contains 170 leaves, the first 118 of which belong to the thirteenth century. The pages are numbered in a later hand. Under the entry for the year 6712 (1204 A.D., leaves 64-72, pages 127-143) there is found an account of the siege and taking of Byzantium by the Fourth Crusade which appears nowhere else. The tale is in a different hand from all other sections of the manuscript.

Judging from the wealth of details about what went on inside the city and among the rulers during the siege, the author of the piece, Russian or not, was either an eyewitness to the events during and immediately after the battles which ended in the looting of the city or was very close to such a person or group. It may be that the scribe himself was the witness ; it is more likely that he was not. It is obvious from the linguistic data (e.g., *okanje* — the pronunciation, and even writing, of unstressed *a* as *o* ; *cokanje* and *čokanje* — the confusion of *c* and *č*), however, that the scribe was of Northern Russian origin.

There are two translations of this part of the chronicle : one is in English (<sup>2</sup>) ; the other in Latin (<sup>3</sup>). Although both translations are good, neither of them is entirely trustworthy.

(1) Ju. A. LIMONOV, *Letopisanie Vladimiro-Suzdal'skoj Rusi*, AN SSSR, Institut istorii, Leningrad, 1967, p. 120.

(2) *The Chronicle of Novgorod : 1016-1471*, Robert Michell and Nevill Forbes (translators), Camden Third Series, Vol. XXV, London, 1914.

(3) Charles HOPE, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu continues, Chronista Novgorodensis*, pp. 93-98, Berlin, 1873.

This is especially true of one section of the utmost importance which will be discussed below. It is not only the vast number of details which are otherwise not confirmed or only ill-confirmed that lends such interest to the tale, but also those which are confirmed by this chronicle — a non-Western source. Some of the data are in conflict with other sources; some have not been taken into account by modern histories.

Despite all the details and the great amount of trivia (how much of what kind of loot was taken from which church), the chronicle tale has little to say about two of the major, and as yet unresolved, problems of the Fourth Crusade. It does not tell us the exact date of Alexius' (the future Alexius IV) trip to the West. All information is simply presented under the year 6712. In order to disprove Villehardouin's *théorie du hasard* it would be necessary to prove that Alexius arrived earlier than the Fall of 1202<sup>(1)</sup>. Furthermore, although the Venetian Doge, Enrico Dandolo, is the main villain of the piece, the tale says almost nothing about the "diversion" of the crusade.

Since this chronicle is so little-known in the West, the body of this paper will be devoted to a discussion of some of the details mentioned above. It will be my contention that the scribe himself was not an eyewitness to all the events, that the scribe, or his source, was close to the German camp, and that the scribe, or his source, honestly believed that Phillip of Swabia and the pope were not guilty of any double dealing. It is my desire to bring this document once more to the attention of Western scholars in the hope that the information provided here will point the way for further research along these same lines.

A major point of conflict appears in the particulars of how Alexius Angelus, the son of Isaac II, got to the West. Ostrogorsky<sup>(2)</sup> and Vasiliev<sup>(3)</sup> simply say that he escaped

(1) *A History of the Crusades, Vol. II: The Later Crusades, 1189-1311*, R. L. Wolff and H. W. Hazard (edd.), Madison, 1969, p. 170.

(2) George OSTROGORSKY, *History of the Byzantine State*, New Brunswick, 1969 (revised), p. 415.

(3) A. A. VASILIEV, *History of the Byzantine Empire 324-1453*, Madison, 1952 (2nd ed.), p. 455.

from prison, and fled. Wolff and Hazard<sup>(1)</sup>, using Nicetas as a reference, say that he had been freed by Alexius III, and been taken on a campaign against Manuel Camytzes. Early in the campaign he is supposed to have boarded a Pisan ship, and disguised himself by cutting his hair and dressing in the western manner. The I Novg. Chr. relates that, having taken an oath not to seek the throne, Alexius was released (... *prijasta izvěščenie ... jako ne pomysliti na carstvo ... i spuščenъ бысть и твърди. и хоžаšetъ въ swoei voli*, "... took an oath ... that they would not think of [taking over] the empire ... and he was let out of prison; and he walked at liberty"<sup>(2)</sup>, p. 128). Apparently, however, his freedom was only within the city itself. In order to get out of the city, he had to be hidden on a ship in a water barrel with false bottoms (*i въ saženъ бысть въ bočku. imušči 3. dna. pri edinemъ konci.* — "And he was seated in a barrel having three bottoms at one end", p. 129). Although sought for, he was not found. Nicetas and the Russian chronicler are in agreement that Alexius was at least partially free before his flight to the West. The disagreement concerns the means of escape and its point of origin. It seems rather naive of Alexius III to have released from prison a legitimate heir to the throne merely on the basis of an oath. According to the chronicle, Alexius IV was himself later gulled by Mourtzouphlos (*mjurčjuflъ* in the chronicle; the future Alexius V) in the same manner (*a mjurčjuflа bjaše vysadilъ и тъмnice isakovicъ. i prijalъ izvěščenie. jako ...* — "Mourtzouphlos, whom Isakovic [literally, "son of Isaac"] had taken out of prison, had sworn an oath that ...", p. 134). It would appear, then, that the chronicler was not an eyewitness to these events, but was writing *post factum*! Having failed to learn the reason why a person was not in prison, he resorted to the simple expedient of relating an oath-taking. For this reason only, one is more inclined to believe Nicetas' description of this event rather than the Russian's.

As the chronicler relates the events, after Alexius had

(1) R. L. WOLFF and H. W. HAZARD, *op. cit.*, p. 171.

(2) All translations are my own.

reached the West, Phillip sent (a letter? a courier?) to the pope (*i pride kъ nѣтьѣskumu cesarju filipovi. kъ zjati i kъ sѣstrѣ svojei. cesarъ nѣmeчьskyi. posla kъ papѣ vъ rimъ.* — “And he came to the German emperor Phillip [Hohenstaufen ; of Swabia], his brother-in-law, and to his sister [Irene]. The German emperor sent to the pope to Rome”, p. 130) (¹). Phillip and the pope agreed (!) not to make war on Constantinople. Shortly after this point in the text there is an obvious omission — perhaps of several lines. What follows indicates that there was to be some kind of a compromise solution. The crusaders were to put Alexius on the throne without waging war and without harming the Greeks, and then go on to aid Jerusalem (*cesarъ nѣmeчьskyi. posla kъ papѣ vъ rimъ. i tako uvѣcasta. jako nѣ voevati na cesarъgradѣ. nъ jakoze reче isakovicъ. vsъ grad kostjantinъ xotjatъ moego carstva. takoze posadjače ego na прѣstolѣ. pojedete ѡe kъ ierusalimu vъ pomočь. ne vѣsxotjatъ li ego. a vedete i opjatъ kъ mně. a pakosti ne deite grѣchskoi zemli.* — “The German emperor sent to the pope, to Rome ; and thus they two agreed not to make war on Constantinople, but as Isakovic said : ‘The whole of Constantine’s city wants my empire’. Thus when you have seated him on the throne, go to aid Jerusalem. If they do not want him, then bring him again to me, but do not do any harm to the Greek land”, p. 130). *uvѣcasta*, possibly the most important word in the tale, is a third person dual aorist which, according to Sreznevskij, is to be translated as “agreed” (²). Bicilli’s misinterpretation of this passage leads him to draw the erroneous, at least from the chronicler’s point of view, conclusion that, “this

(1) Hopf has translated this by, *Sic Isaacii filius aufugit et ad Philippum Germanorum imperatorem affinem sororemque suam pervenit. Germanorum imperator eum ad papam misit*, p. 94. This gives the false impression that it was Alexius who was sent. As there is no direct object in the Old Russian, this is an implication which is absent in the text. All we know is that somehow information was exchanged between Phillip and the pope.

(2) I. I. SREZNEVSKIJ, *Materialy dlja slovarja drevnerusskogo jazyka*, III, Moscow, 1958, p. 1127. Both of the translations are incorrect : Hopf has “consuleret” (p. 94) ; Michell and Forbes have “informed” (p. 44).

crusade was *jointly* decided upon by the pope and Phillip of Swabia (1). That the “Franks” were not to make war on or do harm to Byzantium, and that there was some sort of compromise solution envisioned is borne out by some later passages in the text : *frjazi že i vsi voevody ixъ vъzljubiša zlato i srebro. iže měnjašetъ imъ isakovicъ. a cesareva velěnija zabyša i papina.* — “The Franks and all their leaders began to lust for the gold and silver which Isakovic had promised them, *and they forgot the emperor's and the pope's orders*”, pp. 130-131 ; *tъgda že frjazi pečjalъni byvъše. za přeslušanie svoe. ne tako bo bě kazalъ imъ cesarъ něměčskyi. i papa rimъskyi. jakože si zlo učiniša cesarjugradu.* — “Then the Franks were sad because of their disobedience. For *not thus* had the German emperor and the Roman pope *ordered* them, that they do this evil to Constantinople”, pp. 135-136. Seen in this light, Bicilli’s thesis is absolutely negated. The above-mentioned data do not, however, actually say anything about the “diversion” of the crusade. They do give us the chronicler’s assurance, for whatever it is worth, that Phillip and the pope were not the guiding forces behind the sacking of the city and the establishment of the Latin Empire of Constantinople.

The chronicle contains some information relating to the release of Isaac II from prison and his subsequent death. It is at variance with the other accounts of these items. According to the chronicler, Alexius III, upon seeing the flames of the first attack on the city, first released his brother from prison, then fled (*tъgda cesarъ olъksa uzъrevъ plamenъ. ne stvori brani protivu imъ. prizvavъ brata isaka. egože slěpi. posadi ego na přestolě i reče. daže esi brat takо stvorilъ. prosti mene. a se twoe carstvo. izběža iz grada.* — “Then emperor Olex, when he had seen the flames, made no battle against them. Having summoned his brother Isaac, whom he had blinded, he placed him on the throne, and said, ‘Although you, o brother, have done this, forgive me [sic] ; this is your empire’. He fled the city”. p. 131). Wolff and Hazard

(1) P. BICILLI, *Novgorodskoe skazanie o IV-om krestovom poxode*, in *Istoričeskie Izvestii* (3-4, 1916), p. 55.

say that Isaac was set free by the Byzantine officials after Alexius had abandoned the city<sup>(1)</sup>.

Wolff and Hazard, Vasiliev and Ostrogorsky all give different accounts of Isaac's death<sup>(2)</sup>. Each of them agrees, however, that he died either during or shortly after the revolt which unseated Alexius IV and placed Mourtzouphlos on the throne. Wolff and Hazard even hint that Mourtzouphlos may have had Isaac killed. The chronicle is explicit in its contradiction of this presumed order of events. It relates that Isaac sickened and died *after* having been deposed by his son. The revolt occurred only subsequent to Isaac's death (*togda isakъ cesarъ ... razbolѣvъsja ... otide svѣta sego. po isakovѣ ѳe smerti. ljudie na syna ego vѣstaša. pro ...* — “Then emperor Isaac, ... having fallen ill, ... left this world. After Isaac's death, the people revolted against his son because of ...”, p. 132)!

The chronicler relates that during the reign of Alexius IV *oī πολλοί* (= Old Russian *černъ*) gathered in revolt. They all wanted Radinos to be emperor (*i vsi xotjaxu radinosa.* — “And all wanted Radinos”, p. 133). He, however, did not want the throne, but hid from them (*onъ ѳe ne xotjaše carstva nъ krъjašesja ot nixъ*, p. 133). Radinos is not mentioned by any other source as having been chosen or even considered for emperor. Nicetas Choniates<sup>(3)</sup> mentions someone whom Hopf<sup>(4)</sup> identifies with this man. The chronicle does not specifically state that he was chosen emperor. Not having been able to find Radinos, they elected Nikola [Canabus] emperor “without the patriarch” (patriarch's approval?, presence?, aid?; the Old Russian is unclear here). Nikola was emperor for six days — until Mourtzouphlos captured and deposed Alexius IV. Having been unable to reach

(1) R. L. WOLFF and H. W. HAZARD, *op. cit.*, p. 179.

(2) *Ibid.*, p. 182. A. A. VASILIEV, *op. cit.*, p. 440. George OSTROGORSKY, *op. cit.*, p. 416.

(3) *Patrologiae cursus completus: series graeco-latina*, ed. J.-P. Migne, vol. 139, (1894,) p. 672: Ἀμέλει καὶ εἰσιῶν τὸ Βυζάντιον τὴν τοῦ πρωτοστράτορος θυγατέρα τοῦ συνοικοῦντος ἀπέξενξε, καὶ τῷ Χρύσῳ ταύτην ἐκπέπομφε, νυμφαγωγὸν ἀποδεῖξας τὸν σεβαστὸν Κωνσταντίνον τὸν ‘Ραδεινόν.

(4) Charles HOPF, *op. cit.*, p. 99.

a compromise with Nikola (*a nikole daju pъrvyi vъ bojarexъ*. — “I give Nikola first [rank] among the boyars.”, p. 134), Mourtzouphlos imprisoned him and his wife.

The remainder of the tale is devoted to a description of the siege and sacking of the city. One of the most interesting points is the reason given by the chronicler for the last and decisive attack on the city. It will be remembered that the pope asked the crusaders to aid Alexius IV, but that if the Greeks did not want him, the crusaders were to return him to the pope. After Mourtzouphlos had usurped the throne, they asked for the return of Alexius (*dai namъ isakovicja. ot pojdemъ kъ nѣmečьskumu cesarju. otneleže esme poslani. a tobe carstvo ego*. — “Give us Isakovic, because we are going to the German emperor from whom we have been sent; you may keep his empire”, p. 135). Mourtzouphlos then killed Alexius (*murčjuſlъ že i vsi bojare ne daša ego živa. i umorivъše isakovicja ...* — “Mourtzouphlos and all the boyars did not give him [up] alive, and, having killed him ...”, p. 135). When the crusaders found out about this, they decided to fight rather than to go back shamed (*sami k sobe vsi ože namъ nѣtu isakovicja. s nimъ že esme prišli. da luče ny estъ umreti u cesarjagrađa neželi sъ sramomъ otiti*. — “They all said to one another, ‘Since we do not have Isakovic, and we have come with him, it would be better for us to die at Constantinople than to leave with shame’”, p. 136).

A point to which much consideration must be given is contained in seven lines on pages 141-142. In this passage the chronicler lists the names of the commanders of the crusade. The information and nuances in these forms are rightly made much of by Bicilli (1). *se že imena voevodamъ ixъ. 1. markosъ. ot rima vъ gradě bъrne. ideže be žilъ. poganyi zlyi dedrikъ. a. 2. i kondosъ oflanzdrъ. a. 3. dužъ slepyi ot markova ostrova. venedikъ.* — “These are the names of their commanders : 1, the marquis [Markos?] from Rome in the city of Bern where the evil pagan Dedrik lived ; and 2, the Count of Flanders ; and 3, the blind doge from Mark’s island, Venice”, pp. 141-142). The Count of Flanders is mentioned

(1) P. BICILLI, *op. cit.*, pp. 56-58.

once again as *kondo flarenda* (p. 142). It is not strange that the chronicler knew the legends of Dietrich [= Theodoric]. At, or shortly after, the time in question there was a Hanseatic League office established in Novgorod. German merchants had been in and through the city for years. It is intriguing that he confused the Italian city Verona with the Swiss city Bern. In German at that time, the two cities had the same name! Bicilli thinks that *markosz* represents a confusion of the title with the name<sup>(1)</sup>. He notes that the only other such instance occurs in the German chronicler Helmhold. There are several reasons to doubt that this is actually a confusion of some kind. In the first place, the Russians did know the name Mark, even if only from the Bible. In the second place, just a few lines lower, the chronicle lists *markova ostrova* (the possessive adjective *mark-ov-a*, and not \**markos-ov-a*). Finally, since the other two commanders are mentioned by title, not by name, it seems plausible that *markosz*, too, is a title. The name of the city, Venice, in Old Russian was *venetija*, *venecija*, or *venetskz*. *venedikz*, after the German *Venedig*, is found nowhere in Old Russian except in this passage of I Novg. Chr.

"*Dedrikz vz bvrne*", '*markosz*', and '*venedikz*' are, in my opinion, convincing signs that the Novgorodian heard the story of the crusade from a German mouth, and transmitted to us, in all probability, a *version of German origin*"<sup>(2)</sup>.

It is rather clear that whoever related these events to the Russian scribe was not in Byzantium at the time of Alexius' escape to Phillip of Swabia. It is probable (although this too could have been learned second-hand) from his account of the events within the city and of details of the looting, that he was in the city during the battles. Judging from his knowledge of some correspondence between Phillip and the pope, and from the influence of German on some of his terminology, this person must have had a connection with the German camp. The details of the looting of precious

(1) *Ibid.*, p. 57.

(2) *Ibid.*, p. 58.

objects from churches and monasteries are told with humility and compassion ; the teller views the excesses of the crusaders with a certain sadness.

All of the events which resulted in the destruction of the "city preserved by God" are blamed on the "Franks' lust for gold and silver", on the pride which would not allow them to leave the city without taking Alexius IV with them, and on the crusaders' disobedience to pope and emperor. It would appear, then, that, more than anything else, this tale is an apology for the German emperor and the pope. If it is not an apology in the same manner as Villehardouin's *La conquête ...*, then Phillip and the pope are at least entirely exculpated.

*University of California, Irvine.*

Jared GORDON.

**Translation of the Novgorod Account  
of the Fourth Crusade**

In the year 6712. When Olex [Alexius III] was ruling in Constantinople, in the empire of his brother Isaac whom he had blinded, and himself became emperor, he locked up his (= Isaac's) son in the high walls under guard so that he would not get out. When time had passed, Isaac made bold to plead for his son that he (Olex) let him (Isaac's son) out before him (Isaac); Isaac pled with his brother, and he and his son took an oath that they would not think of [taking over] the empire; and he (Isaac's son) was let out of prison and walked at liberty. The emperor Olex did not trouble about him, believing his brother Isaac and his son because they had taken an oath; and then Isaac, having thought it over, wanted the empire, and he egged on his son, sending secretly, saying that, "I did good to my brother Olex; I ransomed him from the pagans, and he has done evil against me; having blinded me, he took my empire". And his son began to want [the empire] as he had taught him, and he thought how he should get out of the city to distant lands, and from there to seek the throne.

He was led to a ship, and he was seated in a barrel having three bottoms at one end. Isakovic sat behind it, and at the other end there was water and a plug; for it was impossible to get out of the city in any other way. Thus he left the Greek land. When the emperor found out, he sent to look for him; they sought him in many places, and they entered that very ship where he was, and they searched everywhere, and they drew out the plugs from the barrels; and they saw flowing water; and they went away; and they did not find him. Thus Isakovic left, and he came to the German emperor Phillip, his brother-in-law, and to his (Isakovic') sister. The German emperor sent to the pope to Rome, and thus they two agreed not to make war on Constantinople, but as Isakovic said: "The whole of Constantine's city wants my empire"<sup>(1)</sup>. ["] Thus, when you have

(1) Something, perhaps a great deal, has been left out of the original here. What follows is probably a quote from the pope.

seated him on the throne, go to aid Jerusalem. If they do not want him, then bring him again to me, but do not do any harm to the Greek land ["]. The Franks and all their commanders began to lust for gold and silver which Isakovic had promised them, and they forgot the emperor's and the pope's orders.

First, having come to the Golden Horn, they broke the iron locks, and, having entered the city, they threw fire into the temples in four places. Then emperor Olex, when he had seen the flame, made no battle against them. Having summoned his brother Isaac, whom he had blinded, he seated him on the throne, and said, "Although you, o brother, have done this, forgive me ; this is your empire". He fled the city. The city and churches of untold beauty were burned — we cannot tell the number of them. The porch of St. Sofia where all the patriarchs are painted burned, and the Hippodrome, and up to the sea. And in this direction it burned up to the Golden Horn and the emperor's courtyard. And then Isakovic, with the Franks, chased after Olex, and they did not catch up to him. They returned to the city ; he drove his father from the throne, and became emperor himself : "You are blind ; how can you hold the empire ? I am emperor". Then emperor Isaac, feeling sorry for the city, for his empire, for the looting of the monasteries which he had given to the Franks, and for the gold and silver promised to them, having fallen ill, became a monk, and he left this world.

After Isaac's death the people revolted against his son because of the burning of the city and because of the robbing of the monasteries. *Oι πολλοί* gathered, and they got good men, taking counsel with them as to whom they should make emperor. Everyone wanted Radinos. He did not want the empire, but instead he hid from them, having changed into a black chasuble. Having captured his wife, they brought her to St. Sofia, and tried hard to compel her to tell, "Inform us, where is your husband"? She did not tell about her husband. Then they took a man, Nikola by name, and on that one they laid the crown without the patriarch [patriarch's blessing or approval] ?. They were with him there in St.

Sofia for six days and six nights. Emperor Isakovic was in the Blachernae, and he wanted to bring the Franks into the city secretly from the boyars. When the boyars found out, they prevailed on the emperor; they did not allow him to let the Franks in, saying: "We are with you". Then the boyars, fearing the introduction of the Franks into the city, and having taken counsel with Mourtzouphlos, took emperor Isakovic prisoner. They gave the crown to Mourtzouphlos.

Mourtzouphlos, whom Isakovic had taken out of prison, had sworn an oath that he would not seek Isakovic' throne, but would defend it under him. Mourtzouphlos sent to Nikola and to the people in St. Sofia, "I have taken your enemy Isakovic; I am your emperor; to Nikola I give first [rank] among the boyars; take off the crown from yourself". All the people did not let him take off the crown, and moreover they swore: "Whoever renounces Nikola, let him be damned." On that same day, having waited for night, they all ran away. They took Nikola, and Mourtzouphlos took his wife. And he placed them in prison. Olex Isakovic he locked up in the walls.

Mourtzouphlos himself became emperor on the 5th day of February, hoping to repulse the Franks. The Franks, when they found out that Isakovic was captured, made war on the district around the city, asking Mourtzouphlos, "Give us Isakovic, because we are going to the German emperor from whom we have been sent. You may keep his empire". Mourtzouphlos and all the boyars did not give him up alive, but, having killed Isakovic, they said to the Franks, "He has died; come and see him"! Then the Franks were sad because of their disobedience. For not thus had the German emperor and the Roman pope ordered them — that they do this evil to Constantinople.

They all said to one another, "Since we do not have Isakovic, and we have come with him, it would be better for us to die at Constantinople than to leave with shame". After that they began to make war on the city. And they fabricated, as before, log stairways on swarms of ships. On other ships they made rams and ladders, and from others they thought to let down over the city barrels filled with

pitch and set afire with small torches. They flung them onto the churches and, as before, they burned the city. They came to the city on the 9th day of April, on Friday of the 5th week of Fast [Lent?]. And they could not do anything, but the citizens killed about 100 Franks. The Franks stayed there three days; and on Monday of Palm week they came to the city, when the sun was rising, opposite St. Savior, called Vergetis, opposite Ispigas, and they occupied the area up to the Blachernae. They came in 40 great ships which had been tied to one another. In them were men on horses, both man and horse clad in armor. Their other ships and galleys stayed back, fearing to be set afire, because the Greeks had previously set upon them in 10 fire-ships. They [the 10 fire-ships] had chosen a good time for their sailing, on St. Vasilij's day at midnight, but they could not do anything to the Frankish ships because Isakovic had given them the news, and then ordered the ships against them. And so, they did not burn the Franks.

And thus was the taking of great Constantinople. The wind anchored the ships to the city wall. Their ladders were tall, high over the city, and the lower ladders were equal to the wooden walls of the city. The Greeks and the Varangians fought from (against) the high ladders on the city with stones and arrows and throwing spears, but from the lower ones they came into the city. Thus they took the city. Emperor Mourtzouphlos was encouraging the boyars and all the people, wanting to fight there with the Franks, but they did not listen to him. They all ran away from him. The emperor ran from them (the Franks), and they chased him to the Horse square, and he complained much against the boyars and all the people. Then the emperor, the patriarch, and all the boyars fled from the city. All the Franks entered the city on the 12th day of April on St. Vasilij the Confessor's day, on Monday. They stood upon the place where the Greek emperor had stood, near St. Savior, and there they spent the night.

On the morrow, when the sun was rising, they entered St. Sofia. They tore off and broke up the doors. The forged, raised square before the iconostase was all of silver; and they

cut out the 12 silver columns, the 4 pillars, and part of the incoostase. They took 12 crosses which were over the altar, among them..(?) like trees higher than a man, the altar guard-rails between the columns, and everything that was silver. They took off precious stones and a great pearl from the marvelous altar cloth, and it is unknown what they did with it. They took 40 large goblets which were before the altar, and silver censers and candelabra, so many that we cannot know the number of them, with holiday vessels that were invaluable. They took the serving Bible and the honorable crosses and priceless icons. Under the covering altar cloth they found 40 wooden vessels of pure gold. And [they found] in the chambers and on the walls and in the niches it is unknown how much gold and silver. They took an uncountable number of priceless vessels. And all that I have said was only in St. Sofia ; they looted the church of the holy Mother-of-God which was in the Blachernae where the holy ghost would come on any Friday. And one cannot name the other churches, for they are without number. God preserved, through [the offices of] good people, the marvelous Digitrij and the holy mother-of-God who went around the city. They are still there ; on them we rely. They plundered everything, other churches within and without the city, and monasteries within and without the city. We cannot relate the number and beauty of them. Monks and nuns and priests they robbed, and some of them they killed. The Greeks and Varangians who had remained they drove out of the city.

These are the names of their commanders : 1, the Marquis from Rome in the city of Bern (<sup>(1)</sup>) where the evil pagan Dietrich had lived ; and 2, the Count of Flanders (<sup>(2)</sup>) ; and, 3, the blind Doge from Mark's Island, Venice (<sup>(3)</sup>). Emperor Manuil had blinded this Doge. For many wise men had pled with the emperor, if you let this Doge go away healthy, then he will do much evil to your empire. The emperor,

(1) Boniface, Marquis of Montferrat. Verona, not Bern.

(2) Baldwin.

(3) In Old Russian, *venedikъ*, after the German *Venedig*.

not wanting to kill him, ordered that his eyes be blinded with glass ; and his eyes were as though unharmed, but he saw nothing. This Doge had concocted many wars against the city, and all heeded him ; and his ships were great — it was from them that they took the city. Until the city was taken, the Frankish siege at Constantinople was from December to April. On the 9th day of May, with their bishops, they made their Count of Flanders emperor, and they divided the power among themselves. The city went to the emperor, and the Golden Horn to the Marquis, and to the Doge went a tithe. And thus, in the dissension of the emperors, perished the empire of the God-preserved city of Constantine and the Greek land. The Franks now have it.

# LE « DE DIFFERENTIIS » DE PLÉTHON D'APRÈS L'AUTOGRAPHE DE LA MARCIENNE

L'ouvrage que nous éditons ici (1) se situe aux origines de l'importante renaissance que connaît le platonisme en Italie dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un traité *Περὶ ὅν Ἀριστοτέλης πρὸς Πλάτωνα διαφέρεται*, désigné habituellement sous le titre latin plus commode de *De Differentiis*, c'est-à-dire *Des Différences qui séparent Platon d'Aristote*. C'est un véritable manifeste platonicien que Georges Gémiste Pléthon, restaurateur du platonisme qu'il enseignait à Mistra (v. F. Masai, *Pléthon et le platonisme de Mistra*, Paris, 1956), rédigea au printemps de 1439 à l'intention de ses amis italiens, tandis qu'il était à Florence à l'occasion du concile d'union qui, en cette ville, rassemblait Latins et Grecs.

Pléthon lui-même indique dans un autre ouvrage les circonstances de cette rédaction :

« Nous n'avons pas composé cet écrit avec grand soin, mais pendant une maladie, à Florence. Pendant de longs jours, nous ne sommes pas sorti de la maison où nous demeurions et naturellement nous nous sommes ennuyé. C'est pour nous consoler de cet ennui et en même temps pour faire plaisir aux platoniciens que nous avons écrit » (2).

Cette indication explique pourquoi il s'agit moins d'un traité dont le plan serait soigneusement ordonné que d'une espèce d'aide-mémoire où Pléthon a fixé pour ses amis l'essentiel des discussions philosophiques qu'il eut avec eux. En quelques chapitres extrême-

(1) Nous tenons tout particulièrement à remercier MM. les Professeurs P. Lemerle et F. Masai, sans les conseils et les encouragements desquels cette édition n'aurait pas vu le jour, ainsi que M. l'abbé E. Félix, qui avait jadis entrepris ce travail et qui a bien voulu nous faire bénéficier de son expérience.

(2) Georges GÉMISTE PLÉTHON, *Réplique à Scholarios*, Venise, *Marcianus gr. 517, f. 47v, l.15 s.*, cf. éd. GASS, p. 113.

ment denses, Pléthon passe en revue les divergences fondamentales qui opposent Platon à Aristote, en logique, en morale, en physique et en métaphysique, spécialement à propos de la doctrine platonicienne des Idées et de la critique très serrée qu'Aristote en avait faite. Pléthon illustre son raisonnement de très nombreuses citations, parfois textuelles, des deux grands philosophes ou de leurs commentateurs, que nous nous efforcerons de repérer en donnant ultérieurement la traduction française de ce texte.

Ce plaidoyer de Pléthon en faveur de Platon devait susciter une très vive réaction de la part de Georges Scholarios, futur patriarche de Constantinople sous le nom de Gennade, qui prit aussitôt la défense d'Aristote dans un ouvrage signalé sous des titres divers : *Critiques*, *Contre Pléthon*, *Contre les difficultés de Pléthon au sujet d'Aristote*, etc. Pléthon, dans ce qu'on appelle la *Réplique à Scholarios*, répondit à son adversaire en développant le contenu trop elliptique du *De Differentiis*. Telles sont les trois premières pièces d'un débat sur la préférence à donner à Platon ou au Stagirite, auquel allaient prendre part nombre de personnalités marquantes et notamment le cardinal Bessarion.

\* \* \*

L'ouvrage de Scholarios est accessible dans la très bonne édition qu'en donnèrent Petit, Sidéridès et Jugie<sup>(1)</sup>. Les deux écrits de Pléthon n'ont pas eu la même chance.

La seule et unique édition que nous possédions du *De Differentiis* est celle de Donat de Vérone<sup>(2)</sup>, qui publia le texte grec à Venise en 1540 et le munit d'une paraphrase latine sous forme de dialogue. Cette édition, reproduite textuellement à Paris en 1541,<sup>(3)</sup> est souvent inintelligible, tant elle contient d'erreurs et de lacunes. On y trouve d'ailleurs une scholie (l'arbre de Porphyre) étrangère au texte

(1) Georges Gennade SCHOLARIOS, *Oeuvres complètes*, publiées ... par L. PETIT, X.-A. SIDÉRIDÈS, M. JUGIE, Paris, 1928-1936, 8 vol., tome IV : *Polémique contre Pléthon*, pp. 1-116.

(2) Georges GÉMISTE PLÉTHON, *De Platonicae atque Aristotelicae philosophiae differentia libellus* ... editus, Bernardino Donato Veronensi authore. Venetiis, apud H. Scotum, 1540.

(3) Même titre, avec la mention : « sumpt. E. Tusanae, viduae C. Neobarii ». Parisiis, 1541.

original de Pléthon. C. Alexandre (¹) a corrigé le travail de Donat en quelques endroits à l'aide du *Parisinus* 2376, mais les extraits amendés sont fort courts. Quant à Migne (²), il s'est contenté de le réimprimer tel quel, en y joignant toutefois une traduction latine qui ne correspond pas au texte grec. C'est, en effet, celle qu'effectua G. Chariander (³), en 1574, à Bâle, à partir d'un autre manuscrit que celui dont s'était servi Donat.

Quant à la *Réplique*, elle aussi n'est aujourd'hui connue que par une seule édition, celle qu'en donna W. Gass (⁴) en 1844 — d'après un manuscrit unique et de mauvaise qualité, alors qu'il en existe une quarantaine — et que Migne réimprima (⁵).

Une étape décisive a été franchie dans la connaissance des œuvres pléthoniennes depuis la découverte, par R. et F. Masai (⁶), des manuscrits autographes de ces deux textes, conservés à la Bibliothèque Marcienne de Venise sous les cotes 517 et Cl. IV, 31 (1316). Le caractère autographe de ces deux manuscrits est indubitable quand on les replace dans l'ensemble des pièces écrites par la même main, que conserve cette Bibliothèque. L'une d'elles est authentifiée par Bessarion, qui fut l'élève de Pléthon et son ami pendant plus de vingt ans (⁷). La découverte du manuscrit Cl. IV, 31 est d'une importance exceptionnelle, car il contient les notes que Pléthon écrivit en marge du texte de Scholarios, auquel il répondait au fur et à mesure qu'il en faisait la lecture. Ces notes marginales constituent la toute première rédaction de sa *Réplique à Scholarios*, dont la remise au net figure dans le *Venetus* 517 (= V), à la suite du *De*

(1) Voir l'appendice au *Traité des Lois de Pléthon ..* par C. ALEXANDRE, Paris, 1858, pp. 281-288.

(2) GEORGII GEMISTI PLETHONIS, *De Platonicae et Aristotelicae philosophiae differentia*. P.G., tome 160 (1866), col. 889-932.

(3) GEORGII GEMISTI PLETHONIS, *De Platonicae atque Aristotelicae philosophiae differentia libellus*, ex graeca lingua in latinam conversus ... authore Georgio CHARIANDRO. Basileae, per P. Pernam, 1574.

(4) W. GASS, *Gennadius und Pletho ...* Breslau, 1844, vol. II, pp. 54-116.

(5) GEORGII GEMISTI PLETHONIS, *Contra Scholaril defensionem Aristotells*. P.G., tome 160 (1866), col. 979-1020.

(6) R. et F. MASAI, *L'oeuvre de Georges Gémiste Pléthon*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1954, pp. 536-555. Au sujet des autographes de Pléthon, voir aussi : A. DILLER, *The autographs of Georgius Gemistus Pletho*, dans *Scriptorium*, 10, 1956, pp. 27-41.

(7) L. MOHLER, *Aus Bessarions Gelehrtenkreis*, Paderborn, 1942, pp. 455-470.

*Differentiis* auquel elle a été reliée. Pour éditer la *Réplique* — ce que nous espérons faire dans un délai raisonnable — nous bénéficions donc d'une situation privilégiée, puisque nous possédons de ce texte un double autographe qui permettra en outre de saisir sur le vif la méthode de travail de son auteur.

\* \*

La présente édition repose uniquement sur le manuscrit autographe de Pléthon dont nous venons de parler. L'autorité particulière de ce manuscrit permet d'en donner une édition immédiate, qui n'exclut certes pas la possibilité de procéder ultérieurement à une collation des autres manuscrits (environ 27), qui pourrait donner un exemple de détérioration progressive ou au contraire de stabilité d'un texte.

Comme il s'agit d'un autographe, dont la lecture est relativement aisée, nous avons pris le parti délibéré de respecter au maximum le manuscrit. Certes, celui-ci révèle de la part de Pléthon certaines singularités, spécialement en matière d'accentuation, qui peuvent dérouter le lecteur moderne. Il nous est apparu cependant qu'une correction du texte se heurterait à de graves objections. En premier lieu, Pléthon est un auteur scrupuleux et savant. Sans doute a-t-il pu commettre certaines distractions — explicables tant par la maladie dont il souffrait que par la grande hâte apportée à la rédaction — au demeurant fort rares et qui seront signalées en note sous le texte<sup>(1)</sup>. Mais lorsque certaines modalités d'accentuation, inhabituelles pour nous, se reproduisent régulièrement, on ne peut les considérer comme des négligences, mais bien plutôt comme un témoignage sur l'état de la langue grecque à l'époque de Pléthon. En second lieu, on voit mal au nom de quels critères on pourrait corriger le texte de Pléthon, les règles traditionnelles, ou plutôt considérées comme telles, étant souvent arbitraires et incertaines. Il apparaît à la vérité que toute correction du texte de Pléthon serait, en l'état actuel des recherches, prématurée. On n'en veut pour exemple que les quelques folios d'un autre autographe de Pléthon publiés par A. Diller<sup>(2)</sup>, qui a cru pouvoir en corriger les formes insolites. Un examen minutieux du manuscrit utilisé par Diller nous a pour-

(1) On en relève six, en dehors de quelques fautes d'esprit et omissions de la *coronis*, que nous avons rétablie, car Pléthon indique habituellement ce signe.

(2) A. DILLER, *A Geographical Treatise by Georgius Gemistus Pletho*, dans *Isis*, 27 (1937), pp. 441-451.

tant révélé que ces formes apparaissaient également sous la plume de Pléthon dans l'autographe du *De Differentiis*. C'est seulement en publiant les textes de Pléthon l'un après l'autre que l'on pourra discerner quels sont ses usages et les comparer, s'il y a lieu, à ceux de ses contemporains.

C'est à cette fin que nous avons lu en entier ce qui reste de la grammaire que Pléthon lui-même a écrite, dont M. Masai a eu l'abilité de nous signaler l'existence, inconnue jusqu'alors, dans le manuscrit gr. 2238, f. 156v-171r, de la Vaticane. Nous avons également fait de nombreux sondages dans les grammaires des humanistes. Sans pouvoir ici livrer toutes les conclusions de cette enquête, il semble bien en résulter que Pléthon y donne un enseignement théorique traditionnel et quelque peu rigide, alors qu'en pratique il s'en éloigne, se laissant sans doute influencer par une langue parlée en perpétuelle évolution.

\* \*

Cette langue écrite par Pléthon se signale au lecteur par un certain nombre de caractéristiques intéressant principalement l'accentuation et la ponctuation, dont nous donnons ici un rapide aperçu sans en faire la critique ni accompagner ces remarques de toutes les références utiles qu'elles exigeraient.

## I. — Accentuation

### A. — L'ENCLISE

#### 1) *Détermination des enclitiques.*

Il n'est pas aisé de discerner quels sont les mots que Pléthon considère comme enclitiques. La particule *τε*, par exemple, communément reconnue comme telle, est très souvent orthotonique chez Pléthon et l'est même toujours après un mot paroxyton ou pro-périspomène, encore que pour l'expression *οἶον τε* l'usage de Pléthon soit déroutant, car il écrit tantôt *οἶον τε*, tantôt *οἶον τ'*.

Le pronom indéfini *τις* est très couramment accentué par Pléthon. On sait que cet usage est fréquent dans le langage philosophique<sup>(1)</sup>. Pléthon toutefois y recourt même en dehors de passages proprement philosophiques.

(1) Voir KÜHNER (R.)-BLASS (F.), *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hanovre, 1890, I, pp. 345-346.

La particule *δέ* reçoit un traitement assez curieux, notamment dans l'expression *οὐ μὲν ... οὐ δέ*: quand *δέ* y est élidé, il devient subitement enclitique et développe un accent d'enclise sur l'article qui précède. Pléthon écrit *τὰ μὲν ... τά δ'*, traitant le second membre de l'expression comme s'il s'agissait du démonstratif au neutre pluriel *τάδε* qui s'écrit en un mot, alors qu'en fait il s'agit bien ici du groupe « article + particule » écrit en deux mots.

D'autres enclitiques (tels que l'indicatif présent des verbes *εἰμί* et *φημί*) pourraient appeler des observations analogues. L'usage à leur sujet est particulièrement compliqué, et celui que Pléthon en fait est encore difficile à codifier.

## 2) *Régime des enclitiques.*

Trois particularités de Pléthon doivent être signalées. a) Le groupe « propérispomène + enclitique ». Il écrit tantôt *τοῦτο πον* et *δῆλοι εἰσιν*, tantôt *ταῦτα πον* et *ἐπιστῆμαι εἰσιν*. Ces deux types d'accentuation sont chez Pléthon concurrents, alors que les grammairiens d'aujourd'hui préconisent généralement l'un à l'exclusion de l'autre. b) Le groupe « paroxyton + enclitique ». Il se conforme d'habitude à la règle classique selon laquelle l'enclitique dissyllabique reçoit un accent sur sa seconde syllabe. Toutefois on relève sous sa plume plusieurs cas où c'est le paroxyton, qu'il soit trochaïque ou non — car celui-là pouvait recevoir un traitement particulier — qui reçoit le second accent, le groupe s'écrivant alors : *ἄλλο τι* et *ἔχοι τινα*. c) Les suites d'enclitiques. Pléthon semble considérer que le premier enclitique forme un tout avec le mot accentué qui le précède et applique à chacun de ces ensembles les lois générales d'accentuation. Il faut, en ce domaine plus encore qu'ailleurs, se garder de toute généralisation imprudente, car avant de pouvoir dégager la manière dont Pléthon accentue les groupes d'enclitiques, il faut s'assurer qu'il y a bien synenclise. Or, nous l'avons vu, la détermination des enclitiques n'est pas facile dans la langue de Pléthon.

## B. — AUTRES PARTICULARITÉS D'ACCENTUATION

Indiquons encore que Pléthon écrit : a) *τἄλλα* et *τοῦργον*, deux crases au sujet des quelles l'usage est mal fixé<sup>(1)</sup>; b) *φῆς*, 2<sup>e</sup> pers.

(1) VENDRYES (J.), *Traité d'accentuation grecque*, Paris, 1938, p. 250.

de l'indicatif présent de *φημί*, que l'on accentue aussi d'un aigu (*φής*)<sup>(1)</sup>; c) *κωλύσον* au lieu de *κωλῦσον*; d) *ὑφεστάναι* et *ἐφεστάναι*. Cet accent circonflexe paraît difficile à justifier par rapport à l'aigu qui frappe généralement ces formes<sup>(2)</sup>.

Nous les avons toutefois reproduites telles quelles, en nous demandant dans quelle mesure elles ne refléteraient pas, en même temps que les deux crases et le verbe *φημί* ici signalés, une certaine équivalence de nature entre l'aigu et le circonflexe qui, selon certains grammairiens<sup>(3)</sup>, correspondrait à une réalité de la langue grecque, bien que celle-ci utilise les trois formes d'accent.

Avant d'en terminer avec les faits d'accentuation, il faut dire un mot du substantif *ἐνέργεια* que Pléthon utilise fréquemment dans ses développements relatifs à la théorie aristotélicienne de la puissance (*δύναμις*) et de l'acte (*ἐνέργεια*) et qu'il écrit, à l'accusatif singulier, *ἐνεργίαν*. L'originalité de cette forme ne consiste pas dans le phénomène d'iotacisme bien connu, mais dans le déplacement de l'accent qu'elle porte. Nous l'avons maintenu à cette place, car, très tôt, les grammairiens ont hésité sur la quantité de l'*α* final de ces substantifs féminins<sup>(4)</sup>.

## II. — Ponctuation

La ponctuation de Pléthon est dans l'ensemble assez nette et éclaire utilement les jalons de ses raisonnements. Il convient donc, en principe, de la respecter. Toutefois, nous l'avons transcrrite selon les signes habituels des éditions modernes, sans quoi la lecture de ce texte aurait exigé un trop gros effort d'adaptation, et cela,

(1) JANNARIS (A. N.) retient les deux accentuations dans *Historical Greek Grammar*, Londres, 1897, p. 246.

(2) Sur cet accent voir : GÖTTLING (C.), *Allgemeine Lehre vom Accent der griechischen Sprache*, Iena, 1835, p. 93.

(3) JANNARIS (A. N.), *op. cit.*, p. 66.

(4) TZETZES (Jean) au XII<sup>e</sup> s. signale la concurrence des formes en *'εια* et *-ια*, voir : *Io. Tzetzae exegesis in Homeri Iliadem*, éd. G. HERMANN, p. 106. L'alternance de ces deux formes est relevée par plus d'un grammairien, notamment : CHATZIDAKES (G. N.), *Zur Wortbildungslehre des Mittel – und Neugriechischen* dans *Byzantinische Zeitschrift*, II, 1893, p. 264 ; PSALTERES (St. B.), *Grammatik der byzantinischen Chroniken*, Göttingen, 1913, p. 115 ; BLASS (F.)-DEBRUNNER (A.), *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen, 1949, p. 14.

semble-t-il, sans profit. Il suffit d'établir quelques conventions.

Pléthon utilise 4 signes de ponctuation que nous avons rendus comme suit : 1) Le point au-dessus de la ligne, généralement très appuyé, dont la valeur de point final ne fait aucun doute. Nous l'avons traduit par le point sur la ligne des éditions actuelles et fait suivre d'une majuscule marquant le début de la phrase suivante. 2) Le point sur la ligne, généralement peu appuyé. Il correspond aujourd'hui le plus souvent au point en haut, marquant une pause dans la phrase, quelquefois à une simple virgule, ou encore au point-virgule (signe de l'interrogation) que Pléthon utilise, mais rarement. Nous l'avons rendu par ces trois signes, en nous laissant guider par la structure même de la phrase. 3) La virgule et 4) le point-virgule qu'il suffisait de recopier tels quels. Notons que Pléthon connaît aussi les tirets, encore qu'il ne les utilise qu'une fois. Nous les avons maintenus.

Les rapports entre la ponctuation et l'accentuation divisent encore les éditeurs modernes. C'est pourquoi il nous a paru sage, là aussi, de suivre l'usage de Pléthon. Celui-ci ne maintient l'accent aigu du mot oxyton que devant son point au-dessus de la ligne, c'est-à-dire notre point final. Au contraire, il transforme l'aigu en grave devant les autres signes de ponctuation, à savoir la virgule, le point sur la ligne et le point-virgule.

Les seules modifications que nous nous sommes permises sont les suivantes : 1) La ponctuation de Pléthon étant très abondante, nous l'avons généralement allégée, car elle risquait d'encombrer ou de hacher à l'excès l'enchaînement de sa pensée. 2) Inversement, Pléthon étant assez avare du point-virgule, nous l'avons rétabli, chaque fois que la phrase l'exigeait, en laissant subsister, lorsque l'interrogation se trouvait au milieu de la phrase, l'accent grave du mot oxyton qui le précède.

### III. — Autres remarques

On relève dans la langue très classique de Pléthon une seule forme hellénistique : *ἀποδιδοῖ*, à la place du subjonctif *ἀποδιδῷ* du verbe *ἀποδίδωμι* (1).

(1) Sur cette évolution des verbes en *-μι*, voir notamment ABEL (F.-M.) *Grammaire du grec biblique*, Paris, 1927, p. 83, qui relève *ὅταν ἀποδιδοῖ* dans PAUL (S.), *I Cor.* 15, 24, et aussi BLASS (F.)-DEBRUNNER (A.), *op. cit.*, pp. 41-42.

On remarque chez Pléthon l'équivalence bien connue entre le son *ει* et *ι* qui le porte à écrire *ἐνεργήταν* pour *ἐνέργειαν* dont nous avons déjà parlé et inversement *φιλονείκως* et *μέτειμεν* à la place de *φιλονείκως* et *μέτιμεν*. Notons encore que nous avons rétabli partout l'iota souscrit.

Il nous reste un mot à dire de la division du texte en chapitres. L'idée d'aérer ce texte par des subdivisions remonte à Donat de Vérone, mais les 20 chapitres qu'il distingue sont extrêmement inégaux et ne tiennent pas toujours compte des articulations véritables de la pensée de Pléthon. En suivant les indications fort claires que celui-ci nous donne lui-même, nous avons adopté une autre division dont la justification apparaîtra d'elle-même lorsque nous publierons la traduction de cet ouvrage.

*Université de Paris X — Nanterre.*

B. LAGARDE.

13r

*Γεωργίου Γεμιστοῦ περὶ ὅν Ἀριστοτέλης  
πρὸς Πλάτωνα διαφέρεται.*

Οἱ μὲν ἡμῶν παλαιότεροι καὶ Ἑλλήνων καὶ Ῥωμαίων  
Πλάτωνα Ἀριστοτέλους πολλῷ τῷ μέσῳ προετίμων· τῶν δὲ  
5 νῦν καὶ μάλιστα τῶν πρὸς ἐσπέραν οἱ πολλοὶ, ἄτε ἐκείνων σοφώ-  
τεροι οἰόμενοι γεγονέναι, Ἀριστοτέλη πρὸς Πλάτωνος θαυμά-  
ζουσιν, Ἀβερόη τινὶ Ἀραβι πειθόμενοι μόνον Ἀριστοτέλη φάσ-  
κοντι τέλεον τι τῆς φύσεως ἐς σοφίαν ἔργον ἀποτετελέσθαι.  
Ἀνδρὶ εἰ μὲν τάλλα σπουδαίῳ, οὐκ ἀν οὕτω ὁρδίως εἰπεῖν  
10 ἔχοιμι τὸν μέντοι περὶ ψυχῆς λόγον οὕτω φαύλῳ ὥστε καὶ θυη-  
τὴν αὐτὴν τίθεσθαι, καίτοι ὃς γ' ἀν ταύτην τὴν ἀμαθίαν τυγχάνῃ  
ἀμαθαίνων, τίνος ποτ' ἀν σπουδαίου πράγματος κριτῆς γένοιτο  
ἄξιος; καὶ ταῦτα οὐδὲ Ἀριστοτέλους ταύτην δοκοῦντος τὴν ἀμα-  
θίαν ἀμαθαίνειν. Χρὴ γὰρ τάληθῆ λέγειν καὶ μὴ συκοφαντεῖν  
15 τὸν ἄνδρα, καίτοι πλείστους γε τῶν πρὸς αὐτοῦ σεσυκοφαντηκότα·  
ἄλλ' ἐμοὶ οὐδὲ τὸ συκοφάντην ἀντισυκοφαντεῖν εὐαγές εἶναι δοκεῖ.  
Ἐπεὶ δὲ καὶ νῦν εἰσιν οἱ Πλάτωνι μᾶλλον τὴν ψῆφον τίθενται,  
ἡμεῖς τούτοις τὲ χαριζόμενοι, κάκείνους εἰ μὴ σφόδρα φιλονείκως  
ἔχουσιν ἐπανορθοῦντες, βραχέα περὶ ὅν διαφέρονται τῷ ἄνδρε  
20 ἔροῦμεν καὶ δείξομεν τὸν ἄνδρα τάνδρος οὐ σμικρῷ λειπόμενον,  
οὐ μακρὰς οὐδὲ ἐριστικὰς ἀλλ' ὡς οἰόν τε διὰ βραχυτάτων ποιού-  
μενοι τὰς ἀποδείξεις.

Migne, I.

I. Πρῶτον μὲν οὖν τὸν πάντων βασιλέα θεὸν  
Πλάτων δημιουργὸν τῆς νοητῆς τε καὶ χωριστῆς πάντη οὐσίας,  
25 καὶ δι' αὐτῆς τοῦ παντὸς τοῦδε οὐρανοῦ τίθεται· Ἀριστοτέλης  
δὲ δημιουργὸν μὲν οὐδενὸς οὐδαμοῦ αὐτὸν φησιν εἶναι, ἀλλὰ  
μόνον τοῦ οὐρανοῦ τοῦδε κινητικόν. Καὶ εἰ μὲν οἰόμενος εἶναι  
13v γε δημιουργὸν ἔπειτα οὐδαμοῦ λέγει, φαύλως ἀν ἐκτίθειτο τὴν  
ἔαυτον φιλοσοφίαν τὸ μὲν μέγιστον τοῦ θεοῦ ἔργον ἀποσιωπῶν,  
30 τὸ δὲ πολὺ τούτον μεῖον μόνον σεμνύνων. Ἀλλὰ φαίη ἀν τις  
ώς καὶ τέλος αὐτὸν καὶ τελικὸν αἴτιον τίθεται· ἀλλ' οὐδὲ τοῦτο  
φανήσεται πάνυ σεμνῶς λέγων οὐδὲ ἀξίως τοῦ θεοῦ, εἰ γε οὐ τοῦ  
εἶναι οὐδὲ τῆς οὐσίας ἐκάστων ἀλλὰ τῆς κινήσεως μόνης τέλος  
αὐτὸν τίθεται. Εἰ δ' οὐδὲ οἰόμενος δημιουργὸν τοῦ παντὸς εἶναι

τὸν θεὸν, διὰ τοῦτο οὐδὲ λέγει οὐδαμοῦ, οὕτω γε αὐτὸς καὶ πολὺ<sup>5</sup> ἔτι ἀν φαυλότερος εἴη, μήτε λέγων μήτε δοξάζων τὸ κάλλιστον τῶν φιλοσοφίας δογμάτων, καὶ οὐ μόνον φιλοσοφίας ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν τὰ βελτίω φρονούντων ἀνθρώπων. Ἡμεῖς γε μὴν δείξομεν οὐδὲ δοξάζοντα, πρῶτον μὲν ὅτι οὐκ εἰκὸς ἦν δοξάζοντα οὕτω κάλλιστον δόγμα ἀποσιωπῆσαι πανταχοῦ τῶν βιβλίων, τὸν περὶ ἐμβρύων καὶ δστρείων καὶ τοῦ δέοντος περαιτέρω πολυπραγμονοῦντα, ἔπειθ' ὅτι καὶ τοῖς αἰτίαν γενέσεως ἀριθμῶν ἀποδιδοῦσιν, οὐ χρόνον λέγω οὐδένα ἀλλ' αἰτίαν, ὡς δῆλοί εἰσιν ἐξ<sup>10</sup> ὧν αὐτὸς λέγοντας αὐτοὺς ἐκτίθεται, τούτοις μεμφόμενος ἐπάγει, ἄτοπον δὲ καὶ τὸ γένεσιν ποιεῖν ἀϊδίων ὄντων, μᾶλλον δ' ἐν τι τῶν ἀδυνάτων. Ἐξ οὗ δῆλος ἐστιν Ἀριστοτέλης, ὥσπερ καὶ ἄλλοι ἴσως τινὲς, τῇ κατ' αἰτίαν γενέσει καὶ τὴν χρονικὴν ἐξ ἀνάγκης ἐπεσθαι δοξάζων, οὐχ ὥσπερ Πλάτων τὴν ψυχὴν ἐν μὲν τῷ Φαι<sup>15</sup> δρῳ ἀγένητον, δῆλον ὅτι τῷ χρόνῳ, γενητὴν δ' ἐν τῷ Τιμαίῳ, δῆλον ὅτι τῇ αἰτίᾳ, τιθέμενος, δῆλος ἐστιν οὐ πάντως ἐπομένην τῇ κατ' αἰτίαν γενέσει καὶ τὴν χρονικὴν δοξάζων. Εἰ δ' ἀΐδιον τόδε τὸ πᾶν Ἀριστοτέλης νομίζει, δῆλον ὅτι οὐδέν ἀν γένεσιν τινα αὐτοῦ δοξάζοι· εἰ δ' οὐ γένεσιν, οὐδέν ἀν δημιουργὸν αὐτοῦ οὐδένα.

<sup>20</sup> Καὶ περὶ μὲν τούτου ἴκανῶς.

Migne, II.

"Ετι δὲ κάκεῖνο ἄτοπον Ἀριστο<sup>14r</sup> τέλει ἐς τὸν θεὸν τοῦτον πεπραγμάτευται. Διανέμων γὰρ τὰς σφαίρας καὶ κινήσεις αὐτῶν τοῖς χωριστοῖς νοῖς καὶ οὐσίαις, μίαν καὶ τῷ θεῷ τούτῳ σφαῖραν τὲ καὶ κίνησιν ἀπονέμει, ἀντιμερίτην<sup>25</sup> αὐτὸν τοῖς μετ' αὐτὸν ποιῶν νοῖς. Τοῦτο δ' ὅσον ἔχει τὸ ἄτοπον ἐνθένδε ἀν τις συνίδοι· ἀνάλογον δεῖ οἶς διανέμεται ἔχειν τὰ διανεμόμενα, εἰ μέλλοι καλῶς ἢ γε διανέμησις ἐσεσθαι, ἢ καὶ αὐτὸς Ἀριστοτέλης ἐν τοῖς περὶ δικαιοσύνης ἀξιοῖ λόγοις. Οὐκοῦν ἐνταῦθα αἱ γε σφαῖραι πᾶσαι οὐσίας ἀλλήλαις τῆς αὐτῆς·<sup>30</sup> σώματά τε γὰρ ἀπασαι ἀφθαρτα κατ' αὐτὸν Ἀριστοτέλη, καὶ ἀΐδιοι αὐταί τε καὶ κινήσεις αὐτῶν. Οὐκοῦν ἀνάγκη καὶ τοὺς χωριστοὺς ἐκείνους νοῦς, οἷς αἱ σφαῖραι γε αὗται διανενέμηνται, τῆς αὐτῆς τὲ οὐσίας ἀπαντας εἰναι ἀλλήλοις, καὶ οὐδένα γε αὐτῶν τοῖς ἄλλοις οὐκ ἐνάριθμον, ἀλλὰ τοσοῦτον μόνον ὑπερέχοντα τὸν<sup>35</sup> πρεσβύτατον αὐτῶν, ὅσον ἡ ἀπονενεμημένη αὐτῷ σφαῖρα τῶν λοιπῶν σφαιρῶν. Αὕτη δ' ὅτι οὐκ ἀξία τοῦ θεοῦ τούτου ἐστιν ἡ ὑπεροχὴ, οὐδεὶν δτῷ οὐ δῆλον, οὐδὲ τῶν καὶ σμικρὸν νοῦν ἔχόντων, ἐπεὶ καὶ Ἀβινσένας ὁ Ἀραψ, συνεὶς τὸ τοῦ λόγου τούτου

άτοπον, τὰ μὲν ἄστρα καὶ σφαιρας τοῖς ἄλλοις χωριστοῖς νοῖς καὶ αὐτὸς κατ' αὐτόν πως Ἀριστοτέλη διανέμει· τῷ δὲ θεῷ τούτῳ οὐκ ἄστρον οὐ σφαιραν οὐδεμίαν ἀπονέμων, τῶν πάντων ἐξαίρων ὑπερτίθησιν. Ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων τοσαῦτα εἰρήσθω.

**Migne, III.**

5

II. Μέτ-

ειμι δὲ καὶ ἐπὶ τὴν τοῦ ὄντος ἐκείνην ὅμωνυμίαν, ἢν αὐτὸς Ἀριστοτέλης σοφόν τι οἴεται ἐξευρηκέναι, καὶ οὐδενὶ τῶν πρὸ αὐτοῦ ἐπὶ νοῦν ἐληλυθός. Οὐκοῦν, εὶς κατὰ μὲν τὸ τοῦ ὄντος τὰ μὲν μᾶλλον τά δ' ἡττον μετέχειν, καὶ ὅμώνυμα ἄλλήλοις ἀξιοῖ εἶναι τὰ 10 ὄντα, οὐκ ἀν δὴ ὁρθῶς ἀξιοῖ· οὐ γὰρ εἰς τὸ ἐν τῷ ἐρίῳ λευκὸν τοῦ ἐν χιόνι ἡττον, ὅμώνυμον τὸ ἐν τῷ ἐρίῳ λευκὸν τῷ ἐν χιόνι. Οὐδέ γε εὶς κατὰ τὸ τὰ μὲν πρότερα τά δ' ὕστερα τῶν ὄντων εἶναι, 14v καὶ τὰ μὲν συνεισάγοντα θάτερα, τά δ' οὐ συνεισάγοντα· τῶν γὰρ ἀριθμῶν, οἵ μὲν πρότεροι οἱ δ' ὕστεροι ὄντες, δμως οὐχ ὅμωνύμων ἄλλήλοις ἄλλὰ τῷ αὐτῷ λόγῳ ἀριθμοὶ πάντες εἰσὶ, καὶ ἔτι 15 τὰ πρεσβύτατα τῶν σωμάτων καὶ στοιχεῖα, ἐξ ὧν τὰλλα σώματα συνέστηκε, πρότερα ὄντα τῶν ἐξ αὐτῶν συντιθεμένων, οὐδέν γε ἡττον οὐσίαι αὐτά τε καὶ τὰ ἐξ αὐτῶν συντεθειμένα ἐστὶν, οὐχ ὅμωνύμως. Οὐδεὶς γὰρ τὸ τοιοῦτο μέχρι νῦν ἡξίωκεν. Οὐδέ γε 20 εἰς καὶ ἄλλό τι τοῦ ὄντος ἀντικατηγορεῖται, οἶονπερ τὸ ἐν, διὰ τοῦτο οὐχὶ γένος τὸ δν ἔσται τῶν πάντων, ἢ ὅμώνυμόν τι. Τοῦ γοῦν ἀνθρώπου ἀντικατηγορεῖται τὸ γελαστικὸν, καὶ οὐδέν γε ἡττον καθόλου τέ ἔστιν ὁ ἀνθρωπὸς κατὰ τῶν καθ' ἔκαστον ἀνθρώπων εἰς μὴ γένος, ἀλλ' οὖν γε εἶδος, καὶ οὐδὲν διπλωσοῦν ὅμωνυμον. Εἰ δ' ἐπὶ εἶδους τοῦτο συμβαίνει, καὶν ἐπὶ γένους τὸ αὐτὸ συμβαίη· ἀνάλογον γὰρ ἔχει, ὡς τὸ εἶδος πρὸς τὰ ὑπ' αὐτὸ, καὶ τὸ γένος, πλήν γε δὴ τοῦ τὰ μὲν εἶδη τά γε ἔσχατα κατὰ ἀπείρων εὐθὺς τά γε πλείω εἶναι, τὰ δὲ γένη κατὰ πεπερασμένων πρῶτον. Εἰ δὲ καὶ ἐπὶ γένους δεῖ τινος τὸ τοιοῦτο θεωρῆσαι, 30 εἰς τις τὸ ζῷον ὀριεῖται μὴ τῷ αἰσθητικῷ ἄλλὰ τῷ φανταστικῷ, διακρίνων αὐτοῦ τὸ τῶν ζῷοφύτων γένος, ἔπειτα ἀποδώσει παντὶ ἴδιον ζῷῳ τὸ πορευτικὸν, ἔξει γὰρ οὐ κακῶς, ἀντικατηγοροῦτο μὲν ἀν οὐτωτό τε ζῷον τοῦ πορευτικοῦ καὶ τὸ πορευτικὸν τοῦ ζῷου· οὐδὲν μέντ' ἀν ἡττον τό γε ζῷον γένος εἴη τῶν ὑπ' αὐτὸ, καὶ 35 οὐδαμῇ ὅμώνυμον. Ἀλλ' ἦν τις, φησὶ μεταβαλὼν, μὴ τὸ λογικὸν τῷ ζῷῳ ἀποδιδοῖ διαφορὰν ἄλλὰ τὴν λογικότητα, ὡς δὴ καὶ δέον οὕτω ταῖς διαφοραῖς χρῆσθαι, οὐκ ἀν κατηγοροῦτο τῆς λογικότητος τὸ ζῷον, οὐδὲν ἀν ἄλλο οὐδὲν γένος οὐδὲ μιᾶς τοιαύτης

διαφορᾶς. Ἐπεὶ δὲ τὸ τοιοῦτον τῷ δόντι οὐ συμβαίνει, οὐ γὰρ  
 15<sup>r</sup> οἶν τε εὔρεῖν δύτιοῦν οὐ τὸ δύν οὐ κατηγορηθῆσεται, οὐδέ' ἀν γένος  
 εἴη τὸ δύν πρῶτον μὲν οὖν οὐκ ἀναγκαῖον, ἢν τι τοῖς ἐπὶ μέρους  
 γένεσι συμβαίνῃ, τοῦτο καὶ τῷ ἀνωτάτῳ γένει συμβαίνειν· οὐδὲν  
 5 γὰρ κωλύει εἶναι τι ἐκείνῳ ἔξαιρετον, διὸ μὴ τοῖς ἄλλοις γένεσιν  
 ὑπάρξει· ἐπειθ' ὅτι καὶ φευδέσ εστιν διὸ λέγει· εἰ γὰρ αὐτὸς τὴν  
 λογικότητα ἀναπλάττει, ίνα μὴ τὸ λογικὸν ζῷου ἄλλ' ἡ λογικό-  
 της ἡ διαφορὰ, ἡμεῖς αὐτῷ τὴν ζωότητα ἀνταναπλάσομεν, ἐπειτα  
 ἀναγκάσομεν τὴν τῆς ζωότητος ἡμῖν ἀποδοῦναι διαφορὰν· τίνα  
 10 ποτ' οὖν ἀποδώσει; Οὐ γὰρ δὴ τὸ μὲν λογικὸν τῇ ζωότητι, τὴν  
 δὲ λογικότητα τῷ ζῷῳ διαφορὰς ἀποδώσει· καὶ τίς ἀν αὐτοῦ  
 ἀνάσχοιτο τοιαῦτα ἐξ τῶν λόγων τὰς μεθόδους παρανομοῦντος;  
 ἀλλὰ δῆλον ὡς ζῷου μὲν τὸ λογικὸν διαφορὰ, ἡ δὲ λογικότης  
 εἴπερ ἄρα οὐκ ἀλλον εἴη διαφορὰ ἡ τῆς ζωότητος. Καὶ καθη-  
 15 γορηθῆσεται γε οὕτω ἀπαν γένος τῆς διαφορᾶς ἐαυτοῦ, ἡ καὶ  
 ὁ τῆς μεθόδου τῶν λόγων ἔχει νόμος. Ως μὲν οὖν ἀσθενεῖς Ἀρι-  
 στοτέλει οἱ δμώνυμον τὸ δύν πειρώμενοι δεικνύναι λόγοι, τοσαῦτα  
 εἰρήσθω. Δεῖ δ' ἡμᾶς καὶ ἀποδεῖξαι ὡς οὐδέ' ἀν οἶν τε εἴη τὸ δύν  
 δμώνυμον εἶναι· εἰ γὰρ ἀφ' ἐνὸς ἀπαντα πρόσεισι, καὶ ἀκρως ἐνὸς,  
 20 κἄν πολλά τε ἡ καὶ παμπληθῆ, ἀμήχανον δμως μὴ οὐ καὶ ἐν τι  
 ἔχειν καὶ κοινὸν ἀπαντα ἀλλήλοις. Τί οὖν τοῦτ' ἀν εἴη εἰ μὴ  
 τὸ δύν, καὶ τοῦτο μὴ δμώνυμον δύν; εἰ γὰρ δμώνυμον ἔσται, οὐκ  
 ἔτ' ἀν ἐν εἴη. Φησὶ δέ πον καὶ αὐτὸς Ἀριστοτέλης τὰ δόντα μὴ  
 ἐθέλειν πολιτεύεσθαι κακῶς καὶ οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανή· εἰς  
 25 κοίρανος, τῷ μὲν λόγῳ μάλα πον σεμνῶς λέγων, τῷ δ' ἔργῳ  
 αὐτὸς ὃν δ τὴν κακοπολιτείαν ἐξ τὰ δόντα μάλιστα εἰσάγων τῷ  
 τὸ δύν μὴ ἔαν ἐν μένειν.

Migne IV.

III. Τῆς δ' αὐτῆς ἀμαθίας ἔχοιτ' ἀν, καὶ  
 τὸ τὸ ἀπλῶς καθόλον ἐλαττοῦν τοῦ κατὰ μέρος, οὐσίας μὲν πρώ-  
 30 τας καὶ κυριωτάτας τὰς καθ' ἔκαστα λέγοντα, τὰ δ' εἰδη τὲ καὶ  
 γένη αὐτῶν δευτέρας τὲ οὐσίας κάκείνων μείους.  
 15<sup>v</sup> Εἰ δ' ἡ οὐσία καὶ κατ' αὐτὸν Ἀριστοτέλη τὸ μάλιστα δύν, κἄν  
 τὸ καθόλον μεῖον δύν τοῦ κατὰ μέρος ἐξ οὐσίας λόγον, ἥττον δύν  
 εἴη. Καὶ εἰ μὲν περὶ τοῦ καθόλον οὐ καθόλον λαμβανομένου  
 35 ἐλεγέ τι τοιοῦτον, είχεν ἀν λόγον· ἔστι γὰρ καὶ τὸ καθόλον οὐ  
 καθόλον λαμβάνειν, μὴ πάντα ἀλλὰ τινὰ ἀνθρωπον λαμβάνοντα,  
 μὴ δὲ πᾶν ζῷον ἀλλὰ τί. Νῦν δ' οὐ περὶ τοῦ οὐ καθόλον καθόλον  
 φαίνεται τὸν λόγον ποιούμενος, ἀλλὰ περὶ τοῦ ἀπλῶς καθόλον  
 καὶ τῶν ἀπλῶς γενῶν καὶ εἰδῶν, ὑπ' ἐκείνης ἵσως τῆς ἐννοίας  
 40 συναρπασθεὶς· ἐκεῖ γὰρ δ ἀνθρωπος τοῦ τινὸς ζῷου ἔσθ' δτε

βελτίων, καὶ δὲ Σωκράτης τοῦ τινὸς ἀνθρώπου. Ἐπὶ δὲ τοῦ καθόλου καθόλου λαμβανομένου, οὐκ ἔστι τὸ τοιοῦτον εἰπεῖν· εἰ γὰρ δὲ πᾶς ἀνθρωπος οὐδὲν τῶν πάντων ἀνθρώπων διαφέρει, οἱ δὲ πάντες ἀνθρωποι τῶν καθ' Ἑκαστον πάντων ἀνθρώπων οὐδενὶ 5 ἄλλῳ ή τῷ διμοῦ καὶ χωρὶς διαφέρουσι, τίν' ἀν ἔχοι λόγον τοὺς καθ' Ἑκαστον ἀνθρώπους κυριωτέρας τὲ οὐσίας εἶναι τοῦ παντὸς ἀνθρώπου, καὶ μᾶλλον γε εἶναι, εἰ μὴ ἄρα τὸ τοὺς μὲν χωρὶς, τὸν δὲ διμοῦ λαμβάνεσθαι, ἔχοι τινα λόγον; Τοῦτο δὲ κατὰ μὲν αὐτὸν Ἀριστοτέλη εἴη ἀν ἵσως πρὸς λόγου, διὰ τὸ τῷ μὲν ἐνὶ τὰ πολλὰ 10 τὸν ἄνδρα πολεμεῖν, τῇ δὲ τοῦ ὄντος κατατομῇ μάλιστα χαίρειν. Ἡμεῖς δὲ οὐκ ἀν ἐποίεθα τάνδρῳ λογιζόμενοι καὶ τὸν θεὸν, οὐ τοῦ τινὸς ἐνεκα ἀνθρώπου τὴν δλην ἀνθρωπείαν φύσιν, ἀλλὰ τῆς δλης ἀνθρωπείας φύσεως ἐνεκα τοὺς καθ' Ἑκαστον ἀνθρώπους διατιθέντα, αὐτήν τε τὴν ἀνθρωπείαν φύσιν τῆς δλης λογικῆς 15 ἐνεκα φύσεως, καὶ δλως μέρος ἐνεκα δλου, ἔφη Πλάτων, οὐχ δλου μέρους ἐνεκα ἀπεργαζόμενον. Ἰσμεν δὲ καὶ τὴν τοῦ καθόλου ἐπιστήμην τῆς τοῦ κατὰ μέρος βελτίω οὖσαν, ή καὶ αὐτὸς Ἀριστοτέλης ἐν τῇ ἀποδεικτικῇ, ὡσπερ ἐαυτοῦ ἐκλαθόμενος, ἀξιοῖ· οὐκ ἀν δὲ βελτίων ήν, εἰ μὴ μᾶλλον τὲ ὄντος καὶ διὰ τοῦτο βελτίους ήν. Ἀλλ' Ἀριστοτέλει μὲν οὐδὲν πρᾶγμα ἐνταῦθα τὲ καὶ ἄλλοθι αὐτῷ αὐτῷ ἀσυμφώνῳ εἶναι· ήμεῖς δὲ οὐ ποτε τοῦ κατὰ μέρος τὸ καθόλου ἥττον φήσομεν, ἔως ἀν μὴ μέρος τοῦ δλου, ἀλλὰ τὸ δλον τοῦ μέρους μεῖζον ή.

**Migne, V.**

Παραπλήσιον δὲ αὐτῷ καὶ

25 κεῖνο, τὸ τὸ μὲν καθόλου τῇ ὑλῃ φάσκειν ἀνάλογον ἔχειν, τὸ δὲ κατὰ μέρος εἶδει. Τούναντίον γὰρ ἀν ἅπαν εἴη, εἴ γε δλον μέν τι τὸ καθόλου, τὸ δὲ κατὰ μέρος μέρος. Τὸ δὲ εἶδος πανταχῇ ἐν τῷ δλῳ μᾶλλον ή ἐν τοῖς μέρεσι, καὶ ἐνεργίᾳ δὲ μᾶλλον τὸ καθόλου ἐστὶν ή τὸ κατὰ μέρος. Τὸ μὲν γὰρ καθόλου, καθόλου ἐπ' αὐτῶν 30 τῶν πραγμάτων λαμβανόμενον, αὐτό τε ἐνεργίᾳ ἐστὶ καὶ τὰ κατὰ μέρος ἅπαντα ἐνεργίᾳ περιέχει· τὸ δὲ κατὰ μέρος αὐτὸ μὲν ἐνεργίᾳ ἐστὶ, τὸ δὲ καθόλου ἐν ἐαυτῷ οὐ καθόλου ἔχει, ἀλλ' δσον μόνον κάκείνου ἐαυτῷ προσήκει. Καὶ τέλειον μέν τι τὸ καθόλου, ἀτελὲς δὲ τὸ κατὰ μέρος.

**Migne, VI.**

Καὶ μὲν δὴ οὐδὲν ἀν ἐκεῖνο αὐτῷ

35 ὁρθῶς λέγοιτο, τὸ τὸ αἰσθητὸν πρότερον χρόνῳ οἷον τ' εἶναι τῆς αἰσθήσεως εἶναι, ἀναιροῦντι καλῶς ἔχοντα καθόλου λόγον, ὡς

τὰ πρός τι τὲ καὶ σχετικὰ ἀναγκαῖον εἴη ἄμα εἶναι. Εἰ μὲν γὰρ  
ῶς οὐδέ ποτ’ ἀν ἐσομένης αἰσθήσεως, πῶς ἀν οἷον τ’ εἴη αἰσθη-  
τόν τι εἶναι μήτε οὖσης, μήτ’ ἀν ποτε ἐσομένης αἰσθήσεως; εἰ  
δ’ ὡς ποτε καὶ ἐσομένης, δῆλον ὅτι ἐκ τῆς δυνατῆς ἀν ἐσεσθαι  
5 ἐσομένης · ὥστ’ ἔσται καὶ τὸ αἰσθητὸν αὐτό τε δυνάμει αἰσθητὸν  
καὶ πρὸς δυνάμει αἰσθησιν, ἢ τε δυνάμει αἰσθησις πρὸς δυνάμει  
αἰσθητὸν, ἐνεργίᾳ δ’ οὐδέτερον οὐδετέρου πρότερον, πρίν γ’ ἀν  
ἐνεργίᾳ ἀμφω ἦ. Καὶ οὕτως οὐ ποτ’ ἀν γένοιτο αἰσθητόν τι  
αἰσθήσεως πρότερον.

Migne, VII.

10 *Kai ἔτερος δ’ αὐτῷ καθόλου τὲ καὶ καλῶς  
ἔχων λόγος ἀναιρεῖται, ὁ τὴν ἀντίφασιν μὴ δέ ποτε συναληθεύειν  
ἀξιῶν, φάσκοντι μὲν τὴν ἀπροσδιόριστον συναληθεύειν ἀντίφασιν,  
ψευδομένῳ δὲ περιφανῶς. Οὐ γὰρ ἡ ἀπροσδιόριστος ἀπόφασις  
τὴν ἐν μέρει προσδιωρισμένην δύναται ἀλλὰ τὴν καθόλου ἀπό-  
16v 15 φασιν, ἀτε μερικῆς οὖσα καταφάσεως ἀπόφασις. Καὶ ἡ κοινὴ  
δὲ παρὰ πᾶσι τοῦ λόγου χρῆσις οὕτως ἔχει.*

Migne, VIII.

16 *Kai ἔτι ἔτερος, δ  
τῇ ἥπτονι ἀεὶ τῶν προτάσεων τὸ συμπέρασμα ἐπεσθαι ἀξιῶν,  
ἥπτω δ’ εἶναι, τὴν μὲν ἐν μέρει τῆς καθόλου, τὴν δ’ ἀποφατικὴν  
20 τῆς καταφατικῆς, ὑπάρχονσαν δὲ τῆς ἀναγκαίας, καὶ ἐιδεχομένην  
τῆς ὑπάρχούσης · αὐτὸς δ’ ἐξ ἀναγκαίας τὲ καὶ ὑπάρχούσης προ-  
τάσεως ἀναγκαῖον φησὶ συμπεραίνεσθαι συμπέρασμα. Καίτοι  
εἰ τὸ μέσον ἔστι τὸ τῷ ἐσχάτῳ τὸ πρῶτον ἄκρον ἐπιφέρον, οὐκ  
ἀν δὴ ἄλλως αὐτὸς ἐπιφέρειν οἶον τ’ εἴη ἢ ἢ ἀν αὐτό τε ἐκεῖνο  
25 ἔχη καὶ ἄμα αὐτὸς τῷ ἐσχάτῳ ὑπάρχῃ. Καὶ εἰ μὲν αὐτό τε ἐκεῖνο  
ἀναγκαῖος ἔχη καὶ αὐτὸς τῷ ἐσχάτῳ ἀναγκαῖος ὑπάρχει, οὕτως  
ἀν μόνως ἀναγκαῖον συμπεράνειεν · εἰ δ’ αὐτὸς μὴ ἀναγκαῖος  
πρὸς διπότερον ἔχει, οὐδ’ ἀν τὸ πρῶτον τῷ ἐσχάτῳ οἶον τ’ εἴη  
ἀναγκαῖος ἐπενεγκεῖν. Καὶ ταῦτα μὲν Ἀριστοτέλους τοιαῦτα.*

Migne, IX.

30 IV Μέτιμεν δὲ καὶ ἐπὶ τὰ περὶ ψυχῆς αὐτῷ οὐ καλῶς δὴ εἰρη-  
μένα. Οἱ μὲν οὖν περὶ Πλάτωνα τὸ μὲν ὑπερούσιον ἐν ἄκρως ἐν  
εἶναι τίθενται, οὕτε οὐσίαν αὐτοῦ, οὕτε δύναμιν, οὕτε ἐνεργίαν  
διακρίνοντες. Τὰ δὲ μετ’ αὐτὸς εἰδη τὲ καὶ νοῦς οὐχ δμοίως ἀπλῶς  
ἔχειν ἀξιοῦσιν, ἀλλ’ ἐνεργίαν ἥδη αὐτῶν τῆς οὐσίας διακρίνουσι,  
35 δύναμιν δ’ οὐ πάνυ τοι τῆς ἐνεργίας, διὰ τὸ ἀκίνητα δύντα, μὴ δ’  
ὅτιοῦν δυνάμει, ἀλλ’ ἀπαντα ἐνεργίᾳ ἀεὶ ἑαυτοῖς ἔχειν παρόντα  
τὰ προσόντα. Ψυχῆς δ’ ἥδη καὶ οὐσίαν καὶ δύναμιν καὶ ἐνεργίαν

διακρίνουσι, διὰ τὸ κινούμενην ἀπὸ νοήματος ἐπὶ νόημα, τὴν δ' ἀνθρωπίνην καὶ ἀπὸ τοῦ νοεῖν ἐπὶ τὸ μὴ νοεῖν η̄ μὴ νοεῖν ἐπὶ τὸ νοεῖν, μὴ ἀεὶ η̄ μὴ πᾶσαν ἐνεργίᾳ ἀλλὰ καὶ δυνάμει ἔχειν μᾶλλον τὴν τῶν ὄντων γνῶσιν. Καίτοι Ἀριστοτέλης καὶ ἀκίνητόν φησι

5 τὴν ψυχὴν εἶναι. εἰ μὲν τὴν κατὰ τόπον κίνησιν φάσκων καλῶς, εἰ δ' ἀπλῶς ἀπασαν κίνησιν, οὐ γὰρ πάνυ τοι τὸ τοιοῦτον διασαφεῖ, οὐκ ἔτι καλῶς. Πῶς γὰρ η̄ γε ἀπὸ νοήματος ἐπὶ νόημα φαινομένη ἐκάστοτε μεταβαλλομένη, η̄ καὶ ἀπό τε τοῦ νοεῖν ἐπὶ τὸ μὴ νοεῖν καὶ τούναντίον, ὡ̄ καὶ αὐτὸς Ἀριστοτέλης ἐπὶ

10 τοῦ νοῦ τοῦ γε ἀνθρωπίνου συγχωρεῖ; Ἀλλὰ τούτων μὲν ἀφείσθω· η̄ μὲν δ' ἐπανιτέον ἐπὶ τὸν πρότερον λόγον. Οἱ μὲν γὰρ περὶ Πλάτωνα οὕτω διαιροῦσιν· Ἀριστοτέλης δ' οὐδὲν διακρίνων ἀπλῶς ἀπαντα νοῦν τῇ οὐσίᾳ ἐνεργίᾳ φησὶν εἶναι. Πῶς οὖν αὐτῷ δ' γε ἀνθρώπινος νοῦς, εἰ ταῦταν αὐτοῦ τῇ ἐνεργίᾳ τὴν οὐσίαν ἔξει,

15 ἐπειδὰν μὴ νοῆ μὴ δ' ἐνεργῆ, οὐ καὶ τὴν οὐσίαν τῇ ἐνεργίᾳ συναποβαλεῖ καὶ ἀπολεῖται γε, ἀναβιώσεται δ' αὐτὸν αὐθις; Ἀλλὰ τοῦτο μὲν δῆλός ἐστιν Ἀριστοτέλης λίαν ἀπερισκέπτως εἰρηκώς.

**Migne, X.** Πῶς δὲ κάκεῖνο οὐ φαύλως καὶ ἀσυμφώνως αὐτὸς  
 20 αὐτῷ; συγχωρῶν γὰρ ὡς ἐκ τῶν περὶ ζῴων αὐτοῦ γενέσεως βιβλίων ἔστι λαβεῖν, τόν γε ἀνθρώπινον νοῦν τοῦδε τοῦ σώματος πρεσβύτερον χρόνῳ εἶναι, ἐπειτα τοῖς τὰς μαθήσεις ἀναμνήσεις λέγονται μέμφεται. Εἰ γὰρ τοῦδε τοῦ σώματος πρεσβύτερος η̄ που δ' νοῦς, πῶς οὐκ ἥδει οὐδὲν ἐνόει; καὶ ὑπὸ τοῦ κωλυόμενος;  
 25 εἰ δ' ἥδει τὲ καὶ ἐνόει, πῶς ἐν μὲν τῇ εἰς τὸ σῶμα τόδε καθόδῳ ἐκλαθόμενος, ἐπειτα ἀναλαμβάνων αὐθις ἢ ποτε ἥδει, οὐκ ἀναμιμνήσκεται;

**Migne, XI.** Οὐκ ἄμεμπτον δ' αὐτοῦ οὐδὲν ἐκεῖνο· τὸν γάρ τοι  
 ἀνθρώπινον νοῦν ἄφθαρτόν τε καὶ ἀτδιον εἶναι τιθέμενος, ὡς ἐκ  
 30 τε τῶν περὶ ψυχῆς αὐτοῦ βιβλίων, πρὸς δὲ καὶ ἐκ τῆς μετὰ τὰ φυσικὰ αὐτοῦ πραγματείας ἔστι λαβεῖν, ἐν γε ταῖς ἡθικαῖς πραγματείαις οὐδαμοῦ φαίνεται τούτῳ τῷ λόγῳ χρώμενος, τὸ μέγιστον συμβαλλομένῳ ἔς τε ἡθικὴν πραγματείαν καὶ τοὺς περὶ ἀρετῆς λόγους. Ὁ δὲ τούτον πολλῷ χεῖρον, δτι οὐδὲν εἶναι τῷ ἀνθρώπῳ μετὰ τελευτὴν τοῦδε τοῦ βίου οὐδὲν δτιοῦν ἀγαθὸν ἀξιοῦ.  
 35 Οὕτω συνωδὰ αὐτὸς αὐτῷ Ἀριστοτέλης οἰδε φθέγγεσθαι. Εἰ γὰρ μένει τὶ ἀθάνατον τῶν τοῦ ἀνθρώπου, δῆλον δτι τοῦτ' ἀν μάλιστα καὶ κυριώτατα εἴη δ' ἀνθρωπος. Πῶς οὖν αὐτῷ ἐκ τοῦδε τοῦ βίου οἰχομένῳ οὐκ ἔτι οὐδὲν ἔσται ἀγαθὸν; τούναντίον μὲν  
 40 οὖν τότ' ἀν γένοιτο αὐτῷ τοῦ θνητοῦ τοῦδε ἀπηλλαγμένῳ καὶ πολὺ ἔτι μακαριώτερον πρᾶξαι. Διὰ δὲ ταῦτα καὶ Ἀλέξανδρον

τὸν Ἀφροδισιέα ταύτας ἔχοντα ἀφορμὰς, πρὸς τὴν ἑαυτοῦ μοχθηρίαν ἐλκοντα τὸν λόγον, θνητὴν καὶ Ἀριστοτέλη τὴν ψυχὴν τὴν γε ἀνθρωπίνην δοξάζοντα τίθεσθαι. Καὶ περὶ μὲν τούτων ἐς τοσοῦτον.

Migne, XII.

- 5               V. Βούλομαι δέ τι καὶ περὶ τῶν ἐς τὰς ἀρετὰς αὐτῷ πεπραγματευμένων βραχὺ εἰπεῖν καὶ δεῖξαι ὅσον καὶ ἐν τοῖς τοιούτοις λόγοις τοῦ καλῶς ἔχοντος ἀπολείπεται. Μεσότητας τὰς ἀρετὰς εἶναι φησὶ, τὰς δὲ κακίας ἀκρότητας, τῶν παθῶν δὴ λέγων μεσότητας τῶν τῆς ψυχῆς καὶ τῶν αὐτῶν ἀκρότητας αὖ.
- 10 "Ηντινα δὲ βούλεται ἀρετῆς εἶναι μεσότητα, γένοιτο γὰρ ἂν πλεοναχῇ μεσότης ἥτοι τῷ ποιῷ ἢ τῷ ποσῷ, οὔτωσὶ μὲν ἀπλῶς οὐ πάνυ τοι διασαφεῖ· ἐκ μέντοι βραχέος αὐτῷ λόγου εἰρημένου ἔστι λαβεῖν, ἐνῷ τὸ τοὺς σκηπτούς τε καὶ σεισμοὺς οὐ δεδιέναι ἐν κακίας μέρει τίθεται. Φαίνεται γὰρ ἐκ τούτου οὐ τῷ ποιῷ
- 15 τά τε θαρραλέα καὶ δεινὰ διαιρῶν, ἀλλὰ μεγέθει τὲ καὶ σμικρότητι, καὶ δλῶς τῷ ποσῷ. Ἐλλ' οὐχ οἱ περὶ Πλάτωνα οὕτω, οὐδέ γε τῶν ἄλλων οἵ τὰ βελτίω πάντες φρονοῦντες, ἀλλὰ τὸ μὲν αἰσχρὸν πᾶν δεινὸν, ἄν τε μέγα ἄν τε σμικρὸν ἢ, τὸ δ' οὐκ αἰσχρὸν θαρραλέον πᾶν ἀξιοῦντες εἶναι, ἐν τῷ ποιῷ οὐκ ἐν τῷ ποσῷ τὸ
- 20 τε δεινὸν καὶ θαρραλέον τίθενται. Σεισμοὶ δὲ καὶ σκηπτοὶ πᾶς ἀξια δέους, ἃ γε μὴ αἰσχρὰ μὴ δὲ κακίω ποιεῖ τὸν ἀνθρωπον; "Ολως τὲ τὸ τοὺς σκηπτούς δεδιέναι πᾶς οὐκ ἀνόητον, οὐ μόνον δτι οὐκ αἰσχρὸν τό γε κεραυνωθῆναι καὶ τοῦτον τὸν τρόπον τοῦδε τοῦ θνητοῦ ἀπαλλαγῆναι, οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἡμέτερον τοῦργον, ἵνα
- 25 δὴ καὶ ἡμῖν ἥτοι καλὸν ἢ ἢ αἰσχρὸν, ἀλλὰ καὶ δτι πρῶτον μὲν τῶν τι ἐπ' ἐλάχιστα συμβαινόντων ἔστι τὰ δὲ τοιαῦτα πολλὴ μωρία προσδοκῶντα δεδιέναι, ἔπειθ' δτι οὐδὲ περιγίγνεται τις ἀλεωρὴ δεδιόσιν. Ὁ μὲν γὰρ χειμῶνα δεδιώς κἄν φράξαιτο πρὸς αὐτὸν, καὶ ὁ θηρίον κἄν φυλάξαιτο· δὲ σκηπτὸν δεδιώς πᾶς
- 30 ἄν φυλάξαιτο; "Ωστ' ἄν πάντα τρόπον ἀδεέστατον δέος φοβοῖτο ὁ σκηπτὸν δεδιώς. Ἐτι γε μὴν κάκεῖνο ρητέον· δντος γὰρ τοῦ καλοῦ κάγαθοῦ ἐν τῶν παθῶν τῶν τῆς ψυχῆς μεσότητί τινι, διὰ τὸ ἀμφοτέροις τὸν καλὸν κάγαθὸν τοῖς ἐναντίοις πάθεσι χρῆσθαι, θαρροῦντα δεδιότα, ἐπιθυμοῦντα δλιγωροῦντα, τῷ μέντοι
- 35 οὐκ αἰσχρῷ τε καὶ αἰσχρῷ, καὶ καλῷ τε καὶ οὐ καλῷ τούτων ἑκάτερα ὁρίζοντα, φανήσεται καὶ ὁ τούτῳ ἐναντιώτατος ὁ παμμόχθηρος οὐδὲν ἥττον ἐν μεσότητί τινι καὶ αὐτὸς ὡν. Ἀριστοτέλονς ἐν μόναις ταῖς ἀκρότησι τὴν κακίαν τιθεμένον, ἀλλ' ὁ μὲν πάντων ἐπιθυμῶν ὡν τε χρὴ καὶ ὡν μὴ χρὴ, οὐ δή που ἐν τῷ ὡν χρὴ ἐπι-

θυμεῖν μοχθηρὸς ἀν εἴη τις, οὐδέ γε ὁ πάντων δλιγωρῶν, ὅταν καὶ ὁν ἀν δέη δλιγωρῆ. "Ωστε τούτοιν μὲν ἀν ἑκάτερος ἡμιμόχθηρός πως εἴη. 'Ο δὲ παμμόχθηρος ἀνθρωπος καὶ τῷ καλῷ κάγαθῷ ἐναντιώτατος, ἐκεῖνος ἀν εἴη, ὁ ὁν μὲν ἀν δέοι ἐπιθυμεῖν αὐτὸς 5 δλιγωρῶν, ὁν δ' ἀν δλιγωρεῖν δέοι ἐπιθυμῶν, δς ἄτε ἀμφοτέροις μὲν τοῖς ἐναντίοις πάθεσι χρώμενος, κακῶς δὲ χρώμενος, ἀμφότερον ἐν τε μεσότητί τινι καὶ αὐτὸς εἴη ἀν καὶ ἄμα τῷ καλῷ κάγαθῷ ἐναντιώτατος. 'Ες τοσοῦτον μὲν δὴ καὶ περὶ τούτου.

**Signe, XIII.** Τὰ δὲ περὶ τοῦ τέλους αὐτῷ τοῦ ἐσχάτου λεγόμενα πῶς οὐ 10 μεμπτὰ οὐ τὸ καλὸν, ἢ οἱ τὰ βελτίω φρονοῦντες πάντες, ἀλλὰ τὴν ἡδονὴν τιθεμένῳ τάγαθὸν, προστιθέντι δὲ δὴ καὶ τὴν θεωρητικήν; Καίτοι εἰ ἡ ἡδονὴ ἡ γε θεωρητικὴ τάγαθόν ἐστιν, εἰ μὲν καθ' ὅσον θεωρητικὴ ἡ γε ἡδονὴ ἀγαθόν ἐστι, τὸ θεωρεῖν ἀπλῶς ἀν εἴη τάγαθὸν, ἀν τε ἡδονὴ αὐτῷ ἔπηται, ἀν τε καὶ μὴ· εἰ δὲ 15 τὸ θεωρεῖν καθ' ὅσον ἡδὺ ἀγαθόν ἐστιν, ἡ ἡδονὴ αδ εἴη ἀν ἀπλῶς τάγαθὸν, ἀν τε θεωροῦσιν ἡμῖν, ἀν τ' ἀλλό τι πράττουσι συμβαίνη. Κατὰ δ' ἀμφότερον τάγαθὸν εἶναι τὴν γε θεωρητικὴν ἡδονὴν, 18<sup>τ</sup> καὶ καθ' ὅσον θεωρητικὴν καὶ καθ' ὅσον ἡδονὴν ἀμήχανον, εἰ μὴ καθ' ἔτερον τι ἐν καὶ κοινὸν, δ ἀμφοῖν τούτοιν ὑπάρξει· ἐν 20 γάρ τι δεῖ εἶναι καὶ τὸ ἡμῖν ἄνωθέν τε καὶ ἀπὸ τοῦ ὑπερουσίου ἐνός τε καὶ ἀγαθοῦ ἐφῆκον ἀγαθὸν, δι' δ καὶ τἄλλα ἡμῖν τὰ αὐτοῦ μετίσχοντα ἀγαθὰ ἐσται. 'Ημεῖς μὲν οὖν τὸ καλὸν αὐτὸ εἶναι φαμὲν, οδ καὶ θεωρία μετασχοῦσα ἀγαθόν ἐστι καὶ ἡδονὴ καὶ ἀλλο πᾶν δτιοῦν. 'Αλλ' Ἀριστοτέλης ἔοικε διὰ τοῦτο τῇ ἡδονῇ 25 τὴν θεωρητικὴν προστεθεικέναι, ἵνα τὴν οἰκείαν ἡμῖν δηλώσῃ ἡδονὴν τὸ ἡμέτερον ἀγαθὸν οῦσαν, ὡς τὸ θεωρεῖν ἡμέτερον μάλιστα ἔργον δν, δεῖ γὰρ τάγαθὸν οὐ μόνον ἀγαθὸν, ἀλλὰ καὶ ἡμῖν τε καὶ πρὸς ἡμᾶς εἶναι, εἰ μέλλοι καὶ ἡμῖν αἰρετὸν ἔσεσθαι, οὐ πολύ τι διάφορον λέγων τοῦ Ἐπικούρου, δς που ἡδονὴν τὴν γε 30 ψυχικὴν τάγαθὸν τίθεται. "Εοικε γὰρ καὶ Ἐπίκονρος παρ' Ἀριστοτέλους τούτου τῶν ἐς τὴν ἡδονὴν λόγων εἰληφέναι τὰς ἀφορμάς. 'Ημεῖς γε μὴν βραχεῖ τεκμηρίω ἐπιδείξομεν οὐ τὴν ἡδονὴν οῦσαν τάγαθόν. Σύνισμεν γάρ που ἡμῖν αὐτοῖς τότε δὴ μάλιστα ἡδομένοις τὴν θεωρητικὴν ταύτην ἡδονὴν, ἐπειδὰν ἐκ λήθης περὶ 35 δτονοῦν ἀναμιμησκόμενοι θεωρῶμεν· ἐν οἷς δ' ἀν εἰδότες ἐκ πολλοῦ διατελῶμεν, οὐ πάνυ τοι. Εἰ δὴ ἡδονὴ τάγαθὸν, καὶ πᾶν τὸ ἥδιον ἀμεινόν τε καὶ αἰρετώτερον τοῦ ἥττον τοιούτου· ἔδει δὴ τὸ ἐκ λήθης ἀναμιμησκόμενον θεωρεῖν, ἀμεινόν τε καὶ αἰρετώτερον εἶναι τοῦ ἀεὶ διατελεῖν εἰδότα. Νῦν δ' οὐδ' ἀν εἰς ἐκεῖνο 40 μᾶλλον ἡ τοῦτο εῦ φρονῶν ἔλοιτο. Καὶ περὶ μὲν τῶν Ἀριστο-

τέλει καὶ ἐς τὴν ἡθικὴν πραγματείαν οὐ καλῶς πεπραγματευμένων, ἐνὸν καὶ πλείω καὶ περὶ πλειόνων εἰπεῖν, δμως ἀπόχρη καὶ ταῦτα. Οὐ γὰρ ἄπαντα ἀπλῶς τὰ Ἀριστοτέλους ἥμīν διορθοῦν πρόκειται, ἀλλὰ περὶ τῶν μεγίστων μόνων καὶ κυριωτάτων 5 εἰπεῖν, καὶ ὅν μάλιστα πρὸς Πλάτωνα διενηγμένος οὐκ ὀλίγῳ τῷ μέσῳ τάνδρῳ λέλειπται.

Migne, XIV.

VI. Ὡρτέον δ' ἥδη τὶ καὶ περὶ τῶν ἐς τὸν οὐρανὸν  
 19<sup>r</sup> αὐτῷ καὶ τὸ πέμπτον σῶμα κεκαινολογημένων. Τέτταρα τὰ πρεσβύτατα τῶν ἐν τῷ οὐρανῷ σωμάτων οἱ τε ἄνωθεν πάντες 10 σοφοὶ καὶ οἱ περὶ Πλάτωνα φασὶ, πῦρ ἀέρα ὕδωρ γῆν. Τούτων πῦρ μὲν καὶ γῆν ἐναντιώτατα ἔχειν πρὸς ἀλλήλω, πῦρ μὲν κονφότατόν τε δν διὰ μανότητα καὶ πᾶσιν ἐπιπολάζον, γῆν δὲ βαρυτάτην τὲ διὰ πυκνότητα καὶ πᾶσιν ὑφισταμένην· ἀέρα δὲ καὶ ὕδωρ ἐν μέσῳ τούτοιν διὰ τὸ καὶ μανότητος τε καὶ πυκνότητος 15 μέσως ἔχειν αὐτοῖν. Ταύτη δὴ καὶ περὶ κίνησίν τε τὴν κατὰ τὴν φορὰν καὶ στάσιν, πῦρ μὲν αὖ καὶ γῆν πρὸς ἀλλήλω ἐναντιώτατα ἔχειν, ἀέρα δὲ καὶ ὕδωρ ἐν μέσῳ τούτοιν· εἰ δὴ ἡ γῆ ἀκίνητος, τὸ πῦρ ἀν εἴη ἀεικίνητον, καὶ ἔτι εἰ ἡ μὲν γῆ ἀκίνητος, τὸ δ' ὕδωρ κινητὸν μὲν, τοῦ δ' ἀέρος πολὺ τῇ κινήσει λειπόμενον, ἀηρ 20 δ' ὕδατος πολλῷ τῷ κινεῖσθαι ὑπερβάλλων, κἄν πῦρ ἀέρος τὲ ὑπερβάλλῃ πολλῷ ἔτι μᾶλλον τῷ κινεῖσθαι, καὶ ἀεικίνητον εἴη· εἰ δὲ ἀεικίνητον, κἄν κύκλῳ κινοῖτο. Ἐπ' εὐθὺ γὰρ κινούμενον οὐχ οἶδον τε οὐδὲν ἀεικίνητον εἶναι· παύσασθαι γάρ ποτε ἀνάγκη τὸ ἐπ' εὐθὺ κινούμενον. Τούτου τοῦ σώματος εἶναι τόν τε αἰθέρα 25 καὶ πᾶν τὸ ἀνωτάτω σῶμα, οὐρανόν τε ἴδιως καλούμενον. Τούτοις τοῖς λόγοις τί ἔχων μέμψασθαι Ἀριστοτέλης τὸ πέμπτον σῶμα κεκαινοποίηκεν; Ἐπ' εὐθὺ, φησὶ, φερόμενον δρᾶται τὸ πῦρ δ' οὐρανὸς κύκλῳ ὥστ' οὐκ ἀν εἴη πυρὶ οὐρανὸς ταῦτον σώματος. Ἀλλὰ καὶ ἡ γῆ φερομένη τέ ποτε δρᾶται, καὶ ἐπ' εὐθὺ 30 φερομένη· ἀλλὰ τοῦτο μὲν ἐν ἀλλοτρίῳ αὐτῇ τόπῳ γεγονυίᾳ ἐκάστοτε συμβαίνει· ἐς δὲ τὸν οἰκεῖον ἀφιγμένη μένει τὲ ἥδη καὶ οὐκ ἔτι φέρεται, ως πρὸς τοῦτο πεφυκνῖα μᾶλλον. Τι οὖν κωλύει καὶ τὸ πῦρ, ἐπειδὴ ἐν ἀλλοτρίῳ τόπῳ γιγνόμενον, ἐπ' εὐθὺ φερόμενον ἐκάστοτε δρᾶται, ταύτην μὲν τὴν φορὰν τότε 35 κινεῖσθαι, κοινὸν δν ἀπασι τούτοις τοῖς σώμασι τὸ ἐν ἀλλοτρίῳ γεγονόσι τόπῳ εὐθεῖαν φέρεσθαι, ήτα ταύτη δὴ καὶ ως τάχιστα ἐπι τὸν οἰκεῖον ἀφίκοιτο, ἐπειδὴ δ' ἐν τῷ οἰκείῳ γένοιτο τόπῳ, τότε δὴ καὶ κύκλῳ κινεῖσθαι, ως πρὸς τοῦτο πεφυκὸς μᾶλλον. Τί δ' αὐτῷ τὸ πέμπτον ἐκεῖνο σῶμα, εἰ πως αὐτοῦ τι μόριον ἐν ἀλλοτρίῳ ἐγί-

γνετο τόπῳ, πότερα αὐτοῦ μένον κύκλῳ ἐστρέφετ’ ἀν, ή ἐπ’ εὐθὺν  
ἐνεχθὲν ἐπὶ τὸν οἰκεῖον ἀφίκετ’ ἀν τόπον; Ἀλλὰ τῶν τεττάρων,  
φησὶ, τούτων σωμάτων ἀπάντων κατὰ μέρη φθειρομένων, καὶ  
οὐδ’ ὅτουοῦν αὐτῶν πάντη ἀφθάρτου ὄντος, ἀνάγκη εἶναι τι καὶ  
5 πάντη ἀφθαρτον σῶμα, καὶ τοῦτ’ εἶναι τὸν οὐρανόν. Τοῦτ’ οὐκ  
ἔτι Ἀριστοτέλει οἱ περὶ Πλάτωνα συγχωροῦσιν· εἶναι γὰρ δὴ  
οὐ φασιν οὗτοι καθ’ αὐτὸν οὐδὲν ἀφθαρτον σῶμα. Πῶς γὰρ ἀν καὶ  
οἷον τ’ εἴη ἀφθαρτον καθ’ αὐτὸν εἶναι τὸ μεριστόν τε καὶ σκεδαστόν,  
καὶ δσα τῇ ἑαυτοῦ φύσει διαλυτόν; Τὰ δ’ ἀφθαρτα κάκείνοις  
10 δοκοῦντα τῶν σωμάτων οὐ καθ’ αὐτὰ ἀφθαρτα εἶναι, ἀλλὰ διὰ  
ψυχῆς παρουσίαν, ὑπ’ αὐτῆς ἐκείνης ἀπαθανατίζεσθαι. Καὶ οἱ  
μὲν περὶ Πλάτωνα οὕτω· ἔδει δέ που καὶ Ἀριστοτέλη, ἃτε καὶ  
αὐτὸν ἔμψυχα τὰ τοιαῦτα τῶν σωμάτων τιθέμενον, τῇ ψυχῇ τοῦτο  
τὸ πρεσβεῖον ἀπονεῖμαι, καὶ μὴ σῶμά τι καθ’ αὐτὸν ἀφθαρτον  
15 καινοποιεῖν.

**Migne, XV.** Γελοῖος δ’ ἐστὶ καὶ ζῶα μὲν τιθέμενος τὰ ἄστρα·  
φησὶ γάρ που λέγων, ἡμεῖς δ’ ὡς περὶ ζώων αὐτῶν διανοώμεθα,  
ἔπειτα ἀκίνητα μὲν αὐτὰ καθ’ αὐτὰ ἀξιῶν εἶναι, ὑπὸ δὲ σφαιρῶν  
τινῶν μόνον ἀνελιπτόμενα. Τίνα γὰρ δὴ καὶ ψυχὴν αὐτὰ ἔχειν  
20 ἀξιώσει, εἰ τόν γε ἀπαντα χρόνον ἀκίνητα μενεῖ; οὐ γὰρ δὴ τὴν  
δστρεώδη.

**Migne, XVI.** Πῶς δὲ καὶ δῆλος αὐτῷ οὐ τῆς φύσεως τῇ θερμότητι  
θερμαίνει ἀλλὰ τῇ κινήσει, οὐ καὶ τῆς σελήνης παραπλησίως τῇ  
γε κινήσει θερμαινούσης; εἰ γὰρ καὶ πολλῷ τῆς ἥλιον ἡ σελή-  
25 νης κίνησις βραδυτέρα, ἀλλὰ καὶ ἐγγυτέρα αὐτῇ ἥμῶν πολλῷ.  
Πέφυκε δὲ τὰ δύναμίν τινα ἔχοντα διτοῦν δρᾶν τῶν σωμάτων,  
ἐγγύθεν μᾶλλον αὐτὸν δρᾶν. "Ωστ’ ἔδει καὶ ταύτην, τὴν τῆς κινή-  
σεως βραδυτῆτα τῷ μείονι τοῦ ἀποστήματος ἀνταναπληροῦσσαν,  
παραπλησίως καὶ τῷ ἥλιῳ θερμαίνειν, εἰ δὴ ἡ κίνησις ἦν, καὶ οὐ  
20-30 τῆς φύσεως ἡ θερμότης ἡ θερμαίνοντα. Ἀλλ’ ὡς μὲν εἰκῇ τὰ  
ἐξ τὸ πέμπτον τοῦτο σῶμα αὐτῷ κεκαινολόγηται, δέδεικται.

**Migne, XVII. VII.** Οὐκ ἀφεκτέα δὲ οὐδὲ τοῦ ἐν τῇ φυσικῇ αὐτῷ ἀκροάσει  
μάλιστα δὴ οὐ καλῶς ἐκείνον εἰρημένον. "Ατοπον δέ φησι, τὸ μὴ  
οἰεσθαι ἐνεκά τον τὶ γίγνεσθαι, ἀν μὴ ἵδωσι τὸ ποιοῦν βούλευ-  
35 σάμενον. Καίτοι καὶ ἡ τέχνη οὐ βούλευται φησιν· εἰ γὰρ ἦν  
ἐν τῷ ξύλῳ ἡ τέχνη, οὐκ ἀν ἐβούλεύετο Καὶ πῶς ἀν τέχνη ἔτι  
ἔμεινεν οὐ τῶν ἔργων προβούλευομένη; ἡ τί ἄλλο τὸ τέχνην μάλι-  
στα συνιστῶν, ἡ τὸ βούλευεσθαι; δὴν τις ἀφέλη αὐτῆς, οὐδ’  
ἀν τέχνη ἔτι μείνειε. Πῶς δ’ ἀν καὶ ἐπί τι τέλος διτοῦν

ἐνεχθείη, μή τινος νοῦ αὐτοῦ προβουλευμένου καὶ τὸ τέλος  
 ἐκεῖνο ἐν ἑαυτῷ δὴ μάλιστα προειληφότος; Εἰ γὰρ καὶ ἡ τέχ-  
 νη μιμεῖται καὶ κατ' αὐτὸν Ἀριστοτέλη τὴν φύσιν, οὐ τὴν φύσιν  
 ἔδει τῆς τέχνης ὑπολείπεσθαι, ἀλλὰ τὸ μάλιστα δὴ τοῦτο τὴν  
 5 τέχνην συνιστᾶν, πολλῷ πρότερον τὴν φύσιν ἔχειν καὶ μεγα-  
 λειότερον. Εἰ δέ τι καὶ ἐν τῇ τέχνῃ φαίνεται οὐ βουλευόμενον  
 οἶον ὅργανον, ἢ τις διάκονος, ἀλλ' οὐκ ἐν ἐκείνῳ ἡ τέχνη, ἀλλ'  
 ἐν τῷ ἀρχιτέκτονι. Οὐδέ γε εἰ ἐν τῇ φύσει φαίνεται τι ἄλο-  
 γον, οὐκ ἐν ἐκείνῳ ἡ μάλιστα δὴ τοῦργον δρῶσα φύσις· ἡ γὰρ  
 10 φύσις θεοῦ θεσμός ἔστι· θεοῦ δὲ θεσμὸς οὐκ ἄλογος. Ἀρισ-  
 τοτέλης δέ μοι δοκεῖ τῶν πρὸ αὐτοῦ ἐν γε τοῖς λόγοις Ἀναξα-  
 γόραν μάλιστα ἐζηλωκέναι. Ἐκεῖνος τὲ γὰρ νοῦν μὲν τοῖς δλοῖς  
 ἐφίστη, προϊὼν δὲ τῶν λόγων οὐ πάνυ τοι ἐφαίνετο αὐτῷ χρώ-  
 μενος, ἀλλ' ἐς ἀθεότητα μᾶλλον ὑποφερόμενος. Καὶ Ἀριστοτέ-  
 15 λης θεοὺς μέν τινας τῷδε τῷ οὐρανῷ ἐφίστησιν, ἐν μέντοι τῶν  
 λόγων αὐτοῦ τοῖς πλείστοις οὐ πάνυ τοι τῷ θείῳ χρώμενος φαίνε-  
 ται, ἀλλ' ἐς ἀθεότητα μᾶλλον καθ' ὅσον οἶος τέ ἔστιν ἀποκλί-  
 νων. Ἄλλ' οὐχὶ Πλάτων οὗτος, οὔτε ἄλλοθι τῶν λόγων, οὔτ'  
 ἐν αὐτῷ τούτῳ περὶ οὐ ήμīν ὁ λόγος. Ἄλλὰ δύο τέχνα διαιρῶν  
 20 τὴν μὲν θείαν τὴν δ' ἀνθρωπίνην, νῶ ἄμφω χρωμένω, τῇ μὲν ἀν-  
 θρώπινῃ τὸ σκεναστὸν πᾶν ἀπονέμει, τῇ δὲ θείᾳ τὰ φύσει πάντα  
 20v γιγνόμενα. Ἀριστὰ δὲ καὶ Πίνδαρος εἰπεῖν ἔδοξεν ἀριστοτέχ-  
 ναν τὸν θεὸν προσειπών.

## Migne, XVIII.

25 καὶ ἐπ' ἐκεῖνο, τὸ ἐν τῇ μετὰ τὰ φυσικὰ αὐτῷ πραγματείᾳ πάντων  
 πον φαυλότατα εἰρημένον. "Οὗτος γὰρ ζητήματος πότερα ἄπαντα  
 ἐξ ἀνάγκης γίγνεται, ἢ ἔστιν ἀ καὶ οὐκ ἐξ ἀνάγκης γιγνόμενα  
 τῶν γιγνομένων, καὶ τῶν ἐξ ἀνάγκης ἄπαντα τιθεμένων γίγνε-  
 σθαι ἐκ δυοῖν αὐτὸς ἀξιωμάτοιν δεικνύναι πειρωμένων, ἐνὸς μὲν  
 30 τοῦ ἄπαν τὸ γιγνόμενον ὑπ' αἵτίου τινὸς ἀναγκαῖον ἀν εἶναι  
 γίγνεσθαι, ἐτέρον δὲ τοῦ ἄπαν αἵτιον ὅ τι ἀν δρῷ ἀνάγκη τέ καὶ  
 ὀρισμένως αὐτὸς δρᾶν, Ἀριστοτέλης συνορῶν τὴν ἀνάγκην τοῦ  
 τούτοιν κειμένοιν ἄπαντα ἐξ ἀνάγκης γίγνεσθαι συμπεραίνε-  
 σθαι, ἵνα μὴ τούτῳ συγχωρήσῃ, θάτερον τῆς ἀντιφάσεως μόριον  
 35 λαμβάνων ὡς δὴ ἐμπεδον, καὶ τιθεὶς εἶναι ἔστιν ἀ τῶν γιγνομένων  
 καὶ οὐκ ἐξ ἀνάγκης γιγνόμενα, κατὰ θατέρον τοῖν ἀξιωμάτοιν  
 χωρεῖ, καὶ τὸ μὲν ἄπαν αἵτιον ὅ τι ἀν δρῷ ἀνάγκη τέ καὶ ὀρισ-  
 μένως δρᾶν, οὐκ ἀναιρεῖ. "Ηδη γὰρ αὐτῷ φθάσας αὐτὸς κατα-  
 κέχρηται ἐν τοῖς περὶ ἀϊδίον κινήσεως λόγοις. Αὐτὸς οὖν ἀν

## VIII. Μέτειμι δὲ δὴ

αὐτὸν περιφανέστατα περιέτρεπεν εἰ τοῦτο ἀνήρει. Κατὰ δὲ δὴ τοῦ λοιποῦ χωρεῖ καὶ ἀξιοῖ γίγνεσθαι τι τῶν γιγνομένων καὶ αἰτίου χωρὶς, ἀξιώμα ἀναιρῶν οὐδενὶ δτῷ οὐ σοφῷ οὐκ ἴδιωτῃ οὐ παντὸς μᾶλλον ἔμπεδον εἶναι δοκοῦν, πλὴν γε δὴ αὐτοῦ ὡς 5 ἔοικεν Ἀριστοτέλους. Καίτοι αὐτὸς Ἀριστοτέλης ἀξιοῖ, ἅπαν τὸ κινούμενον ὑπό τινος κινεῖσθαι. Ἐγὼ δ' φίμην καὶ τοῦτο δὶ' ἐκεῖνο ἵσχειν μᾶλλον, ἢ αὐτὸ δὶ' αὐτό. Ἐπεὶ γὰρ πᾶν τὸ κινούμενον γίγνεται ταύτη ἥ κινεῖται, ἔκαστον γὰρ τῶν ἐν τῷ κινούμενῳ κινημάτων γένεσίς τις, ἅπαν δὲ τὸ γιγνόμενον ὑπ' 10 αἰτίου τινὸς γίγνεται, καὶ ἅπαν τὸ κινούμενον ὑπό τινος αἰτίου κινοῖτ' ἄν. "Οδ' ἐκεῖνο ἀναιρῶν, τοῦτ' ἔμπεδον οἰεται ἔτι ἔαυτῷ ἔσεσθαι, καὶ οὐ συνορᾶ καὶ τὴν τοῦ θείου δόξαν, τούτου τοῦ 21r ἀξιώματος ἀναιρουμένου, ἀσθενεστέραν γιγνομένην. Δῆλοι γάρ εἰσιν οἱ ἀνθρωποι διὰ τούτου τοῦ ἀξιώματος τὴν πρώτην καὶ 15 προχειροτάτην τοῦ θείου δόξαν λαμβάνοντες. Ἐπεὶ γὰρ φαίνεται ἔστιν ἂ τῶν ἐν τῷδε τῷ οὐρανῷ γιγνόμενα οὐ τάς γε αἰτίας φανερὰς ἔχοντα, οἱ ἀνθρωποι, ἀτε ἅπαν τὸ γιγνόμενον ὑπ' αἰτίου ἄν τινος γίγνεσθαι ἀξιοῦντες, ἐπὶ τὴν τοῦ θείου δόξαν ἀναφέρονται. Ἔδει δ' ἐνδείξασθαι Ἀριστοτέλη, καὶ τί ποτ' 20 ἄρα ἔστιν ἐκεῖνο, τὸ ἀνευ αἰτίου γιγνόμενον, καὶ μὴ ἀπλῶς οὗτως εἰπεῖν. Ἄλλ' ἐρεῖ τις ἵσως τὸ βουλεύεσθαι, οὕτω καὶ αὐτοῦ Ἀριστοτέλους ἐν τοῖς περὶ ἐρμηνείας αὐτοῦ βιβλίοις φάσκοντος· δρῶμεν γὰρ ὡς ἔστιν ἀρχὴ τῶν ἐσομένων καὶ ἀπὸ τοῦ βουλεύεσθαι καὶ ἀπὸ τοῦ πρᾶξαι τί. Ἄλλὰ κἄν τούτῳ ψεύδεται 25 περιφανῶς· οὐ γὰρ ἀρχὴ τὸ βουλεύεσθαι τῶν ἐσομένων, ἀλλ' αἰτιον μέν που ἔστιν ὃν ἀρχὴ δ' οἷαν αὐτὸς βούλεται οὐ πάνυ τοι, φαινομένων καὶ τούτου προτέρων αἰτίων, τῶν περισταμένων ἡμᾶς πραγμάτων. Δῆλα γὰρ δὴ δτι μὴ περιστάντων ἡμᾶς πραγμάτων τοιούτων τινῶν, οἷαν δόξαν ἡμῖν ὡς βουλευτέα εἴη 30 παραστῆσαι, οὐδ' ἄν βουλευσαίμεθα. Ἄλλὰ τοῦτο μὲν αὐτῷ τοιοῦτον. Ἡμῖν δὲ δεικτέον καὶ ἐν τούτου τοῦ ἀξιώματος τῇ ἀναιρέσει Ἀριστοτέλη οὐδὲν ἥττον αὐτὸν ὑφ' αὐτοῦ περιτρεπόμενον. Οὐδὲ μίαν ἐνεργίαν ἐκ δυνάμεως μεταβάλλειν Ἀριστοτέλης ἀξιοῖ, μὴ ἐτέρας αὐτὴν προτέρας ἐνεργίας πρὸς τοῦτο 35 κεκινηκυῖας, καὶ τούτῳ τὲ χρώμενος ἐν τοῖς περὶ ἀϊδίου κινήσεως λόγοις τῷ ἀξιώματι καὶ θατέρῳ, τῷ ἅπαν αἰτιον ἀνάγκῃ δρᾶν δτι ἀν δρῷ ἀξιοῦντι, τὴν ἀΐδιον κίνησιν συμπεραίνει. Οὐκοῦν εἴ τι γίγνοιτο τῶν γιγνομένων, ἐκ δυνάμεως που ἐς ἐνεργίαν μεταβαλεῖ, ἐς ήν οὖποτ' ἄν μεταβάλοι, μὴ οὐχ ἐτέρας 40 προτέρας ἐνεργίας ταύτην αὐτῷ τὴν μεταβολὴν ἀπειργασμένης·

ἡ δὴ καὶ τῆς γενέσεως αὐτῷ ἔσται αἰτία, καὶ οὕτω, οὐδ' ὅτιοῦν  
ἀν γένοιτο αἰτίου χωρίς. Καὶ δῆλός ἔστιν Ἀριστοτέλης ἐν τῇ  
μετὰ τὰ φυσικὰ αὐτοῦ πραγματείᾳ τὰς πολλὰς τῶν ἑαυτοῦ ἀμα-  
21v θιῶν συμφορήσας, τοῦτό πον φανλότατον πάντων εἰρηκώς.

## Migne, XIX.

5    IX. *Eνηθες δ' αὐτοῦ καὶ τὸ ἐν τῇ φυσικῇ ἐκεῖνο, τὸ τὴν κίνησιν  
μὴ συγχωρεῖν, διττὴν τε εἶναι καὶ δύνων μον, τὴν μὲν δραστι-  
κὴν τέ τινα καὶ ἐν τῷ κινοῦντι, τὴν δὲ παθητικὴν τε καὶ ἐν τῷ  
κινούμενῳ. Καίτοι τώ γε δυνάμεε τὸ περὶ κίνησιν διττὸ, ή  
μὲν κινητικὴ καὶ ἐν τῷ κινήσοντι, ή δὲ παθητικὴ καὶ ἐν τῷ  
10 κινηθησομένῳ. Δέοι ἀν οὖν καὶ ἐνεργίαν τούτοιν ἐκατέρᾳ κα-  
τάλληλον ἀποδιδόναι, τῇ μὲν κινητικῇ δυνάμει τὴν δραστικὴν  
κίνησιν, τῇ δὲ κινητῇ τὴν παθητικὴν. Ἄλλὰ δέδιε, μὴ ή δρα-  
στικὴ αὐτῇ κίνησις, κίνησις οὖσα ἔσθ' ὅτε οὐ κινήσεται, ἀδεὲς  
δέος δεδιώς. Τί γὰρ τὸ κωλύσον τὴν δραστικὴν ταύτην κίνησιν  
15 καὶ κινοῦσαν αὐτὴν μὴ κινεῖσθαι, ὅντος ποτὲ τοῦ κινοῦντος  
ἀκινήτου; τὴν μὲν γὰρ παθητικὴν οὐχ οἷόν τε· τῇ δὲ δραστικῇ,  
τῇ ἔσται τὸ ἐμποδών; Ἐν τούτοις ἡμεῖς Ἀριστοτέλη ἀμαιθαί-  
νοντα ἀποφαίνομεν οὐ πάντα αὐτοῦ, τὰ δὲ μέγιστα καὶ κυριώ-  
τατα, ὃν πρὸς Πλάτωνά τε καὶ τοὺς περὶ Πλάτωνα διαφέρεται  
20 ἐκλέξαντες.*

Migne, XX.    X. Λοιπὸς δὲ δὴ ἡμῖν τῶν μεγίστων καὶ ὁ περὶ εἰδῶν  
λόγος, περὶ ὃν οὐ Πλάτωνι συνειπεῖν, ἀλλ' Ἀριστοτέλῃ καὶ ἐν  
τούτοις ἐπιδεῖξαι φαύλως ἀντιλέγοντα, καὶ τὰ μὲν συκοφαντοῦντα,  
τά. δ' οὐδὲν περαίνοντα, ἀνεμέσητον, ἐπεὶ καὶ ἐν τῶν εἰρημένων  
25 ἔστιν οἵς οὐδὲν Πλάτωνι συνειρηκότες, Ἀριστοτέλη τέως αὐτὸν  
νῦφ' αὐτοῦ περιτρεπόμενον ἐπιδεδείχαμεν. Πρῶτον μὲν οὖν ἐκεῖνο  
ἐλεγκτέον φευδόμενον αὐτὸν, ὅτι δὴ πρώτους τοὺς μετὰ Σω-  
κράτη φησὶν ἄρξαι τοῦ περὶ εἰδῶν τούτου λόγου, τὸν Πλάτωνα  
δῆλον ὅτι λέγων. Φαίνονται δὲ καὶ πρὸ Πλάτωνος οἱ Πυθα-  
30 γόρειοι ταύτη χρώμενοι τῇ δόξῃ, ὡς ἐκ τοῦ Τιμαίου τοῦ Λο-  
κροῦ βιβλίου ἔστι λαβεῖν· τὸν γὰρ οὐρανὸν τόνδε συνίστησι  
νοητοῦ παραδείγματος τοῦ ἴδανικοῦ κόσμου εἰκόνα. Καὶ τοῦτο  
22r μὲν οὕτω. Ἐκεῖνο δὲ πῶς οὐκ ἀδικεῖ, οὐ συνώνυμα ἀλλ' δύ-  
νυμα τοῖς αἰσθητοῖς τὰ εἴδη τιθεμένων, τῶν γε εἴδη ἀξιούντων  
35 εἶναι, αὐτὸς βιαζόμενος συνώνυμα ἀποφαίνειν; οὐ γὰρ τῷ τὰ  
μὲν ἀττικαὶ εἶναι, φησὶ, τὰ δὲ φθαρτὰ, οὐ συνώνυμα ἔσται, ἐπεὶ

καὶ τὸ πολυχρόνιον λευκὸν τῷ ἐφημέρῳ οὐδὲν ἡττον συνώνυμον.  
 Εὖ γε ὁ Ἀριστότελες, εἰ τῷ ἐφημέρῳ λευκῷ τὸ πολυχρόνιον  
 μὲν, πεπερασμένην δ' ὀπωσδήποτε ἔχον τὴν ὑπαρξίν καὶ διὰ  
 τοῦτο συμβλητὴν, συνώνυμον, κατὰ τοῦτο καὶ τὸ φθαρτὸν τῷ  
 5 ἄφθαρτῷ, καὶ οὐδαμῇ συμβλητῷ, συνώνυμον ἔσται. Καὶ πῶς  
 σοι τὸ τοιοῦτον συμπεραίνεται; πόθεν δ' ἔμαθες συμβλητὰ  
 ἀσυμβλήτοις παραβάλλειν, καὶ ἐπειτα τὸ συμβαῖνον ἐπὶ τῶν  
 συμβλητῶν καὶ ἐπὶ τῶν ἀσυμβλήτων ἀξιοῦν συμβαίνειν; Εἰ γάρ  
 τις σου ἐκείνων ἀκούσειεν, ὅν ἐν τῇ ἀποδεικτικῇ περὶ ἀποδεί-  
 10 ξεως ἀκριβείας ἀκριβολογῇ, οὐ ποτ' ἀν σε οἰηθείη οὕτω ψυ-  
 χρῶς αὐτὸν καὶ φαύλως ἀνέξεσθαι δεικνύναι περὶ δτον ἀν πρό-  
 θειο. Ἡμεῖς δέ γ' ἵσμεν μὲν δμώνυμα τοῖς αἰσθητοῖς τοὺς τὰ  
 εἶδη τιθεμένους εἶναι τὲ ἀξιοῦντας καὶ καλοῦντας· οὐ μὴν ἀλλὰ  
 καὶ δείξομεν οὐδ' ἄλλως ἐνδὸν αὐτὰ τιθεσθαι ἐξ ὅνπερ ὑποτίθεν-  
 15 ται. Παραδείγματα γὰρ εἰκόνων τῶν αἰσθητῶν τὰ νοητὰ ὑπο-  
 τίθενται. Εἰκόνα δὲ παραδείγματι πῶς ἀν τις συνώνυμον εἶναι  
 ἀξιώσειεν, εἰ μὴ καὶ τὸν ἀνδριάντα τὸν Λυσάνδρου τῷ Λυσάνδρῳ  
 συνώνυμον εἶναι γε ἀξιώσειε, καὶ τὸν Ἡρακλέους τῷ Ἡρακλεῖ;  
 Ἀλλὰ, φησὶν Ἀριστοτέλης, κατά τε γὰρ τοὺς λόγους τοὺς τῶν  
 20 ἐπιστημῶν ἔσται εἶδη πάντων δσωνπερ καὶ ἐπιστῆμαι εἰσὶ, καὶ  
 κατὰ τὸ ἐν ἐπὶ πολλῶν καὶ τῶν ἀποφάσεων, κατὰ δὲ τὸ νοεῖν  
 τὶ φθαρέντος τῶν φθαρτῶν. Ταῦτα ἀσαφῶς μέν πως εἴρηται  
 Ἀριστοτέλει· δεῖ δ' ἡμᾶς, τὰ ὑπὸ τῶν τὰ εἶδη τιθεμένων λεγό-  
 μενα πρότερον ἐκθεμένους, οὕτω τὴν Ἀριστοτέλους διάνοιαν  
 22\* 25 σαφῆ καταστῆσαι. Τὴν ψυχὴν φασιν οἱ τὰ εἶδη τιθέμενοι ἀνα-  
 λαμβάνονταν ἐς γε ἐπιστήμην τοὺς ἐν τοῖς αἰσθητοῖς λόγους,  
 ἀκριβέστερον αὐτοὺς ἔχοντας καὶ τελεώτερον ἐν ἑαυτῇ ἵσχειν,  
 ἢ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς ἔχουνσι. Τὸ οὖν τελεώτερον τοῦτο καὶ ἀκρι-  
 βέστερον οὐκ ἀν ἀπὸ τῶν αἰσθητῶν ἵσχειν τὴν ψυχὴν, δ γε μὴ  
 30 ἔστιν ἐν αὐτοῖς. Οὐδ' αὖ μηδαμοῦ ἄλλοθι δν αὐτὴν ἐξ αὐτῆς  
 διανοεῖσθαι· οὐδὲ γὰρ πεφυκέναι τὴν ψυχὴν μηδαμῇ δν τὶ δια-  
 νοεῖσθαι. Τὰς γὰρ ψευδεῖς τῶν δοξῶν οὐχὶ μὴ ὄντων  
 ἄλλ' ὄντων μὲν, ἄλλων δὲ κατ' ἄλλων εἶναι συνθέσεις  
 τινὰς, οὐ κατὰ τὸ δρθὸν γιγνομένας. Λείπεσθαι δὴ ἀφ' ἐτέρας  
 35 τινὸς φύσεως πολλῷ ἔτι κρείττονός τε καὶ τελεωτέρας ἐφή-  
 κειν τῇ ψυχῇ τὸ τελεώτερον τοῦτο τῶν ἐν τοῖς αἰσθητοῖς λόγων.  
 Πρὸς ταῦτα Ἀριστοτέλης, εἰ κατὰ τοὺς τῶν ἐπιστημῶν φησι  
 λόγους, ὡς δὴ τῶν ἐν τοῖς αἰσθητοῖς τελεωτέρους, δεῖ εἶναι τὰ  
 εἶδη, ἔσται καὶ πάντων δσωνπερ καὶ ἐπιστῆμαι εἰσὶν εἶδη· κατὰ  
 40 δὲ τὸ νοεῖν τὶ περὶ τινος φθαρέντος, εἰ γε μὴ ἔνεστι τῇ ψυχῇ

μὴ δν τὶ νοεῖν, ἔσται καὶ ἐκάστον τῶν φθαρτῶν ἵδιον εἰδος. Τὸ δὲ λοιπὸν Ἀριστοτέλους, τὸ κατὰ τὸ ἐν ἐπὶ πολλῶν καὶ τῶν ἀποφάσεων, βούλεται τόδε. Οὐχ οἶν τ' εἶναι φασὶν οἱ τὰ εἰδη τιθέμενοι, πολλοῖς ἐν τι καὶ ταῦτὸν ἔχουσι, τὸ ταῦτὸν τοῦτο αὐτοῖς 5 ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου εἶναι· οὐ γὰρ ἀν οἶν τ' εἶναι τετάχθαι ἄττα ώσαύτως, ἥτοι ἀεὶ, ή καὶ ὡς τὰ πολλὰ, ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου. Δέοι ἀν ἅρα ἐκάστοις, ἐν τι καὶ ταῦτὸν καθ' αὐτὸν ἔχουσι καὶ οὐ κατὰ συμβεβηκός, ἐν τι ἐξαιρετον ἐφεστᾶναι, τὸ τοῖς πολλοῖς τὸ ταῦτὸν παρέξον. Πρὸς τοῦτο Ἀριστοτέλης καὶ κατὰ 10 τὸ ἐν φησιν. ἐπὶ πολλῶν καὶ τῶν ἀποφάσεων. Δηλαδὴ, εἰ κατὰ τὸ ἐν τι εἶναι τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις τὴν ἀνθρωπότητα, δεῖ τι εἶναι καὶ ἐν ἐξαιρετον, τὸ τὴν ἀνθρωπότητα αὐτοῖς ταύτην παρέξον, δέοι ἀν καὶ τοῖς οὐκ ἀνθρώποις εἶναι τι ἐν, τὸ τὴν οὐκ ἀνθρωπότητα αὐτοῖς παρέξον· καὶ γὰρ καὶ τούτοις ἐν τι ἡ οὐκ 23<sup>r</sup> 15 ἀνθρωπότης πολλοῖς γε οὖσιν, ὥσπερ πον καὶ τοῖς ἀνθρώποις ἡ ἀνθρωπότης. Ταῦτα μὲν οὖν τὰ Ἀριστοτέλους. Ἡμῖν δ' ἀνάγκη, οὐα τὲ τὰ εἰδη καὶ δπως ἔχοντα οἱ τιθέμενοι ἀξιοῦσιν εἶναι πρότερον ἐκθεμένους, οὗτω πρὸς τὰ Ἀριστοτέλους ἀπαντᾶν· οὕτω γὰρ ἀν σαφέστατα ἐλεγχθείη, τὰ μὲν συκοφαντῶν, 20 τά δ' οὐδὲν περαίνων. Οὐ τοῦτο οὐρανοῦ δημιουργὸν προσεχῆ τὸν ἄκρως ἀγαθὸν θεὸν οἱ τὰ εἰδη τιθέμενοι ἀξιοῦσιν εἶναι, ἀλλ' ἐτέρας πρότερον φύσεώς τε καὶ οὐσίας, ἑαυτῷ τὲ συγγενεστέρας καὶ αἰωνίας, ἀεὶ τὲ καὶ κατὰ τὰ αὐτὰ ώσαύτως ἔχουσης· τὸν δ' οὐρανὸν τόνδε δι' ἐκείνης ἥδη τῆς οὐσίας καὶ οὐκ αὐτὸν 25 δι' αὐτοῦ δεδημιουργηκέναι. Ἐκείνην τὴν οὐσίαν ἐς ἐνα τὲ νοητὸν κόσμον συνιστᾶσιν, δν ὁ Λοκρός Τίμαιος ἴδαινικὸν καλεῖ, δηλαδὴ εἰδικόν. Καὶ ἐκ πάντων τὲ καὶ παντοίων εἰδῶν συντιθέντες νῶν τε τῶν αὐτῶν, ἐνα τῷ δλῳ τούτῳ κόσμῳ νοητῷ τὸν τελεώτατον ἐφιστᾶσι νοῦν, τὰ δευτερεῖα τῆς καθ' ἀπάντων 30 ἡγεμονίας μετὰ τὸν ἄκρως ἀγαθὸν θεὸν αὐτῷ προσνέμοντες. Τοῦτον τὸν νοῦν παραδείγματι τῷ καθ' ἑαυτὸν νοητῷ κόσμῳ κεχρημένον, τὸν οὐρανὸν τόνδε καὶ κόσμον αἰσθητόν δεδημιουργηκέναι. Εἶναι τὲ τὸν αἰσθητὸν τόνδε κόσμον τοῦ νοητοῦ εἰκόνα κατά τε δλον καὶ μέρη, οὐδὲν δ τι οὐκ ἐκεῖθεν ἔχοντα, τῶν αἰτίου 35 δεομένων· δεῖσθαι δ' αἰτίου ἀπαντα τὰ δντα τὲ καὶ γιγνόμενα. Στερήσεις δὲ καὶ ἀποτεύγματα, καὶ δ τι ἀν πρὸς τὸ μὴ δν ἥδη ἀποπίπτοι, οὐδ' αἰτίου δεῖσθαι· ἀλλ' αἰτίου μᾶλλον ἀπολείψει τοιαῦτα ἀποβαίνειν. Οὐδὲ δὴ τὰς ἀποφάσεις· τῷ γὰρ τοῦ τῶν καταφάσεων τῶν γε ἀντικειμένων αἰτίου καὶ ταύτας ἀπολείπε- 40 σθαι, ἀποφάσεις ἀποβαίνειν. Οὐδὲ γε τῶν κατὰ συμβεβηκός

τῆδε γιγνομένων ἐν τι ἐκεῖ αἴτιον εἶναι· καὶ γὰρ τῆδε τὰ τοιαῦτα  
 23<sup>v</sup> πλείονων αἰτίων συνόδῳ ἀποβαίνειν, ὃν ἐκαστον ἐκεῖσε ἀνα-  
 φέρεσθαι, καὶ οὐχ ἐν τι εἶναι ἐκεῖ τὸ τῶν τοιούτων αἴτιον. Οὐδέ  
 γε τῶν ἀπείρων ἐν τι καθ' ἐκαστον ἐκεῖ εἶναι αἴτιον· ἀλλ' ἐν τι  
 5 πάντων τῶν τῆδε ἐς ἀπειρίαν ἥδη ἐκπιπτόντων ἐκεῖ εἶναι τὸ  
 αἴτιον εἶδος. Οὐδαμῇ γὰρ ἀπειρίας τῆς κατὰ τὸ ποσὸν τοῖς  
 ἐκεῖ μετεῖναι. Ἀλλὰ τῷ μὲν ὑπερουσίᾳ θεῷ οὐδὲ δλως πλή-  
 θους· ἄκρως γὰρ δὴ ἐν αὐτὸν εἶναι. Τῷ δὲ νοητῷ τούτῳ δια-  
 κόσμῳ πλῆθος μὲν ἐνεῖναι, πεπερασμένον δ' αὐτὸν εἶναι καὶ  
 10 οὐδαμῇ ἀπειρον, οὔτε δυνάμει οὔτε ἔργῳ. Τῷ δ' αἰσθητῷ  
 τῷδε κόσμῳ τὴν ἀπειρίαν ἥδη, ὡς ἐνδέχεται, ἐγγεγονέναι διὰ  
 τὴν ὕλην, ἢ πρώτως τὸ ἀπειρον πρόσεστιν, ἐκεῖθεν μὲν καὶ  
 ταύτην ἔχουσαν τὴν αἰτίαν, οὐ μέντοι κάκεῖ ἀπειρον οὖσαν.  
 Οὐδὲ γὰρ τῶν τῆδε ἀλόγων ἄλογον κάκεῖ εἶναι τὸ εἶδος, οὐδέ γε  
 15 τῶν κινούμενων κινούμενον. Τῶν γε μὴν τῆδε οὐσιῶν, τῶν τε ταῖς  
 οὐσίαις καθ' αὐτὰ προσόντων καὶ σχέσεων ἐκεῖ εἶναι τὰ εἰδη  
 τὲ καὶ παραδείγματα· τῶν μὲν σχέσεων, δτι οὐδὲ τάκεῖ ἀσχετα  
 πρὸς ἄλληλα· τῶν οὖν ἐκεῖ σχέσεων τὰς τῆδε δεῖν εἶναι εἰκόνας·  
 τῶν δὲ προσόντων, δτι οὐδὲ ἄνευ προσόντων τάκεῖ. Τοῦ μὲν  
 20 γὰρ ὑπερουσίου ἐνὸς, ἀτε ἄκρως ἐνὸς δντος, οὔτε οὐσίαν οὔτε  
 προσὸν οὔτε ἐνεργίαν οὔτε δύναμιν διακεκρίσθαι. Τῶν δ' εἰδῶν  
 τε καὶ νῶν τούτων, ἀτε οὐκ ἐκείνῳ παρισουμένων, προσόντα  
 μὲν οὐσίας διακεκρίσθαι, ἐνεργίας δὲ δύναμιν οὐδέπω. Ἀλλὰ  
 τοῖς τῆδε ἥδη πρὸς τῇ ἐτέρᾳ καὶ ταύτην τὴν διάκρισιν ἀποδε-  
 25 δόσθαι, ὡστ' ἀν τάκεῖ μέσως πως ἔχειν τοῦ τε ὑπερουσίου ἐνὸς  
 καὶ τῶν τῆδε καὶ αἰσθητῶν. Ολα μὲν οὖν καὶ δπως ἔχοντα τὰ εἰδη  
 οἱ τιθέμενοι ἀξιοῦσιν εἶναι, εἰρηται ἡμῖν ὡς διὰ βραχυτάτων  
 τὲ καὶ ἐν κεφαλαίοις εἰπεῖν. Πρὸς οὖν τὰ Ἀριστοτέλους ἥδη  
 ἀπαντητέον ἀν εῖη. Κατά τε γὰρ τοὺς λόγους τοὺς τῶν ἐπιστη-  
 30 μῶν ἔσται εἰδη πάντων δσωνπερ καὶ ἐπιστῆμαι εἰσίν. Εἰπερ αἱ  
 24<sup>r</sup> ἐπιστῆμαι τῶν καθ' αὐτὰ ἀεί εἰσι, καὶ ἡτοι τῶν καθ' αὐτὰ ὑφε-  
 στηκότων καὶ οὐσιῶν, ἢ τῶν ταύταις καθ' αὐτὰ προσόντων, οὐχ  
 οἱ γε τὰ εἰδη τιθέμενοι δκνήσουσι μὴ οὐ πάντων τούτων φάναι  
 εἶναι εἰδη, οὐ μέντοι ώσαύτως πάντων· ἀλλὰ τῶν μὲν ἐς πε-  
 35 περασμένα εἰδη τὰ τῆδε διακρινομένων ἐν ἐφ' ἐκάστῳ εἰδει,  
 τῶν δ' ἐς ἀπειρίαν ἥδη ἐκπιπτόντων ἐν ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἀπειροις.  
 Αὐτίκα τῷ τῆδε ἀριθμῷ παντὶ διὰ τὴν ἀπειρίαν ἐν τὸ ἐκεῖ εἶδος  
 ἐφιστᾶσιν, ἐνιαῖον τὲ καὶ καθ' ἐν ἀπαντα περιέχον τὰ τῷ τῆδε  
 ἀριθμῷ διακεκριμένως τὲ καὶ καθ' αὐτὰ συμβαίνοντα. Καὶ  
 40 ἐπὶ τῶν τοῖς μεγέθεσι συμβαινόντων ώσαύτως αὐτὸν τὸ ἐκεῖ

είδος τοῦ μεγέθους καὶ ἀμερές. Ἐφ' ὅν τὴν ψυχὴν ἐλλαμπομένην τὸν μαθηματικὸν ἀριθμὸν καὶ μαθηματικὰ μεγέθη ἐκτάδην ὑποδέχεσθαι, σκιάς τε καὶ εἰδωλα νοητῶν δύτα, οὐ καὶ Πλάτων ἀξιοῖ ἀνάλογον αὐτὰ τιθεὶς πρὸς τὴν νοητὴν οὐσίαν οὐταντας τὰ τῆδε ἐν τε ἔδασιν εἰδωλα καὶ σκιάς τῶν αἰσθητῶν πρὸς αὐτὰ τὰ αἰσθητά. Καὶ μὲν δὴ καὶ τὰ ὑπὸ ἀνθρώπων σκευαστὰ ταῦτα ἐν τῷ ἐκεῖ φασιν ἀνθρώπου εἰδεῖ καθ' ἐν περιέχεσθαι· δθεν τῇ διανοίᾳ τοὺς δημιουργοὺς ἄλλα ἄλλους ὑποδεχομένους, καὶ διανοητὰ πρότερον ἐν ἑαυτοῖς τὰ τῶν σκευῶν εἴδη ἐκάστων 5 διαμεμορφωκότας, οὕτω τοῖς αἰσθητοῖς ἐγχειρεῖν. Περὶ δὲ τῶν κατὰ συμβεβηκός γιγνομένων, εἴ ποτε καὶ τούτων ἐπιστήμη τις γέγνοιτο, ἐπειδὴ τὰ τοιαῦτα πλειόνων αἰτίων συνόδῳ ἀποβαίνει, ὅν αὖ ἐκαστον ἐκεῖσε ἀναφέρεσθαι, ἐκεῖθεν καὶ περὶ τούτων τὴν ψυχὴν ἐλλαμπομένην τὴν ἐπιστήμην κτᾶσθαι. Ταῦτα 10 μὲν οὖν πρὸς τοὺς τῶν ἐπιστημῶν φήσουσι λόγους. Πρὸς δὲ τὸ κατὰ τὸ ἐπὶ πολλῶν καὶ τῶν ἀποφάσεων, οὐδὲν ἀναγκαῖον συμπεραίνεσθαι φήσουσι· τὸ γάρ τοι ἀνθρώπου ἐκεῖνο εἶδος, οἷς μὲν ἀν προσνείμῃ ἑαυτὸν, τούτοις μὲν τοῦ ἀνθρώποις εἶναι αἰτιον εἶναι, οἷς δ' ἀν μὴ ἑαυτὸν προσνείμῃ, ταῦτα δ' αὖ οὐκ 15 ἀνθρώπους λεπεσθαι. Πρὸς δὲ τὸ κατὰ τὸ νοεῖν τὶ φθαρέντος τῶν φθαρτῶν, ἵκανὸν φήσουσιν εἶναι τὸ ἐν ἐκεῖνο εἶδος, τὸ ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἐν τῇ αὐτῇ ἰδέᾳ φθαρτοῖς, ὥσπερ που μὴ πρότερον δν παράγει ἐκαστον, οὕτω καὶ ἐφθαρμένου ἐκαστον εἰκόνα ἐν ταῖς τῶν νοούντων τὶ ἔτι περὶ αὐτοῦ ψυχαῖς ἀνακαινίζειν. Πρὸς 20 24<sup>v</sup> μὲν οὖν ταῦτα τῶν Ἀριστοτέλους ταῦτα οἱ τὰ εἴδη τιθέμενοι φήσουσιν, οὐδὲν ἀπᾶδον τῶν ἑαυτῶν ὑποθέσεων λέγοντες. Ἰωμεν δὲ δὴ καὶ ἐπὶ τῶν ἔξῆς τὰ λόγου τινὸς ἀξια. Ἐτι συμβαίνειν μὴ τὴν δυάδα πρῶτον εἶναι ἀλλὰ τὸν ἀριθμόν. Καὶ τί, φήσουσι, κωλύσει τὸν μὲν ἐκεῖ ἀριθμὸν καὶ ἐνιαῖον καὶ αὐτῆς τῆς δυάδος 25 πρότερον εἶναι, τὴν δὲ δυάδα τοῦ τῆδε ἐκτάδην ἀριθμοῦ πρώτην; Ἐτι φησὶν, εἴ μὴ κατὰ συμβεβηκός τὰ εἴδη μετέχεται, τῶν οὐσιῶν ἀν εἴη μόνων. Ἀλλ' εἰ μὲν ἀπαντα, φαίεν ἀν, ἡτοι οὐσίαι ἥσαν, η κατὰ συμβεβηκός ταῖς οὐσίαις προσεγγίγνετο, εἰχεν ἀν τινα ἴσως χώραν δι φῆς· νῦν δ' δύτων τινῶν, δ καὶ καθ' αὐτὰ 30 35 ταῖς οὐσίαις πρόσεστι, τί ἔτι σοι δύναται τὸ ἐπιχείρημα; Κατοι καὶ αὐτῶν τῶν κατὰ συμβεβηκός γιγνομένων ἐκαστον πρὸς μὲν τὰ προσεχῆ οὐ καθ' αὐτό ἐστιν, δλως μέντοι τῶν καθ' αὐτὰ οὐ παντάπασιν ἐστιν ἀπερρωγός. Ἐπεὶ γάρ πλειόνων αἰτίων συνόδῳ τὰ τοιαῦτα γίγνεται, τούτων δ' ἐκαστον καθ' αὐτὸ δρᾶ 40 δ τι ἀν δρῶη, οὐδ' ἀν τὰ ἐκ τούτων ἀποβαίνοντα τοῦ καθ' αὐτὸ

ἀν παντάπασιν ἀπερρωγότα εἴη, οὐδ' ἀκοινώνητα πάμπαν τὰ κατὰ συμβεβηκός τοῖς καθ' αὐτὰ, ἀλλ' ἐκείνων καὶ ταῦτα ἔχόμενα.  
 Ἐπειδὴν γὰρ Ὀλυμπίων ἐνεστώτων δὲ ἥλιος ἐκλίπη, κατὰ μὲν τὸ τὰ Ὀλύμπια ἐνεστηκέναι δὲ ἥλιος οὐκ ἐκλέλοιπεν, οὐδέ γε κατὰ  
 25<sup>x</sup> 5 τὸ τὸν ἥλιον ἐκλέλοιπέναι τὰ Ὀλύμπια ἐνέστη· ὥστε ταύτη μὲν οὐ καθ' αὐτὸν δὲ ἥλιος τῶν γε Ὀλυμπίων ἐνεστώτων ἐκλέλοιπε. Τά γε μὴν αἴτια τοῦ τὸν ἥλιον ἐκλιπεῖν καθ' αὐτὰ τὴν ἐκλειψιν πεποίηκε, καὶ δὲ νόμος δὲ δὲ περὶ τῶν Ὀλυμπίων καθ' αὐτὸν τὰ Ὀλύμπια ἐνέστησε. Καὶ μὲν δὴ καὶ τοῦ ἐς τὸ αὐτὸν  
 10 συμπεπτωκέναι τά τε Ὀλύμπια καὶ ἐκλειψιν τὴν τοῦ ἥλιου, τό γε συμμεμετρῆσθαι πως ἀλλήλαις τὰς ἐκατέρων περιόδους αἴτιον γέγονε, καὶ τούτου αὖ ἐτερον η̄ ἐτερα, ὡν ἐκαστον καθ' αὐτὸν τὸ προσεχὲς ἀπεργάζοιτ' ἀν. "Ωστε παῦσαι, φαῖεν ἀν, ω̄ Ἀριστότελες, ἅπαντα ἥτοι οὐσίας η̄ κατὰ συμβεβηκός αὐταῖς  
 15 προσγιγνόμενα βιαζόμενος ἀποφαίνειν, καὶ τὰ κατά συμβεβηκός αὖ ταῦτα τῶν καθ' αὐτὰ πάμπαν ἀπορρηγνύς. "Ετι φησὶν, εἰ μὲν τὸ αὐτὸν εἶδος τῶν τε ἴδεων καὶ τῶν μετεχόντων, ἔσται τι κοινὸν· εἰ δὲ μὴ τὸ αὐτὸν εἶδος, διμώνυμα ἀν εἴη καὶ οὐκ ἔτ' ἀν οὐδὲ μία κοινωνία εἴη αὐτῶν. 'Αλλ' οὔτε τον ἐτέρου, φήσουσι, κοινοῦ  
 20 δεῖ εἶδους παραδείγματί τε καὶ εἰκόνι, οὔτ' εἰ διμώνυμά ἔστιν ὥσπερ οὖν καὶ ἔστιν, οὐκ ἔτ' ἀν οὐδὲ μία κοινωνία εἴη αὐτῶν. "Ησὺ, φήσουσιν, ω̄ Ἀριστότελες, τὰ δύντα διμώνυμα ἀξιῶν εἰναι, καὶ οὐδεμίαν αὐτοῖς ἀλλήλων κοινωνίαν ἀξιώσεις εἰναι; 'Αλλ' οὔτε φῆς πον τὸ τοιοῦτον οὐδαμοῦ, οὔτ' ἀν ποτε φαίης. 'Αλλὰ νῦν  
 25 γε ὑπὸ βασκανίας τῆς πρὸς ἡμᾶς προσποιῆται ἀγνοεῖν, ω̄ς τῶν διμωνύμων τὰ μὲν οὐ κοινωνεῖ ἀλλήλοις, τὰ δέ πη καὶ κοινωνεῖ· καὶ δὲ ἀνδριὰς δὲ Λυσάνδρου τῷ γε Λυσάνδρῳ οὐκ ἀκοινώνητος, οὐδέ γε εἰκὼν ἐκάστη τῷ ἐαυτῆς παραδείγματι. "Ετι τί ποτέ φησι συμβάλλεται τὰ εἶδη η̄ τοῖς ἀϊδίοις τῶν αἰσθητῶν η̄ τοῖς  
 30 γιγνομένοις τὲ καὶ φθειρομένοις; οὔτε γὰρ κινήσεώς ἔστιν οὔτε μεταβολῆς οὐδὲ μιᾶς αἴτια αὐτοῖς. 'Ενταῦθα δῆλον πεποίηκεν Ἀριστοτέλης δτον ἐνεκα τοῖς εἶδεσι πολεμεῖ. 'Υπὸ γὰρ τοῦ μήτε οἰεσθαι μήτε βούλεσθαι εἰναι τι τοῖς ἀϊδίοις αἴτιον τοῦ  
 25<sup>y</sup> εἰναι τὲ καὶ ὑφεστᾶναι, πλήν γε δὴ τοῦ κινεῖσθαι μόνου, τοῖς εἶδεσι πολεμεῖ. "Η τί ποτε αὐτῷ βούλεται, τὸ τί ποτε συμβάλλεται τὰ εἶδη η̄ τοῖς ἀϊδίοις τῶν αἰσθητῶν η̄ τοῖς γιγνομένοις τὲ καὶ φθειρομένοις; οὔτε γὰρ κινήσεώς ἔστιν οὔτε μεταβολῆς οὐδεμιᾶς αἴτια αὐτοῖς, η̄ δῆλον ω̄ς, ἐπεὶ τοῖς μὲν γιγνομένοις

τὲ καὶ φθειρομένοις τῶν τε δμοειδῶν τὰ γεννῶντα καὶ τὸν  
ἡλιον ἴκανὰ οἴεται αὐτὸς αἴτια ἀποδώσειν, τὰ δ' ἀΐδια τῶν αἰσθη-  
τῶν κινεῖσθαι μὲν αὐτὸς οὐ φησι διὰ τὰ εἴδη, ἐς δὲ τὴν οὐσίαν  
καὶ τὸ εἶναι οὐκ οἴεται αἴτιον οὐδ' ὅτουοῦν δεῖσθαι· διὰ τοῦτο,  
5 τί ποτέ φησι συμβάλλεται αὐτοῖς τὰ εἴδη; Ἐλλὰ φαίη ἀν τις  
ώς τῷ πρεσβυτάτῳ θεῷ μόνῳ οἴεται ταύτην ἀν προσήκειν τὴν  
αἴτιαν. Ἐλλὰ τοῦτο ἄλλῳ μέν τῷ ἐνείη ἀν εἰπεῖν, Ἀριστοτέλει  
δ' οὐκ ἔνεστιν εἰπεῖν. Διὰ τί; δτι αὐτὸς ἀν ὑφ' αὐτοῦ περιτρα-  
πείη εἰ τοῦτ' εἶποι. Πυνθάνομαι γὰρ δὴ τοσοῦτον τῶν αὐτῷ  
10 προσκειμένων, τί δὴ ποτε οὐ τῷ αὐτῷ θεῷ καὶ τὰς κινήσεις  
ἀπάσας τὰς κατ' οὐρανὸν ἀπένειμεν, ἀλλ' ἄλλο ἄλλῃ κινοῦν  
κινήσει ἐφίστησιν, ἢ δῆλον δὴ δτι δι' ἐκεῖνο τὸ ἀξίωμα τὸ αὐτοῦ,  
δ' αὐτός που ἀξιοῖ, ἐν ἑνὸς αἴτιον εἶναι. Δῆλα δὴ δτι διὰ τὸ αὐτὸ<sup>ν</sup>  
ἀξίωμα κὰν πλείω πλείοσιν οὖσαις ταῖς ἀϊδίοις οὐσίαις ἐφίστη  
15 τὰ παράγοντα, εἰ γε εἶναι τι αὐτῶν δλως αἴτιον φέτο· ἂ γε,  
ἄτε εἰκόνας ἑαυτῶν παράγοντα, οὐ γὰρ ἀν πάμπαν γε ἀπεοικότα,  
κὰν αὐτὰ παραδείγματα ἦν αὐτοῖς. Καὶ οὗτως ἀν τῷ τῶν εἰδῶν  
λόγῳ καὶ αὐτὸς ἐνταῦθα γοῦν συνεχώρει. Νῦν δὲ δῆλός ἐστιν  
οὐκ οἰόμενος, εἶναι τι αὐτῶν αἴτιον παραγωγόν. Ἐλλ' οὕτω τὲ  
20 καὶ τοιαύτας ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου εὑρημένας, κινεῖσθαι μόνον  
πρὸς τι τέλος καὶ τὸν θεόν. Ἐλλὰ μήν φησιν, οὔτε πρὸς τὴν  
ἐπιστήμην οὐδὲν βοηθεῖ τὴν τῶν ἄλλων, οὐ γὰρ οὐσίᾳ ἐκεῖνα  
τούτων· ἐν τούτοις γὰρ ἀν ἦν, οὕτ' εἰς τὸ εἶναι, μὴ ἐνυπάρχοντά  
γε τοῖς μετέχονσι. Τίς ποτ' οὖν περὶ εἰκόνος ἄμεινον διαγνώ-  
25 σεται; ἀρ' οὐχ δ καὶ τὸ παράδειγμα εἰδὼς; οὐ γάρ που δ τοῦτο  
26<sup>r</sup> ἀγνοῶν τῷ γε εἰδότι ἐξ ἵσου περὶ τῆς εἰκόνος διαγνοίη ἀν. Πῶς  
δ' οὐδ' εἰς τὸ εἶναι τοῖς ἄλλοις βοηθοῖ ἀν κὰν μὴ ἐνυπάρχῃ, εἰ  
γε αἴτια εἴη αὐτῶν; Ἔτι φησὶν, οὐ μόνον τῶν αἰσθητῶν παρα-  
δείγματα τὰ εἴδη ἄλλὰ καὶ αὐτῶν, οἷον τὸ γένος, τῶν ὡς γένος  
30 εἰδῶν· ὥστε τὸ αὐτὸς ἐσται παράδειγμα καὶ εἰκών. Ἐλλ' εἰ  
μὲν τῷ αὐτῷ τοῦ αὐτοῦ παραδείγματί τε καὶ εἰκόνι εἶναι συνέ-  
βαινεν, ἐς ἄτοπον ἀν τι τῷ δντι ἀπήγετο δ λόγος ὥσπερ ἀν εἰ τῷ  
αὐτῷ τοῦ αὐτοῦ μείζονί τε ἄμα εἶναι καὶ μείονι συνέβαινε. Νῦν  
35 δὲ τί κωλύει τὸ αὐτὸς ἐτέρου μὲν εἰκόνα, ἐτέρου δὲ παράδειγμα  
εἶναι, ἢ οὐκ ἀν καὶ ἀνδριάντος εἰκόνος δντος εἰκόνα ζωγράφος  
γράψειε, καὶ ταύτης ἔτι ἐν ὕδατι εἴδωλον ἀν τι γένοιτο; Ἐλλὰ  
τοῦτο μὲν Ἀριστοτέλους τοιοῦτον τὸ τερέτισμα. Ἐφ' ἐτερον  
δ' αὐτοῦ μετίωμεν. Ἔτι φησὶ, τῶν τε εἰδῶν δντων δμως οὐ

γίγνεται τὰ γιγνόμενα ἀν μὴ ἢ τὸ κινῆσον, καὶ πολλὰ γίγνεται ἔτερα, οἷον οἰκία καὶ δακτύλιος, ὃν οὐ φασιν εἶναι εἴδη· ὥστε δῆλον ὅτι ἐνδέχεται κάκεῖνα, ὃν φασιν ἰδέας εἶναι, καὶ εἶναι καὶ γίγνεσθαι διὰ τοιαύτας αἰτίας οὖς καὶ τὰ δηθέντα νῦν, ἀλλ’ 5 οὐδὲν διὰ τὰ εἴδη. Ἐλλ’ οὐδὲ ταῦτα, φήσουσιν οἵ τὰ εἴδη τιθέμενοι, ἀνευ παραδειγμάτων γίγνεται, εἰ καὶ μὴ καθ’ ἑαυτὰ ὑφεστηκότων· γίγνεται γὰρ διὰ τὰ διανοητὰ τὰ ἐν τῷ δημιουργῶν ταῖς ψυχαῖς ἐκάστων παραδείγματα. Δεῖ δέ που, φήσουσι, καὶ τὰ φύσει γιγνόμενα οὐ μόνον οὐ χείρονι τῶν σκευαστῶν τούτων 10 αἰτίᾳ χρώμενα γίγνεσθαι, ἀλλ’ οὐδὲ ἵση, ἀλλ’ ἄτε κρείττω αὐτῶν καὶ αὐτὰ δυτα, κρείττονι καὶ τῇ αἰτίᾳ χρῆσθαι. Ἐλλὰ φαίη ἀν ἵσως Ἀριστοτέλης ἐν τῷ ἡλίου νῷ καὶ τούτων τὰ παραδείγματα ὑφεστᾶναι, καὶ οὐκ ἔτι δεῖν ἐτέρου παραδείγματος καθ’ ἑαυτὸν ὑφεστηκότος οὐδενός. Δῆλον γὰρ ὡς τὸν ἡλιον τῷ γιγνομένων 15 τῆς γενέσεως Ἀριστοτέλης αἴτιον τίθεται. Πρὸς οὖν ταῦτα που οἵ τὰ εἴδη τιθέμενοι ἐροῦσιν· ἀλλ’ εἰ μὲν ἐωρᾶμεν δὲ Ἀριστότελες, ὡσαύτως τά τε σκευαστὰ ταῦτα ὑπὸ τῶν σφετέρων δημιουργῶν δημιουργούμενα, καὶ τὰ φύσει γιγνόμενα ὑπὸ τοῦ 26<sup>ν</sup> ἡλίου, συνεχωροῦμεν ἀν σου τῷ λόγῳ. Νυνὶ δὲ δρῶμεν τὰ μὲν 20 σκευαστὰ ταῦτα, ἔως μὲν ἀν ὑπὸ τῶν δημιουργῶν δημιουργῆται παρόντων τὲ καὶ ἀπτομένων τῶν ἔργων, καὶ αὐτὰ προχωροῦντα ἐξ τὴν τελειότητα τὴν ἑαυτῶν· καταλειφθέντα δὲ ἡμιτελῆ ὑπὸ τῶν δημιουργούντων, οὐκ ἔτι προχωροῦντα ἐξ οὐδὲν, ἄτε τῶν δημιουργούντων οὐ τὰς χεῖρας μόνον, ἀλλὰ καὶ τὰ 25 παραδείγματα ταῦτα ἑαυτοῖς συναποφερόντων. Τῶν δὲ φύσει γιγνομένων τὰ πλεῖστα δρῶμεν καὶ τοῦ ἡλίου ἀποκεχωρηκότος αὐτὰ ἔτι ἐξ τὴν τελειότητα τὴν ἑαυτῶν προχωροῦντα· δὲ μάλιστα ἐνδηλον γίγνεται ἐν τοῖς ταχὺ τελειουμένοις φυτοῖς τε καὶ καρποῖς. Ἡ καὶ νόκτωρ οὐδὲν ἥττον ἢ μεθ’ ἡμέραν φαίνεται τελειού- 30 μενα. Τὸν μὲν οὖν ἡλίου νοῦν οὐκ ἀν αὐτὰ ἔτι τελειοῦν· οὐ γὰρ ἀν τοὺς μεθεκτοὺς τούτους νοῦς ἀνευ τῶν σφίσι συνόντων σωμάτων οὐδὲ διοῦν δρᾶν ἐξ γε ἔτερα σώματα. Τὰ δέ γε σώματα πάντα καὶ θέσεώς τυνος δεῖσθαι καὶ σχήματος πρὸς τὰ πεισόμενα, δὲ τότε ἀν τὸν ἡλιον πρὸς αὐτὰ μηκέτι ἔχειν. Μηκέτι δὲ 35 ὑπὸ τοῦ ἡλίου τότε ἀν τὰ τοιαῦτα τελειούμενα, οὐδὲ ἀν αὐτὰ δι’ αὐτῶν τελειοῦτο· οὐδὲ μίαν γὰρ δύναμιν ἐξ ἐνεργίαν προχωρεῖν, μὴ οὐχ ὑφ’ ἔτέρας ἐνεργίας προβιβαζομένην, οὐδὲ ἀν τὸ δυνάμει τέλειον καὶ ἔργῳ ποτε τέλειον γίγνεσθαι, μὴ οὐχ ὑφ’ ἔτέρού του ἔργῳ τελεωτέρου προβιβαζόμενον. Διὰ ταῦθ’ 40 ἡμεῖς, φήσουσι, τὴν ἐνεργίαν ταύτην, τὴν τότε δὴ τὰ τοιαῦτα

τελειοῦσαν, τοῖς εἶδεσι τούτοις ἀπονέμομεν. Καὶ διχῆ τὰ σύμ-  
παντα χωριστὰ εἰδη διαιροῦντες ἔς τε ἵκανὰ αὐτὰ δι' αὐτῶν  
τὰ ἔργα ἐξεργάζεσθαι ἔς τε οὐχ ὡσαύτως ἵκανὰ, ἐκεῖνα μὲν τοῖς  
τῇδε ἀϊδίοις παραδείγματά τε καὶ αἴτια ἐφίσταμεν, ταῦτα δὲ τοῖς  
5 τῇδε φθαρτοῖς, δεόμενα μὲν καὶ τῆς ἥλιου συνεργίας τὴν ὅλην  
αὐτοῖς προσάξοντος, ἐπειδὴ δὲ λάβοιτο τῆς ὅλης, δρῶντα καὶ  
αὐτὰ δι' αὐτῶν ἔτι ἔς αὐτήν. Καὶ οὐ καινοποιοῦμεν, φήσονσιν,  
27<sup>r</sup> οὐδ' αἴτιας καινὰς ὡς σὺ φῆς ἐφευρίσκομεν, ἀλλὰ τὸν τῶν αἰ-  
τῶν λόγον ἡμεῖς μὲν πλήρῃ τοῖς οὖσιν ἀποδίδομεν, σὺ δ' ἐνδεῖ·  
10 διελὼν γάρ πον καὶ σὺ ἔς τέτταρα τὰ τῶν αἰτῶν εἶδη, τοῖς μὲν  
τρισὶ φαίνῃ δὴ καὶ αὐτὸς χρώμενος τῷ τε τελικῷ, καὶ τῷ τῆς  
κινήσεως ἀρχικῷ, καὶ τῷ ὅλικῷ, τῷ δέ γε λοιπῷ τῷ εἰδικῷ,  
οὐ πάντα τοι. Εἰ γάρ τοι τὸ ἐν τῶν αἰσθητῶν ἐκάστῳ φήσεις  
εἶδος, τοῦτ' εἶναι σοι τὸ τοιοῦτον αἴτιον, τοῦτο μέν πον σα-  
15 φέστατα οὐκ αἴτιον ἀλλ' ἔργον ἀν ἑτέροού τον εἴη αἴτιον καὶ  
ἀποτέλεσμα, ὥσπερ πον καὶ ἡ ἐν ἐκάστῳ ὅλῃ τῆς τοῦ παντὸς  
οὐρανοῦ ὅλης ἀπόκριμά τε καὶ ἀποτέλεσμα. Ἡμεῖς μέντοι,  
ἐροῦσι, τῷ μὲν πάντων βασιλεῖ θεῷ τὸ τελικόν τε καὶ κράτιστον  
τῶν αἰτῶν ἀποδιδόντες εἶδος οὐκ ἐπὶ ταῖς κινήσεσι μόνον ἀλλὰ  
20 καὶ ταῖς οὖσταις καὶ τοῖς οὖσι πᾶσι, τὰ δ' εἶδη ταῦτα παρα-  
δείγματα τοῖς οὖσιν ἐφιστάντες, τὸ δὲ τῆς κινήσεως ἀρχικὸν  
τῇ ψυχῇ τῇ τοῦδε τοῦ οὐρανοῦ ἡγουμένῃ ἀπονέμοντες καὶ τὸ  
ὅλικὸν τῇ τοῦ παντὸς τοῦδε οὐρανοῦ ὅλη, οὗτω πλήρῃ τοῖς οὖσι  
τὰ τῶν αἰτῶν εἶδη ἀποδίδομεν. Ταῦτα μέν πον οἱ τὰ εἶδη τιθέ-  
25 μενοι φήσονσι τὰ μὲν ἑαυτῶν συνῳδὰ ταῖς σφετέραις ὑποθέ-  
σεσιν ἀποφαίνοντες, Ἀριστοτέλη δὲ τὰ μὲν συκοφαντοῦντα,  
τὰ δ' οὐδὲν περαίνοντα, τὰ δὲ καὶ περὶ τὰ μέγιστα ἀμαθαίνοντα  
ἔλεγχοντες. Πῶς γὰρ οὐ περὶ τὰ μέγιστα ἀμαθῆς Ἀριστοτέλης,  
συχνῶν τε ἄλλων ὡν ἔφαμεν ἐνεκα καὶ μάλιστά τε καὶ μεγίστου,  
30 τῆς τῶν ἀϊδίων οὖσιῶν οὐ παραγωγῆς, οὐδ' ἐφ' ἐν τῶν πάντων  
τοῦ γε εἶναι ἐνεκα ἀναφορᾶς, οὐχ ὥσπερ Πλάτων τὲ καὶ οἱ περὶ  
Πλάτωνα τὸν πάντων βασιλέα θεὸν τοῖς οὖσιν ἐφιστάντες, τοῦ-  
τον παραγωγὸν τὲ παραγωγῶν καὶ δημιουργὸν δημιουργῶν  
ἀξιοῦσιν εἶναι, οὐδὲν δ τι οὐκ ἐπ' ἐκεῖνον ἀναφέροντες; Κάκεῖνο  
35 δὲ ὁητέον ἐπὶ πᾶσιν ὡς Πλάτων μὲν τῶν πρὸ αὐτοῦ τοῖς μὲν  
ἐπόμενος, τοῖς δ' ἀντιλέγων φαίνεται. Ἀριστοτέλης δὲ πᾶσιν  
27<sup>v</sup> ἐναντιούμενος καὶ πάντας κολούων, καὶ οἷς δ' ἀν τῶν τισι τῶν  
πρότερον εἰρημένων κεχρημένος εἴη, ἐνδηλός ἐστι κάν τούτοις  
οὐ πάντα βουλόμενος φανερὸς εἶναι ἐτέροις εἰρημένοις χρώ-  
40 μενος, πάντα σοφιστικὸν τοῦτο ποιῶν καὶ φιλοσόφου τρόπου

ἀλλοτριώτατον, οἷον καὶ ἔκεῖνο αὐτοῦ τὸ ἐπὶ τελευτῇ τῶν λογικῶν  
αὐχοῦντος τὲ ὡς τὸ πᾶν αὐτοῦ εἴη τῆς μεθόδου ταύτης καὶ ἐπά-  
γοντος ὡς ταύτης τῆς μεθόδου, οὐ τὸ μὲν ἦν τό δ' οὐκ ἦν, ἀλλὰ  
παντελῶς οὐκ ἦν, καὶ ταῦτα Ἀρχύτου τὲ πρὸ αὐτοῦ λογικὰ συγ-  
5 γεγραφότος, ἀφ' ᾧ τισι καὶ αὐτὸς κέχρηται, καὶ Πλάτωνος  
αὐτοῦ τοῦτο μὲν τῶν λογικῶν ἀρχὰς παραδιδόντος, τοῦτο δὲ  
πανταχοῦ τοῖς λόγοις οὐκ ἄνευ τέχνης χρωμένου, καὶ λόγων  
μέθοδον καλοῦντος ὡς οὗσαν γε οὐχὶ μὴ οὗσαν, οὐδὲ ὡς οὐδέπω  
εὑρημένην ἀλλὰ καὶ πάνυ δὴ ἐν χρήσει οὗσαν. Τί οὖν ἀν φαίη  
10 τις; οὐκ ἄξια τὰ Ἀριστοτέλους βιβλία μετιέναι; καὶ πάνυ,  
τῶν γε ἐν αὐτοῖς χρησίμων ἔνεκα, εἰδότας μέντοι ὡς συχνὰ  
αὐτοῖς καὶ φαῦλα ἐγκαταμέμικται.

# A PROPOSITO DI UNA LETTERA DEL PROTONOTARIO NICOLA LAMPENO A NICEFORO GREGORA

## I. — IL TESTO DELLA LETTERA

Il codice *Vat. gr.* 1086<sup>(1)</sup> tramanda (ff. 222r-233v) un gruppo di quindici lettere indirizzate a Niceforo Gregora<sup>(2)</sup> da alcuni amici intellettuali, fra cui spiccano le personalità più insigni e rappresentative della cultura bizantina del sec. XIV.

La prima (f. 222r), di cui ci occuperemo in questa sede, appartiene ad un funzionario e letterato tessalonicese, il cui nome s'incontra piú d'una volta in raccolte epistolari bizantine di quel secolo : Nicola Lampeno<sup>(3)</sup>.

Seguono nell'ordine : una lettera di Andronico Zarida, una di Teodulo Magistro, due di Gregorio Acindino, una di Teodoro Cutala, una di Balsamone, una di Briennio, una di Demetrio Cidone, tre di Giorgio Lapite, una di Lampeno Tarcaniote e, infine, una di Atanasio Lepentreno<sup>(4)</sup>.

(1) Per la bibliografia su questo importante manoscritto cf. P. CANART-V. PERI, *Sussidi bibliografici per i manoscritti della Biblioteca Vaticana (Studi e testi, 261)*, Città del Vaticano, 1970, pp. 533-534.

(2) Per la bibliografia su Gregora cf. P. L. M. LEONE, *Nicephori Gregorae Antilogia et Solutiones quaestionum*, in *Byzantion*, XL (1970), p. 471, n. 1.

(3) Sul protonotario Nicola Lampeno cf. M. TREU, *Matthaios Metropolit von Ephesos. Ueber sein Leben und seine Schriften*, in *Programm des Victoria-Gymnasiums zu Potsdam*, Potsdam, 1901, p. 40 ; R. GUILLAND, *Correspondance de Nicéphore Grégoras*, Paris, 1927, p. 343 ; S. J. KOUROUSIS, *ΜΑΝΟΥΗΛ ΓΑΒΑΛΑΣ ΕΙΤΑ ΜΑΤΘΑΙΟΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗΣ ΕΦΕΣΟΥ* (1271/2-1355/60). A'. *ΤΑ ΒΙΟΓΡΑΦΙΚΑ*, Atene, 1972, pp. 228-230.

(4) Le epistole sopra elencate sono state pubblicate dal Boivin, che le trascrisse dal cod. *Vat. gr.* 1086 ; cf. NIC. GREG., *Hist. ed. Schopen*, I, Bonnae, 1828, pp. LXXX-LXXXVI, LXIX-LXX (trad. lat. pp. LXXI-LXXII), LXXXVI-XCI, LIX-LX (trad. lat. pp. LX-LXI), XCII-XCIII, LXIII-LXVI (trad. lat. pp. LXVI-LXVIII), XCII-XCIV. L'epistola di Cidone è stata riedita dal Loenertz (cf. Démétrius CYDONÈS, *Correspondance publiée par R.-J. Loenertz O.P.*, Città del Vaticano,

A parte l'epistola di Lampeno, sul cui luogo di provenienza ci soffermeremo adeguatamente dopo, e quella di Zarida (¹), inviata, pare, da Costantinopoli (²), le lettere contenute in quella sezione del manoscritto provengono certamente da località extra-Costantinopolitane : da Cipro quelle di Giorgio Lapite e di Atanasio Lepentreno, da Tessalonica le rimanenti ; la formola *ἐκ Κύπρου δὲ ἐκ Θεσσαλονίκης*, che accompagna, nelle *inscriptiones*, il nome dei mittenti, sembra garantire assai ampiamente la legittimità di quell'affermazione (³).

Tornando alla lettera di Lampeno, preme anzi tutto precisare che essa è conservata, oltre che nel f. 222<sup>r</sup> del codice *Vat. gr.* 1086, anche nei ff. 100<sup>r</sup>-100<sup>v</sup> dello stesso manoscritto, seguita dalla risposta di Gregora (ff. 100<sup>v</sup>-102<sup>v</sup>, *inscr.* : *Toῦ Γρηγορᾶ ἀμοιβαία εἰς τὸν πρωτονόταρον τὸν Λαυρηνόν*) (⁴), che non tralasceremo di analizzare, non che nel f. 104<sup>v</sup> del codice *Vat. gr.* 116 (⁵).

Poiché l'*editio princeps* del Boivin (⁶) non ha praticamente alcun valore dal punto di vista critico, conviene riportare

1956, pp. 160-161 = ep. 123), quella di Atanasio Lepentreno dal Guillard (*op. cit.*, pp. 285-289), il quale fornisce delle altre accurati riassunti (*op. cit.*, pp. 272 ss.).

(1) Sull'illustre personaggio cf. M. TREU, *Maximi monachi Planudis epistulae*, Breslau, 1892, pp. 223-225 ; K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinische Literatur*, München, 1897<sup>2</sup>, pp. 559-560 ; S. LINDSTAM, *Georgii Lacapeni epistulae X priores cum epimerismis editae*, Uppsala, 1910, pp. x ss. ; GUILLAND, *op. cit.*, pp. 387-388 ; D. J. POLEMIS, *The Doukai. A Contribution to byzantine Prosopography*, London, 1968, pp. 187-188. Dello stesso Lindstam l'edizione completa della corrispondenza di Zarida e Lacapeno : G. LACAPENI et ANDRONICI ZARIDAE, *Epistulae XXXII cum epimerismis Lacapeni*, ed. S. Lindstam, Gotoburgi, 1924.

(2) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 230.

(3) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, pp. 229 s.

(4) Ed. St. BEZDECHI, *Nicephori Gregorae epistulae XC*, in *Ephemoris Dacoromana. Rivista della Scuola Romena di Roma*, II (1924), pp. 293-295 ; riassunto della lettera in GUILLAND, *op. cit.*, pp. 98-99.

(5) Sul ms. cf. I. MERCATI-P. Franchi DE' CAVALIERI, *Codices Vaticani Graeci*, I, Romae, 1923, pp. 143 ss. ; bibliografia in CANART-PERI, *op. cit.*, p. 374.

(6) Cf. Nic. GREG., *Hist.*, ed. cit., p. LXXXII ; riassunto in GUILLAND, *op. cit.*, p. 279. L'edizione del Boivin riproduce fondamentalmente il testo di A<sup>b</sup> ; qualche variante di A<sup>a</sup> riporta il dotto a pie' di pagina. Quanto al codice C, il Boivin ne ignorava l'esistenza.

qui il testo della lettera, criticamente costituito sulla base dei summenzionati testimoni, siglati rispettivamente :

A<sup>a</sup> =cod. Vat. gr. 1086, s. XIV, ff. 100<sup>r</sup>-100<sup>v</sup>.

A<sup>b</sup> =cod. Vat. gr. 1086, s. XIV, f. 222<sup>r</sup>.

C =cod. Vat. gr. 116, s. XIV, f. 104<sup>v</sup>.

*Τοῦ πρωτονοταρίου τοῦ Λαμπηνοῦ [ἐκ Θεσσαλονίκης] εἰς Νικηφόρον τὸν Γρηγορᾶν.*

"Ον ἐπὶ τάριστεῖ Χριστοῦ καὶ γενναῖῳ διέθηκα μάρτυρι λόγον  
 5 ήτηκόσι σοφοῖς ἐν ὑπερορίᾳ κάνταυθοῖ πέπομφα, δπη κρινοῦσιν  
 οὐ πεφροντικώς, τῷ θ' ὑπερορίους εἶναι τοὺς κρινοῦντας, καὶ  
 ἄλλως ἥκιστ' ἐπιτετραφῶς σφίσι τὴν κρίσιν. Ἐπιψηφιζέσθων  
 10 ἢ βούλοινθ' ἔκαστος καὶ οἱ δροις ἐπιστήμης ἐπόμενοι, οἵς κρι-  
 νοῦσιν ἀγαπήσομεν· εἰ δὲ καὶ ἀνεπιστημοσύνην ἔνιοι καταψη-  
 φιοῦνται τοῦ λόγου, ἥκιστ' ἀνιάσομεθα. Σοὶ δὲ πέμψαι τὸν λόγον  
 15 τέως μὲν ὕκνον· ἥδειν γὰρ τάριστῷ τῶν Ἑλλήνων ἀκριβωσο-  
 μένῳ περὶ αὐτοῦ πέμπων καὶ μεθ' ὅσης ἐκάστην αὐτοῦ μοῖραν  
 ἐπιστήμης ἐπισκεψομένῳ, οὐχ δπως δσα γε εἰς νοῦν ἔρχεται καὶ  
 τὴν δλην διασκευήν, ἀλλ' δσα καὶ δνομα ἀποξέει τε καὶ ἀποτορ-  
 νεύει καὶ λεαίνει συνθήκην καὶ ἀπόθεσιν ἀναπαύει καὶ διὰ τῆς  
 20 τρόπον ψυχῆς τὸν λόγον εῦ ιθυνούσης ἀρμονίας εῦ ἥρμοσται.  
 Καὶ τέκτονες γὰρ καὶ τῶν γεννικωτέρων ἐπιτηδευμάτων οἱ  
 προϊστάμενοι τοῖς ἐφ' ἐκάστοις αὐτῶν μέγα δυναμένοις σὺν  
 δκνῳ φιλοῦσιν ἄττ' ἔφθησαν κατασκευασάμενοι ἐπιδείκνυσθαι.  
 25 Καὶ σοὶ τὸ πᾶν εἴδος σοφίας ἐξησυκηκότι καὶ διαιρεῖν εῦ εἰδότι  
 λόγους καὶ κρίνειν, εἴπερ τις τῶν ἐπὶ σοφίᾳ τεθρυλλημένων,  
 σὺν δκνῳ εἴ τις αὐτοῦ λόγους κρίναι βούλοιτο πέμψει. Ταῦτ'  
 ἄρα κάγῳ σὺν ἀγωνίᾳ πέμπω τὸν λόγον, δεδιώς μὴ παρὰ σοὶ  
 κριτῇ οὐ κατ' ἐπιστήμην οὐδ' ἐπ' εὐφημίᾳ τοῦ μάρτυρος, ἀλλ'  
 30 ἐφ' ὅβρει παρὰ τὴν αὐτοῦ φαυλότητα ἐξενήνεκται. Εἰ δή σοι  
 μέλον δέονς ἡμᾶς ἀπηλλάχθαι, τὴν παρὰ σαυτοῦ ψῆφον μὴ ἀπο-  
 κνήσῃς θέσθαι τῷ λόγῳ· εἶναι γὰρ ὁ σὺ ψηφιῇ δρων ἐπιστήμης  
 εἰσω. Εἰ δ' ἐλλέλειπταί τι τῷ λόγῳ, εἰ προσθήσεις, οὐκ ἀνιά-  
 σεις· εἰ δ' ἡμᾶς προσθεῖναι δηλώσεις, καὶ οὕτως εὐφρανεῖς.

Inscr. : ante τοῦ πρωτον.] ἐπιστολὴ add. C | ἐκ Θεσσαλονίκης add. A<sup>b</sup>  
 (supra lineam) | Νικηφόρον om. A<sup>a</sup>C || 16 γεννικωτέρων A<sup>a</sup> : συνή-  
 κωτέρων C γεννικωτέρων A<sup>b</sup> || 19 εἰδότι] οἰδ' δτι A<sup>b</sup> || 20 λόγοις A<sup>b</sup> || 21  
 κρίναι βούλοιτο] κρίνοιτο A<sup>b</sup> | πέμπων A<sup>b</sup>

## 2. — L'AUTORE DELLA LETTERA

Prima di passare ad analizzare la lettera, è opportuno dare qualche notizia del suo autore.

Nicola Lampeno, di cui è scontata l'identità con l'omonimo destinatario di una lettera, databile all'estate del 1324 (¹), di Michele Gabras (²), e di tre lettere, che il Kourousis (³) data con sicurezza fra il Marzo del 1327 e la fine dello stesso anno, di Manuele Gabalas, *alias* Matteo, metropolita d'Efeso (⁴), non che, credo, con l'omonimo autore di un encomio, di cui stiamo allestendo l'edizione, in onore del basileus Andronico II Paleologo, conservato in un manoscritto della Biblioteca Nazionale di Vienna (⁵), fu senza dubbio un rappresentante cospicuo della rinascenza bizantina del sec. XIV, anche se non eguagliò in prestigio e grandezza umanisti dottissimi come Gregora, Planude o Cidone.

La sua famiglia era originaria di Lampe, una città orientale (asiatica o frigia), da cui trasse il nome, ma si era per tempo stabilita a Tessalonica (⁶), la città che diverrà nel sec. XIV uno dei più fiorenti centri di cultura dell'Impero (⁷). E a

(1) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 231.

(2) Cf. *cod. Marc. gr.* 446, ff. 223<sup>r</sup>-223<sup>v</sup> (= ep. 335), *inscr.* : τῷ πρωτονοταρίῳ κυρῷ νικολάῳ τῷ λαμπτηῷ. Sul codice Marciano che tramanda il *corpus* delle epistole di Michele Gabras, cf. A. M. ZANETTI-A. BONGIOVANNI, *Graeca D. Marci Bibliotheca codicum manuscriptorum per titulos digesta*, Venetiis, 1740, pp. 232-242. Sul dotto epistolografo, cf. KRUMBACHER, *op. cit.*, p. 482; GUILLAND, *op. cit.*, p. 333; KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 3 ss.

(3) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 232.

(4) Cf. *cod. Vindob. phil. gr.* 174, ff. 33<sup>r</sup>-35<sup>r</sup> (= ep. 27, *inscr.* : τῷ πρωτονοταρίῳ λαμπτηῷ; epp. 28-29, *inscr.* : τῷ αὐτῷ). Sul ms., v. le importanti osservazioni del Treu (*op. cit.*, pp. 12 ss.) e del Kourousis (*op. cit.*, pp. 159 ss.). Sul prelato bizantino, si veda il recentissimo volume, più volte citato, del Kourousis.

(5) Cf. *cod. Vindob. phil. gr.* 165, ff. 60<sup>r</sup>-87<sup>v</sup>. Su questo, ms., v. H. HUNGER, *Katalog der griechischen Handschriften der Oesterreichischen Nationalbibliothek I. Codices historici. Codices philosophici et philologici*, Wien, 1961, pp. 267-269.

(6) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 230 con bibl.

(7) Sulla cultura a Tessalonica nel sec. XIV, si vedano l'opera ormai classica di O. TAFRALI, *Thessalonique au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1912, e il dotto studio di B. LAOURDAS, 'Η κλασσική φιλολογία εἰς τὴν Θεσσαλονίκην κατὰ τὸν δέκατον τέταρτον αἰώνα', Tessaloniki, 1960.

Tessalonica nacque, verosimilmente nell'ultimo ventennio del sec. XIII, il futuro protonotario <sup>(1)</sup>.

Poco si sa della sua vita, e le notizie di cui disponiamo, scarse e frammentarie, le dobbiamo ai suoi corrispondenti.

Nicola Lampeno <sup>(2)</sup>, che non s'identifica certamente col Lampeno Tarcaniote, di cui, come s'è visto, il codice *Vat. gr.* 1086 tramanda (ff. 231<sup>v</sup>-232<sup>v</sup>) una lettera indirizzata allo stesso Gregora <sup>(3)</sup> (e mi pare anche estremamente improbabile la tesi, peraltro indimostrata, del Guillard <sup>(4)</sup>), secondo la quale Lampeno Tarcaniote s'identificherebbe col destinatario dell'epistola 232 di Michele Gabras <sup>(5)</sup>, Giorgio Lampeno, che era certamente parente del Nostro), fu investito della carica di protonotario sicuramente prima del 1324 <sup>(6)</sup>.

Nell'estate di quell'anno lo troviamo a Costantinopoli <sup>(7)</sup>, ma s'ignora se egli si recò nella capitale per soggiornarvi poco tempo o per rimanervi per sempre. Par certo però che Lampeno tre anni più tardi scrisse, come vedremo, a Gregora da Tessalonica. Prima del 1327 il protonotario aveva contratto matrimonio e gli era nato un figlio <sup>(8)</sup>.

(1) Cf. *cod. Vindob. theol. gr.* 174, f. 33<sup>v</sup> (= ep. 27 di Manuele Gabalas): *αλλ' εὶ μοι καὶ αὐτὸς ἐν τῷ μέρει τὸν σὸν διαπέμψοις λόγον δν ἀνδρίας ἄμα καὶ μεγαλουργίας ἐξήνεγκας μάρτυρα τοῦ μεγάλου μάρτυρος καὶ σοὶ γε αὐτόχθονος, τοῦ θαναστοῦ φημι Δημητρίον, κτλ.* Inutile aggiungere che il Santo era di Tessalonica.

(2) Il nome di battesimo di Lampeno compare nell'*inscriptio* dell'epistola di Michele Gabras (v. p. 4, n. 2) e in quella del *logos* encomiastico in onore del basileus Andronico II Paleologo (*cod. Vindob. phil. gr.* 165, f. 60<sup>r</sup>: *τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου κυροῦ νικολάου τοῦ λαμπητοῦ λόγος ἐγκωμιαστικὸς εἰς τὸν κραταιὸν καὶ ἄγιον ἡμῶν αὐθέντην καὶ βασιλέα κυρὸν ἀνδρόνικον τὸν παλαιολόγον*).

(3) Cf. anche KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 229.

(4) Cf. GUILLAND, *op. cit.*, p. 343.

(5) Cf. *cod. Marc. gr.* 446, ff. 153<sup>r</sup>-154<sup>r</sup>, *inscr.*: *τῷ λαμπητῷ κυρῷ γεωργίῳ.* Vedi anche KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 34.

(6) Nell'*inscriptio* dell'epistola di Gabras, che si data appunto all'estate del 1324, il nome di Lampeno è preceduto dal titolo di protonotario.

(7) Questo si deduce con certezza dall'epistola di Gabras, che fu scritta, ripetiamo, nell'estate di quell'anno.

(8) Cf. *cod. Vindob. theol. gr.* 174, f. 33<sup>v</sup> (= ep. 27 di Manuele Gabalas): *εὶ δὲ καὶ μετὰ τοῦ μάλα σοὶ καλλιστον παῖδες, εἰης ἀν κτλ.* L'epistola del Gabalas fu scritta dopo il Marzo del 1327.

Nicola Lampeno godè dell'amicizia e della stima di letterati e scrittori illustri : di Gabras, di Gabalas, di Gregora ; e letterato e scrittore fu egli stesso, fors'anche per tradizione di famiglia : è noto infatti un Alessio Lampeno, tessalonicese, che scrisse, nel primo decennio del sec. XIV, una monodia, edita dal Lampros<sup>(1)</sup>, per la traslazione da Tessalonica a Costantinopoli delle spoglie mortali del despota Giovanni Paleologo.

La produzione letteraria di Lampeno fu, per esplicita testimonianza di Manuele Gabalas<sup>(2)</sup>, molto vasta, ma, ad eccezione dell'encomio in onore del basileus, ch'è certamente suo, e dell'epistola a Gregora, che si è salvata grazie soprattutto alla vanità del suo destinatario, essa è tutta naufragata.

Di Lampeno i suoi contemporanei conobbero e apprezzarono un altro *logos* encomiastico, quello che il protonotario scrisse in onore del suo connazionale S. Demetrio<sup>(3)</sup>, il santo tessalonicese tanto popolare e caro ai Bizantini e tante volte celebrato da retori ed agiografi<sup>(4)</sup>. L'encomio, di cui pare non sia rimasta traccia nei nostri manoscritti<sup>(5)</sup> (a meno che esso non sia giunto a noi sotto il nome di un altro), fu inviato da Lampeno a Gabalas, che glielo aveva espressamente chiesto<sup>(6)</sup>, e il dotto prelato l'analizzò sotto l'aspetto stilistico nella sua terza epistola indirizzata al protonotario, che si può considerare una vera e propria recensione<sup>(7)</sup>.

(1) In *Néos Έλλ.* 11 (1914), pp. 389-393. Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 15, n. 1.

(2) Cf. cod. Vindob. *theol. gr.* 174, f. 33<sup>v</sup> fin. (= ep. 27) : πλείους γὰρ ἀγῶνας σὺ λόγων διήθλευσας ή ἐκεῖνος (*scil.* Ἡρακλῆς) διακονῶν Εὑροσθεῖ.

(3) V. il passo citato p. 5, n. 1, nel quale è fatta allusione esplicita all'encomio di S. Demetrio.

(4) Sui *logoi* in onore di S. Demetrio cf. LAOURDAS, *'Eγκώμια εἰς τὸν ἀγιον Δημήτριον κατὰ τὸν δέκατον τέταρτον αἰῶνα*, in *'Επ. Ετ. Βυζ. Σπ.*, XXIV (1954), pp. 275-290 ; ID., *Βυζαντινὰ καὶ μεταβυζαντινὰ ἔγκώμια εἰς τὸν ἀγιον Δημήτριον*, in *Μακεδονικά*, IV (1955-1960), pp. 47-162. Sull'encomio di S. Demetrio scritto da Niceforo Gregora cf. GUILLAND, *Essai sur Nicéphore Grégoras*, Paris, 1926, pp. 187 ss. ; ivi anche un cenno ai *logoi* di altri retori.

(5) Cf. anche KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 228.

(6) Cf. anche questa volta il passo citato a p. 5, n. 1.

(7) Un sunto di questa e delle due lettere precedenti dà il KOUROUSIS, *op. cit.*, pp. 228-232.

L'elogio di S. Demetrio fu certamente scritto prima del Marzo del 1327 (il *terminus ante quem* è stabilito sulla base della cronologia delle lettere di Gabalas, scritte, come è noto, non prima del Marzo di quell'anno), ma fra la composizione dell'encomio e la richiesta del prelato non dovrà intercorrere molto tempo.

### 3. — ANALISI DELLA LETTERA

Per intendere appieno certi riferimenti contenuti nella lettera, è necessario determinare con esattezza la località da cui essa fu inviata. E in proposito dirò, anticipando la conclusione, che Nicola Lampeno inviò la lettera a Gregora non da Costantinopoli, come sostiene il Kourousis<sup>(1)</sup>, ma da Salonicco : lo prova in effetti l'*inscriptio* stessa dell'epistola che, come emerge dall'apparato, reca soprascritta in A<sup>b</sup> (= cod. Vat. gr. 1086, f. 222r) la formola *ἐν Θεσσαλονίκης*, che il dotto greco considera a torto una banale interpolazione. Si tratterebbe, secondo lui, di un'aggiunta del tutto arbitraria da parte di un ignoto copista del sec. XIV, diverso ovviamente da quello che copiò il testo della lettera, il quale l'avrebbe mutuata dall'*inscriptio* dell'epistola di Lampeno Tarcaniote, compresa, come si sa, in quella medesima sezione del manoscritto. Diffidando dunque di quella formola, il Kourousis conclude asserendo che la lettera fu inviata non da Salonicco ma da Costantinopoli, giacché tutte le epistole di quella raccolta, le cui *inscriptiones* manchino di quella certa formola, non possono non provenire dalla capitale. E quest'ultima affermazione è senza dubbio esatta ; non convince però la sua ostentata diffidenza nei riguardi della formola soprascritta in A<sup>b</sup>, su cui mi pare non si sia adeguatamente sofferto.

Che essa sia stata aggiunta da una mano diversa da quella che trascrisse il testo della lettera, nessuno oserà negare ; ma la mano è veramente di un ignoto copista del sec. XIV ?

Un attento esame paleografico, benché limitato a due sole parole, permette di affermare che ad aggiungere quella formola fu uno scriba tutt'altro che ignoto, Niceforo Gregora, alla

(1) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, p. 230.

cui mano si devono le innumerevoli aggiunte e correzioni in quello stesso manoscritto<sup>(1)</sup>.

Si consideri, per esempio, la singolare grafia del, ch'è tipica della mano di Gregora, come si può agevolmente rilevare dal confronto con altri testi autografi, in special modo con quello contenuto nel codice *Heidelb. Palat. gr.* 129, f. 37<sup>v</sup> (2).

Non dunque un ignoto scriba del sec. XIV, ma Gregora stesso aggiunse quella formola in A<sup>b</sup>; e il dotto umanista non poteva certo ignorare la località da cui Lampeno gli aveva inviato la lettera, ch'è Tessalonica e non Costantinopoli. Nulla del resto autorizza a credere che il protonotario si trovasse nella capitale, quando scrisse a Gregora; e il fatto che egli era a Costantinopoli nell'estate del 1324 non può e non deve far concludere (ché sarebbe un'illazione bell'e buona) che Lampeno si fosse stabilito colà per sempre senza più far ritorno nella natia Salonicco.

Assadato questo, passiamo ad altro.

All'inizio della lettera il tessalonicese allude chiaramente ad un *logos* da lui scritto «in onore di un valoroso e nobile martire di Cristo». Che si tratti dell'encomio di S. Demetrio, lo stesso al quale si riferisce Gabalas nelle sue tre lettere indirizzate al protonotario, è fuori discussione.

Lampeno, che dopo lunga esitazione invia l'elogio a Gregora, perché egli, ch'è giudice quanto mai qualificato, esprima il suo giudizio, si premura di informare l'autorevole amico di aver inviato lo stesso encomio *ἡτηκόσι σοφοῖς ἐν ὑπερορίᾳ κἀντανθοῖ*.

Il Kourousis<sup>(3)</sup>, convinto che l'epistola fu inviata a Gregora da Costantinopoli, intende quell'espressione nella maniera per lui più ovvia e conseguenziaria: Lampeno aveva inviato l'opera sua ai dotti che gliela avevano richiesta, sia a quelli che allora si trovavano in esilio (*σοφοῖς ἐν ὑπερορίᾳ*), sia

(1) Cf. I. ŠEVČENKO, *Some Autographs of Nicephorus Gregoras*, in *Zbornik Rad. Viz. Inst.*, VIII/2 (= *Mélanges Ostrogorsky*, II) (1964), pp. 445 ss.; LEONE, *Il Φιλομαθὴς ἡ περὶ ὑβριστῶν di Niceforo Gregora*, in *Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici*. N. S. 8-9, (1971-1972), pp. 179-180.

(2) Cf. ŠEVČENKO, *art. cit.*, p. 448 e fig. 8.

(3) Cf. KOUROUSIS, *op. cit.*, pp. 229-230.

a quelli che risiedevano nella capitale (*σοφοῖς ... κἀνταυθοῖ*).

Fra i primi il dotto cita espressamente Teodoro Metochita, esiliato, com'è noto<sup>(1)</sup>, a Didimotica nel 1328, in seguito all'ascesa al trono di Bisanzio di Andronico III Paleologo; fra i secondi Manuele Gabalas, che, si sa, chiese effettivamente a Lampeno d'inviargli l'encomio.

Queste le conclusioni del Kourousis, da cui ci permettiamo di dissentire per fondate ragioni. Anzi tutto c'è da chiedersi: poteva Metochita, fisicamente e moralmente prostrato dalla severa condanna<sup>(2)</sup>, darsi cura di chiedere a Lampeno l'encomio di S. Demetrio, ammesso anche, e non è provato, che egli potesse corrispondere coi suoi amici politicamente alleati? Di solito le avversità della vita tendono ad attenuare, se non a smorzare del tutto, ogni entusiasmo e interesse, non escluso quello per la cultura, ch'è il più puro e sacrosanto.

L'interpretazione del Kourousis presuppone poi che la lettera di Lampeno sia stata scritta dopo il Maggio del 1328, e cioè dopo che il nuovo basileus, entrato da vincitore in Costantinopoli<sup>(3)</sup>, condannò all'esilio l'onnipotente ministro di Andronico II.

Ma dato ormai per certo che l'epistola fu inviata a Gregora da Tessalonica e non dalla capitale, l'ovvia conclusione è che i *σοφοὶ ... κἀνταυθοῖ* sono i dotti residenti in quella città, non i dotti di Costantinopoli. E quanto all'altra espressione (*σοφοῖς ἐν ὑπεροχῇ*), credo che con essa Nicola Lampeno non intenda punto riferirsi agl'intellettuali in esilio, ma più semplicemente ai dotti non residenti a Salonicco; fra questi ultimi rientrerebbe appunto Manuele Gabalas.

E' questa in sostanza l'interpretazione data anche dal Guilland<sup>(4)</sup>, la quale sembra indirettamente confermata da ragioni d'ordine cronologico.

(1) Cf. ŠEVČENKO, *Études sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos*, Bruxelles, 1962, p. 269; POLEMIS, 'Η πρὸς Βαρλαὰμ διέρεξις τοῦ Γεργυορᾶ, in *'Ελληνικά*, XVIII (1964), p. 50, n. 3.

(2) Cf. NIC. GREG., *Hist.*, IX, 8 = I, 431, 9 Bonn.; *ibid.*, X, 2 = I, 474, 14-16; cf. ŠEVČENKO, *Études* cit., pp. 142, nn. 6-7, 270-271 e n. 7.

(3) Cf. G. OSTROGORSKY, *Storia dell'Impero bizantino*, trad. it., Torino, 1968, p. 445.

(4) Cf. GUILLAND, *Correspondance* cit., p. 279.

In effetti, se la lettera, con la quale Manuele Galabas pregava Lampeno d'inviargli l'encomio, fu scritta dopo il Marzo del 1327 e comunque entro quell'anno, è lecito supporre che quella del protonotario a Gregora, nella quale è fatta esplicita allusione alla richiesta, fu scritta non molto dopo, e certamente prima che egli ricevesse da Gabalas l'ultima delle tre lettere a lui destinate (databili, giova ripetere, fra il Marzo del 1327 e la fine dello stesso anno), quella nella quale il dotto prelato giudica l'encomio del tessalonicese : il tono dell'epistola e, all'inizio, l'uso sovrabbondante di futuri lasciano agevolmente intendere che Lampeno non conosce ancora il giudizio che del suo opuscolo esprimeranno gl'intellettuali residenti fuori Salonicco, fra cui appunto Manuele Gabalas. Insomma la lettera fu scritta molto prima del Maggio del 1328, sicuramente entro l'anno precedente ; e nel 1327 Teodoro Metochita dominava la scena politica di Bisanzio.

#### 4. — LA RISPOSTA DI GREGORA A LAMPENO

La lettera con la quale Gregora rispose a Lampeno, già edita dal Bezdechi<sup>(1)</sup> e diligentemente riassunta dal Guiland<sup>(2)</sup>, è tramandata da un discreto numero di manoscritti ; eccone l'elenco :

- A =cod. *Vat. gr.* 1086, s. XIV, ff. 100v-102v<sup>(3)</sup>.
- B =cod. *Vat. gr.* 1085, s. XIV, ff. 16r-17r<sup>(4)</sup>.
- C =cod. *Vat. gr.* 116, s. XIV, ff. 79v-80v<sup>(5)</sup>.
- G =cod. *Angel. gr.* 82, s. XVI, ff. 209v-210v<sup>(6)</sup>.

(1) Cf. BEZDECHI, *op. cit.*, pp. 293-295.

(2) Cf. GUILLAND, *Correspondance* cit., pp. 98-99.

(3) Cf. p. 1, n. 1.

(4) Cf. W. LAMEERE, *La tradition manuscrite de la correspondance de Grégoire de Chrypore, patriarche de Constantinople (1283-1289)*, Bruxelles-Rome, 1937, pp. 33-38 (con bibl.) ; CANART-PERI, *op. cit.*, p. 533.

(5) Cf. p. 1, n. 4.

(6) Cf. P. Franchi DE' CAVALIERI-G. MUCCIO, *Index codicum Graecorum Bibliothecae Angelicae*, in *Studi Italiani di Fil. Class.*, IV (1896), p. 30 = Chr. SAMBERGER, *Catalogi codicum Graecorum qui in minoribus bibliothecis Italicis asservantur*, II, Lipsiae, 1968, p. 144.

- H =cod. *Paris. gr.* 3040, s. XVII, ff. 127<sup>r</sup>-128<sup>r</sup><sup>(1)</sup>.  
 K =cod. *Monac. gr.* 10, s. XVI, pp. 481-485<sup>(2)</sup>.  
 R =cod. *Marc. gr.* 445, s. XV, ff. 22<sup>r</sup>-24<sup>r</sup><sup>(3)</sup>.  
 T =cod. *Quirin. gr.* E. III, 5, s. XVIII, ff. 316<sup>v</sup>-321<sup>v</sup><sup>(4)</sup>.

Eliminati e codici H e K, che sono apografi di G<sup>(5)</sup>, e T, che è derivato da uno dei tre codici *Vaticani*<sup>(6)</sup>, i manoscritti utili alla costituzione del testo sono : ABCGR.

Poiché anche l'edizione del Bezdechi è criticamente insicura, fondata com'è su una *recensio* incompleta, riteniamo opportuno riportare anche questa volta il testo della lettera ; premettiamo perè che per ragioni di opportunità abbiamo accolto l'*inscriptio* così come è data dal cod. A ; diversamente opereremo nell'edizione generale dell'epistolario di Gregora, al cui allestimento attendiamo da qualche anno. Per quel che concerne le relazioni fra i singoli testimoni della tradizione manoscritta, esse costituiscono l'oggetto di una nostra memoria d'imminente pubblicazione.

*Toῦ Γρηγορᾶ ἀμοιβαῖα εἰς τὸν πρωτονοτάριον τὸν Λαμπηνόν.*

"Εθνος ἐστὶ Περσικὸν νοτιωτέρας ποιούμενον τὰς οἰκήσεις  
 ἢ κατὰ Πάρθους καὶ Μῆδους, τοῖς τε ἄλλοις ὅσα σφίσιν ἐπιβάλλει,  
 ἐμμελῶς ἐπιβάλλον. Καὶ οὐν καὶ δύτε περὶ τῶν πρακτέων  
 5 σκέμματα τίθεσθαι βούλοιντο, οἱ δὲ οὐκ ἀξινέτως οὐδὲ ταυτὶ

2 sqq. cf. Herod. I 133 ; Athen. IV 144 a-b

1 τῷ πρωτονοταρῷ τῷ λαμπηνῷ BCG τῷ R

(1) Cf. H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, III, Paris, 1888, p. 97.

(2) Cf. I. HARDT, *Catalogus codicum manuscriptorum Graecorum Bibliothecae Regiae Bavariae*, I, Monachii, 1806, p. 48 ss.

(3) Cf. ZANETTI-BONGIOVANNI, *op. cit.*, pp. 231-232.

(4) Cf. E. MARTINI, *Catalogo dei manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, Milano, 1893, pp. 282 ss.

(5) Cf. LEONE, *Il Filostrato* cit., p. 177.

(6) Le epistole di Gregora contenute in questo ms. sono state copiate dai tre codici Vaticani : Vat. gr. 116, Vat. gr. 1085, Vat. gr. 1086 (cf. anche MARTINI, *op. cit.*, p. 282). Lo scriba ha indicato espressamente nel margine il codice o i codici adibiti per ciascuna epistola. Nel caso di questa lettera sono indicati tutti e tre i mss. Vaticani.

οὐ μὴν οὐδ' ἀποχρώσης περινοίας τιθέμενοι πόρρω· ἔυννοοῦντες γὰρ ὡς ἥκισθ' διοίαις ταῖς γνώμαις ἅπαντες κέχρηνται, ἐς δσα τῶν ἀνθρωπίνων ἔρεισμα βίων ὑπάρχει — οἱ μὲν γὰρ παρὰ πότον καὶ μέθην ἄτε ἐκθερμαινόμενοί τε καὶ ἐς τὸ χαριέστερον  
 10 ἀπαλλάττοντες, ἐς δσα πρὸς ἀλήθειαν βλέπει, μᾶλλον δρῶσιν, ὅφ' ἥδονῆς, ὡς εἰπεῖν, τῆς ψυχῆς ἀπλουμένης, καὶ εἴ τι λυποῦν ἔξωθούσης καὶ τὸ δν αὐτίκα χειρουμένης ἀπερίεργον (καὶ ἀνδρὸς γὰρ νόον ἔδειξεν οἶνος, φησί πον Φιλόχορος) τοῖς δ' δπότε μᾶλλον νήφοιεν, ἐμβριθεστέροις ἔπεται τὸν νοῦν  
 15 καὶ βεβηκόσιν εἶναι — δι' αὐτὸ μέντοι τοῦτο, καὶ ἀνήφοντες ἀλλήλοις ἐκοινοῦντο ἔκεινοι βουλεύματα περὶ δτων δή, ταῦτα καὶ μεθυσχόμενοι ἐς τὴν ύστεραιαν ἐπήγνεσαν. Καὶ εἴ μὲν εὖ ἔχειν ἔδόκει τὰ δόξαντα, τὴν ἴερὰν ἐπέφερον ἥδη ψῆφον, καὶ ἦν τοῦτο νόμος ἔκείνοις τέως ἐς τὰ πρακτέα ἀκίνητος· εἰ δὲ μὴ  
 20 ἔδόκει, οὗτοι δ' ἀλλ' ἐτέροις αὖθις σκέμμασιν ἔχρωντο. Παραπλήσιόν τι μοι τήμερον, βέλτιστε, καὶ αὐτὸς δοκεῖς διαπράττεσθαι· ὥσπερ γὰρ οἶνῳ τινὶ τῶν ἐπαίνων μεθυσθῆναι τῷ πλήθει ἥμας παρεσκευακώς, ἔπειτα ἐρωτᾶς εἰ ταῦτα καὶ νῦν ἐπὶ τοῖς νῦν ἀποφαίνεσθαι ἔπεισιν, δποῖα καὶ πρότερον δπότε δηλαδὴ  
 25 νήφειν ἐνῆν ἐφ' οἷς ἥμιν εἰς θέαν προύθηκας γράμμασι σοῖς.

"Ισθι τοίνυν ὡς τὴν αὐτήν σοι καὶ νῦν ἀποφαινόμεθα γνώμην καὶ μέντοι καὶ ἐφεξῆς οὐκ ἔστιν δτε οὐχ δμοία ἔστήξει σοι. Τίς γὰρ οὕτω νοῦ παντὸς ἐκτός, ὡς ἀφαιρεῖν τὴν χιόνα τὰ κράτιστα τῆς λεκυθῆτος καὶ τοῦ κάειν τὸ πῦρ; πάντα γὰρ σχεδὸν οἱ σοὶ  
 30 λόγοι ξὺν ὥρᾳ τὴν ἀρμονίαν ἀκμαζούσῃ δπόσα καλρια εἰληφότες, νοῦν ἐφέλκονται καὶ γλῶσσαν ἢ θαυμάζειν οἰδεν δσα χρὴ θαυμάζειν. Τουτὶ δὲ διεστειλάμην· εἰσὶ γὰρ οἱ φθόνῳ τὴν ἔξιν ἀποβεβλήκασι ταυτηνί, οὐκ ὀκνοῦντες ἐκόντες εἶναι κακοί· εἰσὶ δὲ καὶ οἱ μηδ' ἀπαξ ἐσχήμεσαν ταυτηνί, ἢ τῆς πείρας οὐ προσ-  
 35 γενομένης, ἵς χωρὶς τυφλήν φασι τὴν φύσιν, ἢ τῆς φύσεως ἐλλειπούσης, ὡς εἶναι σφαλερὰν καὶ τὴν πείραν. Ταύτη τοι καὶ πλάνος τὰ πλεῖστα πολυτελῆς ἐπιχωριάζει περὶ τάνθρωπεια καὶ δ μὲν ἐπαινεῖ τὸ σαφὲς δτι σαφές, δ δὲ τὸ γρῖφον, δτι γρῖφον, πρὶν ξυνιδεῖν εἰ καὶ νοῦς ἐγκατωκοδόμηται καὶ προσήκονσα  
 40 ἐκατέροις διασκευὴ καὶ πορισμὸς ἐπὶ τούτοις καιρίων ἐνθυμη-

13 Φιλόχορος: immo Theogn. 500 (ἀνδρὸς δ' οἶνος ἔδειξε νόον) cf. Philoch. FGrH III B 170 ex Athen. II 6, 37e

30 δρα R || 31 οἰδεν δσα χρὴ θαυμάζειν propter homoeotel. omissa add. B in marg. || 35 τυφλήν Bezdechi: τυφλὸν codd.

μάτων, καὶ ὅποια θεμιστεύειν καὶ δσα τοῖς ὅροις νόμοις ὅπόσοι  
τῆς ἐπιστήμης, καὶ ἡ ἀναφορὰ μάλα εὐπρεπής τε καὶ πρόχειρος.  
Οἱ μὲν γὰρ εἴ τι ἥτοι λήθη ἡ καὶ τύχη ἡ καὶ ξύν γε λόγῳ τῷ  
εἰκότι ἔρριπται που κόμμα ρήτορι τινὶ μὴ πρόχειρον τὴν λύσιν  
45 ἔχον παρ' αὐτοῖς, τοῦτο προβάλλονται ἀμαθῶς τε καὶ σφόδρα  
ἀρχαίως. Καὶ τοῦχαστον τῶν ἀτόπων, δτι φασὶ καὶ Ἀριστο-  
τέλους τὰ πλείω αἰνίγμασιν ἐοίκοι ἄν. Τί φήσ, ἄνθρωπε; εἰ  
σαυτὸν οὐκ ὀκνεῖς ἀναφέρειν ἐς οὗτο σοφίᾳ προήκοντας ἄνδρας,  
ῶρα σοι καὶ Ἡρακλέα καλεῖν τὸν πυγμαῖον Φιλιππίδην δτι δίπους  
50 κάκεῖνος, καὶ Ἀχιλλέα τὸν Θερσίτην, δτι κατὰ Τροίας ἀμφοῖν  
ἡ στρατεία. Θαυμάζω δὲ πῶς οὐ καὶ σαυτόν, θαυμάσιε, μῦν ἡ  
θυντίδα καλεῖς, δτι ζῷον, ἡ λίθον, δτι σῶμα, δ καὶ μᾶλλον σ' ἐ-  
χρῆν τὸν τοιοῦτον κριτήν. Ἰδοὺ γὰρ καὶ τὰ βρεφώδη ψελλίσ-  
ματα σκοτεινὰ καὶ γρῖφα, καὶ τοὺς πλείους ὅπόσοι πρὸ τῆς ὕρας  
55 καρποὶ πικροὺς οὐδὲν εἶναι κωλύει καὶ στύφοντας, ἀλλ' ἐπεσθαὶ  
καὶ τάγαθὸν εὐθύς, ἐπεται κωλύειν τῇ φύσει· τοιοῦτοι γὰρ διὰ  
τὸ πρὸν τῆς ὕρας ἡ καθ' ἐν καθήκει. Ξυνεῖναι δέ μοι κάκ τῶν  
δσοι σφᾶς αὐτοὺς οἰλακίζειν ἐθέλουσιν ἐς ἀνάληψιν ὑπ' ἐμοὶ τῶν  
δργίων ὅπόση τῶν λόγων ἐστὶν ἐπιστήμη γεγένηται, ὡς οἱ πρῶ-  
60 τοι τῶν νέων τόκοι, σποράδας καὶ ἀμυδράς τινας ἔχουσι τὰς  
ἐννοίας καὶ οἰα εἰκός μειρακιώδεις, λέξεων δὲ συρφετώδη θό-  
ρυβον ἀδεῶς ἐπαντλοῦσι καὶ βάναυσόν τινα ὅχλον ἐς ἀκοήν, αἱ  
καὶ ἐς τὸ γρῖφον καὶ πάντῃ δυσξύμβολον μάλα ἀπάγουσι τὰ λεγό-  
μενα. Καὶ εἰ μὴ αὐτοὶ τὰ αὐτῶν ἐξηγοῦντο, καθάπερ αἱ τίτθαι  
65 τὰ νηπίων δρμήματα, οὐκ ἀν ποτ' εἴη οὐδὲ σπογγιὰν καθαίρειν  
δύνασθαι, οὐδὲ μηδένα τῶν μάντεων ἐξηγεῖσθαι. Πολλοῦ γὰρ ἔτι  
τοῦ ἀτελοῦς πνέοντες ὑπὸ βραχυνοίας, οὐ μενἀν οὐδὲ τῷ  
εἰκότι κανόνι πρὸς τὴν τῶν λέξεων οἰκοδομήν καὶ συνθήκην  
δύνανται χρῆσθαι, ἀλλ' ὡς ἀν εἴποι τις ἔτερον τρόπον τὴν λεγο-  
70 μένην Λεσβίαν οἰκοδομοῦσιν οἰκοδομήν· τοῦ δὲ χρόνου χωροῦν-  
τος, εἰ συγχωροίη καὶ φύσις, φροῦδα μὲν ἐκεῖνα κατὰ μικρὸν  
τὰ βρεφικὰ παίγνια. Ὑπομειδιᾶ δὲ τὸ καθεστηκὸς καὶ ἐδραῖον  
τοῦ νοῦ καὶ τὸ τῆς πλοκῆς εὐκρινεῖ ἐπανθεῖ καὶ ξύν ὕρα τὸ τῆς  
λέξεως ἀττικίζον ἐφέρει. Κάπειδὴ νέου τὴν ἡλικίαν ἡ τὸ ἥθος  
75 νεαροῦ, καὶ οὐ πηγήτης ἢ, μηδὲν εἶναι λέγεται τὸ διάφορον — καὶ  
γὰρ καὶ Μαργίτην οὐ νέον ἀλλ' ἀφήλικα ἀκοῇ ἵσμεν ἀλλ' αὐτόν  
φησιν οὕτ' ἄρ' σκαπτῆρα θεοὶ θέσαν οὕτ'

77 sq. Marg. fr. II Allen

46 ἀριστοτέλει BCGR || 53 ἴδον codd.: ἴδον Bezdechi || 63 γρίφον  
BGR || 67 πνέοντες codd.: -ος Bezdechi

ἀροτῆρα οὐτ' ἄλλως τι σοφόν — εἰ δ' οὕτω  
 80 ταῦτα, ἔστι μὲν καὶ νέον, ἔστι δὲ καὶ μᾶλλον ἡ κατὰ νέον γρι-  
 φώδη τινὰ καὶ δυσείκαστα γράφειν ἐπ' ἀτελεῖ τῷ νῷ, διὰ τὸ  
 πολλὴν ἀωρίαν ἐπιπολάζειν. "Ωστ' εὶ μὴ νοῦς ἐντελής, δν σεμνό-  
 της οἶδε πρυτανεύειν, ἐκατέροις κατὰ τὸ προσῆκον χρῶτο, νῦν  
 85 μὲν ὅτε τούτου δεῖ, τῷ γρίφῳ, νῦν δ' ὅπότε δέοι τοῦ σαφοῦς,  
 ὥσπερ οἱ τὰ μέλη καὶ τὰς ἀρμονίας ἐξαλλάττοντες, καὶ νῦν μὲν  
 τῆς Δωριστὶ μεταποιούμενοι, νῦν δ' ἐξάρχοντες τῆς Φρυγιστὶ<sup>1</sup>  
 καὶ τῶν αὐλῶν, εἴη ἀν ἀμβλωθρίδια τίκτων καὶ ἀκαθαρσίαν  
 μειρακιώδη, δὲ νυκτερινὰς ἀφηγήσεις γραῶν. 'Αλλ' ἄλλῳ μὲν  
 οὐκ ἄν τῷ τοιαῦτα δίκαιον κοινοῦσθαι ἐνόμισα σοὶ δ' ἡρτημένῳ  
 90 τῆς εὐγενοῦς ἐκείνης τῶν Ἀθηναίων ἡχοῦς, καὶ τύπον ἐκεῖνον  
 καὶ τρόπον, καθάπερ τι θεῖον τηροῦντι ἀρχέτυπον, καὶ μάλα  
 δήπου τῶν εἰκότων. 'Ορᾶς γὰρ καὶ αὐτὸς τὰς ὑποφυομένας τῇ  
 ἐπιστήμῃ κῆρας ἀλλοκότους καὶ δπως ἡ κακία τούναντίον κιν-  
 δυνεύει νομίζεσθαι ἀρετή, καὶ τῆς Ἀττικῆς ἐκείνης γλώττης  
 95 τὸ εὐγενὲς ἐς ἀκοσμίαν καὶ ψόφους μεταπίπτειν κενοὺς καὶ χρὴ  
 συγχωρεῖν. Σὺ δὲ μὴ λήγοις τοιούτοις ἡμᾶς τοῖς ἀγαθοῖς δω-  
 ρούμενος.

82 δν] ων R || 87 αὐλῶν] ἄλλων B post corr., ut vid. || 95 καινούς  
 R || 96 τοῖς codd.: om. Bezdechi.

##### 5. — ANALISI DELLA LETTERA DI GREGORA

All'inizio Gregora loda l'encomio di Lampeno, specie sotto l'aspetto della lingua e dello stile, e passa poi bruscamente a fare una lunga tirata contro certi sofisti, che si spacciano per dotti, ed esorta il protonotario a starsene lontano. L'epistola se chiude con l'augurio che Lampeno continui a produrre opere di così alto livello letterario, com'è appunto l'elogio di S. Demetrio.

Colpisce della lettera l'ampio *excursus* sui sofisti, che non contiene alcuna allusione esplicita, e sembra introdotto quasi *ex abrupto*. È stato il tessalonicese a dargliene pretesto? È lecito supporlo, come è lecito supporre che le velate allusioni contenute nell'*excursus* non si riferiscono a personaggi fintizi, a fantasmi, ma a persone, od anzi, se la nostra ipotesi è esatta, ad una persona ben precisa e realmente esistente.

Torniamo per un momento all'epistola di Lampeno. Il protonotario, s'è detto, informa Gregora di aver mandato il suo *logos* encomiastico ai dotti che glielo avevano chiesto, vuoi a quelli residenti fuori Salonicco, vuoi a quelli residenti in questa città. Ebbene, credo che è stata proprio quest'ultima frase a richiamare l'attenzione di Gregora, a dargli pretesto per quella sua lunga tirata. Fra i dotti residenti a Salonicco doveva trovarsi, attorno al 1327, l'anno cui si data l'epistola di Lampeno, un personaggio che lo scrittore bizantino vuole screditare e far passare per volgare sofista.

Ma di quale personaggio puo trattarsi? Probabilmente di Barlaam, il monaco occidentale<sup>(1)</sup>, che partito nel 1325 dalla natia Seminara, dopo un breve soggiorno ad Arta, in Etolia, si era stabilito a Salonicco, per approfondire la conoscenza del pensiero aristotelico; e a Salonicco egli si trovava certamente nel 1327, quando Lampeno indirizzò la lettera a Gregora.

Di lì a qualche anno (1330)<sup>(2)</sup>, il monaco calabrese si recherà nella capitale dell'Impero.

A Salonicco Barlaam non si limitò a studiare il pensiero del filosofo antico, ma tenne anche cattedra, e la fama del suo magistero giunse ben presto a Costantinopoli<sup>(3)</sup>. Gregora, la cui vanità era pari alla sua grandezza<sup>(4)</sup>, cominciò a temere per il suo prestigio: bisognava dunque screditarlo subito, quel monaco giunto dall'Italia, e mostrare ad un rappresentante della cultura tessalonicese, per mezzo dell'allusione velata e indiretta, che quello era in realtà un volgare sofista, un falso sapiente.

Gregora dunque finge di capire che fra i dotti residenti a Salonicco, ai quali Lampeno inviò il suo encomio, ci fosse

(1) Per la bibliografia su Barlaam, cf. LEONE, *Il Φιλομαθής* cit., p. 171 n. 3.

(2) Per la datazione, cf. POLEMIS, *op. cit.*, p. 50.

(3) Cf. TAFRALI, *op. cit.*, p. 163.

(4) Sull'indole vanitosa di Gregora, cf. le eccellenti pagine di GUILLAND, *Essai* cit., pp. 91 ss.

anche Barlaam ; di qui la lunga tirata della lettera. La quale costituisce quasi il preludio della sua vasta produzione pamphlettistica, che avrà come bersaglio il monaco di Seminara, e che culminerà in un dialogo interessantissimo, il *Florentios*, la cui edizione, allestita da chi scrive, vedrà quanto prima la luce.

*Pisticci.*

Pietro Luigi M. LEONE.

# AUX ORIGINES DU DESPOTAT D'ÉPIRE ET DE LA PRINCIPAUTÉ D'ACHAÏE

1. Le Despotat. — 2. La dynastie. — 3. Les antécédents de Michel Comnène Doucas. — 4. Les sources. — 5. Vlachie et Grande Vlachie. — 6. Le rachat d'Alexis III. — 7. Sénachérim. — 8. Michel Doucas et le Péloponnèse. I. — 9. Patras et la conquête du Péloponnèse par Guillaume de Champlitte. — 10. Alliés compromettants. — 11. Michel Doucas et le Péloponnèse. II. — 12. Michel Doucas et Léon Sgouros. — 13. L'encyclique de l'empereur Henri du 13 janvier 1212. — 14. Conclusion.

## 1. Le Despotat

Pour désigner l'état grec qui continua en Asie Mineure l'empire romain d'Orient (*imperium Romaniae*), privé de sa capitale le 13 avril 1204 par les hommes de la quatrième croisade, « empire de Nicée » est une expression conventionnelle et commode, qui ne prête pas à équivoque. On peut donc appeler « empereurs de Nicée » les souverains qui présidèrent à ses destinées, mais lorsque le contexte le permet, il vaut mieux dire « empereur à Nicée ». — Pour l'état qui se forma dans les provinces occidentales de l'empire démembré, il n'existe aucun vocable pleinement satisfaisant. Les modernes disent communément « despotat d'Épire ». Le terme de despotat est de formation latine ; ses princes résidaient à Arta, en Acarnanie, et cette région, avec l'Étolie voisine, tenait autant de place dans leur état que l'Épire. Mais, de 1224 à 1246, leur capitale fut Thessalonique, et ils se donnaient le titre d'empereurs des Romains. Celui de despote, qu'ils portèrent ensuite, est une dignité honorifique conférée à

la personne du prince par un empereur<sup>(1)</sup>. Il est donné pour la première fois à un prince de la lignée des souverains d'Arta, par Théodore Comnène, empereur (romain) à Thessalonique, qui mentionne son frère, le *despote* Constantin, dans un chrysobulle de mai 1228. C'est presque sûrement Théodore, proclamé empereur en 1224 et couronné en 1227 ou 1228, qui introduisit dans ses états le titre de despote. En effet, il faut un empereur pour faire un despote, tandis qu'il suffit d'une armée victorieuse pour proclamer un empereur<sup>(2)</sup>. Si le despotat est proprement la dignité du despote, rituellement investi par un empereur, le vocable eut aussi de bonne heure un sens géographique, sans qu'il fût besoin d'y joindre (à la moderne) une détermination, comme Épire ou Arta. Dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, cette signification du mot était assez courante pour qu'elle passât dans le grec de la Chronique de Morée, et dans un chrysobulle de Jean VI Cantacuzène (1341-1354), que l'ex-empereur inséra dans ses Mémoires<sup>(3)</sup>. Cette évolution sémasiologique a dû commencer chez les voisins napolitains du Despotat. En effet, depuis que Manfred, roi de Sicile-Naples, épousa (en 1259), Hélène, sœur du despote Nicéphore Doucas, les rois de Naples possédaient ou revendiquaient plusieurs places sur les côtes du Despotat<sup>(4)</sup>. Par l'effet d'une évolution

(1) R. GUILLAND, *Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin. Le despote*, dans *Revue des Études Byzantines*, 17 (1959), 52-80. B. FERJANČIĆ, *Despoti u Vizantiji i južnoslovenskim zemljama*, Belgrade, 1960.

(2) L. STIERNON, *Les origines du despotat d'Epire*, dans *R.E.B.*, 17 (1959), 91-126. Pour le couronnement de Théodore Doucas, voir L. STIERNON, *Les origines du despotat d'Épire*, dans *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès international d'Études Byzantines*, Belgrade, 1964, pp. 197-202.

(3) Chronique (grecque) de Morée, vv. 1031, 3097, 3783, 3786, 3789, 6891-92. IOANN. CANTAC., III, 53 : II, 321, 21, Schopen. J'écris Despotat avec majuscule ; c'était un nom propre géographique, qui n'avait pas besoin de déterminant à l'époque qui nous occupe. Mais à partir de 1349, des despotes résidant à Mistra gouvernèrent le Péloponnèse byzantin. Ainsi naquit un autre despotat, que des chroniqueurs tardifs confondirent avec le premier ; STIERNON, 105, n° 34 et n° 41.

(4) D. M. NICOL, *The relations of Charles of Anjou with Nikephoros of Epiros* (dans *Byzantinische Forschungen*, IV, Amsterdam, 1972,

parallèle, dans le langage de leur chancellerie, le sens du mot *Romania* alla se rétrécissant. Il ne désigna plus l'*imperium Romaniae* tout entier (tel que le concevaient les Croisés et les Vénitiens, qui se le partagèrent en 1204, mais seulement ses provinces occidentales, coïncidant avec le Despotat<sup>(1)</sup>). Cette évolution du nom *Romania* est un des phénomènes consécutifs à la constitution du Despotat. Un autre, antérieur celui-là, est l'adoption du nom de famille Doucas par les princes qui le fondèrent et le gouvernèrent jusqu'à sa réabsorption tardive dans l'empire romain reconstitué.

## 2. La dynastie

Les fondateurs de ce qui devint le Despotat descendaient en ligne directe de Constantin, rejeton de la famille, jusque là obscure, des Anges de Philadelphie. Constantin Ange, affublé du titre de pansébastohypertatos, épousa Théodora, fille de l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081-1118) et d'Irène, petite-fille du césar Jean Doucas, le frère de l'empereur Constantin X (1059-1067). Constantin Ange et Théodora eurent pour fils Andronic, qui fut père des empereurs Isaac II Ange (1185-1195 et 1203-1204) et Alexis III, dit Comnène (1195-1203), et du sébastocrator Jean. Ce dernier adopta, ou plutôt se vit imposer très officiellement, outre son prénom, le nom de famille de sa grand'mère paternelle, Irène Doucas, et ses descendants le portèrent tous, y joignant souvent celui de Comnène, mais jamais celui d'Ange, considéré comme moins noble. Ces faits, trop longtemps méconnus, sont maintenant établis. Espérons que spécialistes et vulgarisateurs en tiendront compte à l'avenir<sup>(2)</sup>. — Le sébasto-

pp. 170-194), 172. — En 1294, les possessions napolitaines en Romanie augmentèrent grâce au mariage de Philippe d'Anjou-Tarente avec Thamar, fille de Nicéphore ; J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949, p. 272. A partir de son mariage, Philippe s'intitula « despote de Romanie » ; A. BON, *La Morée franque*, Paris, 1969, p. 306.

(1) BON, *loc. cit.*

(2) STIERNON, *Les origines*, 103-112, avec renvoi aux sources ; surtout 103-105, pour Jean Doucas, sébastocrator ; voir aussi l'arbre généalogique (p. 113) et les conclusions (p. 116).

crator Jean Doucas porta donc, et léguua à sa postérité, un nom de famille qui n'était pas celui de son père. Quand on y joignait celui des Comnènes (¹), on l'énonçait, alors, conformément au protocole, entre le prénom et le nom de famille officiel, faisant précéder celui-ci de l'article défini (²). Naturellement, cette nomenclature solennelle n'était pas d'un emploi quotidien. Elle se trouve surtout dans les chartes ou dans les lettres adressées aux princes par des officiels ou des particuliers qui devaient ou voulaient respecter l'étiquette. Mais passons à l'histoire du prince qu'on peut appeler le fondateur du Despotat.

### 3. Les antécédents de Michel Comnène Doucas

Dans les sources nombreuses et variées qui parlent de lui, Michel Comnène Doucas ne porte aucun titre honorifique. Pour mettre en évidence sa haute qualité, on l'appelait « fils du sébastocrator » Jean Doucas (³). Il entra dans l'histoire le 14 février 1190, quand son cousin germain, l'empereur d'Orient Isaac II Ange (1185-1195), le fit livrer comme otage à Frédéric Barberousse, empereur d'Occident. Sous le (premier) règne d'Isaac II — donc avant le 8 avril 1195 —, il exerça les fonctions de recenseur dans le thème de Mylasa (en Carie) et Mélanoudion. — Alexis III Ange (dit Comnène)

(1) Le 17 août 1209 (xvi Kal. Sept., ann. 12), le pape Innocent III écrivait à Michel Comnène de Romanie (le fils de Jean Doucas) en faveur de l'archevêque (latin) de Durazzo ; MIGNE, *P.L.*, t. 216, col. 106-107, ep. 96. STIERNON, *Les origines*, 105, n° 38. Le nom du destinataire se trouvait sans doute dans la supplique de l'archevêque, qui provoqua cette lettre et d'autres concernant la même affaire ; *P.L.*, 216 ; col. 105-107, des 18, 18 et 17 août, epp. 94-97.

(2) Voir nos *Byzantina et Franco-Graeca*, Rome, 1970, pp. 42-44 (note additionnelle). Ajouter que les fils du grand logothète Théodore Métochite étaient communément appelés Démétrius Ange et Nicéphore Lascaris, d'après CANT., I, 43 : I, 209-210, Schopen. Mais dans le traité vénéto-grec du 8 octobre 1357, où Nicéphore figure comme témoin, il est appelé protocolairement *Νικηφόρος Λάσκαρις ὁ Μετοχίτης*, Fr. MIKLOSICH-Jos. MÜLLER, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. III, Wien, 1865, p. 126, ligne 14.

(3) Ce point très important a été mis en évidence par STIERNON, *Les origines*, 122-123.

ayant détrôné, jeté en prison et aveuglé son frère et prédécesseur Isaac Ange, envoya une seconde fois Michel Doucas dans le même thème, avec une fonction importante (sans doute la même que précédemment). Michel en profita pour se soulever contre Alexis. Mais (en été ou automne 1201?) l'empereur marcha contre lui, le battit et le contraignit à se réfugier chez Rukneddin, le sultan seldjoukide de Koniah (Iconium). — On retrouve Michel, en 1204, à Constantinople, maintenant capitale d'un empire latin. Dans le désarroi général, il se rallia aux vainqueurs et s'attacha plus spécialement à Boniface, marquis de Monferrato, devenu roi de Thessalonique et premier vassal du nouvel empire. Quand Boniface quitta Constantinople (été 1204), Michel se trouvait dans sa suite, et Boniface croyait être sûr de lui. Il se trompait, car (bientôt) Michel lui faussa compagnie et rejoignit le gouverneur grec d'Arta, qui organisait la résistance aux maîtres étrangers, comme nous l'apprend un témoin bien placé, Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, devenu maréchal de l'empire de Romanie<sup>(1)</sup>. Ce chroniqueur, honnête entre tous, ne dit pas quand, ni où Michel se sépara de Boniface. Pour éclaircir ce point important, et pour compléter, si possible, le récit de Villehardouin, il faut recourir aux autres sources disponibles, après les avoir soumises à une critique rigoureuse.

#### 4. Valeur des sources

Pour l'histoire de Michel Doucas et son rôle dans la fondation du Despotat, il faut consulter d'abord les contemporains Villehardouin et Nicetas Choniate, Henri de Valenciennes (l'historien de l'empereur Henri de Hainaut), puis l'historiographe de l'empire de Nicée, Georges Acropolite, puis le biographe de Ste Théodora d'Arta (la bru de Michel), enfin

(1) VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople*, § 301. Au lieu de « l'Arthe » (Arta), quelques mss. ont « l'Arche », ce qui pourrait signifier Larisse. Mais c'est Arta qui fut le berceau du Despotat, et la Thessalie ne fut pas un foyer de résistance. L'hésitation n'est donc pas permise.

les diverses recensions de la Chronique de Morée<sup>(1)</sup>. Villehardouin et Choniate parlent de Michel et de son entreprise occasionnellement et avec une franche hostilité. Pour le premier, il est l'homme déloyal qui capta et trompa la confiance de Boniface de Monferrato. Il le met sur le même plan que Léon Sgouros, le seigneur grec de Nauplie et de Corinthe, qui ne se soumit pas à celui que Villehardouin considérait comme son seigneur légitime. Nicétas Choniate n'est pas moins sévère pour Michel, loin de là. Pour lui, c'est toujours le jeune présomptueux qui se révolta contre l'empereur Alexis II. Il le présente comme un de ces tyranneaux dont Léon Sgouros est le type, qui, au lieu de secourir l'empire en détresse, profitèrent de sa ruine pour se tailler un domaine personnel dans ses provinces démembrées. « Michel (dit-il), fils bâtard du sébastocrator Jean, s'appropria l'Étolie, les régions voisines de Nicopolis, et tout le pays jusqu'à Épidamne »<sup>(2)</sup>.

L'animosité dont Villehardouin et Choniate font preuve à l'endroit de Michel ne diminue en rien la valeur de leurs récits, car ils rapportent des faits de notoriété publique. Nous pouvons donc retenir comme établis les points suivants : 1. Quand Boniface de Monferrato prit possession du royaume de Thessalonique, le gouverneur grec d'Arta ne se soumit pas. 2. Michel Doucas, qui suivait Boniface, se sépara de lui, et se réfugia auprès du gouverneur d'Arta. 3. Il épousa sa fille, et prit la tête du mouvement de résistance qu'il avait suscité. 4. Son pouvoir s'étendait depuis Durazzo (vénitienne) jusqu'à Arta, qui devint ainsi le berceau du Despotat. — A ces données fondamentales Georges Acropolite n'ajoute presque rien qui puisse éclairer les origines du Despotat. Pour utiliser avec fruit son témoignage, il faut recourir à celui du biographe de Ste Théodora d'Arta, sujet à caution, et à celui, encore plus discutable, de la Chronique de Morée. Voici donc comment l'hagiographe se représente,

(1) Les sources dans STIERNON, 99-102 (en ordre alphabétique) et 102-112 (en ordre chronologique). Ajouter la *Vie de Ste Théodora* par le moine Job Mélès, ci-dessous, p. 366, n. 1.

(2) STIERNON, *Les origines*, 104, n° 22. Nicopolis est Arta, et le pays voisin l'ancien thème de Nicopolis. Épidamne est Durazzo, Dyrrhachion, chef-lieu du thème homonyme.

et présente à ses lecteurs, la genèse du Despotat<sup>(1)</sup>.

L'empereur Alexis Comnène (1195-1203) envoya comme gouverneur dans le Péloponnèse Michel Comnène, son parent ; en Étolie et dans le pays (thème) de Nicopolis, il envoya Sénachérim. Les deux hommes avaient épousé des cousines germanaines, de la famille Mélissène, parentes de l'empereur.

Après la prise de Constantinople par les Latins (1204) et l'usurpation de Michel Paléologue (1258), qui fit crever les yeux à Lascaïs (Jean IV Doucas, 1261), la confusion régnait dans le pays. Sénachérim, en butte aux embûches de ses propres sujets, fit appel à Michel Comnène (toujours gouverneur du Péloponnèse?). Mais avant l'arrivée de celui-ci, ses ennemis le tuèrent. Michel arriva, châta les meurtriers et, devenu veuf, il épousa la Mélissène, veuve de Sénachérim. Il hérita des domaines de celui-ci et lui succéda dans son gouvernement.

Venant de Constantinople (!), une flotte latine (en fait un bateau génois) fit escale à Salogorà, dans les états de Michel. Elle transportait des prisonniers, et parmi eux, *inconnus*, l'ex-empereur Alexis III et sa femme. Michel les racheta et leur rendit la liberté. En retour, Alexis lui concéda (officiellement) l'autorité (qu'il exerçait *de facto*) sur les pays soumis à son pouvoir ; et cela tant pour sa personne que pour ses descendants éthéritiers. Or, son épouse, — la Mélissène — lui donna quatre fils : Michel Doucas, Théodore, Manuel et Constantin.

Ce récit pose des questions auxquelles il m'est impossible de répondre de façon satisfaisante. Mais ce sera déjà un progrès de les poser, et de le faire correctement.

On notera d'abord l'absence du nom et du titre de Jean Doucas, sébastocrator, celui par qui la dynastie d'Arta se rattache effectivement à celle des Anges de Constantinople.

(1) Les mots et les chiffres entre parenthèses sont ajoutés en guise de commentaire. Pour les éditions, voir *BHG*, 3<sup>e</sup> éd. (1957), II, p. 273, n° 1736. Nous utilisons MIGNE, *P.G.*, t. 127, col. 904-908. Sur l'auteur, dont des œuvres se trouvent déjà dans des mss. du XIV<sup>e</sup> siècle, voir Marco PETTA, hiéromoine, *Inni inediti di Job monaco*, dans *Bollettino della Badia Greca di Grottaferrata*, N.S., 19 (1965), 81-139. Son nom de baptême était probablement Jean.

A sa place, l'hagiographe nomme un Michel Comnène, fondateur de ce qui devint le Despotat, et prétendu père de Michel et de ses trois frères, grand-père de Michel II, despote et mari de son héroïne. Cette erreur grossière nous donne la mesure de la méfiance avec laquelle il faut accueillir ses affirmations. Mais il y a pire. L'exposé du moine Job est tendancieux. Selon lui, le Despotat serait né à la suite d'une double calamité nationale : la prise de Constantinople par les Latins en 1204 et l'usurpation de Michel VIII Paléologue (1258), couronnée par l'aveuglement (en 1261) de l'héritier légitime, le jeune Jean IV Doucas Lascaris. En rapprochant des dates séparées par un demi-siècle, l'auteur montre assez clairement qu'il écrivait au moins un demi-siècle plus tard. Mais en rappelant dans une même phrase, comme une calamité publique, la chute de Constantinople et l'accession au trône de Michel VIII, il trahit un souci politique. Manifestement, il sympathise avec les princes qui régnèrent sur l'Épire et l'Étolie jusqu'en 1318, si l'on considère uniquement la descendance directe, jusqu'en 1340, si l'on tient compte de la parenté par les femmes. Il s'efforce d'établir leur bon droit et la légitimité du pouvoir qu'ils exerçaient dès le début sur les pays qu'ils gouvernaient au temps où il écrivait. A cette fin, il met en avant trois faits, vrais ou supposés :

1. Quand Michel Comnène jeta les fondations de son état, il détenait une parcelle de l'autorité impériale, car Alexis III l'avait désigné comme gouverneur du Péloponnèse.
2. Quand il intervint en Étolie-Épire, il le fit à l'appel de Séナchérим, gouverneur de ces provinces, institué par le même.
3. Après la mort de Séナchérим, il lui succéda, en épousant sa veuve.
4. Ayant rendu plus tard un service signalé à Alexis III, qui séjourna quelque temps auprès de lui, il obtint de l'ex-empereur le pouvoir souverain et *héritaire* sur les pays qu'il gouvernait déjà *de facto*, mais aussi *de iure*.

La quatrième et principale de ces thèses rejoint curieusement et d'une manière qui n'est certes pas fortuite un passage de la Chronique de Morée, propre à la recension aragonaise. A l'endroit qui nous intéresse, les versions grecque, française et italienne de la Chronique racontent la fin de Boniface de Monferrato, roi de Thessalonique, tombé le 4 septembre

1207, près de Mosynopolis en Thrace, dans un combat contre les hommes d'Ivanitsa-Kaloyannis, tsar des Vlaques et des Bulgares (1197-1207) ; ensuite (!) la fin de l'empereur Baudouin I<sup>er</sup>, qui disparut, le 14 avril 1205, dans un combat livré au même prince, qu'on appelle Jean Batatsès (Jehan Vataqui, Zuan Vatazio)! La chronique française précise qu'il était père de « Quir Niciphore, le dépôt d'Arta » (1266/67-1296). On le confond à la fois avec le despote Michel II (1237-1266/67) et avec Jean III Doucas Batatsès, empereur à Nicée (1222-1254), qui mit fin (1246) à l'empire éphémère de Thessalonique, et à la brève série des princes issus de Jean Doucas, qui portèrent le titre impérial <sup>(1)</sup>. La chronique aragonaise rétablit l'ordre chronologique dans le récit des batailles de 1205 et 1207. Mais elle augmente la confusion en identifiant Ivanitsa-Kaloyannis avec Jean I<sup>er</sup> Asén (1218-1241), qu'elle appelle Caloyanni-Assan, et en donnant à Michel II le surnom Crutuli, effectivement porté par son fils Démétrius Koutroulès, qui échangea son prénom contre celui de son père <sup>(2)</sup>.

## 5. Les deux Vlachies

Les erreurs que nous venons de dénoncer ont pu naître parce que les princes qu'on a confondus régnaiient sur un pays dont le nom prête à équivoque : la Vlachie. Il peut, en effet, s'appliquer à deux territoires différents, et dont,

(1) Les souverains qui portèrent officiellement le titre sont Théodore (1224-1230), Jean (1240-1244), Démétrius (1244-1246). Manuel (1230-1240) s'intitulait despote, mais Georges Bardanès, métropolite de Corcyre (Korpho, Corfou), l'appelait empereur ; voir sa lettre dans J. HOECK — R.-J. LOENERTZ, *Nikolaos von Otranto*, Ettal, 1965, p. 223.

(2) *Libro de los fechos et conquistas del principado de la Morea*, éd. A. Morel-Fatio (Publications de la Société de l'Orient Latin. Série IV. Chronique de Morée) Genève, 1885, §§ 59-63, pp. 16-17. — GEORG. PACHYM. (*Mich. Pal.*, VI, 6 : I, 439-41 Bekker) rapporte le changement du prénom, sans mentionner le surnom. NIC. GREG. (VI, 9 : I, 205 Schopen) le mentionne en racontant un fait divers peu honorable pour le prince. La chronique grecque de Morée (v. 3470) l'applique à Nicéphore, frère de Démétrius-Michel. NICOL (*The relations*, 184, n. 34) suppose que le surnom — un véritable sobriquet — était héréditaire dans la famille.

en outre, les limites ont varié au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Le fondateur du Despotat et ses premiers successeurs ont eu pour voisins, tantôt alliés, tantôt hostiles, les tsars des Vlaques et des Bulgares. De là à appeler Vlachie le pays sur lequel ceux-ci régnaien, il n'y avait qu'un pas, qu'on ne tarda pas à franchir<sup>(1)</sup>. Ni Michel Doucas, ni ses héritiers n'ont été souverains de cette Vlachie. Mais au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, leur pouvoir s'étendit sur une autre Vlachie, dite « Grande » quand on voulait lui donner son nom complet et officiel. Énumérant les gouverneurs grecs qui se rendirent indépendants grâce à la décomposition de l'empire, Nicétas Choniate termine par ces mots : « Et un autre encore, qui tenait les Hauteurs de la Thessalie, ce qu'on appelle aujourd'hui la Grande Vlachie, était seigneur de l'endroit »<sup>(2)</sup>. L'épithète « Grande » montre que les contemporains de Choniate distinguaient cette Vlachie d'une autre, considérée comme plus jeune ou plus récente. La Grande Vlachie était le pays d'origine de tous les Vlaques, le point de départ de cette migration qui les mena au-delà du Danube. Après avoir contribué à former l'état bulgare, ils y fondèrent les principautés dites danubiennes, la Valachie et la Moldavie, qui constituèrent l'actuelle Roumanie. Mais sur le versant oriental du Pinde, une population parlant roumain, qui achève de s'helléniser, indique encore le site de la Grande Vlachie<sup>(3)</sup>. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, cette

(1) VILLEHARDOUIN, §§ 414, 416, 461, 491. Cf. §§ 339, 352, 354, 374, 392, 394, 412, 413, 444, 472, 497, où il appelle « roi de Blaquie » celui auquel il donne ailleurs (§§ 350, 386, 387, 389, 392, 398, 404, 424, 451, 459, 488) le titre de « roi de Blaquie et de Bogrie », Ivanitsa-Kaloyannis, tsar des Vlaques et des Bulgares. Sur le rôle de l'élément valaque dans le royaume bulgare des Asénides, voir G. OSTROGORSKY, *Geschichte des byzantinischen Staates*<sup>2</sup>, München, 1952, p. 321, n. 5 —.

(2) NIC. CHON., *Urbs capta*, 18 = 841, 13-15, Bekker : « ἐπὶ δὲ τούτοις καὶ ἄλλος τις τὰ τῆς Θετταλίας κατέχων Μετέωρα, ἀ νῦν Μεγάλη Βλαχία κικλήσκεται, τοπάρχης δὲ τῶν ἔκει ». J'écris Hauteurs avec une majuscule, parce que Meteora finit par devenir le nom propre de la région, célèbre par les monastère des Météores qu'on y fonda au XIV<sup>e</sup> siècle.

(3) Sur les Vlaques et la Vlachie du Pinde, voir G. SOULIS, *Βλαχία, Μεγάλη Βλαχία, ἡ ἐν Ἑλλάδι Βλαχία*, dans *'Επιστημονικαὶ πραγματεῖαι τῆς Ἑταιρίας Μακεδονικῶν Σπουδῶν, σειρ. φιλ. κ. θεολ.*, Athènes, 1953, pp. 489-97.

dénomination s'étendit à toute la Thessalie, y compris la partie soumise à Byzance. Dès 1276, un capitaine de la Grande Vlachie y représentait l'empereur Michel VIII Paléologue. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'appellation était courante<sup>(1)</sup>. La Chronique de Morée suppose que tout ce pays faisait partie du Despotat dès ses débuts, ce qui est une erreur de plus à mettre à son compte, car un tel état de choses se réalisa seulement lorsque Théodore Comnène Doucas mit fin au royaume latin de Thessalonique<sup>(2)</sup>. — Malgré les confusions et les anachronismes qui la discréditent, la Chronique de Morée, dans sa recension aragonaise, apporte une contribution positive à l'histoire du Despotat. Elle s'accorde avec le moine Job, biographe de Ste Théodora d'Arta, et avec Georges Acropolite, sur un épisode de la vie aventureuse d'Alexis III, qu'elle localise dans le pays soumis dès le début à Michel Doucas : le rachat de l'empereur Alexis III et de son épouse Euphrosyne après leur captivité en Occident.

## 6. Michel Doucas et le rachat d'Alexis III

L'empereur Alexis III, chassé de Constantinople par les hommes de la quatrième Croisade (17 juillet 1203) ne se résigna pas à sa déchéance. On sait qu'il mourut à Nicée, au monastère d'Hyacinthe, prisonnier de son gendre l'empereur Théodore I<sup>er</sup> Lascaris (1204-1222), qu'il essaya de supplanter avec le concours du sultan seldjoukide de Koniah, Ghijaseddin Kaïkusrau (1205-1211). Le sultan fut battu par Théodore à Antioche sur le Méandre au printemps 1211 et resta sur le champ de bataille, tandis que son allié grec fut

(1) *Libro de los fechos*, §§ 53, p. 14 ; 59, p. 16 ; 63, p. 17 ; 69, p. 18 ; 70, p. 19 ; 204, pp. 46-47 ; 206-207, p. 47 ; 245-251., pp. 54-56 ; 535-536, p. 117. ; 549, p. 119.

(2) Pour la conquête du royaume de Thessalonique par Théodore Doucas (1220-1224), voir J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949, pp. 162-164, et *La reprise de Salonique par les Grecs en 1224*, dans *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'Études byzantines*, I, Paris, 1950, pp. 141-146. Pour la mort du roi Démétrius (après juillet 1230), LOENERTZ, *Les seigneurs tiers de Négrepon*, dans *Byzantion*, 35 (1965), p. 245, n° 27.

interné au monastère d'Hyacinthe pour le reste de ses jours (1). Georges Acropolite, qui nous l'apprend, était bien renseigné sur ces événements ; il l'était beaucoup moins sur ceux des années précédentes, pour lesquels il contredit les témoins les plus autorisés, Geoffroy de Villehardouin et Nicétas Choniatis. D'après ceux-ci, l'empereur fugitif, cédant la place à son frère Isaac II et à son neveu Alexis IV, protégés par les Croisés, se fixa d'abord à Mosynopolis, en Thrace. Puis, devant l'avance victorieuse des Latins, maîtres de la capitale depuis le 13 avril 1204, il se retira vers l'Ouest. A Larisse, en Thessalie, il rencontra (en automne 1204) Léon Sgouros, le tyran de Nauplie et de Corinthe, qui avait poussé jusque là pour barrer la route des Thermopyles à Boniface, roi de Thessalonique. Alexis lui donna pour épouse sa fille Eudocie, ex-femme (et bientôt veuve) d'Alexis V Doucas Murzuphle. Cependant Boniface, parti d'Andrinople (peu) après le 12 août 1204, prit possession de sa capitale (août-septembre?). Il y laissa (comme régente) la reine Marie et s'en alla occuper Serrhes et Berrhée en Macédoine. Conduit par des guides grecs, il passa le défilé de Tempé, occupé par des forces ennemis, et déboucha dans la plaine de Thessalie. Léon Sgouros se retira vers le Sud, emmenant peut-être Eudocie, son épouse, dont la trace se perd ici. Il n'emmena sûrement pas ses beaux-parents. Ceux-ci tombèrent au pouvoir de Boniface, qui fit paraître Alexis III devant lui et le dépouilla des insignes impériaux, qu'il envoya à l'« empereur Baudoin, son seignor, en Constantinople, qui mult bon gré l'en sot ». Puis il le reléguait, avec Euphrosyne, son épouse, à Halmyros, en Achaïe-Phthiotide, sur le golfe pagasaïque, et il leur

(1) ACROP., 8-10 = MIGNE, *P.G.*, 140, col. 997B-1005B.-G. OSTROGORSKY, *Geschichte*, 342 et n. 4, qui cite, pour la date, J. LONGNON, *La campagne de Henri de Hainaut en Asie Mineure*, dans *Bull. de l'Ac. roy. de Belgique*, 34 (1948), 447. — ACROPOLITE (9) raconte la mort héroïque de 800 Italiens (Latins ?) au service de Théodore ; dans la chronique aragonaise de Morée (§§ 56-57, p. 15), ces Italiens sont devenus des Espagnols, canonisés comme martyrs par le peuple et le patriarche grecs !

octroya une petite rente (1).

Georges Acropolite imagine que l'empereur fugitif se rendit de Mosynopolis à Thessalonique, où sa parente, Marie (veuve de son frère Isaac II), devenue femme de Boniface et reine, l'aurait accueilli favorablement, mais d'où il se serait fait chasser (avec sa femme et sa fille ?) à la suite de ses intrigues. Il se serait alors rendu à Corinthe, où il aurait marié sa fille à Léon Sgouros, et d'où il se serait enfui, se sentant menacé (par qui ?). Il aurait essayé de rejoindre les terres de son cousin, Michel (Doucas), mais se serait fait prendre par les Lombards de Boniface, qui l'auraient « vendu » (à qui ?). Après un bref séjour chez Michel (quand et comment y était-il parvenu ?), il serait parti de là pour l'Asie Mineure, tandis que son épouse Euphrosyne (qui reparaît soudain) serait morte à Arta (2).

Après avoir réglé provisoirement le destin d'Alexis et d'Euphrosyne, Boniface repartit, chassant devant lui Sgouros, qui ne résista ni aux Thermopyles, ni à l'Isthme, mais s'enferma dans l'Acrocorinthe. Boniface s'empara d'Argos et de Corinthe, et mit le siège devant Nauplie, la seigneurie patrimoniale de Sgouros, tandis que son lieutenant, le Flamand Jacques d'Avesnes, bloquait l'Acrocorinthe. Les deux places résistaient encore lorsque (le 14 avril 1205) l'empereur Baudouin fut battu à Andrinople par Ivanitsa-Kaloyannis, tsar

(1) Nic. CHON. (*U.c.*, 10 = 808, Bekker) s'indigne, mais on ne sait trop si c'est contre Boniface ou contre Alexis, ou contre les deux. — VILLEHARDOUIN (§ 309) raconte la capture d'Alexis, entre la Toussaint (§ 305) et la Saint-Martin (§ 310), mais la formule vague « en icel termine » (§ 309) laisse planer un doute sur la date. Ogerio PANE, confondant Alexis avec son gendre Léon Sgouros, fait de lui un seigneur de Nauplie et de Corinthe, place sa capture au temps où Boniface assiégeait Nauplie, et le fait envoyer immédiatement à Gênes, sur une galère de Porto Venere, commandée par Enrico da Carmadino, Ogerio PANE, *Annales*, ad. ann. 1205, *Mon. Germ. Hist., Scriptores*, t. XVIII, Hannover, 1863, p. 123, 12-19.

(2) ACROP., 5 et 8 = P.G., 140, col. 985-993 et 997-1001. Le désaccord avec Villehardouin et Choniate et les contradictions internes (mises en évidence par les mots entre parenthèses) prouvent la non-valeur du récit.

des Bulgares, et disparut dans la mêlée. A cette nouvelle, les habitants de Thessalonique se soulevèrent contre la régente Marie, qui dut chercher refuge dans la citadelle. Quand Boniface, alerté, revint à Thessalonique, il trouva la situation rétablie. Mais sa réaction, aux dires de Choniate, fut terrible, et atteignit entre autres Alexis et son épouse. Le soupçonnait-il de connivence avec les rebelles? C'est possible, et de la part d'Alexis, la chose ne serait pas improbable. Quoi qu'il en soit, Boniface embarqua le couple impérial sur le bateau du capitaine génois Enrico da Carmadino, qui les conduisit à Gênes où il les remit à Guglielmo, marquis de Monferrato, le fils aîné de Boniface<sup>(1)</sup>. Chez les Grecs, l'événement fit scandale. On pouvait ne pas aimer le personnage d'Alexis; il n'en était pas moins l'empereur fidèle, le protégé de Dieu, qu'un patriarche avait couronné. On avait prié, dans la sainte liturgie, pour lui, pour sa maison et pour ses armées. Le peuple ressentit son humiliation comme une injure faite à la nation. Nicétas Choniate, qui n'est pas tendre pour Alexis, donna une expression émue et indignée au patriotisme blessé<sup>(2)</sup>. Acropolite garde le silence sur ce scandale, qu'il ne pouvait pas ignorer, à moins qu'il n'y fasse une allusion obscure, quand il écrit que les Lombards, qui capturèrent Alexis (en automne 1204), le « vendirent »<sup>(3)</sup>. Ce

(1) Sources dans VILLEHARDOUIN, éd. Faral, t. II, pp. 117-119, n. 5 du § 309. — Un inconnu, qui raconta, peu après le 31 novembre 1210, la translation du chef de S. Théodore dans un hospice près de Gaète, et de là dans l'église cathédrale, vit passer Alexis, sa femme et un fils (fille?), que l'on conduisait en prison à Gênes. Il les revit passer à leur retour « a Genuensibus redemptos ». *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, t. I, éd. P. Riant, Genève, 1877, d'après F. UGHELLI-N. COLETI, *Italia sacra*, I, Venise, 1717, col. 538-540. Le ms. est perdu.

(2) « Quant au malheureux empereur Alexis et à son épouse Euphrosyne, il les envoya outre-mer, au souverain des Allemands (!). O nouveauté inouïe chez les Romains (Grecs), spectacle, si l'on peut dire, qu'on n'avait jamais vu »; CHON., U.c., 11 = 819, Bekker. Choniate semble placer Monferrato en Allemagne. Mais il veut dire, peut-être, que Boniface et son fils étaient vassaux (et partisans) du prétendant gibelin allemand à l'empire d'Occident, Philippe de Souabe (1198-1208).

(3) ACROP., 8 = P..G, 140, col. 997-1001. Sous la plume d'Acropolite, le passif *ἀπεμπολεῖται* semble impliquer que l'empereur « vendu » fut éloigné du pays; cf. EUR., I.T., 1360.

silence est peut-être dû à son hostilité contre les princes d'Arta, et à sa répugnance d'avouer un fait qui est à l'honneur de Michel Doucas : le retour en terre grecque d'Alexis et de son épouse, rachetés par lui. Car ce retour est indubitable, autant que leur exil en Occident. Il eut lieu quelque temps avant le 30 novembre 1210, mais ni l'anonyme de Gaète, qui les vit passer à l'aller et au retour, ni Acropolite, ni le moine Job ne permettent de préciser davantage. Il faut donc chercher un moment où les intérêts du royaume de Thessalonique et ceux de Michel Doucas coïncidèrent, faute de quoi Guglielmo, le marquis de Monferrato, qui détenait les prisonniers, n'aurait pas consenti à les relâcher, car il ne l'a sûrement pas fait à seule fin d'encaisser la rançon<sup>(1)</sup>. En effet, l'ex-empereur était une pièce valable sur l'échiquier politique, comme le prouve la suite de son histoire, qui nous le montre servant de prétexte à Ghijaseddin-Kaïkusrav de Koniah pour faire la guerre à Théodore Lascaris, et remplacer, si possible, celui-ci sur le trône de Nicée<sup>(2)</sup>. Or cela servait à la fois les desseins de Michel Doucas et ceux de l'empereur latin, Henri de Hainaut, dont l'influence prédominait à Thessalonique depuis sa victoire sur Ivanitsa-Kaloyannis (septembre 1206) et son mariage (4 février 1207) avec Agnès, la fille de Boniface, et plus encore lorsqu'il eut triomphé du complot des barons du royaume (les « Lombards ») et fait couronner (6 janvier 1209) le jeune Démétrius, fils de Boniface. En 1209, Henri s'allia avec Ghijaseddin contre Théodore, par l'entremise des Vénitiens ; et Michel nourrissait déjà le projet de restaurer à son profit l'empire, dont Théodore avait été le représentant officiel depuis 1204. Michel rappela près de lui son frère Théodore Doucas, qui avait servi jusque-là Théodore Lascaris, et qui devait poursuivre les desseins ambitieux de son ainé<sup>(3)</sup>. De là ce rap-

(1) C'est ce que semble dire le moine Job, dont l'autorité, sur ce point, ne compte guère, pas plus que celle de l'anonyme de Gaète, quand il dit qu'Alexis fut racheté « a Genuensibus », quel que soit le sens qu'on veuille donner à la préposition.

(2) Voir plus haut, p. 371, n. 1.

(3) OSTROGORSKY, *op. cit.*, 342, n. 2, cite, pour l'alliance de Henri avec le sultan, E. GERLAND, *Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, I, Homburg v.d. Höhe, 1905, pp. 210 ss. Cf. LONGNON,

prochement temporaire avec Venise, Rome et les Latins de Grèce. Nous en avons un premier indice en hiver 1208, quand les barons séditieux du royaume de Thessalonique exigèrent de l'empereur Henri qu'il leur cédât « toute la tierre du Duras deschi a le Maigre (Mégare) et toute la terre Largut (Léon Sgouros), et quankes il i apent, et toute l'isle de Grece. Si volons avoir Chorinthe, et ke Michalis et tout si baron nos facent houmage ... »<sup>(1)</sup>. À un moment qui demeure inconnu, Michel Doucas avait donc fait hommage au roi de Thessalonique ou au régent qui tenait la place du roi, mort le 4 septembre 1207. En été 1209, il y eut, près de Thessalonique, des pourparlers entre l'empereur et Michel, qui proposa de marier sa fille à Eustache, frère de Henri<sup>(2)</sup>. Le 17 août 1209, Innocent III écrivait à Michel Comnène de Romanie, lui demandant, s'il est vraiment un fidèle de l'Église, de laisser jouir l'archevêque (latin) de Durazzo (alors vénitienne) des biens que cette église possède dans ses états<sup>(3)</sup>. Quelque temps avant le 20 juin 1210, Marino Vallaresso, duc vénitien de Durazzo, rencontra Michel Comnène Doucas, qui accepta de tenir comme fiefs de Venise les terres qu'il occupait, depuis la frontière du territoire de Durazzo jusqu'à Naupacte, se les fit concéder par une charte solennelle du doge Pietro Ziani (perdue), promit fidélité à S. Marc et au doge, et, pour couronner le tout, le 20 juin, confirma sa promesse par un serment, consigné dans une charte solennelle<sup>(4)</sup>. La bonne entente ne dura pas longtemps, assez néanmoins pour qu'on ait pu se mettre d'accord sur

*L'empire latin*, 124 et n. 4. Pour le rappel de Théodore Doucas par son frère, voir ACROP., 14 = 24-25 Heisenberg. Théodore Lascaris flairait le danger, et fit jurer à Théodore Doucas qu'il lui resterait fidèle, à lui et à ses descendants.

(1) HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire de l'empereur Henri de Constantinople*, § 584, éd. J. LONGNON (*Documents relatifs à l'histoire des croisades*, II), Paris, 1948, pp. 68-69.

(2) IDEM, §§ 689-694.

(3) P.L., 216, 106-107, ann. 12, ep. 96.

(4) G. L. FR. TAFEL-G. M. THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, t. II (*Fontes Rerum Austria-carum*, Abt. II., *Diplomata et Acta*, XIII), Wien, 1856, 119-123, n° ccxxiii-ccxxiv.

la libération d'Alexis, qui servait les intérêts manifestes des uns et les visées secrètes de l'autre, en affaiblissant Théodore Lascaris, sans compter qu'elle assurait à Michel des sympathies nouvelles parmi les Grecs<sup>(1)</sup>. Alexis III rentra donc en Grèce, et plus précisément dans les états de son cousin Michel, où il demeura quelque temps (*μικρὸν δὲ μετὰ τοῦ Μιχαὴλ προσκαρτερήσας*, Acrop., 8). Il partit de là pour Adalia, dans les terres de Ghijaseddin. On peut être sûr qu'il donna quelques assurances à son libérateur sur le sort qu'il lui réservait à lui et aux siens, pour le cas où il réussirait à s'emparer du trône de Nicée et — qui sait? — de Constantinople. C'est ce qu'entendent le moine Job, quand il dit qu'Alexis promit à Michel la souveraineté héréditaire sur le pays, et l'auteur du *Libro de los fechos*, quand il raconte qu'Alexis, avant de partir pour l'Anatolie, laissa comme son lieutenant dans le pays Quir Miquali, despote d'Arta<sup>(2)</sup>.

— En rachetant l'ex-empereur et son épouse, Michel Doucas soignait sa popularité et flattait l'amour-propre national, mais en suscitant un rival à Théodore Lascaris, il montrait combien Choniate avait raison, quand il le comptait au nombre de ceux qui trahissaient l'empire pour leurs visées ambitieuses. Quant à l'empereur Henri, il devait se trouver dans une situation bien difficile pour se fier encore trois fois aux serments d'un homme qui s'était déjà parjuré<sup>(3)</sup>.

(1) Le 7 décembre 1210, Innocent III, renseigné par l'empereur Henri, manda au patriarche de Constantinople d'empêcher par censure ecclésiastique les Latins de se mettre au service de Théodore Lascaris et surtout de Michalicius, qui, violent la foi jurée, avait envahi traîtreusement les terres de l'empire, malgré le mariage de sa fille avec Eustache, frère de l'empereur, *P.L.*, 216, col. 353-354, a. 13, ep. 184. LONGNON, *L'empire latin*, 124 et n. 3. Bientôt d'ailleurs Michel, changeant encore une fois de camp, s'unit aux forces du royaume de Thessalonique, contre les Bulgares, qu'ilaida à battre à Pélagonia, printemps-été 1211? LONGNON, *L'empire latin*, 125-126 et 126, n. 10.

(2) *P.G.*, 127, col. 904, C 9-10. *Libro de los fechos*, § 53, p. 14.

(3) Lettre encyclique de l'empereur Henri, écrite à Pergame le 13 janvier 1212 (1213?), dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, XVIII, Paris, 1822, pp. 530-533, citée par LONGNON, *L'empire latin*, 122-128, en note, *passim*. STIERNON, 106, n° 46, d'après J. A. C. BUCHON, *Recherches et matériaux*, t. II, Paris, 1840, p. 221.

## 7. Sénachérim

Nous venons de faire confiance au biographe de Ste Théodora, qui affirme clairement que Michel Doucas racheta Alexis III et son épouse. Faut-il en faire autant quand il nous dit le nom du gouverneur d'Arta auprès duquel Michel se rendit quand il se sépara de Boniface de Monferrato, et dont il épousa une fille? Villehardouin raconte le fait, mais il ne dit pas le nom du personnage qui fut le véritable initiateur de la résistance grecque dans les provinces occidentales. D'après le moine Job, il se serait appelé Sénachérim (<sup>1</sup>). A-t-il inventé le nom, librement ou en s'inspirant d'une source, ou bien est-il l'écho d'une tradition authentique? On ne voit pas pourquoi il l'aurait inventé, si ce n'est pour donner du lustre à la dynastie qu'il servait. Mais dans ce cas, aurait-il choisi le nom d'une famille, noble sans doute, mais pourtant pas des toutes premières? Lui-même d'ailleurs s'en rendait compte, car il lui fait épouser une parente de l'empereur Alexis. Le nom lui aurait-il été suggéré par quelque lecture? Un Sénachérim est mentionné par Nicetas Choniate, pour avoir tenté de s'opposer, dans la région de Xanthia, à la marche de l'empereur Baudouin, qui s'en allait prendre possession de Thessalonique. Mais le rôle qu'il joua d'après Choniate n'est pas glorieux, et n'invitait pas à le mettre gratuitement au nombre des ancêtres du mari de l'héroïne du moine Job (<sup>2</sup>). Il y a donc quelque chance pour que celui-ci soit l'écho d'une tradition véritable, et que Sénachérim ait été effectivement gouverneur d'Arta. Il n'en va pas de même pour une autre affirmation de l'hagiographe, au moins sous la forme qu'il lui a donnée.

## 8. Michel Doucas et le Péloponnèse (première partie)

En même temps qu'il envoya Sénachérim en Étolie et dans l'ancien thème de Nicopolis, il aurait, s'il fallait en croire le moine Job, nommé Michel Comnène Doucas gouverneur du Péloponnèse. Telle qu'il l'énonce, cette affirmation est

(1) VILLEHARDOUIN, § 301. *P.G.*, 127, col. 904 A 8 ; B 9 ; B 12 ; C 2.

(2) NIC. CHON., *U.c.*, 7 = 791 Bekker.

fausse, car, à l'époque, Michel, rebelle malchanceux, vivait en réfugié à l'étranger<sup>(1)</sup>. Toutefois l'hagiographe, en associant le nom du Péloponnèse à celui de Michel Comnène Doucas, a pu se faire l'écho d'une tradition authentique, qui le montrait intervenant dans les affaires de la péninsule. Par malheur, la date, les circonstances, voire la réalité historique de cette intervention sont énigmatiques et problématiques, et les témoignages — très autorisés — d'Innocent III et de Villehardouin sont difficiles à concilier<sup>(2)</sup>. — En automne 1205, un nommé Antelme se présenta au pape comme archevêque - élu de Patras, avec quelques témoins de son élection par le chapitre métropolitain de la cathédrale Saint-André. Une lettre des chanoines et une autre de G(uillaume) le Champenois, prince de toute la province d'Achaïe, au pape, le suppliaient de ratifier l'élection. Bien que celle-ci fût très irrégulière, Innocent consentit à la valider, en vertu de sa juridiction suprême et universelle, en raison des circonstances et sans doute en considération du prince, maître du pays. Mais il fallut deux années de patience et un nouveau voyage à Rome pour qu'Antelme, consacré finalement par le pape lui-même, pût prendre possession de son église<sup>(3)</sup>. Il se mit alors en devoir de récupérer les biens d'Église occupés par le prince d'Achaïe et d'autres barons. Comme ceux-ci se montraient récalcitrants, il se plaignit au pape. Sa lettre, qui devait remonter à l'été ou à l'automne 1210, mentionnait un conflit armé entre le prince d'Achaïe — c'était maintenant Geoffroy de Villehardouin — ses barons et un certain Michalicius. Quand le prince et ses barons partirent pour combattre celui-ci, ils firent vœu de restituer, conformément au droit canon, les biens d'Église usurpés depuis quelque temps déjà<sup>(4)</sup>. Dans la

(1) *P.G.*, 127, col. 904. — *NIC. CHON.*, *Al. Ang.*, 7 = 700 Bekker.

(2) *VILLEHARDOUIN*, §§ 325-329 et *Innocent III*, *P.L.*, 216, col. 338-39, ep. 161, ann. 13.

(3) *Innocent III*, au chapitre de Patras, du 24 avril 1207 (8 *Kal. Maii*, a. 10), *P.L.*, 215, col. 1151-52, ep. 56. C'est un véritable certificat de consécration.

(4) Dans sa lettre à l'archevêque de Larisse et à l'évêque de Zitouni, du 31 octobre 1210, *Innocent III* se réfère à celle d'Antelme pour sa connaissance des faits ; *P.L.*, 216, col. 338-39, ep. 161 ; ann. 13.

pensée du pape et peut-être dans celle d'Antelme, Michali-cius est Michel Doucas. Dans ce cas, l'intervention de ce dernier remontait aux années 1207-1209, mais il est impossible de préciser le lieu du combat, ni les circonstances. Il devient surtout très difficile d'harmoniser le récit d'Antelme et d'Innocent III avec celui de Villehardouin, qui rapporte, lui aussi, un conflit entre Francs du Péloponnèse et un Grec nommé Michel, ou Michalis, sans le distinguer du Michalis dont il a parlé ailleurs, et qui est Michel Doucas<sup>(1)</sup>. Comme son récit soulève des difficultés, nous allons reprendre les faits dans l'ordre où il les raconte, en tenant compte de toutes les données qu'on y trouve éparses, pour ne pas l'accabler sous des objections et des critiques qui tiendraient seulement à un manque d'attention et de bonne volonté.

Geoffroy de Villehardouin (neveu du Chroniqueur), qui s'était croisé en même temps que son oncle, se sépara du gros de l'armée (probablement pendant le siège de Zara) et se rendit en Syrie. Il repartit de là (on ne dit pas pourquoi, ni où il voulait aller) et échoua à Modon (Méthone), au Sud-Ouest du Péloponnèse. Il se vit obligé d'y passer l'hiver (1204-1205) pour réparer les avaries de son bateau. Un archonte grec lui apprit la chute de Byzance et l'élection d'un empereur latin, et il lui proposa de conquérir ensemble « assez de ceste terre »<sup>(2)</sup>. Malheureusement, on ne nous dit ni son nom, ni où il résidait, ni surtout quelle était l'étendue de sa « seigneurie ». « Ensi se jurerent ensemble le Griex et Joffrois de Vile-hardoin, et conquistrent ensemble grant part de la terre : et trova Joffrois de Vile-hardoin ou Griex mult bone foi »<sup>(3)</sup>. Dans les châteaux conquis, on laissa des

Le pape invite les deux prélats à faire rentrer dans le devoir les usurpateurs. Il n'avait pas encore ratifié, et il ignorait peut-être, le compromis de Ravennika, entre prélats et barons latins, du 2 mai 1210, qu'il ratifia (implicitement) au plus tard le 7 décembre ; année 13, ep. 192, *P.L.*, 216, col. 360 ; le texte *ibid.*, col. 970-72, dans une lettre d'Honorius III.

(1) *VILLEHARDOUIN*, § 301.

(2) IDEM, § 327. — L'inconnu considérait sans doute Geoffroy et ses compagnons (qui étaient environ 400 ; cf. p. 381, n. 1) comme des mercenaires, et il leur offrait pour solde une partie des terres à conquérir.

(3) IDEM, § 325. — Notez l'allusion implicite au vieux couplet de la *Graeca fides*.

garnisons, franques sans aucun doute. Nous aimerais savoir combien de temps dura cette collaboration, mais on nous dit seulement que l'allié de Geoffroy mourut, bientôt, semble-t-il, et que son fils, innommé comme lui-même, « trahit » les Francs, entraînant dans sa révolte les châteaux conquis et « garnis » par Geoffroy et les siens. Geoffroy apprit (ou avait appris entre-temps) que Boniface de Monferrato assiégeait Nauplie. Alors avec « tant de gent com il pot avoir, si s'en vait contre lui. Et chevaucha par mult grant peril bien six journées parmi la terre, et vint à l'ost<sup>(1)</sup> ». Boniface lui offrit, à titre de fiefs, des terres (conquises ou à conquérir), s'il demeurait à son service. Il refusa, car dans l'armée de Boniface il venait de retrouver un ami à lui, Guillaume de Champlitte, auquel il proposa de l'accompagner dans le pays riche et fertile d'où il venait, de le conquérir ensemble et de tenir comme son homme-lige les terres qu'il lui plairait de lui donner. Avec la permission de Boniface ils partirent, emmenant une centaine de chevaliers et bon nombre de sergents à cheval ; et « entrèrent en la terre de la Morée, et chevalchierent trosque à la cité de Monçon ». Ici entre en scène un personnage qu'on ne prend pas la peine de présenter au lecteur : « Michalis oï qu'ils estoient à si pou de gent en la terre. si amassa grant gent ... et chevaucha après als ... »<sup>(2)</sup>. « Et quant cil oïrent que il venoit, si horderent Monçon, qui de lonctens iert abatue ». Ils y laissèrent leur équipement lourd et leur menue gent, c'est-à-dire leur infanterie, et chevauchèrent toute une journée à la rencontre de l'ennemi, qu'ils battirent, malgré sa supériorité numérique, car ils n'étaient que cinq cents contre cinq mille, et retournèrent à

(1) IDEM, § 326. — L'expression « à tant de gent com il pot avoir » pourrait faire croire que Geoffroy abandonna ses compagnons d'armes, ou bien qu'il n'en avait plus. Ce n'est pas la pensée du chroniqueur, qui veut peut-être dire que Geoffroy partit avec une poignée de volontaires que l'idée d'une chevauchée à travers un pays hostile n'effrayait pas. Voir p. 381, n. 1. Par les routes modernes, Nauplie est à environ 150 km de Modon.

(2) IDEM, § 328. — Comme Guillaume et Geoffroy vinrent à leur rencontre à une journée de cheval, le champ de bataille se situe sur la route de Modon à Nauplie, avant le défilé de Makri Plagi, dans la plaine de Messénie ; cf. BON, *La Morée*, 421-22.

Modon (¹). De là ils chevauchèrent à Coron, qui ne résista pas longtemps, « et Guillaumes la dona Joffroi de Vile-hardoin, et cil en devint ses hom, et la garni de sa gent ». Ils prirent ensuite Kalamata, qui résista longtemps, et dont la chute déclencha un mouvement général de soumission dans le pays environnant (²). — Nous laissons maintenant Michalis et Michel Doucas, pour revenir à lui plus loin, quand nous aurons posé certaines questions, auxquelles personne n'a répondu, parce que personne ne les a posées.

## 9. Patras et la conquête du Péloponnèse de 1205 à 1209

Le récit des aventures de Geoffroy de Villehardouin le jeune que nous a laissé son oncle, le maréchal de Romanie, se termine sur la prise de Coron et de Kalamata, en Messénie. Il reproduit sans nul doute celui que le héros fit au narrateur en mai 1209, à Ravennika, où l'empereur Henri de Hainaut tenait parlement avec ses barons. Geoffroy le jeune était alors prince d'Achaïe, ayant succédé à Guillaume de Champlitte dans des circonstances un peu troubles. Au parlement, il fit hommage-lige à l'empereur en personne et immédiatement, alors que son prédécesseur avait été l'homme du roi de Thessalonique (³). De plus, il s'apprêtait à négocier sa

(1) VILLEHARDOUIN, § 329. — « horder » ne signifie pas « fortifier, éléver des fortifications » mais, « préparer (celles qui existent) à soutenir un assaut ». §§ 233, 236, 455, 467. — Geoffroy et Guillaume partirent de Nauplie avec cent chevaliers. Ici, ils sont cinq cents. Dans la pensée du chroniqueur, ils en trouvèrent donc quatre cents à Modon.

(2) IDEM, § 390. — Le 13 septembre 1209, Eudes (Odo) de Villehardouin, neveu du prince Geoffroy, fut témoin d'un acte de son oncle ; BON, *La Morée franque*, 70, n.5 et notre n.2, p. 383. On peut supposer, sans crainte de se tromper, qu'Eudes devait son élévation à son oncle, seigneur de Coron. Nous avons là une confirmation rare d'un point du récit, que BON (*La Morée*, 63) a contesté.

(3) HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire de l'empereur Henri*, éd. Longnon, pp. 108-110, §§ 668-670. Pour l'accession de Geoffroy à la principauté, voir LONGNON, *L'empire latin*, 113-115, et BON, *La Morée*, 64-65. En juin 1209, Geoffroy devint vassal (de plain hommage) du doge de Venise, réservant expressément sa féauté envers l'empereur, dont il restait l'homme-lige, car on ne peut faire qu'une

réconciliation avec Venise, qui lui avait enlevé (en 1206 ou 1207) sa base de Modon, et son fief de Coron (¹). Or, depuis l'automne 1205 au plus tard, les Francs étaient maîtres de Patras, comme nous l'avons vu plus haut. Pourquoi donc le récit de la conquête dans Villehardouin s'arrête-t-il sur la prise de Kalamata ? L'ignorance ou l'oubli sont à peine croyables (²) ; il faut plutôt penser à une réticence volontaire, très compréhensible. Le narrateur ne tenait pas à raviver des souvenirs déplaisants. Il s'arrête au bon moment, et il faut prendre son récit pour ce qu'il veut être : une histoire des tout premiers temps de la conquête, *avant* la prise de Patras. Il ne faut surtout pas corriger Villehardouin à l'aide d'un document aussi suspect que la Chronique de Morée, ni invoquer le fait que l'auteur n'avait pas *vu* le pays, pour admettre trop vite qu'il a confondu des noms de lieux. Dans son récit, il y en a quatre seulement : Modon, point où le héros débarqua en automne 1204 ; Nauplie, où plutôt le camp de Boniface de Monferrato devant la ville, où il retrouva et s'associa Guillaume de Champlitte, et d'où il retourna à Modon, pour partir en guerre contre Michalis ; Coron, première place conquise par les deux aventuriers après leur victoire sur Michalis, et donnée en fief à Geoffroy ; enfin

seule ligesse. HENRI DE VALENCIENNES, p. 119, n. 1 de Longnon ; cf. p. 79, n. 2, et R.-J. LOENERTZ, *Les Ghisi, dynastes vénitiens dans l'Archipel 1207-1390, Venise et Florence (sous presse)*, 454.

(1) BON, *La Morée*, 66 et n. 2. — LONGNON, *L'empire latin*, 112, parle d'un conflit latent avec Venise. En fait, c'était un conflit ouvert, et même sanglant : « ... dux (Pietro Ziani) anno secundo (1206.VIII.5-1207.VIII.4) paratis XXXI galeis, Raynerium Dandulo et Rogerium Permarino prefecit ... Stolus quippe Mothonum accedens, bello devicit, et postea Coronum ... Sed cum civitates optinerent a Campanis, non sine sanguinis effusione, prohibiti sunt ». Andrea DANDOLO, *Chronique*, éd. E. Pastorello (Rer. It. Script. XII, 1), 282-283. Les *Campani* sont les hommes du Bourguignon Guillaume de Champlitte, dit le Champenois. Dandolo les place par erreur sous le commandement d'Othon de la Roche.

(2) L'oubli ou l'ignorance sont d'autant moins croyables que Nicétas Choniate nomme Patras (après Méthone-Modon) comme point de départ des conquêtes franques en Morée ; CHON., U.c., 16 = 843, 11-19 Bekker.

Kalamata. On a révoqué en doute le nom de Coron<sup>(1)</sup>, mais il est garanti, ou presque, par le fait qu'Eudes de Villehardouin, neveu du prince Geoffroy, était (dès avant 1209) évêque de la ville<sup>(2)</sup>. Enfin on a voulu remplacer celui de Kalamata par Arkadia, parce que Villehardouin dit qu'elle résista longtemps aux Francs<sup>(3)</sup>. Par contre, personne ne semble avoir pensé qu'il pourrait y avoir eu erreur ou malentendu sur un nom de personne, par exemple celui de Michel ou Michalis, ni s'être étonné de l'absence de celui de Patras chez Villehardouin. Or l'occupation de Patras fit époque dans l'histoire de la conquête franque, au point qu'elle donna naissance à une tradition erronée, qui fit partir la conquête de là, substituant son nom à celui de Modon. Nous percevons l'écho de cette tradition dans la Chronique de Morée, et jusque dans l'exposé du dernier historien de la principauté, qui l'associe aux données sûres de Villehardouin<sup>(4)</sup>. En

(1) « Nous sommes tenté de croire que Villehardouin ... a ... déplacé les événements antérieurs et que son neveu reçut en fief de Guillaume de Champlitte non ... le canton de Coron ... mais Kalamata » ; BON, *La Morée*, 63.

(2) « Le premier évêque connu de Coron est Eudes, neveu de Geoffroy de Villehardouin » (le jeune) ; BON, *La Morée*, 93, qui cite (n. 3) L. SANTIFALLER, *Beiträge zur Geschichte des lateinischen Patriarchats von Konstantinopel und der venetianischen Urkunden*, dans *Hist. dipl. Forschungen*, 3, Weimar, 1938, p. 95 et n. 1, et J. LONGNON, *Le patriarcat latin de Constantinople*, dans *Journal des Savants*, Paris, 1941, p. 182, et (BON, 70, n. 5) J. LONGNON, *Recherches historiques sur la vie de Geoffroy de Villehardouin*, Paris, 1939, p. 208, n° 96, et Ch. LALOIRE, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes. I Cartulaire de Saint-Loup*, Paris, 1875, pp. 207-208, n° 156. C'est la confirmation par Geoffroy de Villehardouin, le 13 septembre 1209, de la donation de Saint-Sauveur de Saphadin à l'abbaye de Saint-Loup, par Guillaume de Champlitte. Eudes, évêque de Coron, y figure comme témoin.

(3) « Villehardouin ne parle pas du siège d'Arkadia et insiste sur la forte résistance du château de Kalamata, alors que, selon la Chronique, il se rendit rapidement, tandis que Arkadia fut beaucoup plus longue à se rendre » ; BON, *op. cit.*, 62. Le raisonnement suppose que Villehardouin a voulu raconter les mêmes événements que la Chronique, ce qui est précisément le point en question. Quant à la résistance prolongée de Kalamata, il la compare à celle, très brève, de Coron. Une erreur sur la durée du siège serait plus facile à comprendre que celle sur le nom du château.

(4) BON, *La Morée*, 59-63.

réalité, la Chronique raconte la conquête à partir de la prise de Patras, non sans y mêler beaucoup d'erreurs, qu'Antoine Bon s'est efforcé d'éliminer, grâce à sa connaissance unique des réalités topographiques et archéologiques. Or, la marche des conquérants se fit du Nord au Sud, partie par terre, partie par mer, ce qui suppose la coopération d'une flotte. Ils *débarquèrent* près de la place d'Achaia, marchèrent sur Patras, la prirent d'assaut, et gagnèrent Andravida, où Guillaume de Champlitte fut reçu pour « seigneur »<sup>(1)</sup>. Ils passèrent par le port de Saint-Zacharie, sur l'emplacement de la future Clarence (Cyllène), où ceux qui voyageaient par mer se réembarquèrent. Ils prirent le château de Pontiko (Beauvoir), tentèrent sans succès d'en faire autant à Araklovon, passèrent sous les murs d'Arkadia (Cyparissia) sans l'attaquer, touchèrent Port-de-Jonc (Navarin, Pylos) et arrivèrent à Modon. Ici, nous devons nous séparer de la Chronique, et d'Antoine Bon (qui continue à la suivre), pour poser une ou deux questions, auxquelles nous ne pourrons pas donner de réponse satisfaisante, mais qu'on ne peut pas éluder. 1. Quand, pourquoi et comment les conquérants ont-ils quitté leur base de Modon, et les places occupées après leur victoire sur Michalis ? 2. D'où leur venait la flotte qui transporta une partie de leurs hommes depuis Patras ? 3. En quel état et entre quelles mains ont-ils retrouvé Modon, Coron et Kalamata ? 4. Qui était le Michalis qui les attaqua, et qu'ils battirent à une journée de Modon ? De ces questions, la deuxième est celle qui éclairerait le mieux la situation, si on pouvait au moins suggérer une réponse.

## 10. Alliés compromettants

En 1236, Geoffroy II de Villehardouin, prince d'Achaïe, possédait une flotte. Au siège de Nauplie des bateaux vén-

(1) A propos de la place d'Achaia, où Guillaume aurait débarqué en mai (1205), Bon (*Morée*, 457, n. 3), la version italienne dit qu'on y bâtit un château nommé Péloponnèse. Le traducteur a confondu le village d'Achaia (qui existe toujours) avec le pays dont Guillaume fut prince (Achaia en latin). Le *Libro de los fechos* (§ 148, p. 34) met dans sa bouche le discours suivant : « ... Yo he conquerido tierra en Peloponnisos, la qual es clamada agora el principado de Acaya ».

tiens aidèrent les Francs qui bloquaient la place<sup>(1)</sup>. Ils ne le firent sûrement pas avant que le traité de Sapientza, de juin 1209, n'eût rétabli la paix entre eux et le prince de Morée. Mais en 1205, qui a pu fournir les bateaux qui transportèrent Guillaume, Geoffroy, leurs hommes et éventuellement leurs engins de siège? Leur entreprise tendait à s'emparer de territoires que Venise revendiquait, en vertu de la *Partitio terrarum imperii Romaniae* de 1204, et dont elle réussit à acquérir une partie, tandis qu'elle s'assura des avantages substantiels par le traité de Sapientza. Faudrait-il d'aventure songer à des bateaux génois? Aucun texte ne le dit. C'est donc sous toute réserve que nous avançons l'idée. En 1205, Guillaume de Champlitte et Geoffroy le jeune de Villehardouin étaient les «hommes» de Boniface, roi de Thessalonique, et marquis de Monferrato. Le site de son pays natal obligeait ce dernier à maintenir de bonnes relations avec Gênes. Au printemps 1205, il confia, comme nous l'avons vu, ses prisonniers d'état, Alexis III et son épouse, au capitaine génois Enrico da Carmadino, et les Génois intervinrent dans le rachat du couple impérial. En 1206, des bateaux génois portèrent à Constantinople sa fille Agnès, fiancée à l'empereur Henri, qu'elle épousa le 4 avril suivant<sup>(2)</sup>. Point n'est besoin d'ailleurs que les bateaux mis à la disposition du prince Guillaume vinssent directement de Gênes. Il y avait alors dans l'Égée un Génois assez puissant pour disputer à Venise la possession de l'île de Crète: Enrico Pescatore, comte de Malte, grand amiral de Sicile<sup>(3)</sup>. Ce haut et puissant seigneur, qui établit en Crète 14 repaires fortifiés, était un simple pirate aux yeux de Venise, tandis que Gênes traitait avec lui comme avec le seigneur légitime de l'île. Or — voyez la coïncidence — c'est contre lui qu'était dirigée l'expé-

(1) BON, *La Morée*, 72 et n. 3; 68, n. 7.

(2) Ogerio PANE, *Annales ad ann. 1206 = Mon. Germ. Hist., Scriptores*, t. 18, Hannover, 1863, p. 125, 32-35.

(3) G. GEROLA, *La dominazione genovese in Creta*, dans *Atti dell'I. R. Accademia degli Agiati a Rovereto*, Anno 1912, fascicolo ii, pp. 134-174; voir surtout p. 134, 139-142, 144. J. K. FOTHERINGHAM, *Marco Sanudo, conqueror of the Archipelago*, Oxford, 1915, pp. 51-54. W. KOHN, *Heinrich von Malta*, dans *Historische Vierteljahrschrift*, 18 (1916-18), 253-64.

dition de Ruggiero Premarin et Renier Dandolo, qui occupèrent, en 1206 ou 1207, Modon et Coron, d'où ils délogèrent les « pirates », selon le Vénitien Martin da Canal, non sans avoir à combattre « les Champenois » (c'est-à-dire les hommes du Bourguignon Guillaume de Champlitte, surnommé le Champenois), selon une tradition conservée par Andrea Dandolo, le doge-chroniqueur<sup>(1)</sup>. En tenant compte de ce fait, en gardant toute notre confiance à Geoffroy de Villehardouin, en ayant recours ensuite seulement au récit légendaire de la Chronique de Morée, nous pouvons reconstituer la succession des événements.

En automne 1204, ou tout au début de l'hiver, Geoffroy de Villehardouin le jeune débarqua à Modon. Avec le concours d'un archonte grec, il soumit une partie du pays environnant, peut-être dès l'hiver 1204-1205. Les places occupées s'étant révoltées sous l'impulsion du fils et successeur de leur allié grec, les compagnons d'armes de Geoffroy, au nombre de 400, se maintinrent à Modon, tandis que lui-même partit chercher du renfort à Nauplie, que Boniface de Monferrato assiégeait. Il repartit avec Guillaume de Champlitte et cent chevaliers, et rentra à Modon, où ses hommes l'attendaient. Michalis souleva les populations de l'endroit où il se trouvait et marcha contre eux. Ils allèrent à sa rencontre et le battirent à une journée de cheval (60 kilomètres environ) de Modon. Après la victoire, ils prirent Coron, qui ne résista guère et que Guillaume donna en fief à Geoffroy. Vint ensuite le tour de Kalamata, dont le siège dura « longtemps », et dont la chute entraîna la soumission de la plaine de Messénie<sup>(2)</sup>. — Là-dessus se termine le récit de Geoffroy de Ville-

(1) Martin DA CANAL, *Chronique des Venetiens*, 67-68, *Archivio Storico Italiano*, 8 (1845), 348-350, ne précise pas la date. Andrea Dandolo place l'événement sous la deuxième année du doge Pietro Ziani, élu le 5 août 1205 ; v. plus haut p. 382, n. 1. Ogerio Pane ne parle pas de l'affaire de Modon ; *Mon. Germ. Hist., Script.*, XVIII, p. 125, 35-38 et 127, 25-33 ; cf. Bon, *La Morée*, 66, n. 3.

(2) VILLEHARDOUIN, § 330 dit : « Icel chastel les travailla mult longuement ». Ce dernier mot fait difficulté, car s'il s'agissait de longs mois, il deviendrait difficile de faire arriver les conquérants à Patras en automne 1205. C'est pourquoi Bon (*La Morée*, 62) suppose qu'il y a erreur sur le nom, et qu'il faut remplacer Kalamata

hardouin, qui avait ses raisons de ne pas raconter la suite. En effet, Guillaume et Geoffroy le jeune s'acoquinèrent avec les « pirates » génois, qu'ils accueillirent à Modon, ce qui inquiéta Venise, et provoqua une tension dangereuse entre l'empire latin et la république, qui était (avec le pape), son principal soutien (¹). Avec l'aide de bateaux génois, et peut-être en suivant les conseils de leur nouvel allié, Guillaume et Geoffroy transportèrent la guerre dans le Nord de la péninsule, établissant à Patras une nouvelle tête de pont. De là, ils partirent pour occuper progressivement les ports de la côte occidentale, et les châteaux commandant l'accès de l'intérieur. On peut s'étonner qu'ils n'aient pas commencé par le Sud, pour remonter vers le Nord. Mais les faits sont là : en automne, ils étaient maîtres de Patras. L'importance de cet événement explique la genèse de la tradition légendaire, qui fait commencer la conquête de la Morée par la prise de Patras, où Guillaume de Champlitte aurait débarqué en mai (1205?), venant de Venise, où il se serait embarqué, en mars, sur une flotte vénitienne ! Et pendant que les Vénitiens, sous Ruggero Premarin et Renier Dandolo, expulsaient ses hommes de sa base de Modon, qu'il dut leur céder définitivement en juin 1209, ils auraient appuyé, selon la légende, Guillaume et les siens dans leur conquête des places côtières !

Que se passa-t-il quand Guillaume et Geoffroy rentrèrent à Modon ? Ici la chronique de Morée est particulièrement difficile à interpréter. Pour le faire avec quelque chance de succès, il faudrait pouvoir dater leur retour, et rien ne nous permet de le faire avec assez de précision. Nous nous contenterons donc de poser la question, et nous retornons à l'intervention de Michel Doucas (si c'est bien lui) dans le Péloponnèse.

par Archadia, sur la foi de la Chronique de Morée. Mais celle-ci raconte des événements postérieurs à la prise de Patras, tandis que Villehardouin parle de l'occupation de Modon et de Kalamata en hiver-printemps 1204-1205. Il s'agit de deux faits différents.

(1) « En 1206 ou 1207, une flotte vénitienne ... occupa Modon et Coron, mais les conquérants n'avaient pas intérêt à engager la lutte contre Venise, ni sans doute les moyens de le faire », Bon, 66. En réalité, c'est Venise qui engagea le combat, parce qu'on l'avait provoquée en s'associant à son ennemi.

## 11. Michel Doucas et le Péloponnèse (deuxième partie)

Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Romanie, et le pape Innocent III racontent que les Francs ou Latins de Morée combattirent contre un Grec, nommé Michel, qu'ils semblent bien identifier avec Michel Doucas. S'il en était ainsi, celui-ci serait intervenu *deux* fois dans les affaires du Péloponnèse, car les deux conflits armés eurent lieu à plusieurs années d'intervalle. Essayons de voir quand, où, dans quelles circonstances Michel, quel qu'il fût, se heurta aux Francs, quelle fut sa base d'opérations, sur quels appuis il pouvait éventuellement compter dans le pays. La rencontre eut lieu au printemps 1205, car, en automne, Guillaume était à Patras, et, après sa victoire sur Michalis, il faut lui laisser le temps de prendre Coron et surtout Kalamata, qui résista assez pour justifier l'adverbe « longtemps ». Le champ de bataille était situé à une journée de cheval (60 km?) de Modon, dans la plaine de Messénie, sans nul doute<sup>(1)</sup>. Mais l'offensive grecque partit de plus loin, car Michalis était en marche pour surprendre les Francs à Modon. Nous ignorons donc quelles accointances il pouvait avoir dans le pays et comment il avait acquis le crédit moral grâce auquel il put recruter l'armée nombreuse qui mérita l'admiration de Villehardouin<sup>(2)</sup>. Une réponse satisfaisante à ces questions rendrait peut-être moins invraisemblable une intervention de Michel Doucas dans le Péloponnèse, à ce moment. Car au printemps 1205, il était occupé à organiser son état, qui n'avait pas un an, qui voisinait avec le royaume de Boniface, qu'il avait trahi, et avec l'empire d'Ivanitsa-Kaloyannis, qui était un ami bien dangereux. Toutefois, ces considérations n'autoriseraient pas à imputer une erreur à Villehardouin, n'était le fait qu'il faudrait, pour le suivre, admettre que Michel Doucas intervint *deux* fois dans les affaires du Pélo-

(1) BON, 61-62 et 421-22. La Chronique de Morée raconte la prise de Kalamata et la bataille de Kountoura (contre un ennemi grec qu'elle ne nomme pas) après la prise de Patras. Elle ignore l'occupation de Modon en 1204-1205, que Villehardouin raconte, et à laquelle Nicétas Choniate fait allusion ; voir plus loin p. 391, n. 1.

(2) « Une mervoille de gent », § 328. Il est vrai qu'on ne voit pas si c'est de l'admiration ou seulement de l'étonnement.

ponnèse : en 1205, comme nous venons de le dire, et de nouveau après l'automne 1207 et avant mai 1209, date à laquelle remonte l'entretien du maréchal de Romanie avec son neveu, maintenant prince d'Achaïe, et détenteur des biens de l'église de Patras, saisis par son prédécesseur Guillaume avant son départ pour la France<sup>(1)</sup>. Or, le Michel dont parle Innocent III (informé par l'archevêque Antelme), et contre lequel le prince Geoffroy et ses barons partirent en guerre après avoir fait voeu de restituer les biens d'Église, a des chances d'être, en effet, Michel Comnène Doucas. Il est donc possible, voire probable, que le chroniqueur ait confondu le Michel de 1208-1209 avec le guerrier grec de 1205, surtout si celui-ci s'était, d'aventure, appelé Michel<sup>(2)</sup>. Dans ce cas, il faudrait admettre que Doucas partit de sa base de Naupacte pour attaquer les Francs en un point inconnu, qui n'était pas nécessairement dans le Péloponnèse.

## 12. Michel Doucas et Léon Sgouros

Dans les derniers jours de l'année 1208, les barons « lombards » du royaume de Thessalonique, posant les conditions auxquelles ils admettraient l'empereur Henri dans la ville, après avoir réclamé toute la terre de Durazzo à Mégare, et toute celle de Léon Sgouros et ses dépendances, et l'île de Grèce (c'est-à-dire le Péloponnèse) poursuivent : « Si volons avoir Chorinthe, et ke Michalis et tout si baron nos facent hommage ». On a voulu voir dans ce Michel le seigneur de Corinthe<sup>(3)</sup>. Mais la ville basse de Corinthe était aux mains des Francs, et le maître de l'Acrocorinthe, bloqué dans sa forteresse, n'avait plus de barons sous sa dépendance. Les barons rebelles revendiquaient le pays depuis le territoire (vénitien) de Durazzo, et exigeaient que Michel Doucas et ses barons les reconnaissent comme suzerains, eux et non

(1) Pour le départ de Guillaume, voir BON, 64, et n. 2. LONGNON, *L'empire latin*, 111.

(2) Noter que la Chronique de Morée raconte la bataille, mais ne prononce pas le nom de Michel.

(3) HENRI DE VALENCIENNES, § 584. BON, 68 et n. 3. STIERNON, 105, n° 36.

l'empereur, pour les terres que Michel occupait *de facto* (1). Partant peut-être de ce texte, mal interprété, A. Bon estima que Michel eut des rapports avec Léon Sgouros, enfermé sur l'Acrocorinthe, rapports qui se seraient continués, puisque l'on a supposé que quelques années plus tard, à la mort de Léon Sgouros, ce serait un frère de Michel, Théodore, qui serait venu le remplacer » (2). Cette conjecture, que Bon emprunte à Karl Hopf (3), repose sur une phrase d'Innocent III, qu'il vaut la peine d'examiner de près. Le 4 mars 1210, on savait à Rome que la reddition de Corinthe (c'est-à-dire de l'Acrocorinthe, bloquée depuis 1205) était imminente. Nauplie résista peut-être encore, car des bateaux vénitiens prirent part au blocus, ce qui ne paraît guère probable avant que le traité de Sapientza, de juin 1209, eût mis fin à la tension entre Venise et le prince d'Achaïe (4). Au printemps 1210, la cour des barons d'Achaïe jugea, convainquit de félonie, et priva de son fief le Grec Théodore, seigneur d'Argos. Ce personnage avait été seigneur de Corinthe, et il avait profité de la situation pour saisir le trésor de la cathédrale de Corinthe. Quand il obtint la seigneurie d'Argos, il y transporta son magot, qui fut découvert lorsqu'il rendit Argos à son suzerain (Geoffroy de Villehardouin, prince d'Achaïe, ou bien Othon de la Roche, grand sire d'Athènes ?). Ces deux nobles personnages gardèrent le trésor et le partagèrent avec d'autres barons, vassaux de Geoffroy et d'Othon, au grand dam de leurs âmes (5). Qui était ce Théodore et quand fut-il seigneur de Corinthe ? Karl Hopf l'identifie avec Théodore Comnène Doucas, sans donner de preuves, comme il le fait trop souvent, et A. Bon l'a suivi (6). Mais Théodore

(1) HENRI DE VAL., §§ 688-94.

(2) BON, 66. Léon Sgouros serait mort en 1207 ou 1208.

(3) BON, 62 et 68. Ch. HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, 1873, p. 536, tableau XII, n° 5. — Pour ne s'être pas méfié assez de Hopf, BON (464-65 et 701, n° 9) n'a pas pu débrouiller la généalogie des Charpigny, barons de Vostitsa ; cf. LOENERTZ, *Les Ghisi*, 457-60.

(4) BON, 68, n. 7.

(5) Lettre d'Innocent III du 31 octobre 1210, P.L., 216, an. 13, ep. 161, col. 338-39.

(6) BON, 68 et nn. 3 et 4. LONGNON, *L'empire latin*, 122.

Doucas avait rejoint en Asie Mineure son parent par alliance (mari de sa cousine Irène, la fille aînée de son cousin germain Alexis III) et il l'avait servi jusqu'au moment où Michel Doucas l'appela près de lui, pour en faire son héritier<sup>(1)</sup>. Il ne l'avait donc sûrement pas envoyé s'enfermer dans l'Acrocorinthe, dont la situation était désespérée dès mars 1210. Si le futur seigneur d'Argos fut effectivement le successeur de Léon Sgouros, ce qui est possible, il dut s'arranger avec les maîtres du pays et recevoir Argos comme fief de Geoffroy de Villehardouin ou d'Othon de la Roche, lors de sa capitulation<sup>(2)</sup>. Les relations de Michel Comnène Doucas avec le Péloponnèse se limitent donc à l'intervention armée dont Innocent III parle dans sa lettre du 31 octobre 1210, sur la foi de l'archevêque Antelme. La péninsule joua un rôle plus considérable dans la vie de son fils, le despote Michel II, despote d'Arta<sup>(3)</sup>.

### 13. L'encyclique de l'empereur Henri du 13 janvier 1212

L'Histoire de l'empereur Henri de Constantinople par Henri de Valenciennes se termine sur le parlement de l'empereur avec Michel Doucas en été 1209 : pour les années qui suivirent, notre source principale est une lettre de l'empereur, écrite à Pergame et datée du 13 janvier 1211. Les lettres de l'empereur sont l'œuvre de clercs de sa chancellerie, et celle-ci datait ses actes d'après le style pascal<sup>(4)</sup>. La lettre en question est donc du 13 janvier 1212, et les événements qu'elle rapporte se sont succédé comme suit :

(1) Voir plus haut p. 374, n. 3. STIERNON, 109, n. 44.

(2) « Il semble avoir conservé Argos » ; BON, 70. Mieux vaudrait dire « obtenu » Argos, qui tomba entre les mains de Boniface dès 1205 ; NIC. CHON., U.c., 9 = 807 Bekker.

(3) HOECK-LOENERTZ, *Nikolaos-Nektarios von Otranto*, 168-171. (Noter toutefois que la date 1215 pour la mort de Michel Doucas n'est pas attestée). LONGNON, *L'empire latin*, 223-225. BON, *La Morée*, 156-157, 590-591.

(4) Sur la chancellerie de Henri, v. LONGNON, *L'empire latin*, 132. Sur les rédacteurs de ses lettres, *ibid.*, 142. Sur l'emploi du style pascal, IDEM, *Note sur la diplomatique de l'empire latin de Constantinople*, dans *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Gratiot*, II, Paris, 1949, p. 18. Pour la date 1211, voir l'article de M. Günther PRINZING, ci-dessous, p. 395, sqq.

Après la fin de l'été 1209, Henri rentra à Constantinople. Il s'allia avec Ghijaseddin Kaïkusrau, sultan de Konyah, contre Théodore Lascaris. Michel Comnène Doucas, maintenant beau-père de son frère Eustache, attaqua Thessalonique au mépris de la foi jurée. Henri marcha contre lui, soutenu probablement par ses vassaux de Morée. Innocent III fait allusion à cette campagne dans une lettre du 7 décembre 1210, dans laquelle il parle également de mercenaires latins, au service des Grecs, surtout de Michel, et probablement déjà dans celle du 31 octobre, où il dit que les barons de Morée, avant de partir en guerre contre Michel, firent vœu de restituer les biens d'Église usurpés. Elle eut lieu en été 1210. Le lundi de Pâques (4 avril 1211), Henri, rentrant à Constantinople, se trouvait à Rhousion, où il contraignit le Bulgare Boril à la retraite. Cependant Michel Doucas, changeant de camp une fois de plus, s'unit de nouveau aux Latins de Thessalonique, Berthold de Katzenelnbogen, régent, et Eustache de Hainaut, contre les Bulgares Strêz et Boril, qu'ils battirent à Pélagonie<sup>(1)</sup>. Théodore Lascaris battit Kaïkosrau (au printemps ou en été 1211) à Antioche sur le Méandre. Cependant, Henri débarqua en Asie Mineure en juillet 1211, et, le 15 octobre, il battit le vainqueur d'Antioche, près du lac d'Apollonia, non loin de Brousse<sup>(2)</sup>. Il se tourna alors vers le Sud, dépassa largement Adramytton et, par Pergame et Nymphée, il atteignit la frontière turque, à 300 kilomètres de son point de départ, prit « Pimaninon et Lentiana qui résistèrent vigoureusement », et de retour à Pergame, après une campagne de plus d'une année, comportant le siège et la prise de deux forteresses, il pouvait annoncer ses victoires sur quatre ennemis de l'empire : Michel Doucas, quatre fois parjure ; Strêz, prince bulgare de Posek, trois fois parjure, Boril, autre prince bulgare, et Théodore Lascaris<sup>(3)</sup>.

(1) LONGNON, *L'empire latin*, 126.

(2) *Ibid.*, 127.

(3) La lettre du 13 janvier 1212 est le dernier document qui mentionne Michel Comnène Doucas comme vivant.

#### 14. Conclusion

Nous pouvons maintenant condenser le résultat de ce travail en 13 thèses : 1. Michel Comnène Doucas, fondateur du Despotat, ne fut pas despote. 2. Son père, fils d'Andronic Comnène Ange, s'appelait officiellement Jean Comnène Doucas, et portait le titre aulique de sébastocrator. 3. Michel, fils de Jean, deux fois recenseur et collecteur de l'impôt dans le thème de Mylasa et Mélanoudion, s'étant révolté contre Alexis III, puis réfugié chez Rukneddin, sultan de Koniah, rentra d'exil après la chute de Constantinople, s'attacha à Boniface de Monferrato, le trahit, se rendit auprès du gouverneur d'Arta, épousa sa fille, et lui succéda comme chef d'un mouvement grec de résistance centré sur Arta. 4. Les sources pour l'histoire des origines du Despotat sont, par ordre de crédibilité, en premier lieu Geoffroy de Villehardouin, Nicetas Choniate, Henri de Valenciennes ; puis Georges Acropolite (et Théodore Scoutariote), ensuite le moine Job (Jean Mélès) ; en tout dernier lieu, la Chronique de Morée. 5. La confusion qui règne dans la Chronique de Morée, quant au nom du prince qui fonda le Despotat, est due à l'ambiguïté du terme Vlachie. 6. Michel Comnène Doucas racheta Alexis III et sa femme, prisonniers à Monferrato, les accueillit chez lui, et fit partir Alexis chez Ghijaseddin Kaïkusrau, sultan de Koniah, pour créer des difficultés à Théodore Lascaris, empereur à Nicée. 7. Le gouverneur d'Arta, initiateur de la résistance grecque dans l'Ouest, s'appelait peut-être Sénachérim. 8. Le Michel qui tenta de résister dans le Péloponnèse à l'entreprise de Guillaume de Champlitte n'est peut-être pas Michel Comnène Doucas. 9. Michel Comnène Doucas, maître de Naupacte, a probablement attaqué les Francs de Morée après qu'ils furent établis à Patras et dans son territoire, c'est-à-dire pendant la période de la conquête que Villehardouin ne raconte pas et ne veut pas raconter, période qu'on connaît seulement par le récit, farci d'erreurs, de la Chronique de Morée, auquel viennent s'ajouter quelques rares allusions dans les lettres du pape Innocent III et de l'empereur Henri. 10. Durant cette étape de la conquête, Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin le jeune se compromirent avec

le Génois Enrico Pescatore et entrèrent en conflit avec Venise ; Ruggerio Premarin et Renier Dandolo, envoyés contre Enrico Pescatore, les délogèrent de leurs bases de Modon et Coron. 11. Quand les Francs de Morée attaquèrent Michel Comnène Doucas, ils détenaient depuis plusieurs années des domaines de l'église de Patras. 12. Le Grec Théodore, qui dirigea la défense de l'Acrocorinthe après la mort de Léon Sgouros, n'était *pas* Théodore, frère de Michel Comnène Doucas. 13. La lettre de l'empereur Henri datée du 13 janvier 1211 est en réalité du 13 janvier 1212.

*Paris.*

R.-J. LOENERTZ, o.p.

*P.S.* C'est à la Rédaction de *Byzantion* que je dois d'avoir pu prendre connaissance, au cours de l'impression de ce volume, de l'article de M. G. PRINZING, cité plus haut (p. 391, n. 4). Je tiens à lui en exprimer ici mes vifs remerciements. *R.-J.L.*

# DER BRIEF KAISER HEINRICHS VON KONSTANTINOPEL VOM 13. JANUAR 1212

## UEBERLIEFERUNGSECHICHTE NEUEDITION UND KOMMENTAR

Mit Recht hat erst vor kurzem B. Hendrickx anlässlich der umfassenden Edition der Urkunden der Grafen von Flandern für die Zeit 1191 — Anfang 1206 (sie enthält somit auch die Urkunden Kaiser Balduins I. von Konstantinopel) durch W. Prevenier darauf hingewiesen, dass die Urkunden der sogenannten lateinischen Kaiser ein noch nicht genügend untersuchtes diplomatisches Material darstellten, zumal auch ihre Edition vielfach unzureichend sei<sup>(1)</sup>.

Wenn diese Feststellung nun dank Prevenier für die Urkunden Balduins I. nicht mehr zutrifft, so gilt sie weiterhin für die Urkunden seines Bruders und Nachfolgers Heinrich (Henri d'Angre), der als Reichsverweser von 1205-6 und als Kaiser 1206-1216 das Kreuzfahrerreich von Konstantinopel regierte, und dessen Nachfolger. Hinzu kommt, dass es für das lateinische Kaiserreich kaum ein Regestenwerk gibt — etwa vergleichbar den Kaiserregesten F. Dölgers oder den Patriarchatsregesten V. Grumels oder V. Laurens, die auch den entsprechenden Zeitraum für den byzant. Teilstaat von Nikaia abdecken — , was ein ebenso wichtiges Desiderat der Kreuzzugsforschung und Byzantinistik wäre wie

(1) B. HENDRICKX, *Les chartes de Baudouin de Flandre comme source pour l'histoire de Byzance*, in *Byzantina*, 1 (1969), 61. W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, I. *Diplomatische inleiding*, Brussel, 1966 ; II. *Uitgave*, Brussel, 1964 ; III. *Documentatie en indices*, Brussel 1971 (alle Bände = Académie Royale de Belgique, Commission Royale d'Historie, Recueil des actes des princes belges 5), im folgenden zitiert als Prevenier I-III.

die Fortführung einer einheitlichen, systematischen Urkundenedition der Nachfolger Kaiser Balduins I<sup>(1)</sup>.

Als ein kleiner Beitrag hierzu ist daher die vorliegende Neuedition des lateinischen Briefes Heinrichs vom 12. Jan. 1212 gedacht, an die sich ein historischer Kommentar anschliesst. Der Brief ist einer der wichtigsten von den 11 ganz oder teilweise im Wortlaut überlieferten Briefen Heinrichs, die er als Reichsverweser und Kaiser geschrieben hat, und zugleich eine der Hauptquellen für die politische Geschichte der von ihm erfassten Zeit (ca. 1209-1212)<sup>(2)</sup>. Den Anstoss zur Neuedition gab der Hinweis J. Long-

(1) Hier kann nur auf die Untersuchung und Edition der Urkunden der lat. Patriarchen von Konstantinopel in L. SANTIFALLER, *Beiträge zur Geschichte des Latein. Patriarchats von Konstantinopel (1204-1261) und der venezian. Urkunden*, Weimar 1938 hingewiesen werden und auf B. HENDRICKX, *Recherches sur les documents diplomatiques non conservés, concernant la quatrième croisade et l'empire latin de Constantinople pendant les premières années de son existence*, in: *Byzantina*, 2 (1970), 111-184.

(2) Vgl. den Überblick über die Briefe Heinrichs bei Ph. LAUER, *Une lettre inédite d'Henri Ier d'Angré, empereur de Constantinople, aux prélates italiens* (1213?), in *Mélanges G. Schlumberger*, Paris, 1924, S. 191-201. Zu den bei Lauer genannten Briefen ist allerdings noch ein Brief Heinrichs an die Republik Pisa hinzuzufügen, der bei G. MÜLLER, *Documente sulle relazioni delle città Toscane coll'oriente cristiano e coi Turchi fino dall'anno MDXXXI*, Firenze, 1879 (Nachdruck Rom 1966), S. 86 Nr. LV abgedruckt und vermutlich auf den 1. April 1208 zu datieren ist, vgl. besonders E. GERLAND, *Geschichte des Lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, 1. Teil: *Geschichte der Kaiser Balduin I. und Heinrich 1204-1216*, Homburg v.d. Höhe 1905 (Nachdruck Darmstadt 1966), S. 122 Anm. 1, ferner J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Moree*, Paris, 1949, 133. (Die beiden letzten Werke im folgenden GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, und LONGNON, *Empire*). Der Aufsatz von S. GEORGIEV, *Pismata na latinskija imperator Chernich kato tzvor za bülgarskata istorija*, in *Izvestija na bülg. istor. družestvo* 16-18 (= Sbornik v pamet na Prof. P. Nikov, 1940), S. 115-125, behandelt nur die 4 historisch ergiebigsten Briefe Heinrichs, ohne Kenntnis der Arbeit Lauers. 2 der bei Lauer und Georgiev angeführten Briefe sind von I. Dujčev neu ediert in seiner Ausgabe des Briefwechsels zwischen Papst Innozenz III. und Zar Kalojan, s. I. DUJČEV, *Prepiskata na papa Inokentija III s Bülgaritë*, in *Godišnik na Univers. Kliment Ochridski, istor.-filol. fak.*, 38, 3 (1942), S. 70-73 (= Nr. 34, Brief Heinrichs an Innozenz III. vom 5. Juni 1205) und 76-77 (= Nr. 38, Brief Heinrichs an Innozenz vom Sept. 1208). Nach dieser Ausgabe wiederum sind beide Briefe in den *Latinski izvori za bülgarskata istorija / Fontes Latini Historiae Bulgaricae / III* (= *Fontes Historiae Bulgaricae XII*), Sofija, 1965, S. 365-368 und S. 371-373 abgedruckt. In diesem Band sind auch die Auszüge aus Heinrichs Briefen in

nons auf die Bedeutung einer von den bisherigen Editoren des Briefes unberücksichtigten Handschrift<sup>(1)</sup> (vgl. hierzu auch unten).

1. Überlieferungsgeschichte des Textes, Aufbewahrungsart und Beschreibung<sup>(2)</sup> der Handschriften.

1.1. Das Original des Briefes ist bis jetzt nicht entdeckt worden, wahrscheinlich also nicht mehr erhalten.

1.2. Für die vorliegende Edition sind die 3 bis jetzt bekanntgewordenen handschriftlichen Kopien herangezogen worden<sup>(3)</sup>. Eine vierte Handschrift, die sich nach J. Longnon in der Bibliothèque municipale von Douai befinden soll<sup>(4)</sup>, scheint es nicht zu geben. Dort ist nur das Manuskript des Briefes Kaiser Heinrichs an seinen Bruder Godefroi aus dem Jahr 1206 vorhanden<sup>(5)</sup>. Auch dem Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris, sind keine weiteren Kopien des Briefes bekannt<sup>(6)</sup>. Im einzelnen handelt es sich um folgenden Handschriften :

1.2.1. *Manuskript II 1146, f. 100r-101v (= pp. 199-202)* der *Bibliothèque royale, Brüssel*, eine Sammelhandschrift aus dem 13. Jh. (u.a. mit Werken griech. und lat. Kirchenväter, Heiligeniten, einem Psalterium und Werken Jakobs v. Vitry). Beschreibstoff

den »Gesta« des Papstes neu abgedruckt nach der Ausgabe in MIGNE, *P.L.*, vgl. S. 376, Nr. cv-cvi.

(1) J. LONGNON, *La campagne de Henri de Hainaut en Asie Mineure en 1211*, in *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 34 (1948), S. 442-452 und ders., *Empire*, S. 125 Anm. 2, 126 Anm. 1 und 127 Anm. 1.

(2) Die Beschreibung der Hss erfolgt hier nur sehr knapp u. stützt sich auf die Kataloge. Auf eine paläographische Analyse wird verzichtet, da diese einem Fachmann der lat. Paläographie überlassen bleiben muss ebenso wie die Analyse der Sprache der Briefe einem Mittellatinisten.

(3) Der Handschriftenabteilung der Bibliothèque Royale Brüssel, insbesondere ihrem Leiter Herrn M. Wittek, habe ich für die Photographien der beiden Brüsseler Manuskripte des Briefes zu danken sowie für zusätzliche Auskünfte. Ebenso danke ich Herrn P. Campagne, Konservator an der Bibliothèque municipale Valenciennes für seine Bemühungen um den Mikrofilm des dortigen Manuskrpts.

(4) LONGNON, *Campagne*, S. 445.

(5) C. DESHAISNES, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. 6 : Douai, Paris, 1878, S. 204 (Ms. Nr. 372, t. II, Nr. 20 [= fol. 192]) und die Erläuterung S. 207.

(6) Diese Auskunft verdanke ich M<sup>me</sup> Le Goff.

der 101 fol. starken Handschrift ist Pergament, ihre Abmessungen betragen  $0,282 \times 0,197$  m. Die Seiten sind in 2 Kolumnen beschrieben. Der Brief steht dort unter der Überschrift «Epistola ab imperatore Constantinopolitano Balduini Hainoensis comitis filio omnibus amicis suis fideliter missa». (Der Vater Heinrichs war Graf Balduin V. von Hainaut bzw. Balduin VIII. von Flandern). Aus Notizen in der Handschrift ist zu entnehmen, dass sie aus der Bibliothek der Zisterzienserabtei Alne (Aulne [od. Alne]-sur-Sambre) in der Diözese Lüttich/Liège, Provinz Hainaut stammte (¹).

Will man das Schicksal der Handschrift ermitteln, ergibt sich folgendes : Als die Abtei am 14. Mai 1794 von französischen Truppen überfallen und in Brand gesteckt wurde, versuchte man, wertvolle Bestände der aus 45000 gedruckten Bänden und 5000 Manuskripten bestehenden Bibliothek dadurch zu retten, dass man diese in die Klosterdependance «ferme de Baudribus», wohin sich der Abt geflüchtet hatte, auslagerte ; doch diese Vorsichtsmassnahme konnte wohl nur die Vernichtung, nicht aber die baldige Beschlagnahme dieses Teils der Bibliothek verhindern. Was unmittelbar danach mit dem uns interessierenden Manuskript geschah, konnte ich nicht ermitteln (²). Entscheidend ist aber dann, dass es zu den 146 mittelalterlichen Manuskripten u.a. aus den 3 Zisterzienserabteien Aulne, Cambron und Villers gehörte, die der reiche englische Bibliophile Sir Thomas Phillipps (1792-1872) in den 20er Jahren des vorigen Jhs. in Belgien — einer seiner aufsehenerregendsten Käufe ! — für seine Bibliothek in Cheltenham erwarb (³).

(1) Vgl. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, t. 2 (Patrologie), Bruxelles, 1902, 216-217 (= Nr. 1209). Van den Gheyn verweist auch auf die Beschreibung der Hss. im *Catalogus codicum hagiographicorum bibl. regiae Bruxellensis, pars 1: Codices latini membranei t. 2*, ed. Hagiographii Bollandiani (= Analecta Bollandiana, t. 5-8), Bruxellis, 1889, S. 506-507 (Nr. CCXXVII). Dort werden die Masse der Hs. mit  $0,29 \times 0,205$  m angegeben (S. 506), ferner incipit und desinit des Heinr. Briefes abgedruckt (507). Das Ms. wird auch bei LAUER, *Lettre*, S. 194 Anm. 2 erwähnt.

(2) Vgl. L. DEVILLERS, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Aulne* (Extrait des t. 4 et 5 des *Annales du Cercle Archéologique de Mons*), Mons, 1865, S. 205.

(3) Vgl. A. N. L. MUNBY, *The Formation of the Phillipps Library up to the Year 1840* (= Phillipps Studies 3), Cambridge, 1954, S. 22-23 und 158, ferner DEVILLERS, *l. c.* (s. vorige Anm.).

Ihr Katalog verzeichnet unser Manuskript unter der Nr. 4728, erwähnt jedoch nicht eigens den Brief Kaiser Heinrichs (¹). Einige Zeit nach dem Tode Sir Phillipps nahm dann Belgien die sich bietende Gelegenheit wahr, von den Phillipsschen Erben zahlreiche Manuskripte belgischer Herkunft in mehreren «Transaktionen» zurückzukaufen. So gelangte durch einen dieser Rückkäufe auch unser Manuskript zusammen mit 105 anderen Manuskripten, die auch aus Aulne stammten, im Juni 1888 in die Bestände der Bibliothèque Royale in Brüssel (²).

Der Geschichte dieses Manuskripts ist es wohl zuzuschreiben, dass es zu keiner der bisherigen gedruckten Editionen des Heinrich-Briefes herangezogen ist. Lauer schreibt zwar, Comte Riant habe den Text des Briefes im MS. 4782 der Bibliothek Cheltenham (= Brux. II 1146) wiederentdeckt (³); doch J. Longnon hat die Version dieses Brüsseler Manuskriptes mit den Editionen erstmals verglichen (s.o.S. 0).

1.2.2. *Manuskript Nr. 482, f. 140v-143r* der Bibliothèque municipale Valenciennes, Frankreich (Nord). Beschreibstoff Pergament, 144 fol.; 0,221 × 0,120 m. Zeilen ganzseitig, keine Kolumnen. Auch hier ist unser Brief Bestandteil einer zahlreiche andere Briefe enthaltenden Sammelhandschrift aus dem 12./13. Jh. Sie stammt aus der Benediktinerabtei Saint-Amand-les-Eaux (lat. Elno, nach einem dortigen Fluss; fr. Elnone) in der Diözese Tournai (⁴).

(1) *The Phillipps Manuscripts. Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomae Phillipps, B.T., impressum ... 1837-1871*, with an introduction by A. N. L. MUNBY, London (1968), S. 78. Vgl. auch VAN DEN GHEYEN, *Catalogue*, S. 217 und *Catalogus cod. hag.*, S. 506, ferner LAUER, *Lettre*, S. 194 Anm. 2.

(2) A.N.L. MUNBY, *The Dispersal of the Phillipps Library* (= Phillipps Studies 5), Cambridge, 1960, S. 29-30. Der Preis für den Rückkauf der Manuskripte aus Aulne durch den damaligen Chef der Handschriftenabteilung der Bibl. Roy. Brüssel, Charles Ruelens, betrug £ 585, 10 S (nach Munby).

(3) LAUER, *Lettre*, S. 194 Anm. 2.

(4) J. MANGEART, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, Paris, 1860, verzeichnet das Ms. unter der Nr. 442 (V, 6), S. 440 und gibt dort als incipit an: «Henricus dei gratia fidelissimus in Xpo imperator a domino coronatus romanie moderator ...». Die jetzige Numerierung der Hs. entspricht dem von A. MOLINIER bearbeiteten Teil Valenciennes des *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, t. 25: Poitiers-Valenciennes, Paris, 1894, S. 391-393. Dort heisst es irrtümlich S. 393: Lettre de Henri de Courtenai ... du

Da in der Zeit der Französischen Revolution (1790) der grösste Teil der Klosterbibliothek von Saint-Amand nach Valenciennes verbracht wurde, wird sich hierunter auch das Manuskript Nr. 482 befunden haben (¹).

1.2.3. *Manuskript Nr. 21.887, f. 191v-194v* der Bibliothèque Royale in Brüssel, ebenfalls eine Sammelhandschrift des 12./13. Jh., die u.a. neben der Kirchengeschichte des Rufin eine Genealogie der Grafen von Flandern und 2 Briefe von Heinrichs Vorgänger und Bruder, Balduin, enthält. Beschreibstoff ist wiederum Pergament. 196 fol.; 0,317 × 0,221 m. Van den Gheyn hebt besonders die Schönheit der Schrift hervor. 2 Kolumnen. Ursprünglich im Besitz des Zisterzienserklosters Cambron (Diöz. Cambrai, Prov. Hainaut) — ein entsprechender Hinweis findet sich in der Handschrift —, muss sie wohl nach dessen Zerstörung (um 1791) irgendwann in den Besitz eines Sammlers namens P.P.C. Lammens gelangt sein. Beim Verkauf seiner Bibliothek hat sie die Bibliothèque Royale im Jahre 1841 für 319 Fr. erworben (²).

### 1.3. *Verhältnis der Handschriften zueinander.*

Der Edition des Briefes dient der Text der Handschrift B (³) (= Brüssel II, 1146) als Grundlage, da sie insgesamt den Text am vollständigsten bewahrt und fast immer die besseren Lesarten enthält, insbesondere bei den Eigennamen und chronol. Angaben. Dennoch ist auch der Text von B nicht frei von Versehen und Auslassungen, die darauf beruhen können, dass diesem Text schon nicht mehr das Original vorgelegen hat (vgl. Z. 41 : numerum fehlt in B; 47 : civitatem fehlt; 51 : via statt viam; 117 : congre-

13. janv. 1212-1213, offensichtlich eine Verwechslung mit Heinrichs Nachfolger Pierre de Courtenay. — Vgl. Auch LAUER, *Lettre*, S. 194 u. LONGNON, *Campagne*, S. 444.

(1) MOLINIER, ebenda, S. 189. Vgl. auch zur Bibliothek von St. Amand A. BOUTEMY, *Le scriptorium et la bibliothèque de Saint-Amand*, in *Scriptorium*, 1 (1946/7), S. 1-16, bes. 9-10.

(2) VAN DEN GHEYN, *Catalogue*, S. 53 (Nr. 981). Vgl. ferner LAUER, *Lettre*, S. 194 und LONGNON, *Campagne*, S. 444. Zu Cambron vgl. J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, in *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. 2, 1<sup>re</sup> partie, Bruxelles 1869, S. I und XIV-XVI.

(3) Die Sigle A wäre dem Original vorbehalten gewesen. Die Bezeichnung der Siglen erfolgt gemäss den unten genannten Editionsprinzipien.

gatus statt congregavit). Handschrift C (= Valenciennes 482) und D (= Brüssel 21887) dagegen gehören m. E. einem von B verschiedenen Überlieferungszweig an, dessen originalnächste Vorlage nicht greifbar ist. Dieser scheint C jedoch am nächsten zu kommen, während D die meisten Abweichungen und Auslassungen enthält. Für die *relative* Originalnähe von C spricht, dass sie nach B die wenigsten Auslassungen enthält und als einzige Hs. in Z. 51 : viam enthält gegenüber via in B und D, ferner die gegenüber D korrektere Form der Namen. Die Verschiedenheit des Überlieferungszweigs von C und D gegenüber B zeigt sich u.a. in folgenden C und D gemeinsamen Abweichungen : Z. 3 : litterarum fehlt ; Z. 55 : paucitas statt parvitas ; 59 : obliquavimus statt oblungavimus ; 60 : transeuntes statt transitum facientes ; 68 : constanter statt Constantinopoli ; 90 : sue gentis statt Turcorum ; 115 : dicendo statt dicens ; 124 : retro statt iuxta ; 125 : fugarent statt viderent ; 146 : meridiei statt diei prima und 177 : apud Pergamum statt Pergamis. C und D werden daher nur an wenigen Stellen zur Textkonstitution herangezogen.

#### 1.4. Ausgaben (¹).

Zum ersten Mal wurde der Brief von dem berühmten Mauriner E. Martène in Zusammenarbeit mit U. Durand ediert (1717), und zwar, wie sie vermerken, nach den Manuskripten aus Cambron und St. Amand (Elno) (²). Die Herausgeber folgen hierbei jedoch fast ausschliesslich dem Text D und geben die Varianten von C nicht an, es gibt aber auch « korrigierende » Abweichungen von der Vorlage und gelegentlich Auslassungen. Diese Edition wurde mit verschiedenen, auch nicht immer nur orthographischen Veränderungen von D. Brial in den 18. Band des « Recueil des historiens de France » (1822) übernommen (³). Die letzte Ausgabe schliesslich stammt von J. A. Buchon, der den Brief als Ergänzung zur Geschichte des Henri de Valenciennes im 2. Band seiner « Recherches et matériaux » zur Geschichte der Frankenherrschaft im

(1) Vgl. auch zur Editionsgeschichte die kurzen Hinweise bei LAUER, *Lettre*, S. 194 Anm. 2 u. S. 195 und LONGNON, *Campagne*, S. 444.

(2) E. MARTÈNE, U. DURAND (Hrsg.), *Thesaurus novus anecdotorum*, t. 1, Paris, 1717, Sp. 821-825 (Nachdruck, New-York, 1968).

(3) *Recueil des historiens de France*, ed. D. BRIAL, t. 18 (Paris, 1822), nouv. édit. ... de L. DELISLE, Paris, 1879 (Nachdruck Farnborough 1968), S. 530-533.

Orient abdruckt (¹). Sie beruht deutlich auf der von Brial, weise jedoch ihrerseits neue Veränderungen auf, wobei diese ebensowenig auf erneuter Kollationierung der Handschriften beruhen, wie bei der Edition Brials. Sowohl Brial als auch Buchon geben nur an, dass sie der Edition von Martène gefolgt sind.

## 2. *Diplomaticus.*

2.1. Der Brief gehört zu den offenen Rundbriefen (es gab auch persönlich adressierte offene Briefe (²)), die, wie schon von den Chefs des 4. Kreuzzuges (³), so auch von Heinrich abgesandt wurden, um einerseits die Freunde (im weitesten Sinn), vor allem in den Heimatländern, zu informieren, andererseits um Nachschubkräfte zu gewinnen. Nach Longnon unterscheiden sich diese Briefe von Urkunden im engeren Sinn durch das Fehlen der Corrobatio; sie werden mit Intitulatio, Adresse und Salutatio eingeleitet und enden mit dem Datum (⁴). Dies lässt sich auch am Einzelbeispiel unseres Briefes nachweisen. Er enthält im einzelnen :

2.1.1. *Intitulatio* : (Henricus-augustus). Sie ähnelt im wesentlichen der (bis auf die neu hinzugefügte Wendung « Dei gratia » (⁵))

(1) J. A. C. BUCHON, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade*, t. 2, Paris, 1840, S. 211-213.

(2) J. LONGNON, *Notes sur la diplomatique de l'empire latin de Constantinople*, in *Mélanges F. Grat*, t. 2. Paris, 1949, S. 13-14; (im folgenden: LONGNON, *Diplomatique*); ders., *Empire*, S. 142. A. MELIARAKES, ‘Ιστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τοῦ Ἡπείρου (1204-61), Athen-Leipzig, 1898 (im folgenden: MELIARAKES, *Nikaia*), schreibt öfter versehentlich, der Brief sei an den Papst gerichtet, s.S. 59, 62 Anm. 1 und S. 146, richtig dagegen S.63 (s. den entsprechenden Hinweis auch bei A. GARDNER, *The Lascaris of Nicaea, the Story of an Empire in Exile*, London, 1912 [Nachdruck Amsterdam, 1964], S. 83 Anm. 4).

(3) Vgl. PREVENIER, II, Nr. 271-274 (diese Gruppe von Briefen datiert aus der Zeit nach der Krönung Balduins I.).

(4) LONGNON, *Diplomatique*, S. 14-15. Zu den Briefen Balduinus I. vgl. auch allgemein PREVENIER, I, S. 16-24 u. 533-534, 537.

(5) PREVENIER, I, S. 516 meint, Balduin habe die « Dei gratia » — Formel, die in der flandrischen Kanzlei kaum noch in Gebrauch war, seinem Tittel hinzugefügt, um den religiösen Charakter seines Kreuzfahrerkaisertums zu betonen.

an das byzantinische Vorbild angelehnten *Intitulatio* seines Vorgängers Balduin I. mit dem Unterschied, dass sich Heinrich nicht mehr «... Romanorum moderator et semper augustus», sondern «... Romanie-augustus» nannte und dass er nicht den Titel eines Grafen von Flandern und Hainaut führte<sup>(1)</sup>. (Eine Ausnahme bezüglich «Romanorum» bilden allerdings der Brief an seinen Bruder Godefroi vom Sept. 1206<sup>(2)</sup>, und der in Anm. 3 erwähnte Brief an Pisa).

Den Übergang von der «Romanorum» — zur «Romanie» — Formulierung bezeichnet P. E. Schramm als das Eindringen des im Westen schon gebräuchlichen territorialstaatlichen Prinzips in die «ostromische» Herrschertitulatur<sup>(3)</sup>. Aber als Ursache für diese Veränderung hat m.E. vielleicht auch die Überlegung eine Rolle gespielt, dass nur die «Romanie» — Formulierung dem «westlichen Konzept von der Position des östlichen Kaisers» (R. L. Wolff) entsprach<sup>(4)</sup>. Die hiermit zum Ausdruck gebrachte territoriale Beschränkung des kaiserlichen Herrschaftsanspruches auf «Romania»<sup>(5)</sup> entzog nämlich einer programmatischen Aus-

(1) Vgl. zu Baiduins I. Titel LONGNON, *Empire*, S. 52-53, DERS., *Diplomatique*, S. 4-5, ferner P. E. SCHRAMM, *Das Lateinische Kaisertum in Konstantinopel (1204-1261) im Lichte der Staatssymbolik*, in DERS., *Herrschafiszeichen u. Staatssymbolik* 3, Stuttgart, 1956, S. 846-847 (im folgenden SCHRAMM, *Lat. Kaisertum*) und PREVENIER, I, S. 17-19 und S. 514-517. Zu Heinrichs Titel: LONGNON, *Diplomatique*, S. 4-5, DERS., *Empire*, S. 130, LAUER, *Lettre*, S. 192-193 und 195-198 und SCHRAMM, *Lat. Kaisertum*, S. 847.

(2) LAUER, *Lettre*, S. 193. u. unten S. 404, Anm. 1.

(3) SCHRAMM, *Lat. Kaisertum*, S. 846. Aufgrund der *Intitulatio* in Baiduins Urkunden ist es wahrscheinlich, dass die Legende ROM auf der Goldbulle Baiduins I. (vgl. G. SCHLUMBERGER, F. CHALANDON, A. BLANCHET, *Sigillographie de l'Orient Latin*, Paris, 1943, S. 165 Nr. 1) nicht «Romanie» zu lesen ist, wie SCHRAMM, ebenda (sicher in Anlehnung an R. L. WOLFF, *Romania. The Latin Empire of Constantinople*, in *Speculum*, 23 (1948), S.l. Anm. 1 und S. 34) vermutet, sondern «Romanorum» (wie bei LONGNON, *Empire*, S. 53). Der Übergang zu «Romanie» scheint in Siegel und Urkunde erst unter Heinrich vollzogen zu sein, so hinsichtlich der Urkunden auch PREVENIER, I, S. 517. Vgl. oben und im folgenden.

(4) WOLFF, *Romania*, S. 34.

(5) Zu derbei WOLFF, *Romania*, und SCHRAMM, *Lat. Kaisertum*, S. 846 Anm. 4 angeführten Literatur zur Bedeutungsgeschichte von Romania / 'Ρωμαία vgl. jetzt auch D. J. GEORGACAS, *The Names for the Asia Minor Peninsula and a Register of Surviving Anatolian Pre-Turkish Placenames* (= *Beiträge zur Namenforschung*, Neue Folge, Beiheft 8), Heidelberg, 1971, S. 61-71.

deutung des Titels in Richtung auf eine Konkurrenz dieses Kaiserstums zum westlichen, wozu die « Romanorum » — Formulierung möglicherweise Anlass geboten hätte, die Grundlage (¹).

Dem Papst war dieses Problem zweifellos bewusst : Er nannte Otto IV. von Braunschweig « (in) Romanorum imperator(em electus) » (²), aber die lat. Kaiser « Constantinopolitanus imperator » und ihr Reich fast durchweg « Constantinopolitanum imperium », hat sich also seinerseits nicht der von den lat. Kaisern selbst gebrauchten Titulatur bedient und den Titel « imperator Romanorum » eindeutig dem westl. Kaiser reserviert.

2.1.2. *Adresse (universis-pervenerit)* : Sie hat Ähnlichkeit mit der Adresse eines Briefes Balduins I. (Prevenier, II, Nr. 274, Ende Mai 1204), der allerdings umfassender an alle christlichen Gläubigen gerichtet ist und diese näher anführt (³). Von Heinrich gibt es noch zwei weitere Briefe, die an eine Allgemeinheit gerichtet sind (⁴).

Romania konnte in diesem Zusammenhang höchstens das Gebiet des ehemaligen byzantinischen Reiches des 12./ Anf. 13. Jhs. bedeuten, das ja nur zum Teil in der Hand der Kreuzfahrer war.

(1) Vgl. besonders die entsprechenden Auseinandersetzungen im 12. Jh, dazu z.B.W. OHNSORGE, « Kaiser » Konrad III, zur Geschichte des staufischen Staatsgedankes, in DERS., *Abendland und Byzanz*, Darmstadt, 1958, S. 372-379 und G. KOCH, *Auf dem Wege zum Sacrum Imperium*, Wien-Köln-Graz, 1972, S. 215-230. Interessant ist immerhin, dass sich im Brief HEINRICHS an seinen Bruder Godefroi (s.o.) zweimal als Bezeichnung für Romania auch « imperium Romanum » findet. Es könnte sich allerdings um einen Überlieferungsfehler handeln (für ebenda belegtes « imperium Romanie ») — das Original des Briefes ist ja nicht erhalten, s. TAFEL-THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig ...*, II, Wien, 1856 (Nachdruck Amsterdam, 1964), S. 38 u. 41-42. Bei GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 247 findet sich auch der Hinweis, dass Heinrich einmal daran gedacht zu haben scheint, « die Ansprüche des hohenstaufischen Hauses auf den byzantinischen Kaiserthron mit den seinigen zu vereinigen », (gescheitertes Eheprojekt mit einer Tochter Philipps v. Schwaben).

(2) Vgl. A. POTTHAST (Hrsg.), *Regesta pontificum romanorum ...*, I, Berlin, 1874, ab Nr. 1292 (Jahr 1201) und Nr. 3803 (1209).

(3) s. dazu PREVENIER, I, S. 19-20, u. S. 517 Typ E.

(4) s. P. DE RIANT, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, II, Genf, 1878, S. 78, Nr. XXVII (... universis presentem paginam inspecturis ...) vom Juli 1207 und S. 82, Nr. XXXII (... universis qui hoc scripture monumentum inspecturi sunt ...) vom Jahre 1208. Zu ihnen auch LAUER, *Lettre*, S. 196-197.

2.1.3. *Salutatio* : (salutem-dominorum) : Obwohl die Grussformeln oft variieren, findet sich eine gleiche im fragmentarisch erhaltenen Brief Heinrichs an die italienischen Prälaten, der von Lauer etwa in die Zeit des Briefes vom 13. Jan. 1212 (Lauer schreibt allerdings irrtümlich 1213, s. unten Anm. 42) gesetzt wird<sup>(1)</sup>.

2.1.4. *Notificatio* : (Quoniam-nunciamus) : Wie in einigen Briefen der Kanzlei Balduins I. und auch Heinrichs folgt hier auf die *Salutatio* die *Notificatio*, allerdings weniger formelhaft<sup>(2)</sup>. Als Beispiel für eine andere ebenfalls etwas erweiterte *Notificatio* in einem Brief Heinrichs sei der Brief vom 5. Juni 1205 an den Papst genannt<sup>(3)</sup>.

2.1.5. *Narratio* : (Intelligatis-conservent) : Die Länge der *Narratio* entspricht dem Charakter und Zweck des Briefes. Allerdings kann man im letzten Teil dieses Abschnittes (nichil autem nobis deesse sciatis-conservent) eine verklausulierte *Dispositio* erblicken<sup>(4)</sup>. — Hieran schliesst sich

2.1.6. die *Datierung* an, die Ort und Zeitpunkt des Briefdiktats enthält. Indiktionszahl oder Regierungsjahr, die in einigen Briefen Heinrichs Bestandteil des Datums bilden, fehlen hier. Der Brief ist im Osterstil datiert, der auch in der Kanzlei Balduins I. zumeist angewandt wurde, so dass das Datum 13. Jan. 1211 Osterstil dem 13. Jan. 1212 unseres Stils entspricht<sup>(5)</sup>. So löst sich

(1) LAUER, *Lettre*, S. 201.

(2) Beispiele zur *Notificatio* bei Balduin I. s. bei PREVENIER, I, S. 21 u. 520-522. Den dort genannten Formeln ähnelt meistens die *Notificatio* in den bei RIANT, *Exuviae*, II, S. 74, 78, und 81-83 abgedruckten Schenkungsbriefen.

(3) DUJČEV, *Prepiskata* (vgl. oben Anm. 3), S. 70, Nr. 34. Ähnlich auch *Gesta Innocentii*, Nr. CVI, s. *Latinski izvori za būlg. ist.* III, Sofija, 1965, S. 376.

(4) Vgl. zu *Narratio* und *Dispositio* in Balduins I. Urkunden PREVENIER, I, S. 522-524.

(5) MELIARAKES, *Nikata*, S. 63 u. 87 gibt als Tag versehentlich den 8. Jan. an. Vgl. zum chronolog. Stil der Datierung und den Datierungsformeln PREVENIER, I, S. 434-458 (chronol. Stil Balduins) und ebenda 21-22 und 526-527 (zu Dat.-Formeln); ferner LONGNON, *Diplomatique*, S. 17 u. LAUER, *Lettre*, 197. Speziell zum Brief Heinrichs v. 12.1.1212 zuletzt: G. PRINZING, *Die Bedeutung Bulgariens und Serbiens in den Jahren 1204-1219 im Zusammenhang mit der Entstehung und Entwicklung der byzant. Teilstaaten nach der Einnahme Konstantinopels infolge des 4. Kreuzzuges*, München, 1972, S. 125 Anm. 18 (im folgenden: PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*).

auch der Widerspruch zwischen der Datierung in Hs B und der offensichtlich nach dem Januarstil datierten Hs C<sup>(1)</sup>.

2.2. *Diktiert* wurde der Brief in Pergamon, doch wurde er vermutlich nicht von Heinrich selbst redigiert, sondern von einem der Kleriker seiner Kanzlei<sup>(2)</sup>.

2.3. Als *Bezeichnung des Briefes* begegnen im Text der Terminus «Litterae» (Z. 3) — ebenso wie bei Balduin I.<sup>(3)</sup>, daneben findet sich aber noch die vom Bdschreibstoff abgeleitete Bezeichnung «kartula» (Z. 8), zu der ich in den Briefen Heinrichs keine Parallelen gefunden habe (stattdessen «pagina» und «scripturae monumentum», bzw. «scriptum»)<sup>(4)</sup>).

### 3. *Im Brief erwähnte Urkunden.*

«Litterae» des (Theodor) Laskaris an alle Provinzen der Griechen, worin Theodor sich seines Sieges über den Sultan v. Konya (s. Kommentar) röhmt und den Griechen verspricht, ganz Griechenland (Greciam totam) schnell von den Lateinern zu befreien, wenn sie ihn hierbei unterstützten. (Z. 90-94)<sup>(5)</sup>. (Zu weiteren möglicherweise auch schriftlich beurkundeten Abmachungen und Verträgen vergleiche den Kommentar).

(1) Da A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, t. 3 (1191-1225), Bruxelles, 1871, S. 377 sich nur auf das in Ms. C stehende Datum, das in die bisherigen Editionen einging, stützte, datierte er den Brief (wohl nach dem Osterstil) auf den 13. Jan. 1213, worin ihm dann LAUER, *Lettre*, S. 194 gefolgt ist. — Vgl. auch zum Gebrauch des Januarstils im Mittelalter F. K. GINZEL, *Handbuch der mathematischen u. technischen Chronologie*, Bd. 3, Leipzig, 1914, S. 157-159.

(2) So LONGNON, *Empire*, S. 142. Vgl. ebenda, S. 132 zur Kanzlei Heinrichs.

(3) PREVENIER, I, S. 533-534.

(4) Vgl. RIANT, *Exuviae*, II, S. 74, 78, u. 81-83 und oben Anm. 36.

(5) Vgl. F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches* 3, München, 1932, Nr. 1683. Da statt bisher «terram» jetzt «Greciam totam» gelesen werden muss, ist das Regest entsprechend zu korrigieren. Zur bei Dölger genannten Literatur sind jetzt LONGNON, *Campagne*, S. 447, ders., *Empire*, S. 126, R. L. WOLFF, *The Latin Empire of Constantinople*, 1204-1261, in K. M. SETTON (Hrsg.), *A History of the Crusades*, II, Philadelphia, 1962, S. 209 und N. OIKONOMIDES, *Cinq actes inédits du patriarche Michel Autoretanos*, in *Rev. Étud. Byz.*, 25 (1967), S. 127-128 (im folgendem: OIKONOMIDES, *Actes inédits*) hinzuzufügen. Während Dölger noch «bald nach dem 25. Juni 1210-14. Juni 1211» datierte, wird von LONGNON, *Campagne*, S. 447, gezeigt, dass das Schreiben Theodors eher in die Zeit Frühjahr bis Frühsommer 1211 zu datieren ist. Vgl. aber unten.

#### 4. Inhalt des Briefes.

Zeile 1-8 : Heinrich grüsst alle seine Freunde, denen der Inhalt des Briefs bekannt wird und kündigt an, er werde über eine erfreuliche Situation berichten :

9-11 : Heinrich hatte in seinem Reich 4 Hauptfeinde, deren Angriffen man beständig ausgesetzt war.

11-14 : Der Hauptfeind war Lascarus (= Theodor I. Laskaris), der das Gebiet jenseits des Bras St. Georges beherrschte, sich dort als Kaiser aufführte und ihm viel zu schaffen machte.

14-18 : Von der anderen Seite her hat die Lateiner Burillus (= Boril) in zahlreichen Angriffen bedrängt, der sich gewaltsam an die Spitze der Bulgaren gestellt und auch (wie Laskaris) den Kaisertitel mit den kaiserlichen Abzeichen usurpiert hatte.

18-22 : Im Reich von Thessalonike waren es Michaelicius, (= Michael I. Angelos) der Verräter, und Stracius (= Strez v. Prosek), der Neffe des Johannicius (= Kalojan), des einstigen Verwüsters Griechenlands, die dort Heinrich nach dem Leben trachteten, obwohl sie ihm Treueschwüre geleistet hatten.

22-36 : Um ihnen Einhalt zu gebieten, marschierte er nach einem Kriegsrat mit seinen Baronen von Konstantinopel in 12 Tagen in das Gebiet von Thessalonike. Dort hatte er nach einem langen Kampf diese Feinde soweit geschwächt, dass sie ihn oder einen anderen kaum mehr behelligen werden ; auch Verrat hatte ihre Niederlage nicht verhindern können. Viermal hatte Michael, dreimal Strez ihm einen Eid geleistet, ohne dass beide den Eid einzuhalten gedachten. Seine Strafe musste sie ihren häufigen Treuebruch bereuen lassen. Er hat ihnen den grössten Teil besten Landes abgenommen, nur dringende Aufgaben in Konstantinopel haben verhindert, dass er ihnen auch noch die letzte Hütte in seinem Reich wieder wegnahm.

37-45 : Die beiden anderen Reichsfeinde, nämlich Boril und Laskaris, bedrohten schwer Konstantinopel vom Lande und vom Meer her. Laskaris hatte den bekannten Ritter Petrus de Bracello (= Pierre de Bracieux) gefangengenommen und eine Flotte zusammengezogen, um die Stadt zu erobern. Dies versetzte letztere in grosse Unruhe, die meisten glaubten nicht an eine Rückkehr Heinrichs und wollten zu Wasser fliehen, viele waren schon zu Laskaris selbst geflohen und versprachen ihm unter Eid ihre Unterstützung.

46-56 : Heinrich trat deswegen schnell den Rückmarsch an und traf Ostern in Rossa (Rhusion) ein. Am nächsten Morgen vernahm er, dass in der Nähe Boril mit einem grossen Heer aus Bulgaren, Vlachen und Kumanen sei und ihm auflauere. Boril hatte mit seinen Truppen eine schwierige Bergstrecke, die Heinrichs Truppen passieren mussten, besetzt und einen Hinterhalt vorbereitet. Fast wäre Boril auf diese Weise ein Angriff auf den zahlenmässig schwachen Trupp Heinrichs (60 Ritter) geglückt.

56-68 : Vor dem Anschlag gewarnt, nahm Heinrich einen Umweg nach Konstantinopel am Meer entlang und erhielt Verstärkung aus dortigen Kastellen und von Leuten aus Konstantinopel, die ihm drei Tage weit entgegenkamen. Solchermassen gestärkt, wollte Heinrich jetzt mit Boril den Kampf aufnehmen, doch trotz zweitägiger Bemühungen, auf dessen Truppen zu stossen, gelang dies nicht : Boril war schnell geflohen.

68-82 : Freudiger Empfang in Konstantinopel. Dort Aufenthalt bis Monat Juli, Heinrich vernimmt viele Neuigkeiten : Graf Berthold und sein Bruder Eustache berichteten ihm aus dem Reich von Thessalonike, dass Strez, unterstützt durch 52 Bataillone (acies) Borils, erneut angegriffen hat. Die Barone haben aber im Verein mit Michael I., der diesmal ein Bündnis mit ihnen geschlossen hatte, in der Ebene von Pelagonia einen vollen Sieg über das Heer des Strez errungen.

83-96 : Von der anderen Seite vernahm Heinrich, dass der mit ihm verbündete Sultan von Yconium (=Konya), der ihm Hilfe gegen Laskaris angeboten hatte, in dessen Gebiet mit einem grossen türkischen Heer einmarschiert war. Theodor Laskaris hat über die Türken aber mit einem grossen griechischen Heer, von Lateinern trotz deren päpstlicher Exkommunikation unterstützt, einen Sieg errungen, sogar der Sultan fiel im Kampf. Danach schickte Laskaris Schreiben an alle griechischen Provinzen (s.o. 3.). So begann eine heimliche Propaganda der Griechen gegen die Lateiner und sie versprachen ihm Hilfe, wenn er Konstantinopel angreifen werde.

96-113 : Nach einem Kriegsrat setzten die Lateiner daraufhin über den Bras St. Georges, um einer Invasion Konstantinopels durch Laskaris zuvorzukommen. Als noch nicht alle übergesetzt waren, erschien Laskaris schon zur Belagerung mit einem grossen Heer vor Spigacium (= Pegai), dem einzigen Ort in der Hand der Lateiner. Laskaris stellte sich aber vor der Stadt nicht

zum Kampf, sondern zog sich mit dem Heer in benachbarte Berge zurück. Dennoch gelang es den Lateinern, einen grossen Teil seiner Nachhut niederzumachen oder gefangenzunehmen. Nachdem das Heer der Lateiner vollständig versammelt war, begannen sie offen durchs Land zu reiten, Laskaris' Truppen wichen aber einer Begegnung in der Ebene aus und lauerten den Nachschub organisierenden Lateinern im bergigen Gelände auf.

113-121 : Angesichts dessen, dass die Lateiner ungehindert durchs Land ritten, versammelte sich die Einwohnerschaft des Gebiets bei Laskaris, und forderte, er solle den Kampf beginnen oder sie würden sich den Lateinern ergeben, da die momentane Situation unerträglich für sie sei. Theodor versammelte daraufhin eine grosse Menge Fussvolk und Reiterei, insgesamt 90 Bataillone, von denen 8 aus exkommunizierten lat. Hilfstruppen bestanden, die ohne Gottesfurcht und Ehre handelten.

121-131 : Das Heer des Laskaris stellte sich am 15. Okt. beim Fluss Luparcus zur Schlacht, nahe beim Lager der Lateiner. Zunächst liess aber Laskaris sein Heer nicht in die Ebene, und schickte nur 2 Bataillone gegen das Lager, den Rest des Heeres hielt er bei einem Berg versteckt. Als dies Versteck Heinrich bekannt wurde, befahl er den Angriff. Die Lateiner waren von der Stärke des Laskaris-Heeres gewaltig beeindruckt. Allein im Bataillon des Laskaris waren 1700 gepanzerte Männer, mehr als Heinrich in seinem ganzen Heer hatte.

131-144 : Dieses bestand aus 15 kleinen Bataillonen, eins davon blieb zur Bewachung am Lager, jedes Bataillon hatte 15 Ritter, nur in Heinrichs waren 50. Beim Angriff setzten Heinrichs Truppen die Hoffnung also auf das vorangetragene Kreuz. 12 Bataillone griffen zugleich an, da weniger Kräfte kaum eine Chance gegenüber der feindlichen Menge hatten, die mit grossem Geschrei und Tubaklang angriff und sich beim ersten Zusammenstoss standhaft zeigte. Dennoch war der Ausgang der Schlacht nicht eine Stunde zweifelhaft, da schon bald der Gegner zu flüchten begann.

145-158 : Ermutigt nahmen die Lateiner die Verfolgung auf, und so dauerte die Schlacht von morgens 6 Uhr bis Sonnenuntergang, im Getümmel konnten die Soldaten kaum einander unterscheiden. Sicher sind viele gefallen. Seine Leute jedoch haben keine Toten oder Verwundeten zu beklagen, aber viele gegnerische Lateiner fielen oder wurden gefangengenommen. Von da an war

Laskaris machtlos, das Land bis zur türkischen Grenze ergab sich bis auf einige Kastelle.

159-171 : Zur gleichen Zeit, so vernahm Heinrich von den Baronen in Thessalonike, hatte Boril erneut angegriffen. Die Barone aber waren ihm zusammen mit Heinrichs Schwiegersohn Sclavus (= Slav) entgegengetreten, so dass Boril die Flucht ergriff, und konnten 24 Bataillone Fussvolk und 2 Reiterabteilungen Borils fast restlos vernichten. So ist die göttliche Unterstützung zu sehen, dank derer die 4 Feinde Boril, Laskaris, Michael und Strez erniedrigt und nahezu entmachtet wurden.

172-176 : Die Adressaten sollen wissen, dass Heinrich zur Ermittlung des Sieges, zum Besitz des Reiches und zur Sicherung gemachter und zukünftiger Eroberungen eine Menge Lateiner benötigt, an die er das Land vergeben und mit denen allein er es nur halten kann.

Datum : Pergamon, 13. Jan. 1212.

### 5. Edition.

5.1. *Editionsprinzip* : Die Ausgabe erfolgt, wie gesagt, auf der Grundlage des Ms. B und unter gelegentlicher Heranziehung von C und D, und zwar wie bei Prevenier<sup>(1)</sup> im wesentlichen nach den «Richtlinien zur Herausgabe historischer Texte» der belgischen Akademie<sup>(2)</sup>. Im textkritischen Apparat wird allerdings aus Platzgründen auf das Verzeichnen orthographisch unerheblicher Varianten (z.B. *damna* statt *dampna*) verzichtet. Die Varianten werden immer dann ohne vorhergehende Wiederholung des über dem Strich stehenden Textes angeführt, wenn die Abweichung eindeutig ersichtlich ist. — Der Apparat ist auf die Zeilenzählung bezogen, da der Sachkommentar im Anschluss an den Text erfolgt. — Die Ausgaben a, b, c, werden nur zitiert, wenn ihr Text nicht mit einer der handschriftlichen Traditionen übereinstimmt.

[ ] Sofern solche Klammern auftauchen, werden von ihnen die Wortteile umschlossen, die vom Schreiber aus Unachtsamkeit oder sonstigen Gründen weggelassen wurden und auch nicht durch Abkürzung abgedeckt sind.

(1) Vgl. PREVENIER, II, S. LV-LVIII.

(2) Académie Royale de Belgique (Commission Royale d'Histoire), *Instructions pour la publication des textes historiques*, Bruxelles, 1955, bes. S. 2-8.

### 5.2. Siglen :

#### Manuskripte und Ausgaben :

- B = Brüssel, Bibl. Roy., II 1146, f. 100r-101v.  
 C = Valenciennes, Bibl. munic., 482, f. 140v-143r.  
 D = Brüssel, Bibl. Roy., 21.887, f. 191v-194v.  
 a = Ausgabe von Martène und Durand (1717).  
 b = Ausgabe von Brial (1822).  
 c = Ausgabe von Buchon (1840).

### 5.3. Text :

1 Henricus Dei gratia fidelissimus in Christo imperator a Deo coro-  
 199 natus Romanie moderator et semper augustus, universis amicis  
 suis, ad quos tenor presentium litterarum pervenerit, salutem  
 in Domino dominorum.

5 Quoniam dilectio vestra de statu nostro certificari desiderat et  
 de prosperitate nostra, sicut confidimus, habitura est letitiam,  
 idcirco quedam etsi non singula, que circa nos fecit Dominus,  
 presenti kartula nunciamus. Intelligatis nos hactenus in nostro  
 habuisse imperio quatuor inimicos principales et potentissimos,  
 10 in medio quorum positi et expositi, illorum incursus assiduos  
 sustinuimus undique et insultus. Horum quide[m] primus et  
 maximus fuit Lascarus //, qui totam terram ultra brachium  
 200 sancti Georgii usque in Turkiam tenuit et, ibidem pro imperatore  
 se gerens, nos ex illa parte multipliciter aggravavit. Ex alia vero  
 15 parte Burillus institut nobis, qui similiter inter gentem Bulgaro-  
 rum, quibus se per violentiam preposuit, imperiale sibi nomen  
 cum signis imperialibus usurpaverat et inde nos diu et multis  
 incursibus fatigaverat. In altera vero parte, videlicet in regno  
 Thessalonice, erant Michaelicius, traditor potentissimus, et Stra-

2 Romanie) Romanorum et D. et zwischen moderator und semper fehlt in  
 a, b, c. // 3 litterarum fehlt in C, D. // 4 in dominorum Domino  
 D. // 6 confidimus credimus C // 7-8 Dominus) Dominus, vobis  
 C, D. adnuntiamus C. Intelligatis igitur C, D. // 8-9 in  
 nostro imperio IIII inimicos habusse principales D // 10 assidue D //  
 13-14 in Turkiam) ad Tarachiam D, ad tranchiam a, ad Turchiam b, c. ibi-  
 dem — gerens C, D) se pro imperatore se gerens B. multipliciter) fre-  
 quenter D // 15 nobis institut C, D // 16 per violentiam se C,  
 D // 17 imperialibus) imperi·libus D. usurpavit D. et multis) et  
 fehlt in C. fatigavit C, D. // 18 videlicet) scilicet D. // 19 Thessa-  
 lonico D. Michalinus C, Michalicius D //

20 cius, nepos Johannicii, magni olim populatoris Grecie, qui licet  
 duo nobis fidelitatis iuramenta prestitissent, totis tamen viribus  
 in partibus illis nostro exitio imminebant. Unde primo pro illis  
 debilitandis et deicienda eorum elata potentia, de consilio baro-  
 num nostrorum ad partes Thessalonice descendimus XII dietis  
 25 a Constantinopoli, sicut iam dudum ad vos credimus pervenisse.  
 Illuc vero cum prefatis hostibus longo luctamine habito, tandem  
 auxilio Dei illos ad hoc adduximus, quod nichil aut parum nos  
 vel quemquam alium poterunt aggravare, nec profuerunt illis  
 subtiles et excogitate proditiones, quibus contra nos usi sunt  
 30 sepius. Quater enim Michaelicius et ter Stracius iuramenta nobis  
 prestiterunt, quod neuter illorum totiens infringere dubitavit. Sed  
 nos ita castigatos illos sup[er] hoc dimisimus, quod coacti sunt peni-  
 tere fidem nobis fregisse totiens, pre aliis peccatis omnibus que fece-  
 runt. Nos enim de optima terra quam tenebant, maiorem partem  
 35 eis abstulimus, et nisi maiora negocia nos Constantinopolim revoca-  
 rent, non eis sola domuncula in nostro imperio remansisset.  
 Sed alii duo nostri hostes imperii, Burillus videlicet et Lascarus,  
 nimis graviter opprimebant Constantinopolim, unus per terram,  
 alius per mare, et iam Lascarus unum de maioribus nostris homi-  
 40 nibus ceperat, dominum Petrum videlicet de Bracello, et maximum  
 galiarum numerum coadunaverat, ut Constantinopolim expug-  
 naret. Qua de causa civitas in magna desolatione posita trepidab-  
 bat, ita quod plurimi nostrorum de nostro reditu desperantes per

20-21 Joh[a]nis D. duo licet C, D. iuramenta) iuramentum C, iuramento  
 sacramentum D. viribus) viribus suis D // 22 primo fehlt in D.  
 illis) illis duobus C, D. // 23 debilitantis D. eicienda C elata) dura b, c //  
 24 ad- Thessalonice fehlt in D. dietis) dietis procul C, diebus D, diebus ...  
 b, c // 27 deduximus C, D // 28 quemlibet C, quendam D. poterunt)  
 potuerunt D // 30 Michalinus C, D // 31 prestitit C. quod) que C.  
 D. infringere tocens C. toties b, c. dubitavimus D. // 32 illos ita casti-  
 gatos D. sunt) fuerunt C, D, fuerint a, b, c.// 33 toties b, c. que) qua  
 a. // 34 de fehlt in D. optima terra) optima terra et spatiosa C, optima  
 et speciosa terra D // 35-36 Constantinopolim) constanter D. revocassent  
 D. remansisset in nostro imperio D. // 37 hostes nostri imperii D.  
 Berillus scilicet et Scalarus D, Berillus scilicet et Lascarus a, Burillus scilicet  
 et Lascarus b, c // 38-39 Constantinopolim) Constantinus a, b, c. unus  
 per mare, per terram alius D (bei c Druckfehler: mare) // 39-41  
 hominibus nostris maioribus D. ceperat fehlt in D. videlicet Petrum de Bra-  
 cello C, scilicet Petrum de Brucello D, scilicet Petrum de Bracello c. maximum  
 coadunaverat C) maximum galearum numerum coadunavit D, maximum  
 galeatum coadunaverat B. // 42-43 posita in magna desolatione D,  
 posita fehlt in a, b, c. trepidebat b. plurimi nostrorum) multi de nostris D

mare proponebant fugere, plures vero ad ipsum Lascarum iam  
 45 transfugerant, ei contra nos promittentes auxilium et iurantes.  
 Ob hoc igitur cum festinatione redeuntes, die Pasche ad quandam  
 civitatem nostram que Rossa dicitur pervenimus, et in die sequenti  
 exeuntes diluculo et parum a civitate elongati, didicimus per nun-  
 cium fidelem, quod Burillus ibidem prope ante nos erat cum maxi-  
 50 mo Comanorum et Blascorum et Bulgarorum exercitu et nostro  
 insidijs adventui; viam, qua transituri eramus, que strictis-  
 sima erat et difficilis utrobique montibus clausa, occupaverat,  
 volens nos intra montium difficultatem deprehendere fraudulen-  
 ter. Et nisi Dominus fraudem eius et occultum detexisset laqueum,  
 55 comprehendi leviter potuisset nostra parvitas in illo transitu,  
 quia non plures quam LX milites habebamus. Sed cum per nunc-  
 cios et speculatores quos ibi misimus, hoc verum esse probasse-  
 mus, ab illa via declinantes per aliam viam, que circa mare pro-  
 tenditur, oblungavimus iter nostrum et per quedam castella, que  
 60 illuc habebamus, transitum facientes armatos, qui erant ibi, nobis  
 adiunximus et sic ulterius procedentes obviavimus multis nostro-  
 rum, qui de Constantinopoli tribus dietis procul nobis occurserant;  
 et tunc videntes numerum nostrum augmentatum, statim ad  
 insequendum Burillum iter nostrum refleximus proponentes pug-  
 65 nare cum illo, si possemus alicubi invenire. Sed ipse adventum  
 nostrum presentiens fugam arripuit, et nos illum duobus diebus  
 inequentes nequaquam invenire potuimus vel consequi celeriter

// 44 iam fehlt in C, D. // 45 transierant C, transferunt D //  
 46-47 quandam civitatem nostram C, D) quandam nostram B //  
 48-49 parum) parum iam D. civitate) civitate iam C. nuntium fide-  
 litatis C. ante fehlt in C. // 50 Commandorum et Bulgarorum et Bla-  
 corum C, Commamorum et Gulgarorum et Blacorum D, Comannorum a,  
 Commannorum b, c. viam C) via B, D. // 51-52 que - erat) nimis stric-  
 tissima fuit C, que nimis strictissima fuit a, que nimis stricta fuit b, c .  
 montibus) mons montibus D // 54 eius fehlt in D. occultum dete-  
 xisset) occultum nobis detexisset C, occultum detexisset nobis D //  
 55 leviter fehlt in C. parvitas) paucitas C, D // 56 plures) plures  
 tunc C, D // 57-58 ibi) illuc C, illud D. comprobavissemus C.  
 ab) de b, c. viam fehlt in C // 60 illic D. transitum facientes)  
 transeuntes C, D. ibi erant D. nobis fehlt in D // 61 multis) quos-  
 dam D. // 62 Constantinopoli) constanter D // 64 nostrum iter  
 C, nostrum fehlt in D // 65-66 nostrum adventum C. fugam) iter  
 C, D // 67 potuimus vel consequi) vel consequi potuimus C, vel ali-  
 cubi consequi potuimus D //

fugientem. Tunc vero Constantinopoli revertentes ibi cum gaudio et sollemnitate maxima recepti sumus, velut qui longo tempore a 70 populo expectati cum desiderio fueramus. Interim autem, dum ibi usque ad mensem iulii moram faceremus, diversos rumores de diversis partibus recepimus.

Significaverunt enim nobis barones nostri, quos in marchia Thessalonice regni servanda reliqueramus, comes Bertoldus videlicet 75 et frater noster Eustachius et quidam alii, quod inimicus Stracius, quem omnino reliqueramus destitutum viribus, vires resumpserat per Burillum, qui ei miserat in auxilium LII acies et iam plurima nobis damna intulerat; sed prefati barones collectis viribus suis et associati Michaelitio, qui tunc cum eis concordiam inierat, eidem 80 Stracio in plano Pelagonie occurrerant, ubi cum illo pugnantes optinuerunt victoriam, ita quod maiorem partem sui exercitus dimisit Stracius in eadem planicie gladiatam.

Ex alia vero parte nobis innotuit, quod soldanus Yconii, qui nobiscum amiciciam iuramento firmaverat et auxilium contra ipsum 85 Lascarum pepigerat, ingressus erat terram Lascari cum maximo Turcorum exercitu; sed Lascarus ei cum maxima Grecorum multitudine occurrerat et etiam Latinorum, qui sub excommunicatione summi pontificis ei adheserant, quorum auxilio optinuit contra soldanum Lascarus in prelio victoriam, ita quod ipse soldanus 90 retentus fuit et occisus cum maxima parte Turcorum. Qua de causa Lascarus acrior et elatior factus misit lit[te]ras ad omnes

68 Constantinopoli) constanter C, D, Constantinopolim a, b, c // 69-70 sollempnitate magna D. sumus) fuimus C. a populo — desiderio) expectati a populo desideranter D // 70-72 Interim — recepimus fehlt in D. ibi) ibidem C. // 73-74 in-regni) in fine et in marchia regni Thessalonici D, an marchia regni Thessalonice servandam (?) C. reliqueramus) dimiseramus C, D. Bertholdus C, Barthaldus comes D. // 75 Eustacius C. inimicus) inimicus noster C, D. // 76-77 quem) quam D. vires) animos a, b, c. per Burillum resumpserat C. qui-acies) qui ei in auxilium venerat cum LII aciebus D. plurima) multa D. // 78 barones) barones nostri C. // 79 associato D. Michalino C, Michalitio D. inierat invenerat) D, iniveratb, c.// 80 occurebant D. cum illo) cum eo D. 81 obtinuerant C. ita quod) Itaque D. // 83 Ex) Et b // 86-88 maxima-multitudine) maiori multitudine Grecorum C, maiori Grecorum multitudine D // 88-89 adeserant C, adhibebant D, adhererant c. victoriam fehlt in C. victoriam contra soldanum Lascarus in prelio D. // 90 cum-Turcorum) cum parte maxima sue gentis C, cum maxima parte sue gentis D, cum maximia parte gentis sue b, c // 91 causa) causa tunc C, D //

Grecorum provincias, continentes honorem et lucrum sue victorie, significans etiam, quod si eum vellent adiuvare, cito Greciam totam // de latinis canibus liberaret; ob hoc omnes submurmurate contra nos incipientes, ei promittebant auxilium, si veniret Constantinopoli pugnaturus. Nos vero hoc intelligentes de fidelium nostrorum consilio ad eum invadendum brachium sancti Georgii transivimus, magis volentes eum invadere quam eius invasionem Constantinopolim expectare. Cumque iam brachium transivissemus nec tamen adhuc omnes milites nostri transivissent, occurrit nobis statim Lascarus cum gravi multitudine ante civitatem Spigacii, quam illuc solam habebamus. Et nos, licet adhuc paucissimi numero multi tamen virtute et animo essemus, ei extra civitatem ad pugnam nos obtulimus, sed ipse statim fugam arripiens in quibusdam montibus vicinis, de quorum vicinitate confidebat, se recepit; non tamen tam velociter fugere potuit, quin nos, qui eum de prope sequebamur, grave damnum sibi inferremus, in cauda exercitus sui, cuius partem magnam detruncavimus, equos plurimos cum equitantibus retinentes. Postea vero collecto nostro exercitu, equitare palam per terram cepimus, nec ipse nobis audebat in planis occurrere, sed cum exercitu suo montes tenens insidiabatur nostris cursoribus, qui pro victualibus mittebantur. Sed tandem videns terre populus, quod nos ad libitum nostrum per terram equitaremus, congregatus est ad Lascarum dicens ei com[mu]niter, quod hoc diutius sustinere nolabant vel poterant, sed aut ipse nobiscum pugnaret aut ipsi nobis se reddere non different. Quod audiens Lascarus congregavit

93 etiam) etiam illis C, D. eum) cum (Druckf.) c. // 93-96 Greciam totam) terram D. ob haec a, b, c. omnes-incipientes) igitur Greci omnes murmurare incipientes contra nos D. ob-pugnaturus fehlt in C. // 96-97 de) cum D. de-consilio fehlt in c// 99-100 Constantinopolim) constanter (?) C Constantinopoli a, b fehlt in c. iam fehlt in D. transissemus D. nec ad hoc tamen nostri milites omnes C, nec adhuc tamen milites nostri omnes transissent D // 101 statim nobis C, statim fehlt in D. // 102 Spigacii C, D) Spicacii B. illic b, c. adhuc fehlt in D. // 103 paucissimi) pauci D. // 104 extra) contra D. ipse fehlt in D. fugam) per fugam D. // 105 vicinis montibus C, D. // 106 tam fehlt in D, tamen ita b, c // 107 de prope fehlt in D. grave-sibi) eidem grave damnum D. // 108 sui exercitus C, D. magnam) maximam D. // 110 palam fehlt in D. // 111 nobis-occurrere) in planis audebat nobis occurrere D. // 112 tenens) tenere D // 113 videns fehlt in D. nos fehlt in D // 114 equitaremus) equitaremus, ut vidit D // 115 dicens) dicendo C, D // 116-117 vel poterant fehlt in D. se nobis reddere b, c. congregavit, C, D) congregatus B //

infinitum populum tam peditum quam equitum, ita quod habuit  
 XC acies, quarum octo erant ex Latinis, qui ei contra nos faciebant  
 120 auxilium sub excommunicatione domini pape, timorem Dei et  
 hominum relinquentes. Cum hac igitur multitudine nobis occur-  
 rit Lascarus quinta decima die octobris iuxta fluvium Luparci,  
 ubi nostra tentoria fixeramus. Non autem exercitum suum  
 traxit in planiciem, sed iuxta montem quendam latens duas acies  
 125 ante nostra misit tentoria, quas cum quidam nostrorum viderent  
 et insequerentur, invenerunt ibi prope nos eius multitudinem con-  
 congregatam. Quod cum nobis renunciassent, arma statim sumi  
 iussimus et illuc accedentes percussi fuimus admiratione et extasi,  
 videntes ibi tantum populum ordinatum per acies et divisum.  
 130 In sola enim acie Lascari erant mille duc homines loricati, plures  
 videlicet quam in toto nostro exercitu. Nos enim parvas et solas  
 XV acies habebamus, ex quibus una ad servanda tentoria reman-  
 serat, et in unaquaque nonnisi XV erant milites excepta nostra  
 sola, in qua misimus L. Videntes tamen, quod salubriter bellum  
 135 subterfugere non poteramus, in solo Deo et eius sanctissima cruce,  
 que ante nos ferebatur, spem nostram omnino posuimus, et sic  
 XII simul ex nostris aciebus currere precepimus timentes, quod  
 si pauciores currerent ab hostili multitudine involverentur. Illi  
 vero ex adverso cum magnis clamoribus et tubarum sonitibus

119-120 XC acies) XC magnas acies C, D. ei-auxilium) ei faciebant auxi-  
 lium contra nos C, ei contra nos auxilium faciebant D. Dei) Domini  
 b, c. // 121 igitur fehlt in D. // 122 Lascarus fehlt in b, c.  
 quinta decima C, D) quinta decima decima B // 123 nostra fehlt  
 in D // 124 iuxta-quendam) retro montem quendam C, retro quendam  
 montem D // 125 ante-tentoria) misit ante nostra tentoria D. nostro-  
 rum) nostrum C. viderent) fugarent C, D // 126 eius multitudi-  
 nem) multitudinem eius C, maximam multitudinem D. // 127 nun-  
 tiassent C. arma sumi statim D // 129 divisum) invisum C //  
 130 loricati homines C, D. // 131-132 videlicet) scilicet D. nostro exer-  
 citu) nostro exercitu haberemus C, exercitu nostro haberemus D. solas-  
 habebamus) solas XV habebamus acies C, solum XV habebamus acies D.  
 ex-una) Et ex illis D. ad über auspunktierter ex D. conservanda D. ten-  
 toria) tentoria una D. // 134 tamen) autem b, c. // 135 non  
 possemus subterfugere C, D, non possemus subtereffugere b, c. et-sanctis-  
 sima) et in eius sancta D // 137 simul fehlt in D. concurrere D //  
 138 concurrerent D // 139 ex adverso) ex diverso D, fehlt in a,  
 b, c. //

- 140 occurrerunt equos equis et gladios gladiis opposentes et conflictum primum satis viriliter sustinentes. Non tamen eventus belli nisi per brevem horam duravit dubius. Statim enim post receptionem primorum ictuum adversa pars incepit fugere et fugiens terga nostrorum gladiis obtulit ferienda.
- 145 Nos vero tunc acerius et audacius instantes eos sequi et sternere non cessavimus ab hora diei prima qua prelum incepit usque ad solis occubitum, ita illis immixti, quod vix suos ab aliis dinoscabant. Unde non oportet nos dubitare multos illa die gladio corruisse. Quod tamen mirabile est in oculis omnium audientium, nullus de
- 150 toto nostro exercitu perisse vel mortale vulnus recepisse inventus est, et multi Latinorum ex parte Lascari ceciderunt in prelio; quidam vero vivi capti sunt et retenti et alii, qui vivi potuerunt evadere, ad nostram misericordiam sequenti nocte redierunt. Ab illo vero die Lascarus penitus destitutus fuit viribus nec ausus
- 155 fuit nobis alicubi apparere, sed ex tunc terra se nobis cepit reddere et omnes usque ad marchiam Turkie nostro venerun[t] inclinare imperio, exceptis castellis aliquibus, que in instanti estate bene confidimus, auxilio Dei, compellere ad reddendum.
- Eodem quoque tempore, dum taliter ageremus in illis partibus,
- 160 nunciatum fuit nobis a nostris baronibus regni Thessalonice comite Bertoldo videlicet et fratre nostro Eustachio et aliis, quibus marchiam servandam commiseramus, quod Burillus illuc supervenisset // cum magno exercitu damna nobis plurima inferendo;
- L. 140

140-141 gladiis gladios b, c. primum conflictum C, primum afflictum D//  
 144 fugiens terga) fugientes terga C, ferientes fugere (fugere auspunktiert) D. gladiis nostrorum D // 145 sternere et sequi D. // 146 diei prima) meri diei C,D. prelum) bellum D // 147 ita-immixti) Illi autem ita immixti erant C // 148 nos) vos D // 149-150 nullus) quia nullus D. exercitu nostro D // 152 vivi vero quidam D potuerant c. //  
 153 nocte sequenti D // 154 illo-die) ilia vero die C, illa autem die D. penitus Lascarus fuit viribus destitutus D. Wie D auch a, b, c, bei denen aber penitus fehlt // 155 sed-reddere fehlt in D. cepit) incepit C //  
 156-157 marchiam) machiam C. Turkie D, Turchiae a, b, Turchie c. nostro-imperio) nostro inclinare venerunt imperio C, D, nostro se inclinare venerunt imperio b, c aliquibus castellis D // 159 quoque fehlt in D. in partibus illis D. // 160-161 nunciatum) consulatum D. // Thessalonici D, Thessaionicensis a, b, c. comite videlicet Bertholdo D // 162-163 commisimus C. supervenisset) super illos veniens C, venerat D. inferendo) intulerat C. //

p. 202 sed ipsi barones insimul collecti et associati Sclavo, genero nostro,  
 165 ei occurrerant, sed ipse eos metuens terram fugiendo exiverat,  
 relictis post se XXIIII aciebus peditum et duabus equitum, qui  
 omnes a nostris sequentibus occisi sunt nullo penitus evadente.  
 Sic igitur intelligatis undique nos divino auxilio optinuisse victo-  
 riam et quatuor prenominatos hostes, Burillum videlicet et Lasca-  
 rum, Michaelicum et Stracium, humiliatos penitus et viribus  
 170 destitutos.

Nichil autem nobis deesse sciatis ad habendam plenam victoriam  
 et possidendum imperium, nisi Latinorum copiam, quibus possi-  
 mus dare terram, quam acquirimus, immo quam iam acquisivi-  
 175 mus, cum sicut scitis parum sit acquirere, nisi fuerint qui conser-  
 vent.

Datum Pergamis in octavis Epyphanie anno dominice incarnatio-  
 nis MCCXI.

164 ipsi fehlt in D genero) greco D. // 165 ei fehlt in D. eos) illos  
 C, D. // 166 duabus C, D) duobus B. // 167 sunt occisi D. //  
 169-170 videlicet et) et C, scilicet D. Michalinum C, Michalicum D, Mi-  
 chalicium a, b, c. et hinter Michal. fehlt in D. et penitus D. //  
 173 et possidendum imperium fehlt in C. // 174 dare) prebere C, D //  
 175 scitis-sit) scitis parum prosit C, scitis, quod parum prosint D //  
 177-178 Datum Pergamis) Apud Pergamum C, D. anno-MCCXI) anno Do-  
 mini MCCXII C, fehlt in D.

### 6. Kommentar (¹).

*Intelligatis-insultus*: Dieser Satz, insbesondere der Teil «in medio-expositi», beleuchtet insofern das Selbstverständnis der

(¹) Der Inhalt des Briefes oder längere Abschnitte werden mehr oder weniger ausführlich behandelt von MELIARAKES, *Nikaia*, S. 87-91, M. DE BORCHGRAVE, *Henri de Flandre, empereur de Constantinople (1206-1216) et le roi Etienne I<sup>er</sup> Némanié de Serbie*, in Compte rendu des séances de la commiss. roy. d'hist., 5<sup>e</sup> sér. t. 5, Bruxelles, 1895, S. 362-363, L. NEUHAUS, *Die Reichsverweserschaft und Politik des Grafen Heinrich von Anjou, des zweiten Kaisers im Lateinerreiche zu Byzanz*, Leipzig, 1904, S. 37-38, GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 190-191 u. 211-218, A. GARDNER, *The Lascaris (s. o. S. 402, Anm. 2)*, S. 83-84, P. MUTAVČIEV, *Vladětelitě na Prosěk, stranici iz istorijata na Břlgaritě v kraja na 12 i načaloto na 13 věk*, Sofija, 1913, S. 63-67, LAUER, *Lettre*, S. 194-195, V. N. ZLATARSKI, *Břlgarija pri Asěnevci (1187-1280)* (= *Istorija na břlg. dřržava prez srđdnitě věkove*, t. 3), Sofija, 1940, S. 290-

lat. Ritter, als unterschwellig zum Ausdruck kommt, dass die Lateiner sich keiner Aggression ihrer Umwelt gegenüber bewusst zu sein scheinen: Bei der Beschreibung der augenblicklichen Lage vergessen sie es geflissentlich, über die Ursachen der feindlichen Angriffe seitens der Nachbarn zu reflektieren. So sehen die Lateiner ihre eigenen Aktionen jeweils nur als Reaktionen auf vorangegangene fremde Aggressionen, also stets als Defensive. Nicht nur in dieser Darstellung der Verhältnisse zeigt sich die Propagandafunktion eines solchen Briefes.

Mit *Lascarus* wird Theodor I. Laskaris (1205-1222), der im März/April 1208 offiziell zum Kaiser in Nikäa gekrönt wurde<sup>(1)</sup>, zum ersten Mal in einem Brief eines lat. Kaisers, als gefährlichster Feind des Reiches vorgestellt. Obwohl Heinrich nicht den ihm sicher bekannten<sup>(2)</sup> Vornamen «Theodor» des Laskaris erwähnt, ist es wegen des Hinweises *pro imperatore se gerens* klar, dass hier nur Theodor Laskaris gemeint sein kann. Die Bemerkung «*pro imperatore se gerens*» und der durch *similiter* in Zeile 15 gegebene Bezug zwischen der Usurpation der Kaiserwürde durch Boril und Theodor lassen erkennen, dass Heinrich den Kaisertitel des Theodor Laskaris zwar nicht anerkannte, wohl aber zur Kenntnis nahm. Einer Anerkennung stand natürlich sein Herrschaftsanspruch auf Romania, wozu auch Kleinasien zählte, entgegen. (Eine ähnliche Bemerkung von Seiten des Theodor Laskaris über das Kaisertum Heinrichs ist nicht überliefert, doch darf man annehmen, dass Heinrichs Kaiserwürde für ihn ebenfalls nur vorläufigen Charakter hatte, solange bis es ihm gelingen würde, Konstantinopel zurückzuerobern)<sup>(3)</sup>. Diese Haltung des

291 u. 304, 307 (im folgenden: ZLATARSKI, *Istorija*, III), S. GEORGIEV, *Pismata ...* (vgl. oben Anm. 3), S. 122-125, LONGNON, *Campagne*, S. 443-451, ders. *Empire*, S. 122-128, D. M. NICOL, *Epiros. The Despotate of Epiros*, Oxford, 1957, S. 34 (im folgenden: NICOL, *Epiros*), WOLFF, *Latin Empire* (s.o. Anm. 46), S. 208-209, OIKONOMIDES, *Actes inédits*, S. 126-128 u. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 103-107.

(1) s. DÖLGER, *Regesten*, 3, S.l.

(2) Dies geht eindeutig aus VILLEHARDOUIN, *La Conquête de Constantinople*, ed. E. FARAL, II, Paris, 1961<sup>2</sup>, hervor, ebenso aus dem unten Anm. 2, S. 420 zitierten Brief des Papstes vom März 1208 «Nobili viro Theodoro Lascari».

(3) Vgl. J. IRMSCHER, *Nikäa als Mittelpunkt des griechischen Patriotismus*, in *Byzantinische Forschungen*, 4 (1972), S. 119-21 und 126. Dazu NICETAE CHONIATAE *orationes et epistulae*, rec. I. A. VAN DIETEN, Berlin,

lat. Kaisers wurde auch vom Papst gestützt, der in seinem Brief an Theodor Laskaris vom 17.3.1208 Theodor ausdrücklich aufgefordert hat, sich dem lat. Kaiser zu unterwerfen<sup>(1)</sup>. Ausserdem kann man die oben zitierte Wendung schon fast wörtlich im Brief von Innozenz III. (an den Patriarchen von Konstantinopel und in gleicher Weise an den Klerus Romanias) vom 7. Dez. 1210 nachlesen, der sich auf einen uns nicht erhaltenen Brief Kaiser Heinrichs aus dieser Zeit bezieht: «Praeterea Lascharus, qui pro Imperatore se gerit ...»<sup>(2)</sup> (Auf diesen Brief des Papstes wird noch häufiger verwiesen).

*Turkiam*: Unter Turkia ist zu dieser Zeit das Gebiet der Seldschuken in Kleinasien zu verstehen. Die lat. Form Turc(h)ia, die auf griech. *Tογχία* beruht, erscheint in den Quellen seit dem Ende des 12. Jhs.<sup>(3)</sup>.

*Burillus-fatigaverat*: Burillus ist der bulg. Zar Boril (1207-1218), gr. *Βορίλλας*, dessen Name hier wesentlich besser in seiner lat. Form erhalten ist als im Brief Heinrichs an Innozenz III. vom Sept. 1208, wo er Voulla (vermutlich aus Vorilla) genannt wird<sup>(4)</sup>. Nicht nur an dieser Stelle wird die gewaltsame Machtübernahme Borils deutlich belegt<sup>(5)</sup>, sondern auch von Henri de Valenciennes, dem Historiker Heinrichs: Im Zusammenhang mit der Schlacht

New York, 1972, Nr. 13, S. 126-128, Nr. 14, S. 146-47, Nr. 16, S. 175, und Nr. 17 S. 178 u. S. 184-185. Vgl. auch die Übersetzung v. F. GRABLER, *Kaisertaten u. Menschenschicksale im Spiegel der schönen Rede*, Graz, Wien, Köln, 1966, S. 216-219, 247-249, 297-298, 302 u. 313-314. G. Akropolites nennt Heinrich meist *βασιλεύς* und enthält sich abwertender Urteile.

(1) *Acta Innocentii* pp. III (1198-1216), ed. P. T. HALUŠČINSKYJ, Vatican, 1944, Nr. 114, S. 348 (im folgenden: *Acta Innocentii*). B. SINOGOWITZ, *Die abendländische Politik der griech. Staatenwelt zur Zeit des lat. Kaiserreiches* (1204-61), Diss. München, 1944, S. 55-56 bezweifelt die Meinung GERLANDS, *Lat. Kaiserreich*, S. 235, dass der Papst in den Unionsverhandlungen mit Theodor, die 1214/15 stattfanden, den Kaisertitel Theodors anerkannt habe, da die Reden des Legaten durch N. Mesarites überliefert seien. Vgl. ferner LONGNON, *Empire*, S. 102.

(2) *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 402.

(3) Vgl. GEORGACAS, *The Names ...* (vgl. Anm. 5, S. 403), S. 95-97.

(4) s. DUJČEV, *Preiskata*, Nr. 38 (S. 77) u. Kommentar S. 109, ferner die bei PRINZING, *Bedeutung Serbiens u. Bulgariens*, S. 92, Anm. 39 genannte Literatur.

(5) Hinweise hierzu finden sich auch in griech. u. serb. Quellen, vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 85 u. 100.

von Philippopol (1208), in der Borils Heer von den Lateinern geschlagen wurde, spricht er von dein Zaren als « le trahitour, qui empereour se faisoit contre Diu et contre raison »<sup>(1)</sup>. Heinrich dürfte über die Usurpation Borils von dessen Vetter Slav (s. unten) informiert worden sein, der nach dem Sieg von Philippopol Heinrichs Vasall und Schwiegersohn wurde<sup>(2)</sup>.

Übrigens hatten die Lateiner u.a. wegen territorialer Ansprüche auf bulgarisches Gebiet auch schon nicht die Kaiserwürde von Borils Vorgänger Kalojan anerkannt, der vom Papst zwar rechtmässig die Königskrone verliehen bekam, seine Herrschaft aber als Kaisertum bezeichnete<sup>(3)</sup>. Insofern besitzt die Geringschätzung des bulgarischen Kaisertums seitens der Lateiner Tradition, wenn auch diesmal die Nichtanerkennung anders begründet werden konnte. Man muss aber beachten, dass es trotzdem ca. 2 Jahre nach Abfassung des Briefes zum Ausgleich Heinrichs mit Boril kam<sup>(4)</sup>. Borils Krieg mit den Lateinern wird interessanterweise in der bulg. Literatur, d.h. im sogenannten « Sinodik Carja Borila » von 1211, (vielleicht wegen seiner Erfolglosigkeit) mit keinem Wort erwähnt, während Kalojans Siege über Lateiner (Franken) und Griechen gerühmt werden<sup>(5)</sup>.

Bei den *signis imperialibus* könnte es sich um die von Innozenz III. im Jahre 1204 an Kalojan gesandten Insignien (Königs-) Krone, Szepter und Petersfahne handeln, zumal formell zu dieser Zeit die Union zwischen Rom und Tǔrnovo noch bestand. Der Ornat dürfte byzantinischem Vorbild entlehnt sein<sup>(6)</sup>.

(1) H. DE VALENCIENNES, *Histoire de l'empereur Henri de Constantinople*, ed. J. LONGNON, Paris, 1948, § 528.

(2) Vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 101.

(3) Vgl. ebenda, S. 10 und bes. die Literatur S. 22 Anm. 47, ferner S. 26 u. 32-34 u. 148-150 (Anm. 6).

(4) Vgl. ebenda, S. 107-109.

(5) s. M. POPRUŽENKO, *Sinodik carja Borila*, Sofija, 1928, Nr. 92, S. 77.

(6) Vgl. DUJČEV, *Prepiskata*, Nr. 20, S. 50-51 (Innozenz III. an Kalojan, 22.2.1204 [?]: Ankündigung der Sendung der Regalien), Nr. 24, S. 53-54 (Innoz. an Kalojan, 25.2.1204 : Übersendung der Petersfahne) u. Nr. 30, S. 65-66 (Kalojan an Innozenz, Nov. 1204 : über seine Krönung). Vgl. auch P. E. SCHRAMM, *Sphaira, Globus, Reichsapfel*, Stuttgart, 1958, S. 132, der festhält, dass kein Reichsapfel erwähnt wird. Ein Kronreif und Purpurschuhe — wie bei Peter Asens Selbstkrönung — müssen allerdings auch bei der Krönung Asens im Jahre 1187 vorhanden gewesen sein, über deren Einzelheiten bezüglich Insignien und Ornat man nur vermuten kann, dass sie byzant. Vor-

*regnum Thessalonice* ist das Gebiet, mit dem Markgraf Bonifaz v. Montferrat von Balduin I. und Heinrich belehnt worden war (¹). Es beschränkte sich nicht nur auf das weitere Um- und Hinterland von Thessalonike, sondern umfasste auch die Eroberungen des Bonifaz, d.h. Thessalien (²). « Regnum » im Sinne eines Königreichs wurde dies Gebiet offiziell erst nach dem Tod des Bonifaz durch die von Heinrich vorgenommene Krönung seines (Bonifatzens) Sohnes Demetrios zum König am 6. Jan. 1209 (³).

*Michaelicius* ist eine der Namensformen westlicher Quellen für Michael (I.) Dukas (Komnenos, Angelos), den Begründer des epirotischen Separatstaates (ermordet ca. 1215). Michael war der illegitime Sohn des Sebastokrators Ioannes Dukas, eines Mitglieds der byzant. Familie der Angeloi (⁴).

*traditor potentissimus*: Nicht nur Heinrich konnte sich von Michael « verraten » fühlen, sondern auch schon Markgraf Bonifaz,

bildern entlehnt waren, vgl. auch ZLATARSKI, *Istorija* II, S. 441 u. 477-478, I. GOSCHEW, *Zur Frage der Krönungszeremonien und die zeremonielle Gewandung der byzantinischen und der bulgartschen Herrscher im Mittelalter*, in *Byzantino-Bulgarica*, 2 (1966), 158-168 sowie M. ANDREEV, *Vatopedskata gramota i vuprosite na būlgarskoto feodalno pravo*, Sofija, 1965, S. 128-129.

(1) VILLEHARDOUIN, ed. Faral, II, § 264-265 u. 496.

(2) Vgl. die Karte bei G. OSTROGORSKY, *Geschichte des byzant. Staates*, München, 1963, Beilage V.

(3) Dies hat deutlich B. FERJANČIĆ, *Počeci Solunske kraljevine (1204-1209)*, in *Zborn. radova Viz. Inst.* 8, 2 (1964), S. 171-176, gezeigt. Vgl. zu der bei Ferjančić genannten Lit. noch P. E. SCHRAMM, 1. Anhang: *Das Königreich Thessalonike*, in DERS., *Lat. Kaiserum*, S. 857-859. Schramm stellt auch fest, dass weder der Papst noch Bonifaz selbst von einem Königreich Thessalonike bzw. einem entsprechenden Königstitel sprechen. Dennoch schreibt Schramm ebenda S. 858: « Wenn der Papst dem Markgrafen, den Königstitel vorenthiebt, dann darf daraus also nicht geschlossen werden, dass er ihn in dieser Eigenschaft nicht anerkannte. Es war vielmehr so, dass Bonifaz ihn sich nicht zulegte ... Dem Markgrafen genügte die Tatsache, dass er Thessalonike besass, der fragwürdige Königstitel besagte ihm nichts ». — Dieses nur noch psychologische Argument für eine dann gewissermassen stillschweigende Königswürde des Bonifaz wird auch durch den Hinweis Ferjančićs widerlegt, dass Bonifaz den Königstitel bewusst deswegen nicht angenommen hart, weil er deutliche Ambitionen auf die Kaiserwürde erkennen liess, vgl. FERJANČIĆ, S. 109-111.

(4) Vgl. zu seiner Genealogie und Prosopographie D. POLEMIS, *The Doukai*, London, 1968, Nr. 45 (mit Literaturhinw.). Zur Ermordung zuletzt PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 113-114.

in dessen Gefolge er sich anfänglich (Ende 1204) befand, um dann seine eigenen Wege zu gehen (Vgl. auch unten) (¹).

*Stracius-Grecie*: Stracius ist neben Straces die lat. Namensform (²) für den bulgarischen Magnaten Strez (gr. Στράτειος). Strez war ein Bruder Borils und — wie Heinrichs Brief belegt — ein Neffe Kalojans (³), Borils obenerwähnten Vorgängers, der in seinem Krieg mit den Lateinern und (späterhin auch mit den Byzantinern) Griechenland stark verwüstet hat, ebenso wie die Lateiner auch, was von Heinrich natürlich verschwiegen wird. Strez etablierte seine Herrschaft ca. 1208 nach der Machtübernahme Borils, von dem er « abgefallen war », mit serbischer Protektion in der Vardarfestung Prosek, von wo aus er über weite Teile Makedoniens geherrscht hat (⁴).

*qui licet-imminebant*: Diese Passage nimmt vorweg, was unten Z. 28-31 konkretisiert wird.

*ad-Thessalonice*: bedeutet gegenüber den bisherigen Editionen, in denen der Passus fehlt, eine Präzisierung der Marschrichtung Heinrichs, was von Longnon schon berücksichtigt wurde (⁵).

*descendimus-Constantinopoli*: Die Entfernung von 12 Tagemärschen zwischen Konstantinopel und Thessalonike ist auch z.B. bei Villehardouin belegt (⁶).

*sicut-pervenisse*: Vielleicht spielt Heinrich hier auf einen Brief an, der nicht überliefert ist.

*Illuc-remansisset*: Die Kämpfe, an denen im Heer Michaels auch vom Papst exkommunizierte (vgl. unten) lateinische Söldner beteiligt waren, haben wahrscheinlich vom Herbst 1210 bis in den Winter 1210/11 gedauert. Ob Michael und Strez aber verbündet waren, lässt sich nicht sagen (⁷).

(1) s. VILLEHARDOUIN, ed. Faral, II, § 301 n. NICOL, *Epiros*, S. 12-13.

(2) Zu « Straces », vgl. den Vertrag zwischen Jean de Brienne u. den Regenten des lat. Kaiserreiches vom April 1229, in TAFEL-THOMAS, *Urkunden* ... (vgl. oben Anm. 33), II, Nr. 273, S. 268, ferner ZLATARSKI, *Isiorija*, III, S. 367 und LONGNON, *Empire*, S. 171.

(3) Vgl. zu Kalojans Namen ZLATARSKI, *Istoriya*, III, S. 105, Anm. 2 und G. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, Berlin, 1958, S. 143 s.v. Ἰωάννης. Zu Kalojans Krieg gegen Lateiner u. Byzantiner s. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 48-63, u. 81-85.

(4) s. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 100-101.

(5) LONGNON, *Empire*, S. 124.

(6) VILLEHARDOUIN, ed. Faral, II, § 302 und LONGNON, *Empire*, S. 135.

(7) Vgl. LONGNON, *Empire*, S. 124-125, NICOL, *Epiros*, S. 32-34 und PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 104.

Michael hatte zum erstenmal im Sommer 1209 einen Vertrag, der nur euphemistisch als Vasallitätsvertrag bezeichnet werden kann, mit Heinrich abgeschlossen, worüber wir näher durch H. de Valenciennes unterrichtet sind<sup>(1)</sup>. Zu einem Vasallitätsabkommen Heinrichs mit Strez ist vorliegender Brief die einzige Quelle.

*Sed alii-mare*: Die Schilderung des Angriffsprojekts von Boril und Theodor lässt wiederum nicht erkennen, ob Boril und Theodor als Verbündete handelten, wie etwa 1207 Theodor Laskaris und Kalojan oder 1235/36 Ioannes Batatzes und Ivan Asen II.<sup>(2)</sup>.

*unum-Bracello*: Es handelt sich um den Ritter Pierre de Bracieux<sup>(3)</sup>, der im Verlauf der Kämpfe mit Bulgaren und Byzantinern besonders bekannt wurde. Über sein weiteres Schicksal nach der Gefangennahme kann man nur Vermutungen anstellen<sup>(4)</sup>.

*maximum galiorum-expugnaret*: H. Ahrweiler vermutet, der von Heinrich Theodor zugeschriebene Seeangriff entbehre jeder Grundlage, da die Flotte Nikaias solchen Aufgaben nicht gewachsen

(1) Vgl. HENRI DE VALENCIENNES, ed. Longnon, § 688-694, ferner die bei PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 124, Anm. 17 angegebene Literatur. Nach H. de Valenciennes soll Heinrich in den damaligen Verhandlungen Michael schon als durchtrieben u. verräterrisch charakterisiert haben: « Segnor, on m'a fait entendant que Michalis ..., est miervelleusement trahitres et faus, et agus de parler et trenchans » (§ 689). Longnon, verwies in seiner Ausgabe des H. de Valenciennes bereits auf die Charakteristik in Heinrichs Brief vom 13.1.1212, vgl. dort S. 118, Anm. 2.

(2) Vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 78-79 (zu 1207) u.S. 106-107 und OSTROGORSKY, *Geschichte*, S. 362.

(3) Vgl. zu seiner Namensform E. Faral in seiner Villehardouin-Edition, I, S. 9, Anm. 6.

(4) OIKONOMIDES, *Actes inédits*, S. 126, Anm. 15 vermutet, Pierre sei bei einem Angriff auf Theodors Truppen, mit dem er Theodor vom Gegenangriff gegen den Sultan ablenken wollte, in Gefangenschaft geraten. Fraglich ist es, ob man die Bemerkung im Brief des PAPSTES vom 7. Dez. 1210, Theodor habe einen prominenten Lateiner zu Tode schinden lassen (s. *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 402 : « ... quemdam de principibus eius cepit, et ut dicitur, excoriari fecit eundem ») auf Pierre beziehen kann, wie dies GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 214 und LONGNON, *Campagne*, S. 444-445 und *Empire*, S. 125 taten, zumal Gerland aus HEINRICRS Brief v.13.1.1212 noch « den Tod des Helden » herauslas. Da der zit. Papstbrief auch auf Informationen eines nicht erhaltenen Heinrichbriefes beruhte, müsste man sich fragen, welchen Grund Heinrich plötzlich haben sollte, wenn er wirklich vom Tod des Pierre wusste, ihn seinen Lesern jetzt zu unterschlagen.

gewesen wäre und nur zur Stützung militärischer Operationen an den Küsten sowie dem Küstenschutz diente (¹). Wenn man bedenkt, dass die Lateiner in Konstantinopel zusätzliche Flottenverbände z.B. der Venezianer hätten herbeirufen können, dann erscheint die von Heinrich geschilderte Situation tatsächlich übertrieben (vielleicht absichtlich, um den Ruf nach Unterstützung dringlicher erscheinen zu lassen). Andererseits scheinen die Lateiner schon damals sich nicht mehr sehr sicher in Konstantinopel gefühlt zu haben, was ja auch der weitere Text bezeugt und was vielleicht noch auf Erfahrungen aus dem Jahre 1207 beruht (²).

*plurimi-transfugerant*: Wenn schon der Papst in seinem Brief an den Patriarchen von Konstantinopel vom 7. Dez. 1210 schreibt, der Kaiser solle «congrua stipendia» an seine Leute zahlen, damit sie nicht aus Not (prae inopia) zu den Griechen getrieben würden (³), dann scheinen auch bessere materielle Aussichten bei der «Flucht» zu Theodor Laskaris mitgespielt zu haben.

*die Pasche*: Der Ostersonntag fiel im J. 1211 auf den 3. April.

*Rossa*: Es handelt sich um die Stadt Rhusion (heute Rusköy oder Kešan), östlich der Marica und ca. 20 km östlich von Kyp-sella (Ipsala) (⁴).

*Comanorum, Blascorum, Bulgarorum*: Die hier angegebene Zusammensetzung des «bulgarischen» Heeres aus Bulgaren, Vlachen und Kumanen (die die Reiterei stellten) ist hinlänglich u.a. aus Villehardouins Geschichte bekannt und spiegelt die gelegentlich umstrittene ethnische Zusammensetzung des Asenidenreiches wider (⁵).

(1) H. AHRWEILER, *Byzance et la mer*, Paris, 1966, S. 305.

(2) Damals konnten die Lateiner (ohne Zuhilfenahme zusätzlicher Flotteinheiten z.B. der Venezianer) mit 14 Schiffen die unbemerkt aus der Ägäis in die Propontis gesegelten 17 Schiffe des Theodor Laskaris unter dem Kommando seines «Admirals» Stirione nicht zum Kampf stellen, vgl. VILLE-HARDOUIN, ed. Faral, II, § 476-479 und AHRWEILER, *Byzance et la mer*, S. 312-313.

(3) s. *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 403.

(4) Vgl. E. FARAL, in Villehardouin, II, S. 215, Anm. 1.

(5) ZLATARSKI, *Istorija*, III, S. 304 nennt die hier genannten Vlachen «Bulgaren von Nord Bulgarien». Vgl. aber zum Problem der ethn. Zusammensetzung des Asenidenreiches die bei PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S.39, Anm. 19 angef. Literatur, und ebenda zu den Kumanen S. 67, Anm. 19.

*Interim-gladiatam* : Dieser Abschnitt, eingeleitet durch den wertwollen chronologischen Hinweis auf Heinrichs Verbleiben in Konstantinopel bis zum Juli 1211, bezeugt das Ende der Herrschaft des Strez v. Prosek. Das Bündnis mit seinem ehemaligen Feind Boril hatte ihn offensichtlich auch nicht vor der Niederlage bewahren können und ihn überdies mit seinem ehemaligen Protektor, dem Grosszupan Stefan (II.) von Serbien, endgültig verfeindet. Gleichzeitig ist dieser Passus der einzige Beleg für eine militärische Kooperation Michaels I. von Epiros mit den Lateinern. Der Ausdruck *concordia* scheint mir ein Hinweis darauf zu sein, dass Michael keineswegs als Vasall des Kaisers, sondern als Unabhängiger sich mit den Lateinern verbündete. Das Bündnis war anscheinend nur auf die Bekämpfung Borils und Strez' beschränkt, woran Michael und Lateiner tatsächlich ein gemeinsames Interesse haben konnten (¹).

Zu den Personen : *Bertoldus* ist der deutsche Graf Berthold von Katzenellnbogen, Bailli des Kaisers im Königreich von Thessaloniķe, der schon dem Gefolge des Bonifaz von Montferrat angehört und sich auch am Aufstand der separatistischen lombardischen Barone gegen den Kaiser nach dem Tod des Bonifaz nicht beteiligt hatte.

*Eustachius* : Eustachius ist ein Bruder Heinrichs, der nach dem Vertrag Michaels I. Angelos mit Heinrich im Sommer 1209 die älteste Tochter Michaels geheiratet hatte (²).

*plano Pelagonie* : Pelagonia (Bitola, Monastir), eine Stadt südöstlich von Ohrid (³).

*soldanus-pepigerat* : Der seldschukische, in Konya residierende Sultan Ghiatheddin Kaikosrau I. (2. Herrschaftszeit 1205-1211) war zu Beginn seiner Regierungszeit zunächst mit den Laskariden verbündet (⁴), hatte dann aber nicht nur mit Venedig, sondern vermutlich insgeheim auch mit Kaiser Heinrich im Jahre 1209 (?) einen Vertrag geschlossen, auf den Heinrich hier (*amiciciam iuramento*) anzuspielen scheint (⁵).

(1) Vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 104-106.

(2) Ebenda, S. 124, Anm. 17, u. 137, Anm. 85.

(3) NICOL, *Epiros*, S. 224.

(4) Vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 80 und zuletzt J. L. VAN DIETEN, *Niketas Choniates. Erläuterungen zu den Reden u. Briefen nebst einer Biographie*, Berlin, New York, 1971, S. 153-154 (im folgenden VAN DIETEN, *Erläuterungen*).

(5) GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 210-213, LONGNON, *Empire*, S. 124 und 126.

Ein treibender Faktor für den Angriff des Sultans war der Exkaiser Alexios (III.) Angelos, der Schwiegervater des Theodor Laskaris, der Ansprüche auf das Reich des Laskaris erhob und glaubte, mit Hilfe des Sultans noch einmal zur Herrschaft gelangen zu können. Nach der Schlacht wurde er aber Theodors Gefangener<sup>(1)</sup>.

*Latinorum-adheserant*: Die Exkommunikationsverfügung des Papstes ist in seinem oben (S. 471) zitierten Brief vom 7. Dez. 1210 enthalten<sup>(2)</sup>.

*quorum auxilio-Turcorum*: Theodor hatte in seinem Heer von insgesamt 2.000 Mann 800 « Italoi »<sup>(3)</sup>. Nicht ganz geklärt in der Literatur sind die Fragen, wann die Schlacht stattfand und auf welche Weise der Sultan fiel. Zuletzt ist von Longnon der Zeitpunkt der Schlacht in die Zeit zwischen März/April und Juli 1211 gelegt worden, weil er argumentiert, dass die Schlacht in der Zeit des Aufenthaltes Heinrichs in Konstantinopel stattgefunden haben muss, und andererseits aufgrund der chronologischen Angabe des Abulfeda das Jahr 607 Hed. = 25. Juni 1210-14. Juni 1211 als zeitlicher Rahmen galt<sup>(4)</sup>. Aufgrund der Überlegungen Longnons gewinnt aber eine chronologische Angabe des Ibn Bibi Gewicht, der nach seiner blumigen Erzählung über den Tod des Sultans den nächsten Abschnitt folgendermassen einleitet: « Als im Jahre 608 (beg. 15.6.1211) das Schicksalsbuch des Sultans durch die Märtyrerenschaft besiegt worden war, er sich ... in die Gefilde der jenseitigen Welt begeben hatte ... » (Übers. Duda<sup>(5)</sup>). Mit ihr wird der Tod des Sultans in eine Zeit gelegt, die zum Teil noch vom Aufenthalt des Kaisers in Konstantinopel abgedeckt wird, also kann man m.E. das Datum der Schlacht

(1) AKROPOLITES, ed. Heisenberg, S. 15 und 17, Lit. wie Anm. 5, S. 426 und GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 214, Anm. 1.

(2) *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 403, vgl. auch OIKONOMIDES, *Actes inédits*, S. 135.

(3) AKROPOLITES, ed. Heisenberg, S. 16. GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 213 und LONGNON, *Empire*, S. 126.

(4) s. LONGNON, *Campagne*, S. 447; OSTROGORSKY, *Geschichte*, S. 355 und OIKONOMIDES, *Actes inédits*, S. 127 folgen ihm. VAN DIETEN, *Erläuterungen*, S. 162 lässt die Frage offen. Auch C. CAHEN, *Pre-Ottoman Turkey*, London, 1968, S. 120 setzt die Schlacht ins Jahr 1211.

(5) H. W. DUDA, *Die Seltschukengeschichte des Ibn Bibl*, Kopenhagen, 1959, S. 50.

soweit präzisieren, dass es in die 2. Hälfte des Juni 1211 fällt. Man muss wohl auch damit rechnen, dass sich solche Nachrichten relativ schnell verbreiteten und nicht monatelang brauchten, um Heinrich zu Ohren zu kommen (was beim Datum 1210 der Fall gewesen wäre). Ich halte auch die Erzählung des Ibn Bibi über den Tod des Sultans gegenüber der von Niketas Choniates beeinflussten Darstellung bei Gerland und Longnon<sup>(1)</sup> für nicht so unglaublich: Demnach hat nicht Th. Laskaris selbst den Sultan getötet, sondern ein Franke, der dafür von Th. Laskaris mit dem Tod bestraft wurde, weil dieser über den Tod des Sultans betrübt war (es ist ja durchaus denkbar, dass Theodor Laskaris eben am Tod des Sultans selbst gar nichts lag)<sup>(2)</sup>. Vielleicht hat erst die byzantinische Propaganda den Tod des Sultans zur Heldenat des Theodor Laskaris stilisiert (vgl. Rede 16 des Niketas Choniates; Akropolites, Kap. 10, lässt dagegen die Frage offen).

Im Zusammenhang mit dieser Schlacht ist bereits von Oikonomides auf ein konkretes Anzeichen zeitweilig vorhandener Kreuzzugsideologie im byzantinischen Nikaia aufmerksam gemacht worden: Das Kreuz, das Theodor Laskaris nach dem Zeugnis der gerade zitierten Rede des N. Choniates seinen Soldaten «als Erkennungszeichen zu befestigen» anriet und in dessen Zeichen Theodor gegen den Sultan den Sieg errungen haben soll. Da es «jeden Feind und Gegner, alle östlichen, alle westlichen» Theodor zu Füßen legen sollte (so Niketas<sup>(3)</sup>), ist anzunehmen, dass Theodors Armee auch gegen die Lateiner im Zeichen des Kreuzes kämpfte, jede Partei beanspruchte Gott eben für sich (vgl. unten).

*latinis canibus*: Der Vorwurf, dass die Griechen die Lateiner «Hunde» nennen, ist traditionell. Während des 3. Kreuzzuges wurde z.B. dem byzantinischen Patriarchen Dositheos diese

(1) GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 213-214 und LONGNON, *Empire*, S. 126.

(2) Vgl. DUDA, *Seltschukengeschichte*, S. 49.

(3) Vgl. das Zitat bei Rede 16 in der in Anm. 52 zitierten Ausgabe, ebenda: «ταῦτα τοῦ σταυροῦ τὸ σημεῖον, ἐν φ καὶ αὐτὸς ἔφράχθης καὶ δν τοῖς σοῖς ὀπλίταις ὑπέθου αἰρειν εἰς σύσσημον... τοῦτο τοῖς σοῖς ποσὶν ὑποθῆσει πάντα ἔχθρὸν καὶ πολέμιον, δσος ἔῶς, δσος ἔσπέριος ...», Vgl. auch OIKONOMIDES, *Actes inédits*, S. 127, Anm. 18 und S. 132-135, ferner den Inhalt des von Oikonomides ebenda S. 115-119 veröffentlichten Briefes des Patriarchen Michael Autoreianos an die Soldaten von 1208; dazu: V. LAURENT, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, I, 4 (*Les regestes de 1208 à 1309*), Paris, 1971, Nr. 1205, S. 3-5.

Äusserung in den Mund gelegt. Der wiederholt zitierte Papstbrief vom 7. Dez. 1210 enthält ebenfalls einen entsprechenden Hinweis: «et quia si possent [Graeci, G.P.] exterminare Latinos, in apostasiae suae vitio fortius perdurarent in odium Latinorum, quos etiam nunc canes appellant ...»<sup>(1)</sup> (Zum Brief des Theodor an die Griechen vgl. auch oben 3).

*Spigacii*: S., gr. *Ιηγαί*, ist wahrscheinlich «la Spigua», westl. von Kyzikos an der Granikosmündung. Im Waffenstillstand von 1207 zwischen Lateinern und Theodor Laskaris verblieb der Ort bei den Lateinern, worauf der Passus quam —habebamus anspielt<sup>(2)</sup>.

*sed tandem-different*: Dieses Ultimatum der Bevölkerung an Theodor Laskaris wirft ein bezeichnendes Licht auf die Interdependenz Bevölkerung — Herrscher, mag auch Heinrich die Situation Theodors überspitzt charakterisiert haben.

**XC acies-relinquentes**: Die Zahl der lat. Bataillone scheint hier ziemlich realistisch, vgl. auch S. 427. Die Bemerkung über die gottlose Haltung der mit Theodor «kollaborierenden» Lateiner findet ihre Entsprechung wiederum in dem Papstbrief vom 7. Dez. 1210<sup>(3)</sup>, möglich also, dass sie auch schon im voraufgegangenen Schreiben Heinrichs an den Papst vorkam.

*Luparci*: Gemeint ist mit dem Fluss Luparcus der Rhydakos, wie schon Meliarakes nachgewiesen hat<sup>(4)</sup>.

*In sola-exercitu*: Meliarakes hat die Stelle so aufgefasst, wie ich sie oben paraphrasiert habe, ebenso Wolff<sup>(5)</sup>, Gerland und

(1) s. *Historia de expeditione Friderici imperatoris*, ed. CHROUST, in *Quellen zur Geschichte des Kreuzzugs Kaiser Friedrichs I.* (= MGH, SS rer. germ. NS 5), Berlin, 1928, S. 49 und *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 403, vgl. auch LAUER, *Lettre*, S. 198-199.

(2) Vgl. zur Lage des Ortes FARAL, in Villehardouin, II, S. 114, Anm. 2, u. besonders F. W. HASLUCK, *Cyzicus*, Cambridge, 1910, S. 98-99 u. 198-199.

(3) *Acta Innocentii*, Nr. 173, S. 402: «... stipatus viribus Latinorum, qui postpositis Dei timore ac hominis reverentia ...». Mindestens ein Teil war zuvor bei Pegai in byzantinische Gefangenschaft geraten und diente seitdem auf der Gegenseite, also bei Theodor, vgl. A. HEISENBERG, *Neue Quellen zur Geschichte des lat. Kaisertums u. der Kirchenunion*, III (= SB Bayer. Akad. d. Wiss., philos.-philol. u. hist. Klasse 23, 3), München, 1923, S. 64-65 und M. A. ANDREEVA, *Očerki vizantijskago dvora v XIV věku*, Prag, 1927, S. 182.

(4) MELIARAKES, *Nikaia*, S. 89, Anm. 1.

(5) MELIARAKES, ebenda, WOLFF, *Latin Empire*, S. 209.

Longnon schreiben jedoch, Th. Laskaris habe in seinem *ganzen* Heer 1700 « gepanzerte Reiter » (Gerland), bzw. « hommes d'armes » (Longnon) (1) gehabt. Letztere haben also den Inhalt des Briefes m.E. schon interpretiert, da solche Zahlenverhältnisse, wie sie Heinrich für das Heer des Laskaris schildert, übertrieben erscheinen. Der Gegner muss anscheinend aus Propagandagründen, gerade wenn er besiegt wurde, zuvor natürlich eine gewaltige Übermacht besessen haben!

*in solo Deo-cruce*: Vgl. hierzu auch oben (für die griechische Seite). Obwohl Heinrich und seine Truppen sich in diesem Brief nicht ausdrücklich als « *crucesignati* » ausgeben, handeln sie doch als solche, zumal auch der Papst Kaiser Heinrich erst jüngst wieder (Brief v. 5 Okt. 1211) als « *crucesignatus* » bezeichnet und ihn an die Aufgabe der Befreiung Palästinas erinnert hatte (2).

Zu S. 19:

*hora diei prima*: Die Schlacht dauerte also von morgens bis abends und nicht nur von mittags bis abends, wie man bisher aufgrund des Textes von C und D glaubte.

*nullus-prelio*: Es scheint reichlich unglaublich, dass das Heer Heinrichs keinen Gefallenen zu beklagen hatte nach einer so langen Schlacht, Gerland und Longnon folgen aber der Darstellung Heinrichs (3).

*Ab illo vero die-reddendum*: Heinrich ist in der Tat im weiteren Verlauf seines Feldzuges bis nach Nymphaion vorgedrungen, wo dann spätestens Ende 1214 Frieden mit Theodor Laskaris geschlossen wurde (4), der an Heinrich den Nordwesten Kleinasiens (die Troas) abtrat (Ioannes III. Batatzes eroberte dieses Gebiet später wieder zurück) (5). Die Vermutung Longnons klingt plausibel, dass Heinrich mit seinem Feldzug die Landroute der Kreuzheere erneut sichern wollte, worin ja die eigentliche Funktion des

(1) GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 216 u. LONGNON, *Empire*, S. 127.

(2) Vgl. den Papstbrief in MIGNE, P.L., 216. Nr CIX, Sp. 470. Dazu H. ROSCHER, *Papst Innocenz III. und die Kreuzzüge*, Göttingen, 1969, S. 135.

(3) GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 217 und LONGNON, *Empire*, 127.

(4) LONGNON, *Empire*, S. 128 u. 145-147.

(5) Vgl. OSTROGORSKY, *Geschichte*, S. 359 u. zur « Region » v. Smyrna H. AHRWEILER, *L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317), particulièrement au XIII<sup>e</sup> s.*, in *Travaux et Mémoires* 1 (1965), S. 7-8.

lateinischen Reiches von Konstantinopel nach den Vorstellungen des Papstes beruhte (¹).

*Sclavo, genero nostro* : « *Sclavus* » ist die lateinische Form (neben « *Esclaves* » in dem in Anm. 2, S. 474 genannten Vertrag (²)) für den bulgarischen Magnaten und Vetter Borils, Aleksij Slav (gr. Σθλάβος), den wir oben schon erwähnt haben. Slav blieb als Herr der makedonischen Stadt-Festung Melnik und des Rhodopendistrikts Achridos Vasall seines Schwiegervaters Heinrich bis zu dessen Tode (1216) (³).

*Nichil-conservent* : Wenn Heinrich im Vertrag von Nymphaion einen Teil des eroberten Landes wieder abgegeben hat, so scheint dies, wie Longnon wohl zu Recht vermutet, nicht nur politisch, sondern auch durch den akuten Nachschub- und Menschenmangel der Lateiner begründet gewesen zu sein (⁴). Ihm glaubte Heinrich offenbar am ehesten mit dem konkreten Versprechen von Land begegnen zu können ; Kreuzzugsmotive als Werbemittel treten demgegenüber ganz zurück (⁵).

*Pergamis* : Pergamon gehörte zu den Städten, die im Vertrag von Nymphaion wieder an Theodor Laskaris abgetreten wurden (⁶).

Grosse Überraschungen gegenüber dem bisher bekannten Text waren bei der Neuedition des Briefes nicht mehr zu erwarten. Dennoch zeigt sich bei seiner erneuten Interpretation — gerade auch aufgrund der verbesserten Textgrundlage —, dass sich neue Aspekte zur Geschichte des Lateinerreiches von Konstantinopel und seinem Verhältnis zu den griechischen und vlachobulgarischen Nachbarn gewinnen lassen, was die Bedeutung unserer Quelle bestätigt.

Bochum.

G. PRINZING.

(1) LONGNON, *Campagne*, S. 449. OSTROGORSKY, *Geschichte*, S. 355 meint, Longnon überschätzt die Bedeutung des Heinrich-Sieges.

(2) In ihm wird Slav zum letztenmal urkundiich erwähnt, vgl. I. DUJČEV, *Melnik au moyen âge*, in *Byzantion*, 38 (1968), S. 38.

(3) Vgl. PRINZING, *Bedeutung Bulgariens u. Serbiens*, S. 101 u. 107.

(4) LONGNON, *Empire*, S. 128.

(5) Vgl. GERLAND, *Lat. Kaiserreich*, S. 218.

(6) AKROPOLITES, ed. HEISENBERG, S. 28. Zu seiner weiteren Geschichte H. AHRWEILER, *La région de Smyrne* (vgl. Anm. 5, S. 430), S. 135.

# BYZANTINE PARLIAMENTS AND REPRESENTATIVE ASSEMBLIES FROM 1081 TO 1351

## PROLOGUE

Thanks to the monumental work of prominent Byzantine scholars such as Manojlović (¹), Ostrogorsky (²), Bréhier (³), Diehl (⁴), Bratianu (⁵), Stein (⁶), Guilland (⁷), and others we

(1) G. MANOJLOVIĆ, *Le peuple de Constantinople, de 400 à 800 après J.-C. Étude spéciale de ses forces armées, des éléments qui le composaient et de son rôle constitutionnel pendant cette période*, in *Byzantion*, XI (1936), pp. 617-716.

(2) G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine* (Brussels, 1954). IDEM, *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine* (Brussels, 1956). ID., *Pour l'histoire de l'immunité à Byzance*, in *Byzantion*, 28 (1958), pp. 165-254. ID., *La commune rurale byzantine*, in *Byzantion*, 32 (1962), pp. 139-166.

(3) L. BRÉHIER, *Les institutions de l'empire byzantin* (Paris, 1949).

(4) Ch. DIEHL, *Études Byzantines* (Paris, 1905 ; New York, B. Franklin, 1963). ID., *Histoire de l'Empire byzantin* (Paris, 1924) ; English tr. by George B. Ives (Princeton, 1925). ID., *La société byzantine à l'époque des Comnènes* (Paris, 1929). ID., *Le Sénat et le peuple byzantin au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle*, in *Byzantion*, I (1924), 201ff.

(5) G. I. BRATIANU, *Priviléges et franchises municipales dans l'empire byzantin* (Paris, 1936). ID., *Les Assemblées d'États en Europe orientale au moyen âge et l'influence du régime politique byzantin*, dans *Actes des Congrès internationaux des Études byzantines* (1948), pp. 35-56. ID., *Démocratie dans le lexique byzantin à l'époque des Paléologues*, dans *Memorial Louis Petit* (Bucarest-Paris, 1948), pp. 32-40. ID., *Études byzantines d'histoire économique et sociale* (Paris, 1938).

(6) E. STEIN, *Untersuchungen zur spätbyzantinischen Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte*, dans *Mitteilungen z. Osmanischen Geschichte*, II, 1 u. 2 Heft (Hannover, 1925), pp. 1-62. ID., *Introduction à l'histoire et aux institutions byzantines*, in *Traditio*, 7 (1949-51), pp. 95-168. ID., *Histoire du Bas - Empire*, 2 vols. (Paris, 1949, 1959).

(7) R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines (Berliner Byz. Arb., XXXV-XXXVI)*. Amsterdam, Hakkert, 1968). ID., *Études Byzantines* (Paris, 1959).

know much about the institutions and social structure of Byzantium in the early centuries. Manojlović, particularly, was the first scholar who pointed out the real significance of the popular upheavals and of the socio-political activities of the circus parties (Blues and Greens) and the so-called demes (militia) in Byzantium of the fifth, sixth and seventh centuries especially (¹). But it is a matter of fact also that, despite the fine publications of Raybaud (²) and Kyrris (³), there is as yet no comprehensive treatise of the parliamentary institutions of late medieval Byzantium, that is, of the twelfth, thirteenth, and fourteenth centuries. An effort has been put forth in the present paper to contribute to that end, although pressed by limit of time.

Before I proceed to the explanation of relevant terminology and to the detailed study of the various assemblies, a brief introduction to the socio-political situation and administration of late medieval Byzantium would perhaps be necessary.

## I

It is clear from the sources that the Senate as well as the people resume their political and administrative power in eleventh century Byzantium. They often stand in opposition to the military and feudal element. In the eleventh and twelfth centuries, it was a struggle for the demilitarization of the political life of the Empire to remove

(1) G. MANOJLOVIĆ, *art. cit.*

(2) L. P. RAYBAUD, *Le Gouvernement et l'administration centrale de l'Empire byzantin sous les premiers Paléologues (1258-1354)* (Paris, ed. Sirey, 1968), esp. pp. 112-154 ; 259-267.

(3) C. P. KYRRIS, *The political organization of the Byzantine Urban Classes between 1204 and 1341*, in *Liber Memorialis Antonio Era* (1963), pp. 19-32 ; ID., *Gouvernés et gouvernants à Byzance pendant la révolution des Zélotes (1341-1350)*, A Communication before the XVth Reunion of the Jean Bodin Society, XXIII (Brussels, 1968), pp. 271-330 ; ID., *The social status of the Arkontes of Phanari in Thessaly (1342)*, in *Hellenika*, 18 (1964), 73-78 ; ID., *Representative assemblies and taxation in the Byzantine Empire between 1204 and 1341*, in *XII<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques*, XXXI, Wien, 1965 (Paris, 1966), pp. 45-54.

the military from the key positions in the administration, and to replace the military by professional lawyers or jurists <sup>(1)</sup>. The intervention of the Senate in public affairs under the reigns of Constantine IX Monomach and Constantine X Doukas is unique in Byzantine history. Likewise, the modification of the Senate's constitution in the eleventh century is unique. According to that modification the senatorial membership and rank was not limited to and a privilege of the patricians and the nobles by birth only, but it was extended to protospatharies as well as to "selected and venerable" citizens, and to those who were distinguished in letters and cultural achievements. Psellus and Likoudis are familiar examples. It is the epoch of a "democratization", so to speak, of the urban aristocracy <sup>(2)</sup>. Thus, the Byzantine historian Attaliotes speaks, not without exaggeration, of "myriads" of senators <sup>(3)</sup>. Moreover, it is the epoch of a "civil bureaucracy".

The popular participation in and influence upon the political life and administration of the Byzantine Empire was temporarily suppressed during the glorious days of the Macedonian dynasty, but emerged again in the eleventh century. It was to the people of Constantinople that the last representative of the Macedonian dynasty owed their recovery of the throne from Michael V. "The populace", says Psellus in describing the tumult that led to the overthrow of Michael, "was already beyond control and violently excited at the idea that it was going to seize the power from him who had usurped it" <sup>(4)</sup>. Toward the end of the twelfth

(1) P. CHARANIS, *On the social structure and economic organization of the Byzantine Empire in the 13th century and later*, in *Byzantino-slavica*, 12 (1951), 94ff.

(2) S. VRYONIS, *Byzantine Demokratia and the Guilds in the eleventh century*, in *Dumbarton Oaks Papers*, 17 (1963), pp. 289-314. Id., *Byzantium: The social basis of decline in the eleventh century*, in *Greek, Roman and Byzantine studies*, 11 (1959), 159-175. Also N. SVORONOS, *Société et organisation intérieure dans l'empire byzantin au XI<sup>e</sup> siècle ...*, *XIIIth International Congresss of Byzantine Studies. Main Papers*, XII (Oxford, 1966), 1-17.

(3) ATTALIATES, *Historia*, p. 256, 12 (Bonn).

(4) PSELLOS, *Chronographia*, ed. & tr. by E. Renauld, I (Paris, 1926), p. 102. English tr. by E.R.A. Sewter (*Penguin Books*, 1966), pp. 165f., 331f.

century the right of electing an emperor, hitherto exercised by the army or the senate, while the populace only acclaimed their choice, came to be looked upon as a right which, by custom, belonged to the people<sup>(1)</sup>. The tendency toward a more democratic spirit, which began to manifest itself about that time, is most strongly reflected in the revolutionary movement of the Zealots in Thessalonica (1341-1350), which perhaps had a definite social program and aim, but it was rather politically orientated, to support the traditional rights to succession of John V Palaeologus against Cantacuzenus, and it failed precisely because of its political association with John V Palaeologus, who finally was reconciled with Cantacuzenus<sup>(2)</sup>.

Byzantine municipal life, however, cannot be identified with nor called *democracy* in the Athenian sense<sup>(3)</sup>. It is basically a provincial aristocracy or an elevated bourgeoisie connected with functions, offices and the life of the central government of Constantinople. The nobility from the twelfth to the fourteenth centuries was composed of wealthy people and landowners. They were not holders of honorary *officia* or titles as in the early centuries of Byzantine history. These rich and noble men were, of course, the most educated and the social, political and even religious leaders in the Byzantine society of this period. The high clergy and many monks of the towns formed a part of the civil nobility. The only difference was that if a lay noble wanted to become a member

(1) NICETAS CHONIATES, *Historia* (Bonn, 1835), p. 600. See also E. STEIN, *Untersuchungen zur spätbyzantinischen Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte*, in *Mitteilungen z. Osmanischen Geschichte*, II, 1. u 2. Heft (Hannover, 1925), pp. 1-62, esp. 7.

(2) P. CHARANIS, *Internal strife at Byzantium during the XIVth century*, in *Byzantium*, 15 (1940-1), pp. 208-230. Of contrary view are : I. ŠEVČENKO, Nicolas Cabasilas' "Anti-Zealot" Discourse : A Reinterpretation, in *Dumbarton Oaks Papers*, 11 (1957), 79-171. V. HROCHOVA, *La révolution des Zélates à Salonique*, in *Byzantino-Slavica* (1961), pp. 1-15.

(3) G. I. BRATIANU, *Empire et démocratie à Byzance*, in *B.* Z., 37 (1937), 86-111 ; also in his *Études Byzantines ...*, pp. 101f, 111f. ; ID., *Démocratie dans le lexique byzantin à l'époque des Paléologues*, in *Mémorial Louis Petit* (Bucarest-Paris, 1948), pp. 32-40.

of the high clergy or simply a priest or monk, he had to hand over his property to the church and monastery. These ecclesiastical nobles were the spiritual fathers not only of the people but also of all nobles and even of the Emperor himself upon whom they frequently exercised political influence. In the fourteenth century, especially, these nobles of the church hierarchy had the power and function of the inspectors of lay authorities. It is true, however, that members of this church nobility were occasionally of humble origins (<sup>1</sup>). The low classes, in the towns, comprised artisans, marines, workers, farmers, *paroikoi*, slaves. The merchants formed the transition with an embryo of the middle class. The low classes never dwelled on the Acropolis. They fortified themselves in the suburbs or outside the walls of the town. The *paroikoi* led the same kind of life as the peasants. They were never free men, as in the West. The workers occupied an intermediate place between the *paroikoi* and the free men. The peasantry, *paroikoi* or others, had no political power (<sup>2</sup>). It was represented by the "protogeroi" or "protevontes" or "proestoi" — the chiefs and prelates — who served as the intermediaries to the capital authorities concerning fiscal and judicial questions (<sup>3</sup>), but they were not the local noble archontes (<sup>4</sup>). These archontes or "topikoi" formed a parliament of lords equivalent to a Senate (in towns) and they had the power to judge a noble peer, who was accused for disloyalty to his sovereign (<sup>5</sup>). There was also

(1) C. P. KYRRIS, *Gouvernés et Gouvernants ...*, pp. 306-310.

(2) E. WERNER, *Volkstümliche Häretiker oder sozialpolitische Reformer? Probleme der revolutionären Volksbewegung in Thessalonike 1342-9*, in *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität Leipzig*, 8. Jahrgang, 1958-9, p. 70a.

(3) O. TAFRALI, *Thessalonique au XIV<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1913), p. 60 ; Andr. ANDREADES, *Deux Livres récents sur les finances byzantines*, in *B. Z.*, 28 (1928), 287f. MIKLOSICH & MÜLLER, *Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana*, IV, p. 278, 282.

(4) D. ZAKYTHINOS, *Processus de Féodalisation* (1948), p. 7, n. 3 ; KYRRIS, *The social status ...*, pp. 74-75 ; MIKLOSICH & MÜLLER, *Acta et diplomata ...*, V, p. 260 ; II, p. 462.

(5) ZAKYTHINOS, *op. cit.*, p. 8 ; MIKLOSICH, *Acta*, IV, p. 282. KYRRIS, *The social status ...*, pp. 73-78.

the assembly of the prudent or chief men of *pronoia* (= land grant) (*κρείττονες τῆς προνοίας*), identified with the "protogeroi". This assembly can be compared with the general assembly in a town. These "protogeroi" were the chiefs of families, who under the order of their pronoiards settled the disputes and litigations in matters of purchasing and selling of the lands of *paroikoi* or of fiscal order, in the presence of the notary and of the priest of the *pronoia* as well as of the *paroikoi* themselves<sup>(1)</sup>. This assembly of the upright or prudent men was composed of only the *paroikoi*, but it enjoyed some autonomy. The prudent men were taken from among the most convenient persons of the *paroikoi*<sup>(2)</sup>. These prudent men were not lords or nobles whose role was administrative. The lords' parliament had no supreme leader. It judged its peers and it included all the nobles of the towns or *castra*<sup>(3)</sup>.

The byzantine towns in the eleventh and twelfth centuries were still administrative centers, fortresses (*castra*), and residences of the powerful landowners (*μεγιστάροι, δυνατοί*) of a neighboring region. Some, like Thessalonica, Thebes and Corinth were very prosperous. Constantinople under the Comnenoi enjoyed fabulous prosperity and financial progress. It is true that the political and social institutions of several byzantine provinces in these centuries (twelfth-fourteenth) were influenced by the western customs of their occupants, the Franks; that their landowners were almost assimilated with their lords, the Franks. The byzantine towns in this period, however, are not the creatures of a

(1) MIKLOSICH, *Acta*, IV, pp. 212-4 (1262); p. 92 (1283); pp. 36-40 (1234-7); G. OSTROGORSKY, *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine* (Brussels, 1956), 43-45; MIKLOSICH, *Acta*, IV, pp. 80-84 (1251); p. 12 (1235); pp. 128-9 (13th cent., end); OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine* (Brussels, 1954), 75-77, 80, 79, 86, 238; ZAKYTHINOS, *Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (1948), 64f; TAFRALI, *op. cit.*, p. 60.

(2) MIKLOSICH & MÜLLER, *Acta*, V, 260-1 (1295).

(3) G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine* (Brussels, 1954), 77, 79, 80, 86, 238.

new economic and social order, like the communes of the western bourgeoisie. The revival of the provincial autonomy and representative assemblies of byzantine towns during these centuries is due rather to the weak emperors and the decay of the central government and authority (1).

The towns initially governed by the bourgeoisie were gradually controlled by the nobles, who led the populace (*ἐνηγον τὸν δῆμον*) (2). In theory, the people (*δῆμος*) were subjects of the emperor. His authority was represented, in towns, by the *dux* or *strategos* (*στρατηγός*), or *epitropos* or *dioiketis* (*ἐπίτροπος*, *διοικητής*), i.e. the governor of the imperial theme (3).

In practice, this authority was defeated, in times of peace, by the non-submissive nobility and in revolutionary periods by the populace.

The imperial governor of the towns was also called *archon* (*ἄρχων*) (4), and in an archaic fashion, *eparchos* (*ἐπαρχος*) or *hyparchos* (*ὑπαρχος*) (5). The title *archon* from the ninth century onwards was of general application. It designated the *strategos* and all the governors of the provinces as well as their wealthy nobility (*προύχοντες*) (6). The local governor was assisted by the *ἀνθρωποι καλοί* or *καστρηνοί* — a sort of *boni homines* = the bourgeois, “noblemen” or “rich” (7).

(1) G. BRATIANU, *Priviléges et franchises municipales dans l'empire byzantin* (Paris, 1936), 66f.

(2) CANTACUZENUS, I, 54; I, 274 (1328) (Edessa); III, 80: II, 494 (Vizye, 1343); III, 58; II, 350-4 (Berrhoia, 1342); III, 25: II, 152-6 (for all the towns).

(3) GREGORAS, *Hist. Byz.*, VIII, 11: I (Bonn), p. 354; CANTACUZENUS, I, p. 65. Cf. D. A. ZAKYTHINOS, *Μελέται περὶ τῆς διοικητικῆς διαιρέσεως καὶ τῆς ἐπαρχιακῆς διοικήσεως ἐν τῷ Βυζαντινῷ κράτει*, in *'Επετηρὶς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν* (Athens), 21 (1951), 197f.; P.G., 152, 1217-1220.

(4) CANTACUZENUS, III, 31, p. 191; cf. ID., III, 58, p. 359.

(5) See the Acts of the year 1342 of the monastery of Zographou, published by W. REGEL, E. KURTZ and B. KORABLEV, Act. XXXI, p. 73 in *Actes de l'Athos*, IV (Vizant. Vremennik, XIII, fasc. 1, 1907).

(6) Constantine PORPHYROGENNITUS, *Delectus legum. Leone et Const. Sapient. Augg. P.G.*, 113, 472: *τοῦ δροχοντος δνομα γενικὸν ἔστι καὶ σημανεῖ καὶ στρατηγὸν καὶ ἀνθύπατον καὶ πάντας τοὺς ἐπαρχιῶν διοικητάς*.

(7) Particularly at Yannina. MIKLOSICH, *Acta*, V, p. 81; 165 ff (Monemvasia, 1317); cf. K. MERTZIOS, *Μνημεῖα Μακεδονικῆς Ἰστορίας* (Thessalonica, 1947), pp. 82-3 (*δτομα καλά* in Thessalonica, 1429).

From them the judges were selected, who together with the governor, administrated all the affairs with the exception of the ecclesiastical ones<sup>(1)</sup>. In 1296, Andronicus II reformed the imperial tribunal (*τὸ βασιλικὸν δικαστήριον*). As a result of that reform the imperial court was composed of twelve members, chosen from the ecclesiastical dignitaries and the laity of senatorial rank. It was a supreme court which judged all the important trials, and its sentences were not subject to appeal being equal to personal decisions of the emperor<sup>(2)</sup>. After 1330, however, in the reign of Andronicus III, the imperial court was composed of two clergymen and two laymen called General (imperial) Judges (*οἱ καθολικοὶ κριταὶ*)<sup>(3)</sup>. In Serrai, in 1360, there were six or eight *ecclesiasticoi archontes* and more *politikoi archontes* (= municipal dignitaries)<sup>(4)</sup>. A Russian scholar is perhaps correct in emphasizing the judicial character and functions of the local senates in Macedonia and Thessaly<sup>(5)</sup>.

In Thessalonica there were two archontes who administrated the commune. The one was elected by the people, the other was the imperial governor himself<sup>(6)</sup>. The populace of Thessalonica had the right to appeal to the emperor, if they did not like their governor, but such an appeal could be made only through their archbishop or bishop together with

(1) MIKLOSICH, *Acta*, V, p. 81 (Yannina, 1319); cf. JIREČEK, *Staat und Gesellschaft im mittelalterlichen Serbien*, I, p. 64. Also G. BRATIANU, *Privilèges ...*, p. 110.

(2) P. LEMERLE, *The imperial tribunal under Andronicus II*, in *Memorial Louis Petit* (Bucarest-Paris, 1948), pp. 294-5. MIKLOSICH, *Acta*, IV, n° 178, pp. 273-84 (1386-7): *σέκρετον τῆς βασιλείας* (= the imperial tribunal); *βασιλικὸν σέκρετον*: *Acta*, II, p. 55, 344, 459.

(3) MIKLOSICH, *Acta*, I, p. 245 (1347); V, p. 168 (1317); n° 123, p. 273 (1348); II, n° 361, p. 55 (1383); n° 547, p. 344 (1400); n° 622, p. 460 (1401).

(4) Cp. A. SOLOVIEV, *Les juges et les tribunaux dans les cités de l'empire d'Etienne Douchan*, in *Glasnik Srpskog Naučnog Društva — Bullet. de la Soc. Scientifique de Skoplié*, VII-VIII (1929-1930), p. 147f.

(5) A. SOLOVIEV, *Les archontes de Thessalie au XIV<sup>e</sup> siècle* (in Russian with French resumé), in *Byzantinoslavica*, 4 (1932), 159f. Cp. GREGORAS, II, 674.

(6) CANTACUZENUS, III, 93, p. 570; IV, 16, p. 104.

a delegation of the city's "notables" (¹). We do not know the details of such an appeal or transference of the governor. It is certain, however, that from the end of the twelfth century the governors of Thessalonica were members of the imperial family and the theme of Thessalonica was considered almost as a personal fief. The inhabitants of Thessalonica were occasionally requested to take an oath of fidelity to the members of the imperial family, whom they regarded as their masters (²). The general judges (*οἱ καθολικοὶ υριταῖ*), in Cyprus, Moreas and Thessalonica, were occasionally requested to pronounce a verdict on the legality or illegality of the decisions or the measures taken by the municipal archontes (³).

The archontes, sometimes called "notables in the administration" (*προσχοντες ἐν πολιτείᾳ*) (⁴), "those in charge of public affairs" (*κοινῶν φροντισταῖ*) (⁵), (*ἐπιμεληταῖ κοινῶν*) (⁶), were elected from among the prominent and best educated citizens of a certain age. How they were elected, we do not know. They were generally nobles (⁷). The poor were not excluded by law from the office of the archontes, but they nearly always were scorned and overlooked (⁸). The Zealots' revolution itself was unable to cure such a social disease. After all, their leaders were also nobles (⁹).

Besides the ordinary archontes or magistrates, there were extraordinary archontes who were sent as ambassadors to the imperial court or to the Serbians or to the Turks or to the commanders of hostile armies. Sathas admits that these

(1) Zacharias v. LINGENTHAL, *Collectio librorum Juris Graeco-Rom.*, pp. 75-76. Cp. MIKLOSICH, V, p. 82 (Yannina, 1319).

(2) GREGORAS, IX, 10 : I, p. 440.

(3) P.G., 150, 10. MIKLOSICH, *Acta*, I, p. 177.

(4) ISIDORE OF THESSALONICA, *Homily*, a. 1393. Ms. gr. Paris, 1192, p. 315v (cited by TAFRALI, *op. cit.*, p. 66). Now published by B. Laourdas.

(5) *Ibid.*, ff. 313v, 314-314v, and 311.

(6) N. CABASILAS, Ms. gr. Paris, 1213, ff. 246 and 248v (cited by TAFRALI, *op. cit.*, p. 66f). Now published by J. Sevčenko.

(7) Zach. v. LINGENTHAL, *Gesch. des griech.-röm. Rechts*, p. 267,

(8) Thomas MAGISTER, *Περὶ πολιτείας*. P.G., 145, 529.

(9) PHILOTHEUS, *Life of St. Savas*, in PAPADOPoulos-KERAMEUS. *Analecta*, V, p. 195.

special archontes were permanent representatives at the court of Constantinople<sup>(1)</sup>. He believes that the *προσκαθήμενοι* of the towns, of whom Codinus speaks<sup>(2)</sup>, designate these representatives<sup>(3)</sup>. From the homilies of Isidore, archbishop of Thessalonica (1342-1396)<sup>(4)</sup>, we learn that at the end of the fourteenth century there was a general murmur and discontent for the heavy fees (*συνεισφοραί*) imposed upon the people for the sustainment of these ambassadors and special archontes, who themselves were subject to such fees. Such an ambassador was Thomas Magister, an important Byzantine scholar and literary figure in the first half of the fourteenth century<sup>(5)</sup>. He intervened once at the imperial court in favor of the general Chadrenos who had defended Thessalonica courageously against the Catalans and yet he was cast into disgrace. Manuel Palaeologus and especially Isidore speak of the importance of such embassies and archontes<sup>(6)</sup>, but it seems the Thessalonicans realized that importance only when the Turks were inside their city!

## II

### TERMINOLOGY

#### A. Assembly.

1. *Σύγκλητος – Μεγάλη Βουλή*  
(Senate)-(Grand Assembly)

The most usual and traditional term for the Byzantine Senate is *Synkletos*. This term signified the *par excellence* Senate of Constantinople. It is occasionally applied to certain

(1) SATHAS, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, Venise, IV, p. LXXXIV.

(2) CODINUS, *De Officiis*, II, 13 (Bonn), IV, p. 28.

(3) SATHAS, *op. cit.*

(4) Cp. Basil LAOURDAS, *Panygeric on St. Demetrios*, in *Ἑλληνικά* (Thessal.) 5 (1954), 12f. ; 4 (1953). Also my essay on two uned. homilies of Isidore, n° 28 and n° 36, in *Θεολογία*, 42, (1971), 548-81.

(5) Thomas MAGISTER, *Περὶ πολιτείας*. P.G., 145, col. 385.

(6) Nicephorus CHUMNOS, *Θεσσαλονικεῖσι Συμβούλευτικός*, ed. J. F. BOISSONADE, *Anecdota Graeca*, II (Paris, 1830). *Συμβούλευτικός Θεσσαλονικεῖσι*. Ms. gr. Paris, 3041, f. 50, cited by Tafrali. Cf. G. DENNIS, *The reign of Manuel II Palaeologus in Thessalonica* (1382-1387), in *Orientalia Christiana Analecta*, 159 (1960), 16.

local senates, as that of Thessalonica, the second city of the empire (¹).

Certain Byzantine writers call the Thessalonican senate *Boule* (*Βούλη*) (²), and they make a clear distinction of the Senate of Constantinople by calling it *Grand Boule or Assembly* (*μεγάλη Βούλη*) (³). It was composed of all the high dignitaries chosen from the wealthy aristocracy and the capital nobility as well as of the holders of honorific titles. Possibly, the closest friends of the emperor participated in the senatorial assemblies as L. P. Raybaud believes (⁴). This, however, cannot be proven from our source material (⁵). It is certain, on the other hand, that under Andronicus II (1304) a real union of the senatorial dignity and the highest offices of the palatine hierarchy took place (⁶).

## 2. *Γερουσία — Συνέδριον* (Senate)-(Meeting)

The term *gerousia* is met in Doukas (⁷), Pachymeris (⁸), who particularly designates the senators by the expression, “οἱ ἐκ τῆς γερουσίας” (⁹), and in Gregoras who often uses the phrase, “βασιλικὴ γερουσία” (¹⁰). Georgius of Cyprus (¹¹)

(1) CANTACUZENUS, I, 31, p. 149. MIKLOSICH, *Acta*, I, pp. 174-175. Cf. O. TAFRALI, *op. cit.*, p. 21. Also E. STEIN, *Untersuchungen* ..., p. 24.

(2) PHILOTHEUS, *Life of St. Savas*, in PAPADOPoulos-KERAMEUS, *Analecta*, V, p. 174. Cf. Demetrius CYDONES, *Correspondance*, ed. Loenertz, I (Città del Vaticano, 1956, *Studi e testi*, 186), letter VII addressed to Cantacuzenus (autumn 1345), p. 34. Also N. CABASILAS, *Petition to the empress Anna Palaeologus*. Ms. gr. Paris, 1213, f. 278v (cited by Tafrali, *op. cit.*, p. 106).

(3) Demetrius CYDONES, *op. cit.* Also letter I, p. 32 (1345). Cf. KIRSTEN, *op. cit.*, Anmerk. 38, p. 39.

(4) L. P. RAYBAUD, *Le Gouvernement* ..., pp. 128-9. Cf. GUILLAND, *Le consulat dans l'empire byzantin*, in *Byzantion* (1954), p. 573.

(5) Cp. PACHYMERIS, II, 97: a very ambiguous passage.

(6) Cp. PACHYMERIS, II, 498-9. CODINUS, *De Off.*, vol. 157, col. 28, although they disagree.

(7) DOUKAS, *Historia Byzantina*, V, 21 (Bonn).

(8) PACHYMERIS, II, 97, 498, 534.

(9) P.G., 143, col. 533.

(10) GREGORAS, II, p. 598.

(11) P.G., 142, col. 353B.

in his Panygeric to Michael VIII, uses the term *gerousia*, but his terminology lacks technical precision. In his Panygeric to Andronicus II, on the other hand, Georgius of Cyprus<sup>(1)</sup> employs the term *bouleutès* which is ambiguous because it may refer to a senator as well as to a mere consultant. It is interesting to note that the local senate of Thessalonica is also called *gerousia*<sup>(2)</sup>. It is often difficult to distinguish the members of the senatorial order from the designated members of the senate assembly in the accounts of Byzantine historians or chroniclers. Phrases such as “οἱ τῆς συγκλήτου λαμπροὶ”<sup>(3)</sup> and “σύγκλητος τῶν ἑλλογίμων ἀνδρῶν”<sup>(4)</sup> are applied to both members as above. The last phrase of Blemmydes may testify to the fact that the Senate of Constantinople was *not* hereditary since its members are also called “σύνεδροι” (members of a congress) — a juridical term<sup>(5)</sup>. Besides, the active participation of the Senate in the imperial elections makes its hereditary character quite doubtful.

There is a passage in Pachymeris<sup>(6)</sup>, in which the use of both terms, *gerousia* and *synkletos* in one and the same phrase, is important and noteworthy : “συνάμα τῇ γεροντίᾳ πάσῃ καὶ τῇ συγκλήτῳ”. Gregoras also employs the same formula<sup>(7)</sup>. The term *gerousia* may be an innovation introduced by Pachymeris<sup>(8)</sup>. The use of the term *gerousia* (= congress of aged men) in the thirteenth century most probably is applicable to the urban Senate of Constantinople as a literary adoption of the original meaning of the Roman *Senatus* (= Senex-yégorov). The Latin occupation of the Empire in the twelfth century had undoubtedly influenced even the institutional terminology. From this period onwards the word γεροντία

(1) P.G., 142, col. 389B.

(2) CANTACUZENUS, I, 31, p. 149. Cf. MIKLOSICH, *Acta*, I, p. 175.

(3) PACHYMERIS, I, 66. GREGORAS, III, 68.

(4) Nicephorus BLEMMYDES, *Autobiography*. P.G., 142, 15.

(5) *Ibid.*; cf. RAYBAUD, *op. cit.*, p. 114.

(6) PACHYMERIS, I, 160.

(7) GREGORAS, II, pp. 760-1.

(8) Cf. A. ANDREEVA, *Otcherki po koulture vizantijskogo drova*, v. XIII, V (Prague, 1927).

disappears from the political language and penetrates the literary language. The speculation, on the other hand, which identifies the *σύγκλητος τῶν ἐλλογίμων ἀνδρῶν* with *γερουσία* also remains a mere hypothesis (¹).

George Acropolites, a senator himself, also uses the term *γερουσία* (²).

The tendency to archaism is animated by Thomas Magister, an eminent Byzantine scholar and man of letters, who uses the word *συνέδριον* (congress, meeting) reminding us rather of an hellenistic institution and it may be a reflection of the old Nicean Senate, whose great idea it was to subdue the basileus to the control of the assembly (³).

### 3. *'Εκκλησία* (Gathering, *συνέλευσις*) — *Bouλai*

The term *έκκλησία* in connection with an assembly is frequently used by Byzantine historians, especially by Gregoras and Cantacuzenus — the basic sources for our period. It may designate either senatorial assemblies of the capital or local councils which most usually are called *βουλαι* (⁴) or *έκκλησία τοῦ δήμου* (= popular assembly) (⁵). The assembly of nobles called by Cantacuzenus in 1345, at Thessalonica, is qualified as *έκκλησία τῶν ἀρίστων* (= assembly of the best men or the nobles) and corresponds to an assembly of representatives of all the classes (⁶). The term *ἐπ' έκκλησίας* refers

(1) L. P. RAYBAUD, *op. cit.*, p. 118.

(2) G. ACROPOLITES, *Epitaphios for John III Vatatzes*, in *Opera* (ed. A. Heisenberg), II, p. 14.

(3) THOMAS MAGISTER, *On the imperial power*, in *P.G.*, 145, 480. The functions of the Byzantine Senate seem to have closely resembled those of the *Synedrion* in the Hellenistic kingdoms. Compare the account of a meeting of the *Synedrion* of Antiochus in Polybius, V, 41-2.

(4) MIKLOSICH, *Acta*, V, 260-1. DEMETRIUS CYDONES, *Corresp.*, ed. Loenertz, I (1956), n° 99, pp. 136-7, ll. 26-7 = ed. Cammelli, p. 184, n° 314. Cf. CANTACUZENUS, III, 28 : II, pp. 176-7 ; III, 2 : II, pp. 20-25 ; III, 3 : II, pp. 25-30 ; III, 23 : II, pp. 139-142 ; E. KIRSTEN, *Die byzantinische Stadt* (1960), p. 39 (Text) ; Anmerk. III, n° 38.

(5) Cf. GREGORAS, IX, 2 : I, 397 ; IX, 3 : I, 403-7 (1327) ; cf. TAFRALI, *op. cit.*, pp. 31-38 ; KYRRIS, *The polit. organisation*, p. 31, n. 35, pp. 26, 28.

(6) CANTACUZENUS, III, 28 : II, 176-7.

to the session of the Senate or an assembly (¹). The terms by which the nobles are designated are diverse and eulogistic or flattering : *εὐγενεῖς*, *ἀριστοί*, *ἐκκριτοί*, *μεγιστάροι*, *ἀρχοτες*, *προύχοντες* (²).

Very seldom is the term *συνέλευσις* (= convention) employed by Pachymeris especially. It should be pointed out, incidentally, that the terms "nobility", "feudalism" in Byzantine history are still controversial and demand further research as well as detailed comparative study despite the fine work done by R. Guillard (³) and G. Ostrogorsky (⁴).

### B. *Assemblymen.*

The senators as well as the assemblymen of the Senate of Constantinople in the Byzantine sources are referred to as *οἱ συγκλητικοί*, *οἱ ἐκ τῆς συγκλήτου* or *οἱ ἐκ τῆς συγκλήτου βουλῆς γερουσιασταί* or *οἱ ἐκ τῆς γερουσίας* (⁵), *σύνεδροι* (⁶), *βουλευταί* (⁷), *οἱ τῆς συγκλήτου λαμπροί* (⁸), *οἱ τῆς συγκλήτου λογάδες* (⁹).

The difficulty in using these terms lies in the lack of technical precision in the Byzantine sources. Hence all these terms, except perhaps *σύνεδροι* and *βουλευταί*, are often employed to designate both the members of the Senatorial Order and those of the Assembly of the Senate.

(1) *Ibid.*, III, 2 : II, 20 (1341, Constantinople).

(2) MIKLOSICH, *Acta*, V, 260-1 and IV. CANTACUZENUS, III, 2 : II, pp. 20-25 ; III, 3 : II, pp. 25-30 ; III, 23 : II, pp. 139-142 ; III, 28 : II, 176-7. Cf. TAFRALI, *op. cit.*, 19-29, 75-76 ; KIRSTEN, *op. cit.*, p. 39 (Text) ; *Anmerk.* III, n° 39 ; KYRRIS, *The social status*, pp. 73-78, esp. 74-6 ; ID., *The polit. organ ...*, pp. 21, 23, 24, 25, 28. Also G. ACROPOLITES, *Chronicle*, p. 111, and the *Additamenta* of SCOUTARIOTES, p. 299, l. 10.

(3) R. GUILLAND, *La noblesse. Remarques*, in *Revue des Études Byzantines*, 24 (1966), pp. 48-57 ; ID., *Recherches sur les institutions byzantines* (Amsterdam, Hakkert, 1968).

(4) G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine* (Brussels, 1954) ; ID., *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine* (Brussels, 1956).

(5) GREGORAS, II, 598. *P.G.*, 143, col. 533.

(6) Nic. BLEMMYDES, *Autobiography*, p. 15.

(7) GEORGIUS OF CYPRUS, in *P.G.*, 142, 389B.

(8) PACHYMERIS, I, 66. GREGORAS, III, 68.

(9) GREGORAS, II, 604.

## III

## COMPOSITION AND PROCEDURE OF ASSEMBLIES

*General Remarks*

## a) Senate.

It is a fact attested by our sources (<sup>1</sup>) that from the end of the fourth century to the end of the eleventh, the number of the *synkletikoi* or senators increased from 2,000 to 10,000. The main cause was the identification of the senators with the honorary dignitaries and titular officials in the imperial court, especially that of the *magistros* in the eleventh century. Thus the category of *synkletikoi* mentioned by the *Cleitorologion* of Philotheus (tenth century) was absorbed into the court hierarchy. All the dignitaries, it may be said, belonged to the senatorial order, but all the senators were not dignitaries nor did they occupy the most important functions in the court hierarchy.

Eminent byzantinists disagree as to the composition of the Senate (<sup>2</sup>). Angelov, especially, identifies senatorial nobility with feudal aristocracy and considers the senate as its instrument to defend feudal interests (<sup>3</sup>). Angelov's thesis, however, postulates the existence of a byzantine feudalism which cannot be proven (<sup>4</sup>). Cantacuzenus' conflict with the high official Patrikioites is the best illustration of and argument against a pseudo-feudalism in late medieval Byzantium (<sup>5</sup>). The extension of the *pronoia* (= land grant) from 1261 to 1340 contributed to such a view of pseudo-feudalism. The feudal theories of the West are, however, inconceivable

(1) THEMISTIOS, *De orat.*, XXXIV; ATTALIATES, *Hist.*, p. 275.

(2) N. IORGA, *Histoire de la vie byzantine*, v. III (Bucarest, 1934), p. 155. D. ANGELOV, *Histoire de Byzance* (in Bulgarian) v. II (Sofia, 1952), p. 58. A. CHRISTOPHILOPOULOU, 'Η σύγκλητος εἰς τὸ Βυζαντινὸν κράτος (The senate in the Byzantine state) (Athens, 1949); also repr. from 'Επετηρὶς τοῦ Ἀρχείου τῆς Ιστορίας τοῦ Ἑλληνικοῦ λαοῦ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν 2 (1949), 150f, 1 fasc.

(3) ANGELOV, *op. cit.*, p. 58.

(4) Cp. CANTACUZENUS, II, 63.

(5) *Ibid.*; cf. PACHYMERIS, II, 97.

to the Byzantines because of the nature and source of the (divine) power and position of the Emperor in Byzantium (divine monarchy, Christos basileus) : appointed by God to keep the order, peace and security of his subjects and to prepare the orthodox souls to live in blessed eternity. The Byzantines solved their political problems in theological terms (political morality).

The senatorial assembly or *βασιλείος σύγκλητος καὶ βουλὴ*<sup>(1)</sup> was composed of judges, magistrates, army and lay officials, prelates, and all the nobles — those with honorific titles included — or of select delegates of these classes and sometimes also of the populace, as distinct from the Senate itself, and of bishops or other leading clergymen. It was before such an “assembly” of more or less representative character that the most important matters were examined, trials were held, deliberations (*βουλαι*) on imperial elections took place, war crises and peace treaties were discussed, imperial policies and tax reforms were proclaimed<sup>(2)</sup>. There are several assemblies of this type in the Byzantine Empire during the period under consideration. It is a fact, however, that we have only *fifty* texts related with the senatorial assemblies in the thirteenth and fourteenth centuries, and the majority of these texts does not surpass five lines. In addition, their character is predominantly descriptive. Such a silence regarding representative assemblies is exceptional in byzantine historiography. Of course, George Acropolites, an eminent senator himself, provides us with precious information, but he does not mention anything concerning the composition of the senatorial assemblies, privileges and duties of their members, nor does he record any case of senatorial elections in the government of the Empire<sup>(3)</sup>.

In Thessalonica in 1322 we find the following division in the structure : 1) the senate, 2) the army, 3) the people, 4) the clergy<sup>(4)</sup>. It seems that, as a rule, almost everywhere

(1) GREGORAS, II, 696.

(2) GREGORAS, XI, 2 : I, p. 531 (1335) ; IX, 2 : I, pp. 397-403.

(3) G. ACROPOLITES, *Chronicle* (ed. A. Heisenberg), p. 111. Cf. *Additamenta of SCOUTARIOTES*, p. 299, l. 10.

(4) CANTACUZENUS, I, 31 : I, pp. 149f., cf. O. TAFRALI, *op. cit.*, pp. 50, 71-2, 74-5, 84.

the senate was composed of all the nobles over a certain age, including the higher clergy and the army officers who participated in its sessions<sup>(1)</sup>.

The letter of Michael Gabrielopoulos, the despot of Thessaly, sent (1295) to the inhabitants of the town Phanarion located not far south from Trikkala in Thessaly, is addressed to the archontes, i.e. the leading citizens of the town, but they are distinguished as *μείζονές τε καὶ μικροί, [κοσμικοὶ καὶ] κληρικοί, χρυσοβούλλατοι, καὶ ἐσκονσάτοι*, i.e. prominent and small, laymen and clerics, holders of grants by chrysobulls, and beneficiaries of various exemptions<sup>(2)</sup>.

In the capital, the senators customarily assembled in the imperial palace. In Thessalonica, they assembled in a *Bouleuterion* (*βουλευτήριον*)<sup>(3)</sup>, in order to deliberate on political and/or financial affairs of the city. It was in this special building that the Thessalonican archontes took the oath of fidelity to laws (*δρκωμοτικόν*)<sup>(4)</sup>. It was here that the archbishop appeared and took an oath on the Gospel that he would govern his diocese in the faith of God and respect to the imperial and communal laws<sup>(5)</sup>. Moreover it was here that certain affairs related to the cult, theological ideas and heresies, were judged, after an imperial order, before the senators and high clergy<sup>(6)</sup>. It was here also that the projects of laws were submitted, elaborated by the judges or the city magistrates for their final confirmation and sanction. Finally, the *Bouleuterion* was the place for city assembly on any day of the year, whenever the need arose, in order to commemorate a feast or a victory and receive reciprocal official felicitations<sup>(7)</sup>.

(1) CANTACUZENUS, *loc. cit.*, and III, 93-94 : II, pp. 573-575.

(2) MIKLOSICH, *Acta*, V, pp. 260-1. Cf. KYRRIS, *The social status ...*, pp. 73-78, espec. 74-6 ; ID., *Gouvernés et gouvernants ...*, 320.

(3) See Manuel PALAEOLOGUS, *Συμβουλευτικὸς Θεσσαλονικεῖσι ἥρικα ἐπολιορκοῦντο* Ms. gr. Paris, 3041, f. 49, cited by Tafrali, now published by Laourdas

(4) Cf. L. PETIT, in *Échos d'Orient*, 9 (1906), p. 138.

(5) Nicholas CABASILAS. Ms. gr. Paris, 1213, f. 258v, cited by Tafrali, p. 88.

(6) Chionios for example. MIKLOSICH, *Acta*, I, p. 176.

(7) Dem. CYDONES, *Letter to an anonymous*, in BOISSONADE, *Anecdota Graeca Nova*, p. 253.

b) Popular and local assemblies (*Βούλαι*).

The assembly of the people is usually designated by the terms *ἐκκλησία τοῦ δήμου, σύλλογος* (¹). Byzantine popular assemblies or local senates have some points of resemblance to those of Greek antiquity. They are called in critical times, political as well as financial, in order to inform the people about and ask for their approval of fiscal measures, especially for *extra taxes* and *dues* and/or of important decisions for war or truces or to take urgent measures for which the senate was reluctant to assume total responsibility, since it had to justify its acts on the basis of the decision of the chiefs of the party or of an archon, or of the archbishop (²).

Sometimes the popular assembly was convoked in order to deliberate on the measures to be taken for the safety not only of the metropolis or megalopolis (Thessalonica), but also of neighboring towns (³).

The popular assemblies or *βούλαι* as the provincial senates were generally called, were composed of the local wealthy nobility and prelates, the so-called *ἐκκριτοι, ἀρχοντες, προύχοντες*, or by a section of that class — sometimes by just a very few of them — and also of masses of people — soldiers, clergymen, merchants, artisans and powerful members of popular classes who occasionally exercised considerable influence upon the Emperor or upon a military governor (strategos) (⁴).

Such assemblies were convoked and presided over by the

(1) GREGORAS, IX, 2 : I, 397 ; IX, 3 : I, 403-7 (1327) ; cf. TAFRALI, pp. 31-38 : Manuel PALAEOLOGUS, *op. cit.*, f. 47 ; CANTACUZENUS, III, 93, p. 573.

(2) CANTACUZENUS, III, 2 : II, 20 (1341, Constantinople) ; III, 4, 34 ; III, 28, pp. 176f (1342, Adrianople) ; III, 29 : II, 176-7 ; II, 3, 176. Cf. KYRRIS, *Representative assemblies*, pp. 48-9. It was convoked in open air : L. BRÉHIER, *Les institutions de l'empire byzantin* (Paris, 1949), p. 215. Cp. Anna COMNENA, *Alexias*, VI, 3 (Bonn) : II, 47, 16f (Leib) ; also *ibid.*, V, 2 (Bonn).

(3) Manuel PALAEOLOGUS, *op. cit.*

(4) CANTACUZENUS, III, 28, pp. 176 f ; III, 2 : II, pp. 20-25 ; III, 3 : II, pp. 25-30 ; III, 4, 34 ; III, 23 : II, pp. 139-142. Cf. O. TAFRALI, *op. cit.*, pp. 75-6 ; E. KIRSTEN, *op. cit.*, p. 39 (Text) and *Anmerk.*, III, n° 88.

governor (strategos) or one of the noblemen (*εὐγενεῖς, ἀριστοί*) or the Emperor himself or a bishop (archbishop) or even by demagogues <sup>(1)</sup>.

Thus, in 1321, in Thessalonica, when this town passed to the rebel Andronicus III, the demagogues called a popular assembly by bell-ringing <sup>(2)</sup>. Likewise, in 1327, the Patriarch Esaias called by bells a big mob from the marked-place (*δχλον ἀγοραῖον πλεῖστον*) to support the junior emperor Andronicus III; with them were included the nobles who collaborated with him (*συστήματα εῦ γεγονότων*) <sup>(3)</sup>. About the middle of the fourteenth century, twenty-five revolutionary assemblies of the people were convoked in this fashion <sup>(4)</sup>.

The popular assembly appears to be a somewhat permanent organization, but realizable *only* occasionally and with the initiative of a certain external power, i.e. the nobility or the chiefs of guilds or demagogues, especially during the period of the Zealots' revolt <sup>(5)</sup>. The poor agents of Apocaucos, who promoted themselves or were promoted to chiefs in several cases <sup>(6)</sup>, provide the best examples of indirect election by the masses and/or the imposition of members of the people through the chiefs of popular extraction.

The popular assemblies never had the right to criticize the ruling classes (*megistanoi, dynatoi* or *archontes*) and public

(1) Th. MAGISTER, *Toῖς Θεσσαλονικεῦσι περὶ δμονοίας*. Ms. gr. Paris, 2629, f. 130v (cited by Tafrali, p. 74, n. 2). GREGORAS, VIII, 11 : I, 356 ; O. TAFRALI, *op. cit.*, p. 74, n. 2. Cf. GREGORAS, IX, 3 : I, 405-6 ; IX, 2-3 : I, 397-407 (Thessalonica 1321 and 1327). KYRRISS, *The political organisation ...*, p. 28. CANTAC., III, 2 : II, 19-22 ; P.G., 152, 1265-66.

(2) GREGORAS, VIII, 11 : I, p. 356.

(3) ID., IX, 3 : I, pp. 405-6 ; cf. IX, 2-3 : I, pp. 397-407.

(4) ID., VIII, 11 : I, p. 356.

(5) Michael and Andrew Palaeologoi were chiefs of the marines ; Cp. O. TAFRALI, pp. 32-4 ; P. CHARANIS, *On the social structure of the Byzantine Empire in the 13th cent. and later*, in *Byzantinoslavica*, 12 (1951), 152 ; Ph. KOUKOULES, *Bυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός* B', 1 (1948), pp. 236-9.

(6) CANTACUZENUS, III, 22 : II, 135-7 ; III, 24-5 : II, 152-6 ; GREGORAS, XII, 12 : II, 607 ; GREGORAS, XIV, 12 : II, 713-4 ; XII, 10 : II, 607-8 ; CANTACUZENUS, III, 30 : II, 188-190 ; GREGORAS, XII, 13 : II, 616 ; CANTACUZENUS, III, 36 : II, 218-225.

policies. They had no legislative power either. If they had exercised judicial and legislative influence in exceptional and irregular cases, as in 1345 when the people in the mass "re-baptized" the followers of Cantacuzenus, even that power was limited (¹). Another example of limited legislative intervention of the people is the confiscations imposed by the people and ratified by the archontes (1342) (²). These assemblies had the power, however, to confirm fiscal measures and to elect titularies for several offices of the state machinery. This seems to have been practised, at least, in some liberal towns which tended to separatism, such as Thessalonica (³).

It is definite that the popular assemblies were in fact administrative instruments in the hands of the ruling class or the wealthy aristocracy during the period under consideration, especially when poverty and depression had widened the gap between the nobility or landlords and the peasants and had intensified the revolutionary tendencies of the poor or the low social classes against their lords or the nobles (the Zealots' revolt, 1341-1350) (⁴).

The role of a popular assembly was purely consultative under pressure. Everyone had the right to speak in it, but not to oppose the prepared decisions of the Senate and the

(1) CANTACUZENUS, III, 93 : II, 570 ; WERNER, *op. cit.*, p. 65a-b ; ŠEVČENKO, Nic. *Cabasilas*, "Anti-Zealot" Discourse ..., in *Dumbarton Oaks Papers*, 11 (1957), 145, n. 48 ; cf. CANTAC., III, 38 : II, 233 for the cross as the symbol of the Zealots and WERNER, *op. cit.*, pp. 65b-66b.

(2) CANTACUZENUS, III, 37-9 : II, 225-243 ; IV, 17 : III, 118 ; P.G., 151, 672D. GREGORAS, XIII, 10 : II, 672-6 ; XIII, I : II, 634 ; CANTACUZENUS, III, 45 : II, 276-7 (1341).

(3) Dem. CYDONES, *Correspondance*, ed. R.-J. Loenertz, I (Vaticano, 1956), *epist.*, 68, pp. 100-101, an undated letter : it could be written between 1345 and 1349.

(4) Cf. I. ŠEVČENKO, *The Zealots revolution and the supposed genoese colony in Thessalonica*, in *'Ελληνικά* (1953), pp. 603-607 ; Th. MAGISTER, *De subditorum officiis*, P.G., 145, col. 544 ; GREGORAS, IX, 6 : I, 425-6 (1328) ; D. A. ZAKYTHINOS, *Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIII<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle* (Athens, 1948), pp. 79-80. John MEYENDORFF, *Introduction à l'étude de Grégoire Palamas* (Paris, 1959), pp. 123, 116, 134-6, 155-6, 170, 358, 352, 396-7.

nobility (¹). Tafrali's overemphasis of this right of free speech, however, cannot be accepted on the basis of source evidence (²). Consequently, the right to free expression in a popular assembly was not real (³).

Occasionally, even the political leaders — the governor, the archbishop, the demagogues and the Emperor himself — were present in a popular assembly in order to justify their actions and secure the people's favor (⁴). Thus, Eustathius, archbishop of Thessalonica in the twelfth century, came personally to defend himself, before a popular assembly, against the intrigues and attacks of his opponents (⁵). Also in 1342, the governor of Thessalonica, Apocaukos, wanting to shake off the control of his colleague, had convoked an assembly. It seems that this assembly was considered illegal since the nobles and the military chiefs were called together with the common citizens (⁶). The people responded to this defiance with a revolt which had very grave consequences. Likewise, in 1350, Cantacuzenus, recognized as emperor, came in person to a popular assembly of Thessalonica in order to justify his policy and acts which appeared arbitrary and unjust to the Thessalonicans (⁷). This assembly was held in open air (⁸). The orators presented a marvelous spectacle with their eloquent competition. Both the opponents and followers of Cantacuzenus were present, and had actively

(1) Manuel PALAEOLOGUS, *op. cit.*, f. 47; cf. CANTACUZENUS, III, 93, p. 573.

(2) O. TAFRALI, *op. cit.*, pp. 74-5, note 4. His citation of CANTACUZENUS, III, 93 : II, p. 583, as an example of free speech in the popular assemblies, is misleading because the passage of Cantacuzenus refers to an assembly of the nobility, the army chiefs and the most notables of citizens. Therefore, it was not an all-class assembly : R.-J. LOENERTZ, Note etc., *Byz. Zeit.*, 44, p. 407 ; CANTACUZENUS, III, 94 : II, p. 575.

(3) Cp. E. KIRSTEN, *op. cit.*, p. 43 (Text).

(4) BRÉHIER, *op. cit.*, p. 215 ; TAFRALI, *op. cit.*, pp. 71-73.

(5) EUSTATHIUS, *Contra injuriarum memoriam*. P.G., 136, 452 & 436-7. On Eustathius' life and the significance of his work see K. BONIS, *Εὐστάθιος ἀρχιεπίσκοπος Θεσσαλονίκης* (Thessalonica, 1950).

(6) CANTACUZENUS, III, 93, p. 573.

(7) CANTACUZENUS, IV, 17, p. 117.

(8) EUSTATHIUS, *op. cit.*, col. 452.

participated in this assembly to the extent that the people were confused by the abundance of rhetoric and distrust of the oratorical skill and science<sup>(1)</sup>.

Who was the president of the Senate?

Who was the authority in calling a senatorial meeting?

No definite answer can be given to these questions, since the evidence is inconclusive. It is probable, however, that the eparch, the heir of the *Praefectus Urbis*, is no longer president of the Senate in the period under consideration. He holds a mediocre place in the imperial hierarchy<sup>(2)</sup>. His rank is number twenty-three or twenty-five on the lists of Pseudo-Codinus<sup>(3)</sup>. He could be the *πανυπερσέβαστος* (most respectable), designated as the "first of the Senate" (*συγκλήτου πρωτος*) on a list of the fourteenth century, whom he might have replaced in the thirteenth and fourteenth centuries<sup>(4)</sup>, but nothing is definite. Finally, the president's role could be claimed by the senator who held the highest rank in the court hierarchy or even by the basileus himself as such. In any case, the convocation of the Senate by Patriarch Arsenius, in 1258, was dictated by irregular and exceptional circumstances, that is, by the death of the basileus<sup>(5)</sup>.

It is certain, on the other hand, that the president of the local senate was the governor himself, who was not elected by the local people, but was appointed directly by the Emperor. Furthermore, it is definite that about the middle of the fourteenth century the people, in Thessalonica specifically, imposed their chief on the presidency of the senate<sup>(6)</sup>. Thus, the senate in this period had *two* presidents, one representing the government, the other representing the commune, just as there were *two* archontes, in Thessalonica especially, who administrated the commune, and of whom

(1) *Ibid.*, col. 436-7.

(2) PSEUDO-CODINUS, *De Off.*, col. 56.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, col. 216, v. 19.

(5) G. PACHYMERIS, I, *P.G.*, 143, 508-516. Cp. GREGORAS, I, 64, 71.

(6) CANTACUZENUS, III, 93, pp. 568-569.

the one was elected by the people, the other was the governor himself<sup>(1)</sup>. Thus, in 1345, John Apocaukos was the governor of Thessalonica and Michael Palaeologus, the chief of the populace, whose assassination provoked a popular revolt and the massacre of the nobles<sup>(2)</sup>; in 1349, the protosebast Alexis Metochitis was governor, and ὁ ἐπὶ τῆς τραπέζης Andrew Palaeologus, the chief of the democratic party in the same town<sup>(3)</sup>. Sometimes the Patriarch or the archbishop presided over an assembly and spoke first. Thus, about the end of the fourteenth century, the archbishop of Thessalonica Isidore (Glabas) played the most important and leading part in the assemblies where he delivered some political speeches urging the archontes to renounce their intention to submit charges against the demagogues in order to restore peace by eliminating their attacks<sup>(4)</sup>.

We do not have exact information concerning the *procedure* and the *method* of making decisions in Byzantine Assemblies. It seems highly probable, however, that the deliberations were conducted by groups and the decisions were made by acclamation after 1341 as well as before 1341. The submission to the nobles of Cantacuzenus' party, in general, was replaced by that to the "revolutionary" chief nobles. The "democracy" proclaimed by Demetrius Tornikes and George Choumnos in the senatorial assembly of 1341<sup>(5)</sup>, tends to establish the principle of voting and of majority. It is difficult to say whether this principle was applicable at that time. An important passage of Cantacuzenus<sup>(6)</sup> seems to support the procedure of voting and of deciding by majority :

... εἰ δὲ τῷ πρώτῳ καὶ μάλιστα ἔξαρχοντι τοῦ βουλευτηρίου  
(= τῷ πατριάρχῃ!) τοιαῦτα ἔδοξε καὶ ὃ μὲν ἐπεψημένος θητεῖται γε τοῖς πᾶσιν ὡς λνσιτελῆ, προσῆκε

(1) CANTACUZENUS, III, 93, p. 570; IV, 16, p. 104.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, IV, 16, p. 104.

(4) Ms. gr. Paris, 1192, end, cited by TAFRALI, pp. 71-5.

(5) CANTACUZENUS, III, 2 : II, 19-25 : ἀνάγκη προστιθέναι τοῖς βελτίοσι (= εὐγενέσι) στέργειν τά ἐψηφισμένα.

(6) *Ibid.*

*στέργειν καὶ αὐτὸν* (= *Καντακούζηνόν*). (If such is the opinion of the first and as a matter of fact of the leader of the assembly [of the patriarch] and if the same opinion was favorably voted by all of you as *utile*, it is imperative for him also [Cantacuzenus] to agree).

It is a matter of wonder, however, how an assembly so populous and large as this could effectively vote! Schreiner<sup>(1)</sup> believes that it was possible for popular assemblies to include all people of each town, because it was possible for all people to be assembled in open air.

#### IV

### ANALYSIS OF ASSEMBLIES

#### A. Imperial or Senate Assemblies.

1. A general assembly (*συνέδριον μέγιστον*, ἡ τῶν ἀπάντων συνέλευσις) of "all the senate, the army, and the clergy" is called by Emperor Alexius I Comnenus (1081-1118) in the imperial palace of Blachernai<sup>(2)</sup>. No precise date is given for this assembly but the hint that Alexius called it as soon as he returned to Constantinople from a campaign against the Paulicians of the East, points to the year 1094.

The purpose of this assembly was to defend the imperial policy of confiscation of church property and movable goods "for the glory and the welfare of the country". In a clever speech which Alexius himself delivered to the assembly, he rebukes all his critics and opponents by arguing that even king David of the Old Testament had not refrained from using the sacred breads for his army. It should be reminded here that Byzantium in the 1080's was collapsing under the simultaneous impact of Pečeneg, Norman, and Turkish incursions. Alexius I Comnenus confiscated monastic

(1) P. SCHREINER, *La chronique brève de 1352*, in *Orientalia Christiana Periodica*, 31, 2 (1965), 360-1, n. 12.

(2) Anna COMNENA, *Alexias*, VI, 3 (Bonn) = II, 47, 16f (Leib). Cf. ZONARAS, *Hist.*, IV, p. 81, 25-28, ed. Dindorf; CEDRENUS, *Hist.*, II, p. 368, 14-17 (Bonn).

and ecclesiastical property in order to improve the Empire's desperate military situation.

There is no reference to popular participation. It is clear, however, that the high clergy plays the role of the judge and prosecutor, whereas Alexius that of the defendant. The assembly also deliberated about a conspiracy plan against Alexius prepared by senatorial and military leaders. The verdict was confiscation of property and isolation of the principal conspirators.

2. Isaac Comnenus the sebastocrator called a general assembly of the Patriarchal Synod and of all people.

*Purpose* : to defend the imperial policy of confiscation of church property for the improvement of the military situation<sup>(1)</sup>, and for the war against the Norman, Robert.

3. Another General Assembly was called by Alexius I Comnenus<sup>(2)</sup>. It was composed of the army and all the people.

*Purpose* : to deliberate about the fate of the Emperor's opponents and conspirators especially of a certain Diogenis who was blinded according to the people's demand and despite the Emperor's request for sympathy and amnesty.

It is rather obvious that in all the above passages what the populace of Constantinople thought and felt towards their rulers was the prime concern of Comnenoi in their bid for support<sup>(3)</sup>.

4. In 1258, a senatorial assembly was called by Patriarch Arsenius, in Nicea<sup>(4)</sup>. Bishops, nobles, prelates and the patriarch himself were present. They deliberated about the elevation of Michael VIII Palaeologus to the throne. The patriarch and most bishops were for Michael to be recognized basileus (basileopator), not only megaduc as epitropos (guar-

(1) Anna COMNENA, *Alexias*, V, 2 (Bonn).

(2) *Ibid.*, IX, 9 (Bonn).

(3) Cp. the case of Michael V Calaphates : ATTALIATES, p. 12 ; CEDRENUS, II, 536 ; PSELLUS, *Chronographia*, tr. by E.R.A. Sewter, p. 93. PSELLUS, I, 96.

(4) G. PACHYMERIS, I, pp. 66-68 ; P.G., 143, 508-516. GREGORAS, I, 64, 71. PHRANTZES, *Chron.*, pp. 12-14 ; P.G., 156, 642. ARSENIUS (patriarch), *Testamentum*, in P.G., 140, 949B.

dian) of John Doukas. The followers of Lascaris were against it. Palaeologus' party won finally. Before his selection, however, a kind of referendum had taken place to reveal the choice of the people and military forces. First the Greeks had been asked their preference, all responding with one accord that they preferred Michael. Then the Latins were interrogated and, in the words of Acropolites, "they needed little time to reflect and asked forthwith for Michael Palaeologus as leader of all" (1). Finally, the Cuman auxiliaries (= a Turkish people, called Scythians in many Greek sources) were questioned and they, too, spoke out for Michael. Acropolites (2) records that in this referendum the Cumans responded, not in a barbarian tongue, but in Greek. Perhaps the Latins also responded in Greek, since as a group they had been in Byzantium for a long time (3).

Allowing for Acropolites' evident desire to justify Palaeologus' subsequent usurpation of the throne, such consideration for the wishes of foreign mercenaries in selecting the head of the government seems important. Undoubtedly it reflects the importance of the Latin and Cuman troops in the eyes of the Greeks, in particular the realization that at this critical time the security and the state demanded unquestioned loyalty on the part of the troops to any leader selected.

There is, in the relevant sources (4), the evidence of a social antithesis and distinction among the component elements of the Senate. Thus, we see the opposition of the masses or of their representatives to the select few (officers, senators). In this context we must interpret *οἱ τῆς συγκλήτου λαμπροὶ* as the designated members of the assembly and not those of the senatorial order.

(1) ACROPOLITES, p. 168.19. He certainly refers here to the Latin mercenary troops, for, as will be noted, the next to be consulted were the Cuman troops, who, of course, were mercenaries. SCUTARIOTES, 538, makes a brief reference to this referendum.

(2) ACROPOLITES, p. 168.22.

(3) In this connection PSEUDO-CODINUS, *De Officiis* (ed. Bonn), p. 57, makes the remarkable statement that as late as the 14th century the Varangian troops saluted every newly proclaimed Emperor in English.

(4) PACHYMERIS, I, 66. GREGORAS, III, 68; III, 4; I, p. 70.

There is no trace of the Senate's political activity under the reign of Michael VIII Palaeologus from 1261 to 1282. Three main reasons can explain this decay of the Senate : a) the function of byzantine institutions within a geographical and political context different from that of Nicea ; b) the will of the basileus to diminish all the real or imaginative control of the Senate's power ; c) the terrible broken line created by the religious policy of the Palaeologoi, which allowed a great part of the nobility to be considered as glorious martyrs of orthodoxy. Thus, belonging to a social class determined the participation in a state or imperial assembly : a very important phenomenon which the last years of the Empire of Nicea allowed one to foresee<sup>(1)</sup>.

5. In 1335, Andronicus III called a full senatorial assembly (*πᾶσαν τὴν σύγκλητον*), which included all the classes of Byzantine society, the nobles, the bishops, even those who were visitors in the capital, the Patriarch, and the notables of the popular classes (*δσοι τοῦ δῆμου τῶν Βυζαντίων ἐτύγχανον ἔκκριτοι*)<sup>(2)</sup>. There were also present, in this assembly, the wives of the nobles as well as the empress herself and Nicephorus Gregoras, our basic source<sup>(3)</sup>.

*Purpose* : a trial of political importance in which a conspiracy against the Emperor was revealed and the conspirators themselves were present<sup>(4)</sup>. The Emperor delivered an emotional speech which was full of mercy and paternal forgiveness<sup>(5)</sup>.

6. A good example of the Byzantine Senate's rejuvenated influence is the case of Andronicus III's election campaign. In 1327, Andronicus III, stopping in Selymbria on his way to the capital, asked his grandfather Andronicus II (1282-1328) to allow him to enter Constantinople or to send him *representatives of the Senate, of the officials of the Church*

(1) For senatorial assemblies convoked by George Muzalon and Michael VIII Palaeologus, see D. GEANAKOPLOS, *Emperor Michael Palaeologus and the West 1258-1282. A Study in Byzantine-Latin Relations* (Cambridge, Mass. 1959), pp. 36, 39, 42 ; cf. pp. 24, 120.

(2) GREGORAS, XI, ch. 2 : I, p. 531.

(3) GREGORAS, XI, 2 : I, p. 533.

(4) *Ibid.*, p. 531.

(5) *Ibid.*, pp. 532-533.

and of the educated section of the people (*λόγιοι*), in order that they might hear and transmit correctly what he had to say (¹). The Senate at this time was composed of military chiefs, residing at Constantinople, and of the nobility (*ἀριστοί, εὐγενεῖς*) of the capital (²). Andronicus II, fearing the influence of his rebel grandson upon the people as well as on a section of the nobility, dispatched two senators', two bishops, two selected churchmen and four notables from among the people (*τῶν τοῦ δῆμου προκρίτων*) (³). To the assembly of these representatives Andronicus III spoke eloquently of his policy to save the empire from its enemies and his grandfather's negligence. He also proclaimed that he intended to stop unjust taxation and the cruelties of tax-collectors, and that he needed money to pay his army of liberation and salvation. These delegates, upon returning to Constantinople, became the best ambassadors of Andronicus III and influenced the masses to the extent that the latter became Andronicus III's best supporters (⁴). There was no representation of the middle or lower classes in the delegates sent by Andronicus II to his grandson in 1327. This fact even shows Andronicus III's real degree of consideration and respect for the people's views, for whom he claimed to be fighting.

7. In 1341, after the death of Andronicus III, a full meeting of the Senate (*σύλλογος*) was called at the Palace and presided by the empress Anna of Savoy, mother of the legal successor John V (⁵). Patriarch John Calecas (1334-1347) as well as the great domestikos John Cantacuzenus, together with many dignitaries, honorary officials and all the senators were present. The purpose was to deliberate about the appropriate imperial response to the ambassadors of the Bulgarian tsar

(1) CANTAC., I, 90-3, 128, 182, 225, 287, 196, 292. GREGORAS, IX, ch. 2 : I, pp. 397-403 ; cf. CANTAC., I, 393 : P.G., 153, 400f.

(2) *Ibid.*

(3) GREGORAS, IX, 2 : I, p. 398.

(4) GREGORAS, IX, ch. 2 : I, pp. 402-3 ; cf. IX, ch. 3 : I, pp. 403-7 : Esaias speaks to an assembly of mob. See also CANTAC., I, 169, 322-3.

(5) CANTAC., III, 2 : II, 20-24, 58.

John Alexander concerning the deliverance of the hostage Šišmanos to the Bulgarians. The opposition party against Cantacuzenus was directed by the patriarch, the *parakoinomenos* Alexis Apocaucos, and the chief of the heretical rationalistic sect of Barlaamits Akindynos. All three were of humble origin. A section of the senators and of the discontented pronoiards as well as some merchants and bankers, who were enemies of Cantacuzenus, joined them. This coalition was supported strongly by the low classes<sup>(1)</sup>. It is clear from Gregoras<sup>(2)</sup>, however, that the high nobility of the senatorial order (*οἱ τῆς συγκλήτου λογάδες*) were on the side of Cantacuzenus. The patriarch Calecas, who speaks first, argues for the right of asylum; two senators, George Choumnos and Demetrius Tornikes, oppose Calecas without proposing any solution. Cantacuzenus pretended to be ill in the stomach and kept total silence. General confusion prevailed. Finally, Anna of Savoy forced the great domestikos to give his view. Cantacuzenus then took the platform and declared his refusal to hand over the refugee to the Bulgarians. His view became the decision of the assembly, and the Bulgarians did not return to this charge<sup>(3)</sup>.

This assembly of 1341 is *very important* because of its *composition*. It was larger and more representative than a senatorial assembly in its strict sense. There were dignitaries in this assembly who were not senators. Perhaps high honorary officials of the imperial court were also present. But Cantacuzenus' address does not permit such a conclusion with certainty. It would be interesting, on the other hand, to know how many titular officials there were in such assemblies.

The patriarch is the first to speak and express his view. This eminent role of the patriarch may be justified by the personality of John Calecas and his position in the government of the regency. The whole discussion and meeting is directed,

(1) *Ibid.*

(2) GREGORAS, II, p. 604.

(3) CANTAC., III, 7: II, pp. 56-58; GREGORAS, XII, 2-4: II, pp. 576-586.

however, by the basilissa, and the whole assembly reveals a formal resemblance with the *silentium et conventus*, i.e. a joint meeting of the imperial consistory with the senatorial assembly<sup>(1)</sup>. The contribution of Cantacuzenus, in this assembly, is significant for its relationship with the senate. He kept, we are told, a prudent silence before he made a decisive intervention. He thought, undoubtedly, that by this way he would show more ability and cleverness because he did not support his senator colleagues since they envied and distrusted him<sup>(2)</sup>. This "trick" of Cantacuzenus was, in short, clumsy. Apocaukos had a more modern view of the statesman : he provoked rather than producing a result and he took the credit for respecting legal forms while stripping them of their meaning. Apocaukos, a senator himself, was the principal opponent of Cantacuzenus<sup>(3)</sup>. His main objective was to restore the unity of the Senate for his own benefit<sup>(4)</sup>. The outcome of this opposition was the transformation of the senatorial assembly from a privileged capital body to a more representative, centralized and more or less provincial parliament. Furthermore, Apocaukos achieved in making his struggle against Cantacuzenus appear as a popular revolt and a resistance to the unconstitutionality of his Senate and regime. Of course this reform, or rather this restoration of the original nature and function of the Senate as a purely administrative and judicial body, could not overcome the classical antagonism between the urban and rural classes and the combined interventions of the opportunists among the popular masses opposing union and of certain monks pressed by the aristocracy and the provincial bourgeoisie<sup>(5)</sup>.

Certainly, the Senate played a very interesting role in the

(1) Cp. E. CHRISTOPHILOPOULOU, *Silention*, in *B. Z.* (1951), pp. 79f.

(2) Cf. DOUKAS, *Historia Byzantina*, pp. 8, 12-13. See also GREGORAS, II, 598.

(3) CANTAC., III, 218.

(4) Cp. R. GUILLAND, *Alexios Apocaukos*, in *Revue du Lyonnais* (1921), p. 537. See especially GREGORAS, XIV, 2 : II, pp. 696-697.

(5) Cp. GREGORAS, II, pp. 606, 710, 726 (1345).

years 1341-1346, but without adopting the initiative of any party of its components. Of course, this was an unforgivable act in the eyes of the high nobility of later byzantine society. It is not strange, therefore, that Apocaucos, the apologist and champion of the Senate and of the senatorial nobility became their victim in the end (<sup>1</sup>). Individual and family power and influence frequently overcame the collective authority of the Byzantine Senate. It is still a difficult question as to whether or not the collective conscience of the Senate was extinguished with the Comnenoi. On the contrary, it is certain that there was a very strong class sentiment in the assembly of the Senate, but it could not be translated into a control and an efficiently prevailing will. This situation in the Byzantine Senate presents an interesting topic for sociological research.

8. A meeting of the senatorial assembly connected with the coronation of John V Palaeologus, the son of Andronicus III (after 1341) (<sup>2</sup>), throws some light on the legal and constitutional function of the Byzantine Senate in this period. On that occasion magnificent festivities and important nominations for senatorial promotions were decided and proclaimed by an imperial and senatorial decree : “ψήφῳ βασιλίδος τε καὶ τῆς συγκλήτου” (<sup>3</sup>) — “θέσπισμα” (<sup>4</sup>) — an ambiguous term when mentioned in political context, because it might be considered as a senatorial decision approved by the basilissa and the patriarch, but the Senate had long before lost its legislative power and it is difficult to think that it reassumed that power during this period. So must we reject this interpretation completely? It would appear more possible to suppose that the basilissa decreed the promotion of dignitaries whose candidacy was presented to her by the Senate. Thus, only imperial investiture could complete and materialize the nomi-

(1) GREGORAS, II, p. 730 ; I, 537. Cp. Ch. LÉCRIVAIN, *Le Sénat romain* (Paris, 1888), pp. 229-237. GRENIER, *Empire byzantin*, v. II, p. 27.

(2) DOUKAS, *Historia Byzantina*. P.G., 157, 769f ; GREGORAS, II, p. 616, 11. Cp. CHARANIS, in *Byzantion*, 13 (1938), p. 344.

(3) CANTAC., II, 218. P.G., 157, 772.

(4) *Ibid.*

nation. Legally, imperial intervention was necessary, and it might be said that it was also sufficient. The analogy in the election of the Patriarch of Constantinople is relevantly instructive. Is it possible to assert, on the other hand, that the Senate did not take any part in these promotions? Doukas' passage<sup>(1)</sup> proves the contrary. An intermediate solution might be proposed here: the Senate presents to the basilissa a list of its members whom it would desire to see promoted. In theory, the basilissa could refuse. In reality, the weakening of power forced her to accept it. It would be a mistake to invent a situation of dyarchy, but *in practice* a real power must be recognized in the Senate. It is not certain, in the last analysis, whether the imperial power alone made solutions. The basilissa could not nor did she wish to oppose the Senate's promotions which might increase, in principle, the number of her devotees. From the strictly legal point of view, the decision was unquestionably in the hands of the empress. The text of Cantacuzenus<sup>(2)</sup>, furthermore, marks the tendency among the senators to become closer advisers of the Emperor by being elevated to the court hierarchy. This promotion was very important in the eyes of the senators in the period after the Comnenoi. It is from among the senators that the emperors selected their loyal men, their closest advisors as well as their ambassadors. A good example is Andronicus II<sup>(3)</sup>.

In concluding this discussion it should be pointed out that the Byzantine Senate, during the period under consideration, and the reigns of weak rulers assumed a powerful position and influence. The disloyalty and insubmission of the senators, nevertheless, reduced their power to mediocrity. Thus, they became passive subjects under Cantacuzenus' powerful reign<sup>(4)</sup>. But when his power diminished, they changed their policy and joined John V Palaeologus<sup>(5)</sup>.

9. In 1354, an assembly composed of *synkletikoi* (= sena-

(1) DOUKAS, P.G., 157, 769f.

(2) CANTAC., II, 218.

(3) ID., I, 26; cf. III, 383; II, 444-5; II, 432.

(4) ID., III, 23.

(5) ID., III, 295.

tors) and members of high nobility took place in the palace of the great logothetes Metochites. John VI Cantacuzenus assisted in it. The purpose was to deliberate concerning a military expedition for freeing Thrace which had been invaded. Cantacuzenus tried to advise his fellows to the contrary. But the younger ones, reckless and unintelligent, despised his views. In reality, the *synkletikoi* seemed to have preferred to manifest their prudence or their hostility to the person of the basileus<sup>(1)</sup>.

### B. *Parliaments and State Assemblies.*

It is certain that, both before and mainly after the fourth Crusade (1204), various forms of State Assemblies had developed among the Latins of the Orient :

#### 1. *Parliaments in the feudal sense.*

a) The High Court of the barons of Achaia, in the Peloponnese, met at Nikli, in 1254, and Guy the Sire of Athens was to be tried for having borne arms against William, the prince<sup>(2)</sup>. William's barons decided that they were not Guy's peers, and therefore were incompetent to be his judges. Accordingly, they proposed to refer the matter to Louis IX of France, the most chivalrous and saintly monarch of that age, and the natural protector of the French barons of the East, many of whom had seen him in Cyprus a few years before. William, a powerful prince, but still only *primus inter pares* by feudal law, felt bound to accept their decision. Then the case of the traitor Geoffroy de Bruyères was judged after which the parliament broke up with jousts and tourneys on the fair plain of Nikli<sup>(3)</sup>.

b) The Parliament of Phanarion in Thessaly (1295), which was a feudal assembly of magnates and lower nobles or archontes, had the power to judge cases of disloyalty and

(1) CANTAC., IV, 38 : III, pp. 276-81. GREGORAS, XXVIII, 67-8 : III, pp. 220-2 ; XXIX, 1-4 : III, pp. 223-226.

(2) *Chronicle of Morea*, ed. Buchon (Paris, 1875), pp. 80-81. Cf. W. MILLER, *The Latins in the Levant* (Cambridge, 1964), 106f.

(3) SANUDO, *Diarii*, 105-6 ; *Chronicle of Morea*, p. 81.

insubmission (¹). These parliaments are compared, by some scholars, to the Western “Parlement de Seigneurs” who judged their compeers.

c) Parliaments of Women (Morea, 1259) (²).

## 2. *State Assemblies.*

a) Councils of High Officials bearing the inheritable titles of the Byzantine Court hierarchy, co-operating with their prince — whose power they counterbalanced — and superimposed upon the Assembly of Vassals and Bourgeois (Morea, Romania, Frankish Principality of Antiochia, already in 1193) (³).

b) Assemblies or Courts of all the Nobles-Liges controlling the King (= The High Court of Jerusalem, 1123, 1168, etc., despite occasional reassessments of the King's power, e.g. in 1162) (⁴).

c) Nobles' and Bourgeois' Communes (e.g. in Saint Jean of Acre, 1231, and in other Italian Colonies in the Levant, etc.) (⁵).

## C. *Popular Assemblies or Bouλai.*

The composition of the people — *laos* (*λαός*) of Constantinople, in the period under consideration, is different from that of the early Byzantine society. It is a reunion of all the component members of all the classes of society and not only the popular class or the demes of the capital.

(1) ‘Ορκωμοτικὸν γράμμα of Michael Gabrielopoulos : MIKLOSICH, *Acta*, V, 260-1 (1295) ; KYRRIS, *The social status ...*, pp. 73-78, esp. 74-6 ; J. BOGIATZIDES, *Tὸ χρονικὸν τῶν Μετεώρων*, in *'Επετηρίς Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, I (1924), 140-175 ; A. SOLOVJEV, in *Byzantinoslavica*, 4 (1932), 159-174.

(2) *Chronicle of Morea*, pp. 80f : ed. Schmitt, II. 3207-370.

(3) *Ibid.*

(4) Cf. John L. LA MONTE, *Feudal Monarchy in the Latin Kingdom of Jerusalem 1100 to 1291*, The Medieval Academy of America (Cambridge, Mass. 1932) ; ID., *The significance of the crusaders' states in medieval story*, in *Byzantium*, 15 (1940/41), pp. 300-315. J. COLSON, *Aux Origines des Assemblées d'États. L'Exemple de l'Orient Latin*, in *Revue des Études byzantines*, 12 (1954), pp. 114-127.

(5) W. MILLER, *The Latins in the Levant* (Cambridge, 1964).

1. Andronicus I Comnenus (1183-1185) was the first Emperor to appeal to all classes : high, middle, and low. Thus, the popular assemblies reappear after the twelfth century <sup>(1)</sup>.

2. In 1197, Alexius III Angelus, called an assembly of the senate, the clergy, and the commercial and industrial elements of the population, in order to consider a new imposition for the raising of funds to meet the demands of Henry VI whose grandiose plan of expansion also included the conquest of the Byzantine Empire <sup>(2)</sup>.

3. In 1246, the Emperor John Vatatzès called an assembly in Nicea, concerning the submission of the town Melnik. A numerous delegation, all the nobility, was sent by the town to this assembly <sup>(3)</sup>.

4. Theodore II Lascaris (1254-1258) wanted to gain the support of the middle classes through popular assemblies.

5. Michael VIII Palaeologus (1259-1282) convoked popular assemblies for fiscal matters. The popular voice in these assemblies, however, could not be heard because the nobility and the Emperor's wealthy followers always had the final word <sup>(4)</sup>.

6. The local senate or *βουλή* of Monemvasia in 1284 is of special interest <sup>(5)</sup>. In 1317 Andronicus II had confirmed the privileges accorded by Michael VIII to Monemvasia <sup>(6)</sup>. In 1332, by a new chrysobull, Andronicus III gave particular importance to artisans and people of the town of Monemvasia <sup>(7)</sup>.

(1) P. CHARANIS, *On the social structure of the Byzantine Empire in the XIIIfth cent. and later*, in *Byzantinoslavica*, 12 (1951), p. 149, n. 242.

(2) Nicetas CHONIATES, *Historia*, p. 631 (Bonn).

(3) G. ACROPOLITES, *op. cit.*, ch. 44, p. 83 (ed. Heisenberg). Cp. N. CHONIATES, p. 631. According to Acropolites the number of the ambassadors from Melnik was more than 500 (prelates, soldiers and many illustrious citizens). Cf. CANTAC., III, 37-8 : II, pp. 228-233. GREGORAS, XIII, 1 : II, p. 632.

(4) Cf. E. KIRSTEN, *op. cit.*, p. 43 (Text); CANTAC., III, ch. 94 : II, pp. 574-575.

(5) MIKLOSICH, *Acta*, V, 154-155 (1284).

(6) *Ibid.*, pp. 165-8. Cp. W. MILLER, *Essays on the Latin Orient* (Cambridge, 1921), p. 235.

(7) *Ibid.*, pp. 165-168 (1317).

7. The local assemblies in Yannena likewise present important features <sup>(1)</sup>. The privileges accorded to Yannena by Andronicus II, in 1319, are an important moment in the process of the emancipation of byzantine towns. The chrysobull of Andronicus defended and protected the possessions of townsmen against the rapacity of feudal lords, also the paroikoi and their right of asylum <sup>(2)</sup>. The *boni homines* (*ἄνθρωποι καλοί* — bourgeois or *καστρητοί*) appointed as judges by the demos or populace at Yannena and other towns <sup>(3)</sup>, were reduced politically to impotence, since it was the nobles who called the *ecclesia* or assembly.

Both these chrysobulls of Monemvasia and Yannena clearly show that the social position of the populace of byzantine towns, by this time, reassumed considerable power and influence by imperial privileges accorded to them. The chrysobull of 1319, which attempted to stop the exodus of the paroikoi towards the town, is proof of the relations of forces between the feudal nobility and the native bourgeoisie. The charter of privileges, on the other hand, granted by Michael Gabrielopoulos to the town of Phanarion, in Thessaly, in 1295, is proof of the fact that, despite the emancipation of popular position in Byzantine towns, the local nobility still kept its privileges and political as well as socio-economical power <sup>(4)</sup>. In general, the spirit of Thessaly's nobility was feudal and corporative, individual responsibility, guarantee of property and immunities, and the inheritance of nobility was extended even to *trisexadelphos* (= third cousin) <sup>(5)</sup>.

It should be pointed out here that the Greek as well as the Latin sources affirm that without the cooperation of local

(1) *Ibid.*, pp. 77-84 (1319).

(2) *Ibid.*, p. 83/20.

(3) *Ibid.*, pp. 77ff (Yannina); 165 ff (Monemvasia); cf. K. MERTZIOS, *Μνημεῖα Μακεδονικῆς Ἰστορίας* (Thessalonica, 1947), pp. 82-3 (= *ἄτομα καλά* in Thessalonica, 1429).

(4) MIKLOSICH, *Acta*, V, 260-1 (1295). There is a famous Code of 1349 which is like a collection of *Novellae*. It speaks of the privileges and obligations of the various classes in Thessaly, see A. V. SOLOVIEV, *Le droit byzantin dans la codification d'Étienne Douchan*, in *Revue Historique de Droit*, 7 (1928), pp. 387-412.

(5) SOLOVIEV, *op. cit.*, 387f.

nobility and feudal lords the Latins would never have conquered the territories of the ancient Byzantine Empire, North, Central and South Greece. So the local nobility played a great political role in the thirteenth and fourteenth centuries. There were systematic local organizations of the nobles which defended the towns, especially in Andrianople and Didymotichon. Thanks to these organizations many towns preserved their local autonomy and independence (¹).

8. The presence of the popular element and power is strongly felt particularly under Emperor *Andronicus II* (1282-1328). He was frequently anxious about the opinion of his subjects (²). In the forty-six years of his reign, however, only three popular assemblies were convoked. According to Pachymeris, in 1296 the Emperor reunited the people in the Hippodrome in order to explain to them the principles of his judicial reform (³). This assembly was not officially called, but it was the result of a religious gathering in a litany (⁴). It seems that the second assembly, which was held a few days later and during which a chrysobull was promulgated concerning the reform, was of more restrained composition. It was held, as a matter of fact, at the imperial palace, and this perhaps limited the popular or plebeian participation. In this second reunion only the members of the privileged classes and the senators who were professional lawyers took part (⁵). According to the chrysobull of this assembly, a large and small tribunal was formed. The large tribunal (*τὸ βασιλικὸν δικαστήριον* or *τὸ σέναρετον τῆς βασιλείας*) was composed of twelve members chosen from the imperial bishops and senators of prominent jurisprudence. It was

(1) G. DE VILLEHARDOUIN, *Histoire de la conquête de Constantinople*, II (Paris, 1938-9), pp. 422-3, 234f. ; Nicetas CHONIATES, 829-30, 835, 837, 846 (Bonn) ; G. ACROPOLITES, *op. cit.*, 13, 21-22, 24, 38. Cf. E. FRANCES, *La féodalité et les villes byzantines au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle*, in *Byzantinoslavica*, 16 (1955), pp. 76-96.

(2) Cf. L. BRÉHIER, *Les Institutions de l'Empire byzantin* (Paris, 1949), p. 185.

(3) PACHYMERIS, II, pp. 236-7 ; P.G., 144, 259-60.

(4) *Ibid.*

(5) P.G., 144, 261.

a supreme court presided always by the Emperor and empowered to handle all imperial trials. Its sentences were not subject to appeals being equal to personal decisions of the Emperor himself. This court had the power to judge even the mother and the wife of the Emperor<sup>(1)</sup>.

In 1297, the same Emperor convoked another popular assembly in order to defend against the accusations against him of an injuring libellus (that he was a tyrant). It was composed of bishops, monks, the people and the imperial officials<sup>(2)</sup>. Of course, the nobility was present too, because of such an important situation, since the *dynatoi* or the most powerful landowners — *megistanoi* — were on the side of the Emperor. Pachymeris does not say, literally, that the nobles were present,

Finally, in 1307, the attack of the Catalans and the disaster of Apros provoked the greatest confusion at Constantinople. Andronicus II, in order to encourage his people and especially the privileged classes, convoked an assembly of the “notables” of the city and delivered to them a speech full of cleverness<sup>(3)</sup>. The term “notables” is quite ambiguous. Pachymeris uses the substantive “τὸ πρωτεῖον” which means more or less “that which occupies the first ranks”<sup>(4)</sup>. Could this term refer to rich merchants as well as to the nobles and the clergy? It is probable, but not definite. As far as popular representation or participation in this assembly is concerned, there is no explicit information in Pachymeris. Pachymeris gives an indication only<sup>(5)</sup>: when the basileus noticed the signs of a popular upheaval and disorder, he called the troops into the city. It is a common feature of all these three assemblies that the basileus did not address all the people of Constantinople much less the plebeians. No conclusion can be reached from this, but it seems likely that only the occasion dictated the imperial attitude and the choice of

(1) *Ibid.* Also MIKLOSICH, *Acta*, IV, no. 178, pp. 273-84, and P. LEMERLE's article in *Memorial Louis Petit* (1948), pp. 294-5.

(2) PACHYMERIS, II, p. 245 : *P.G.*, 144, 270.

(3) PACHYMERIS, II, 556-7 : *P.G.*, 144, 601-603.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, II, 556-7 : *P.G.*, 144, 602.

the audience. In any case, the political role of these assemblies is apparently very trivial (¹).

During Andronicus III's reign (1328-1341) several popular assemblies were convoked in Thessalonica, Constantinople, Arta, Thomocastron, Chios, and other towns (²).

9. The assembly of Thessalonica (³) was called by the governor of Thessalonica. The senate, many soldiers, the archbishop of Thessalonica Jeremiah and Gerassimos the ex-abbot of the monastery of St. Laura at Mt. Athos were present. Also the despot of Thessalonica Constantine participated in it. The latter was almost killed by the army of Andronicus III had he not intervened.

*Purpose* : to deliver Thessalonica to Andronicus III.

10. In 1321, when Thessalonica passed to the rebel Andronicus III, the demagogues called a general assembly by bell-ringing (⁴).

11. In 1327, Patriarch Esaias called in the capital also by bells a big mob from the market-place (*πλεῖστον ὅχλον ἀγοραῖον*) in order to support the junior Emperor Andronicus III ; with them were included the nobles who supported him *συστήματα εὖ γεγονότων* (⁵).

12. In 1328, an assembly (*βουλὴ*) was called in the capital at the palace (⁶) in which representatives from Thessalonica as well as Cantacuzenus and the Emperor himself participated.

(1) Cf. D. A. XANALATOS, *Bυζαντινὰ Μελέται* (Athens, 1950), p. 58. L. P. RAYBAUD, *Le Gouvernement et l'Administration centrale de l'Empire byzantin sous les premiers Paléologues (1258-1354)* (Paris, 1968), p. 229f.

(2) For Arta's *ἐκκλησία* see : CANTAC., II, ch. 36. *P.G.*, 153, cols. 644-5 ; Bonn, pp. 519-34 (1339). For Thomocastron's *ἐκκλησία τῶν συνόντων* (= a general assembly of all citizens) : CANTAC., II, ch. 37. *P.G.*, 153 col. 653. The purpose of both these popular assemblies was to deliberate about delivering their towns to the Emperor through John Cantacuzenus, the Grand Domestic. Nothing, however, is mentioned concerning their composition and procedure.

(3) CANTAC., I, 31 ; *P.G.*, 153, col. 224 : I, 149f (Bonn). Cf. KYRIS, *The political organ* ..., pp. 27-9.

(4) GREGORAS, VIII, ch. 11 : I, p. 356.

(5) GREGORAS, IX, ch. 3 : I, pp. 405-6 ; cf. IX, chs. 2-3 : I, pp. 397-407.

(6) CANTAC., I, 54 : I, p. 274. *P.G.*, 153, col. 368.

*Purpose*: to capture the town of Edessa, whose *demos* were loyal to its four *dynatoi*.

13. In 1329, John Cantacuzenus called an assembly, on the island of Chios, which dealt with the annual tribute to be paid by Benedetto to Cantacuzenus (¹).

14. In the twelfth century, Eustathius the archbishop of Thessalonica, came to defend himself before a popular assembly against the intrigues and attacks of his opponents (²).

15. In 1341, the nobility of Adrianople called a popular assembly in that town, upon receipt of the imperial letters concerning the elevation to the throne of John Cantacuzenus (³). The nobles of Adrianople were in favor of Cantacuzenus. But, the *demos* — the people — refused to submit to the usurper. The democratic leaders had created such opposition that provoked civil war in the city (⁴).

16. A large *βουλή* of local senators and military chiefs (*τῆς στρατιᾶς οἱ μάλιστα προέχοντες*) took place in Didymotichon, in 1341, convoked by Cantacuzenus upon the receipt of insulting letters from empress Anna. Cantacuzenus himself opened the assembly which rather resembled a *synedrion* (or *δικαστήριον*). His long speech (⁵) is an eloquent report on his policy and public office as well as full of defensive arguments against his sycophants who accused him of being an usurper. Cantacuzenus in this speech tries to prove himself as a very democratic leader, who was extremely sensitive and concerned about the opinion of the majority as well as the advice of each person present (⁶). The assembly unani-

(1) C. P. KYRRIS, *John Cantacuzenus and the Genoese 1321-1348*, in *Miscellanea Storica Ligure III* (1963) (ed. Feltrinelli, Milano-Università di Genova), p. 18f.

(2) EUSTATHIUS, *Contra injuriarum memoriam*, P.G., 136, 452 & 436-7.

(3) CANTAC., III, 28-30 : II, 175-190. P. CHARANIS, *Short Chronicle*, in *Byzantium*, 13 (1938), 344. Cf. R.-J. LOENERTZ, *La chronique brève de 1352. Texte, trad. et comm.*, in *Orientalia Christiana Periodica*, 30 (1964), 1, p. 42.

(4) CANTAC., III, 28 : II, pp. 175-179.

(5) CANTAC., III, 24 ; II, pp. 145-152 ; 157-160.

(6) *Ibid.*, pp. 151-2.

mously voted for Cantacuzenus' proclamation as Emperor<sup>(1)</sup>; they took an oath of absolute loyalty to the new basileus and they inaugurated him, in an imposing festivity, at Didymotichon, in 1341<sup>(2)</sup>.

17. In 1343, a popular assembly was convoked in Verrhoia dominated by the nobility<sup>(3)</sup>, in order to decide about delivering their town to the Emperor. Three ambassadors, one noble, one from the demos and one clergyman were elected to bring their positive decision to the Emperor and to entreat him to come at once and occupy their town.

18. In 1344, a popular assembly was called in Vizyè after its sack by Cantacuzenus<sup>(4)</sup>. They selected two nobles, two from the demos and two assemblymen who were to go to the Emperor and give him the keys of their town<sup>(5)</sup>.

19. In 1346, John Apocaukos called, at Thessalonica, an assembly (*ἐκκλησίαν*) of nobles, soldiers and eminent citizens among whom were George Cocalas, an opportunist, and the noble Andrew Palaeologus, a moderate pro-zealot and president of the marines' corporation.

*Purpose*: to give the town of Thessalonica over to John Cantacuzenus<sup>(6)</sup>.

20. In 1346, empress Anna convoked a synod in Constantinople of Patriarch John and the bishops who were on the basilissa's side and of notables, the son of the Emperor being present.

*Purpose*: to examine doctrinal charges against Gregory Palamas<sup>(7)</sup>.

21. In 1347, Cantacuzenus called an *ἐκκλησία* of bishops,

(1) CANTAC., II, pp. 160-1.

(2) *Ibid.*, pp. 165-6.

(3) CANTAC., III, 58 : II, 352-354. Cf. R.-J. LOENERTZ, *Note sur une lettre de Dém. Cydonès à Jean Cantacuzène*, in *B. Z.*, 44 (1951), p. 406 ; D. CYDONES, *Correspondance*, I (ed. Loenertz), letter nr. 1, pp. 31-2. P. SCHREINER, *La chronique brève de 1352*, in *Orient Chr. Per.*, 31 (1965), 352-3.

(4) CANTAC., III, 79 : II, 488-494 ; GREGORAS, XIV, 10 : II, 740.

(5) CANTAC., II, p. 490.

(6) CANTAC., III, 93 : II, 573-4. Cf. TAFRALI, pp. 239-42.

(7) CANTAC., III, 98 : II, 603-4 ; IV, 3 ; III, pp. 21-28. P.G., 151, 767-774 ; GREGORAS, XV, 9 : II, 781-784.

monks, and the very notables at the capital, in order to restore ecclesiastical peace and pacify those who revolted against him<sup>(1)</sup>. They deposed Patriarch John and proclaimed Palamas as truly orthodox.

22. In 1347 also a general popular assembly — *synedrion* — was called and presided by the Emperor and the Patriarch. Bishops, prelates and the general judges (*καθολικοὶ κριταὶ*), the senate and the *λογάδες τοῦ κλήρου* (= the eminent clergy) were present.

*Purpose*: to judge the heresy of Barlaam, who was condemned, and Gregory Palamas was acquitted<sup>(2)</sup>.

23. In 1347-8, John Cantacuzenus called two large popular assemblies (*κοινὴν ἐκκλησίαν, ἐκκλησίαν πάνδημον*), of all classes, in an attempt to gain information about and to confirm fiscal measures and extra taxes, and to punish cruel tax-collectors (Tarchaniotis); to ameliorate the financial conditions of the empire. In this assembly every element of Byzantine society — soldiers, clergy, merchants, artisans, craftsmen and many of the lower classes, exchangers of money, etc. — participated<sup>(3)</sup>. Cantacuzenus spoke first. His long speech in a highly diplomatic way persuaded all social classes to give money.

24. In 1348, basilissa Irene called a general assembly (*ἐκκλησίαν συνέλεξεν*) of the senators, the notables and the most prudent citizens of the capital: *δσοι τοῦ Βυζαντίων δῆμον συνετώτεροι εἶναι ἐδόκουν*<sup>(4)</sup>.

*Purpose*: to find the appropriate answer to the demand of the Genoese envoys for disarmament of the Byzantine fleet<sup>(5)</sup>.

(1) CANTAC., III, 99 : II, p. 608 ; IV, 3 : III, 21-28.

(2) MIKLOSICH, *Acta*, I, p. 245.

(3) CANTAC., III, ch. 34, p. 204f. ; IV, ch. 5 : III, pp. 33ff. ; IV, ch. 12 : III, p. 80 (1348) ; cf. III, ch. 4 : II, p. 34 (1341) ; RAUL, *Epistulae*, XII, ed. R.-J. LOENERTZ, E.H.B.S., 26 (1956), p. 154 : *epist.*, 7 (1966), ll. 20-24 = for assemblies of all classes called by J. Cantacuzenus in Peloponnese. Cf. CANTAC., IV, 13 : III, p. 85f.

(4) GREGORAS, XVII, 1 : II, p. 846.

(5) *Ibid.* Cf. CANTAC., III, p. 34.

25. In 1348, a *βουλή* of the demos was called by the nobility of Chios, in order to discuss the imperial requests to surrender their island, for financial assistance and special taxes for the war against the Genoese (¹).

26. Also in 1348, Cantacuzenus called a popular assembly in Constantinople for raising funds (²) in which he delivered a strong speech reproaching their negligence and indifference in supporting the imperial financial and military program as a result of which the capital was by now almost in the hands of the Genoese. His speech profoundly moved all listeners.

27. In 1350, Cantacuzenus, being recognized as Emperor, convoked a general popular assembly (*ἐκκλησίαν πάνδημον*) at Thessalonica in order to justify his policy and acts which appeared arbitrary and unjust to the citizens of Thessalonica (³). This assembly was held in open air (⁴).

28. In 1351, finally, a council (= church tribunal) was convened by order of John as Emperor and Kallistos as Patriarch. The bishops assembled in the *triklinion* of Alexius Comnenos in the Blachernai palace. John himself presided, assisted by his brother-in-law the *sebastocrator* Manuel Asen, by his wife's cousin Michael Asen, and by the *panhypersebastos* Andronicus Asen. The discussions lasted for four days, 28 May, 30 May, 8 June, and 9 June. John made a sincere effort to ensure that the main exponents of the anti-Palamite cause, Matthew of Ephesus, Joseph of Ganos, and Nicephorus Gregoras, were given freedom to express their opinions at length; and he himself took part in the debates with his friend Gregoras. At the final session of the council, on 9 June, he ordered that the *Tomos* of the council of 1341 be read out and then, after a last appeal to the anti-Palamites, the *Tomos* of the council of 1347 which had been compiled against Matthew of Ephesus and his supporters. In July 1351 a second council was convened,

(1) CANTAC., IV, 12 : III, pp. 81-4. Cf. CANTAC., III, 95 : II, p. 583 ; GREGORAS, XV, 6 : II, pp. 765-767.

(2) GREGORAS, XVII, 3 : II, 854-856.

(3) CANTAC., IV, 17 : III, p. 117.

(4) Cf. EUSTATHIUS, *Contra injuriarum memoriam*. P.G., 136 cols. 452 & 436-7. P. SCHREINER, *La chronique brève de 1352*, in *Orient. Chr. Per.*, 34 (1968), 47f.

without the anti-Palamites being present, in which John again took part and pronounced the final verdict — that Palamas was fully Orthodox in his beliefs and that his doctrine was in full conformity with Patristic traditions. A final *Tomos* was then drawn up, embodying the decision of the bishops in council: then on 15 August 1351 John entered the sanctuary of St. Sophia, solemnly presented this document, now signed by himself as Emperor, to the Patriarch Kallistos, and sat through three readings of it, the last reading being that of Kallistos<sup>(1)</sup>.

### CONCLUSION

*In conclusion*, it should be emphasized that in the thirteenth and fourteenth centuries the Byzantine parliaments and assemblies became more representative in popular element and low social classes. Nevertheless, the obvious political opposition of the Assembly and the Senate reflected the deep social and economic contrast between poor and rich that lay at the bottom of Byzantine politics in the later centuries. Opposing the Assembly led by the demagogues were the influential Senate of the nobles, who were the political leaders of the urban population. Andronicus II and III as well as the Comnenoi may be called Edwards I of the East, but medieval Byzantium never felt the need of a written Constitution or of a *Magna Carta*. No doubt, the Latin occupation of Byzantium (1204) had influenced its parliamentary institutions, but the Genoese and other Italian influences alone do not explain the democratic tendency in medieval Byzantium. That was a part of the Byzan-

(1) CANTAC., IV, 23 : III, pp. 166-171. GREGORAS, XVIII, 3-XXI : II, pp. 881-1031. Text of the *Tomos* of 1351 in P.G., 151, 717-762; for other editions, see J. MEYENDORFF, *Introduction à l'étude de Grégoire Palamas* (Paris, 1959), p. 406, and F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, V (Münich-Berlin, 1965), no. 2982; and for the fullest account of the council, see MEYENDORFF, *Introduction ...*, pp. 141-150. Cf. MIGNE, P.G., 151, 717ff. ; 758 ; and G. WEISS, *Joannes Kantakuzenos ...*, 1969, pp. 125f.

tine tradition. The Byzantine State which maintained itself in unbroken continuity throughout the vicissitudes of more than a thousand years is proverbial for its conservative spirit. It had its roots deep in the past. It was simply the last phase of Hellenic culture. Alexandria, the chief city of the Hellenic world since the third century B.C., yielded the first place to Byzantium in the course of the fifth century. There was no breach in continuity ; there was only a change of centre.

#### APPENDIX

During Michael VIII's governorship in the Thracian towns of Melnik and Serres a remarkable incident occurred which has become a *locus classicus* for the comparative study of Byzantine and Western legal institutions. In the fall of 1253 Michael was accused before the Emperor John Vatatzes of plotting against the throne. The charge was based on a hearsay account of a rather vague and trivial conversation between two citizens of Melnik (<sup>1</sup>). The Emperor, disturbed, called before him the two citizens, their governor, and a full imperial tribunal (*λαμπρὸν κριτήριον, δικαστήριον*). On being questioned, both townsmen persisted in their stories, one insisting that Michael was guilty and the other equally maintaining that he was not. In a manner apparently borrowed from Western feudal usage, a military trial by battle between the two citizens was then arranged, and in the encounter the partisan of Michael was defeated. Just before the vanquished combatant was to be executed, he was re-interrogated, but, persisting once more in his story, he was remanded to prison (<sup>2</sup>). At this point, by order of the Emperor, Michael was informed that to prove his innocence he himself would have to undergo the ordeal of the red hot iron. Michael replied that if anyone were to accuse him of a definite charge he would gladly meet him in single combat, etc. (<sup>3</sup>). The Emperor, however, insisted that it was because of the very

(1) ACROPOLITES, pp. 99-106 (Bonn) ; GREGORAS, p. 49, ll. 7ff.

(2) ACROPOLITES, pp. 102-3. Cp. Anna COMNENA, *Alexias*, ed. B. Leib, I (Paris, 1937), 98 who mentions witnessing a Western judicial duel.

(3) ACROPOLITES, p. 103.

lack of a specific charge that he would have to undergo the trial : it would clear his reputation and reveal the truth. To this the twenty-seven year old Michael replied with the astuteness that was to characterize his later career as Emperor. Insisting that he was a sinful man and could not perform miracles, he said that if the holy Metropolitan Phokas of Philadelphia (who evidently had seconded the proposal of the Emperor) would invest himself with his ecclesiastical panoply, take with his own hands the hot iron from the altar, and then place it into those of Michael, he would gladly receive it in the faith that all his sins would be removed and the truth revealed. But that worthy prelate declined the honor, affirming : "This is not a part of our Roman institutions, nor even of our ecclesiastical tradition ... The practice is barbarous and unknown to us, and is performed only by imperial command" (¹). Michael thereupon added rather contemptuously that if he were of barbarian race he would gladly be tried according to barbaric law, but as he was "a Roman born of Romans", his trial should be conducted in accordance with Roman law and written tradition (²). According to Acropolites, the Emperor at this time was himself actively seeking condemnation of Michael. But the lack of a definite charge, the resoluteness of Michael's defence, and, not least, his great popularity with the army, senate, and people all militated against conviction (³). Indeed, most of those present, including even the judges (of whom Acropolites was one), favored Michael's cause. Particularly partial to Michael were the Latin mercenary troops, who, as Acropolites records, "are accustomed to speak more freely (than the Greeks) to their lords" (⁴). In the face of such favorable sentiment the charge was dropped. Nevertheless, Vatatzes took the precaution of extracting from Michael a solemn oath of allegiance to the throne (⁵).

Realizing the precariousness of his position, George Muzalon (the Protovestiaros and regent of the Empire and guardian of the eight year old heir, John IV Lascaris) convoked, in 1258, an assembly (*σύλλογος*) of the senate, military chiefs, and nobles.

(1) ACROPOLITES, p. 104-105.

(2) *Id.*, pp. 105.

(3) *Id.*, p. 105. Cf. GREGORAS, 68, ll. 12-3.

(4) ACROPOLITES, p. 105.

(5) *Id.*, p. 107.

especially the Lascarid princes (<sup>1</sup>). Acropolites does not mention this assembly. Phrantzes (<sup>2</sup>) writes that Arsenios convoked and addressed the senate (<sup>3</sup>). In an eloquent peroration intended to dispel the fears of the nobles as to his motives, he offered to resign the regency in favor of whomever the assembly would select in his place (<sup>4</sup>). To this offer, as spokesman for the nobility, Michael VIII Palaeologus responded with a diplomatic speech, which, according to Pachymeris, was intended to allay Muzalon's suspicions and at the same time encourage his opponents (<sup>5</sup>). This sentiment was applauded and approved by all the nobles "as if by agreement" (<sup>6</sup>). At their insistence, Muzalon was prevailed upon to continue the direction of state affairs. He insisted, however, as a precaution that all the nobles and military commanders take an oath of loyalty to himself, and the young Emperor (<sup>7</sup>).

In 1261, on the historical occasion of Constantinople's recovery, Emperor Michael's first act was to address an assembly of his people. His long speech is recorded by Pachymeris (<sup>8</sup>). In it, he tries to draw personal profit from the capital's recovery by picturing it as a miraculous expression of divine favor toward his reign — a favor which also inspired the hope of recovering the lost provinces of the Empire.

#### LIST OF ASSEMBLIES

##### A. Senate Assemblies :

1. In 1094, called by Emperor Alexius I Comnenus in the imperial palace of Blachernai. Purpose : confiscation of church property (p. 455).
2. Called by the *sebastocrator* Isaac II Comnenus (1185-1195) at the capital. Purpose : confiscation of church property (p. 456).

(1) PACHYMERIS, p. 41, ll. 5-8 : P.G., 143, 474. GREGORAS, III, 3 : 1, p. 64, l. 11.

(2) PHRANTZES, 12, 17-18.

(3) Cf. A. MELIARAKES, *'Ιστορία τοῦ Βασιλεὸν τῆς Νικαιάς καὶ τοῦ Δεσποτάτου τῆς Ἡπείρου* (Athens-Leipzig, 1898), p. 494, n. 1.

(4) PACHYMERIS, pp. 41-48 : P.G., 143, 475-482 alone quotes the speech of Muzalon directly. Cf. GREGORAS, I, p. 64f.

(5) PACHYMERIS, pp. 49-52 ; P.G., 143, 482-486.

(6) GREGORAS, p. 64, ll. 15-17. PACHYMERIS, 48-9 : P.G., 143, 486 : terms the nobles' approval of Muzalon dissimulation.

(7) GREGORAS, p. 65, ll. 1-5.

(8) PACHYMERIS, pp. 153-157.

3. Called by Emperor Alexius I Comnenus (1081-1118) at the capital. Purpose : to deliberate about the fate of the Emperor's opponents and conspirators (p. 456).

4. In 1253, called by Emperor John Vatatzes at the capital. Purpose : trial of Michael VIII who was accused of plotting against the throne (p. 476).

5. In 1258, called by the *protovestiarios* and regent of the Empire George Muzalon at Nicea. Purpose : to reinforce his position as guardian of the eight year old heir, John IV Lascaris (p. 477).

6. In 1258, called by Patriarch Arsenius in Nicea. Purpose : promotion of Michael VIII Palaeologus (p. 456).

7. In 1327, called by Andronicus III at Rhegium. Purpose : to explain his policy to save the Empire from its enemies and his grandfather's (Andronicus II) negligence (p. 458).

8. In 1335, called by Andronicus III at the capital. Purpose : a trial of political importance (p. 451).

9. In 1341, called by the empress Anna of Savoy at the palace. Purpose : the deliverance of the hostage Šišman to the Bulgarian tsar John Alexander (p. 459).

10. After 1341, connected with the coronation of John V Palaeologus at the palace. Purpose : senatorial promotions (p. 462).

11. In 1354, called at the palace of the *great logothetes Metochites*. Purpose : to free Thrace which had been invaded (p. 463).

#### B. Parliaments and State Assemblies :

##### 1. Parliaments in the feudal sense.

a) In 1254, at Nikli of Peloponnese. Purpose : trial for political treason (p. 464).

b) In 1295, at Phanarion of Thessaly. Purpose : trial of cases of disloyalty and insubmission (p. 464, 467, 459-467).

c) Parliaments of Women (Morea, 1259) (p. 465).

##### 2. State Assemblies.

a) Morea, Roumania, Frankish Principality of Antiochia, already in 1193 (p. 465).

b) The High Court of Jerusalem, 1123, 1168, etc. (p. 455).

c) Nobles' and Bourgeois' Communes (e.g. in Saint-Jean of Acre, 1231, and in other Italian Colonies in the Levant, etc.) (p. 465).

##### C. Popular Assemblies or *Boulai* :

1. In 1197, called by Alexius III, Angelus, at the capital. Pur-

pose : to raise funds in order to meet the demands of Henry VI (p. 466).

2. In 1261, called by Emperor Michael VIII Palaeologus in the capital, in open air, on the occasion of Constantinople's recovery (p. 478).

3. In 1284, *boule* in Monemvasia (p. 466).

4. Local assemblies in Yannena (1319) (p. 467).

5. In 1296, called by Emperor Andronicus II, in the Hippodrome of the capital. Purpose : to explain the principles of his judicial reform (p. 468).

6. In 1297, called by the same Emperor at the palace. Purpose : to defend himself against charges that he was a tyrant (p. 469).

7. In 1307, convoked by the same Emperor at the capital. Purpose : to encourage his people against the confusion and disaster of the Catalans at Apros (p. 460).

8. Local assemblies in Arta and Thomocastron (1328-1341). Purpose : to deliver their towns to the Emperor through the Grand Domestic John Cantacuzenus (p. 470).

9. In Thessalonica, convoked by the governor of Thessalonica. Purpose : to surrender Thessalonica over to Andronicus III (p. 470).

10. In 1321, convoked by demagogues in Thessalonica by bell-ringing. Purpose : to support Andronicus III (p. 470).

11. In 1327, convoked by Patriarch Esaias in the capital. Purpose : to support Andronicus III (p. 470).

12. In 1328, convoked in the palace by the Emperor. Purpose : to capture the town of Edessa (p. 468).

13. In 1329, convoked by Cantacuzenus on Chios. Purpose : to discuss the annual tribute (p. 471).

14. In 1341, convoked by the local nobility in Adrianople. Purpose : whether to accept the elevation to the throne of John Cantacuzenus or not (p. 471).

15. In 1341, convoked by Cantacuzenus in Didymotichon. Purpose : to explain his policy and justify his actions (p. 471).

16. In 1342, called by Emperor John Cantacuzenus in Nicea. Purpose : the submission of the town of Melnik (p. 458).

17. In 1343, convoked by local nobility in Verrhoia. Purpose : to surrender their town to the Emperor (p. 472).

18. In 1344, convoked by local nobility in Vizyè. Purpose : to surrender their town to the Emperor (p. 472).

19. In 1346, convoked by the governor of Thessalonica, John Apocaukos, at Thessalonica. Purpose : to give their town over to John Cantacuzenus (p. 472).
20. In 1346, a *synod* was convoked by the empress Anna in Constantinople. Purpose : to examine doctrinal charges against Gregory Palamas (p. 472).
21. In 1347, convoked by Cantacuzenus in the capital. Purpose : to restore ecclesiastical peace and acquit Palamas (p. 472).
22. In 1347, a *synedrion* convoked by the Emperor and the Patriarch. Purpose : to judge the heresy of Barlaam (p. 473).
23. In 1347-8, two large popular assemblies called by Cantacuzenus in the capital. Purpose : to confirm fiscal measures and extra taxes and to punish cruel tax-collectors (p. 473).
24. In 1348, called by basilissa Irene in the capital. Purpose : to discuss the Genoese demand for disarmament of the Byzantine fleet (p. 473).
25. In 1348, called by the local nobility of Chios. Purpose : to discuss the imperial request for financial assistance and special taxes (pp. 475).
26. In 1348, called by Cantacuzenus in Constantinople. Purpose : to raise funds against the Genoese threat (p. 475).
27. In 1350, convoked by Cantacuzenus in open air, at Thessalonica. Purpose : to justify his policy and acts (p. 475).
28. In 1351, a council (= church tribunal) convoked by the Emperor and Patriarch. Purpose : final condemnation of the anti-Palamites, Nicephorus Gregoras included (p. 475).

*New York Institute of Technology.*

Constantine N. TSIRPANLIS Ph. D.

# UNE HOMÉLIE PSEUDO-CHRYSOSTOMIENNE POUR LA NOËL (BHG<sup>n</sup> 1899t)\*

Du texte que nous publions ici, on ne connaissait jusqu'à présent que deux témoins tardifs :

A : *Athen. B.N.* 346, s. XV, ff. 101v-103v (1).

N : *Neapol. Vindob.* 19\*, s. XVII in., ff. 7-8 (2).

C'est à un heureux hasard (3) que nous devons la découverte de deux feuillets de garde contenant la même pièce :

V : *Vat. gr.* 1259, s. XII ex., ff. 2v-3v (4).

(\*) Nous devons remercier le R. P. E. Toniolo, qui nous a généreusement prêté les microfilms de nos mss AN. Pour la datation de V, nous avons eu recours à la compétence de Mgr P. Canart : qu'il soit remercié. M. P. Orgels et le P. J. Noret ont eu la bienveillance de revoir notre manuscrit.

(1) La description très rapide de A. EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur ...*, III (= Texte und Untersuchungen 52), Berlin, 1952, p. 769, ne fait que résumer les données de I. SAKKELION-A. SAKKELION, *Katáλογος τῶν χειρογράφων τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος*, Athenai, 1892, pp. 57-58.

(2) Décrit par G. PIERLEONI, *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Nationalis Neapolitanae*, I, Roma, 1962, pp. 36-39. Le texte du ms. a été copié et traduit en latin par V. Riccardi (mort vers 1630), en vue d'une édition qui n'a jamais paru. Voir aussi *Homélies Pascales*, éd. M. AUBINEAU (= SC, 187), Paris, 1972, pp. 177-179.

(3) L'expression doit être comprise littéralement. En effet, tandis que la partie finale est assez différente dans les trois témoins, l'*incipit* de V est masqué par le fameux tropaire : *Xριστὸς γεννᾶται ... πᾶσα γῆ* (Une phénomène semblable s'est produit dans le *Monac. gr.* 219, f. 229v, où derrière le même début-piège se cache un fragment de l'homélie BHG\*, 1914m ; cf. R. CARTER, *Codices Chrysostomici Graeci. II*, Paris, 1968, p. 57, où toutefois le texte n'a pas été identifié).

(4) Il n'y a pas de description satisfaisante dn ms. En ce qui concerne les feuillets de garde, on peut mentionner A. EHRHARD, o.c., III, p. 932, où néanmoins on ne souffle mot de notre texte.

A ce qu'il semble (¹), ces trois manuscrits ne descendent pas indépendamment de l'archétype, mais il y a lieu de penser que V et N dérivent d'un même exemplaire, dont A ne dépend pas.

Ce schéma devient évident à la lecture de l'apparat critique où l'on ne trouve jamais l'accord de A avec N ou avec V *en erreur* contre le troisième témoin (²).

Un argument extrinsèque paraît étayer ce point de vue. Nous savons, en effet, que V provient de Messine (³). D'autre part, le témoignage de N semble, lui aussi, nous ramener à Messine, étant donné que les ff. 200-204 du *Vind. Neapol.* ont été copiés sur le *Messan. S. Salv.* 92, ff. 194-195<sup>v</sup> (⁴). Cependant, pour la pièce qui nous intéresse, le modèle utilisé par Riccardi paraît avoir disparu.

D'ailleurs, même si nous manquons d'arguments pour relier A à la tradition italo-grecque, il n'est pas aisément de trancher la question. Comme on le verra plus loin, la pièce qui ressemble le plus à *BHG* 1899t est *BHG* 1911, pour laquelle on a proposé récemment une origine occidentale (⁵).

Il est vrai que la différence d'âge (*BHG* 1911 est de la fin du IV<sup>e</sup> s. tandis que notre pièce est bien plus tardive, sans qu'on puisse pour autant la dater avec une certaine précision (⁶)) et

(1) Nous manquons d'arguments péremptoires en faveur de cette affirmation, à la fois parce que V est déparé par une longue lacune, qui va de la ligne 9 à la l. 53, et parce que les trois manuscrits sont assez différents dans la partie qu'ils ont en commun.

(2) La seule exception apparente sera expliquée p. 491, n. 3.

(3) Voir G. MERCATI, *Per la storia dei manoscritti greci di Genova ...* (= SeT 68), Città del Vaticano, 1935, p. 59, n. 4. Il n'y a pas lieu de restreindre la portée de l'affirmation au seul manuscrit principal. La calligraphie des feuillets de garde est une variante peu soignée de l'écriture appelée « de Reggio » ou « sicilienne », qui ne laisse guère de doute quant à son origine.

(4) M. AUBINEAU (o.c., p. 179) démontre aussi que Riccardi est intervenu à plusieurs reprises dans les textes qu'il copiait, soit par des conjectures plus ou moins justifiées, soit par des changements arbitraires, comme celui du titre et de la doxologie ; cf. *ibid.*, n. 1.

(5) Voir p. 491, n. 3. En attendant la publication de la deuxième partie de la thèse de R. CARO qui doit paraître incessamment dans les *Marian Library Studies*, on pourra consulter sur ce point le résumé : *La homiletica mariana griega en el siglo V*, dans *Ecclesiastica Xaveriana*, 16 (1966), p. 76.

(6) Si A est effectivement indépendant de la tradition italo-grecque, l'homélie pourrait remonter au VIII<sup>e</sup> et même au VII<sup>e</sup> s. D'autre part les deux *hapax* de la finale de V (à supposer toutefois qu'elle soit originelle), nous orientent vers une basse époque.

la possibilité que la deuxième partie soit surajoutée dans *BHG* 1911, enlèveent beaucoup de poids au raisonnement. Le problème, à vrai dire, demeure et il ne pourra être résolu que par des recherches qui dépassent le cadre de cet article.

Du texte lui-même, qui nous a été transmis dans des conditions assez mauvaises<sup>(1)</sup>, on ne peut tirer que très peu de chose. La division en deux parties : développement « dogmatique » d'abord, exhortation morale ensuite, ne fait que répéter un schéma très répandu. Il est *probable* que notre auteur était un évêque (c'est dans ce sens qu'il faudrait interpréter la phrase disant qu'il y a eu plusieurs orateurs avant lui, même si l'on considère les premières phrases de l'homélie comme inspirées par un souci rhétorique).

C'est assurément trop peu pour tirer l'auteur de son anonymat (l'attribution à Chrysostome étant de toute évidence fausse). Remarquons, faute de mieux, qu'il s'éloigne assez du ton et des thèmes habituels dans la plupart des homélies grecques pour la Noël : les citations bibliques ne paraissent suivre aucune tradition bien définie ; il est probable qu'il tire de son cru la comparaison entre la Sainte Famille, Hérode et la Synagogue, d'une part, et Abraham, Sara, Isaac, Agar et Ismaël, de l'autre, inconnue par ailleurs. Mais le détail qui, sans doute, détonne le plus est l'allusion à la viande étouffée qui clôt la pièce<sup>(2)</sup>. Serait-ce une piste pour retrouver le milieu où cette homélie a été prêchée ?

En tout cas, elle paraît isolée parmi les pseudo-*Chrysostomica* publiés jusqu'à ce jour. Du moins nos recherches n'ont-elles pas abouti à la découverte d'une pièce qui, avec plus ou moins de vraisemblance, pourrait être attribuée au même auteur.

*Rome.*

Sever J. Voicu.

(1) Voir plus loin p. 491, nn. 2, 3 et p. 493, n. 1.

(2) La remarque est due à J. Noret.

'Ιωάννου τοῦ Χρυσοστόμου  
λόγος εἰς τὴν Χριστοῦ γέννησιν

*Καλῶς καὶ ὠφελίμως οἵ προλαβόντες ἰερεῖς καὶ τὴν ἡμέραν ἐγκωμιάσαντες, τὸν δεσπότην τῆς ἡμέρας ἐδόξασαν καὶ ἡμᾶς τοὺς ἀκροατὰς πνευματικῶς φωδόμησαν.*

- 5     '*Ἐχρῆν μὲν ἡμᾶς τοὺς ἀμαθεῖς σιωπᾶν, ἐπειδὴ μάλιστα καὶ ἡ σὰρξ ἀσθενής καὶ ἡ γλῶσσα τραυλὴ καὶ ἡ διάνοια ὁρθυμοτέρᾳ καθέστηκεν.* '*Αναγκαζόμεθα δι’ ὑμᾶς τοὺς ἀκροατὰς τὸν εὐτελέστατον ἡμῶν λόγον ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ προβάλλεσθαι, ἵνα καὶ τὴν ἡμέραν ἐγκωμιάσωμεν καὶ ὑμᾶς εἰς ζῆλον θεοσεβείας προκαλεσώμεθα.*
- 10    *Σήμερον Χριστὸς ἐτέχθη καὶ κόσμος ἐφωτίσθη· σήμερον Χριστὸς ἐν φάτνῃ καὶ διάβολος ἐνεπαίχθη· σήμερον Πέρσαι καὶ πάντα τὰ ἔθνη διὰ τοῦ ἀστέρος εὐαγγελίζονται, 'Ηρώδης δὲ καὶ ἡ συναγωγὴ διὰ τῶν μάγων θορυβοῦνται· σήμερον Ἰωσὴφ καὶ Μαρία καὶ Χριστὸς ἐν τῷ σπηλαίῳ, ὡς Ἀβραὰμ καὶ Σάρρα καὶ*
- 15    *'Ισαὰκ ἐν τῇ σκηνῇ, 'Ηρώδης δὲ καὶ ἡ συναγωγὴ, ὡς Ἀγαρ καὶ Ἰσμαὴλ ἐν τῇ ἐρήμῳ. Σήμερον Ἡρώδης μαίνεται καὶ μάγοι ἀγάλλονται· ἐκεῖνοι τὰ δῶρα καὶ οὗτος τὸ ξίφος· τοῖς μάγοις δὲ ἀστὴρ ὅδος εἰς σωτηρίαν, τῷ Ἡρώδῃ οἱ ἀρχιερεῖς ὅδος εἰς φόνον· τὰ ἔθνη τὰ βάρβαρα χρυσὸν καὶ λίβανον καὶ σμύρναν*
- 20    *καὶ οἱ νομομαθεῖς Ἰουδαῖοι ξύλον καὶ ἥλους καὶ λόγχην· ἵππεῖς καὶ τοξόται ἄνδρες τούτων καταφρονήσαντες, τὰ δῶρα λαβόντες,*

5 : cf. Mt 26, 41 p.      12-13 : cf. Mt 2,3.      15-16 : cf. Gn 21,14.

16-17 : cf. Mt 2, 16.      17 : cf. Mt 2, 11.      20 : cf. Jo 20, 25 ; 19, 34.

*Tit. V : τοῦ αὐτοῦ ἀγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου λόγος εἰς τὴν τοῦ Χριστοῦ γέννησιν N Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινούπολεως τοῦ Χρυσοστόμου λόγος εἰς τὴν ἀγίαν γέννησιν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ A Χριστὸς γεννᾶται — πᾶσα γῆ add. V 2 ἐγκωμιάσαντες A : ἐγκωμιάσαν (καὶ add. V) NV τὸν — ἐδόξασαν om. N 2-3 καὶ — φωδόμησαν om. V 4 ἐχρῆν AN : χρὴ V ἀμαθεῖς NV : ἀληθεῖς A 5 τραυλὴ AN : στρεβλὴ V ὁρθυμοτέρᾳ NV : θυμοτέρᾳ (!) A 6 ἀνγκαζόμεθα AN ἀναγκάζομαι δὲ V 8 εἰς om. V 8-9 προκαλεσόμεθα NV : προσκ- A. Hic inc. lacuna V 10 ἐφωτίσθη A : ἐλυτρώθη N 11 διάβολος A : δ. δ. N Πέρσαι N : Πέρσις (!) A 15-16 'Ηρώδης — ἐρήμῳ om. N 17 καὶ om. N οὗτος N : οὗτοι A 18 τῷ A : δὲ add. N οἱ om. A 21 τούτων A : οἱ τ. N λαβόντες τὰ δῶρα N*

## SERMON POUR LA NOËL DE JEAN CHRYSOSTOME

En faisant un bel et profitable éloge de la fête, les prêtres qui ont prêché avant nous (<sup>1</sup>) ont glorifié le Seigneur de la fête et ils nous ont aussi édifiés spirituellement, nous, les auditeurs.

Il nous aurait fallu nous taire, d'abord parce que nous sommes ignorant, mais surtout parce que la chair est faible, que la langue bégaye et que la pensée est paresseuse.

C'est à cause de vous, les auditeurs, que nous nous contraignons à prononcer dans l'église notre humble discours, à la fois pour glorifier la fête, et pour vous exhorter à une ardente piété.

Aujourd'hui, le Christ est né et le monde est illuminé. Aujourd'hui, le Christ est dans la crèche et le diable a été joué. Aujourd'hui, les Perses et toutes les nations sont instruits de la bonne nouvelle par l'étoile, tandis qu'Hérode et la synagogue se troublent à cause des Mages.

Aujourd'hui, Joseph, Marie et le Christ se trouvent dans la grotte, comme Abraham, Sara et Isaac sous la tente, tandis qu'Hérode et la synagogue sont, comme Agar et Ismaël, dans le désert (<sup>2</sup>).

Aujourd'hui, Hérode est pris de fureur et les Mages se réjouissent. Ceux-ci apportent les dons, celui-là l'épée. Pour les Mages, l'étoile est une voie vers le salut ; pour Hérode, les grands prêtres sont une voie vers l'homicide. Les nations barbares apportent de l'or, de l'encens et de la myrrhe, tandis que les Juifs instruits de la Loi apportent le bois (de la croix), les clous et la lance. Des cavaliers et des archers, méprisant ceux-ci et prenant les dons, ont suivi l'étoile. Ceux qui lisaient la loi et les prophètes, méprisant ceux-ci, ont crucifié le Seigneur. Ceux-là révèrent (l'enfant) serré dans les langes ; ceux-ci repoussent Celui qui vient avec des signes et des prodiges. Ceux-là, ayant vu l'étoile, sont passés de l'incrédulité à la foi ; ceux-ci, ayant vu le Sauveur,

(1) Même en dehors des conciles ou des synodes, nous savons que plusieurs prêtres pouvaient prêcher successivement pendant la même célébration liturgique. D'ordinaire, l'évêque du lieu prenait la parole le dernier. Voir *BHG*, 1892 : *καταπαύσω τὸν λόγον, τῷ κοινῷ διδασκάλῳ τῶν μειζόνων παραχωρήσας* (*P.G.*, 49, 358, 4 *ab imo*) ; cf. aussi *P.G.*, 63, 499, titre : *διμιλία λεχθεῖσα ... πρεσβυτέρου Γότθου προομιλήσαντος*, etc.

(2) Cette comparaison n'a pas de parallèle dans les homélies grecques pour la Noël que nous avons pu lire.

τῷ ἀστέρι ήκολούθησαν· καὶ οἱ τὸν νόμον καὶ τοὺς προφήτας ἀναγινώσκοντες, τούτων καταφρονήσαντες, τὸν δεσπότην τούτων ἐσταύρωσαν· ἐκεῖνοι τὸν ἐν σπαργάνοις ἐσφιγμένον τιμῶσιν· οὗτοι  
 25 δὲ τὸν ἐν σημείοις καὶ τέρασι ἀθετοῦσιν. Ἐκεῖνοι τὸν ἀστέρα  
 ἰδόντες, ἀπὸ ἀπιστίας εἰς πίστιν μετῆλθον· οὗτοι δὲ τὸν σωτῆρα  
 ἰδόντες, ἀπὸ θεοσεβείας εἰς ἀσέβειαν ἐτράπησαν. Ἐκεῖνοι τοὺς  
 θεοὺς αὐτῶν καταλείψαντες, αὐτὸν τὸν Χριστὸν περιέρχονται  
 30 ζητοῦντες· οὗτοι δὲ τὸν Χριστὸν καταλείψαντες, τὸν Βαραββᾶν  
 ἔχειν οἱ ἄθλιοι αἰτοῦνται.

Σήμερον τὰ ἔθνη ως ἀργία σκιρτῶσιν, ἔχοντες τὸν Χριστὸν  
 μεθ' ἑαυτῶν· οἱ δὲ Ἰουδαῖοι ως κηρίον τήκονται, τὸν ἀντίχριστον  
 ἐκδεχόμενοι. "Οτι δὲ ἀντίχριστον δέχονται οἱ Ἰουδαῖοι, μάρτυς  
 35 δὲ Χριστός· ἐὰν γάρ, φησίν, ἄλλος ἔλθῃ ἐν τῷ  
 ἰδίῳ ὀνόματι, ἐκεῖνον λήψονται. Σήμερον αἱ  
 ἐκκλησίαι τῶν ὁρθοδόξων καθάπερ λειμῶνες δόδων καὶ κρίνων  
 καὶ ἵων τὴν πνευματικὴν αὐτῶν εὑωδίαν τῷ θεῷ ἀναπέμπουσιν.  
 Αἱ δὲ τῶν αἵρετικῶν παρασυνάξεις, καθάπερ σκοτεινόχροα ἄνθη,  
 ἀντὶ εὑωδίας δυσωδίαν οἱ ἄθλιοι πνέουσιν. Σήμερον δὲ θεὸς λόγος  
 40 δι' ἡμᾶς ἀνθρωπος ἐγένετο, καὶ δὲ θυητὸς ἀνθρωπος ἀθάνατος  
 κατὰ χάριν γεγένηται. Σήμερον Μαρία ἔτεκε καὶ κόσμος ἐφω-  
 τίσθη, ἐκείνη ἐν τῷ σπηλαίῳ καὶ ἡ οἰκουμένη ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ.  
 Τίς δὲ ἦν χρεία τῆς ἐκ Μαρίας γεννήσεως· ἵνα ἡμεῖς τῷ δόμοιο-  
 παθεῖ προσελθόντες ζωὴν καὶ ἀφθαρσίαν κληρονομήσωμεν.  
 45 Γεννᾶται Χριστὸς ἐκ Μαρίας, ἵνα τοὺς ἀποστόλους ἐκλέξηται,  
 ἵνα τοὺς ἀσθενεῖς θεραπεύσῃ, ἵνα τοὺς νεκροὺς ἐγείρῃ, ἵνα τοὺς  
 λεπροὺς καθαρίσῃ, ἵνα τοὺς ἐνεργούμενούς ἐλευθερώσῃ. Γεννᾶται  
 ἐκ Μαρίας, ἵνα τὰ ἔθνη φωτίσῃ, ἵνα τοὺς Ἰουδαίους διδάξῃ, ἵνα

29-30 : cf. Mt 27, 20-21p. 31 : cf. Ps 113, 4.6. 32 : cf. Ps 67, 3 etc.

34-35 : Jo 5, 43. 39-40 : cf. Jo 1, 14. 42 : cf. 1 Tm 1, 10.

45 : cf. Lc 6, 13p. 46-47 : cf. Mt 11, 5p.

23 τούτων<sup>2</sup> Ν : πάντων Α 24 ἐσφιγμένον : ἐσφραγισμένον Α λατρευ-  
 τικῶς add. Ν 25 τέρασι : λάμποντα add. Ν 26-27 ἰδόντες ... Ι.  
 Ν : εἰδότες ... εἰ. Α 26 οὗτοι Α : αὐτοὶ Ν 27 ἐτράπησαν Α : μετε-  
 Ν 30 ἔχειν Α : ζητοῦσιν Ν αἰτοῦνται om. Ν 32 ως κηρίον  
 Α : ώσει κηρός Ν 34 γάρ Α : τις add. Ν 35 λήψονται Α : λήψεσθε  
 Ν 38 ἄνθη om. Ν 39 δυσωδίαν ἀντὶ εὑωδίας Ν 40 ἀνθ-  
 ρωπος Ν : σάρξ Α 41 σήμερον — κόσμος om. Ν 41-42 ἐφωτίσθη  
 Α : ἡ πόλις add. Ν 43 χρεία Ν : ἡ χ. Α τῆς ... γεννήσεως  
 corr. : ἡ ... γέννησις ΑΝ ἐκ om. Ν 43-44 τῷ δόμοιοπαθεῖ Α :  
 δμοιοπαθεῖς Ν

sont passés de la piété à l'impiété. Ceux-là, abandonnant leurs dieux, s'en vont à la recherche du Christ ; ceux-ci, abandonnant le Christ, réclament, comme des insensés, d'avoir Barabbas (¹).

Aujourd'hui, les nations, parce qu'elles ont le Christ avec elles, bondissent comme des agneaux ; les Juifs, au contraire, fondent comme la cire, parce qu'ils reçoivent l'Antéchrist. (Que les Juifs reçoivent l'Antéchrist, le Christ lui-même en témoigne, car il dit : *qu'un autre vienne en son propre nom, celui-là ils le recevront*). Aujourd'hui, les églises des orthodoxes, comme des prairies de roses, de lis et de violettes, font monter vers Dieu leur agréable parfum spirituel (²). Mais les conciliabules des hérétiques, comme des fleurs qui ont besoin des ténèbres (³), exhalent une odeur fétide à la place d'un parfum suave. Aujourd'hui, Dieu le Verbe est devenu homme pour nous et l'homme mortel est devenu immortel par la grâce. Aujourd'hui, Marie a enfanté et le monde a été illuminé. Elle est dans la grotte et le monde est dans l'église. Pourquoi fallait-il la naissance par Marie ? Pour que nous, en allant à Celui qui (est devenu) semblable à nous, nous héritions de la vie et de l'incorruptibilité.

Le Christ est né de Marie, pour choisir les apôtres, pour guérir les malades, pour ressusciter les morts, pour purifier les lépreux, pour libérer les possédés. Il est né de Marie pour illuminer les nations, pour instruire les Juifs, pour révéler le baptême, pour accuser le traître, pour appeler Zachée, pour bénir Nathanaël. Il est né de Marie pour tuer le serpent qui avait séduit Ève,

(1) La polémique contre les Juifs est presque de rigueur dans les homélies pour la Noël. Mais, dans notre pièce, elle n'a pas le caractère *ad hominem*, typique de la production grecque du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle. Faut-il y voir l'indice d'une date tardive ?

(2) Peut-être y a-t-il dans cette allusion florale un écho, très atténué, de la tradition représentée par le prologue de *BHG* 1911 (*P.G.*, 61, 763), qui est une description du printemps.

(3) *Σκοτεινόχροος*, qui a besoin de l'obscurité, est presque un *hapax*. La seule attestation connue auparavant se trouve, elle aussi, dans une homélie pseudo-chrysostomienne (In illud, *Collegerunt Iudei* [ALDAMA, n. 113] : *P.G.*, 59, 528, 8). Il est formellement exclu que les deux pièces puissent appartenir au même auteur (cf. S. J. VOICU, "Giovanni di Gerusalemme" e pseudo-Crisostomo, dans *Euntes docete*, t. 24 [1971], pp. 90-100).

τὸ βάπτισμα ἀνοίξη, ἵνα τὸν προδότην ἐλέγξῃ, ἵνα Ζακχαῖον  
50 καλέσῃ, ἵνα τὸν Ναθαναὴλ μακαρίσῃ. Γεννᾶται ἐκ Μαρίας, ἵνα  
τὸν ἀπατήσαντα τὴν Εὖαν ὅγιν ἀποκτείνῃ, ἵνα τὸν Ἀδὰμ διὰ τοῦ  
ληστοῦ εἰς τὸν παράδεισον εἰσαγάγῃ, ἵνα τὸ σῶμα αὐτοῦ καὶ τὸ  
αἷμα εἰς ἄφεσιν ἀμαρτιῶν ἡμῖν χαρίσηται.

Τίνος δὲ ἔνεκεν μορφὴν δούλου ἀνέλαβεν; ἵνα καὶ οἱ δοῦλοι  
55 προσελθόντες αὐτῷ ἐλευθερωθῶσιν, [...] ἵνα τὸ θυσιαστήριον  
πήξῃ. Διὰ τὸ δὲ ἐταπείνωσεν ἑαυτόν; ἐπειδὴ ἡμεῖς οὐκ ἡδυνάμεθα  
προσεγγίσαι τῇ ἀκράτῳ αὐτοῦ θεότητι. Καὶ γὰρ οἱ σοφοὶ τῶν  
θηρευτῶν τοῦτο ποιοῦσι· ὁ βουλόμενος στρουθίον θηρεῦσαι,  
στρουθίον προβάλλεται· ὁ βουλόμενος πέρδικα θηρεῦσαι, πέρδικα  
60 προβάλλεται· ὁ βουλόμενος περιστερὰν θηρεῦσαι, περιστερὰν  
προβάλλεται, ἵνα τὸ δμοιον διὰ τοῦ δμοίου θηρευθῇ. Οὕτως καὶ  
δ Ἡριστὸς ἐποίησεν· τοὺς ἀνθρώπους διὰ τοῦ ἀνθρώπου ἐσαγῆ-  
νευσεν, τὸν διάβολον διὰ τῆς ταπεινοφροσύνης κατεπάτησεν,  
τὸν Σατανᾶν διὰ τῆς ἀνοχῆς αὐτοῦ ἐσκύλευσεν, καὶ τοῖς τὰς ἐν-  
65 τολὰς αὐτοῦ φυλάττουσι τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν ἡτοίμασεν.

Σήμερον ἄγγελοι δοξολογοῦσι καὶ ἀνθρώποι προσκυνοῦσι καὶ  
νεκροὶ ἴκετεύουσιν. Σήμερον τρεῖς τάξεις δῶρα αὐτῷ προσφέρου-  
σιν· τὸν χρυσὸν ὡς βασιλεῖ ἀνθρώποι, λίβανον ὡς θεῷ ἄγγελοι,  
70 σμύρναν νεκροὶ ὡς τὸ διὰ τῶν νεκρῶν τοῦ. Διάφορα εἴδη προσφέ-  
ρουσιν, ἐπειδὴ γένη διάφορα τὴν προσκύνησιν αὐτῷ σήμερον ἀγον-  
σιν.

Δεῦτε οὖν δσοι τῶν ἐμῶν λόγων ἀκροαταὶ τυγχάνετε, χρι-

49-50 : cf. Lc 19, 5. 50 : cf. Jo 1, 47. 51 : cf. Gn 3, 1-13 ; 1 Tm  
2, 14. 51-52 : cf. Lc 23, 43. 52-53 : cf. Mt 26, 28p. 54 : cf.  
Phil 2,7. 56 : cf. Phil 2, 8. 65 : cf. Mt 25, 34. 66 : cf. Lc  
2, 13-14. 68-69 : cf. Mt 2, 11.

51-52 διὰ — ληστοῦ Α : καὶ τὸν ληστὴν Ν 52-53 καὶ τὸ αἷμα αὐτοῦ Ν  
54 ἔνεκεν Α : καὶ add. N ἀνέλαβεν Ν : ἐλ- Α δοῦλοι Hic desinit lacuna  
V 55 ἐλευθερωθῶσιν Α : οἱ (om. V) τῇ ἀμαρτίᾳ δεδουλωμένοι add. NV  
57 ἀκράτῳ Α : ἀκρατήτῳ V ἀκρα N θεότητι AV : ἀγαθότητι N  
59-60 ὁ — προβάλλεται Α : om. NV 61 διὰ — θηρευθῇ AV : τῷ δμοίῳ  
θηρεύσῃ Ν 63 κατεπάτησεν AV : ἐταπείνωσεν Ν 64 τὸν —  
αὐτοῦ NV : καὶ Α 66 δοξολογοῦσι AV : δοξάζονται N 67 δῶρα  
αὐτῷ Α : ἀ. δ. N δῶρα V 68 ἀνθρώποι ΑΝ : οἱ ἀ. V 69 σμύρναν  
NV : μύρα Α διὰ — νεκρῶν AV : δι' αὐτοὺς νεκρωθέντι N. Vide p. 491, n. 4  
70 ἐπειδὴ —διάφορα Α : om. V διάφορα γένη Ν 72 οὖν AV : om.  
N τυγχάνετε NV : -νοῦται Α

pour introduire Adam dans le paradis par le moyen du larron<sup>(1)</sup>, pour nous donner Son corps et Son sang pour la rémission de nos péchés.

Pourquoi a-t-il pris la forme d'un esclave? Afin que les esclaves, allant à lui, soient libérés<sup>(2)</sup> ... pour bâtir l'autel. Pourquoi s'est-il humilié? Parce que nous ne pouvions nous approcher de sa pure divinité. Et d'ailleurs les chasseurs expérimentés font de même: celui qui veut chasser des oiseaux, place un oiseau (comme leurre); celui qui veut chasser une perdrix, place une perdrix; celui qui veut chasser une colombe, place une colombe, afin que chacun soit pris à l'aide de son semblable<sup>(3)</sup>. Le Christ, lui aussi, fit de même: il pêcha les hommes par son humanité, il humilia le diable par son humilité, il dépouilla Satan par sa patience et pour ceux qui gardent ses commandements, il prépara le royaume des cieux.

Aujourd'hui, les anges glorifient, les hommes adorent et les morts supplient. Aujourd'hui, trois ordres (d'êtres) lui apportent des dons. En tant que roi, les hommes lui apportent de l'or; parce qu'il est Dieu, les anges lui apportent de l'encens; les morts lui apportent de la myrrhe, parce qu'il est mort pour eux<sup>(4)</sup>.

(1) Cf. *BHG*, 1905 (Ps.-CHRYSOSTOME antiochen, fin du IV<sup>e</sup> s.): δέ δὲ ἐκ τῆς παρθένου τὸν σταυρὸν ἔδειξε δι 'οῦ τὸν ληστὴν εἰς πρόσωπον τοῦ Ἀδὰμ εἰς τὸν παράδεισον εἰσήγαγεν (P.G., 56, 393, 1-3).

(2) La suite des idées n'est guère satisfaisante. Il faut supposer la chute d'au moins une phrase dont la teneur serait: *pourquoi s'est-il offert en sacrifice?*

(3) La même image apparaît dans une homélie attribuée à Chrysostome, mais que nous possédons seulement en traduction syriaque. La ressemblance entre les deux textes est telle qu'on songe immanquablement à un plagiat. L'explication est vraisemblable, surtout quand on constate que la suite de l'homélie syriaque contient quelques allusions, très rapides, il est vrai, à des thèmes voisins de ceux de la Noël (adoration des mages, incarnation). On ne peut néanmoins exclure la possibilité d'un *topos* plus ou moins répandu, même si nous n'en connaissons que deux exemples. Voici le texte de l'homélie syriaque: «C'est pourquoi il a pris (notre) consubstantiel, pour que nous approchions de lui et que nous soyons captivés par ce qui est notre. La colombe est chassée à l'aide de la colombe et la perdrix à l'aide de la perdrix, et tout oiseau qui existe sert à chasser son compagnon» (*Homélie sur l'incarnation*: éd. F. NAU, *Quatre homélies de saint Jean Chrysostome sur les tentations de Notre-Seigneur et l'Incarnation*, P.O., 13 [1919], 153, 18-154, 4).

(4) Nous avons rejeté la leçon de N, qui paraît être une conjecture de Riccardi. Elle restitue très heureusement le sens de la phrase, mais elle ne résout pas pour autant le problème du parallélisme avec ce qui précède.

στιανικῶς ἑορτάσωμεν σήμερον. Πῶς ἔσται τοῦτο; μηδενὶ κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἀποδώσω μεν, δτι γέγραπται 75 ἐν παροιμίαις· ἐὰν πινᾶ ὁ ἔχθρός σου, φώμιζε αὐτόν· τοῦτο γὰρ ποιῶν ἀνθρακας πυρὸς σωρεύσεις ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ.

Μὴ αἴτιος σκανδάλου γίνου, δτι λέγει ἐν εὐαγγελίοις ὁ κύριος· ἀμὴν λέγω ὅμιν· δστις σκανδαλίσῃ ἔνα 80 τῶν μικρῶν τούτων τῶν πιστευόντων εἰς ἐμέ, συμφέρει αὐτῷ ίνα κρεμασθῇ μύλος ὀνικὸς ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ καὶ ῥιφῇ εἰς τὴν θάλασσαν.

Μετάδος τῷ δεομένῳ στέγης, σκέπης, σιτίων, ὁ ὑπὲρ τὴν χρείαν 85 τούτοις χρώμενος· δτι πάλιν φησὶν ὁ κύριος· μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, δτι αὐτοὶ ἐλεηθήσονται.

Μὴ μέγα φρόνει· ὁ γὰρ δοκῶν τι εἶναι μηδὲν ὕν, ἐαντὸν φρεναπατᾶ.

Τοὺς ἰερεῖς ὅμῶν πολλῆς τιμῆς καὶ δορυφορίας ἀξιώσατε· 90 Αὐτοὶ γὰρ ἀγρυπνοῦσιν ὅπερ τῶν ψυχῶν ὅμῶν, ὡς λόγον ἀποδώσοντες.

Ἄπέχεσθε πορνείας καὶ πνικτοῦ καὶ αἵματος. Ἐπικατάρατος γὰρ ἐναντίον κυρίου ὁ ἐσθίων αἷμα ή πνικτὸν ή θηριάλωτον ή πετεινόθυνητον ή θηράθυνητον ἐν παγίδι τεθνηκός· καὶ ἐξολο-

73 : cf. Lc 1, 34.      74 : Rm 12, 17.      75-77 : Prv 25, 21-22 : Rm 12, 20.      79-83 : Mt 18, 6p.      85-86 : Mt 5, 7.      87-88 : Gal. 6, 3.      90-91 : Hbr 13, 17.      92 : cf. Act 15, 20.      92-95 : cf. Lv 7, 26-27 ; Ps 33, 17 : 108, 15 etc.

74-75 παροιμίαις NV : -ίοις A      76 τοῦτο AV : οὗτο N      γὰρ AN : γε V      πυρὸς AV : om. N      78 δτι AV : δ N      80 τούτων AN : om. V      82 ῥιφῇ V : ῥιφθῇ N non legitur A      83 θάλασσαν AN : καὶ οὐαὶ δι' οὗ τὰ σκάνδαλα (Mt 18, 7) add. V      84-85 δ — χρώμενος A : ὁ. τὴν χρείαν ὁ τ. χ. N om. V      87 μὴ — φρόνει A : μακάριον γὰρ (om. N) ἔστι διδόναι μᾶλλον (om. V) ή λαμβάνειν (Act. 20, 35). Ἐπὶ πλούτῳ η ἐπὶ (om. V) κατορθώμασι μὴ ἐπαίρουν NV      88 ἔαντὸν φρεναπατᾶ A : φ. ε. Καί ὅπερ η φάνοις δ om. N) κύριος ἀντιτάσσεται (Prv. 3, 34). Ἐπὶ πᾶσι δὲ τούτοις (δ. τ. om. V) ταπεινοφρόνει· δτι ταπεινοῖς δ (om. V) κύριος διδωσι χάριν (Prv. 3, 34) NV      92-95 ἀπέχεσθε-αὐτοῦ V : ἀπέχεσθε πορνείας καὶ πνικτοῦ αἵματος· δτι γέγραπται· ἐπικατάρατος ὁ κατεσθίων αἷμα καὶ ἐξολοθρεύσηται η ψυχὴ ἐκείνη ἐκ τοῦ λαοῦ αὐτῆς A om. N

Ils lui apportent des dons divers, parce que différents sont les groupes qui viennent aujourd’hui l’adorer.

Allons donc ! vous tous qui écoutez mes propos : célébrons aujourd’hui la fête chrétienement. *Comment cela se fera-t-il ? Ne rendons à personne le mal pour le mal*, parce qu’il est écrit dans les Proverbes : *si ton ennemi a faim, donne-lui à manger. En ce faisant, tu amasseras des charbons ardents sur sa tête.*

Ne sois pas une cause de scandale, parce que le Seigneur dit dans les Évangiles : *en vérité je vous le dis : quiconque scandalise l’un de ces petits qui croient en moi, il serait préférable pour lui de se voir suspendre autour du cou une de ces meules que tournent les ânes et d’être précipité dans la mer.*

Donne un toit, des habits, de la nourriture à celui qui en a besoin, toi qui en as au delà de ton besoin<sup>(1)</sup> ; parce que c’est toujours le Seigneur qui dit : *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.*

Par ailleurs la correction la plus « économique » : *διὰ τὸν νεκρόν* (proposée par J. Noret), s’éloigne singulièrement du schéma traditionnel, où la préposition *διά* est toujours appliquée aux hommes (voir le texte cité ci-dessous). Aisément explorable par une faute au deuxième stade et strictement parallèle aux phrases précédentes, la correction vraisemblable : *σμύρναν ὡς νεκρῷ* (ou bien *θυητῷ*), nous paraît néanmoins trop dure.

La symbolique des dons présentés par les Mages est tout à fait traditionnelle. Attesté déjà par Irénée de Lyon (*Adv. Haer.*, III, 9, 2 : ed. F. SAGNARD (= SC, 34) Paris, 1952, p. 156, 14-18), le motif réapparaît inchangé dans *BHG* 1901, *BHG\** 1914k, 1921 et 1922. Ailleurs, il est doublé d’une interprétation morale (*BHG* 1893v, 1894, *BHG\** 1892t). Il arrive aussi qu’il soit évincé au profit de celle-ci (*BHG* 1532, *BHG\** 1897).

Mais la seule pièce grecque qui, comme notre homélie, développe le thème des trois ordres d’êtres est *BHG* 1911. Ce texte mérite à plusieurs titres d’être cité :

*χρυσὸν ὡς βασιλεῖ, λίβανον ὡς θεῷ, σμύρναν ὡς παθητῷ δι' ἡμᾶς ... ἐν τῷ χρυσῷ δηλοῦντες τὴν τῶν οὐρανίων ἀγγέλων δοξολογίαν, ἐν τῷ λιβάνῳ τὴν τῶν ἐπιγείων ἀνθρώπων γονυκλισίαν, ἐν τῇ σμύρνῃ τῶν ἐν ἕδον ψυχῶν κατεχομένων τὴν ἵκεσίαν* (P.G., 61, 766, 4 ab imo-767, 11).

(1) Cette dernière phrase a un parallèle (ou une source?) presque exact et un peu inattendu chez Grégoire de Nazianze, *In nouam dominicam* : *Μετάδος τῷ δεομένῳ στέγης, σκέπης, τροφῆς, ὁ τούτοις ἐντρυφῶν καὶ ὑπὲρ τὴν χρείαν* (P.G., 36, 616 A, 6-8).

Ce passage, comme ceux que nous avons mis en relief dans les notes précédentes, montre que notre auteur connaissait assz bien la tradition des Pères. En même temps, il met encore un fois en évidence tout l’intérêt qu’il y aurait à pouvoir déterminer plus précisément l’époque et l’endroit où il prêché.

95 θρευθῆ ἐκ γῆς τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ.

Τὴν συνήθειαν τῶν δρκων ἐκκόψατε, τὸν γεννηθέντα Χριστὸν δοξάζοντες, δτι αὐτῷ πρέπει τιμῇ καὶ προσκύνησις εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

96 : cf. Mt 23, 20-22.

96 τὴν ἐκκόψατε (ἐκκόψετε N) NV : om. A τὸν NV om. A

97 δοξάζοντες — προσκύνησις V : δοξάσατε, δτι αὐτῷ πρέπει δόξα καὶ τὸ κράτος, νῦν καὶ ἀεὶ N προσκυνήσωμεν · δτι αὐτῷ ή δόξα A

Ne t'enorgueillis pas, car si quelqu'un estime être quelque chose alors qu'il n'est rien, il se fait illusion.

Accordez grand honneur et grand respect à vos prêtres, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte.

Abstenez-vous de la fornication et de la viande étouffée et du sang. Car il est maudit devant le Seigneur, celui qui mange du sang ou de la viande étouffée ou d'un animal déchiré par les bêtes, ou d'un oiseau ou d'un animal mort dans un piège<sup>(1)</sup>. Et l'on effacera de la terre son souvenir<sup>(2)</sup>.

Faites cesser l'habitude des serments, en glorifiant le Christ qui est né, parce qu'à Lui reviennent l'honneur et l'adoration pour les siècles des siècles. Amen.

(1) Ηετεινόθυητος et θηράθυητος sont des *hapax*, probablement de basse époque.

(2) La dernière partie de la pièce est assez différente dans les trois témoins. Nous avons adopté le texte de V qui paraît le seul en mesure d'expliquer les simplifications qu'ont subies A et N. Évidemment, on ne demandera pas à ce texte plus que ce qu'il peut donner, l'insuffisance de notre documentation laissant, ici comme sur d'autres points, une large place à l'arbitraire.

# NOTES ET INFORMATIONS

## LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES BYZANTINES EN 1972

Le dernier rapport d'activité de la Société Belge d'Études Byzantines qui a paru dans *Byzantion* est le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 1965 (¹).

Depuis lors, la Société s'est réunie à diverses reprises. Le 29 mai 1965, elle a entendu un rapport du R.P. É. De Strycker S. J., *Brèves remarques sur un voyage d'études à Athènes et à Lesbos*, et une communication de M. P. van den Ven, *Un problème d'histoire ecclésiastique mal éclairci : la destitution du patriarche Eutychius de Constantinople et son remplacement par Jean le Scholastique* (²).

Le 7 mai 1966, Mme J. Lafontaine-Dosogne entretint les membres de la Société de ses *Recherches archéologiques à Antioche et dans l'Antiochène occidentale* (³).

Le 11 juin 1966 enfin, M. P. van den Ven expliqua *Le sens de κλιβάνιον dans la Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune* (⁴), et Mme L. Hadermann-Misguich communiqua le résultat de ses études sur *Saint-Georges de Kurbinovo et les Saints-Anargyres de Castoria* (⁵).

(1) *Byzantion*, 34 (1964), pp. 683-685.

(2) Cf. P. VAN DEN VEN, *L'accession de Jean le Scholastique au siège patriarchal de Constantinople en 565*, dans *Byzantion*, 35 (1965), pp. 320-352.

(3) Cf. J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche. — Recherches sur le monastère et l'iconographie de S. Syméon Stylite le Jeune*, Bruxelles, 1967. (*Bibliothèque de Byzantion*, 4).

(4) Cf. P. VAN DEN VEN, *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592). Tome II. Traduction et Commentaire*, Bruxelles, 1970 (*Subsidia Hagiographica*, 32), pp. 71-74.

(5) Cf. L. HADERMANN-MISGUICH, *Les eaux vives de l'Ascension dans le contexte visionnaire des théophantes de Kurbinovo*, dans *Byzantion*, 38 (1968), pp. 374-385.

En 1971, la Société Belge d'Études Byzantines a pris un nouveau départ. Le 12 juin 1971, une assemblée générale extraordinaire a modifié les statuts et désigné un nouveau conseil d'administration<sup>(1)</sup>. Les réunions scientifiques de 1971 ont permis d'entendre, le 20 mars 1971, une communication de M. F. Massai, *Les penseurs arabes et juifs sont-ils à l'origine du platonisme de Mistra?*<sup>(2)</sup>, le 22 mai 1971, un rapport du R. P. É. De Strycker, *A propos d'un voyage récent au Mont-Athos*, et, le 12 juin 1971, une communication de M. É. Janssens, *A propos de la bataille de Mantzikert*<sup>(3)</sup>. Le 6 novembre 1971 enfin, Mme A. Leroy-Molinghen a fait rapport, devant les membres de la Société, sur les activités du XIV<sup>e</sup> Congrès international des Études Byzantines de Bucarest<sup>(4)</sup>, tandis que deux membres ont repris les communications présentées au cours du même Congrès : Mme P. Karlin-Hayter, *Krikorikios de Taron*, et M. E. Voordeckers, *Les Juifs et l'empire byzantin au XIV<sup>e</sup> siècle*<sup>(5)</sup>.

En 1972, la Société Belge d'Études Byzantines comptait 40 membres. Elle a organisé trois réunions importantes, dont la Rédaction de *Byzantium* est heureuse de pouvoir reproduire ci-après les procès-verbaux, dus à M. Edmond Voordeckers, le très dévoué secrétaire de la Société.

\* \* \*

Le 11 mars 1972, Mme J. Lafontaine-Dosogne a présenté aux membres une communication sur *La place de la Vierge dans les absides des églises rupestres de Cappadoce : à propos d'une représentation inédite*.

Il s'agit d'une image de la Vierge conservée dans l'abside de la chapelle annexe d'un petit monastère rupestre du vallon de Beli-

(1) R. P. É. De Strycker (Président), Mme A. Leroy-Molinghen (Vice-présidente-trésorière), M. É. Janssens, Mme P. Karlin-Hayter, Mgr. B. Krivochéine, MM. J. Mossay, P. Orgels et P. van den Ven (Président d'honneur).

(2) Cf. F. MASAI, *Pléthon, l'Averroïsme et le problème religieux*, dans *Le Néoplatonisme (Colloque International du C.N.R.S., Royaumont, 9-13 juin 1969)*, Paris, 1971, pp. 435-446.

(3) Cf. É. JANSSENS, *La bataille de Mantzikert (1071) selon Michel Attaliat*, dans *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, 20 (1968-1972), pp. 291-304, 6 planches.

(4) Cf. A. LEROY-MOLINGHEN, *Le XIV<sup>e</sup> Congrès international des Études Byzantines*, dans *Byzantium*, 41 (1971), pp. 545-553.

(5) Ces deux communications paraîtront dans les *Actes du Congrès*.

sirma, appelée Eski Baca Kilisesi, l'«église de l'antique cheminée». Cette fresque peut être datée du deuxième tiers du x<sup>e</sup> siècle, par comparaison avec d'autres peintures de la même vallée et de la région de Göreme. (1)

Après la crise iconoclaste, close en 843, c'est la Vierge, symbole de l'Incarnation, qui occupe systématiquement l'abside centrale des églises byzantines, pour des raisons dogmatiques et aussi architecturales. Or, c'est une théophanie-vision, puis, à partir du xi<sup>e</sup> siècle, une Déisis qui orne ces absides en Cappadoce — de même que dans certaines églises de Géorgie et d'Arménie. Cette dérogation aux programmes byzantins doit s'expliquer par la signification eschatologique de telles images, dans les milieux monastiques et populaires.

La Vierge peut apparaître au registre inférieur ou au tympan des absides centrales, mais c'est dans les absides latérales que le cul-de-four lui est surtout réservé en Cappadoce. La Vierge de l'Eski Baca Kilisesi est une orante debout entre deux anges dont la séparent deux arbres, sous un Pantocrator en médaillon : c'est une représentation unique, semble-t-il. Il ne faut pas y voir une réduction de l'Ascension, mais bien une image propre à mettre l'accent sur la fonction médiatrice de la Théotokos. Si, du point de vue formel, cette composition est très proche de celle de la Panagia des Chaudronniers à Thessalonique, par sa signification elle se rapproche surtout de celle de la Sainte-Sophie de Kiev. Elle confère en outre à la chapelle un caractère funéraire (1).

\* \* \*

A l'occasion de l'assemblée générale statutaire de la Société, le 3 juin 1972, M. J. Balty a pris comme thème d'une conférence illustrée de diapositives *Urbanisme et monuments de l'Apamée byzantine*.

Il décrit, dans ses grandes lignes, le plan directeur de la ville et attire l'attention sur l'importance du grand axe nord-sud, — environ 2 km de longueur, 35 m de largeur — à l'époque byzantine. L'histoire de cette voie, à travers les tremblements de terre de

(1) Cette communication était le premier état d'une étude qui a été publiée dans les *Mélanges Otto Demus* (= *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 21, 1972), pp. 163-178, 4 pl., sous le titre : *L'Église rupestre dite Eski Baca Kilisesi et la place de la Vierge dans les absides cappadociennes*.

458 et 526/528 et jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, quand la population d'Apamée, à la suite d'un nouveau séisme (1157), s'est retirée définitivement dans la citadelle arabe, peut être retracée à la suite des dernières fouilles et des récents dégagements. Le nouveau pavement de la chaussée, mis en place à l'époque de Justinien, ne porte pas de traces d'usure par le trafic, à la différence du pavement romain sous-jacent ; le trafic s'est alors déplacé, en effet, vers les rues latérales. L'occupation perse de 613-628 conduit à une réelle anarchie urbanistique, boutiques et échoppes (bien datées par des trouvailles de monnaies) s'établissant au milieu de la voie elle-même, au point que le charroi emprunte désormais le portique de la Grande Colonnade.

M. Balty signale encore la restauration, sans doute contemporaine des travaux du VI<sup>e</sup> siècle, des façades de boutiques constituant le mur de fond des portiques, au moyen de stucages ; plusieurs inscriptions peintes sur l'enduit du mur ont pu être relevées. Par ailleurs, le sol des portiques de la grand-rue, dans le courant de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, mais aussi les salles principales du « palais » (?) du gouverneur de la *Syria secunda* (édifice dit « au *triclinos* ») s'ornent de riches mosaïques, tant géométriques que figurées.

L'Apamée byzantine, chef-lieu de province dès le début du V<sup>e</sup> siècle, et importante métropole ecclésiastique, conserve nombre de monuments d'architecture chrétienne. Une rotonde, de quelque 25 m de diamètre, pourvue d'une abside à l'est et flanquée d'absidioles et de dépendances, est toujours en cours de fouille et résiste encore à l'exégèse.

On est mieux renseigné sur l'église construite au V<sup>e</sup> siècle à l'emplacement où s'élevait, depuis le I<sup>er</sup> siècle, semble-t-il, une synagogue connue surtout par ses mosaïques datées de 391 de notre ère ; considérablement élargie à l'époque de Justinien et pourvue d'un *atrium* en façade, le monument a subi, jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle encore, divers remaniements. Les fouilles y ont mis au jour, dès 1934, trois reliquaires — dont un au nom des SS. Cosme et Damien — sous la forme de petits sarcophages fermés par un couvercle à acrotères, reliquaires dont la cuve était pourvue d'un trou pour l'écoulement de l'huile destinée aux ampoules-eulogies des pèlerins. M. Balty met l'église en relation avec la dévotion qu'avait Justinien lui-même pour les Saints Guérisseurs. L'examen de la nécropole établie au nord de l'église témoigne du maintien des inhumations *ad sanctos* au-delà de la date de la conquête arabe.

Une troisième église enfin, d'un plan quadrilobé particulièrement intéressant, a pu être, au v<sup>e</sup> siècle, le *martyrium* conservant la précieuse relique apaméenne de la Croix. Une importante inscription, datée de 533 et portant le nom de l'évêque Paul (connu d'ailleurs par les listes conciliaires), fixe le moment des principaux remaniements de l'édifice, alors transformé, selon toute vraisemblance, en cathédrale.

M. Balty conclut son exposé en soulignant la permanence de l'habitat sur le site d'Apamée, au-delà même de l'époque byzantine.

\* \* \*

Le 25 novembre 1972 enfin, M. M. Geerard a fait rapport sur les travaux préparatoires d'*Une Série Grecque du Corpus Christianorum*.

La Série Latine du *Corpus Christianorum*, qui paraît depuis 25 ans, commence à remplacer avantageusement la Patrologie Latine de Migne. Les éditeurs du *Corpus* ont jugé le moment venu de lancer la Série Grecque parallèle, prévue d'ailleurs dès le début de leur entreprise, et destinée à remplacer la Patrologie Grecque de Migne qui, malgré tous ses défauts, rend toujours service.

M. Geerard présente un bilan de l'activité des éditeurs de textes patristiques grecs depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; il souligne les mérites, les qualités et les limites des séries de textes les plus importantes, comme les *Griechische Christliche Schriftsteller* de l'Académie de Berlin, les *Sources Chrétiennes*, les *Oxford Early Christian Texts*, la *Patrologia Orientalis* et le *Corpus Christianorum Orientalium*, la collection Budé, la *Bibliotheca Teubneriana*, et la *Loeb Classical Library*, ainsi que celles des séries mixtes comme les *Texte und Untersuchungen* de l'Académie de Berlin, les *Studi e Testi* du Vatican, les *Studia Patristica et Byzantina* d'Ettal, la *Bibliothèque du Muséon*, etc. En outre, beaucoup de textes ont été édités dans des revues, des publications académiques, des *Festschriften*, etc., ou bien, de façon isolée, comme le Grégoire de Nysse de Jaeger.

Le patrologue, l'historien et le philologue se perdent dans ce foisonnement d'éditions, qu'il est d'ailleurs difficile de trouver réunies dans une bibliothèque, même spécialisée. Plus grave est le fait que pas mal d'éditions ont été faites de façon très insuffisante et qu'elles n'ont profité que peu ou pas des progrès immenses de

la codicologie grecque. A ces inconvénients, qui freinent au plus haut degré l'étude et l'utilisation des textes des Pères grecs, la Série Grecque du *Corpus Christianorum* devrait remédier en réunissant les bonnes éditions dispersées d'un même auteur, et en offrant de nouvelles éditions critiques.

M. Geerard présente ensuite les premières épreuves de la *Clavis Patrum Graecorum*, instrument de travail indispensable et préalable aux travaux de la *Series Graeca*, conçue d'après la *Clavis Patrum Latinorum* de Dom Eligius Dekkers. M. Geerard énumère toutes les informations qu'il a réunies dans les notices concernant les auteurs et leurs œuvres. Il signale que les textes hagiographiques anonymes ont été écartés de la *Clavis* et de la Série Grecque du *Corpus*. Il souligne par ailleurs le caractère fragmentaire de nos connaissances au sujet de quelques genres littéraires ou de certains domaines de la littérature patristique grecque, comme, par exemple, la poésie et les écrits ascétiques. Mais ces insuffisances inévitables ne pouvaient pas retarder la publication de la *Clavis Patrum Graecorum*. Celle-ci paraîtra en deux volumes : le second, en deux tomes, d'Arius à Jean Damascène, par les soins de M. Geerard, en 1973 ; le premier, consacré aux trois premiers siècles, et dû à la collaboration de Dümmер et de Winkelman, en 1974.

Le mise en marche de la Série Grecque du *Corpus Christianorum* bénéficie depuis peu de la collaboration aussi active que précieuse de M. l'abbé Marcel Richard. Sous son impulsion, priorité sera accordée d'une part aux auteurs de textes inédits ou incomplètement édités, d'autre part aux auteurs dont l'œuvre est éditée de façon trop dispersée.

M. Geerard donne un aperçu des premiers volumes en préparation. M. Richard s'est chargé de l'œuvre de Jean le Grammaire, qui n'était connu que par Sévère d'Antioche, et dont il a découvert le texte grec. Le *Commentaire sur les Psaumes* de Diodore de Tarse, attribué à Anastase de Nicée par Mgr Devreesse, sera édité avec les autres fragments du même auteur. Les *Commentaires sur les Proverbes* de Jean Chrysostome et de Procope feront également l'objet de nouvelles éditions. M. Datéma a promis l'édition critique des *Homélies* et des fragments d'Amphiloque d'Iconium. L'édition d'Anastase le Sinaïte par Gretser sera remplacée par une nouvelle édition complète à laquelle collaborent M. Richard et Mgr Canart. Des volumes sont en préparation pour Léonce de Byzance, Eustathe, Pamphyle, Léonce de Jérusalem, etc. D'autres

volumes regrouperont les éditions dispersées d'Évagre le Pontique, Théodore de Mopsueste, Théodore, etc.

Confrontée avec le problème des limites chronologiques de la Série Grecque, la Direction du *Corpus Christianorum* a projeté une *Continuatio Mediaevalis*, mais M. Geerard est d'avis qu'une nouvelle *Clavis* est absolument nécessaire à son élaboration.

Pour conclure, M. Geerard soumet à l'assemblée le problème des traductions. Selon M. Richard, la Série Grecque peut s'en dispenser, mais il est incontestable que la connaissance du grec diminue de plus en plus.

Dans une discussion animée, la plupart des membres présents se déclarent en faveur d'une traduction des textes à paraître dans la Série Grecque. Le Président attache une grande importance à l'uniformité dans la présentation et l'apparat critique des textes ; quant aux traductions, il est d'avis qu'elles ne sont peut-être pas nécessaires pour des textes très spécialisés, mais qu'elles sont absolument indispensables pour les autres. M. Janssens exprime le même avis. Quant aux introductions, le Président croit qu'il n'est plus recommandable de les écrire en latin ; la terminologie spécifique de la codicologie moderne exige l'emploi d'une langue moderne.

En fin de réunion, M. Mossay donne des compléments d'information sur la *Bibliothèque du Muséon* et les séries qui en ont pris la relève, et le Président rend compte des activités de l'Institut Patriarcal d'Études Patristiques de Thessalonique.

\* \* \*

En conclusion, on peut dire que les réunions de la Société Belge d'Études Byzantines se caractérisent par l'assiduité des membres, par leurs discussions aussi animées qu'amicales et profitables, et par un esprit réconfortant de collaboration, qui fait bien augurer de l'avenir des études byzantines en Belgique.

Edm. VOORDECKERS.

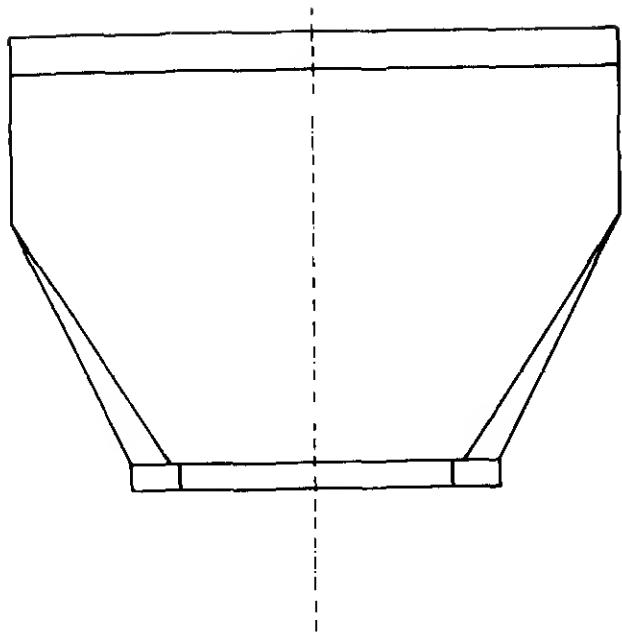


Fig. 1. Premier épannelage  
de la pierre.

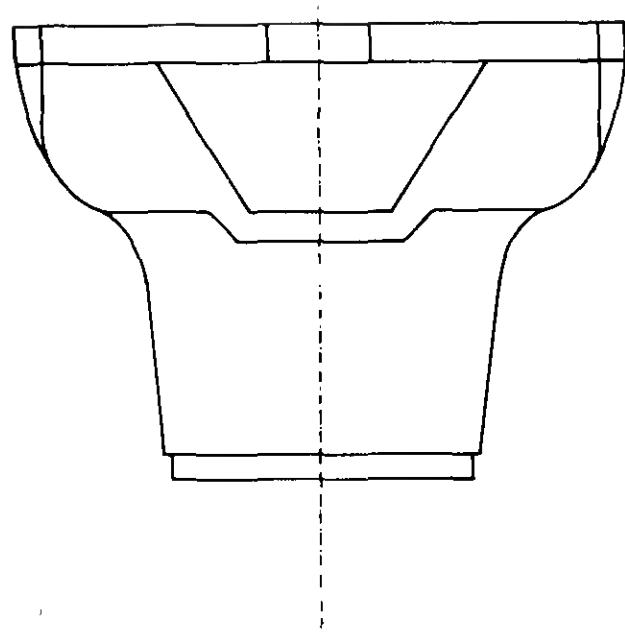


Fig. 2. Mise en place  
des plans principaux.

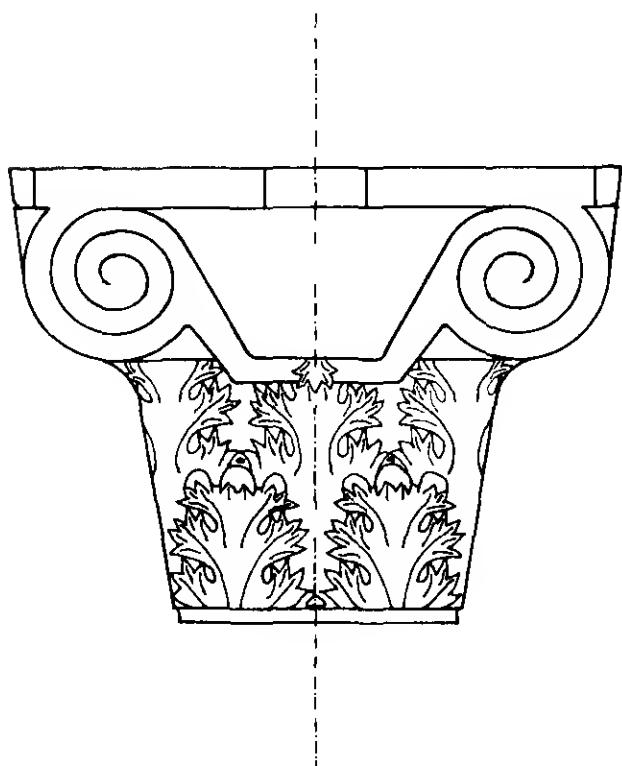


Fig. 3. Chapiteau dégrossi  
avec les motifs gravés.

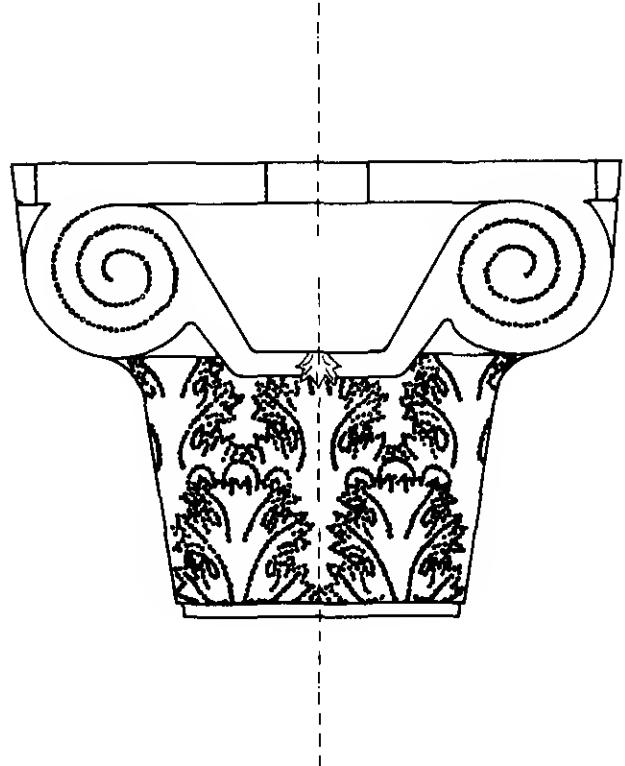


Fig. 4. Travail  
de la mèche.

Représentation schématique des étapes de la sculpture des chapiteaux de Philippe (\*).

(\*) Je remercie vivement M. l'architecte Vanguelis Adamojannis, qui a bien voulu exécuter ces dessins.

## CORRIGENDA

A propos de l'article :

*Quelques chapiteaux inachevés de Philippes*, de M. PANAYOTIDI,  
t. XLII (1972), fasc. 2, pp. 423-430.

Comme, par suite d'un accident typographique, les légendes et la numérotation des planches et des figures de cet article sont tout à fait aberrantes, nous avons cru indispensable de réimprimer ces illustrations, en leur restituant les numéros et les textes explicatifs qui leur appartiennent.

LA RÉDACTION.

## NOUVELLES REMARQUES SUR LA GENÈSE DE VIENNE

Il me semble nécessaire de revenir brièvement sur ma présentation de deux articles récents qui éclairent, l'un et l'autre, l'image de la scène de séduction de la femme de Putiphar, sur la page 31 de la Genèse de Vienne<sup>(1)</sup>. J'indiquais, en effet, qu'on ne pouvait identifier avec certitude l'objet que tient, de la main droite, la femme qui se penche sur le berceau d'Asnath, vers la droite de la partie supérieure de la composition. Si j'avais été plus attentive au rôle que joue, dans l'Antiquité gréco-romaine et au Moyen Âge, la catoptromancie<sup>(2)</sup>, je n'aurais pas hésité à reconnaître dans ce mystérieux objet un miroir divinatoire qui précise les indications de l'astrologue, en les éclairant par des révélations sur l'avenir de la petite Asnath. Cette identification permet de comprendre le geste de la femme qui fait jouer le miroir sur la plaque révélatrice de l'origine de l'enfant ; la plaque se trouve

(1) Il s'agit de mon article : *A propos de deux études récentes sur la Genèse de Vienne*, dans *Byzantion*, XLII (1972), pp. 598-601, présentant l'article de M. D. LEVIN, *Some Jewish Sources for the Vienna Genesis*, dans *The Art Bulletin*, LIV (1972), pp. 241-244, et celui de É. REVEL, *Contribution des textes rabbiniques à l'étude de la Genèse de Vienne*, dans *Byzantion*, XLII (1972), pp. 115-130.

(2) Sur le rôle des miroirs dans la divination antique et médiévale, on peut consulter encore le vieil ouvrage d'A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, Paris, 1879-1882, et trouver des indications éparques dans les études diverses recueillies par A. CAQUOT et M. LEIBOVICI, *La divination*, I, Paris, 1968, pp. 104-105, 174 ; se reporter surtout à l'étude d'A. DELATTE, *La catoptromancie grecque et ses dérivés*, Paris-Liège, 1932, pp. 133 sqq.

Sur le rôle de la catoptromancie et de la cristallomancie chez les Byzantins et éventuellement dans l'iconographie byzantine, voir S. DER NERSESSIAN, *L'illustration du roman de Barlaam et Joasaph, d'après les clichés de la Frick Art Reference Library et de la Mission Gabriel Millet au Mont-Athos*, Paris, 1937, p. 168.

ainsi déplacée de sa localisation initiale : elle ne pend pas au collier d'Asnath où Jacob l'a attachée, mais est tenue à la hauteur du front du bébé, et elle peut ainsi sans doute se refléter plus aisément dans le miroir. On saisit alors pourquoi le regard attentif de la femme est fixé sur le miroir : c'est dans ce miroir qu'elle est en train de lire l'avenir de la jeune Asnath.

Cette plaque jouera d'ailleurs, selon les légendes de l'exégèse rabbinique (<sup>1</sup>), un rôle important lors du mariage de Joseph : Asnath la lance, parmi les objets que jettent en présents les jeunes filles, depuis le haut de la muraille où elles se promènent pour voir le très beau jeune homme qu'est devenu Joseph ; Joseph ramasse cette plaque et elle lui permet de reconnaître sa nièce et de l'épouser. C'est encore cette plaque, montrée par Joseph à son père, qui lève les doutes de Jacob sur l'origine d'Ephraïm et de Manassé, au moment de la bénédiction racontée par *Genèse*, 48, 1-20.

La lecture de l'avenir d'Asnath et de sa descendance, grâce au miroir divinatoire, correspond ainsi aux intentions des commentaires du Midrash concernant l'importance de la plaque dans la vie de Joseph et d'Asnath et dans celle de leurs enfants ; elle répond aussi à l'ensemble de la composition de l'image de la page 31 de la Genèse de Vienne, où les révélations de la partie supérieure droite de l'image trouvent leurs réalisations à l'étage inférieur de cette miniature qui apparaît ainsi non seulement comme une des plus gracieuses, mais aussi comme une des plus chargées des subtiles intentions des commentaires juifs, de toute la Genèse de Vienne.

Paris.

Suzy DUFRENNE.

(1) On peut consulter les Pirkés de Rabbi Eliezer, chap. 38, et le Targoum du pseudo-Jonathan sur *Gen.*, 49,22 et *Gen.*, 48, 9, dans M. KASHER, *Thora Shelema*. *Talmudic-midrashic encyclopedia of the Pentateuch* (en hébreu), New York et Jérusalem, 1949, aux chap. sur *Gen.*, 41,45-48. Qu'E. Revel, qui a bien voulu lire pour moi ces textes, soit ici remerciée de sa collaboration. On peut d'ailleurs consulter, en traductions anglaises, les Pirkés de Rabbi Eliezer dans l'édition de G. FRIEDLAENDER, Londres, 1916, et le Targum du pseudo-Jonathan dans J. W. ETHERIDGE, *The Targums of Onkelos and Jonathan ben Uzziel on the Pentateuch, with the Fragments of the Jerusalem Targum*, 1-2, Londres, 1862-65 (1968<sup>a</sup>).

## JEAN LE CHRYSOSTOMITE, PATRIARCHE DE JÉRUSALEM AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

On sait que la chronologie des patriarches de Jérusalem sous les Comnènes présente des problèmes difficiles (<sup>1</sup>). Il est établi néanmoins qu'il y eut un Jean de Jérusalem au début du XII<sup>e</sup> siècle (élu à Jérusalem vers 1098, reconnu à Constantinople en 1106/7, mort avant janvier 1156 ?), et un autre dans la seconde moitié (?12 mai 1157-?).

La carrière du premier (que, suivant Mgr Chrysostome Papadopoulos, nous pourrions désigner comme Jean VIII) fut admirablement retracée par Mgr L. Petit dans le *D.T.C.*, 8, 766-767, et sa personnalité fut esquissée et sa chronologie établie avec une grande probabilité par V. Grumel (<sup>2</sup>).

Du deuxième, Jean IX, la seule chose connue est qu'il assista au deuxième concile qui s'occupa du texte liturgique *Σὺ εἰ ὁ προσφέρων καὶ προσφερόμενος*, au mois de mai (12 et 13) de l'année 1157 (P.G., CXL, 180 B : *Toῦ Ἱεροσολύμων μοναχοῦ Ἰωάννου*; 196 C : *Ο ταπεινὸς μοναχὸς Ἰωάννης καὶ ἐλέω Θεοῦ πατριάρχης τῆς μητρὸς πασῶν τῶν Ἔκκλησιῶν ἀγίας Σιών πόλεως Ἱερουσαλήμ δρίσας ὑπέγραψα*).

Il faut encore noter qu'un de ces deux patriarches doit être Jean Mercouopoulos, auteur de la Vie de s. Jean Damascène publiée par A. Papadopoulos-Kerameus dans les *'Ανάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχνολογίας*, IV, pp. 303-350 (c. *Athen.* 983, an. 1267). Sur le problème des Vies de s. Jean Damascène, cf. M. CORDILLO, *Damasce-nica*, O.C., VIII, 2 (nov. 1926), et M. JUGIE dans les *Échos d'Orient*, 28 (1929), pp. 35-41. Si l'original arabe est de 1085, l'auteur de l'ancienne *Vita* doit être Jean VIII de Jérusalem, et non pas Jean

(1) Cf. V. GRUMEL, dans le *Recueil dédié à la mémoire du Professeur P. Nicov*, Sofia, 1940, pp. 109-114.

(2) *Op. cit.*, pp. 110-112; cf. J. DARROUZÈS, *R.E.B.*, XXI (1963), p. 54.

VI († 969). Pourquoi alors ne pas revenir à l'hypothèse de Kerameus (*op. cit.*, p. i') que Jean Mercouropoulos est la même personne que Jean VIII et donc l'auteur des deux Vies? Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que Jean Mercouropoulos n'est pas Jean IX.

Lisant, il y a quelques années, le *Typicon* du Monastère de s. Jean Chrysostome en Chypre dans les *Τυπικὰ* de Dmitrievskij (t. III, pp. 121-127), je fus frappé par la lecture qu'il donnait pour le 24 avril (f. 145) : ... ἐπιτελοῦμεν τὰ μνημόσυνα τοῦ ἀγίου πατρὸς ἡμῶν καὶ δεσπότου κυροῦ Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, τοῦ γενομένου πατριάρχου Ἱεροσολύμων (sic!). C'était une faute incroyable. J'ai consulté l'original, le *Par. gr.* 402 : il est très facile de voir que la vraie lecture pour le 24 avril est : Ἰστέον ὅτι κατὰ ταύτην τὴν ἡμέραν ἐπιτελοῦμεν τὰ μνημόσυνα τοῦ ἀγίου πατρὸς ἡμῶν καὶ δεσπότου κυροῦ Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστομίτου, τοῦ γενομένου πατριάρχου Ἱεροσολύμων.

On sait que le Monastère de s. Jean Chrysostome de Couzzouventi fut fondé en 1090 (*Par. gr.* 402, f. 56<sup>r</sup>-56<sup>v</sup> dédicace de l'église de s. Jean le 9 décembre 1090) et que le *kletōr* était l'higoumène Georges, mort un 26 avril (*ibid.*, f. 146<sup>v</sup>) (¹).

Qui est ce Jean le Chrysostomite, patriarche de Jérusalem? Le *Typicon* date du XIII<sup>e</sup> siècle ; il ne peut donc s'agir que d'un des deux Jean du XII<sup>e</sup> siècle. Le premier, Jean VIII Mercouropoulos, doit être exclu,

i. pour des raisons chronologiques. Le Monastère a été

(¹) Sur l'histoire du Monastère, cf. I. P. TSIKNOPPOULOS, *Η Ἱερὰ Μονὴ τοῦ Χρυσοστόμου τοῦ Κοντζουβέντη καὶ τὰ Ἱερὰ αὐτῆς Κτίσματα*, Nicosie, 1959 ; C. MANGO et E. J. W. HAWKINS, *D.O.P.*, XVIII (1964), pp. 333-339. Qu'il me soit permis de noter ici que le *Typicon* du Monastère, en plus de l'église de S. Jean Chrysostome et de celle de la Sainte Trinité (fondée par le duc Eumathe Philokalès), parle d'une troisième église τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου τοῦ κοιμητηρίου (f. 181, 264<sup>v</sup>), qu'il faut identifier, pensons-nous, avec l'*Αφερτοπικὰ* ou *Παναγία τοῦ Κοντζουβένδη* qui existe toujours. L'hypothèse de Monica BARDSWEL (*The Eastern Churches Quarterly*, III, n° 5, pp. 304-308) — basée sur l'information du moukhtar du village — que l'église fut « aux temps anciens » maronite, est sans fondement. L'admirable Thrène de cette église que Sir G. HILL (*A History of Cyprus*, I, Cambridge, 1940, p. 305, 323, pl. XIV) date du XII<sup>e</sup> siècle et considère d'ailleurs comme une des plus belles fresques de l'île (n'est-il pas comparable au Thrène de Nérézi (1164) ?), serait en faveur de notre hypothèse, à savoir qu'il s'agit de l'église de « la Toute-Sainte Théotokos du cimetière ».

fondé en 1090 ; or Jean fut élu patriarche de Jérusalem vers 1098, étant déjà évêque de Tyr (¹).

ii. Jean Mercouropoulos n'est jamais appelé moine.

iii. son saint patron est Jean Damascène, et non pas Jean Chrysostome (²).

Nous pouvons dès lors avancer avec une certaine probabilité que le moine Jean, patriarche de Jérusalem qui assista au concile de Constantinople en 1157, est Jean le Chrysostomite, moine du Monastère de s. Jean Chrysostome de Couzzouventi en Chypre.

Cela ne dit pas encore, malheureusement, qu'il était un Cypriote. Le P. J. Darrouzès nous rappelle (³) que « le pays avec lequel Chypre a eu le plus de relations après le x<sup>e</sup> siècle est la Palestine. Le mouvement de livres que représente le nombre de manuscrits chyriotes à Jérusalem est dû aux relations entre monastères orthodoxes : ceux de Jérusalem avaient des métroques dans l'île et recrutaient des sujets dans sa population croyante. Chypre était aussi le refuge naturel des chrétiens de Syrie et de Cilicie menacés par l'Islam ». Et Syméon, dernier patriarche de Jérusalem avant l'occupation latine (1098), ne s'était-il pas réfugié à Chypre, où il mourut, à cause des persécutions arabes contre les chrétiens avant l'arrivée des croisés ? Une grande possibilité reste, toutefois, que Jean le Chrysostomite soit un des patriarches cypriotes de la Ville Sainte.

*Cambridge.*

Benoît ENGLEZAKIS.

(1) V. GRUMEL, *op. cit.*, p. 111.

(2) KERAMEUS, *op. cit.*, p. 350.

(3) R.E.B., XV (1957), p. 132.

## WIDOWS LOST AND REGAINED

Kekaumenus in his «Counsels and Tales» blamed the man, who had decided to enter the second marriage. If he chooses his new wife from the «serviceable» ones ( $\tauῶν χρησίμων$ ), it will not give him good luck, because on their conjugal bed she will remember her first husband (KEKAUMENUS, ed. G. Litavrin, p. 230, 30). The text is apparently corrupted, but easy to be corrected, if instead of  $\chiρησίμων$  we read  $\chiηρῶν$ , «widows».

I should propose also the following corrections :

P. 244, 7 :  $\varphiρόνιμος$  instead of  $\piονηρός$ .

P. 228, 14 :  $\deltaεῖπνα$  instead of  $\deltaειπνᾶ$ .

On p. 196, 25 comma is to be transposed after  $\circ\gammaας$ .

On p. 264, 12, it is necessary to conserve  $\tauὴν$  before  $\epsilon\pi i \Thetaάνατον$ , accordingly to the manuscript.

On p. 280, 4  $\mathcal{A}\circ\gammaηρόπωλος$  is better than  $\mathcal{A}\circ\gammaηρόπονλος$  accordingly to the manuscript.

*Moscow.*

A. P. KAŽDAN.

## ENNIUS - ΑΙΝΙΟΣ

In einer kürzlich erschienenen Untersuchung (¹) haben wir unter anderen Fragen zur Biographie des byzantinischen Chronisten Ephraem und zu seiner Chronik auch einen Punkt untersucht, der problematisch war und bisher noch keine zufriedenstellende Lösung erfahren hatte.

In den lateinischen Katalogen der Vatikanischen Handschriften der Jahre 1475, 1481, 1484, 1518 — eine Ausnahme bildet jener des Jahres 1510 — steht nach dem Namen des Autors Ephraem das Wort «Ennii» bzw. «Enii», während im Katalog von 1533 im kontaminierten Wort «Euphrenni» das Wort «Ennii» zu erkennen ist.

Was bedeutet «Ennii»? Betrachtet man in diesen Katalogen die Transkription der griechischen Buchstaben ins Lateinische und nimmt man den griechischen Katalog der Vatikanischen Bibliothek von 1517-18 zu Hilfe, dann darf man annehmen — so schlugen wir vor (²) — dass das lateinische «Ennii» das griechische *Aἰνίος* wiedergibt und den von der thrazischen Stadt Ainos Stammenden bezeichnet.

Das Adjektiv *Aἰνίος* könnte aber, im Genitiv gebraucht, auch einen Bischof dieser Stadt meinen. Deshalb haben wir im Katalog der Bischöfe von Ainos nach einem Bischof namens Ephraem gesucht, der mit unserem Chronisten identisch sein könnte. Der Katalog enthielt keinen derartigen Namen (³), so dass diese Möglichkeit auszuschliessen war.

Entgangen war uns jedoch der, wenn auch ohne genauere Erläuterung, angeführte Untertitel eines Aufsatzes von B. A. Myskides (⁴) über die Stadt Ainos in Thrazien. Auf S. 47 steht der

(1) Od. LAMPSIDIS, *Beiträge zum byzantinischen Chronisten Ephraem und zu seiner Chronik*, Athen, 1972.

(2) Ebenda, S. 21-24.

(3) GERMANOS, Metropolit von Sardis, *'Επισκοπικοὶ Κατάλογοι, Θρακικά*, 6 (1935), 45-49.

(4) *Θρακικά*, 2 (1929).

Untertitel *"Evia — Aίνια.* Darunter schreibt der Autor: « Der Leser der nachfolgenden Aufzeichnungen wird höflich gebeten, zur Kenntnis zu nehmen, dass die Rede von Ainos, der sehr alten und berühmten äolischen Stadt an der Evros-Mündung, ist ». Der kenntnisreiche Mystakides sagt freilich nicht, woher er die Schreibung *"Evia* her hat. Höchst wahrscheinlich hat er sie in den verschiedenen Handschriften gefunden, aus welchen er seine zahlreichen Nachrichten geschöpft hat.

Unsere Annahme, dass es sich beim Wort « Ennii » um die Transkription des griechischen Wortes *Aίνιος* (= des mit der Stadt Ainos in Thrazien verbundenen Menschen) handelt, lässt sich somit durch einen parallelen Beleg aus dem Griechischen bestätigen.

*Athen.*

Odysseus LAMPSIDIS.

## TO 'ΕΞΗΣ IN ARETHAS

In an article which studied the use by Homeric scholiasts of the expression *τὸ ἔξῆς*, in common parlance simply 'the following', as a technical term to denote the 'order' or 'sequence' in which the exegete wished the reader to understand the words of the text (<sup>1</sup>), I called particular attention (<sup>2</sup>) to fifteen instances of the use of the term to introduce free paraphrases rather than mere re-orderings of the poet's words. Presented as the three most flagrant instances were the following ; in each instance the Homeric text precedes, the scholium follows the dash :

*Δ* 218-19 *ἐπ'* ἄρ' ἥπια φάρμακα εἰδὼς πάσσε --- τὸ ἔξῆς · ἐπέπασσεν αὐτῷ πρᾶα καὶ προσηνῆ φάρμακα παντικὰ τῶν ὁδυνῶν.

*Θ* 10-11 δν δ' ἀν ἐγὼν ἀπάνευθε θεῶν ἐθέλοντα νοήσω ἐλθόντ' ἡ Τρώεσσιν ἀρηγέμενη ἡ Δαναιοῖσι --- τὸ ἔξῆς · δν ἀν ἐγὼ ἵδω τῶν θεῶν χωρὶς ἐμοῦ καὶ δίχα τῆς ἐμῆς ἐπιτροπῆς ἐλθόντα εἰς τὴν μάχην, θέλοντα Τρωσὶν ἡ "Ελλησι βοηθῆσαι.

*Λ* 365 ἡ θήν σ' ἔξανύω γε καὶ ὑστερον ἀντιβολήσας --- τὸ δὲ ἔξῆς ἐστι, κατεργάσομαι δή σε καὶ ἀνελῶ, καὶ τέλος τῇ πράξει ἐπιθήσω, ἐξ ὑστέρον ἀπαντήσας.

In freedom of paraphrase, the remaining twelve scholia which I listed (<sup>3</sup>) equal or approach the three just quoted. My comment on this strange extension of the meaning of *τὸ ἔξῆς* was the following :

My point here is not that the scholiasts have paraphrased rather freely. This is common enough in the scholia. What is startling is that instead of calling the paraphrase the *λόγος* or *νοῦς* of the passage, as usual ..., they present their rework-

(1) H. L. LEVY, *To Hexes in Homeric Scholia and Servius' Ordo*, *TAPha*, 100 (1969), 237-54.

(2) *Op. cit.*, p. 248.

(3) *Op. cit.*, p. 248, ftn. 27.

ings as  $\tauὸ\ ἔξῆς$  ... Why this desire to pass off the  $\lambdaόγος$  or the  $\nuοῦς$  as  $\tauὸ\ ἔξῆς$ ? Did it sound more scholarly? Or was it force of habit compounded with professorial absent-mindedness? Perhaps  $\tauὸ\ ἔξῆς$  was on the way toward developing an extended meaning, that of the 'gist' of a passage.

The hypothesis contained in the final sentence quoted has now received strong confirmation.

This occurs in the edition of the *marginalia* by Arethas in *Moscow Greek MS 231*, presented by L. G. Westerink in *Byzantion*, 42 (1972), 196-244. In his introduction to this edition (pp. 196-204), Professor Westerink calls attention to the scholarly activity of the tenth-century theologian, whose pre-occupation with classical authors (p. 201) undoubtedly brought him into contact with the main tradition of scholastic writings.

We should not, therefore, be surprised to find in Arethas an item from the terminology used by the Homeric scholiasts of Hellenistic times, employed in the sense in which it was understood in the tenth century of our era. It is in this manner, at any rate, -that I interpret the two occurrences of  $\tauὸ\ ἔξῆς$  which Westerink (pp. 205f.) gives in Arethas' scholia on passages of Theodorus Abucara :

THEODORUS ABUCARA, *Opusc.*, 4, *P.G.*, 97, 1505 C 3-9 :

*ιστέον δὲ ὅτι ἐπειδὴ δ αὐτὸς ὑπάρχει θεός τε καὶ ἀνθρωπος, μία πάντως ἐστὶν ὑπόστασις· καὶ θεός ὁν καὶ ἀνθρωπος δύο φύσεις ἔχει, θείαν τε καὶ ἀνθρωπίνην· διὰ δὲ τὸ κυρίως εἶναι θεός τὸ μὴ οὐχὶ θείαν ἐσχηκώς φύσιν ἀδύνατον καὶ τὸ ἀληθῶς ἀνθρωπος εἶναι τὸ μὴ πεφυκός ἔχειν ἀνθρωπίνην φύσιν ἀδύνατον.*

1<sup>ν</sup>  $\tauὸ\ ἔξῆς$  οὗτως · ἐπειδὴ μία ὑπόστασις ἐστι θεός καὶ ἀνθρωπος, πάντως δ θεός καὶ ἀνθρωπος δύο φύσεις ἔχει, θείαν καὶ ἀνθρωπίνην · τί δὲ ἀδύνατον δ κυρίως ὁν θεός καὶ ἀληθῶς ἀνθρωπος μὴ ἔχειν ἀνθρωπίνην φύσιν, δ πεφυκώς ὥσπερ φύσει θεός, οὗτω καὶ ἀνθρωπος τὸ δρώμενον, μὴ ὡς διὰ τῶν θείων θεός, οὗτως καὶ διὰ τῶν ἀνθρωπίνων ἀνθρωπος εἶναι πιστεύεσθαι.

*Ibid.*, 1521 B 5-8 :

ἀλλ' δ ἀίδιος υἱὸς ἐφῆκεν αὐτὴν διὰ τὴν ἡς ἐμνημονεύσαμεν κατὰ τὴν τῶν ἡμετέρων σωμάτων ἀναστρέψεσθαι βίωσιν.

8<sup>ν</sup>  $\tauὸ\ ἔξῆς$  οὗτως · ἀλλ' δ ἀίδιος υἱὸς ἐφῆκεν αὐτὴν ἀναστρέψεσθαι διὰ τὴν βίωσιν τὴν κατὰ τῶν ἡμετέρων σωμάτων, ὡς ἐμνημονεύσαμεν.

Here the meaning of  $\tauὸ\ ἔξῆς$  οὗτως is obviously 'the sense [is

to be understood] thus'. There remains not a trace of the original technical meaning, 'the order', 'the sequence'.

A similar change in meaning occurred in the use of the Latin word *ordo*, unquestionably because of the close imitation by the Latin scholiasts of their Greek models (¹).

On the Greek side, this two-fold technical use of  $\tau\ddot{o}\ \xi\tilde{\eta}\varsigma$  by scholiasts did not interfere with the continued use of the phrase down through the centuries in the non-technical meaning of 'the following'. It is in this sense that it still occurs in Modern Greek, both *καθαρεύοντα* and *καθομιλούμενη*, and as such it is understood today by the average speaker of Greek both in Athens and in the Greek countryside.

With 'the following' as the main meaning of the phrase  $\tau\ddot{o}\ \xi\tilde{\eta}\varsigma$  in both ancient and modern times, it is perhaps a service to call particular attention to its use by the writers of Greek scholia not only in the sense of 'order', 'sequence' (an obvious extension from its literal meaning), but in the more remotely derived sense of 'gist', 'meaning', 'sense', a usage so far as I know not yet recorded by the lexicographers.

*Duke University.*

Harry L. LEVY.

(1) Cf. *op. cit.*, p. 249. For a fuller treatment of the Servian scholia, cf. H. L. LEVY, *Servius in His Classroom*, in *CJ*, 67 (1971/72), 167-74.

## TZETZES, *HISTORIAE* VII 438-450

(Ed. Leone, pp. 273-274)

Dans le dernier article traitant de ce sujet, Oertel (1) nous présente une liste des sources qui mentionnent plus ou moins longuement le canal qui unissait, dans l'antiquité, le bras oriental du Nil à la mer Rouge. Dans cette liste, nous rencontrons les noms d'Hérodote (2), Aristote (3), Diodore (4), Strabon (5), Pline (6) et Ptolémée (7). Il est cependant possible d'y ajouter un septième auteur, Tzetzès, qui, dans ses *Histoires*, écrit :

Νέκως δὲ Ψαμητίχον πρὸν διώρυξε τὸν Νεῖλον  
μέχρι θαλάσσης ἐρυθρᾶς μήκει τετραγμέρῳ,  
**440** πλάτος δυντριηρέων ὡς εὐμαρῶς εἰσπλέειν.  
Ορύσσοντες δέ ἀπόλωντο δώδεκα μυριάδες.  
Ψηλοτέραν δὲ τινῶν εἰπόντων τῆς Αἴγυπτου  
τὴν ἐρυθρᾶν τὴν θάλασσαν ἀπέστη τοῦ ὁρύσσειν,  
μή πως ποτὲ τὴν Αἴγυπτον ἀθρόως κατακλύσῃ.  
**445** Δαρεῖος δὲ δέ οἱ βασιλεὺς ὕστερον τῆς Περσίδος  
ἐκείνην ἐξετέλεσε δίωρυχα τὴν Νέκω,  
καὶ Πτολεμαῖος ὕστερον ἐν στόμιον τοῦ Νεῖλον,

(1) Fr. OERTEL, *Das Problem des antiken Suezkanals*, in *Spiegel der Geschichte. Festgabe für Max Braubach zum 10. April 1964*, hrg. v. K. REPGEN & S. SKALWEIT, Münster Westf. 1964, pp. 18-51. On y trouvera la bibliographie antérieure, à laquelle il convient d'ajouter P. GRENEZ, *Le canal Nil-Mer Rouge et les pistes arabique aux époques pharaonique et hellénistique*, 2 vols., Bruxelles, 1957-58.

- (2) HÉRODOTE, II, 158-159 et IV, 42.  
(3) ARISTOTE, *Météorologiques*, I, 14, p. 351 b.  
(4) DIODORE, I, 33, 7-12 = FGH, 86 F. 19. C'est à tort qu'on y voit un fragment d'Agatharchide.  
(5) STRABON, I, 2, 31 C 38 et XVII, 1, 25 C 804.  
(6) PLINE, *Histoire naturelle*, VI, 165-167.  
(7) PTOLÉMÉE, IV, 5, 52, Nobbe.

δ ἀπὸ τούτου λέγεται τὴν κλῆσιν Πτολεμαῖος,  
μέχρι θαλάσσης ὥρυξε κλειόμενον ἐντέχνως,  
450 καὶ πάλιν ἀνοιγνύμενον δαπάναις οὐ μετρίαις.

« Néchao, fils de Psammétique, le premier, creusa un canal du Nil à la mer Rouge, distance que l'on franchissait en quatre jours de navigation ; sa largeur était telle que deux trières pouvaient y pénétrer de front. Pendant le percement, cent vingt mille hommes moururent. Comme certains avaient affirmé que le niveau de la mer Rouge était supérieur à celui de l'Égypte, il (= Néchao) interrompit le creusement, de crainte que la mer n'engloutît l'Égypte du jour au lendemain sous ses eaux. Plus tard, le roi de Perse Darius acheva ce canal de Néchao ; Ptolémée aussi, dans la suite, ajouta au Nil une branche, qui a tiré de lui son nom de ptolémaïque : en dépensant à son tour sans compter, il fit creuser jusqu'à la mer Rouge un canal pourvu d'un habile jeu d'écluses »<sup>(1)</sup>.

Outre les indications qu'il nous fournit sur les sources de Tzetzès<sup>(2)</sup>, ce texte présente un autre intérêt : il nous garantit que nous sont parvenus, parmi les textes grecs qui traitaient du canal Nil-mer Rouge, tous ceux que connaissait Tzetzès, auteur du XII<sup>e</sup> siècle, qui possédait une culture étendue dans le domaine des lettres classiques.

*Bruxelles.*

Michel MUSZYNSKI.

(1) Qu'il faille bien traduire ainsi nous est garanti par les passages parallèles (Diod., I, 33, 11 : φιλότεχνον διάφραγμα et Diod., I, 52, 2 : κλειομένον φιλοτέχνως) où le contexte indique, sans contestation possible, qu'il s'agit d'écluses. On a ici une preuve de plus que Tzetzès se sert directement de Diodore. Dans la bibliographie moderne, je n'ai trouvé aucune trace de ces écluses ; tout le monde, cependant, accepte un système de régulation d'eau du même genre pour le lac Moeris ; cf. W. L. WESTERMANN, *The irrigation system of Egypt*, dans *Classical Philology*, XIV, 1919, pp. 158-164 [161] ; A. E. R. BOΛK, *Irrigation and Population in the Fayūm, the Garden of Egypt*, dans *The Geographical Review*, XVI, 1926, pp. 353-364 [358] ; G. CATON-TOMPSON and E. W. GARDNER, *Recent Work on the Problem of Lake Moeris*, dans *The Geographical Journal*, LXXIII, 1929, pp. 20-60 [55].

(2) A en juger par l'*Index scriptorum* dans IOANNIS TZETZAE, *Historiae*, ed. P. A. M. LEONE, Naples, 1968 (*Pubblicazioni dell'Istituto di filologia classica. Università degli Studi di Napoli*, I), pp. 605-614, Tzetzès connaît Hérodote, Aristote, Diodore, Strabon et Ptolémée. Sans avoir eu recours à Pline, qu'il ne connaît apparemment pas, il a pu trouver chez ces auteurs toutes les informations qu'il nous donne.

## ANAXAGORAS' CAMELS

In Georgius Cedrenus, p. 278 Bekker, we read οὗτος Κλαζομένιος ὅν ἀγέλαις τε καὶ καμήλοις τὰ ἔαυτοῦ ἀνῆκε. περὶ τούτου ἔφη Ἐπολλώνιος δὲ Τυανεὺς προβάτοις μᾶλλον ἢ ἀνθρώποις φιλοσοφῆσαι.

Any doubt one may have about the camels is confirmed by PHILOSTRATUS, VA 1.13 Ἀναξαγόραν ἀγέλαις τε καὶ μήλοις τὰ ἔαυτοῦ ἀνέντα (not to mention PHILO *devita contemp.* 14, PLUT., *de vit. aer. al.*, 8.831F, *Per.*, 16.5, MAX. TYR., *Philos.*, 16 Ia, EUSEB., *PE*, 14.14.8).

*University of North Carolina.*

David SIDER.

## BIBLIOGRAPHIE DE M. MARIUS CANARD

Les arabisants ne seront pas seuls à nous savoir gré de publier ici cette Bibliographie — que nous avons de bonnes raisons de croire très complète — de M. Marius Canard (¹). Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Proche Orient médiéval et, par conséquent, tous les lecteurs de notre revue seront heureux de pouvoir, grâce aux renseignements que cette liste de titres leur fournira, tirer pleinement parti des importants travaux que M. Canard a dispersés dans de nombreuses publications. C'était là, nous semble-t-il, la meilleure et la plus éloquente façon de rendre hommage à l'œuvre accomplie, au cours de sa longue et féconde carrière, par l'éminent savant à qui ce tome de *Byzantium* est dédié.

\* \* \*

- 1) *Les expéditions des Arabes contre Constantinople dans l'histoire et dans la légende*, dans *Journal Asiatique*, CCVIII (1926).
- 2) *L'origine sarrazine de Bertrand du Guesclin*, dans *Revue Africaine*, Alger, 1929.
- 3) *Un personnage de roman arabo-byzantin*. Extr. des *Actes du deuxième Congrès National des Sciences historiques*, Alger, 1932.
- 4) *La lutte chez les Arabes*, dans *Revue Africaine*, Alger, 1932 (cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1881-1931).
- 5) *Sayf al-Daula*. Recueil de textes relatifs à l'émir Sayf al-Daula le Hamdanide, Alger-Paris, 1934.
- 6) *La forme arabe «fa'āli»*, dans *Annales de l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger*, 1934-1935 (AIEO).
- 7) A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, *La Dynastie amorianne*. Édition française ; en collaboration avec H. Grégoire, Bruxelles, 1935.

(1) C'est grâce à l'obligeant concours de M. Canard qu'il nous a été possible de la publier dans ce volume. Nous tenons à lui en exprimer nos très vifs remerciements.

- 8) *Delhemma, épopée arabe des guerres arabo-byzantines*, dans *Byzantion*, X, 1935.
- 9) *Un traité entre Byzance et l'Égypte au XIII<sup>e</sup> siècle et les relations diplomatiques de Michel Paléologue avec les sultans mamlūks Baïbars et Qaldān*. Le Caire, 1937 (Extr. des *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*).
- 10) *Le traité de 1281 entre Michel Paléologue et le sultan Qaldān*, dans *Byzantion*, X, 1935 (Traduction du traité).
- 11) *Arabes et Bulgares au début au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Byzantion*, XI, 1936.
- 12) *Mutanabbi et la guerre byzantino-arabe*, dans *Al-Mutanabbi (Mémoires de l'Institut français de Damas)*, Beyrouth, 1936.
- 13) *Une lettre de Muḥammad ibn Ṭugj al-Ikhshīd à l'empereur Romain Lécapène*, dans *AIEO*, II, 1936.
- 14) *Une lettre de Muḥammad ibn Ṭugj, émir d'Égypte, à l'empereur Romain Lécapène*, dans *Byzantion*, XI, 1936 (Traduction de la lettre).
- 15) *La guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien*, dans *Revue Africaine*, Alger. Deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, 1936.
- 16) *Quelques noms de personnages byzantins dans une pièce du poète Abū Firās* (en collab. avec N. Adontz), dans *Byzantion*, XI, 1936.
- 17) *Delhemma, Sayyid Baṭṭal et ‘Omar an-No‘mān*, dans *Byzantion*, XII, 1937.
- 18) *Une lettre du sultan Malik Nāṣir Ḥasan à Jean VI Cantacuzène*, dans *AIEO*, III, 1937.
- 19) *Deux documents arabes sur Bardas Sklēros*. Estratto degli Atti del V Congresso Internazionale degli Studi Bizantini, dans *Studi Bizantini e Neoelleinici*, V, Roma, 1939.
- 20) *L'histoire byzantine et les sources arabes*. Rapport présenté au Congrès de l'Association G. Budé (Nice), Paris, 1939.
- 21) *La fête du Mouloud (Mawlid)*, dans *Bull. de Documentation du Gouvernement Général de l'Algérie*, Alger, 1940.
- 22) *Sur une construction du passif arabe*, dans *Bull. des Études Arabes*, Alger, 1942 (janv.-févr.).
- 23) *Muçaddara (Muşaddara)*, dans *Bull. des Études arabes* (mars-avril, 1942), Alger.

- 24) *Al-Malikī, La conquête de la Sicile par les Musulmans* (trad. fr.), dans *Bull. des Études arabes*, 1944 (janv.-févr.).
- 25) *L'Afrique du Nord dans le « Hudūd al-‘âlam »*, dans *Bull. des Ét. ar.*, 1944 (nov.-déc.).
- 26) *Une anecdote de Djâhîz et son parallèle russe*, dans *B. des Ét. ar.*, 1945 (mai-juin).
- 27) *Les relations entre les Mérinides et les Mamelouks au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *AIEO*, V, 1939-1941.
- 28) *L'impérialisme des Fâtimides et leur propagande*, dans *AIEO*, VI, 1942-1947.
- 29) *L'empereur Philippe l'Arabe fut-il un des constructeurs du temple de Jupiter Damascénien, future Grande Mosquée de Damas ?* dans *Rev. Afr.*, 1945.
- 30) *Textes relatifs à l'emploi du feu grégeois chez les Arabes*, dans *B. des Ét. ar.*, 1946.
- 31) *Aṣ-Ṣūlī, Akhbâr ar-Râdī wal-Muttaqī*, t. I : *Akhbâr ar-Râdī*, trad. fr., Publications de l'Inst. d'Ét. Or. de la Fac. des Lettres d'Alger, XI, 240 p. 1943.
- 32) *Quarante ans sur les manuscrits arabes. Analyse de I. Kratchkovsky, Nad arabskimi rukopisiami*, dans *Revue Afr.*, 1946.
- 33) *Les études arabes en Russie. Aperçu historique*, dans *Revue de la Méditerranée*, Alger, 1947.
- 34) Recueil de textes extraits des prosateurs arabes, Alger 1947.
- 35) *Les Hamdanides et l'Arménie*, dans *AIEO*, VII, 1948.
- 36) *Aṣ-Ṣūlī, Akhbâr ar-Râdī wal-Muttaqī*, t. II : *Akhbâr al-Muttaqī*, trad. fr. Publications de l'Inst. d'Ét. Or. de la Fac. des Lettres d'Alger, XII, 167 p., Alger, 1950.
- 37) *Deux Épisodes des relations diplomatiques arabo-byzantines au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Bull. d'Études Orientales de l'Institut français de Damas*, XIII, 1949-1950.
- 38) *Coiffure européenne et Islam*, dans *AIEO*, VIII, 1949-1950.
- 39) A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes. Édition française. II, La dynastie macédonienne. 2<sup>e</sup> partie : Extraits des sources arabes* (trad.), Bruxelles, 1950.
- 40) *Une description russe de la côte barbaresque au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges W. Marçais*, Paris, 1950.
- 41) *La date des expéditions mésopotamiennes de Jean Tzimiscès. Extr. des Mélanges H. Grégoire*, t. II (Annuaire de l'Inst. de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves, t. X), Bruxelles, 1950.

- 42) *Une description de la côte barbaresque au XVIII<sup>e</sup> siècle par un officier de marine russe* (traduction fr.), dans *Revue Africaine*, 1951.
- 43) *Histoire de la dynastie des Hamdanides de Jazîra et de Syrie*, I, Alger, 1951, xvi-863 p. Index dans *Arabica*, XVIII (1971), pp. 279-519.
- 44) *La Bibliothèque de Saint-Pétersbourg au début du XX<sup>e</sup> siècle*. Trad. fr. d'un extrait de I. KRATCHKOVSKY, *Nad arabskimi rukopisiami*, dans *Rev. de la Méditerranée*, Alger, 1951.
- 45) *Recueil de textes relatifs au califat 'abbâside, extraits de la Chronique de Tabarî*, dans *Bibl. de l'Inst. d'Études Supérieures islamiques de l'Université d'Alger*, n° V, 1951.
- 46) *Le Cérémonial fâtimite et le Cérémonial byzantin. Essai de comparaison*, dans *Byzantion*, XXI, 1951.
- 47) *Vizantiïski Sbornik (1945) et Vizantiïski Vremennik*, Tomes I (XXVI), 1947 et II (XXVIII), 1949. Analyse : *Byzantion*, XXI, 1951.
- 48) I. I. KRATCHKOVSKY, *Nécrologie et Bibliographie succincte*, dans *Rev. Afr.*, 1952.
- 49) *A propos d'arabe « qarrân », cornard*, dans *Al-Andalus*, Madrid, XVII, 1952.
- 50) *La procession du Nouvel An chez les Fâtimides*, dans *AIEO*, X, 1952.
- 51) *L'autobiographie d'un chambellan du Mahdi 'Obeïdallâh le Fâtimide*, dans *Hespéris*, 1952.
- 52) *L'oeuvre de G. Levi Della Vida*, dans *Revue de la Méditerranée*, 1952.
- 53) A. A. VASILIEV, *Nécrologie*, dans *Rev. de la Méditerranée*, 1953.
- 54) *La cynophagie au Sahara*, dans *Bulletin de liaison saharienne*, Alger, 1953.
- 55) I. KRATCHKOVSKY, *Avec les manuscrits arabes. Trad. des Mémoires de Kratchkovsky, Nad arabskimi rukopisiami*, dans *Publications de l'Inst. d'Études Orientales de la Fac. des Lettres d'Alger*, XIV, xiii-248 p., 1954.
- 56) *Un vizir chrétien à l'époque fâtimide*, dans *AIEO*, XII, 1954.
- 57) *Falaqa φάλαγγας*, dans *Arabica*, I, Paris, 1954.
- 58) *Une lettre du calife fâtimite al-Hâfiż à Roger II*. Extr. des *Atti del Convegno Internazionale di Studi Ruggeriani*, Palermo, 1955.

- 59) *Notes sur les Arméniens en Égypte à l'époque fâtimide*, dans *AIEO*, XIII, 1955.
- 60) *Quelques notes relatives à la Sicile sous les premiers califes fâtimites*. Extr. des *Studi Medievali in onore di Antonino De Stefano*, Palermo, 1956.
- 61) *Quelques «à côté» de l'histoire des relations entre Byzance et les Arabes*. Extr. des *Studi orientalistici in onore di Giorgio Levi Della Vida*, Roma, 1956.
- 62) *Les aventures d'un prisonnier arabe et d'un patrice byzantin à l'époque des guerres bulgaro-byzantines*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, XIX, 1956.
- 63) *Chamil et Abdelkader*, dans *AIEO*, XIV, 1956.
- 64) *Une famille de partisans, puis adversaires des Fâtimides en Afrique du Nord*. Extr. des *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman*, II (Hommage à G. Marçais).
- 65) AL-QALQACHANDÎ, *Les institutions des Fâtimides en Égypte*. Texte Arabe, extrait du Tome III du *Şubh al-A'châ*. Bibl. de l'Inst. d'Ét. Sup. Isl., XII, Alger, 1957.
- 66) *Une grande figure d'humaniste au XVIII<sup>e</sup> siècle : Reiske, helléniste et arabisant*, dans *Revue de la Méditerranée*, 1958.
- 67) W. MARÇAIS, *Nécrologie*, dans *Revue Africaine*, 1958.
- 68) *Vie de l'ustâdh Jaudhar, par Manṣûr le Secrétaire, contenant sermons, lettres et rescrits des premiers califes fâtimides*. Trad. de l'arabe. Publications de l'Inst. d'Études Orientales de la Fac. des Lettres d'Alger, t. XX, 233 p., Alger, 1958.
- 69) *Quelques observations sur l'Introduction géogr. de la Bughyat at-ṭalab de Kamâl al-dîn Ibn al-‘Adîm d'Alep (Communication faite au 24<sup>e</sup> Congrès des Orientalistes de Munich)*, dans *AIEO*, XV, 1958.
- 70) *Le riz dans le Proche Orient aux premiers siècles de l'Islam*, dans *Arabica*, Paris, VI, 1959.
- 71) *La Relation du voyage d'Ibn Faḍlân chez les Bulgares de la Volga*. Trad. et Commentaire, 105 p. *AIEO*, XVI, 1958.
- 72) *Les travaux de T. Lewicki concernant le Maghrib et en particulier les Ibâdites*, dans *Revue Africaine*, 1959.
- 73) *Les Géographes arabes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en Occident* (Trad. de I. KRATCHKOVSKY, *La littérature géographique arabe*, dans *Oeuvres choisies*, IV, 1957), dans *AIEO*, XVIII-XIX, 1960-1961.

- 74) *Quelques articles récents de l'arabisant polonais T. Lewicki, dans Revue Africaine*, 1961.
- 75) *Les principaux personnages du roman de chevalerie arabe Dhât al-Himma wa'l-Battâl*, dans *Arabica*, 1961.
- 76) *Les sources arabes de l'histoire byzantine aux confins des Xe-XIe siècles*, dans *Revue des Études Byzantines*, XIX (Mélanges R. Janin), 1961.
- 77) *Deux chapitres inédits de l'oeuvre d'I. Kratchkovsky sur Ibn al-Mu'tazz*, dans *AIEO*, XX, 1962.
- 78) *La prise d'Héraclée et les relations entre Hârûn ar-Rashîd et l'empereur Nicéphore Ier*, dans *Byzantion*, XXXII, 1962.
- 79) *Ibrâhîm ibn Ya'qûb et sa relation de voyage en Europe*, dans *Études d'Orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, Paris, 1962.
- 80) *Bagdad au IVe siècle de l'hégire (Xe siècle de l'ère chrétienne)*, dans *Arabica*, 1962. Extr. du volume publié à l'occasion du Mille deux centième anniversaire de la fondation de Bagdad,
- 81) *Les relations politiques et sociales entre Byzance et les Arabes* dans *Dumbarton Oaks Papers*, XVIII, 1964.
- 82) *Byzantium and the Muslim World to the middle of the eleventh century*, dans *Cambridge Medieval History*, t. IV, ch. XVII, 1964.
- 83) *L'expansion arabe : Le problème militaire*, dans *Settimana di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo*, Spoleto, 2-8 aprile 1964-1965.
- 84) *Quelques aspects de la vie sociale en Syrie et Jazîra au Xe siècle, d'après les poètes de la cour hamdânide*, dans *Arabic and Islamic Studies in honor of Hamilton A. R. Gibb*, Leiden, 1965.
- 85) *La destruction de l'Église de la Résurrection par le calife al-Hâkim et l'histoire de la descente du feu sacré*, dans *Byzantion*, XXV, 1965.
- 86) *La campagne arménienne du sultan saljuqide Alp Arslan et la prise d'Ani en 1064*, dans *Revue des Études Arméniennes*, N.S. (REArm), II, 1965.
- 87) Recension de R. M. BARTIKIAN (H. M. BARTIKIAN), *Notes sur l'épopée byzantine Digenis Akritas* (Viz. Vrem., XXV, Moscou, 1964). REArm., II, 1965.
- 88) Traduction fr. de l'article de H. M. BARTIKIAN, *Notes sur ...* dans REArm., III, 1966.

- 89) *Une mention des Arewordik' dans un texte historique arabe*, dans *REArm.*, III, 1966.
- 90) *Naissance, grandeur et déclin d'une institution, le vizirat 'abbâside* (A propos de l'ouvrage de D. Sourdel, *Le vizirat abbâside*), dans *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, 1966.
- 91) *Le royaume d'Arméno-Cilicie et les sultans mamelouks*: I; *De 1260 au traité de 1285*, dans *REArm.*, IV, 1967.
- 92) A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*. Édition française, II, *La dynastie macédonienne*. 1<sup>re</sup> partie, VIII-471 p., Bruxelles, 1968.
- 93) Traduction fr. de H. M. BARTIKIAN, *Sur quelques questions relatives à l'épopée byzantine Digenis Akritas*, dans *REArm.*, V, 1968.
- 94) *Remarques sur l'article de H. M. Bartikian relatif à l'épopée Digenis Akritas*, dans *REArm.*, V, 1968.
- 95) *Les deux significations du terme « dastakert » dans les anciennes sources arméniennes* (trad. fr. d'un article de G. S. Sarkisian), dans *REArm.*, V, 1968.
- 96) *Les Arewordi (Fils du Soleil) en Arménie et Mésopotamie et l'Épître du Catholicos Nersès le Gracieux* (Trad. fr. d'un article de H. M. Bartikian), dans *REArm.*, V, 1968.
- 97) *A propos de la traduction d'un passage de l'Histoire Universelle de Vardan sur les luttes entre Mongols d'Iran et Mongols de Horde d'Or*, dans *REArm.*, V, 1968.
- 98) *Fâtimides et Bûrides à l'époque du calife fâtimide al-Hâfiż*, dans *Revue des Études Islamiques*, 1967.
- 99) *Les reines de Géorgie dans l'histoire et la légende musulmanes*, dans *Rev. des Études Islamiques*, 1969.
- 100) *Sur deux termes militaires byzantins d'origine orientale*, dans *Byzantion*, XL, 1970.
- 101) *Les impôts en nature de l'Arménie à l'époque 'abbâside*, dans *REArm.*, VIII, 1971.
- 102) *L'aventure caucasienne du spathaire Léon, le futur empereur Léon III*, dans *REArm.*, VIII, 1971.
- 103) ARISTAKÈS DE LASTIVERT, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, traduction française avec introduction et commentaire par M. Canard et H. Berbérian (Bibliothèque de *Byzantion*, 5), Bruxelles, 1973.

# CHRONIQUE

## LA BYZANTINOLOGIE SOVIÉTIQUE EN 1970

En octobre 1969 s'est tenue à Sverdlovsk la VIII<sup>e</sup> Assemblée générale des byzantinistes soviétiques, aux travaux de laquelle ont pris part des savants venus de Moscou, Léningrad, Sverdlovsk, Tbilissi, Erevan, Bakou, Perm, Alma-Ata, etc. Le compte rendu de cette Assemblée, par M. Ja. SJUZJUMOV, figure dans VI, 1970, n° 8, 168-172, sous le titre : *VIII Vsesojuznaja sessija vizantinistov* — « VIII<sup>e</sup> Assemblée générale des byzantinistes soviétiques ».

En 1970, la byzantinologie soviétique a éprouvé une perte cruelle en la personne de N. V. PIGULEVSKAJA, décédée le 17 février. Des nécrologies ont été consacrées à sa mémoire : VI, 1970, n° 5, 221 ; *Narody Azii i Afriki*, 1970, n° 3, 242-244 ; *VDI*, 1970, n° 3, 221-222 ; *PS*, 21, 1970, 1-2. Cf. également I. P. PETRUŠEVSKIJ : *N. V. Pigulevskaja (1894-1970)*, *Vestnik LGU*, 1970, n° 14/3, 165-166.

Parmi les travaux consacrés à l'histoiregraphie, relevons le livre de L. O. BABAJAN : *Izučenie istorii Armenii epochi feodalizma v sovetskoj armjanskoy istoriografii* — « Histoire de l'Arménie à l'époque féodale dans les travaux des historiens arméniens soviétiques » (Er., 1970, en arménien), qui apprécie différents ouvrages traitant des relations arméno-byzantines. Relevons aussi deux études monographiques, l'une de Š. A. CHANTADZE : *Akademik Mari Brosse i evropejskoe i russkoe gruzinovedenie* (Istoriografičeskij očerk). — « L'académicien Mari Brosse et les études géorgiennes en Europe et en Russie », Tbilissi, 1970, et l'autre, de V. V. IVANOV : *Bolgarskij istorik Dimitr Angelov*. — « L'historien bulgare Dimitr Angelov », dans *Voprosy istorii slavjan*, 3 (1970), 81-87.

Au XIII<sup>e</sup> Congrès International des Sciences historiques, Z. V. UDALCOVA et E. V. GUTNOVA ont fait un exposé sur « La genèse du système féodal dans les pays d'Europe » (*Genesis feodalizma v*

*stranach Evropy*, M., 1970). Les conférencières ont établi une typologie des processus de genèse du système féodal dans diverses régions d'Europe en fonction de la nature et de la profondeur de la synthèse qui s'opère entre le système d'esclavage romain et les structures sociales du monde dit barbare. Byzance est considérée ici comme le lieu où la synthèse en question s'effectue sous la pression des principes romains, dans une continuité stricte des formes économiques, sociales, politiques et idéologiques.

Les rapports sociaux à l'intérieur du territoire de Byzance proprement dit retiennent relativement peu l'attention des chercheurs. G. E. LEBEDEVA étudie l'esclavage à l'époque du Haut-Empire (*K voprosu ob osvoboždenii rabov v kodeksach Feodosija i Justiniana*. — « À propos de l'affranchissement des esclaves dans les Codes de Théodore et de Justinien », *XXII Gercenovskie čtenija. Istorickie nauki*, L., 1969, 187-188) (1) et montre que, au VI<sup>e</sup> siècle, le rôle de l'esclavage se réduit quelque peu.

L'intérêt se porte davantage sur les régions frontières. Cf. A. R. KORSUNSKIJ : *O melkoj zemel'noj sobstvennosti v zapadnych provincjach poznej Rimskoj imperii*. — « La petite propriété foncière dans les provinces du Bas-Empire romain », VDI, 1970, n° 2, 167-174 ; G. A. DMITRIEV : *Nekotorye voprosy pozemel'nykh otnošenij i položenie krest'janstva v Kilikijskoj Armenii XII-XIII vv.* — « Quelques problèmes posés par les rapports fonciers et la situation de la paysannerie dans l'Arménie cilicienne aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », IFZ, 1970, n° 2, 107-123.

Dans un article intitulé : *Problema manufaktury v trudach klassikov marksizma-leninizma i vopros o tak nazyvaemoj vizantijskoj manufakture*. — « Le concept de manufacture dans les ouvrages marxistes-léninistes classiques face au problème posé par ce qu'on appelle la manufacture byzantine » (V. I. Lenin i problemy istorii, L., 1970, 391-408), L. P. MEDVEDEV revient sur la question controversée de l'existence de manufactures à Byzance aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Sans nier le niveau élevé atteint en ces siècles par l'artisanat byzantin, MEDVEDEV met néanmoins en doute l'existence, à la basse époque de l'empire, tant des corps de métiers organisés que des manufactures. Les problèmes relatifs au commerce byzan-

(1) Certains travaux publiés en 1969 qui, pour l'une ou l'autre raison, n'avaient pas été passés en revue dans la chronique précédente, sont repris ici.

tin de basse époque sont abordés par S. A. ČURSINA dans un article intitulé : *Torgovye svjazi genuezskogo kupečestva s Vostočnym Sredizemnomor'em vo vtoroj polovine XII-načale XIII veka.* — « Les relations commerciales des marchands génois avec la Méditerranée orientale dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècles (*UZ Jaroslavskogo ped. instituta*, 76, 1970, 71-89). De l'avis de l'auteur, à la fin du XII<sup>e</sup> s., le marché de Constantinople ne présentait pour Gênes qu'un intérêt relativement restreint ; au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les relations avec Byzance sont même tout à fait interrompues, mais, par contre, des liens se nouent avec l'Arménie cilicienne et le commerce avec la Syrie et Alexandrie croît en importance.

On trouvera un bref aperçu de l'histoire de Constantinople et une description des monuments de cette ville dans le livre de A. R. JUSUPOV : *Stambul-Istamboul*, M., 1970. Voir également D. A. GUDIAŠVILI : *Svedenija Evlija Čelebi o bedestanach Stambula.* — « La relation d'Evlya Tchélébi sur les bédéstans d'Istambul » (*Očerki po istorii gorodov Bliznego Vostoka*, fasc. 2, Tb., 1970, 336-362, en arménien).

Les problèmes de l'État et du droit byzantins sont repris par Z. M. ČERNILOVSKIJ dans son livre : *Vseobščaja istorija gosudarstva i prava.* — « Histoire générale de l'État et du droit », M., 1970, dont un des chapitres s'intitule « L'Empire romain oriental de Byzance ». Selon ČERNILOVSKIJ, c'est dès le IV<sup>e</sup> s. que, à Byzance, se développent les rapports féodaux. S. A. OGANESJAN (*Otnošenie Zakonnika, nazvannago "Sirijskim" ili "Siro-romeskim", k armjanskому pravu.* — « Les rapports du droit arménien avec le Code dit « syrien » ou « syro-roméen », IFZ, 1970, n° 2, 159-178, en arménien (avec résumé en russe), s'efforce de prouver que la version arménienne du Code précède dans l'ordre d'apparition la version syrienne. I. NODIJA, dans son article : *Fema Chaldija.* — « Le thème de Chaldée » (*VOON Acad. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1970, n° 4, 103-130, en géorgien), donne les traits généraux qui caractérisent l'histoire de ce thème, en s'attachant principalement à la composition ethnique de sa population. Hr. M. BARTIKJAN (*O dvuch vizantijiskich terminach vostočnogo proischoždenija.* — « Sur deux termes byzantins d'origine orientale », *VON Acad. des Sc. de la Rép. sov. d'Arménie*, 1970, n° 8, 67-77), examine les termes « chusarii » et « trapezity » (signifiant « éclaireurs ») qui auraient été empruntés

par Byzance directement à l'arménien ou par l'intermédiaire de celui-ci<sup>(1)</sup>.

Un aspect de la vie quotidienne à Byzance est évoqué dans un petit article de A. P. KAŽDAN : *Skol'ko eli vizantijcy?* — « Quelles quantités de nourriture les Byzantins absorbaient-ils? » (VI, 1970, n° 9, 215-218), dans lequel l'auteur essaye de montrer combien limitée était la ration alimentaire du Byzantin vivant aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. B. L. FONKIČ (*Materialy dlja istorii grečeskich srednevekovych bibliotek.* — « Matériaux pour l'histoire des bibliothèques grecques du Moyen Âge », VOON Acad. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie, 1970, n° 1, 193-194), se fondant sur les manuscrits d'Iviron conservés au Musée d'Histoire de Moscou, suit pas à pas le bibliothécaire des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles dans son travail de restauration et de classement des livres.

Les problèmes relatifs à l'histoire de la pensée sociale sont étudiés cette fois surtout à partir de matériaux du Haut-Empire. Dans un article intitulé : *K voprosu o stanovlenii christianstva kak mirovoj religii.* — « Du christianisme devenu religion mondiale » (*Voprosy filosofii*, 1969, n° 10, 105-115) D. E. FURMAN souligne la part active prise par le clergé pour transformer le christianisme en une religion soutien de l'Empire romain. B. B. MARGULES (*Ideologičeskie formy bor'by narodnykh mass Egipta s Rimom vo II-IV vv. n.e.* — « Les formes idéologiques de la lutte menée par les masses populaires d'Égypte contre Rome aux II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère », VDI, 1970, n° 4, 124-133) estime que le gnosticisme, le manichéisme et l'arianisme expriment la protestation des masses populaires d'Égypte contre l'Empire romain. Selon l'auteur, le monophysisme des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles va de pair avec des soulèvements populaires qui portent la marque évidente de préoccupations politiques et sociales.

Il est intéressant de noter que les problèmes d'esthétique sont abordés par les chercheurs. G. A. KOŠELENKO (*Razvitie christianskoj estetičeskoj teorii v konce II-III v. n. e.* — « Développement de la théorie de l'esthétique chrétienne à la fin du II<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> siècles de notre ère », VDI, 1970, n° 3, 86-106) étudie la période précédant l'apparition de l'esthétique byzantine ; toutefois, les

(1) Pour une analyse détaillée de cet article, voir M. CANARD, *Sur deux termes militaires byzantins d'origine orientale*, dans *Byzantium*, XL (1970), 226-229.

questions qu'il envisage sont également capitales pour la byzantinologie. Košelenko distingue deux courants dans la pensée esthétique chrétienne des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., représentés respectivement par Tertullien et Clément d'Alexandrie, et il lie la formation d'une nouvelle théorie esthétique au III<sup>e</sup> siècle à l'apparition de la doctrine selon laquelle le Christ est homme-dieu. C'est au III<sup>e</sup> siècle que s'ébauche la tendance qui va éloigner le christianisme de son attitude première de refus du monde de la matière et l'amener à reconnaître ce même monde comme une des valeurs esthétiques les plus élevées. A ce sujet, voir aussi R. SIRADZE : *Ponjatie obrazov v vizantijskoj estetike*. — « La conception de l'image dans l'esthétique byzantine » (*VOON Acad. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1969, n° 4, 45-56, en géorgien).

Le livre de V. A. SMETANIN : *Epistolografija* — « Epistolographie » (Sverdlovsk, 1970) contient une description générale des caractéristiques de la lettre antique et médiévale, ainsi qu'une anthologie (en traduction russe) qui reprend également les écrits d'une série d'épistolographes byzantins (Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Michel Psellos, Joseph Rhakendytes). L'ouvrage comporte une vaste bibliographie (elle occupe plus de la moitié du livre) relative à l'épistolographie sous le Bas-Empire (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles).

Une série de spécialistes ont fait porter leurs recherches sur les œuvres de certains écrivains du Bas-Empire romain et de Byzance ou sur les traits caractérisant certains monuments de la littérature byzantine. Les lettres de l'empereur Julien sont éditées en traduction russe par D. E. FURMAN (VDI, 1970, n° 1, 211-242, n° 2, 231-259, n° 3, 225-250) (¹). L'œuvre de Julien fait l'objet d'une thèse de T.V. POPOVA : *Literaturnaja dejatel'nost' Flavija Klavdija Juliana (k istorii grečeskoj literatury IV v. n.e.)* — « L'activité littéraire de Flavius Claudius Julian (contribution à l'histoire de la littérature grecque du IV<sup>e</sup> s.) », compte rendu de thèse publié à M., 1969 (²). Le lien existant entre Macrobe, écrivain du Bas-Empire romain, et l'héritage antique est examiné par Ju. I. MAADLO dans son article *Sud'ba proizvedenij Vergiliya v epochu zakata jazy-*

(1) Pour les travaux de FURMAN portant sur l'empereur Julien, voir la Chronique précédente (*Byzantium*, 41, 1971, p. 521).

(2) *Ibid.*, pour l'exposé de POPOVA relatif à l'interprétation allégorique de la mythologie antique par Julien.

*čestva (IV v. n. e.)* — « Le destin des œuvres de Virgile à l'époque du déclin du paganisme (iv<sup>e</sup> s. de notre ère) », *Trudy po esionskoj filologii*, fasc. 2 (*UZ Tartusskogo universiteta*, 234, 1969, 396-402). E. A. BILEVIČ, dans un exposé intitulé : *Drevnegrečeskij veterinarnyj pisatel' Feomnest* — « Théomneste, écrivain vétérinaire grec de l'Antiquité » (*IV<sup>e</sup> Assemblée pour l'étude des questions de philologie classique, nov. 1969, résumés des sujets traités*, Tb., 1969, 61-63) analyse des extraits des écrits de Théomneste (iv<sup>e</sup> s. de notre ère) conservés dans le « Recueil des hippiaires grecs » du ix<sup>e</sup> s.

Quelques ouvrages sont consacrés aux écrivains ecclésiastiques des iv<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s. M. I. IMNAIŠVILI édite le texte géorgien (avec apparat critique et glossaire) de *La Vie de Saint Antoine*, écrite par Athanase d'Alexandrie (Tb., 1970). K. M. MURADJAN étudie l'*Hexaméron* de Basile de Césarée (*VON Ac. des Sc. de la Rép. sov. d'Arménie*, 1970, no 1, 79-88). La traduction en vieil-arménien, récemment découverte, d'un traité d'Eutyches de Constantinople, *De la distinction entre la nature et l'hypostase*, dont l'original est perdu, a fait l'objet d'un exposé de S. S. AREVŠATJAN (*Assemblée pour l'étude des questions d'archéographie et des manuscrits anciens, tenue à Tbilissi. Résumés des sujets traités*, Tb., 1969, 4-5). Ce dernier pense que le traité, composé par le patriarche Eutychès dans les années 577-578, tomba entre les mains de dyophysites arméniens résidant à Constantinople qui le traduisirent en langue arménienne.

Le système d'éducation en vigueur dans l'Antiquité sur son déclin est envisagé dans un intéressant article de V. I. UKOLOVA : *Boecij i formirovanie sistemy kvadriviuma*. — « Boèce et la formation du système du quadrivium » (dans *Recueil des travaux scientifiques des aspirants attachés à la Fac. d'Histoire* (MGU), M. 1970, 243-266).

B. L. FONKIČ (*Drevnejšij datirovannyj spisok grečeskoj versii "Varlaama i Iosafa."*) — Copie la plus ancienne en date de la version grecque de *Barlaam et Joasaph*. *Assemblée pour l'étude des questions d'archéographie et des manuscrits anciens, tenue à Tbilissi. Résumés des sujets traités*, Tb., 1969, 62-63) fait part de la découverte à Kiev d'un manuscrit contenant le récit de Barlaam et Joasaph. Le manuscrit est daté de l'an 1021. Le scribe en est le moine Théodore (l. Théodotès). FONKIČ émet la supposition que le manuscrit fut composé au Mont Athos.

Hr. M. BARTIKJAN publie la traduction arménienne de certains extraits des œuvres de Constantin Porphyrogénète : Le *De administrando imperio*, *La Vie de Basile*, *Le Traité des Cérémonies à la Cour Impériale*, *Les Thèmes*, et, en version complète, *Le Récit du Portrait d'Edesse*. Tous ces passages concernent l'histoire de l'Arménie. La traduction est assortie d'un commentaire et pourvue d'un avant-propos (*Konstantin Porfirorodnyj* — « Constantin Porphyrogénète ». Er., 1970).

Poursuivant ses recherches sur l'épopée de Digénis Akritas<sup>(1)</sup> Hr. M. BARTIKJAN a mené à bonne fin une thèse intitulée : *Vizantijskij epos o Digenise Akrite i ego značenie dlja armenovedenija*. — « Importance de l'épopée byzantine de Digénis Akritas pour les études arméniennes » (Compte rendu de thèse. Er., 1970). Il s'efforce d'y démontrer que l'aire géographique où se meut l'épopée de Digénis embrasse la Cappadoce, Edesse, certains cantons de la IV<sup>e</sup> Arménie (Khordzian et Angel-tun), ainsi que Akhaia-Mananali, centre paulicien d'Arménie occidentale. Les prototypes d'une série de personnages de l'épopée étaient des arméniens et des pauliciens. Les noms repris dans l'épopée sont ceux d'ex-pauliciens qui, après l'écrasement de leur mouvement, avaient trouvé refuge dans la IV<sup>e</sup> Arménie. L'épopée reflète les traditions arméniennes liées à la personne du preux chevalier d'Angel-tun. Tous ces éléments amènent BARTIKJAN à conclure que l'épopée de Digénis est née sous le règne de Léon VI, dans l'entourage de pauliciens rentrés à Byzance, et que, de plus, elle a subi l'influence du milieu féodal d'Asie Mineure.

M. I. ARTAMONOV traite la question si controversée de ce qu'on appelle le *Mémoire du toparque gothique ou grec* (*Vestnik LGU*, 1970, n° 20/4/, 75-81). A son avis, le « Mémoire » se fait l'écho de la situation régnant dans la région du Danube inférieur durant la deuxième décennie du XI<sup>e</sup> siècle, après que la Bulgarie eut été conquise par Basile II et alors que les Slaves danubiens recherchaient l'aide de Jaroslav, prince de Kiev, contre les Petchénègues.

Il a paru un recueil d'articles posthumes de la spécialiste géorgienne N. N. KEČAKMADZE, intitulé *L'oeuvre de Jean Italos* (*Tvorčestvo Ioanna Itala*, Tb., 1970, en langue géorgienne). À ce recueil est annexé le travail de F. I. USPENSKIJ : *Ioann Ital i ego Škola*.

(1) Voir la Chronique précédente, p. 527.

— « Jean Italos et son École ». S. P. KARPOV dégage, dans son article : *Nekotorye problemy izuchenija "Trapezundskoj chroniki" Michaila Panareta.* — « Quelques problèmes posés par l'étude de la « Chronique de Trébizonde » de Michel Panaretos » (dans *Recueil des travaux scientifiques des aspirants attachés à la Fac. d'Histoire (MGU)*, M., 1970, 267-290), les traits spécifiques caractérisant la « Chronique » de Panaretos en tant que source historique.

La musique byzantine est traitée par L. S. KVIRIKAŠVILI : *Voprosy vizantijskoj i gruzinskoj gimnografii (Pesnopenija o Georgii velikomučenike)*. — « Questions d'hymnographie byzantine et géorgienne (Hymnes en l'honneur de Georges le Grand Martyr) », Tb., 1970 (Compte rendu de thèse), et par N. K. TAGMIZJAN : *Kritičeskij obzor drevnej i srednevekovoj armjanskoy muzyki.* — « Panorama critique de la musique arménienne dans l'Antiquité et au Moyen Âge » (*VON Acad. des Sc. de la Rép. sov. d'Arménie*, 1970, n° 10, 13-30, en arménien avec un résumé en russe).

Comme à l'accoutumée, une place importante est dévolue à l'étude des relations politiques et culturelles entretenues par Byzance avec les pays et peuples voisins. V. T. SIROTKO, dans sa thèse : *Meždunarodnye otноšenija v Evrope vtoroj poloviny IV — načala VI vv.* — « Les relations internationales en Europe depuis la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. jusqu'au début du VI<sup>e</sup> s. » (Compte rendu de thèse. Perm, 1969) essaye de réviser les conceptions que se fait traditionnellement l'historiographie soviétique sur les relations existant entre le Bas-Empire romain et les Barbares. SIROTKO considère les Barbares (et, au premier chef, les Huns, les Visigoths et les Alains) comme une force purement destructrice ; il estime que non seulement ils n'ont pas conclu alliance avec les masses populaires de l'Empire, mais qu'ils ont joué un rôle essentiel dans l'écrasement des mouvements populaires (soulèvements des Bagaudes). Les colons, les esclaves et les prolétaires des villes offrirent aux Barbares une résistance qui, pour SIROTKO, fut une action progressiste. Fait partie intégrante de cette thèse un petit article de V. T. SIROTKO : *K voprosu ob ocenke vandal'skogo zavoevanija Severnoj Afriki.* — « Vers une appréciation de la conquête de l'Afrique du Nord par les Vandales » (*XXII Gercenovskie čtenija. Istoricheskie nauki*. L., 1969, 189-191), dans lequel l'auteur prouve que la conquête de l'Afrique du Nord par les Vandales s'est avérée la pire des voies ouvertes à cette province pour sortir de l'impasse où elle se trou-

vait. Un point plus particulier de l'histoire des relations du Bas-Empire romain avec le monde des Barbares est abordé par A. M. REMENNIKOV dans un article intitulé : *Voennoe iskusstvo plemjon Podunav'ja v epochu vojn s Rimskoj imperiej* (IV v. v.n.e.). — « L'art militaire des tribus de la région du Danube à l'époque des guerres avec l'Empire romain (iv<sup>e</sup> s. de notre ère) » (VDI, 1970, n° 2, 162-167).

Une monographie de A. I. KOLESNIKOV : *Iran v načale VII v.* (*Istočniki, vnutrennjaja i vnešnjaja politika, voprosy administrativnogo delenija*). — « L'Iran à l'aube du VII<sup>e</sup> siècle (Sources, politique intérieure et étrangère, questions de division administrative) », qui occupe en entier le PS, 22, 1970, nous transporte aux frontières orientales de l'Empire byzantin. Le byzantiniste sera intéressé par la description des sources, tant grecques (Théophylacte Simokatta) qu'orientales, ainsi que par l'examen détaillé des guerres entre Byzance et l'Iran. On pourra également trouver une analyse générale des relations entre les États orientaux et Byzance dans le livre : *Istorija stran zarubežnoj Azii v srednie veka*. — « Histoire des pays de l'Asie d'outre-frontière au Moyen Âge » (M., 1970) dont les chapitres consacrés à l'Iran des III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles sont de N. V. PIGULEVSKAJA et de A. I. KOLESNIKOV, et ceux consacrés aux États arabes et à la Turquie sont respectivement de I. P. PETRУEVSKIJ et de A. D. NOVIČEV.

Une série de travaux traitent de l'histoire de la zone nord des territoires proches de la Mer Noire, ainsi que de celle des premiers États russes dans leurs relations avec Byzance. Un article de V. P. PETROV : *Pis'mennye istočniki o gunnach, antach i gotach v Pričernomor'e*. — « Sources écrites concernant les Huns, les Antes et les Goths dans les territoires proches de la Mer Noire » (KSIA, 121, 1970, 67-73) entreprend de reviser un certain nombre d'opinions émises par les archéologues concernant l'histoire politique de la zone nord des territoires proches de la Mer Noire, au milieu du premier millénaire de notre ère. Selon l'auteur, les Huns, après avoir occupé la Crimée, ne se sont pas avancés jusqu'aux régions du Dniepr ou du Boug et on n'est donc nullement fondé à établir une relation entre la fin de la civilisation de Tcherniakhovo et le « fléau des Huns ». Les Goths furent repoussés par les Huns dans la partie montagneuse de la Crimée, et c'est pourquoi on ne peut prétendre que les tombeaux des ve-vi<sup>e</sup> siècles sur le littoral sud de la Crimée (Suuk-su, etc.) sont des tombeaux de Goths.

Les Antes furent anéantis par le général avar Apsich entre les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, et c'est à dater de cette époque que, dans les régions du Dniepr et du Dniestr, disparaissent les monuments de la civilisation de Tcherniakhovo.

G. G. LITAVRIN et V. L. JANIN soulignent dans leur article : *Nekotorye problemy russko-vizantijskikh otnošenij v IX-XV vv.* — « Quelques problèmes posés par les relations russo-byzantines depuis le IX<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> s. » (*Istorija SSSR*, 1970, n° 4, 32-53), que, dans les premiers temps des relations russo-byzantines (milieu du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup>s.), l'élément moteur de celles-ci était la Russie, intéressée à commercer avec Byzance et à obtenir d'importants priviléges marchands. De leur côté, les basileis byzantins ne visaient pas à une inféodation politique directe de la Russie, mais s'efforçaient d'assurer la sécurité de leurs colonies en bordure de la Mer Noire, d'asseoir par le canal d'une mission chrétienne leur influence idéologique et politique sur la Russie et d'obtenir de cette dernière une aide militaire. Il n'y avait pas une seule des principautés russes qui, à l'époque du morcellement féodal, se trouvât en état de vassalisation ou de dépendance politique vis-à-vis de l'Empire (L'article n'aborde pratiquement pas les relations russo-byzantines après 1204). Dans de travail intitulé : *Russko-skandinavskie otnošenija i ich mesto v istorii rannesrednevekovoj Evropy.* — « Les relations russo-scandinaves et leur place dans l'histoire de l'Europe du Haut Moyen Âge » (*Skandinavskij Sbornik*, 15, 1970, 51-62), V. T. PAŠUTO traite de la participation d'un corps expéditionnaire russe aux guerres menées par Byzance contre les Normands en Italie méridionale au XI<sup>e</sup> s. Les caractères de l'Église russe primitive sont relevés par Ja. N. ŠČAPOV (*Drevnerusskie knjažeskie ustavy i cerkov' v feodal'nom razvitiii Rusi v X-XIV vv.* — « Rôle des chartes princières et de l'Église dans le développement de la féodalité dans la Vieille Russie des X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ». *Istorija SSSR*, 1970, n° 3, 125-136). Le byzantiniste sera plus spécialement intéressé par deux travaux touchant à l'histoire du Concile « de Bâle », au moment où il se tient à Ferrare et à Florence : N. A. KAZAKOVA (*Pervonachal'naja redakcija Choždenija na florentijskij sobor.* — « Le Voyage au Concile de Florence en sa version première ». *TODRL*, 25, 1970, 60-72) publie le texte primitif de ce document qui décrit les caractéristiques du Concile à travers la mentalité d'un ecclésiastique russe ; N. V. MoščINSKAJA (*Ob avtore Choždenija na florentijskij sobor v 1439-1441 gg.* — « À propos de l'auteur du « Voyage au Concile de Florence en 1439-1441 ». *TODRL*, 26, 1970, 60-72).

age au Concile de Florence » des années 1439-1441 ». *UZ Moskovskogo gos. ped. instituta*, 363, 1970, 288-300) pose le problème de la paternité de l'œuvre : selon elle, l'auteur du « Voyage » n'est pas Simon de Souzdal, mais quelqu'un de l'entourage de l'évêque Abraham de Souzdal.

L'article de S. A. VYSOTSKIJ (*Drevnerusskaja azbuka iz Sofii Kievsкоj*. — « L'alphabet vieux-russe de Sainte-Sophie de Kiev ». SA, 1970, n° 4, 128-140) présente un grand intérêt pour la compréhension des liens culturels de la Russie avec Byzance. L'auteur y étudie l'alphabet slave oriental conservé dans une inscription du XI<sup>e</sup> siècle tracée sur un des murs de Sainte-Sophie. Cette inscription comporte 27 lettres : 23 d'entre elles montrent une analogie avec des lettres de l'alphabet grec, les quatre autres, supplémentaires (б, ж, ѿ, ѿ), sont purement slaves. D'après VYSOTSKIJ, l'alphabet de Sainte-Sophie occupe une place intermédiaire entre l'alphabet grec et le cyrillique primitif. Les rapports entre langues et les problèmes qui en découlent sont traités dans les travaux de Je. M. VEREŠČAGIN : *K voprosu ob ispol'zovanii grečeskoj leksiki v pervykh slavjanskikh perevodach*. — « L'utilisation du lexique grec dans les premières traductions slaves » (SSI, 1969, n° 6, 49-58) et de S. V. FROLOVA : *K probleme rannego slavjanskogo usvoenija greko-latinskoy onomastiki*. — « A propos de l'assimilation de l'onomastique gréco-latine par les langues slaves primitives » (*Antroponimika*. M., 1970, 236-241).

Le livre de D. C. LICHACHEV : *Čelovek v literaturne Drevnej Rusi*. — « L'homme dans la littérature de la Vieille Russie » (M., 1970) est réédité. (La première édition datait de 1958). Il s'agit là d'un ouvrage désormais classique sur la littérature vieux-russe. L'auteur y définit la vision artistique de l'homme de ce temps-là et les méthodes utilisées pour incarner cette vision dans la littérature. Ce livre revêt pour le byzantiniste une signification double : premièrement, il constitue une recherche exemplaire sur les procédés littéraires d'une société médiévale en relation étroite avec Byzance ; ensuite, il offre une analyse de première main d'un grand nombre d'œuvres et de documents traduits du grec. Les problèmes que soulève l'étude des œuvres littéraires en traduction sont également examinés dans l'article de Je. E. GRANSTREM : *Vizantijskoe rukopisnoe nasledie i drevnjaja slavjano-russkaja literatura*. — « La littérature slavo-russe des premiers temps, héritière des manuscrits byzantins » (dans : *Puti izučenija drevnerusskoj literatury i*

*pis'mennosti*. L., 1970, 141-148). Ju. K. BEGUNOV (*Drevnerusskaja oratorskaja proza kak žanr*. — « La prose oratoire dans la Vieille Russie en tant que genre littéraire », dans : *Puti izučenija drevnerusskoj literatury i pis'mennosti*, L., 1970, 75-85) s'interroge sur le rôle joué par la rhétorique byzantine dans la formation de la prose oratoire en tant que genre littéraire dans la Vieille Russie. Pour BEGUNOV, le lien entre la littérature de prédication et la vie était beaucoup plus étroit dans la Vieille Russie qu'à Byzance. E. M. ŠUSTOROVIČ poursuit son étude de la traduction en vieux-slave de Malalas (¹). Dans un article intitulé : *Ob odnom otryvke iz drevneslavjanskogo perevoda Chroniki Ioanna Malaly*. — « A propos d'un extrait de la traduction en vieux-slave de la Chronique de Jean Malalas » (*Naučnye doklady vysšej školy. Filologičeskie nauki*, 1970, n° 6, 105-110), elle en arrive à la conclusion qu'un fragment ayant pour thème le gouvernement de Zeus et repris dans une première version de la Chronique hellénique (d'après des manuscrits du XI<sup>e</sup> s.) remonte, non pas à la Chronique de Georges Hamartolos, mais plutôt à un texte de la Chronique de Jean Malalas non conservé dans l'original grec. Dans son ouvrage : *Russkie choždenija XII-XV vv.* — « Voyages russes au cours des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles » (*UZ Moskovskogo gos. ped. instituta*, 363, 1970, 3-264), N. I. PROKOF'EV examine, entre autres voyages, deux récits essentiels pour le byzantiniste : le *Voyage de l'higoumène Daniel* et le *Voyage à Constantinople de Dobrynja Jadrejkovič*.

L'article de O. A. BELOBROVA : *K izučeniju Povesti o nekoej brani i ejo avtora Evstratija*. — « Contribution à l'étude du « Récit d'une certaine querelle » et de son auteur Eustratios » (*TODRL*, 25, 1970, 150-161) intéresse le byzantiniste dans la mesure où ce récit, relativement tardif, est repris dans des recueils où figurent les écrits de Maxime le Grec portant sur la grammaire. BELOBROVA traite des rapports entre l'œuvre d'Eustratios et celle de Maxime le Grec.

Deux ouvrages concernent la géographie historique de la zone nord des territoires proches de la Mer Noire. Dans un article intitulé : *Lokalizacija russov v arabskoj geografičeskoj literature IX-X vv.* — « Localisation des Russes dans la littérature géogra-

(1) Les travaux antérieurs sur ce même thème sont repris dans notre précédente Chronique, p. 532 et suiv.

phique arabe des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles» (*Izvestija Vsesojuznogo geografičeskogo obščestva*, 102, 1970, fasc. 4, 363-369), M. B. SVERDLOV souligne la lenteur avec laquelle pénétrèrent dans la littérature géographique arabe les informations relatives à la localisation des terres peuplées par des Russes. Au IX<sup>e</sup> s., les géographes ignoraient totalement où se trouvaient les Russes ; à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, on constate une tendance à les localiser (en particulier, relevons Ibn Rosteh, qui les situe sur l'île fantastique des Russes). Ce n'est que dans la première moitié du X<sup>e</sup> s. qu'al Istakhri fait état d'informations assez exactes quant au fond, bien que contradictoires, qui situent les Russes au voisinage de la Khazarie et de Byzance. Il faut attendre la fin du X<sup>e</sup> s. pour qu'apparaissent des descriptions plus ou moins concrètes du lieu d'habitat des Russes. Dans son travail : *Gidrologičeskie svedenija drevnich avtorov o Dunae, Prute i Dnestre* (VII v. do n. e. — VI v. n. e.). — « Données hydrologiques sur le Danube, le Prout et le Dniestr chez les auteurs anciens (VII<sup>e</sup> s. avant notre ère — VI<sup>e</sup> s. de notre ère) » (*Problemy geografii Moldavii*, fasc. 5, Kichinev, 1970, 154-162), V. V. SLASTICHIN utilise également des documents de l'Antiquité tardive, entre autres : l'*Histoire de Zosime*, le *Péripole du Pont-Euxin* et les *Getica* de Jordanès.

Les relations entre Byzance et l'Arménie continuent à retenir la plus grande attention des chercheurs. Un livre de G. G. MELKONJAK envisage le premier stade de ces relations : *Iz istorii armjano-sirijskikh otnošenij (III-V vv.)*. — « Histoire des relations arméno-syriennes (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) », (Er., 1970, en arménien. précédemment, il avait été publié un compte rendu en langue russe de la thèse du même auteur : *Armjano-sirijskie svjazi v III-V vv.* — « Les relations arméno-syriennes au cours des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles ». Er., 1964). Hr. M. BARTIKJAN (*Zavoevanie Armenii Vizantijskoj imperiej*. — « Conquête de l'Arménie par l'Empire byzantin ». IFZ, 1970, n° 2, 81-92, en arménien, avec résumé en russe) examine la résistance de l'Arménie face à la conquête byzantine durant les années 966-1045.

Une série d'œuvres arméniennes médiévales traitant de philosophie et d'histoire et essentielles à la bonne compréhension des rapports politiques et culturels entre Byzance et l'Arménie ont été traduites et étudiées. A. A. ABRAAMJAN publie une traduction en arménien moderne (avec un avant-propos et des annotations) de l'œuvre du philosophe arménien du V<sup>e</sup> siècle Eznik Kokh-

batsi : *La réfutation des sectes* (Er., 1970). M. M. MKRJAN publie une monographie sur *Moïse de Khorène* (Er., 1970, en arménien. Cf. comptes rendus critiques de V. A. VARTANJAN dans *Vestnik Erevanskogo univ.*, 1970, n° 1, 218-220, en armén.; L. MKATČJAN dans *Kommunist* (Er.), n° 67, 21.III.1970, p. 4; M. DŽANPOLADJAN dans *Voprosy literatury* 1971, n° 5, 225-227). Est également sorti de presse le livre de A. G. ABRAMJAN et G. V. PETROSJAN : *Ananija Širakaci*. — « Ananias de Chirak », (Er., 1970). Une thèse de L. C. DAVLIANIDZE est consacrée à l'*Histoire de l'Albanie* et à la *Chronique albanaise* en tant que sources pour l'histoire des peuples de Transcaucasie (Compte rendu de thèse. Tb., 1970).

*Očerki istorii Gruzii*. — « Aperçu de l'histoire de la Géorgie », t. I (Tb., 1970, en géorgien), qui comprend l'histoire de la Géorgie depuis les origines jusqu'au IV<sup>e</sup> s. de notre ère, contient des données relatives aux relations entre la Géorgie et le Bas-Empire romain. Dans un article intitulé : *K date smerti Ašota I, velikogo kuropalata*. — « A propos de la date de la mort du grand courpalate Achod I<sup>er</sup> » (*Voprosy istorii feodal'noj Gruzii*, t. I, Tb., 1970, 131-138, en géorgien, avec résumé en russe), A. A. BOGVERADZE défend la date (826) qui est traditionnellement avancée pour la mort d'Achod I<sup>er</sup> Bagratide, souverain d'Ibérie. Les luttes politiques dans la Transcaucasie du XII<sup>e</sup> s. sont étudiées dans un article de M.D. LORDKIPANIDZE : *Iz istorii bor'by za g. Ani v XII v.* — « Historique des luttes pour la possession de la ville d'Ani au XII<sup>e</sup> s. ». (*Voprosy istorii feodal'noj Gruzii*, t. I, Tb., 1970, 104-119, en géorgien, avec résumé en russe).

S. G. KAUCHČIŠVILI, poursuivant la série des volumes de son gros ouvrage : *Georgika. Svedenija vizantijskikh pisatelej o Gruzii*. — « Georgica, données sur la Géorgie à travers les écrivains byzantins », publie le VIII<sup>e</sup> tome (Tb., 1970), qui comprend des extraits de l'œuvre d'Eustathe de Thessalonique, de Théodore Balsamon et d'auteurs tardifs (Matthieu Blastarès, Doukas, Laonikos Chalcondyle, Sphrantzès), ainsi que des chartes de monastères. La fin du volume contient un extrait du dictionnaire gréco-géorgien que l'auteur a en cours de préparation.

Sous la direction d'I. ABULADZE a paru le premier tome de l'édition des *Versions géorgiennes des apocryphes de l'Ancien Testament* (*d'après des manuscrits des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*) (Tb., 1970, en géorgien) dans lequel figurent le livre d'Ezdra Zorobabel, le livre de

Tobie, le livre de la Sagesse de Salomon, le livre de Baruch, l'épître de Jérémie et le livre d'Ezdra Sutiel.

M. ŠALAMBERIDZE étudie la traduction en géorgien, effectuée au Moyen Âge par Georges Mtatsmideli, de l'œuvre de Grégoire de Nysse, *De la naissance de l'homme*. ŠALAMBERIDZE avait déjà consacré un premier article aux particularités linguistiques de cette traduction (*VOON, Ac. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1969, n° 2, 187-200, en géorgien) ; le présent article envisage la terminologie ressortissant aux domaines des sciences naturelles et de la médecine, telle qu'elle apparaît dans la traduction de Mtatsmideli (*VOON, Ac. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1970, n° 1, 171-180, en géorgien). Les problèmes posés par les relations gréco-géorgiennes et gréco-arméno-géorgiennes vues dans le contexte de l'œuvre de Jean Petritsi font l'objet de deux articles : D. MELIKIŠVILI : *Grecizmy v jazyke Ioanna Petrici*. — « Les hellénismes dans la langue de Jean Petritsi » (*VOON, Ac. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1970, n° 1, 155-170, en géorgien) et M. RAPAVA : *Ob armjanskom perevode «Elementov teologii» Prokla i «Tolkovanii» Petritsi*. — « A propos de la traduction en arménien des « Éléments de théologie » de Proklos et des « Commentaires » de Petritsi » (*VOON, id., 1969, n° 1, 130-145*, en géorgien). Le byzantiniste sera également très intéressé par les problèmes que pose le droit canon géorgien et qu'étudie l'article de E. GIUNAŠVILI : *Kanoničeskij sbornik Evtimija Mtacmideli «Malyj nomokanon»*. — « Recueil canonique d'Euthyme Mtatsmideli appelé « Le petit nomocanon » (*VOON, Ac. des Sc. de la Rép. sov. de Géorgie*, 1969, n° 2, 201-214, en géorgien).

Dans le livre : *Istorija Italii*. — « Histoire de l'Italie », t. I (M., 1970) on relèvera deux chapitres importants pour le byzantiniste, le chap. I : *Ot antičnosti k srednevekov'ju*. — « De l'Antiquité au Moyen Âge », rédigé par A. I. NEUSYCHIN, et le chap. III : *Južnaja Italija v IX-XIII vv.* — « L'Italie méridionale aux IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dont l'auteur est M. L. ABRAMSON.

Les recherches en codicologie se poursuivent. B. L. FONKIĆ examine dans son article : *Moskovskie spiski poem Gesioda*. — « Les copies moscovites des poèmes d'Hésiode » (VDI, 1970, n° 3, 167-171) trois copies des poèmes d'Hésiode reprises dans la collection du Musée d'Histoire de Moscou, datant des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Le travail de V. D. LICHACHEVA intitulé : *Sud'ba odnoj vizantijskoj knigi*. — « Destin d'un livre byzantin » (Manuscrit de la Biblio-

thèque publique d'État, grec, n° 118) » (*Kniga*, 18, 1969, 201-209) est consacré à un minuscule évangile du XII<sup>e</sup> s., rehaussé de miniatures peintes selon divers procédés au cours des XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. K. IVANOVA-KONSTANTINOVA (*Ob odnoj rukopisi XIV v. Pogodinskogo sobranija*. — « À propos d'un manuscrit du XIV<sup>e</sup> s. de la collection Pogodine », *TODRL*, 25, 1970, 294-308) décrit un manuscrit slave où figure le Patericon de Scété et les « Pandectes » de Nicon du Mont Noir.

Une série de travaux traitent de la diplomatique byzantine. I. P. MEDVEDEV publie un aperçu historiographique : *Vizantijskaja diplomatika v svete nekotorych novejšych issledovanij*. — « La diplomatie byzantine à la lumière de certaines études récentes » (*Vspomogatel'nye istoričeskie discipliny*, 3, 1970, 360-370) dans lequel il attire l'attention sur un livre tombé dans l'oubli, celui de P. A. JAKOVENKO intitulé : *Issledovaniya v oblasti vizantijskikh gramot*. — « Études sur les chartes byzantines » (*Jur'ev*, 1917) et examine certains travaux récents dans le domaine de la diplomatie (de OSTROGORSKI, H. HUNGER, F. DÖLGER et J. KARAYANNO-POULOS). MEDVEDEV relève à cette occasion que ce qui touche aux documents byzantins de droit privé n'est pas encore au point. Un article de E. E. GRANSTREM et I. P. MEDVEDEV : *Rukopisnye materialy po agrarnoj istorii Vizantii v sobranijach Leningrada*. — « Matériaux manuscrits pour l'histoire agraire de Byzance conservés dans les collections de Léningrad » (*Archeografičeskij ežegodnik za 1968 g*, M., 1970, 337-348) décrit les documents byzantins (principalement des copies tardives) conservés dans les bibliothèques de Léningrad. En fin d'article figurent des fragments d'un inventaire byzantin relatif à l'Attique, que ses éditeurs datent du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le *Typicon* de Grégoire Pakurian (Bakuriani) continue à susciter un grand intérêt. Dans un exposé intitulé : *Tipikon Grigorija Bakuriani*. — « Le Typicon de Grégoire Pakurian » (*Assemblée pour l'étude des questions d'archéographie et des manuscrits anciens*, tenue à Tbilissi. Résumés des sujets traités ». Tb., 1969, 21-22), S. G. KAUCHČIŠVILI décrit les caractéristiques du manuscrit du *Typicon*, provenant de Chios (n° 1598), datant des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles et contenant à la fois le texte grec et le texte géorgien. Selon KAUCHČIŠVILI, c'est ce dernier qui est le texte primitif ; quant au texte grec, élaboré à la même époque que le texte géorgien, il nous est parvenu dans une version remaniée et complétée. A. ŠANIDZE relève les

traits essentiels du *Typicon* de Pakurian dans son livre : *Velikij domestik Zapada Grigorij Bakurianis-dze i gruzinskij monastyr'*, *osnovannyj im v Bulgarii*. — « Grégoire Bakurianis-dze, grand Domestique d'Occident et fondateur d'un monastère géorgien en Bulgarie » (Tb., 1970). Il y accorde un intérêt particulier à la question de l'appartenance ethnique de Pakurian et pense que ce dernier n'était pas un Arménien chalcédonite, mais un Géorgien. Il croit également que c'est le texte géorgien du *Typicon*, et non le texte grec, qui est l'original. Une des preuves fondamentales à l'appui de la thèse de ŠANIDZE, c'est l'emploi incorrect, au chapitre VI de la version grecque du *Typicon*, du mot *ταυούτερης* qui est censé traduire le concept de « cellerier d'un monastère », alors que, en fait, ce terme signifie « détenteur de l'autorité », « higoumène » ou encore, au sens profane, « archonte ». Par contre, la version géorgienne rend parfaitement le sens de « cellerier » par « ostigan ». ŠANIDZE estime, en fonction de ce qui précède, que la mention faite dans le texte grec et absente du texte géorgien aux termes de laquelle Grégoire aurait apposé sa signature en arménien sur le *Typicon*, est une falsification due au rédacteur de la version grecque. Voir de plus à ce sujet G. GOZALIŠVILI : *Grégoire Bakurianis-dze* (*Mnatobi*, 1970, no 2, 167-192, en géorgien).

En sigillographie, les études ont connu récemment un regain d'activité. Un ouvrage de V. L. JANIN : *Aktovye pečati Drevnej Rusi X-XV vv.* — « Les sceaux officiels de l'Ancienne Russie des x<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles » (t. I, M. 1970. Cf. compte rendu critique de M. P. SOTNIKOVA et de I. G. SPASSKIJ — VI, 1971, no 12, 136-140) examine aussi les sceaux pourvus de légendes grecques (sceaux princes de la seconde moitié du xi<sup>e</sup> — début du xii<sup>e</sup> siècle, sceaux des hiérarques ecclésiastiques, sceaux du protoproïtre Eustathe, etc.). V. S. ŠANDROVSKAJA (*Pecat's imenem Borila*. — « Un sceau au nom de Boril ». *Soobščenija Gos. Ermitaža*, 31, 1970, 46-48) publie une bulle de plomb (molybdobulle) du xi<sup>e</sup> s., conservée à l'Ermitage, qui appartenait à Boril, proïtre et grand primicer des étrangers.

Les archéologues élargissent le cercle de leurs recherches sur les monuments byzantins. G. D. BELOV (*Chersonskaja ekspedicija Gosudarstvennogo Ermitaža*. — « Expédition en Chersonèse dirigée par le musée d'État de l'Ermitage », dans *Archeologičeskie otkrytija 1969 g.*, M., 1970, 287-288) fait part de la découverte, dans la couche des ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècles, de plus de 30 pièces de monnaie origi-

naires de Chersonèse et de Byzance, parmi lesquelles figure une pièce en or de Constantin IV. Une monographie de A. L. JAKOBSON : *Rannesrednevekovye sel'skie poselenija Jugo-Zapadnoj Tavriki.* — « Habitats ruraux du Haut Moyen Âge en Tauride du sud-ouest », qui constitue le numéro 168 des MIA (1970), constate que, dans la Tauride des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, on assiste à un développement intense des habitats ruraux que l'auteur met en parallèle avec le déclin de Cherson, alors principal noyau urbain de cette région. D'après JAKOBSON, cette tendance correspond aux grandes lignes de l'évolution économique et sociale de Byzance. L'apparition de monastères en Tauride est, dit JAKOBSON, la conséquence de la fuite des iconodoules de Byzance. Quant au déclin des peuplements ruraux auquel on assiste au début du X<sup>e</sup> siècle en Tauride et dans les territoires en bordure de la Mer d'Azov, l'auteur l'attribue à l'invasion des Petchénègues. En annexe, le livre contient une publication de Ju. D. BENEVOLENSKAJA : *Antropologičeskie materialy iz srednevekovych mogil'nikov Jugo-Zapadnogo Kryma.* — « Matériaux anthropologiques provenant des tombeaux médiévaux de la Crimée du sud-ouest ».

Un article de M. M. KOBYLINA : *Kvartal remeslennikov na južnoj okraine Fanagorii.* — « Le quartier des artisans en lisière sud de Phanagoria » (KSIA, 124, 1970, 69-72) décrit la couche des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles dans laquelle sont conservés des vestiges de logements modestes qui, de toute évidence, appartenaient à des artisans. A. A. KALANTARJAN publie une monographie à tendance générale : *Material'naja kul'tura Dvina IV-VIII vv.* — « La civilisation matérielle à Dvin aux IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles (Archeologičeskie pamjatniki Armenii, t. 5, Er., 1970, en arménien).

L'histoire de la zone nord des territoires proches de la Mer Noire durant le premier millénaire de notre ère est traitée de manière très substantielle dans une publication intitulée : *Problemy izuchenija černjachovskoj kul'tury.* — « Problèmes posés par l'étude de la civilisation de Tcherniakhovo » (KSIA, 121, 1970), qui recueille les exposés faits du 12 au 16 décembre 1967 à Lvov, lors du Congrès qui s'était assigné pour tâche d'éclairer les multiples aspects des problèmes complexes suscités par l'existence de la civilisation de Tcherniakhovo. Nous notons en particulier dans cette chronique les exposés qui intéressent plus spécialement le byzantiniste, à savoir ceux de V. P. PETROV et de V. V. KROPOTKIN. Outre les exposés, le recueil comporte un bref résumé des discussions. Un

point a surtout retenu l'attention des participants au Congrès, celui de l'appartenance ethnique de la civilisation de Tcherniakhovo. La question se pose, en effet, de savoir si elle fut créée uniquement par des Slaves ou si d'autres peuples (Thraces, Goths, etc.) collaborèrent à son développement. La chronologie de la civilisation de Tcherniakhovo prête également matière à discussion : faut-il situer son début au II<sup>e</sup> s. de notre ère et son terme au VII<sup>e</sup> s., ou bien convient-il de lui assigner pour cadre la période allant du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle ?

Dans une monographie : *Rimskie importnye izdelija v Vostočnoj Evrope*. — « Les articles d'importation romains en Europe orientale (II<sup>e</sup> s. avant notre ère — V<sup>e</sup> s. de notre ère) » (M., 1970) V. V. KROPOTKIN procède à un classement typologique des articles d'importation en provenance de Rome ainsi que de Byzance à l'époque du Haut-Empire (vaisselle d'argile, vaisselle de métal, fibules, bijoux, etc.) et, à la lumière de cette classification, KROPOTKIN dégage trois aires géographiques qui se différencient par leur degré de saturation en objets d'importation. Dans le même ordre d'idées, KROPOTKIN publie un article : *Chronologija černjachovskoj kul'tury i rimskovizantijskie vešči v Vostočnoj Evrope*. — « Chronologie de la civilisation de Tcherniakhovo et objets romains et byzantins en Europe orientale » (KSIA, 121, 1970, 52-56), dans lequel il constate que les monuments de la civilisation de Tcherniakhovo recèlent des objets d'importation dont les dates évoluent dans les limites des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. Le groupe plus tardif des plats laqués de rouge et poinçonnés d'une croix, d'un « bon pasteur », d'un dauphin, etc. (V<sup>e</sup> s.-début VII<sup>e</sup> s.), qui est connu par les découvertes faites dans les villes de la zone nord des territoires proches de la Mer Noire, ne se rencontre pas dans les monuments de Tcherniakhovo. Un article de M. V. MALEVSKAJA, P. A. RAPPOORT et B. A. TIMOŠČUK : *Raskopki na Lenkoveckom poselenii v 1967 g.* — « Fouilles entreprises sur le site de Lenkovtsy en 1967 » (SA, 1970, n° 4, 112-127) passe en revue les amphores d'importation découvertes sur le site de Lenkovtsy (en lisière de la ville de Cernauti), amphores fabriquées à Byzance ou dans les centres byzantins de la zone nord-ouest des territoires proches de la Mer Noire. Le travail de O. D. DAŠEVSKAJA : *Pogrebenie gunnskogo vremeni v Černomorskem rajone Kryma*. — « Une tombe du temps des Huns dans le district de Černomorskij en Crimée » (MIA, 169, 1969, 52-61) fait l'inventaire de la tombe d'un adolescent hun, découverte

près de l'antique bourgade de Beliaus en Crimée et contenant des objets caractéristiques d'une époque à la limite des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. De l'avis de l'auteur, cette tombe démontre que le territoire de la Crimée était inclus dans la zone de la grande migration des peuples.

Un article de M. I. ARTAMONOV : *Bolgarskie Kul'tury Severnogo i Zapadnogo Pričernomor'ja*. — « Les civilisations bulgares des zones nord et ouest des territoires proches de la Mer Noire » (*Geografičeskoe obščestvo SSSR. Rapports des sections et des commissions*), 15, 1970, 3-37) constate que la civilisation balkano-danubienne, dont le monument le plus ancien est un tombeau du VIII<sup>e</sup> siècle à Novi Pazar, présente des analogies avec la civilisation de Saltovo. L'une et l'autre furent créées par les Turco-bulgares qui constituaient une entité ethnique particulière, laquelle ne fusionna pas avec les Slaves. C'est à ces mêmes Turco-bulgares que revient également la création de la civilisation dite « de Dridou », répandue au nord du Danube. Une civilisation pastorale apparentée (région du Dniepr moyen) avait été fondée par des Bulgares koutrigurs. Dans le même article, ARTAMONOV soulève également la question du *Mémoire du toparque*, question à laquelle il a par ailleurs consacré une étude particulière dont il a été fait état plus haut. B. A. ŠRAMKO et V. K. MICHEEV, dans leur article : *K voprosu o vyrobokte železa u bolgaro-alanskich plenjon saltovskoj kul'tury*. — « La production du fer dans les tribus des Bulgares et des Alains de la civilisation de Saltovo » (*Vestnik Char'kovskogo univ. Istor. ser.*, 35, fasc. 3, 1969, 74-81, en ukrainien), donnent les caractéristiques techniques d'un four destiné à la fusion du fer, datant des VIII<sup>e</sup> — début X<sup>e</sup> siècles et découvert dans les vestiges d'une bourgade proche de Vovtchansk dans la région de Kharkov.

Pour terminer, nous citerons quelques études centrées sur des questions de linguistique : L. V. DOROVSKICH : *Semantičeskaja characteristika grecizmov v latinskem jazyke*. — « Traits sémantiques des hellénismes en latin » (*UZ Ural'skogo univ.*, 80, 8, 1969, 3-21) examine en particulier des auteurs romains tardifs et des auteurs du Haut Moyen Âge (Ammien Marcellin, Augustin, Cassiodore, Paul le Diacre, etc.) ; B. P. NEROZNAK : *Paleobalkanskie elementy u jazyke Gesichija*. — « Éléments paléobalkaniques dans la langue d'Hésychius » (*UZ LGU*, 343, 73, 1970, 89-92) dégage les éléments paléobalkaniques intervenant dans la langue qu'utilise Hésychius et relève leurs correspondances en albanais ; I. G. Do-

BRODOMOV: *Dva bulgarizma v drevnerusskoj etnonimii.* — « Deux bulgarismes en ethnonymie vieux-russe » (recueil *Etnonimy*, M., 1970, 160-163) étudie les ethnonyms « Tivertsy » et « Tolkoviny ».

*Moscou.*

A. P. KAŽDAN.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>VDI</i>	= <i>Vestnik drevnej istorii</i> — « Revue d'histoire ancienne ».
<i>VI</i>	= <i>Voprosy istorii</i> — « Questions d'histoire ».
<i>VON</i>	= <i>Vestnik obščestvennych nauk</i> — « Revue des sciences sociales ».
<i>VOON</i>	= <i>Vestnik Otdelenija obščestvennych nauk</i> — « Revue de la Section des sciences sociales ».
<i>Er.</i>	= Erevan.
<i>IFZ</i>	= <i>Istoriko-filologičeskij žurnal</i> — « Revue de philologie et d'histoire ».
<i>KSIA</i>	= <i>Kratkie soobščenija Instituta archeologii</i> — « Bulletin de l'Institut d'archéologie ».
<i>L</i>	= Leningrad.
<i>LGU</i>	= <i>Leningradskij gosudarstvennyj universitet</i> — « Université d'État de Leningrad ».
<i>M</i>	= Moskva.
<i>MGU</i>	= <i>Moskovskij gosudarstvennyj universitet</i> — « Université d'État de Moscou ».
<i>MIA</i>	= <i>Materialy i issledovaniya po archeologii SSSR</i> — L'archéologie soviétique : matériaux et recherches ».
<i>PS</i>	= <i>Palestinskij Sbornik</i> — « Recueil de Palestine ».
<i>SA</i>	= <i>Sovetskaja archeologija</i> — « Archéologie soviétique ».
<i>SSt</i>	= <i>Sovetskoe slavjanovedenie</i> — « Slavistique soviétique ».
<i>Tb</i>	= Tbilissi.
<i>TODRL</i>	= <i>Trudy Otdela drevnerusskoj literatury</i> — « Travaux de la Section de littérature vieux-russe »
<i>UZ</i>	= <i>Učonye zapiski</i> — « Mémoires scientifiques ».

# COMPTES RENDUS

## De l'Antiquité au monde médiéval

R. FOLZ, avec la collaboration de A. GUILLOU, L. MUSSET, D. SOURDEL, *De l'Antiquité au monde médiéval* (Peuples et civilisations, V), Paris, Presses Universitaires de France, 1972, in-8°, 657 p. Prix : 69 FF.

Destiné à remplacer, dans la même collection, le livre de L. HALPHEN, *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1926 (5<sup>e</sup> éd., 1941), cet ouvrage a pour objet de suivre les transformations profondes du monde antique « à la suite de l'énorme brassage de peuples dont il fut le théâtre et des formes de civilisations que fit naître ce mélange » (p. 623) ; il veut montrer comment ces changements ont abouti à la formation du monde médiéval. Couvrant six siècles (v<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles), il se divise en trois livres. « Le premier retrace la crise du monde antique qui ne meurt cependant pas entièrement (v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles). Le second s'efforce de suivre les mutations des formes politiques et de la civilisation héritées de l'Antiquité, ainsi que les créations nouvelles qui apparaissent aux vii<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> siècles. Le troisième, enfin, met en place les grands ensembles constitutifs du monde médiéval (ix<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles) » (p. 8). L'ouvrage étudie, à l'intérieur de ce cadre chronologique — sans pouvoir toutefois le respecter de façon absolue — , les trois grands héritiers de l'ancienne *Romania* : l'Occident, dont l'évolution est retracée par R. Folz à l'exception des chapitres consacrés au monde romano-germanique (Liv. I, chap. III) et à l'expansion scandinave (Liv. III, chap. VI), confiés à L. Musset ; L'Empire byzantin et l'Islam dont l'histoire est écrite respectivement par A. Guillou et D. Sourdel.

La décision de présenter une œuvre collective est heureuse, car il ne s'agit pas d'un essai, mais d'un manuel bien à jour, solide et clair à la fois, largement ouvert à l'histoire institutionnelle,

sociale et économique, religieuse et culturelle, sans négliger pourtant les faits, pourvu, enfin, d'assez copieuses bibliographies (générale en tête du volume, spéciales au début de chaque chapitre) et d'un bon index.

Il est pourtant fatal de trouver dans un ouvrage de ce genre des imperfections de détail. Ainsi : pp. 143-144, on lit : « A cause de son caractère apostolique, Rome conservera longtemps la supématie, mais le principe politique prévalant toujours à Byzance, Justinien lui-même décrètera que : « L'Église de Constantinople est la tête de toutes les Églises », et l'auteur de renvoyer à la Novelle 109. Nous n'y avons pas trouvé ce texte — on peut y déceler par contre une allusion à la pentarchie : ed. R. Schoell-G. Kroll, p. 518, l. 4 sqq. — Certes, dans une constitution de 530, Justinien se dit soucieux πάντων τῶν ἐκκλησιαστικῶν πραγμάτων καὶ διαφερόντως τῶν προσηκόντων τῇ ἀγιωτάτῃ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ τῆς εὐδαίμονος ταύτης πόλεως τῇ ἡμετέρᾳ καὶ πάντων μητροῖ (Cod., I, 2, 24, ed. Krueger, p. 17), mais il ne s'agit ici, comme l'a bien remarqué P. BATIFFOL, *Cathedra Petri*, Paris, 1938, p. 270, n. 1, que de la grande église de Constantinople, Sainte-Sophie. D'ailleurs dans sa lettre à Jean II de 533, l'empereur appelle l'évêque de Rome « caput omnium sanctorum ecclesiarum » (Cod., I, 1, 8, p. 11), tandis que la nouvelle 131 (p. 655, l. 9 sqq.), de 545, place le titulaire du siège de Constantinople au deuxième rang après le pape, mais avec la préséance sur tous les autres. Pour les vues de Justinien sur la papauté, on consultera notamment P. BATIFFOL, o.c., pp. 247-317, surtout pp. 266-279, et F. DVORNÍK, *Byzance et la primauté romaine*, Paris, 1964, pp. 60-67.

P. 266, il n'eût pas été sans intérêt de rappeler que Théodore de Tarse était un moine grec qui, au moment de sa désignation comme archevêque de Cantorbery, vivait à Rome et que son compagnon Hadrien, abbé du monastère de Niridanus, non loin du Mont-Cassin, était lui aussi originaire d'une province byzantine, en l'occurrence l'Afrique, puis, d'examiner brièvement les conséquences culturelles de ce fait dont l'importance, si elle ne doit pas être exagérée, n'en est pas moins réelle. On lira notamment, à ce sujet, l'appréciation nuancée de R. S. LOPEZ, *Le problème des relations anglo-byzantines du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Byzantium*, 18, 1946-48, pp. 139-162 [pp. 147-149].

P. 369, R. Folz, dans son paragraphe sur la renaissance carolingienne au IX<sup>e</sup> s., mentionne Anastase le Bibliothécaire pour

sa connaissance du grec. Il n'évoque pas, à son propos, et c'est dommage, la brève mais combien émouvante période d'activité intellectuelle qui, au moment de la dissolution de l'Empire, à la veille de l'époque sans doute la plus sombre de l'histoire de la papauté, vit s'illustrer à Rome, sous Nicolas I et Jean VIII, outre Anastase, le diacre Jean Hymmonides et l'évêque Gauderic de Velletri (cf. le remarquable article de G. ARNALDI, *Giovanni Immonide e la cultura a Roma al tempo di Giovanni VIII*, dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 68, 1956, pp. 33-89).

Les bonnes bibliographies qui, sauf exception, ne citent que les ouvrages postérieurs à 1930, présentent néanmoins d'inévitables lacunes. Citons, sans prétendre aucunement être exhaustif, quelques titres que nous aurions souhaité voir mentionnés.

A la p. 21, n. 1 : G. DAGRON, *L'Empire romain d'Orient au IV<sup>e</sup> s. et les traditions politiques de l'hellénisme. Le témoignage de Thémistios*, dans *Travaux et mémoires* (du) Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation byzantines, III, 1966, pp. 1-242 ; F. PASCHOUD, *Roma aeterna. Études sur le patriotisme romain dans l'Occident latin à l'époque des grandes invasions*, Rome, 1967. — Pour l'armée, on consultera maintenant D. HOFFMANN, *Das spät-römische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, 2 vols., Düsseldorf, 1970 (*Epigraphische Studien*, 7).

A la p. 28, n. 1 : E. TENGSTRÖM, *Donatisten und Katholiken. Soziale, wirtschaftliche und politische Aspekte einer nordafrikanischen Kirchenspaltung*, Göteborg, 1964 (*Studia Graeca et latina Gothoburgensia*, 18).

Aux pp. 105, n. 1 ; 120, n. 1 ; 242, n. 2 ; 264, n. 1 ; 302, n. 1 : G. FASOLI, *I Longobardi in Italia*, Bologne, 1965. — On lira désormais aussi P. L. MELONI, *Fonti per la storia dell' età longobarda. Scoli VI-VII*, Rome, 1970 ; O. BERTOLINI, *Roma e i Longobardi*, Rome, 1972. — Signalons enfin que les articles de G. P. BOGNETTI sur l'époque lombarde, dont plusieurs sont cités, sont réunis en quatre volumes sous le titre *L'età longobarda*, Milan, 1966-68.

Aux pp. 260, n. 1 ; 387, n. 1 : Y. M.-J. CONGAR, *L'ecclésiologie du haut Moyen Âge, de Saint Grégoire le Grand à la désunion entre Byzance et Rome*, Paris, 1968. — Pour l'ecclésiologie du VII<sup>e</sup> siècle, on dispose à présent du livre de P. CONTE, *Chiesa e primato nelle lettere dei Papi del secolo VII*, Milan, 1971 (*Pubblicazioni dell'Università cattolica del S. Cuore. Saggi e ricerche*, série III : *Scienze storiche*, vol. 4).

A la p. 302, n. 2 : M. V. ANASTOS, *Leo III's edict against the images in the year 726-27 and Italo-byzantine relations between 726 and 730*, dans *Byzantinische Forschungen*, 3, 1968, pp. 5-41 ; F. MASAI, *La politique des Isauriens et la naissance de l'Europe*, dans *Byzantium*, 33, 1963, pp. 191-221.

Mais ces quelques critiques sur des points de détail<sup>(1)</sup> n'enlèvent évidemment rien à la qualité de cet excellent livre.

Nous voudrions, pour terminer, attirer l'attention du byzantiniste sur le chapitre consacré à l'Empire byzantin au VII<sup>e</sup> siècle, et tout spécialement sur les trois pages, très personnelles, qui y sont consacrées à l'économie et à la société (pp. 181-183). A. Guillou, reprenant les conclusions de son enquête *Régionalisme et indépendance dans l'Empire byzantin au VII<sup>e</sup> siècle. L'exemple de l'Exarchat et de la Pentapole d'Italie*, Rome, 1969 (*Istituto storico italiano per il Medio Evo, Studi storici*, fasc. 75-76), y brosse brièvement, mais de façon saisissante, les grands traits de l'époque : prédominance de la campagne ; accroissement de la petite paysannerie libre, propriétaire de sa terre ; apparition, à côté d'elle, d'une nouvelle classe de latifondiaires, les militaires et les hommes d'Église ; ruralisation de la ville, devenue « une nouvelle unité qui est le fruit d'un nouvel équilibre local entre production et consommation » ; bref, réalisation d'une nouvelle société dont l'évêque, grand propriétaire, est le guide. Et l'auteur de terminer cette synthèse en notant que cette décentralisation économique permit la rupture avec Constantinople des exarchats d'Italie et d'Afrique, de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, tandis que Constantinople avec l'Asie Mineure, devenue son arrière-pays, formait une nouvelle unité géographique.

Bruxelles.

J.-M. SANSTERRE.  
Aspirant du F.N.R.S.

(1) Relevons encore deux erreurs de typographie : p. 324 (suite de la n. 2 de la p. 323), lire MAFFEI au lieu de MAFFI ; p. 468, lire 1024 au lieu de 1204.

**Rome durant « les siècles obscurs »**

P. LLEWELLYN, *Rome in the Dark Ages*, New York-Washington, Praeger Publishers, 1971, in-8°, 324 p. Prix : \$ 10.

O. BERTOLINI, *Roma e i Longobardi*, Roma, Istituto di Studi Romani editore, 1972, in-8°, 150 p., 12 planches, 1 carte. Prix : 3000 lire

L'histoire de Rome durant le haut Moyen Âge, une histoire de grand intérêt pour le byzantiniste, n'est pas des plus faciles à écrire ; elle manque également, à première vue, de séduction. Aussi les livres sur cette époque pourtant passionnante n'abondent pas ... surtout en anglais. Le dernier ouvrage d'ensemble publié, dans cette langue, sur le sujet est la traduction par A. HAMILTON de F. GREGOROVIUS, *History of Rome in the Middle Ages*, datant de 1894. C'est dire l'opportunité du travail de P. LLEWELLYN, qui couvre la période allant de Théodoric au couronnement impérial d'Otton I, en 962.

Ce livre fort bien écrit, s'intéressant à tous les aspects de l'histoire romaine de l'époque, déçoit pourtant quelque peu. Il constitue, certes, une excellente introduction à la période. Il peut, en outre, offrir aux chercheurs, par l'abondance des détails accumulés, nombre de renseignements utiles. Enfin la bibliographie fournie en note est remarquable — un seul regret à ce propos : pourquoi n'avoir pas pris la peine de mentionner les pages des articles cités ? — Mais l'ouvrage, basé plus sur les travaux modernes que sur une lecture personnelle des sources, manque malheureusement d'originalité et ne présente en aucun cas une nouvelle vision des faits. Enfin, les références aux textes anciens, que l'on aurait souhaitées plus nombreuses, laissent parfois à désirer. En voici des exemples :

P. 165, n. 36, l'auteur, après avoir évoqué, aux pp. 164-165, le *Miraculum S. Anastasii martyris*, renvoie, comme on le fait d'ailleurs généralement, à la traduction latine (contemporaine ?) publiée dans les *Analecta Bollandiana*, 11 (et non 2, comme le dit le livre !), 1892, pp. 233-241. Mais l'original grec existe et est depuis longtemps édité par H. USENER, *Acta M. Anastasii Persae*, Bonn, 1894, pp. 14-20.

P. 181, n. 29, la référence *Vita Cummiani* (P.L., 87, 972), inexacte, doit être corrigée en S. CUMMIANI, *Epistola de controversia*

*Paschali, P.L.*, 87, 977-978.

P. 264, n. 12, à propos du raid arabe de 849, l'auteur renvoie au *Liber Pontificalis*, II, 118-119, et à LÉON IV, *Ep.*, 28 (*MGH. Epp.*, V, p. 601). Mais ce dernier document n'évoque pas cette incursion et nous n'avons trouvé aucune autre lettre de Léon IV qui parle de l'expédition en question.

Enfin, toujours à propos des sources, signalons ceci encore : parlant de l'attitude de Grégoire II à l'égard de l'iconoclasme de Léon III, Llewellyn est amené, sans donner sa référence au texte, à citer ces paroles de l'empereur : « Je suis à la fois roi et prêtre ». Or, cette phrase se trouve dans une des deux lettres du pape au souverain iconoclaste, fort contestées et dont l'authenticité substantielle a été, il y a peu, niée d'une façon fort convaincante par J. GOUILLARD, *Aux origines de l'iconoclasme : le témoignage de Grégoire II ?* dans *Travaux et Mémoires (du) Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation byzantines*, 3, 1968, pp. 243-307 (on trouvera le passage dont il est question, p. 299, l. 293).

Nous nous en tiendrons à ces quelques remarques qui n'ont pas la prétention d'épuiser la matière d'un livre sans grande originalité, mais qu'on aura néanmoins intérêt à consulter.

Bien différent est le petit livre, au sujet plus restreint, dans lequel O. BERTOLINI développe une conférence donnée le 16 décembre 1969 à l'Istituto di Studi Romani, à l'occasion du quatorzième centenaire de l'entrée des Lombards en Italie, en 569 et non pas en 568, comme on l'affirme traditionnellement. Il le fait toutefois, dit-il, « sempre sulla base soprattutto di mei precedenti lavori, senza discussioni critiche di opinioni espresse in passato, o di recente, da altri studiosi » (p. 6). Renvoyant donc de façon générale à ses travaux dont il donne une liste au début de l'ouvrage (pp. 6-9), il n'a recours aux notes que lorsque cela lui semble indispensable. Ceci dit, le livre n'en est pas moins capital. Il ne s'agit pas d'une histoire de Rome, ni des Lombards, durant le haut Moyen Âge, mais bien d'un exposé pénétrant de l'évolution de leurs rapports mutuels et des conséquences de ceux-ci. C'est dire que la plus grande partie de l'étude concerne les trois premiers quarts du VIII<sup>e</sup> siècle ; c'est l'époque où le problème lombard prit de plus en plus d'importance aux yeux des Romains comme en témoigne la rupture du silence obstiné que les biographes du *Liber Pontificalis* avaient, jusqu'alors, gardé sur le sujet. — On appréciera,

à ce propos, l'effort fait par l'auteur pour pénétrer l'esprit dans lequel furent écrites ces bibliographies pontificales.

A la fin de cette brillante synthèse qui ne néglige pas les deux autres partenaires de ce jeu à quatre, les Byzantins et les Francs, O. Bertolini reconside, loin des passions qui, depuis Machiavel, en faussent le jugement, les faits qui ont empêché les rois lombards d'unifier l'Italie et ont conduit au pouvoir temporel des papes. Il nous paraît utile de résumer ici ces vues très personnelles. Les rois lombards, selon l'auteur, ne comprirent pas que la tradition universaliste de l'Église de Rome empêchait son évêque d'être un sujet du *regnum Langobardorum*. Ils n'évaluèrent pas à sa juste mesure la capacité de résistance qui animait les papes, le haut clergé et l'aristocratie militaire de Rome et que soutenait, entre autres, une idéologie efficace. Face à celle-ci, les souverains lombards ne pouvaient opposer que la force de leurs troupes. Mais cette puissance elle-même était inférieure à celle des Francs, et l'infériorité matérielle se doublait encore d'une infériorité morale, car les guerriers francs étaient unis par des liens plus solides à leurs rois et avaient l'impression de combattre pour une cause qui était, affirmaient les papes, celle de S. Pierre et de son Église. Telles furent les raisons de l'échec final des Lombards.

Devant le danger, dû à la carence du pouvoir impérial et à l'iconoclasme des empereurs, les papes se virent contraints de demander l'aide des Francs, mais cet appel ne pouvait pas apparaître, dans la mentalité du temps, comme un appel à l'*« étranger »*, dans le sens que Machiavel et les patriotes italiens donnaient à cette expression.

Enfin, en ce qui concerne le pouvoir temporel exercé par l'évêque de Rome à la suite de la lutte, il s'agirait, selon O. Bertolini, d'un « esercizio di fatto, che aveva una sua peculiare natura. Si richiamava ad un principio cercato non nel diritto pubblico, ma nei doveri del papa in quanto pastore evangelico del gregge da Dio particolarmente affidato al principe degli apostoli ed ai suoi successori in Roma. Esercizio di fatto, col quale il governo di queste regioni veniva posto su di un piano analogo a quello dell'amministrazione tenuta dalla Chiesa di Roma per i beni di sua proprietà che costituivano il *patrimonium S. Petri* » (p. 133).

Faisons, pour terminer, une remarque à propos de l'illustration. Les planches X et XI reproduisent, à en croire la légende, une « lamina di Val di Nievole con Agilulfo in trono (sec. viii) ».

De fait, on reconnaît généralement dans cette lamelle, actuellement au musée du Bargello à Florence, une représentation du roi lombard Agilulf, mais A. GUILLOU, *Demography and Culture in the Exarchate of Ravenna*, dans *Mélanges G. Ermini, Studi medievali*, X, 1970, vol. I (= Id., *Studies on Byzantine Italy*, London, 1970, III), pp. 210-213, réfute de façon fort convaincante cette attribution et en propose une nouvelle : cette lamelle, selon lui, représente probablement Justinien II recevant la soumission des Lombards conquis et serait de fabrication ravennate.

Bruxelles.

J.-M. SANSTERRE.

Aspirant du F.N.R.S.

---

### Emprunts grecs dans le parler de Venise

Manlio CORTELAZZO, *L'influsso linguistico a Venezia*, Bologne, Patron, 1970 (Collection « Linguistica », n° 2) ; LXVIII-383 pp. in-8<sup>o</sup>. Prix : 6.000 lire.

Depuis le premier millénaire avant notre ère, l'Italie n'a cessé d'être en contact étroit avec le monde hellénique ; rien d'étonnant donc que ses parlers aient subi fortement l'influence du grec. Ce fut d'abord dans les parages de la Grande-Grèce, mais, dès la fin de la République et sous l'Empire, Rome elle-même était devenue en bonne partie bilingue, et cette situation a marqué profondément le latin et les langues romanes qui le continuent. On connaît surtout les travaux de Rohlf sur la *unteritalienische Gräzität*, mais bien d'autres provinces de la Romania — Sardaigne, Catalogne, France méridionale, Roumanie — et des régions limitrophes comme les Balkans ou la Turquie, voire la Russie, ont été étudiées à ce point de vue. M. Cortelazzo, qui s'est fait connaître par d'érudites recherches de dialectologie italienne, est aussi le secrétaire du Comité de rédaction de l'*Atlante Linguistico Mediterraneo* ; voici qu'il nous livre, sur le problème des hellénismes dans un parler qui n'avait guère attiré l'attention sous ce rapport, celui de Venise, un ouvrage solidement documenté et qui recueillera les éloges tant des byzantinistes que des romanistes.

L'introduction d'une soixantaine de pages qu'il a mise en tête de son lexique constitue un traité fort précieux de critique histori-

que et de méthodologie. Si les contacts de la Vénétie avec le monde grec furent peu étroits dans l'Antiquité, ils se renforçèrent singulièrement dès la pénétration byzantine en Italie du Nord, puis dans les siècles où, au faîte de sa puissance, la cité des Doges multiplia ses points d'appui dans la Méditerranée orientale. La diaspora qui fut la conséquence de la chute de Constantinople accentua encore le phénomène ; ne dit-on pas qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la colonie grecque aurait constitué plus d'un quart de la population de Venise ?

Deux voies d'accès pour les hellénismes : la savante (emprunts de « luxe ») et, beaucoup plus vivante, la populaire (emprunts de « nécessité »), celle-ci charriant les mots apportés par les marins, les commerçants, les mercenaires ... On passe ainsi, pour citer les extrêmes, d'un vocabulaire officiel (*anagrafi* < ἀναγραφή>) à des expressions vulgaires (*catramonacia*, « va au diable ! » < τῇ κατάρα μονάχη>). Il faut aussi noter la présence de quelques mots turcs qui sont vraisemblablement entrés en vénitien par un intermédiaire grec (comme les noms de vêtements *cafetàn* < καφτάνι < turc *kaftan*, et *dulimàn* < ντούλαμᾶς < turc *dolama*)

Compte non tenu des emprunts déjà acclimatés en latin vulgaire, M. Cortelazzo a recensé ici 416 termes qu'il répartit en deux catégories : les *grecismi attivi* et les *grecismi passivi* ; les premiers — les plus nombreux : ils sont 278 — sont les mots parfaitement assimilés par le parler quotidien, tandis que les hellénismes « passifs » sont des emprunts encore sentis comme tels et usités seulement d'une manière occasionnelle.

La répartition sémantique des emprunts « actifs » montre que le groupe le plus nombreux est celui qui, comme on pouvait s'y attendre, se rapporte à la mer ; puis viennent les mots concernant la vie quotidienne, les professions, le commerce, etc. Relevons en passant que le terme typiquement vénitien *gondola* pose un problème, mais l'hypothèse la plus vraisemblable en fait une variante phonétique de *condura* < κοντοῦρα (avec, pour la finale, attraction paronymique de *dondolare*?). Parmi les termes se rapportant à la religion, il est curieux de constater que, tandis que les emprunts anciens gardent leur valeur propre (comme *zago*, « clerc », < διάκος, διάκονος>), les plus récents peuvent prendre, par aversion pour l'église orthodoxe, une connotation familière ou moqueuse (ainsi *calogero* < καλόγηρος, « moine », employé pour désigner un scarabée).

Les discussions étymologiques sont toujours conduites avec

rigueur et selon les règles d'une saine méthode linguistique (voyez, par ex., les pages 11-14 sur les accidents qui ont marqué la filiation *εἰκών > ancona*). Les pp. XLVII-LXII, qui comparent les systèmes phonétiques du grec ancien et moderne et du vénitien ancien et moderne, sont fort utiles, mais nous aurions préféré que l'auteur suivît, pour la présentation des exemples, l'ordre des phonèmes tel qu'il ressort des deux tableaux des pp. XLVIII-XLIX, plutôt que l'ordre alphabétique des graphèmes ; quant à l'emploi, dans la transcription phonétique, de [ʃ] pour [z], il est déroutant. La bibliographie est bien à jour et la présentation typographique claire et agréable (peu de fautes d'impression : p. 53, l. 4 du bas, rétablir *cristiani*).

En résumé, livre excellent qui constitue une contribution précieuse et sûre à la lexicologie du grec médiéval tout autant qu'à la dialectologie italienne.

*Bruxelles.*

Maurice LEROY.

### Venise et la Romanie

F. THIRIET, *Délibérations des assemblées vénitiennes concernant la Romanie, t. II, 1364-1463* (École Pratique des Hautes Études, VI<sup>e</sup> section, *Documents et recherches sur l'économie des pays byzantins, islamiques et slaves et leurs relations commerciales au moyen âge*, sous la direction de Paul Lemerle, XI), Paris-La Haye, Mouton, 1971, 336 pp.

Le siècle qui sépare le début de la révolte crétoise de la guerre véneto-turque constitue une période mouvementée dans l'histoire de l'expansion de Venise en Romanie. Celle-ci est fort bien reflétée par la série de regestes pour les années 1364-1463 publiée par F. Thiriet. Ce nouveau volume complète la série précédente menée jusqu'en 1363 (cf. notre compte rendu dans *Byzantion*, 36 (1966), pp. 630-634). Les analyses d'actes, au nombre de 917, sont suivies de 123 textes intégraux. Elles sont basées sur des documents émanant des grandes assemblées de Venise, le *Maggior Consiglio*, le *Collegio*, la *Quarantia* ou Conseil des Quarante, ainsi que le *Consiglio dei Dieci*, né en 1310 ; en outre, sur des actes tirés de l'*Archivio del Duca di Candia*, en particulier des

séries *Ducali e lettere ricevute depuis 1401 et Missive e responsive depuis 1418*. L'édition intégrale de ces deux séries doit commencer sous peu.

L'insurrection crétoise de 1363-1366 menaça l'existence même de l'empire colonial vénitien. On comprend dès lors l'activité fébrile de Venise visant à la mater, ainsi que la profusion d'actes qui la concerne. A ceux qu'a publiés J. JEGERLEHNER, *Der Aufstand der kandiotischen Ritterschaft gegen das Mutterland Venedig*, dans *Byz. Zeitschrift*, 12 (1903), pp. 78-125, F. Thiriet en ajoute d'autres, qui soulignent que l'insurrection n'était pas seulement le fait de feudataires. Parmi les Candiotes arrêtés, on trouve, en effet, un charpentier, un orfèvre et un affineur de métaux (*rég.*, 757). La répression était dirigée en premier lieu contre les membres des familles Gradenigo et Venier habitant Candie, qui avaient pris la tête des insurgés. Même ceux contre lesquels aucune accusation spécifique n'était formulée devaient être bannis à perpétuité de la Crète : le Collegio spécifia qu'ils ne seraient toutefois pas envoyés dans d'autres territoires de la Romanie vénitienne, ni vers des terres byzantines ou celles qui étaient soumises au duc de l'Archipel ou aux Chevaliers de l'Hôpital (cf. texte p. 276 correspondant au *rég.*, 753, qui doit être corrigé). Fait significatif, Venise est disposée à abandonner sa politique traditionnelle excluant Grecs et métis de ses armées. En 1365, elle décide d'engager à son service des corsaires étrangers et des esclaves, ainsi que des Turcs d'Asie Mineure (*rég.*, 771, 776, 781). De nombreux réfugiés des campagnes étaient venus grossir la population de Candie, qui comptait près de 20.000 habitants en 1365 (*rég.*, 793). Notons que, par ailleurs, on perçoit en Romanie l'écho des conquêtes vénitiennes en Terre ferme : des suspects et des condamnés pour activités politiques ou criminelles de ces territoires sont exilés au xv<sup>e</sup> siècle en Crète et à Corfou (*rég.*, 1068, 1080, 1110, 1111, 1150, 1240, 1365, 1368, 1422, 1439, 1459, 1514).

Les interventions de Venise en mer Égée se sont multipliées dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle. Souvent sollicitée par les seigneurs féodaux d'origine vénitienne, qu'elle considérait comme des citoyens soumis à son autorité, la Commune tenta de leur imposer son autorité. Elle eut souvent à trancher des affaires féodales d'après les *Assises de Romanie*. Ainsi en est-il du douaire revendiqué en 1384 par Petronilla Tocco, veuve de Niccolò II dalle Carceri, duc de l'Archipel et seigneur des deux tiers de Nègre-

pont, qui épousa en secondes noces Niccolò Venier, fils du doge Antonio Venier (rég., 861). L'affaire n'était pas encore réglée en 1402, le duc Giacomo 1<sup>er</sup> Crispo, successeur de Francesco 1<sup>er</sup>, refusant d'exécuter les accords passés avec les époux (rég., 993) ; à ce sujet, cf. D. JACOBY, *La féodalité en Grèce médiévale. Les Assises de Romanie, sources, application et diffusion* (École Pratique des Hautes Études, VI<sup>e</sup> section, *Documents et recherches sur l'économie des pays byzantins, islamiques et slaves et leurs relations commerciales au moyen âge*, X), Paris-La Haye, 1971, pp. 201-202, 205-206. Quant à Petronilla Zeno, fille d'Andrea II, seigneur d'Andros de 1427 à 1437 (rég., 1478, 1609 et 1613), il ne faut pas la confondre avec la précédente ; c'est donc à tort qu'elles figurent ensemble dans l'index *s.v.* Venier. Un litige l'opposait à Crusino 1<sup>er</sup> de Summaripa, auquel Venise avait attribué la succession d'Andros en décembre 1439 ; cf. D. JACOBY, *op. cit.*, pp. 282-283, 304-305. Notons que des affaires féodales ont également été soulevées dans des territoires soumis directement à l'autorité de Venise, tels que Corfou : Perotto Altavilla, *miles* ou chevalier (rég., 1233) est membre d'une famille baroniale de l'île (et non un soldat, comme indiqué dans l'index, *s.n.*). Venise y préserva le statut des fiefs (rég., 1622) et reconnut entre 1452 et 1470 la validité du droit des *Assises de Romanie* en matière féodale ; cf. D. JACOBY, *op. cit.*, pp. 256, 259-265.

Divers actes révèlent l'existence de conflits entre les instances judiciaires vénitiennes et permettent de compléter le dossier concernant Jean Lascaris Calophéros. Cet aventurier byzantin passé au catholicisme et vivant en Occident depuis 1362-1363, ami de Démétrius Cydonès, était mort en 1392 ; cf. D. JACOBY, *Jean Lascaris Calophéros, Chypre et la Moree*, dans *Revue des études byzantines*, 26 (1968), p. 227. Un acte de 1398 (rég., 941) est inexact ; cf. le texte intégral à la p. 302) révèle qu'un différend avait éclaté entre deux exécuteurs testamentaires de ce personnage : son confident Démétrius Scaranos et son parent Georges Monomaque (à leur sujet, cf. D. JACOBY, *ibid.*, p. 223). Les *Giudizi di petizion* alléguaien que le litige était de leur ressort : l'affaire avait été évoquée pour la première fois devant leur tribunal, et c'était à eux de trancher les cas concernant des particuliers. En revanche, les *Giudizi del forestier* affirmaient que tout litige entre étrangers était de leur compétence. Ce dernier point de vue fut adopté par le *Collegio*, qui ajouta toutefois que les *Giudizi del proprio* étaient chargés des

contestations relatives à des héritages si les parties étaient vénitiennes. Cette décision est d'autant plus surprenante que Jean Lascaris Calophéros et Scaranos avaient tous deux obtenu la citoyenneté vénitienne, le premier en 1386-1387 et le second en 1394 (cf. D. JACOBY, *ibid.*, pp. 214 et 227). Il faut en conclure que l'affaire avait été portée en justice avant cette dernière date, sans doute peu après la mort du testateur, alors que Scaranos était encore considéré comme étranger.

Le sort des biens laissés par Jean Lascaris Calophéros ne fut réglé que bien plus tard. Dans son testament rédigé en 1388, celui-ci avait stipulé qu'au cas où son fils Erard mourrait sans héritier légitime avant d'avoir atteint l'âge de dix-huit ans, tous ses biens seraient remis à la *Camera imprestitorum* de Venise, les intérêts produits étant distribués par les exécuteurs testamentaires. Après la mort d'Erard, survenue en 1392, diverses instances judiciaires s'en étaient occupées, en 1409 et 1411 (*ibid.*, pp. 214, 221-222, 224-226, où il faut lire 22 et non 25 avril). Depuis lors, personne ne s'était présenté pour toucher les intérêts et finalement, en 1460, il fut décidé de transférer ceux-ci, ainsi que le capital, à la Commune (rég., 1563 ; le Jean Lascaris Calofero de cet acte est identique au Jean Lascaris mentionné dans le rég., 941, et il y a donc lieu de les réunir dans l'*index s.n. Lascaris*).

Diverses dispositions ont trait aux Juifs de Crète, dont le regroupement dans des quartiers particuliers avait été imposé depuis 1325 environ. Les mesures discriminatoires et vexatoires édictées à leur égard par les officiers vénitiens en service outremer ne caderaient pas toujours avec la politique adoptée par la métropole ; cf. D. JACOBY, *Un agent juif au service de Venise : David Mavrogonato de Candie*, dans *Θησαυρός μαρτυρίων*, 8 (1972), pp. 83-90. En 1415, on casse une sentence condamnant un Juif à une amende pour ne pas avoir porté le signe rond de couleur jaune qui est de rigueur (rég., 1199). En 1421, la communauté juive de Candie obtient l'annulation d'une ordonnance promulguée *ultra honestas et debitas consuetudines*. Les hommes juifs étaient astreints au port d'un couvre-chef jaune. Les conseillers de Crète ne s'en contentèrent pas : ils contraignirent les femmes juives à porter un voile jaune (et non un galon : *vellum gallum*) autour de la tête et, en outre, un signe rond de couleur jaune plus grand que de coutume (rég., 1246 ; cette dernière disposition n'est donc pas nouvelle, comme l'indique à tort le régeste).

L'avance turque et les dangers qui en résultent pour Venise se manifestent dans divers domaines : difficulté croissante de susciter des candidatures aux postes importants de l'administration coloniale ou de trouver les transports nécessaires, les mers étant peu sûres (*rég.*, 1561, 1566, 1568, 1571, 1577) ; besoin d'augmenter les salaires des officiers et de les exempter de toutes charges extraordinaires (*rég.*, 1519, 1522, 1529, 1547, 1585, 1598, etc.). L'afflux de réfugiés venant des terres byzantines conquises excite les esprits en Crète et à Corfou. C'est dans ce cadre que des Grecs organisent dans la première de ces îles deux complots, réprimés sans pitié par Venise. À la documentation publiée à leur sujet par M. I. Manoussakas, *'H ἐν Κρήτη συνωμοσίᾳ τοῦ Σήφη Βλαστοῦ* (1453-1454) καὶ ἡ νέα συνωμοτικὴ κίνησις τοῦ 1460-1462, Athènes, 1960, s'ajoutent quelques actes nouveaux (*rég.*, 1497, 1514, 1536, 1558, 1559). L'activité du Juif candiole David Mavrogonato, qui permit aux autorités vénitiennes d'arrêter divers suspects (*rég.*, 1638 est du 29 décembre 1463, et non d'octobre), a été retracée récemment par D. JACOBY, *Un agent juif ...*, pp. 68-96. Afin d'évincer son ennemi implacable, le sultan Mehmed II, Venise promit des récompenses substantielles à ceux qui étaient disposés à l'assassiner. Parmi eux se trouvaient un Juif et un Dominicain (*rég.*, 1526 et 1637, ce dernier du 29 décembre 1463, comme l'acte suivant) ; une version intégrale de ces deux actes a été publiée par R. FULIN, *Errori vecchi e documenti nuovi*, dans *Atti del R. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, 40, 2 (1881-1882), pp. 1139-1141.

Ajoutons quelques remarques à propos de divers régestes. Le Lasithi mentionné dans *rég.*, 760 ne figure pas dans l'index. — *Rég.*, 786 : il est question de Niccolò Sanudo dit Spezzabanda, régent du duché de Naxos de 1364 à 1372, correction à porter dans l'index où il figure sous le nom de Niccolò II. — *Rég.*, 803, § 3 : il s'agit d'un serviteur de Saint-Jean de Templos ou Tembros, commanderie des Hospitaliers en Chypre, comme au n° 702 : cf. *Byzantium*, 36 (1966), p. 633. — *Rég.*, 806 : le texte intégral annoncé manque. — *Rég.*, 833 : au lieu de la dernière phrase, lire L'acte est déclaré nul, et toutes les dispositions du partage seront comprises dans un acte public rédigé par un notaire de la Commune, en ne retenant que le texte du protocole original. — *Rég.*, 884 : le texte intégral figure à la p. 298, par erreur sous le n° 885. — *Rég.*, 935 : cet acte est antérieur au 4 juillet 1396, date à laquelle les pourparlers conduits par deux mandataires du prince Pierre de Saint-Supéran

aboutissent à la ratification, à Venise, des traités précédents : L. DE MAS-LATRIE, *Documents concernant divers pays de l'Orient latin*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 58 (1897), pp. 103-106. — Rég., 1274 : au lieu de doit donner, lire devait donner, Joste Astruc étant déjà mort. — Rég., 1311 : Giovanni Catello est membre d'une famille originaire de Messine et installée à Nauplie dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, au plus tard ; cf. D. JACOBY, *La féodalité*, p. 218 et n. 2. Il mourut en septembre 1429 ou peu avant, ainsi qu'il ressort de rég., 1323. — Rég., 1393 et 1457 : au sujet des interprètes du *Regimen* et du baile de Constantinople Niccolo Langadioti, Gabriel Cathacalo et Jani Ierachis, cf. Chr. A. MALTEZOU, *Ο θεομός τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει βενέτον βατλον* (1268-1453), Athènes, 1970, pp. 83, 186-188, n° 37, 206, n° 53, 207, n. 1, 208-209, n° 58. — Rég., 1404 : le duc de l'Archipel est Giacomo II Crispo (et non Guglielmo), qui épousera Ginevra Gattilusio. — Rég., 1436 et 1437 : il s'agit de Guglielmo II Crispo, seigneur de Namfio et gouverneur du duché de l'Archipel. — Rég., 1438 : ajouter jusqu'à ce que l'affaire soit tranchée. — Rég., 1449, § 1<sup>o</sup> : lire il faut enquêter s'il avait touché. — Rég., 1464 : ajouter depuis dix ans. — Rég., 1620 : au lieu de qu'en cette monnaie, lire en monnaie ; celle-ci est opposée aux ducats d'or, comme dans le texte du rég., 1382 figurant à la p. 321.

Les sujets évoqués ci-dessus ne fournissent qu'un aperçu partiel de la variété des domaines auxquels se réfèrent les régestes de ce volume. On peut formuler de nombreuses réserves au sujet des cinq tomes d'analyses publiés par F. Thiriet depuis 1959. Il est toutefois indéniable qu'ils ont dévoilé à de nombreux historiens la richesse des archives de Venise, rendu celles-ci plus accessibles et contribué à une meilleure connaissance de la Romanie gréco-vénitienne. Encore faut-il souligner, une fois de plus, que le recours aux textes intégraux s'avère indispensable dans tous les cas.

*Université hébraïque de Jérusalem.*

D. JACOBY.

### Le livre et l'écrivain à Byzance

KAŽDAN (Alexandre Petrovič), *kniga i pisatel' v vizantii (Le livre et l'écrivain à Byzance)*, Moscou, éd. Nauka, 1973, 152 pp., in 16.

Il ne faut pas oublier que pour le lecteur soviétique, formé après la Révolution, la tradition byzantine, qui jouait un rôle si important dans la religion orthodoxe, est lettre morte. Certaines notions, qui, du temps des tzars, étaient inculquées au cours obligatoire de religion, ne font plus partie du bagage intellectuel de nos jours.

C'est pourquoi l'ouvrage de M. A. P. Každan publié par l'Académie des Sciences d'URSS, dans la série « Histoire de la culture mondiale », apportera tant de lumières au lecteur curieux de savoir.

Il ne faut pas oublier non plus que ni le grec ancien, ni le grec byzantin ne sont plus enseignés, si ce n'est à l'université ; les explications étymologiques de M. Každan ouvriront des horizons à la plupart de ses lecteurs. C'est un excellent ouvrage de vulgarisation, dont la présentation laisse à désirer (papier et brochage de mauvaise qualité, marges réduites), mais qui, pour le prix dérisoire de 50 kopecks, offre des illustrations, une bibliographie et un index des noms propres.

Ce qui nous frappe surtout, c'est la langue de l'auteur. Une langue littéraire, imagée, élégante, loin de ce jargon, riche en termes étrangers inutiles, qui est la caractéristique de bien des livres scientifiques en Union Soviétique.

L'ouvrage est partagée en quatre chapitres. Le premier équivaut à une introduction aux études paléographiques : histoire de l'écriture, du papyrus, du parchemin et du papier, le tout présenté à travers des citations d'auteurs antiques ou byzantins, ce qui en rend la lecture fort attrayante.

Le deuxième chapitre traite de l'école à Byzance, c'est-à-dire de tout le système d'éducation, de la place et de l'évolution des différentes sciences (p. ex., A. P. Každan souligne le haut niveau des études de médecine). L'attention du lecteur est particulièrement attirée sur le conflit entre la tradition antique et la nouvelle tendance chrétienne.

C'est également l'occasion d'expliquer au profane l'origine d'une série de termes qui sont des emprunts grecs, soit de type international (comme biblioteka), soit des emprunts spécifiques au russe (comme tetrad', cahier).

Le troisième chapitre, intitulé « l'écrivain à Byzance », déséquilibre quelque peu le travail, en ce sens qu'il se limite à un seul écrivain — Nicetas Choniate — qui, aux yeux de M. Každan, offre l'exemple d'une œuvre subjective et vivante.

Le dernier chapitre présente les genres littéraires et donne des renseignements sur les bibliothèques privées et publiques. L'auteur insiste surtout sur le théâtre et les cérémonies du rite oriental — renseignements intéressants pour la génération actuelle, qui ne fréquente guère les églises.

Souhaitons à M. Každan de nombreux lecteurs pour le récompenser de ses efforts pour la réhabilitation des études byzantines en Russie.

*Bruxelles.*

Marie ONATZKY-MALIN.

### Une nouvelle revue de coptologie

*Enchoria. Zeitschrift für Demotistik und Koptologie*, hrsg. v. E. LÜDDECKENS, H.-J. THISSEN & K.-Th. ZAUZICH, vols. I et II, Wiesbaden (par l'intermédiaire de O. Harrassowitz), 1971 et 1972, 93 et 172 pp., pll.

Une revue nouvelle est née en Allemagne. Une de plus, dirait-on ! Et pourtant celle-ci vient à son heure, à un moment où les études démotiques connaissent un regain d'intérêt. Elles sont inséparables du domaine copte et c'est pourquoi la revue s'adresse aux spécialistes de ces deux disciplines en leur donnant, en quelque sorte, un organe commun qui, espérons-le avec les éditeurs, remédiera à la trop grande dispersion bibliographique actuelle en ces matières.

Y pallient en premier lieu les chroniques bibliographiques. H.-J. THISSEN s'est chargé du *Demotistische Literaturübersicht* (t. I, pp. 57-71 : années 1968/9 ; t. II, pp. 96-102 : années 1969/71 et compléments), et A. BIEDENKOPF-ZIEHNER du *Koptologische Literaturübersicht* (t. II, pp. 103-136). Cette chronique est présentée systématiquement et constitue, avec la *Chronique de linguistique copte* de J. QUAEGEBEUR & J. VERGOTE (in *CdE*, XLV/89, 1970, 215-220) un instrument de travail que personne ne négligera.

Dans l'avant-propos au premier volume, les éditeurs expriment

leur intention de publier, d'une part, des éditions de textes démotiques et coptes, de l'autre, des contributions mettant ces documents en œuvre dans le cadre de l'Égypte hellénistique, romaine et chrétienne. C'est donc sous plus d'un aspect qu'*Enchoria*, dont nous présentons ici les deux premiers tomes, intéressera le lecteur de *Byzantion*.

H. QUECKE, *Das « Sub tuum praesidium » im koptischen Horologion*, pp. 9-17. du vol. I

Lorsqu'en 1969, G. GIAMBERARDINI fit remonter au xviii<sup>e</sup> siècle l'introduction de l'antienne mariale « Sub tuum praesidium » dans l'Horologion copte (des Uniates, il est vrai), il n'en laissa pas moins le débat ouvert, mais à cette époque, H. QUECKE avait déjà prouvé que cet hymne se trouvait dans des témoins coptes du xvi<sup>e</sup>. Si la découverte de manuscrits plus anciens reste possible et souhaitable, il semble néanmoins peu probable que l'on puisse un jour prouver l'utilisation ininterrompue de cette antienne à partir du iv<sup>e</sup> s. (à noter que M. LOBEL la fait remonter au iii<sup>e</sup> s.).

Dans la présente contribution, H. QUECKE tente de déterminer la place occupée par ce texte dans les « Ordo » copte et éthiopien (ce problème n'avait pas été effleuré par G. GIAMBERARDINI). Il ressort de son étude des sources que les manuscrits coptes les plus anciens de l'Horologion n'attestent pas l'existence de tropaires dans l'office des Vêpres, au contraire de versions plus récentes où règne d'ailleurs une certaine anarchie d'emploi (il est intéressant de constater qu'il en est de même, aujourd'hui, dans la tradition byzantine, selon ses différentes composantes ethniques et même ecclésiales — orthodoxe, catholique — où, en dehors de sa place fixe dans les Vêpres du carême, notre tropaire se voit utilisé de façon assez arbitraire).

Certaines questions restent posées : à quelle époque remonte l'introduction définitive de l'antienne dans l'Horologion copte (pas seulement celui des Uniates) ? Pourquoi cette utilisation anarchique du tropaire dans les versions coptes plus récentes ? (peut-être la différence des offices monastique et urbain y joue-t-elle un certain rôle ; le fait que des livres liturgiques orientaux étaient imprimés à *Rome* ne doit pas non plus être perdu de vue).

En faisant le point de la question, H. QUECKE n'a pas apporté de solution (il était difficile qu'il en fût autrement, étant donné notre connaissance lacunaire des sources), mais il a utilement clarifié le problème.

M. KRAUSE, *Zur « Hypostase der Archonten » in Codex II von Nag Hammadi*, pp. 1-20. du vol. II

Le texte de l'*Hypostase des Archontes*, que nous a conservé le codex II de Nag Hammadi, a connu récemment deux éditions et plusieurs traductions, entre lesquelles existent un certain nombre de divergences et où se sont glissées quelques erreurs : c'est leur énumération critique qui fait l'objet de la première partie de la contribution de M. KRAUSE.

Il aborde ensuite le problème de l'unité littéraire du texte et penche, avec d'autres et en se fondant sur quelques arguments solides, pour une pluralité de sources. Mais alors quel lien les unit-il ? C'est Norea, qu'ils mentionnent ou dont ils font une fille d'Eve. Cette multitude de 'Noreaschriften' exclut par ailleurs l'attribution du texte à une école gnostique unique.

E. LÜDDECKENS, *Demotische und koptische Urkundenformeln*, pp. 21-31.

Malgré tout ce qui les sépare, les actes notariés démotiques et coptes ont plusieurs éléments en commun, caractère que l'auteur met en lumière avec beaucoup de bonheur ; il insiste, entre autres, sur leur caractère épistolaire, sur la similitude de structure des abandons de poursuite. E. LÜDDECKENS met également l'accent sur des détails non moins significatifs, telle la délimitation des biens immobiliers en fonction des points cardinaux dans un ordre — Sud, Nord, Est, Ouest, — qui se maintint jusque dans les contrats arabes. Notons également la mention permanente du contact des mains du créancier et du garant des cautionnements.

M. WEBER, *Ein koptischer Zaubertext aus der Kölner Papyrus-sammlung*, pp. 55-63, + pll. 2-4.

Édition et traduction du pap. Col. 10.235 (vi<sup>e</sup> s.), qui contient une invocation à une puissance dont le nom n'est pas spécifié. Ce texte est à rapprocher des représentations gnostiques.

H.-J. THISSEN, *Zum Namen « Bothor » im koptischen Kambyses-Roman*, pp. 137-139.

L'auteur propose de faire dériver le nom du sage conseiller des Égyptiens de *Wd3-hr* (>\*oyot-rop>бооп), ce qui a l'avantage d'en faire un nom authentiquement égyptien.

R. L. Vos, *Einige eventuelle Fälle der Kontamination*, pp. 141-142.

On rencontre à quatre reprises dans l'*Apa Mena* une forme τερνα dans laquelle R. L. Vos voit une contamination des futurs I et II :

$\tau\epsilon\eta\alpha + \epsilon\pi(\epsilon)\eta\alpha > \epsilon\pi\eta\alpha$ . — Cette explication est rejetée de manière convaincante par G. M. BROWNE (dans *CdE*, XLVIII/95, 1973, 203-204), pour qui cette forme, avec d'autres, trouve son explication dans un schéma morphologique plus large, connu en sahidiqne tardif.

R. L. Vos, *MOY NTN* « *dahinsterben (weg) von* », pp. 143-144.

A l'exception de BMis 320, où il est à traduire par « de la main de », NTN (*< m-dr.t*) signifie « loin de ».

Une série d'excellents *indices* ainsi que, en fin de volume, des fiches détachables contenant les mots de lecture difficile — ce qui intéresse en premier lieu les démotisants —, ne peuvent que nous inciter à souhaiter à *Enchoria* une longue vie dans l'intérêt de tous les égyptologues et de tous les coptisants.

M. MUSZYNSKI & M. PIRARD.

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

*'Αναγραφὴ δημοσιευμάτων Ἐμμανουὴλ Κριαρᾶ*, 1932-72, Thessalonique, 1972, 23 pp. — Précédée d'une courte biographie, cette brochure fait état de toutes les publications d'E. Kriaras jusqu'en 1972, ce qui permet de suivre plus facilement l'itinéraire de ce chercheur dans le domaine de la philologie byzantine, matière qu'il enseigna pendant plusieurs années à l'Université de Thessalonique.

L. C.

ANDRÉEV (Mihail) et CRONT (Gheorghe), *Loi de Jugement*, compilation attribuée aux empereurs Constantin et Justinien. Versions slave et roumaine. (Association Internationale d'Études du S.-E. Européen. — Études et Documents concernant le S.-E. européen), 192 pp.

Provenant de la fusion de deux sources, une version élargie de la *Loi de Justinien* et la *Loi pour juger les gens* qui fut le plus ancien code slave de la Bulgarie christianisée, cette compilation nous a été transmise dans une version slave du xvii<sup>e</sup> s., contenue dans le cod. 293 (63), ff<sup>o</sup> 5-61 de la Bibliothèque Nationale de Sofia, et dans une version roumaine, dépendant du slave, transmise par un manuscrit du xviii<sup>e</sup> s., le cod. 3093, ff<sup>o</sup> 1-23r, de la Bibliothèque de l'Académie roumaine. Ces deux témoins de la compilation ne divergent guère que sur des points de détail.

Alors que les manuscrits les plus anciens associaient trois recueils de Lois, le *code de Dušan*, le *syntagma* abrégé de Mathieu Blastares et la rédaction brève de la *Loi de Justinien*, dans les manuscrits récents on n'en trouve plus que deux : le *code de Dušan* et la rédaction élargie de la *Loi de Justinien*, le *syntagma* ayant vu une partie de ses dispositions se résorber dans les deux autres traités.

À la *Loi de Justinien* élargie, représentant le fonds de droit byzantin, sont venues se superposer des modifications provenant non seulement de la *Loi pour juger les gens*, mais encore du droit coutumier des Slaves du Sud et du droit féodal. Plus tard, sous la domination ottomane, on y a même adjoint des dispositions, dictées

par la nécessité où se trouvaient les communes slaves et l'Église orthodoxe de rendre la justice. De rédaction tardive dans l'état où elle nous a été transmise, la *Loi de Justinien* a donc drainé des éléments provenant d'époques et de sources diverses. Du côté byzantin, on peut relever l'influence du *Nόμος γεωργικός*, de l'*Ecloga* des Isauriens, des *Novelles*, du *Procheiron*, de l'*Epanagoge* des empereurs macédoniens. La fusion d'articles hérités, d'une part, du droit byzantin et, de l'autre, des populations slaves du Sud, a dû se faire en un lieu où les deux civilisations se sont plus étroitement amalgamées : peut-être Ochrid ou Ipek ? Le texte slave de la compilation est ici introduit, édité et traduit en français par le Professeur Mihail Andréev, et le texte roumain par le Professeur Gheorghe Cronț. Cette collaboration bulgare-roumaine a produit un livre qui rendra de grands services à tous ceux qui sont amenés à s'occuper du développement du droit chez les Slaves du Sud.

A. L.-M.

BERNARDINELLO (Silvio), *I testi bessarionei della Metafisica di Aristotele*, (*Rivista di Studi bizantini e neoellenici*, XV, 1968, pp. 127-145). — Connu par une excellente étude sur les mss de la *Métaphysique* aristotélicienne (cf. *Eliminatio codicum de la Metafisica di Aristotele*, Padoue, 1970), l'auteur donne dans ce travail préparatoire une analyse de six mss que Bessarion se procura ou se fit préparer en vue d'établir le texte le plus parfait de la *Métaphysique*. Notons que certains de ces mss portent en marge des remarques autographes de Bessarion.

L. C.

ID., *La Grammatica di Manuele Caleca* (*Rivista di Studi bizantini e neoellenici*, XVIII-XIX, 1971-72, pp. 203-218). — Il est traité, dans cet article, de la Grammaire, jusqu'ici inédite, de Manuel Calécas. L'auteur étudie notamment les mss qui l'ont conservée et l'importance de l'œuvre de Calécas par rapport à celle des grammairiens du XIV<sup>e</sup> s.

L. C.

ID., ed. THEODORI PRODROMI, *De Manganis*, Padoue, 1972, 138 pp. — L'auteur entreprend l'édition critique et la traduction (en italien) des douze poèmes que Théodore Prodrome écrivit sur l'accueil qui lui avait été fait dans l'hospice des Manganes, à Byzance. Cette édition, qui complète celle de S. D. Papadimitriou, est enrichie d'un index des « hapax » et des « verba rariora »,

fort utile pour l'étude de la langue grecque de cette époque. Signalons surtout les poèmes VI, IX et XI — l'ordre étant non pas celui des mss, mais de la composition —, où l'imagination féconde prend de plus en plus la place des supplications à l'empereur.

L. C.

*Byzantina*, t. II, Thessalonique, 1970, 465 pp., et t. III, 1971, 452 pp. — Poursuivant son effort, le Centre des Recherches Byzantines de l'Université de Thessalonique, dirigé par le professeur J. E. Karayannopoulos, publie deux nouveaux volumes de ses Annales. Dans le premier de ces volumes, on trouve les études suivantes : *Emperor Andronicus II and Patriarch Athanasius I*, pp. 11-19 (J. GILL) (cette étude est, en fait, une communication présentée au colloque dont il est question ci-dessous) ; *Canon 62 of the Synod in Trullo and the Slavic Problem*, pp. 21-35 (D. J. CONSTANTELOS) ; *'H πολιτικὴ θεωρία τῶν Βυζαντινῶν*, pp. 37-61 (J. E. KARAYANNOPOULOS) ; *'Εσχατολογικαὶ ἀναζητήσεις ἐν Ἀμφορίστῳ τῆς Κύπρου ἐπὶ Ἀρχιεπισκόπου Ἀρχαδίου Α'* (*A' ἡμισυν τοῦ VII a.*), pp. 63-105 (K. P. KYRRIS) ; *Recherches sur les documents diplomatiques non conservés, concernant la quatrième croisade et l'empire latin de Constantinople pendant les premières années de son existence (1200-1206)*, pp. 107-185 (B. HENDRICKX) ; *Études sur l'histoire administrative de l'Empire Byzantin*, pp. 185-249 (R. GUILLAND) ; *Das Geschichtswerk des Michael Attaleiates und die Zeit seiner Abfassung*, pp. 251-268 (E. Th. TSOLAKIS) ; *Kalojan plündert Trakien und Makedonien*, pp. 269-283 (Th. VLACHOS) ; *Randbemerkungen über die 'Miracula Sancti Demetrii'*, pp. 285-300 (V. BEŠEVLIJEV) ; *Symeon Metropolitan of Euchaita and Byzantine ascetic Ideals in the eleventh Century*, pp. 301-334 (K. MITSAKIS) ; et, enfin, *Untersuchungen zu den unedierten Schriften des Michael Psellos*, pp. 335-378 (G. WEISS).

L'autre volume contient, en plus de quelques articles, un certain nombre de communications (18 sur les 28) présentées lors du Colloque International de Thessalonique (24-29 Août 1969), organisé par le Centre des Recherches Byzantines de l'Université de Thessalonique en collaboration avec l'Association des Études Macédoniennes, sur l'institution impériale. Les communications reproduites sont les suivantes : *Conceptions concerning the emperors in the vitae of St. Constantine-Cyril and Methodius*, pp. 1-14 (I. E. ANASTASIOU) ; *Affermissements et fondements idéologiques du pou-*

*voir royal en Bulgarie médiévale*, pp. 15-27 (D. ANGUELOV) ; *Die Stellung des Kaisers in der byzantinischen Geistigkeit, dogmatisch gesehen*, pp. 43-52 (St. HARKIANAKIS) ; *Zur sogenannten Pertinenzzeile der byzantinischen Kaiserurkunden*, pp. 53-68 (O. KRESTEN) ; *Die Sonderstellung des Kaisers im fruh — und mittelbyzantinischen kirchlichen Prozess*, pp. 69-80 (Sp. TROJANOS) ; *Die Kaiseridee bei den Protobulgaren*, pp. 81-92 (V. BEŠEVLIEV) ; *The Problem of Appanages in Byzantium during the Palaiologan period*, pp. 103-122 (J. W. BARKER) ; *La place de l'empereur à Byzance pendant les conciles oecuméniques*, pp. 123-133 (C. PAPOULIDIS) ; *Interventions dynamiques de l'empereur de Byzance dans les affaires ecclésiastiques*, pp. 135-146 (J. M. PETRITAKIS) ; *Sceaux des empereurs découverts en Roumanie*, pp. 147-172, 10 figg. (I. BARNEA) ; *Zur Bezeichnung Megas und Megas Basileus in der byzantinischen Kaisertitulatur*, pp. 173-192 (P. SCHREINER) ; *Hatte das Digenisepos ursprünglich eine antikaiserliche Tendenz?* pp. 201-211 (E. TRAPP) ; *L'héritage de l'idée impériale byzantine dans la numismatique et la sigillographie roumaines au moyen âge*, pp. 253-276, 10 planches (O. ILIESCU) ; *The Missionary Task of the Byzantine Emperor*, pp. 277-286 (P. CHRISTOU) ; *L'idée impériale à Byzance et la tradition étatique bulgare*, pp. 287-295 (V. TAPKOVA-ZAIMOVA) ; *La conception impériale byzantine dans le protocole et le cérémonial diplomatique roumain du moyen âge*, pp. 297-309 (C. SERBAN) ; *L'idée impériale byzantine et les réactions des réalités roumaines, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, pp. 311-339 (V. Al. GEORGESCO) ; et, enfin, *The causes of the Dichotomy of imperial institution in the Byzantine Empire during the period 1341-1354*, pp. 367-386 (C. P. KYRRIS). Ce volume contient également les six articles suivants : *À propos du nombre des troupes de la quatrième croisade et de l'empereur Baudouin I*, pp. 29-41 (B. HENDRICKX) ; *Die angebliche Abschaffung der städtischen Kurien durch Kaiser Anastasios*, pp. 93-102 (E. K. CHRYSOS) ; *Aspects de l'idée impériale dans le folklore roumain*, pp. 193-199 (P. DIACONOU) ; *Η σύγχυση τῶν τροιῶν Πέτρων*, pp. 213-251 (Gr. Th. STATHIS) ; *Μεσαιωνικὰ στερεότυπα ἐπίθετα*, pp. 341-365 (B. D. PHORIS) ; *Über die Knabenlese im Osmanischen Reich*, pp. 387-407 (B. PAPOULIA). Notons, pour terminer, que ce volume s'achève par un aperçu que donne le professeur J. E. Karayannopoulos sur les travaux entrepris par l'« Aristoteles-Archiv » de l'Université de Berlin, dont l'animateur principal est, on le sait, le professeur P. Moraux.

L. C.

CONTE (Pietro), *Chiesa e primato nelle lettere dei papi del secolo VII* (*Pubblicazioni dell'Università del S. Cuore, Saggi e Ricerche, Serie terza, Scienze storiche-4*), Milano, Editrice Vita e Pensiero, 1971, in-8°, xv-586 pp. Prix : 15.000 lires.

L'absence de monographie de caractère ecclésiologique sur le vii<sup>e</sup> s., période cependant importante, et l'intérêt des lettres des papes de l'époque — l'auteur entend par là, pour plus de facilité, les documents envoyés ou reçus par la chancellerie pontificale de Sabinien à Serge I (604-701) — ont amené P. Conte à écrire cette étude, influencée par Vatican II. La recherche, d'où se dégage un thème fondamental, celui de l'unité, comprend deux parties : la première traite de la typologie relative à l'Église et à l'évêque, la seconde, basée surtout sur une enquête philologique, étudie la primauté du pape. Malgré la difficulté d'un exposé organique due à la « vivida esperienza unitaria ecclesiale del vii secolo documentata dalle nostre lettere » (p. 50), l'auteur a réussi à présenter un livre fort bien structuré, mais dont la compréhension est malheureusement rendue malaisée par un manque de simplicité dans l'expression.

Après son étude proprement ecclésiologique, P. Conte ouvre un grand appendice documentaire et critique, précieux instrument de travail, comprenant une anthologie de textes, un regeste des lettres et plusieurs *indices*. Il convient d'insister sur l'importance du regeste (pp. 381-507). Regroupant et *complétant* les mentions dispersées dans divers ouvrages, il rendra d'appreciables services à l'historien de la période.

J.-M. S.

*Le Costituzioni giustinianee nei papiri e nelle epigrafi*, a cura di M. AMELOTTI et G. I. LUZZATTO, Milan, 1972 (*Florentina Studiorum universitas. Legum Iustiniani imperatoris vocabularium. Subsidia I*), 4, viii-121 pp.

Les auteurs se sont donné pour tâche de rechercher dans les documents papyrologiques et épigraphiques ceux qui reproduisent des passages des constitutions de Justinien ou peuvent témoigner de leur diffusion. M. Amelotti présente 4 papyrus littéraires, 22 papyrus documentaires et quatre textes douteux ; G. I. Luzzato, 23 documents épigraphiques satisfaisant à ces exigences. Un index des sources et un index analytique font de cet ouvrage un instrument de travail pratique et utile.

M. M.

**CRONT** (Gheorghe), voir : ANDRÉÉV (Mihaïl) et **CRONT** (Gheorghe).  
*Loi de Jugement.*

**DE SALVO** (Letteria), *Il conflitto fra Costantino e Licinio nel racconto della Vita Constantini*, dans *Umanità e Storia, Scritti in Onore di A. Attisani*, t. II (Letteratura e storia), Messine, Università degli Studi, 1971, pp. 537-551.

*L'Histoire Ecclésiastique*, X, 8, 2 sqq. et la *Vita Constantini*, I, 49, 2 sqq. d'Eusèbe se réfèrent expressément tant au premier qu'au second état de guerre (314 et 324 ap. J.-C.) qui exista entre les contrées de l'Empire soumises à la juridiction de Constantin et de Licinius. La comparaison entre ces deux passages d'auteur garantit également l'attribution de la *Vita Constantini* au célèbre disciple de Pamphile. En guise d'appendice à cet opuscule figure aussi un *status quaestionis* de la *Vita Constantini*. D. DD.

**ESZER** (A. K.), *Das abenteuerliche Leben des Johannes Laskaris Kalopheros*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1969 (*Schriften zur Geistesgeschichte des östlichen Europa*, 3), 8°, VII-269 pp., 1 pl., DM. 48.

L'auteur s'est efforcé (pp. 1-121) de retracer la vie de Jean Laskaris Kalophéros, né à Constantinople (?) entre 1325 et 1330. Converti au catholicisme en 1356, il est l'un des intellectuels grecs favorables à l'union des Églises. Au service de Jean V Paléologue durant la guerre qui l'oppose à Jean VI Cantacuzène, il épouse par procuration Marie, la nièce de l'empereur. Devant l'hostilité qui en résulte de la part de l'empereur, il est contraint de prendre la fuite (1362-3). Nous le retrouvons à Avignon, à la cour d'Urbain V, puis à Venise, d'où il accompagne Pierre Ier de Chypre dans son royaume. Devenu le conseiller intime du roi, il le suit dans ses campagnes militaires et épouse la veuve du chevalier chypriote Jean de Soissons. Le meurtre de Pierre Ier (janv. 1369) marque la fin de la période chypriote de Jean Laskaris : emprisonné, devenu veuf et libéré, il part pour la Morée, où il épouse Lucie, la fille d'Erard III Mavros, seigneur d'Arcadie. Nous le retrouvons au début de 1373 à la cour de Grégoire XI, qui l'envoie en mission à Paris, Gênes, Naples, Chypre, Rhodes et à la cour du roi de Hongrie (1373-1376). Mêlé aux affaires de Morée, Kalophéros n'en oublie pas pour autant ses intérêts personnels : la mission qu'il entreprend auprès d'Amédée de Savoie lui rapporte des fiefs en Morée. En 1388/90, il part pour Chypre, où il meurt en 1392, bientôt suivi par son fils. L'auteur évoque alors brièvement la

lutte qui se livra autour de l'héritage et trace le portrait de cinq amis ou connaissances de Kalophéros.

La seconde moitié de l'ouvrage est consacrée aux sources ; d'abord les regestes des 186 documents les plus importants ayant trait au sujet (pp. 123-159), puis vingt-six actes inédits provenant d'archives diverses (pp. 161-200), ensuite la traduction allemande de quinze lettres de Démétrius Cydonès, qui exerça sur Kalophéros une influence déterminante (pp. 201-244). Dans un *addendum*, l'auteur mentionne quelques documents dont il a eu connaissance quand la rédaction de son livre était déjà achevée (pp. 245-247). Suivent l'arbre généalogique d'Erard IV Laskaris Kalophéros, le fac-similé d'un acte inédit de Turin (1387-Doc. 19, pp. 187-8), deux cartes de Chypre, un aperçu chronologique, une liste de sources, une bibliographie et un index.

C'est incontestablement cette seconde partie qui rendra le plus de services, car, dans l'utilisation des sources, l'auteur s'est parfois laissé entraîner par son enthousiasme à transformer des intentions en réalités et des souhaits en réalisations. L'article de D. JACOBY, *Jean Lascaris Calophéros, Chypre et la Morée*, dans *R.E.B.*, XXVI, 1968, 189-228, dont Eszer n'avait pas encore eu connaissance au moment de la rédaction, permet de rectifier des détails et de ramener Kalophéros à ses justes proportions. Mentionnons aussi l'article de R. J. LOENERTZ, *Pour la biographie de Jean Lascaris Calophéros*, dans *R.E.B.*, XXVIII, 1970, 129-139. M. M.

FOLIERI (Enrica), *Giovanni Mauropode. Otto canoni paracletici a N. S. Gesù Cristo* (*Archivio italiano per la storia della pietà*, 5, 1967, pp. 1-200).

Édition critique, traduction en italien et commentaire introductif des *κανόνες παρακλητικοὶ* de Jean Mavropous. D. DD.

GLAVINAS (Apostolos Ath.), *H ἐπὶ Ἀλεξίου Κομνηνοῦ (1081-1118) περὶ ἱερῶν σκευῶν, κειμηλίων καὶ ἀγίων εἰκόνων ἔρις (1081-1095)*, Thessalonique, Centre des Recherches Byzantines, 1972, 217 pp. — L'auteur étudie les développements du conflit sur la valeur sacrée des objets de culte qui opposa, d'une part, l'empereur Alexis Comnène et, d'autre part, Léon, métropolite de Chalcédoine, et les adversaires de la nouvelle dynastie. C'est, on le sait, l'utilisation par l'État de l'or et de l'argent ornant les icônes, ainsi que la réquisition de certains autres objets précieux, dans le but de

couvrir ses dépenses accrues depuis les invasions normandes, qui provoqua le conflit qui couvait déjà, depuis l'accession au trône patriarchal d'Eustrate Garidas. L'empereur réunit un Synode et consentit finalement à promulger une Novelle interdisant toute dilapidation des objets sacrés, cédant ainsi en partie aux revendications de Léon. Ce dernier toutefois ne désarma point et exigea également la démission du Patriarche, ce qu'il ne tarda pas du reste à obtenir. Mais, entretemps, le conflit prit une tournure essentiellement doctrinale, du fait que Léon n'hésita pas, pour consolider sa position, à défendre l'adoration sinon de tout objet sacré, du moins des icônes du Christ. Il affirma notamment l'unité parfaite entre l'image et le modèle, ce qui transgressait la doctrine officielle de l'Église, selon laquelle les icônes ne représentent pas la nature divine du Christ, foncièrement indescriptible, mais seulement une image qui participe à la grâce divine. Un nouveau Synode, réuni en 1095, stigmatisa les thèses de Léon au nom des doctrines consacrées des Pères de l'Église et de celles qu'avaient formulées les Synodes précédents.

L. C.

GUILLOU (A.), *Saint-Nicolas de Donnoso (1031-1060/1061)*, (Corpus des Actes Grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie, 1), Biblioteca Apostolica Vaticana, Cité du Vatican, 1967, xiv-72 pp., 7 pll., 3 cartes.

Édition d'archives du monastère grec de Saint-Nicolas de Donnoso en Calabre. Elle comprend deux actes de vente, un jugement et une donation. Tous les documents originaux sont conservés à la Bibliothèque Apostolique du Vatican (*Vat. lat. 13.489*, n° 14, 2, 3 et 13).

D. DD.

GUILLOU (A.), *Saint-Nicodème de Kellarana (1023/1024-1232)* (Corpus des Actes Grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie, 2), Biblioteca Apostolica Vaticana, Cité du Vatican, 1968, xii-67 pp., 6 pll., 2 cartes.

Édition diplomatique des documents d'archives du monastère grec de Saint-Nicodème de Kellarana en Calabre. Elle comprend un acte de donation dont l'original est conservé au *Collegio greco* de Rome (A. I.), un acte de vente inédit et conservé à l'Institut Hellénique d'Études byzantines et post-byzantines de Venise (Castello, 3412), ainsi qu'une emphytéose dont l'original est perdu. En outre, cette édition contient deux actes qui disparurent dans

l'incendie des Archives de l'État à Naples en 1943 et semblent avoir appartenu au fonds d'archives du monastère Saint-Phantin de Praitōriatès. Celui-ci était vraisemblablement situé à proximité du monastère de Saint-Nicodème.

D. DD.

GUILLOU (André), *Studies on Byzantine Italy*, London, Variorum reprints, 1970, in-8°. Ce recueil rassemble quatorze études. Les trois premières introduisent et complètent l'important ouvrage de l'auteur *Régionalisme et indépendance dans l'empire byzantin au VII<sup>e</sup> s. L'exemple de l'Exarchat et de la Pentapole*, Rome, 1969 ; les onze autres sont exclusivement consacrées à l'Italie du Sud et à la Sicile. Un seul de ces travaux est inédit, il s'agit du huitième : *Un document sur le gouvernement de la province. L'inscription historique en vers de Bari (1011)* — qui commémore, selon l'auteur, « l'embellissement de la résidence du katépan de Bari par un titulaire issu du milieu impérial, muni de moyens financiers importants » (p. 13), Basile Mésardonitès, de la famille des Argyroi.

Voici la liste des treize réimpressions : I, *L'Italia bizantina Δούλεια e οἰκείωσις* (*Bollettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo*, 78, 1967, pp. 1-20, 15 planches) ; II, *Esarcato e Pentapoli, regione psicologica dell'Italia bizantina* (*Studi Romagnoli*, 18, 1967, pp. 297-319) ; III, *Demography and Culture in the Exarchate of Ravenna, Mélanges G. Ermini = Studi medievali*, X, 1970, vol. I, pp. 201-219, 26 planches ; IV, *Le fonti diplomatiche greche nel periodo bizantino e normanno in Italia* (*Atti del 4<sup>e</sup> Congresso storico Calabrese-Cosenza*, 1966-Napoli, 1969, pp. 87-103) ; V, *Les archives grecques de S. Maria della Matina* (*Byzantion*, 36, 1966, pp. 304-310) ; VI, *Les archives grecques de S. Maria di Bordonaro (Sicile)* (*Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, VIII, *Mélanges G. Ostrogorsky*, 1, 1963, pp. 135-148) ; VII, *Zwei Katepansurkunden aus Tricarico* (*Quellen und Forschungen*, 41, 1961, pp. 1-28 — écrit en collaboration avec Walther HOLTZMANN) ; IX, *Inchiesta sulla popolazione greca della Sicilia e della Calabria nel Medio Evo* (*Rivista Storica Italiana*, 75, 1, 1963, pp. 53-68) ; X, *La Lucanie byzantine. Étude de géographie historique* (*Byzantion*, 35, 1965, pp. 119-149) ; XI, *Sulle sponde del Lao nell'XI secolo. Inchiesta di micro-geografia bizantina* (*Rivista Storica Italiana*, 79, 2, 1967, pp. 482-489) ; XII, *Grecs d'Italie du Sud et de Sicile au Moyen Âge : Les moines* (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 75, 1963, pp. 79-110) ; XIII, *Notes sur la société dans le Katépanat d'Italie au XI<sup>e</sup>*

siècle (*ibid.*, 79, 1966, pp. 439-465) ; XIV, *L'agonie d'une province grecque : L'Italie méridionale au XV<sup>e</sup> siècle (L'Hellénisme contemporain*, 10, 1956, pp. 213-222).

Une page d'*errata* et un index général terminent ce recueil qui fera apprécier par les byzantinistes l'intérêt des études régionales que prône l'auteur.  
J.-M. S.

HENDY (Michael F.), *Coinage and Money in the Byzantine Empire 1081-1261* (*Dumbarton Oaks Studies*, 12), Washington, 1969, xvii-453 pp., 51 pll., 2 cartes.

Ouvrage de base pour l'étude de la numismatique byzantine au cours de la période considérée par l'auteur.  
D. DD.

HENRY (René), voir : PHOTIUS, *Bibliothèque*, t. VI, Paris, Les Belles-Lettres », 1971.

*In Memoriam Panayotis A. Michelis*, Athènes, édition de la Société Hellénique d'Esthétique, 1972, xxix-545 pp. — Plus de cinquante auteurs ont contribué au présent hommage à la mémoire de l'éminent esthéticien grec. Les sujets traités sont très variés ; certains concernent en particulier l'art byzantin : *Mιὰ εἰδικὴ περιπτωσὶς τῆς Βυζαντινῆς ἀρχιτεκτονικῆς μορφολογίας* (A. PASADAIOS) ; *Sur quelques problèmes de l'iconographie de la coupole de Saint-Georges de Thessalonique* (Marie G. SOTIRIOU) ; *Τὰ κνωπιώτερα ἔγγραφα (1536-1599)* γιὰ τὴ οἰκοδομὴ καὶ τὴ διακόσμηση τοῦ Ἀγίου Γεωργίου τῶν Ἑλλήνων τῆς Βενετίας (M. J. MANOUSAKAS) ; *'Ιονστινιάνεια γλυπτὰ αἰσθητικῶς ἀνεπέργαστα* (D. J. PALLAS) ; et, enfin, *La teoria architetturale di Panayotis A. Michelis* (R. GALEFFI). Notons aussi qu'une bibliographie exhaustive complète ce recueil.  
L. C.

KORAKIDIS (Alexandre S.), *Τὸ πρόβλημα τῆς καταγωγῆς τοῦ Ρωμανοῦ τοῦ Μελωδοῦ*, Athènes, 1971, 47 pp. — L'auteur combat l'hypothèse émise notamment par Paul Maas et reprise par de nombreux byzantinistes, concernant l'origine judaïque de Romain le Mélode. Il en arrive ainsi, d'une part, à critiquer la valeur objective des sources qui sont à la base de cette idée et, d'autre part, à relever l'absence dans les cantiques de Romain de traces qui trahiraient pareille origine. Bien plus, il soutient que les éléments antisémites que l'on peut y déceler sont propres à l'esprit du xi<sup>e</sup> siècle et à ses conceptions messianiques, conformes à l'eschatologie byzantine.  
L. C.

KRETZENBACH (Leopold), *Versöhnung im Jenseits* (Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse. Sitzungsberichte, Jahrgang 1971, Heft 7), Munich, 1972.

Examen du thème littéraire, notamment à la période byzantine, du « renouvellement de la création » à la fin des temps, tel qu'il fut envisagé par l'Écriture (*Actes.*, III, 21). D. DD.

LAIOU (Angeliki E.), *Constantinople and the Latins. The Foreign Policy of Andronicus II, 1281-1328* (Harvard Historical Studies, LXXXVIII), Cambridge-Mass., Harvard University Press, 1972, in-8°, XII-388 pp.

Ce livre contient plus que le titre ne le laisse prévoir. Loin, en effet, de restreindre son étude aux seules relations avec l'Occident, l'auteur n'hésite pas, afin de mieux les comprendre, à consacrer un grand nombre de pages à la politique intérieure de Byzance sous Andronic II. Elle ne néglige pas, par ailleurs, les vues de l'empereur sur l'Asie Mineure ; au contraire, elle voit dans celles-ci l'explication principale de son attitude à l'égard de l'Occident, comme le montrera ce bref résumé.

De 1282 à 1296, le jeune souverain, contrairement à ce qu'avait fait Michel VIII, son père, prit ses distances à l'égard de l'Occident — la rupture de l'Union avec Rome en fut le signe le plus éclatant — et concentra ses forces sur l'Asie Mineure, qu'il était encore possible de sauver, selon l'auteur. Ce fut, hélas, sans succès. De plus, dès 1296, l'Occident se rappela à Andronic II. Il fut d'abord entraîné dans une guerre sans profit, aux côtés de Gênes, contre Venise, et se trouva ensuite en butte à l'expédition des mercenaires catalans, si désastreuse pour l'empire byzantin (on appréciera à ce propos l'effort d'originalité fait par A. Laiou dans la recherche des buts de la compagnie catalane et dans l'appréciation des faits d'un point de vue byzantin, souvent très négligé). La paix ne revint qu'en 1311. C'est alors qu'Andronic II put entreprendre une nouvelle politique, bien différente de la précédente. « As long as Asia Minor was the focus of Andronicus II's interest, he had neither the time nor the possibility to develop an effective western policy. Now that Asia Minor seemed as lost as it must have appeared to Michael VIII, Andronicus II could concentrate on building up the resources of the remaining part of his empire, while at the same time drawing slowly closer to the West » (p. 283). Malheureusement l'œuvre de reconstruction entreprise fut détruite par

la guerre civile qui, de 1321 à 1328, opposa, de façon intermittente, le vieil empereur à son petit-fils Andronic III. Mais cette lutte n'affecta pas la direction prise par la politique étrangère d'Andronic II. Au contraire, les relations avec l'Occident s'intensifièrent encore. Sans renoncer, en effet, à son alliance traditionnelle avec les forces gibelins, en la renforçant même, le vieux souverain fit son premier effort sérieux pour se rapprocher également de la coalition guelfe : il ouvrit en 1324, de sa propre initiative, et non pas en réponse à une menace occidentale, comme on le croit généralement, des négociations en vue de réaliser l'union avec Rome — il fut constraint de les abandonner en 1327, lors de la reprise de la guerre civile, devant la possibilité d'une révolte des habitants de Constantinople. — Ainsi donc, dans les dernières années de sa vie, Andronic II, après tant d'échecs, semble s'être souvenu de l'heureuse politique de son père, qui, tourné vers l'Occident, avait exploré toutes les voies pouvant assurer la sauvegarde et la consolidation de son Empire.

En appendice, l'auteur édite dix lettres du patriarche Athanase de Constantinople, une lettre de Jean Monomachos à Charles de Valois et une autre de Constantin Limpidaris à Catherine de Courtenay. Enfin, une étude des sources, une importante bibliographie et un bon index complètent heureusement ce livre très intéressant.

J.-M. S.

MAC ISAAC (John D.), *The Weight of the Late 4th and Early 5th Century Nummus (AE 4)* (*The American Numismatic Society, Museum Notes*, 18, 1972, pp. 59-66).

L'auteur fournit un état de la question.

D. DD.

MAKSIMOVIC (Ljubomir), *The Byzantine provincial administration under the Palaeologi*, (*Serbian Academy of Sciences and Arts. Institute of Byzantine Studies*, 14), Belgrade, 1972, in-8°, xix-199 pp., en serbo-croate, avec résumé anglais.

Cette étude débute par des considérations sur la féodalité, qui s'annonce, entre autres, par les immunités (*ἐξηνοσσεία*) fiscales et judiciaires, par les relations du type client-patron entre fonctionnaires inférieurs et supérieurs, enfin par l'introduction de plus en plus abondante de membres des mêmes familles dans les différents échelons administratifs. Parallèlement, sur les terres à immunités, s'installe une administration locale autonome. Le second

chapitre est consacré aux unités territoriales, les agglomérations connues sous le nom de *θέμα*, de *κατεπανίκιον* et de *νῆσος*, que l'auteur cherche à délimiter géographiquement et chronologiquement. À leur tête se trouvait, le plus souvent, un *κεφαλή*, sans qu'ait disparu pour autant le *dux*, qui avait concentré le pouvoir militaire et administratif entre ses mains. Le *κεφαλή*, qui se trouvait en dehors de la hiérarchie aulique, était nommé par *πρόσταγμα* et était donc amovible. Il était chargé du gouvernement local, du commandement militaire local et de la perception des revenus afférents, de certaines fonctions judiciaires. Parmi les autres fonctionnaires, mentionnons les *προκαθήμενοι*, chargés de veiller à la sécurité des villes et de faire respecter leurs obligations par leurs habitants, les *καστροφύλακες*, commandants de la garde, et les notaires, chargés de la rédaction des chartes ; enfin, tout le cinquième chapitre est consacré aux fonctionnaires chargés des finances et du cadastre (*ἀπογραφεῖς* e.a.). L'étude des compétences en matière judiciaire se complique du fait des immunités locales (cf. *supra*) et de l'immixtion de l'Église dans la magistrature assise. Il en va de même pour la position privilégiée des villes : les priviléges et immunités qui leur furent accordés dans les domaines économique, financier et judiciaire rendent impossible une généralisation et nous forcent à étudier chacune d'elles séparément et chronologiquement.

M. M.

*Medievalia et Humanistica. Studies in Medieval and Renaissance Culture.* New Series, Number 2, edited by Paul Maurice CLOGAN, Cleveland & London, The Press of Case Western Reserve University, 1971, in-8°, xii-223 pp.

Sous le même titre, un annuaire fondé par S. Harrison Thomson, a paru pendant dix-sept ans. Interrromue après 1966, cette publication a été reprise en 1970. La première série n'excluait pas les articles intéressant plus ou moins directement les domaines grec et byzantin, comme en témoignent certains titres des sommaires et la table des matières des dix-sept fascicules qu'on a eu l'excellente idée de joindre au n° 2 de la nouvelle série (pp. 199-223). Mais c'était à titre exceptionnel. Désormais, il en ira autrement : en sa réunion de décembre 1970 à New York, la « Modern Language Association of America » a décidé d'introduire les études byzantines dans « la section médiévale de l'Association ». Cette décision a d'ailleurs été suivie immédiatement d'effets pratiques, puisque le

n° de 1971 présente déjà plusieurs contributions intéressant nos disciplines.

Dans une sorte d'avant-propos, Paul J. ALEXANDER et Mary E. GIFFIN, *Byzantine Studies and Western Literatures* (pp. 3-6) justifient cette extension du domaine de l'histoire des littératures occidentales : plus qu'on ne le pensait naguère encore, ces littératures ont puisé thèmes et sources d'inspiration à Byzance, de sorte que celle-ci ne fut pas seulement « le magasin de la littérature grecque classique », mais aussi « la grande place d'échange entre l'Est et l'Ouest » (p. 47). Le même Paul J. ALEXANDER en administre aussitôt la preuve dans un article intitulé *Byzantium and the Migration of Literary Works and Motifs* (pp. 47-68). Le sous-titre (« The Legend of the Last Roman Emperor ») ne doit pas faire songer à la légende du dernier empereur byzantin, qui prit une telle importance après 1453, bien qu'elle ait pu avoir quelque part dans son éclosion. Il s'agit d'une autre, beaucoup plus ancienne, qui a traversé tout le moyen âge et qui, par une traduction grecque de l'*Apocalypse* syriaque du Pseudo-Méthode, a influé sur des légendes occidentales aussi importantes que celle de Frédéric Barberousse, et sur des mouvements artistiques ou politiques aussi décisifs que le romantisme allemand et la restauration de l'empire en 1871.

A propos d'un autre thème, l'article *A Fifteenth-Century Burgundian Version of the Roman de Florimont* (pp. 21-46) de Charity C. WILLARD dénonce une tendance à sous-estimer l'influence byzantine dans les romans de chevalerie français. Le *Florimont* de Wavrin, par exemple, pourrait fort bien dépendre, non pas du *Florimont* d'Aimon de Varennes, mais d'un modèle grec par un intermédiaire latin trouvé à Philippopolis (l'actuelle Plovdiv), comme le prétend d'ailleurs l'édition princeps de 1528. Avec Marcel Françon, qui suit en cela les suggestions d'Henri Grégoire, l'auteur incline à retrouver dans cette version de *Florimont*, comme dans le roman de Mélusine et d'autres textes français, le souvenir d'événements guerriers qui se sont déroulés dans les Balkans ou dans le Proche-Orient. Les entreprises des Normands, puis celles des Croisés pouvaient-elles, en effet, ne pas avoir laissé de traces dans l'épopée ni dans le roman d'Occident ?

A noter encore une importante étude, intéressant surtout la renaissance des lettres grecques classiques aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles :

Francis R. WALTON, *Incunabula in the Gennadius Library* (pp. 7-20), qui détaille les richesses du Gennadeion, fondé à Athènes en 1922 par le diplomate et bibliophile grec Jean Gennadios (1844-1932).

F. M.

MICHELIS (Panayotis A.), *Αισθητική θεώρηση τῆς βυζαντινῆς τέχνης*<sup>2</sup>, Athènes, 1972, 342 pp., 150 figg. — On ne peut que se réjouir de la réimpression de cet ouvrage fondamental sur l'esthétique byzantine, depuis longtemps épuisé. Bien entendu, on regrettera que la mort prématurée de l'auteur (1969) l'ait empêché de mettre la dernière main aux remaniements qu'il entreprit en vue de cette nouvelle édition, qui paraît grâce au dévouement de M<sup>me</sup> Efi Michelis et au concours de MM. C. Tsipopoulou et D. Zivas. Toujours est-il que, même imparfaitement complété, cet ouvrage demeure encore aujourd'hui une des meilleures références que l'on puisse citer sur l'esthétique byzantine. La double recension qu'en a faite, dans cette revue, le Professeur Ch. Delvoye (cf. *Byzantium*, 18, 1946-48, pp. 238-240, et 29-30, 1959-60, pp. 311-315) rend sans doute inutile toute nouvelle présentation ici. Rappelons simplement que l'auteur rattache les œuvres de l'art byzantin à la catégorie du *sublime* (*ὕψηλός*), fondamentalement différente mais, en l'occurrence, complémentaire de la catégorie du beau de la Grèce classique. D'après M. Michelis, cette catégorie ne s'est pas pour autant exprimée de la même façon tout le long de l'histoire artistique de Byzance, mais principalement au cours de trois périodes : la période justiniennes, ou de l'étendue (*ἐκταση*), marquée notamment par le majestueux et le grandiose (par exemple, Sainte-Sophie de Constantinople) ; la période de la dynastie macédonienne et des Comnènes, ou de l'intensité (*ἐνταση*), où le grandiose tend à intégrer l'échelle humaine et la mesure (par exemple, Saint-Théodore d'Athènes) ; et la période des Paléologues, ou de l'emphase (*ἐμφαση*), pendant laquelle se fait jour une prédominance baroque (par exemple, Saints-Apôtres de Salonique).

L. C.

MORRISSON (C.), *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque Nationale (491-1204)* 2 vols., Paris, Bibliothèque Nationale, 1970, in-4<sup>o</sup>, 844 et 103 pl.

Les monnaies byzantines du Cabinet des Médailles couvrent la période qui va de 491 à 1204. Cette publication, claire, précise, systématique et bien illustrée est donc appelée à rendre de notables

services. La numérotation adoptée donne, par elle-même, des informations sur la pièce et permettra l'introduction des pièces nouvelles sans bouleverser la numérotation existante : ainsi l'exemple donné à la p. 8 (1/Cp/A/02<sup>+</sup>) se traduit de la manière suivante : règne d'Anastase, frappé à Constantinople, solidus, second exemplaire, illustration. Une telle numérotation peut aisément être reprise pour d'autres publications : il suffirait de la faire précéder d'un sigle indiquant la collection. Les comparaisons et les identifications s'en trouveraient grandement facilitées.

Pour chaque règne, les informations suivantes sont fournies : bibliographie, commentaire global par type d'émission, catalogue. L'adjonction de tableaux nombreux, d'une carte des lieux d'où proviennent les monnaies présentées par le catalogue, une table de concordance des années de règne et des indictions (491-780) et cinq index (I. Général ; II. Légendes et marques d'atelier ; III. Marques de valeur ; IV. Monogrammes impériaux ; V. Lettres et signes dans le champ) rendent l'ensemble facilement utilisable au novice comme au numismate averti. Tout le monde — les historiens, en particulier — y trouvera son profit. M. M.

MOUTSOPoulos (Nicolas C.), *'Ανασφακὴ βασιλικῆς Ἀγίου Ἀχιλλείου*, (*Πρακτικὰ τῆς Ἀρχαιολογικῆς Εταιρείας*, 1969, pp. 37-41, 7 planches). — L'auteur fait le point sur les fouilles récentes de la basilique de l'île de Saint Achille dans le lac de Prespa ; les précédentes mises au point ont été publiées dans les mêmes *Actes* (1967), ainsi que dans les *Annales de l'École Polytechnique de l'Université de Thessalonique* (1965 et 1969). Ces fouilles ont amené la découverte de 35 tombes, deux du côté extérieur Nord et 33 du côté Sud. Il semblerait, d'après les monnaies qu'elles contenaient, que ces tombes datent des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. L. C.

PHOTIUS, *Bibliothèque*, t. VI (*codices 242-245*), texte établi et traduit par René Henry, Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1971, 13 × 20, 219 pp. (Collection byzantine publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé).

La publication du texte et de la traduction de la *Bibliothèque* de Photius que M. René Henry a inaugurée en 1959 et qu'il a continuée avec persévérance et régularité, est parvenue à son sixième volume, qui contient les *codices 242 à 245*. Comme l'œuvre complète en comprend 280, nous ne pouvons que souhaiter à M. Henry de poursuivre courageusement ce travail de longue haleine.

A. L.-M.

POLITIS (Linos), *A History of Modern Greek Literature*, Oxford, Clarendon Press, 1973, 338 pp. — Traduction de *Ιστορία της Νέας Ελληνικής Λογοτεχνίας* (publié à Thessalonique, en 1968), qui reprend, en fait, les cours d'Histoire de la littérature grecque moderne donnés par l'auteur à l'Université de Thessalonique. Quelques pages sont consacrées à la littérature byzantine avant et après la chute de Constantinople.

L. C.

PRAWER (Joshua), *Histoire du royaume de Jérusalem*, traduit de l'hébreu par G. NAHON, revu et complété par l'auteur, tome II (Le monde byzantin). Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1970, in-8°, 618 pp., 16 planches, 13 figures, 12 cartes.

Le premier volume de ce remarquable ouvrage s'arrêtait à la bataille de Hattîn, en 1187 (voir notre compte rendu dans *Byzantium*, 42, 1972, fasc. 1, pp. 279-281), le second retrace l'histoire du deuxième royaume jusqu'à la chute d'Acre (18 mai 1291) et l'évacuation, par les Templiers, du dernier château franc du littoral palestinien, Château-Pélerin (14 août de la même année).

« Le royaume féodal solide, centralisé dans une certaine mesure, avait disparu avec la bataille de Hattîn. Il ressuscita », grâce à la troisième croisade, « mais dans des conditions qui ne contribuèrent pas à restaurer un pouvoir royal efficace » (p. 225). Bien vite, sous l'action de la noblesse franque qui avait érigé « au rang d'une organisation idéale et intangible » (p. 220) les institutions du royaume, ce dernier se transforma en une république oligarchique et féodale. Le processus commença lorsque Frédéric II quitta la Terre Sainte (1229) et aboutit, au milieu du XIII<sup>e</sup> s., à la disparition du pouvoir central, pourtant si indispensable. Mais l'aristocratie, sortie victorieuse de la lutte fraticide qui l'opposa aux troupes impériales, était appauvrie. Bientôt, les conquêtes musulmanes, facilitées par le manque d'immigrants européens, allaient faire disparaître la base foncière de sa puissance. Aussi, le pouvoir finit par échoir aux seules forces réelles encore existantes : les ordres militaires et les communes italiennes. Mais la discorde régnait entre eux : les Templiers s'opposaient aux Hospitaliers, les Génois luttaient contre les Pisans et les Vénitiens. Face à l'empire mameluk vainqueur des Mongols, éloigné d'une Europe de plus en plus absorbée par ses propres problèmes et de moins en moins animée par l'idée de Croisade, le royaume sombrait dans les rivalités intestines,

dans les conflits d'intérêt et n'existeit déjà plus en tant qu'entité politique.

Ce bref résumé ne rend pas compte de tous les aspects de ce riche ouvrage ; il suffira cependant, espérons-nous, à faire comprendre combien passionnant est ce second volume, où l'on retrouve toutes les qualités que nous avons eu le plaisir de signaler à propos du premier tome de cet excellent livre.

Une remarque encore : nous avions reproché à l'auteur, dans notre compte rendu, d'avoir évité, « dans la mesure du possible », les notes en bas de page. M. Prawer a bien voulu nous faire savoir qu'il ne les avait pas jugées nécessaires, parce que la matière étudiée dans le premier volume avait déjà été fort « travaillée ». Ce n'est pas le cas en ce qui concerne le second royaume de Jérusalem ; aussi l'annotation des pages est-elle, cette fois, nettement plus abondante.

J.-M. S.

**SOLOVEY** (Meletius Michael), OSBM. *The Byzantine Divine Liturgy. History and Commentary*. Translated by D. E. WYSOCHANSKY OSBM. Washington DC, The Catholic University of America Press, 1970, in-8°, 346 pp.. 12,75 Dollars.

Ce livre peut être défini comme un *status quaestionis* critique des connaissances actuelles sur la liturgie de S. Jean Chrysostome. Il se divise en deux grandes sections. Dans la première, l'auteur examine les conceptions liturgiques (confrontation des idées, recours à la patristique, etc.) et le développement des institutions (des origines jusqu'au v<sup>e</sup> siècle). Le chapitre III (pp. 48-58) étudie de plus près l'histoire du rite byzantino-slave, tandis que le chapitre IV est consacré aux commentaires de cette liturgie, avec références aux principaux manuscrits ou au meilleures éditions.

La seconde section de l'ouvrage étudie et commente successivement les différentes parties de la liturgie de S. Jean Chrysostome. Chaque élément est considéré d'abord du point de vue de l'histoire ; sont examinés ensuite les commentaires que les Pères leur ont consacrés, et finalement des « applications » qui permettent d'intégrer ces données dans une compréhension « moderne ».

Ce livre est une véritable *Somme*. D'abord publié en ukrainien, en 1964, il méritait amplement d'être traduit en anglais, et l'auteur comme le traducteur doivent être remerciés pour cet ouvrage solide et clair qui fait notamment connaître aux chercheurs occidentaux les nombreux et importants travaux publiés dans les langues slaves.

E. M.

SOPHIANOS (Dimitrios Z.), *"Αγιος Νικόλαος ὁ ἐν Βουρβαίνη*, Athènes, 1972, 210 pp., 14 planches. — L'importance des textes hagiographiques pour l'élucidation de certains événements historiques est bien connue. Une preuve nouvelle en est fournie par l'intérêt que présente cette édition critique de la Vie inédite de Saint Nicolas de Vounainé, en Thessalie, conservée dans le *codex* 81 (x<sup>e</sup> s.) du couvent de la Metamorphosis des Météores, pour éclairer l'histoire des invasions barbares en Thessalie, au début du x<sup>e</sup> siècle. Certains éléments du texte sont difficiles à interpréter, et, notamment, on hésite sur l'identité des envahisseurs. Selon l'auteur, il s'agirait des Arabes.

L. C.

STAVRIDOU-ZAFRAKA (Alcmène), *'Η συνάντηση Συμεὼν καὶ Νικολάου Μνστικοῦ* (Αύγουστος 913) στὰ πλαίσια τοῦ βυζαντινοβούλγαρικοῦ ἀνταγωνισμοῦ, Thessalonique, Centre des Recherches Byzantines, 1972, p. 130. — L'auteur cherche à replacer dans son contexte historique ce que l'on a parfois appelé le couronnement de Syméon de Bulgarie par le Patriarche Nicolas le Mystique. Contre V. N. Zlatarsky, G. Ostrogorsky ou R. J. H. Jenkins, il montre l'impossibilité d'un tel couronnement. Les raisons principales qu'il invoque à ce propos sont les suivantes : 1. quoi qu'en pense Ostrogorsky, il n'y eut pas de couronne, symbole par excellence du pouvoir impérial ; 2. l'attribution du titre impérial à un étranger, et en particulier à un ennemi, est incompatible avec la théorie politique des Byzantins, qui professent, on le sait, l'origine divine de l'autorité impériale ; 3. la cérémonie consacrant la rencontre entre Syméon et Nicolas le Mystique n'eut pas le caractère constitutionnel et protocolaire (présence du corps élu, discours, acclamations du peuple, etc.) que l'on retrouve dans tout couronnement. L'auteur soutient, par ailleurs, qu'il ne peut être question ici non plus d'adoption (F. Dölger) ou de bénédiction d'un genre personnel ou autre de la part du Patriarche (cf. I. Snegarov, C. Amantos, M. Vojnov, C. Christophilopoulou). En fait, cette rencontre aurait simplement été accordée par Nicolas pour satisfaire aux prétentions extravagantes de Syméon, qui désirait être couronné empereur. Quoi qu'il en soit, cette rencontre, en conjonction avec ses victoires militaires aux dépens des Byzantins, renforça l'autorité de ce dernier aux yeux de ses sujets, ce qui lui rendit aisément de se proclamer lui-même, peu après, empereur des Bulgares.

L. C.

SYROPOULOS, *Les Mémoires du Grand Ecclésiarque de l'Église de Constantinople, Sylvestre Syropoulos, sur le concile de Florence, 1438-1439* (édition et traduction par) V. LAURENT, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1971, in-4°, xxv-742 pp., 10 pl. (*Publications de l'Institut français d'études byzantines*). Prix : 187 FF. — Comme nous aurons l'occasion d'exposer l'économie de cette monumentale édition dans la revue *Scriptorium* (1974, *Bulletin codicologique*), il nous suffira de renvoyer à ce compte rendu les lecteurs plus particulièrement intéressés par l'histoire du texte, sa transmission manuscrite et l'examen du fait qui en constituait le problème capital : l'existence de deux recensions. On pourra se contenter ici d'exposer les ressources qu'à profusion cet ouvrage exemplaire met à la disposition des byzantinistes, qu'ils soient philologues ou historiens.

L'édition princeps et unique dont on disposait jusqu'ici, celle qu'avait donnée à la Haye, en 1660, le chapelain anglican exilé aux Pays-Bas, Creyghton, n'était pas mauvaise. Elle reproduisait assez fidèlement le texte du *Vossianus Graecus* F. 54, lui-même copié, en 1642, par le juriste et helléniste parisien Claude Sarrau, sur le *Parisinus gr.* 427, incontestablement le plus ancien et le plus autorisé des témoins. Ceci explique pourquoi il a servi de base à l'actuelle édition critique. Mais cette dernière ne perfectionne pas seulement le travail, honorable pour l'époque (en ce qui concerne du moins l'édition) de l'helléniste anglais, elle y ajoute les remaniements et additions qu'un contemporain de Syropoulos, aussi bien informé que lui, a introduits dans le texte, mais que Creyghton a ignorés.

Le P. Laurent a muni son édition d'une traduction française en regard du texte grec. Cette traduction remplace avantageusement la paraphrase, souvent inexacte et tendancieuse du pasteur anti-papiste du XVII<sup>e</sup> siècle. La substitution d'une langue vivante au latin, même à celui que le savant dominicain Jacques Goar avait utilisé, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans une traduction restée malheureusement manuscrite, permettra « d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs » à une œuvre historique de première importance, puisque ces Mémoires sont la principale source narrative d'un événement majeur de la Renaissance, le concile de Ferrare-Florence (1438-1439).

Un index des mots grecs, fort complet, constitue une sorte de concordance de la langue de Syropoulos, « le grand inconnu de la

littérature grecque moderne» (p. 31). Cette table est suivie d'une autre, non moins précieuse pour l'historien, celle des noms propres. Renvoyant aux mentions du texte comme aux notes érudites qui en enrichissent chaque page, cet index est une vraie mine de renseignements, complétée encore d'un troisième index, celui « de quelques termes notables ». Un dossier iconographique complète heureusement ce beau volume.

Comme bien on pense, une introduction détaillée rend compte des problèmes que l'auteur a rencontrés et des méthodes mises en œuvre pour les résoudre. Mais il faut souligner qu'il a fait précédé ces préliminaires obligés d'une bibliographie bien à jour et d'un premier chapitre qui situe parfaitement l'auteur et ses mémoires dans leur temps. On ne s'est pas contenté, comme trop souvent, d'une simple compilation. Qu'on en juge ! Le P. Laurent arrive à y expliquer le silence qui enveloppe les dernières années de Syropoulos et qui s'étend, pour l'œuvre comme pour l'homme, jusqu'à la fin du xve siècle. Le prélat antilatin aurait finalement cédé aux sollicitations des gens en place qui favorisaient l'Union. Juste avant la conquête turque, il serait devenu évêque, et il faudrait même l'identifier avec le mystérieux patriarche Sophrone de Constantinople, au règne fugitif (1453).

F. M.

THÉODORE PRODROME, voir : BERNARDINELLO (Silvio).

TOURTOGLOU (Ménélas A.), *Tò «ἀβιωτίκιον». Συμβολὴ εἰς Βυζαντινὸν Κληρονομικὸν Δίκαιον* (in SENION, Festschrift für Pan. J. Zepos, I, Athènes, Ch. Katsikalis, 1973, pp. 634-646. — Résumé français, p. 646. — Cet article tente de clarifier la notion d'« aviotikion », que l'on trouve dans de nombreux chrysobulles impériaux et textes législatifs byzantins. A l'encontre de l'opinion courante, l'auteur soutient que l'« aviotikion » n'est pas un impôt, mais un droit successoral de l'État sur les biens de ceux qui, n'ayant pas d'enfants, mourraient sans laisser de testament. Ce droit représente en fait la portion dont héritait l'État, à savoir un tiers des biens, et son origine remonterait à une coutume qui s'est établie dans les derniers siècles de l'empire byzantin. Dans le cas particulier des parèques dépourvus d'enfants, l'« aviotikion » revenait cependant, en vertu de la première disposition de la Novelle 26 d'Andronic II (1306), soit aux seigneurs, soit aux moines. Cette disposition fut d'ailleurs introduite contre l'abus des uns et des autres, qui, par diverses pressions,

réussirent à obtenir la promulgation de chrysobulles qui leur accordaient la totalité du droit successoral sur les biens du défunt, et ceci au détriment surtout de son épouse. L'affaiblissement continu du pouvoir central, joint à l'accroissement de la puissance des seigneurs et des moines, rendit néanmoins, à quelques exceptions près, cette disposition inapplicable. L. C.

TOYNBEE (Arnold), *Constantine Porphyrogenitus and his World*, London, Oxford University Press, 1973, in-8<sup>o</sup>, xix-768 pp., 5 cartes.  
Prix : 14 £.

L'intérêt porté par M. Arnold Toynbee à Constantin Porphyrogénète ne date pas d'hier. Dans sa jeunesse, en effet, l'illustre savant avait projeté d'éditer les œuvres de l'empereur. Mais les circonstances, la découverte aussi que sa vocation était celle d'un historien et non pas d'un philologue l'entraînèrent dans d'autres voies. En 1966, cependant, il se replongea dans une lecture du Porphyrogénète qui aboutit à la rédaction du présent livre.

L'ouvrage se divise en cinq parties : Constantin Porphyrogénète, l'Empire romain d'Orient (l'économie, le palais, Constantinople, les thèmes, les cités-états autonomes, l'armée, la marine), ses relations étrangères, la civilisation byzantine, les œuvres du Porphyrogénète, suivies de quatre annexes (histoire des années 813-959 dans les chroniques byzantines, textes du *Στρατηγικόν* de « Maurice » et des *Taktiká* de Léon VI, « Völkerwanderung » slave au sud du Danube, Pauliciens et Bogomiles). L'ampleur de ces cinq parties est très inégale : les deuxième et troisième sont fort développées, la quatrième est, par contre, fort courte. C'est que l'intention de l'auteur n'était pas de donner un tableau complet de la civilisation byzantine de cette époque. Le propos de M. Toynbee est différent ... et très personnel, comme il fallait, d'ailleurs, s'y attendre. « I have », dit-il, « concentrated on aspects of Constantine's world in which Constantine himself evidently took a special interest, and here I have gone the most into detail in discussing interests of Constantine's that happen also to be mine » (p. viii). Au point de vue chronologique, d'autre part, l'auteur s'efforce de rester dans le cadre temporel susceptible de rendre intelligible le monde du Porphyrogénète, les *termini* variant suivant les matières envisagées. Enfin — et ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage touffu, certes, mais bien documenté et original — la grande connaissance qu'a M. Toynbee de l'histoire universelle, lui permet nombre de comparaisons et de rapprochements intéressants.

J.-M. S.

YANNOPOULOS (Panayotis A.), *Η αὐτοκρατορικὴ αὐλὴ τοῦ Βυζαντίου κατὰ τὸν Ζ' αἰῶνα* ('Επετηρὶς τῆς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, XVII, 1969-1970, pp. 95-133). — La Cour impériale de Byzance, au VIII<sup>e</sup> siècle, fut très importante, sans pour autant atteindre l'ampleur qu'elle acquit à une époque plus récente. Bien que les sources qui s'y rapportent soient peu nombreuses, l'auteur réussit néanmoins, grâce à une recherche approfondie, à en déceler la structure générale et à en donner une description très complète. L. C.

ZOZIME, *Histoire Nouvelle*, t. I (Livres I et II). Texte établi et traduit par François PASCHOUD (Collection des Universités de France), Paris, (Les Belles-Lettres), 1971, cii-265 pp., 4 cartes.

L'auteur nous donne des renseignements abondants sur l'œuvre du païen Zozime et sur les problèmes qu'elle pose. Dans son introduction, il traite successivement de la personnalité de Zozime et de l'époque où il vécut, de son œuvre, des caractères généraux de sa *Néa Ἰστορία* très antichrétienne, des sources qu'il a suivies aveuglément (entre autres Eunape et Olympiodore), de son idéologie religieuse et politique, de sa valeur d'historien, de la langue et du style, enfin de l'histoire du texte et d'une tradition manuscrite peu complexe. Suit le texte des deux premiers livres, établi d'après le *codex Vaticanus grec 156*. L'édition reproduit, à quelques détails près, celle de Mendelsohn, imprimée chez Teubner en 1887. Une bonne traduction française, suivie de notes substantielles, accompagne le texte. En fin de volume, quatre cartes situent commodément pour le lecteur les lieux mentionnés par Zozime, principalement, mais non exclusivement, dans ses deux premiers livres. A. L.-M.



FIG. 1. — Moscou, Mus. hist., 129 D, fol. 58 (cl. E.P.H.E.)

PLANCHE II



FIG. 2. — Moscou, Mus. hist., 129 D, fol. 26v (cl. E.P.H.E.)



**FIG. 3.** — Argos, Musée, Mosaïque des Mois, les mois de Mars et d'Avril (cliché R. Ginouvès)

**PLANCHE IV**



**FIG. 4. — Argos, Musée, Mosaïque des Mois, détail (cliché R. Ginouvès)**



FIG. 5. — Rome, Arc de Septime-Sévère, panneau N.E.  
(d'après R. Brilliant)



1. Broderie de Chersonèse (partie supérieure) : Ermitage, Léningrad.

**PLANCHE II**



**2. Broderie de Chersonèse (partie inférieure) : Ermitage, Léningrad.**

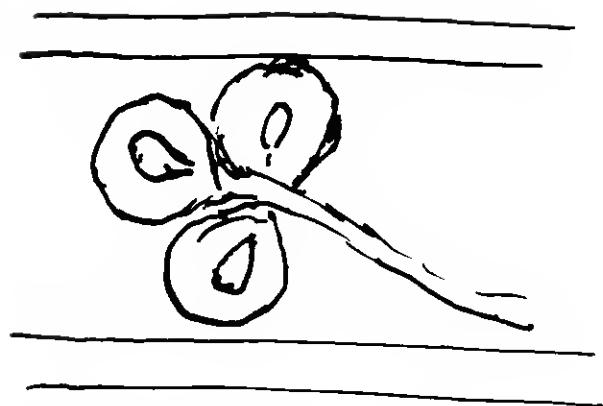


3. Broderie de Chersonèse (endroit) — Musée de Chersonèse, Sébastopol.

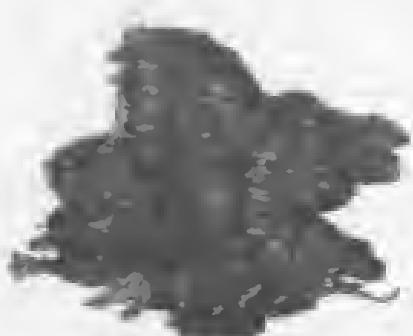
PLANCHE IV



a



b



c



d

4. Fragments de la broderie de Sudak — Musée historique, Moscou.



5. Broderie de Mangup, Musée de Bakhtchisarai (fragment agrandi 4 ×).



FIG. 1. — S. Pantéléimon. Peinture à l'encaustique sur bois du premier quart du XI<sup>e</sup> s. Musée des Beaux-Arts Pouchkine, Moscou.

PLANCHE II



FIG. 2.—S. Pantéléimon. Fragment d'icône en céramique de la fin du x<sup>e</sup> s. Musée Historique, Moscou.



FIG. 3. — S. Pantéléimon. Détrempe à l'œuf sur bois de la seconde moitié du x<sup>e</sup> s. Se trouvait jusqu'en 1941 au musée de la Laure de Kiev-Petcherski.



FIG. 4. — Scènes tirées de la vie de s. Pantéléimon. Miniature du Ménologe de 1063, f° 101. Musée Historique, Moscou.

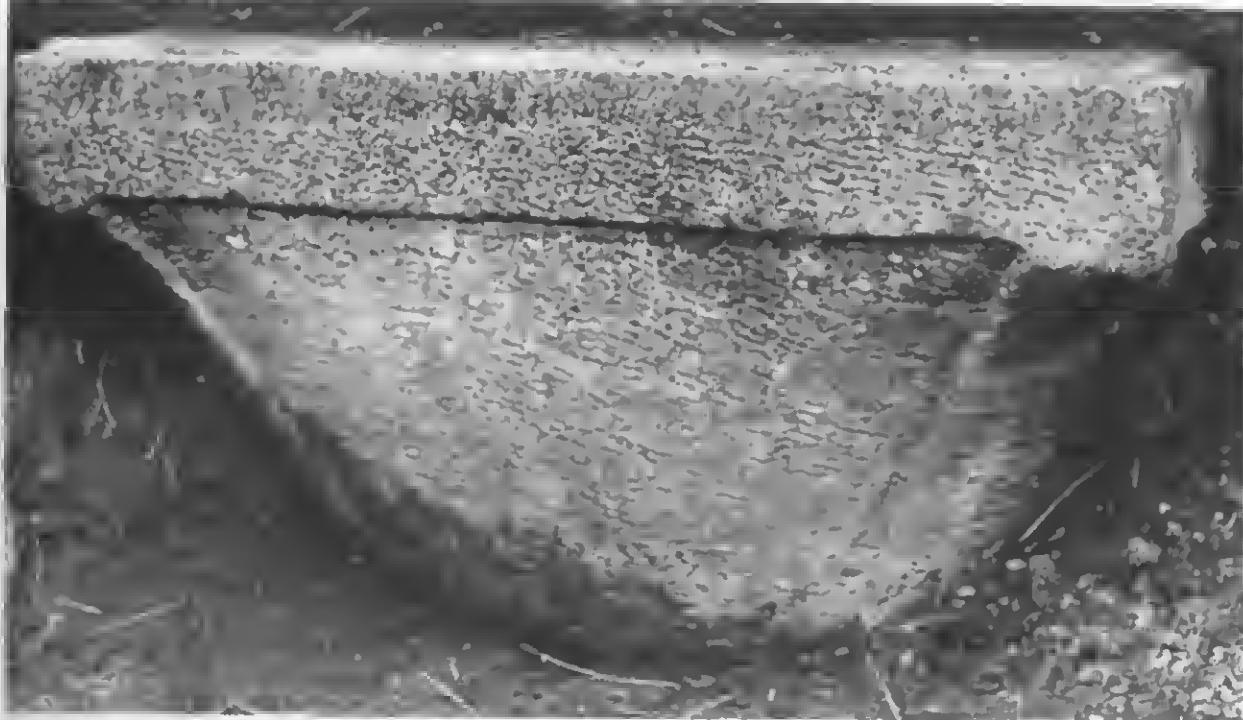


Planche 2

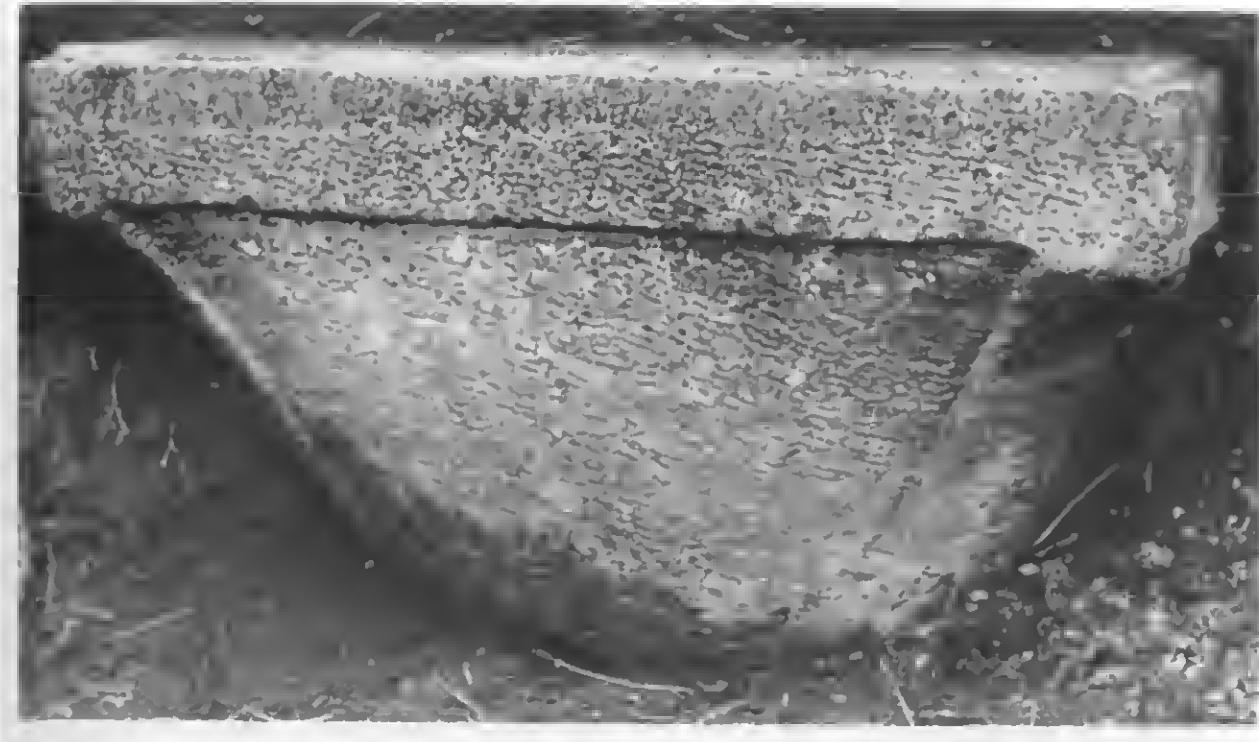


Planche 1



Planche 2



Planche 3a



Planche 3b



Planche 4



Planche 5

## TABLE DES MATIÈRES

### Articles

P. ORGELS, Une leçon de fidélité : Paul van den Ven (1879-1973) . . . . .	5
L. W. BARNARD, The Emperor cult and the origins of the Iconoclastic controversy . . . . .	13
M. CARROLL, Notes on the authorship of the ‘Siege’ section of the Chronicon maius of Pseudo-Phrantzes, Book III. 4 : the significance of discontinuity in the Minus . . . . .	30
V. CHRISTIDES, Once again the “Narrations” of Nilus Sinaïticus . . . . .	39
S. DUFRENNE, Aux sources des gonfanons, avec 5 pll.	51
T. E. GREGORY, Zosimus 5, 23 and the people of Constantinople . . . . .	61
P. KARLIN-HAYTER, Les <i>Ἄκτα διὰ Καλαπόδιον</i> . . . . .	84
M. J. KYRIAKIS, Of professors and disciples in twelfth century Byzantium . . . . .	108
L. MAVROMATIS, La Serbie de Milutin entre Byzance et l’Occident, avec 1 pl. . . . .	120
M. A. NOVICKAJA, Les broderies ornementales de Crimée au moyen âge, avec 5 pll. . . . .	151
D. PAPACHRYSSANTHOU, La vie monastique dans les campagnes byzantines, du viii <sup>e</sup> au xi <sup>e</sup> siècle. . . . .	158
V. G. POUTSKO, Saint Pantéléimon, icône à l’encaustique, avec 4 pll. . . . .	181
J.-M. SANSTERRE, Les représentants des patriarchats au concile photien d’août-septembre 867 . . . . .	195
G. S. R. THOMAS, L’abdication de Dioclétien. . . . .	229
J. WORTLEY, The political significance of the Andrew-Salos Apocalypse . . . . .	248

### Mémoires et Documents

E. BIHAIN, L’Épître de Cyrille de Jérusalem à Constance sur la vision de la Croix (BHG <sup>3</sup> 413). . . . .	264
J. GORDON, The Novgorod account of the fourth crusade . . . . .	297

B. LAGARDE, Le <i>De differentiis</i> de Pléthon d'après l'autographe de la Marcienne . . . . .	312
P. L. M. LEONE, A proposito di una lettera del protonotario Nicola Lampeno a Niceforo Gregora. . . . .	344
R.-J. LOENERTZ, Aux origines du despotat d'Epire et de la principauté d'Achaïe . . . . .	360
G. PRINZING, Der Brief Kaiser Heinrichs von Konstantinopel vom 13. Januar 1212. Ueberlieferungsgeschichte, Neuedition und Kommentar . . . . .	395
C. N. TSIRPANLIS, Byzantine parliaments and representative assemblies from 1081 to 1351 . . . . .	432
S. VOICU, Une homélie pseudo-chrysostomienne pour la Noël (BHGN 1899t) . . . . .	483

#### Notes et Informations

E. VOORDECKERS, La Société belge d'Études byzantines en 1972 . . . . .	496
Corrigenda, avec 4 pll. . . . .	503
S. DUFRENNE, Nouvelles remarques sur la Genèse de Vienne . . . . .	504
B. ENGLEZAKIS, Jean le Chrysostomite, patriarche de Jérusalem au XII <sup>e</sup> siècle . . . . .	506
A. P. KAŽDAN, Widows lost and regained. . . . .	509
O. LAMPSIDIS, Ennius - Αἰνίος . . . . .	510
H. L. LEVY, <i>Tὸ ἔξῆς</i> in Arethas . . . . .	512
M. MUSZYNSKI, Tzetzes, <i>Historiae</i> , VII, 438-450. . . . .	515
D. SIDER, Anaxagoras' Camels . . . . .	517
Bibliographie de M. Marius Canard . . . . .	518

#### Chronique

P. KAŽDAN, La byzantinologie soviétique en 1970 . . . . .	525
---	-----

#### Comptes rendus

De l'antiquité au monde médiéval (J.-M. SANSTERRE). . . . .	546
Rome durant « les siècles obscurs » (J.-M. SANSTERRE). . . . .	550
Emprunts grecs dans le parler de Venise (M. LEROY). . . . .	553
Venise et la Romanie (D. JACOBY) . . . . .	555
Le livre et l'écrivain à Byzance (M. ONATZKY-MALIN). . . . .	561
Une nouvelle revue de coptologie (M. MUSZYNSKI & M. PIRARD) . . . . .	562

Notices bibliographiques . . . . .	566
Table des matières . . . . .	589